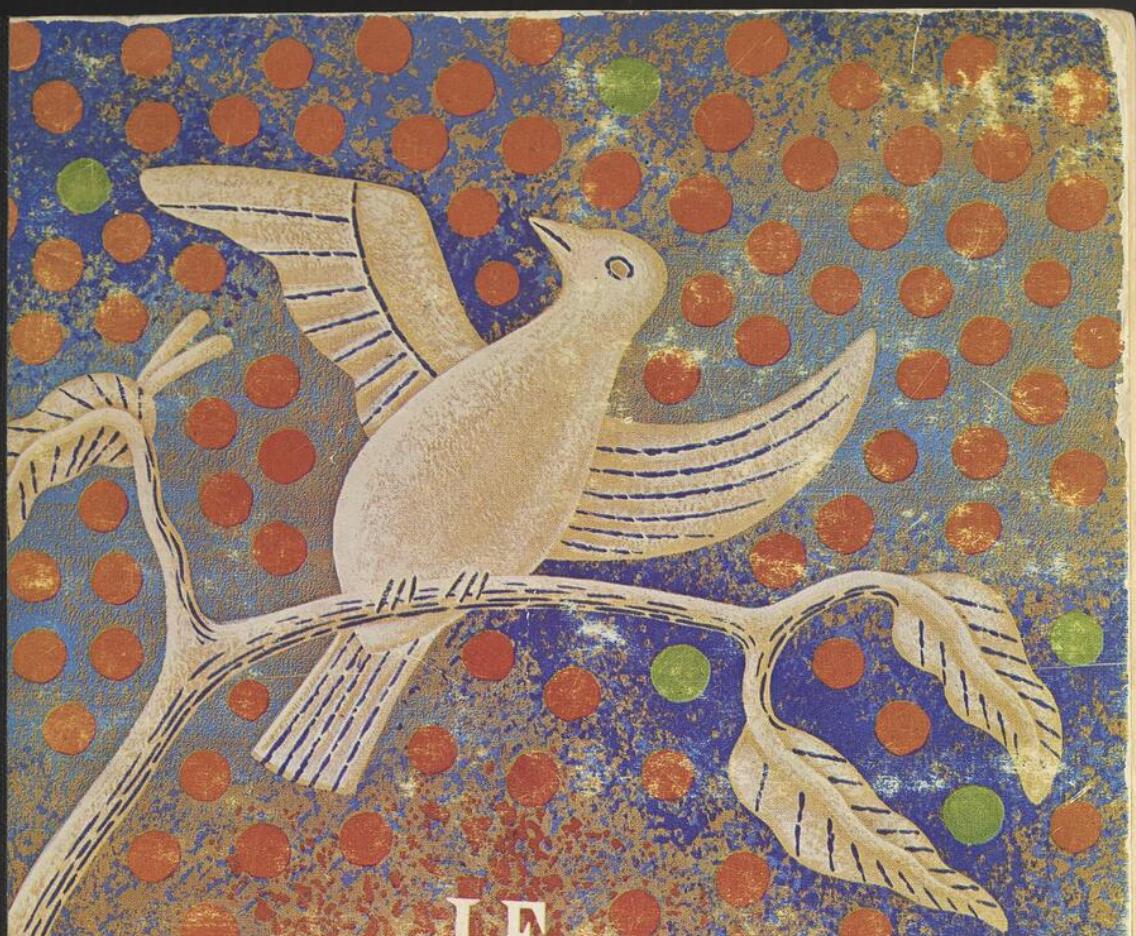

LE ROSSIGNOL Y CHANTE

MARIUS BARBEAU

MUSÉE NATIONAL DU CANADA

LA COMMISSION DES ÉCOLES
CATHOLIQUES DE SAINT-LAURENT

BIBLIO-
THÈQUES
SCOLAIRES

SCHOOL
LIBRARIES

THE SAINT LAURENT CATHOLIC
SCHOOL COMMISSION

784.49714
B233n

3427

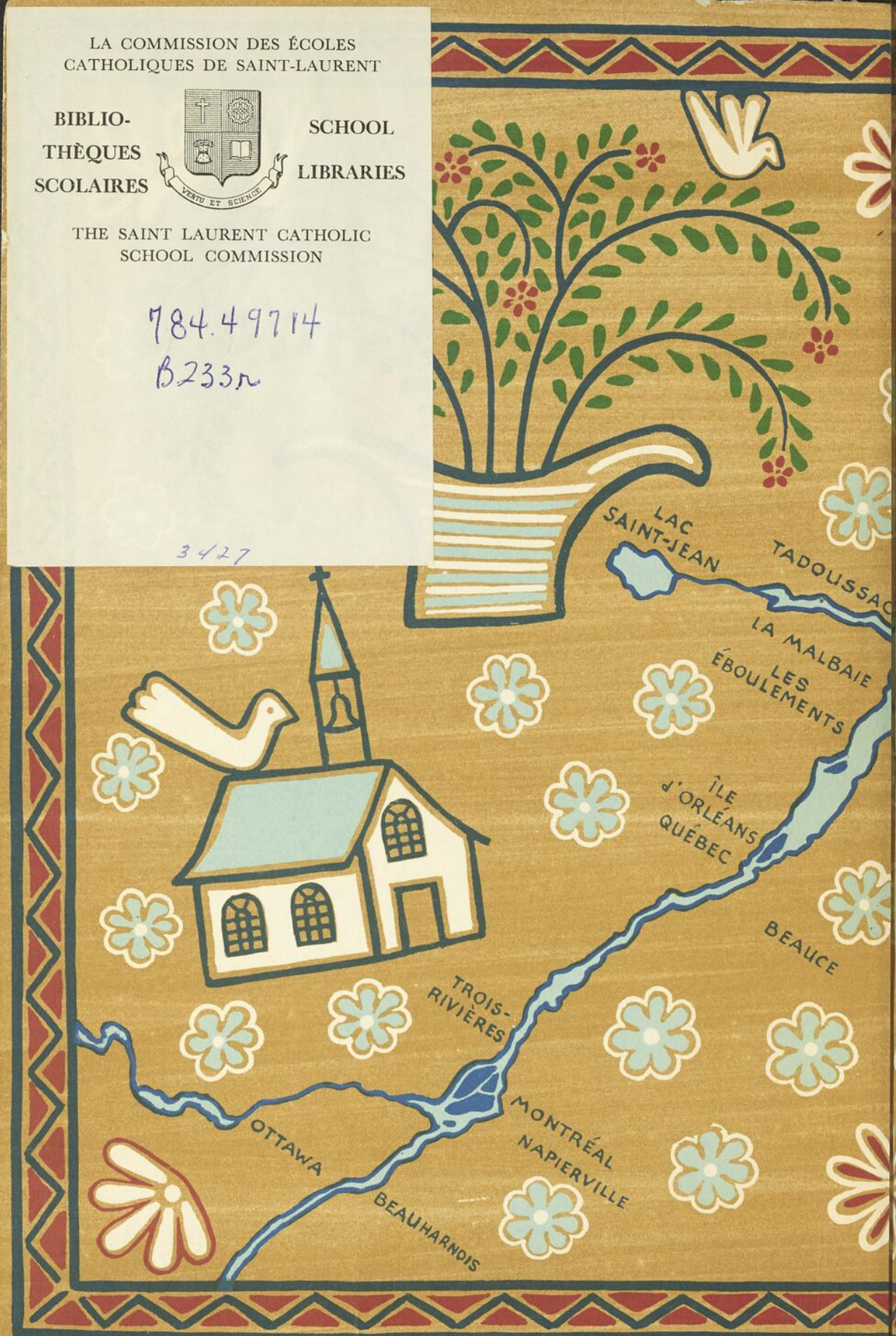

GASPÉ
STE-ANNE-DES-MONTS
CAP-CHAT
PORT-DANIEL
RIMOUSKI
PORTAGE KAMOURASKA
MONT-CARMEL

Bibliothèque Nationale du Québec

Ecole Secondaire
Regina Mundi
1050 COTE VERTU
SAINT-LAURENT

Le Rossignol y Chante

ROGER DUHAMEL, M.S.R.C.
IMPRIMEUR DE LA REINE ET CONTRÔLEUR DE LA PAPETERIE
OTTAWA, 1962

N° de catalogue R93-175

4M:39-551 EL (12) 93921-5:2-62

Le Rossignol y Chante

Première partie du

RÉPERTOIRE DE LA CHANSON FOLKLORIQUE FRANÇAISE AU CANADA

par

MARIUS BARBEAU

BULLETIN N° 175

N° 52 de la série anthropologique

Publié avec l'autorisation de
l'honorable WALTER DINSDALE, C.P.,
ministre du Nord canadien et des Ressources nationales
Ottawa, 1962

MINISTÈRE DU
NORD CANADIEN ET DES RESSOURCES NATIONALES
MUSÉE NATIONAL DU CANADA

Mes remerciements

A la JOHN SIMON GUGGENHEIM MEMORIAL FOUNDATION (N.-Y.) et au CONSEIL DES ARTS (CANADA). Leur libéralité m'a permis d'entreprendre et d'achever ce travail de longue haleine dont les débuts remontent à 1916.

A l'artiste ARTHUR PRICE qui a dessiné les couvertures, les feuilles de garde, et qui a retouché les illustrations.

A ARTHUR LISMER qui nous a permis de reproduire un certain nombre de ses dessins.

J89.2114 0232
B233la
1962
mUS

3427

Préface

Cette tranche importante de la chanson folklorique française au Canada n'épuise pas le sujet, loin de là. Elle ne comprend qu'un choix de textes et de mélodies recueillis de 1916 à 1918, puis en 1922, sur le bas Saint-Laurent et en Cadie. Ces pièces représentatives, pour la plupart inédites telles qu'elles sont ici présentées, forment la première partie d'un répertoire plus considérable, aujourd'hui conservé dans les archives de la voix au Musée national du Canada, à Ottawa. D'autres parties, le sort aidant, viendront à leur tour, soit le reste du répertoire en raccourci: chansons d'amour et de maumariés, de travail, de danses et de jeux, rengaines, chansons bachiques, cantilènes et chants d'imagerie, romances et compositions orales du terroir canadien. Aussi il serait bon de conclure par deux traités, l'un sur l'art poétique et l'autre sur le langage musical de cette littérature de France au Nouveau Monde.

Deux autres collections de chants populaires canadiens, cadiens et louisianais, grandissent de jour en jour, d'une part sous la direction du professeur Luc Lacourcière, aux Archives de Folklore, à l'Université Laval, à Québec, et d'autre part, grâce à l'initiative de la folkloriste Carmen Roy, au Musée national du Canada. La publication de ces nouvelles collections est même commencée, dans *Les Archives de Folklore* publiées par l'Université Laval et par le Musée national.

Le choix des pièces dans le présent ouvrage *Le Rossignol y Chante,* est basé sur un travail entrepris dès 1917, que je voulais intituler *Romancero du Canada,* et qui comprenait plus de deux cents sujets. Mais ce projet a dû être retardé à cause, d'abord, de la croissance débordante de notre collection, au Musée, ensuite à cause des problèmes que posent la rédaction des textes lorsqu'on a plusieurs versions sous les yeux, et la transcription exacte ou interprétée des airs recueillis sur le phonographe. Doit-on, à titre de folkloriste, rédiger des textes critiques, c'est-à-dire tirés de plusieurs versions apparentées, tout en fournissant les variantes, ou plutôt présenter toutes les versions séparément avec leurs lacunes et leurs défauts?

Des experts comme Patrice Coirault soutiennent encore qu'il faut tout publier intégralement, parce que la chanson, prétendent-ils, est née d'un thème amorphe, qu'elle s'est composée d'elle-même sur les lèvres de nombreux chanteurs illettrés, et que toutes ses versions marquent des étapes dans son avancement graduel à travers les siècles. Cette méthode entraîne la présentation d'un fouillis de variantes qui se redoublent sans se répéter exactement, et qui deviennent plus ou moins inintelligibles; de là l'impossibilité de publier des collections entières qu'un éditeur veuille accepter en tenant compte de ses frais et de ses lecteurs. La théorie même de la croissance d'un chant vers sa perfection ultime est d'ailleurs fort contestable. Ici au Canada, nous ne l'acceptons pas intégralement.

Notre préférence se porte vers la théorie énoncée par Gaston Paris et pratiquée par son disciple George Doncieux, dans son *Romancéro populaire de la France,* à l'effet que la chanson est attribuable à un auteur anonyme mais réel, à une date fixe, dans un lieu précis. Sa perfection relative remonte à ses débuts. De là elle est tombée oralement dans le terroir avoisinant, se propageant de bouche en bouche pendant des générations, perdant ici et là quelques-uns de ses traits originaux, en en gagnant parfois d'autres, au gré de qui voulait bien la répéter suivant son talent vocal et sa compréhension. Somme toute, la pièce du début se défigurait en route et devenait courbatue, telle qu'on la retrouve aujourd'hui dans les différents terroirs de France et de l'Amérique française. C'est à nous, folkloristes, de ramasser toutes ses manifestations et de tenter de retrouver sa forme originale, tout comme un archéologue reconstitue un vase brisé en replaçant les tessons où ils figuraient d'abord dans un ensemble reconnaissable. A l'aide d'un grand nombre de versions provenant de régions éloignées les unes des autres, on y parvient remarquablement, comme il nous est arrivé, à Luc Lacourcière et à moi, dans les études publiées dans *Les Archives de Folklore,* sur *Les écoliers de Pontoise, Les trois beaux canards* et plusieurs autres du même genre.

Dans le présent volume, il y a un mélange de méthodes. Ce mélange est dû aux circonstances. Certaines pièces sont des textes critiques basés sur quelques versions seulement; d'autres sont des versions intégrales. On peut d'ailleurs consulter les documents de source, au Musée national et aux Archives de Folklore.

Quant aux mélodies, une partie seulement, celle de 1916-1917, a été revisée en collaboration avec le professeur Jean-B. Beck, du Curtis Institute, à Philadelphie, expert en musique des troubadours de France. Parcourant ensemble les cylindres Edison sur lesquels les chansons canadiennes avaient été recueillies, et gardant sous les yeux mes transcriptions écrites, Beck et moi corrigions l'écriture.

Les chansons ici reproduites qui portent une date postérieure à 1917 sont dues à ma seule transcription, en tenant compte qu'un certain nombre a été recopié pour l'usage des artistes aux deux grands Festivals de la Chanson donnés au Château Frontenac, à Québec, en 1927-1928. Il y fallait de la propreté dans le langage musical.

Le titre, *Le Rossignol y Chante,* que porte ce premier volume est tiré du refrain d'une des deux premières chansons, *Gailonla, gai le rosier,* en hommage à notre prédécesseur Ernest Gagnon, de Québec, qui l'a publiée dans ses *Chansons populaires du Canada,* en 1865. Gagnon fut un pionnier important dans les voies jusque-là inexplorées du folklore français en Amérique.

MARIUS BARBEAU

Novembre 1957

Présentation

La chanson populaire française a passé au Nouveau Monde avec les anciens colons et émigrants et elle s'y est encore mieux conservée qu'à ses sources. Elle comporte un répertoire varié et un tableau authentique des mœurs et des goûts d'autrefois, ainsi qu'un art poétique à l'avenant. Elle a gardé en pays neuf une vitalité étonnante, surtout dans la création de nouveaux airs et de refrains adaptés à des usages variés. Plus encore, la composition de nouvelles chansons a persisté jusqu'à nos jours, surtout en Cadie et à la rivière Rouge. On trouve donc en Amérique française, qui comprend Québec, la Cadie et la Louisiane, d'anciennes chansons de France, qui constituent la grande majorité; aussi des pièces d'invention régionale plus récentes. Toute cette littérature orale découle de la même source ancestrale.

LE ROSSIGNOL Y CHANTE

par Arthur Lismer

Le répertoire

En quoi consiste le répertoire de la chanson folklorique au Nouveau Monde?

La tradition poétique et musicale de la France et de ses anciennes colonies au Nouveau Monde est complexe et profondément riche. Elle appartient à la culture ancestrale en partie autochtone et en partie latine, qui est descendue jusqu'à nous sans tambour ni trompette. Elle s'est toujours adaptée à la société des humbles, des isolés et des nomades, surtout à l'écart des grands centres; aux peuplades rustiques, forestières ou côtières; à la boutique des petits artisans qui ont toujours pratiqué leur besogne et gardé l'esprit d'indépendance et d'initiative qui est leur panache. Qu'on la nomme langage, dicton, proverbe, formulette, comptine, jeu, recette, art populaire, légende, fabliau, danse, chanson, folklore, peu importe! Entre tous ces sujets il y a des liens de parenté qui les rendent inséparables.

Cette tradition ou cette culture, en France et en Amérique française, découle de deux sources principales: l'une orale ou foncièrement populaire, et l'autre littéraire ou supérieure. Autrement dit, elle a pu naître primesautière et obscure, collective en quelque sorte parce qu'elle demeurait anonyme, dans l'esprit et sur les lèvres ou dans l'action du peuple illettré. Ce peuple restait analphabète sans pour cela être dépourvu de ressources, de souvenances, de technique, de talent, ni même de patrimoine culturel, d'art et de distinction. Tout comme les peuplades préhistoriques des autres parties du monde, il savait parler, raconter, chanter et se suffire à lui-même dans son existence quotidienne. Une autre partie de la tradition a débuté ailleurs, parmi la clergie, l'aristocratie et la bourgeoisie. D'extraction savante et littéraire, celle-là est sortie par aventure d'un orbite adventice, exotique ou claustral s'aboutant surtout à la domination romaine. Elle a glissé d'en haut, au cours des siècles, sur la pente douce vers les bas-fonds sociaux où elle s'est adonnée à bien des compromis et à des mésalliances. Les marques qu'elle a gardées de ses origines latines, grégoriennes ou fleurdelisées permettent souvent de l'identifier et d'en faire la sélection.

Le répertoire double qui en descend—l'un oral et autochtone, l'autre docte mais imitatif—est trop vaste pour qu'il soit possible de l'appréhender et de le décrire sommairement. Ses compositions multiples tiennent de toutes les formes concevables de la littérature ancienne, écrite ou simplement parlée ou chantée, qu'elles soient réminiscences, chroniques, miracles, mystères et jeux, chants narratifs ou lyriques ou didactiques, aubades et nocturnes, aventures de marins ou de soldats, rengaines ou ritournelles, fredons et tordions . . .

Pour s'en faire une première idée à vol d'oiseau, il convient d'en assortir les types même à la hâte, tout comme le fait un folkloriste, une fois sa récolte saisonnière achevée. Mieux encore, on peut s'arrêter à sourire

aux berceuses et aux dires fredonnés de l'enfance au seuil de la vie; à lever le chapeau à l'audition d'exemples moraux, de cantilènes religieuses et de cantiques pour les fêtes; à faire long et triste visage aux tragiques complaintes d'un moyen âge révolu; à s'égayer aux satires et aux histoires plaisantes de tous les âges, aux danses et aux veillées d'antan, aux banquets des bons vivants; à descendre les échelons qui conduisent au caveau des chants bachiques; à s'attendrir ou à s'enflammer aux déclarations et aux tirades de l'amour; à se divertir à la boutique et aux ateliers où les chants rythmés accompagnent le labeur. Et à quoi encore?

A qui y met du discernement, il est possible de distinguer le bon du mauvais, de passer vite au travers de l'ivraie et des chardons—il y en a trop—pour s'attarder aux plates-bandes où s'épanouissent les roses blanches, et pour pénétrer dans les serres où se pavane la fritillaire exotique. N'oublions pas que le champ du folklore n'est pas encore périmé, surtout en Amérique française. Tous les jours on y entend la chanson orale encore vivante, ou du moins imprégnée de la sève qui l'a fait survivre jusqu'ici. C'est à se croire dans le jardin enchanté de la fée Mélusine. Ici chante le rossignol du bois joli; là roucoulent les tourterelles; dans le taillis rampe la vipère de Rosemonde l'empoisonneuse; à l'écart, sous les ormeaux, se courtisent ou se querellent les bergers et les pastourelles; et le jus de la treille réjouit Bacchus ou fleurit la trogne des fieffés ivrognes.

Pour mieux apprécier la qualité de cet art poétique et musical, il faut y goûter comme un gourmet déguste le bouquet d'un bon vin ou le raffinement d'un fromage de Pont-Lévêque ou de l'île d'Orléans; il faut glaner les fines herbes et les fleurs et cueillir les fruits comme on les cueille par un jour ensoleillé. Dans cette moisson, libre à qui le veut bien de faire valoir ses préférences!

Ceux qui s'intéressent à la statistique sont avertis que la récolte des chants populaires pour la France seule a été immense, même déconcertante; elle a soulevé bien des problèmes. Les textes plus que les airs ont été sauvés de l'oubli, parce que les chercheurs furent tout d'abord des lettrés plutôt que des musiciens. De ce chef la perte est sérieuse, comme toute chanson est en quelque sorte inséparable de sa voix. La bibliographie des multiples publications qui relèvent de ces perquisitions a souvent été reprise et augmentée. Elle est maintenant l'objet d'une grande monographie qu'achève Luc Lacourcière, professeur titulaire de folklore à l'Université Laval, à Québec.

Au Canada et en Amérique française du Nord, on a recueilli pour le Musée national, depuis trente ans, au delà de 13,000 textes de chansons et de danses chantées, et 8,000 mélodies de ces textes, la plupart enregistrées par des appareils phonographiques, ou, depuis quelques années, sur bandes magnétiques. Cette immense collection, qui s'augmente chaque année d'environ un millier de pièces glanées sur les lèvres des chanteurs, situe maintenant hors de France, mais en province française du Nouveau Monde, le cœur

même de sa propre tradition lyrique. Les folkloristes du Canada et des États-Unis, de concert avec leurs confrères au delà des mers, se réjouissent de la pensée si bien exprimée par M^me^ Marguerite Béclard d'Harcourt, musicienne et musicologue de Paris:

«Combien il est émouvant de retrouver là-bas, sur les rives du Saint-Laurent ou dans les villages de la Gaspésie, des chansons normandes, poitevines, vendéennes ou saintongeaises qui se sont gardées pures, avec leur saveur intacte dans les mots et dans la musique, grâce à une tradition plus fidèle que celle de leur pays d'origine![1]

«Pour moi, l'intérêt supérieur des versions canadiennes réside précisément en ce fait qu'elles nous permettent de compléter la physionomie du chant français en lui restituant quelques-uns de ses plus beaux traits[2].»

[1] M. Barbeau, *Romancero du Canada,* Éditions Beauchemin, Montréal, 1937, p. 7.
[2] *Loc. cit.,* p. 11.

Je me suis habillé en plumes

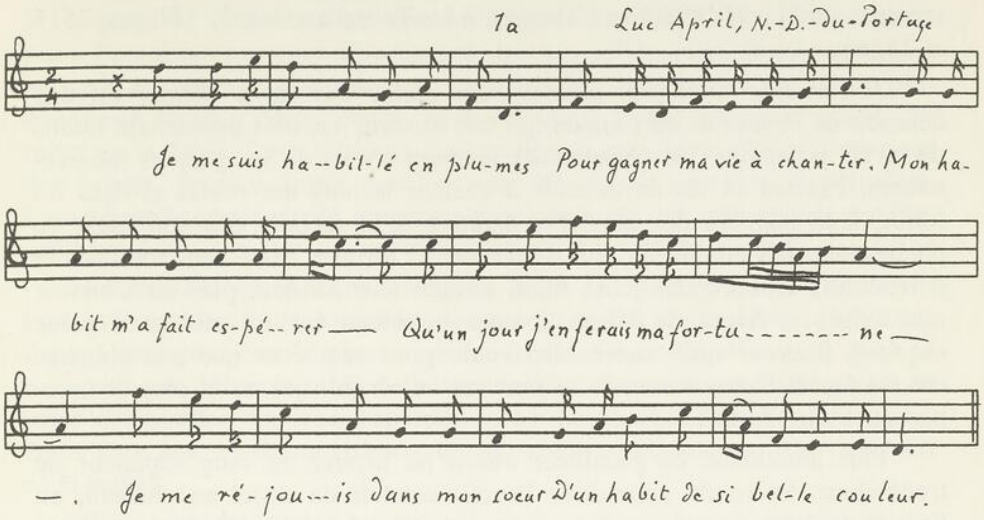

Texte critique

Je me suis habillé en plumes
Pour gagner ma vie à chanter.
Mon habit m'a fait espérer
Qu'un jour j'en ferais ma fortune.
Je me réjouis dans mon cœur
D'un habit de si belle couleur.

Un jour, m'en allant dans la ville,
Dans mon chemin j'ai rencontré (*bis*)
Un' quantité de joli's filles,
Qui se disaient les un's aux autres:
—J'veux cet oiseau dans mon château!

Une dondon de notr' village
Qui me prend pour un perroquet
Dit à sa mère en secret:
—Cet oiseau f'rait bien dans ma cage.
J'le nourrirais soir et matin,
Toute l'anné', n'm'en coût'rait rien.

M'y promenant au vert bocage,
Là j'ai manqué d'être tué
Par un chasseur mal avisé.
M'a pris pour un oiseau sauvage.
J'aurais voulu pour cent écus
Que mon plumage eût 'té foutu!

Cette chanson de jongleur a été recueillie en deux versions, en 1918: la première, de Luc April, à Notre-Dame-du-Portage (Temiscouata) et la seconde, de M. et M^me^ Johnny Thérien, à La Tourelle (Gaspé) (Phono, 2515 et 2516).

Je me suis habillé en plumes pour passer ma vie à chanter est une chanson de France et du Canada qui fait ressortir un trait maintenant oublié de la vie populaire. Un chansonnier inconnu s'y rit de ses propres mésavenances. Passant sa vie de nomade à chanter le long des routes et dans les foires, à la manière des jongleurs d'autrefois, il raconte que son habit de plumes lui a fait espérer un jour de trouver sa fortune. Mais dans son chemin il rencontre d'abord des jolies filles, ensuite une dondon, puis un chasseur mal avisé... Avant de laisser tomber le rideau sur un tableau à peine esquissé, il avoue qu'il aurait bien voulu pour cent écus que son plumage eût été foutu! Ces confidences se font sur un air joli qui trahit plus de complaisance que de fiel.

Plus ambitieux, ce gouailleur aurait pu aspirer au rang supérieur de troubadour. Sa ronde journalière l'aurait conduit de castel en château, au lieu de le faire passer des foires aux hameaux lointains. Écrivant poèmes et ballades en style recherché, il aurait eu l'avantage de fréquenter la noblesse. Peut-être aurait-il eu l'aubaine, comme Arlequin et Triboulet, de parvenir jusqu'à la table où les puissants du royaume faisaient bombance. Pour écrire en gothique maniéré, il lui aurait fallu plume d'oie et coûteux parchemin, afin de satisfaire un patron courtois. Ses stances n'auraient d'ailleurs pas tardé à tomber dans l'oubli, car elles étaient devenues si artificielles qu'elles n'avaient pas l'heur de plaire au vulgaire. Ses manuscrits auraient passé aux archives privées, pour y ramasser la poussière pendant des siècles. Là, si ces œuvres d'antan avaient échappé à la ruine et à l'incendie, elles auraient été, longtemps après, découvertes par des chercheurs qui savent repérer les grimoires jaunis. De nombreuses reliques d'art moyenâgeux ont été ainsi rescapées par des savants, nos contemporains de diverses nationalités, tels Gaston Paris, Joseph Bédier et Jean Beck. Des milliers de chants écrits, exhumés des oubliettes, reposeront désormais dans les rayons des bibliothèques.

Là cependant n'était pas le sort du ménestrel anonyme de *Je me suis habillé en plumes*. Chanteur ambulant ou «ménétrier de bouche», comme l'appelle une vieille ordonnance, il s'est contenté de fouler la grande route, un violon sous le bras, parfois escorté par un ours muselé ou édenté. Tirant de sa mémoire ou de son invention chansons et gestes à l'envie, il n'avait cure de la plume et du parchemin. Comparé au troubadour, son hautain rival, il n'était qu'un simple illettré parmi le peuple. Parmi nous, il serait le chanteur de folklore en contraste avec l'artiste de concerts en habit de gala. Sans doute il lui arrivait de patauger dans la banalité et la vulgarité. Son auditoire de tout hasard l'y invitait volontiers. Ses emporte-pièces de montrant-cul tenaient souvent du cirque et de la pirouette.

La poésie des troubadours n'était pas, elle non plus, exempte de tares. Elle tombait dans l'excès opposé, dans l'exotisme, la préciosité, la pédanterie, le verbiage et l'afféterie, qui entraînèrent sa décadence. L'oubli ne tarda pas à l'envelopper comme d'un linceul, après le XIVe siècle. Beaucoup moins vite mis au rancart, le jongleur et le ménestrel jouissaient d'un public plus nombreux et plus fidèle, parce qu'ils n'avaient jamais prétendu sortir des rangs de la foule. Leur talent et leur métier avaient éprouvé des hausses et des baisses, prenant tantôt une fière envolée, tantôt mordant la poussière. Leur clientèle, pendant de nombreuses générations, n'a pas encore entièrement cessé de se prêter à leurs voix chaudes bien que lointaines.

Le jongleur ou le ménestrel qui a lancé *Je me suis habillé en plumes pour gagner ma vie à chanter* n'avait pas la vanité de se croire un Villon, dont il était peut-être le contemporain. Mais sa boutade démontre qu'il ne manquait pas de verve ni de belle humeur. La chance le guettait lorsque de jolies demoiselles, un jour, l'apercevant au carrefour, avaient espéré l'amadouer dans leur soi-disant château, et quel château! Un buisson fleuri au bord de la route!

Plus rouée et moins engageante était la dondon qui complotait son servage. Après l'avoir mis en cage comme un vulgaire perroquet, elle l'aurait, soir et matin, nourri de grain à bon marché. Il faut dire qu'un habit de plumes n'était pas toujours un passe-partout. Ne l'aurait-il pas su déjà qu'il l'eût appris d'un chasseur à l'affût d'oiseaux gros et petits. Sur les rives souriantes de la bonne aventure, ce trouble-fête vint près de lui percer la peau. Et voilà tout ce qu'on apprend sur le sort d'un de ces jongleurs anonymes à qui l'on doit d'innombrables chansons populaires, en France et par le monde.

Tout en s'inspirant des aventures d'un barde illettré, *L'habit de plumes* marque le début de l'ère moderne où l'écrit prime l'oral. Ses vers de huit pieds, comme ceux de six, et ses strophes de six vers sont l'apanage des chansons et des complaintes de l'imagerie, depuis le XVIe siècle. Si ce chant pratique encore l'économie des moyens et des mots, comme toute vraie chanson populaire, il a néanmoins subi l'influence de sa voisine, la chanson imprimée qui, déjà, empiétait sur son domaine. La longueur des strophes—de cinq, six ou huit vers—caractérise une composition écrite, tandis que deux ou trois vers constituent d'ordinaire le couplet des plus anciennes. D'ailleurs on remarque ici l'enjambement des rimes féminines, aux premier et quatrième vers; et l'accouplement intérieur, aux deuxième et troisième vers, de rimes masculines. Ce trait était alors une innovation due à l'écriture; l'œil du lecteur sait mieux les reconnaître que l'oreille de l'auditeur. Puis à la fin de chaque strophe, la rime fait écho dans un autre accouplement: *cœur, couleur; matin, rien; écu, foutu.* Encore ces rimes pauvres se rapprochent-elles plutôt de l'assonance des chants oraux qui n'avaient pas encore adopté le jeu de sonorités plus compliquées.

L'habit de plumes est ici un échantillon entre des milliers de chansons que les émigrés du XVIIe siècle ont apportées avec eux en Nouvelle-France

et que leurs descendants ont depuis conservées. Les paysans du Nivernais, en France, n'ont pas oublié cette chanson, puisque le folkloriste Achille Millien l'a aussi recueillie parmi eux vers 1900.

A la mort de Millien, les cinq versions de *L'habit de plumes* qu'il avait sauvées de l'oubli, formaient partie de ses dossiers manuscrits déposés à Nevers. M. Delarue, qui fit la classification de cette collection, y ajouta des commentaires et parfois de nouvelles versions, et il publia, en 1933, ses *Renseignements divers sur la correspondance et les manuscrits d'Achille Millien.* Les airs des chansons parurent ensuite avec les textes, sous le titre: Achille Millien—*Littérature orale et traditions du Nivernais . . . ; chants et chansons recueillis et classés; avec les airs notés par J.-G. Pénavaire . . .* tome I, 1906; t. II, 1908; t. III, 1910[1]. *L'habit de plumes* y figure au tome II, p. 299-301.

Les cinq versions nivernaises s'étaient présentées à Millien ou à Delarue, soit au cours de leurs recherches, soit par écrit de la part de correspondants. Et les airs en furent recueillis, probablement à l'oreille, par M. Pénavaire. Plusieurs collaborateurs avaient donc mis la main à cette œuvre, quitte à eux de pratiquer les retouches qu'ils jugeaient désirables, comme c'était naguère l'usage.

Au moins six versions canadiennes de la même pièce ont depuis fait leur entrée dans le répertoire toujours croissant du Musée national du Canada. Ces versions, sauf la dernière, furent notées en sténographie. Les airs de deux d'entre elles ont été enregistrés sur le phonographe. La première version est celle du chanteur Luc April, de Notre-Dame-du-Portage (Temiscouata), recueillie en 1918 (mélodie ici reproduite). Deux autres viennent de Joseph Gagnon, de Saint-Pierre, et de France Pouliot, de Saint-Laurent (île d'Orléans près de Québec). La quatrième et la cinquième sont de Joseph et de Johnny Thérien, de la Gaspésie (mélodie reproduite). Une sixième a été communiquée par Gustave Labbé, des Cantons de l'Est (Québec)[2].

Même si la contrepartie française de *L'habit de plumes* n'était pas connue, on saurait que cette chanson ne peut pas être de source canadienne. Les faiseurs de dits au Nouveau Monde ne revêtaient pas le maillot emplumé de leurs devanciers, et l'art des jongleurs n'a jamais dans sa plénitude traversé les mers avec les anciens colons. Mais au moins les chanteurs, en Amérique française, imitaient-ils leurs prototypes en des improvisations qui ne manquent pas de franche allure, ni de verve gauloise. Mais là où ils ont excellé jusqu'à nos jours, c'est dans la fidélité de leur mémoire et dans la richesse inouïe de leur répertoire traditionnel.

Une fois recueillie, une chanson comme *L'habit de plumes* est conservée dans les archives folkloriques; elle forme partie de vastes collections sujettes au classement, à l'étude, à l'analyse et peut-être à la publication. Son entité est double, puisqu'elle consiste en une mélodie et un texte. Les airs et les

---

[1] Arnold Van Gennep, *Manuel de Folklore français contemporain,* tome IV, p. 798-800.

[2] *Voir* Luc Lacourcière, «Chansons de travestis», «L'Habit de plumes» et «L'Habit de papier», dans *Les Archives de Folklore,* nº 4, p. 87-93.

paroles ne sont d'ailleurs pas nécessairement du même âge. En France plus encore qu'au Canada, les airs malléables et instables se sont souvent rajeunis —ont souvent dégénéré—sur les lèvres de qui le veut bien. Pour un nouvel usage, on composait une mélodie appropriée. Ainsi les airs recueillis sur le Saint-Laurent sont différents. Mais le premier, celui d'April, est de vieille lignée, dans le mode de *la* dit éolien. Il est apparenté à la deuxième mélodie nivernaise de Millien. En transcrivant les airs, on doit rendre fidèlement leur individualité et reproduire les idiosyncrasies des chanteurs, cependant que les textes, eux, s'acheminent vers une version critique accompagnée, en notes, de toutes les variantes fragmentaires. La complexité de ce travail en rend la publication intégrale très onéreuse, sinon prohibitive, et impose d'ordinaire au folkloriste des simplifications qu'exige l'éditeur, qui penche toujours du côté du lecteur.

Ainsi, à titre d'exemple, voici la plupart des variantes dans les versions canadiennes de *L'habit de plumes.* Dans la première strophe, un chanteur dit: «Je m'ai habillé en plumes», plutôt que «Je me suis habillé», comme la majorité. Les uns chantent: «Pour passer ma vie à chanter»; les autres: «Pour gagner ma vie . . . » A la deuxième, l'un des chanteurs dit: «Un jour, me promenant dans mon chemin»; un autre: « . . . M'en allant en ville»; un troisième: «M'y promenant dedans la ville». Dans la troisième: «Couché tard, levé matin, Je vous le nourrirais qu'il vous en coûterait rien»; ou bien: «En couchant tard et levant matin, On boit du vin. Ça coûte rien». La quatrième strophe présente moins de divergences, mais on y trouve: «Me promenant dans ces plaines», au lieu de «M'y promenant au vert bocage», ou «M'y promenant le long du rivage». Aussi l'on chante: «J'aurais donné cent écus Que mon habit de plumes aurait disparu»; ou bien: «aurait été perdu», «vint été perdu», ou «eût 'té foutu».

Si le jongleur, dans *L'habit de plumes,* a attiré sur lui-même l'attention de ses auditeurs, il ne se permettra plus cette licence. Toujours il demeure anonyme et impersonnel, comme le sculpteur d'antan dans les temples gothiques. L'un et l'autre se perdent dans la foule de leurs pareils qui n'a jamais connu l'individualisme. De là est venue l'impression erronée de notre temps, que leur œuvre est en quelque sorte collective. On a à tort prétendu qu'elle serait le fruit de multiples retouches successives, au cours du temps, s'acheminant en progression ascendante vers une perfection tardive, le point de départ restant lointain, amorphe et nébuleux.

Nos 2515, 2516

15 M. et Mme Johnny Thérrien, La Tourelle, Gaspé

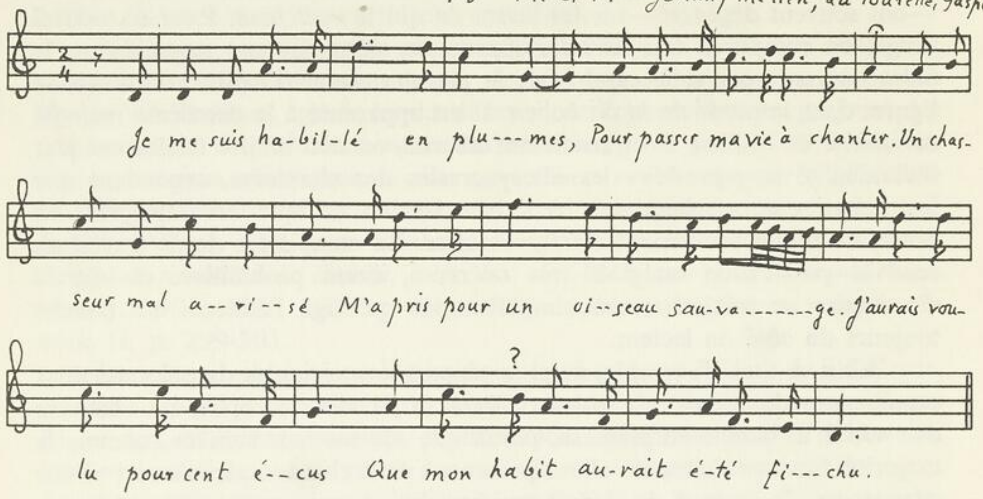

Gailonla, gai le rosier

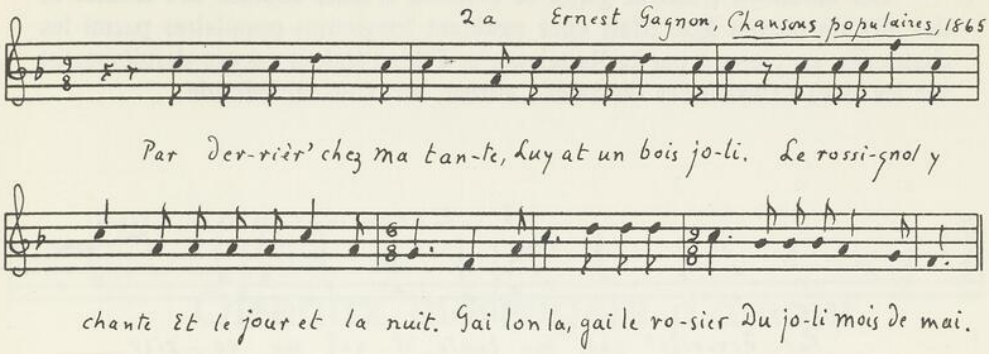

Par derrièr' chez ma tante, luy at un bois joli.
Le rossignol y chante et le jour et la nuit.

Gailonla, gai le rosier
Du joli mois de mai.

Le rossignol y chante et le jour et la nuit.
Il chante pour ces belles qui n'ont pas de mari.

Il ne chante pas pour moi, car j'en ai un gentil.
Il n'est point dans la danse, il est bien loin d'ici.

Il est dans la Hollande, les Hollandais l'ont pris.
—Que donneriez-vous, belle, qui l'amèn'rait ici?

—Je donnerais Versailles, Paris et Saint-Denis,
Et la claire fontaine de mon jardin joli.

Cette chanson, avec son vrai titre *Le rossignol y chante,* est ici consacrée à la mémoire d'Ernest Gagnon, notre devancier en chansons folkloriques. Elle est tirée de son recueil *Chansons populaires du Canada,* publié à Québec, en 1865. Elle remonte, d'après lui, à la Saintonge et au Bas-Poitou, qui fournirent beaucoup de colons au Canada, surtout de 1640 à 1680. Une autre version de cette chanson, une des plus populaires au Canada, avait été recueillie en manuscrit par Edward Ermatinger, au moins trente ans auparavant (vers 1830) des voyageurs canadiens en Oregon. (Voir *The Journal of American Folklore,* n° 264, avril-juin 1954, p. 160.)

Les chansons où le rossignol se fait messager des amoureux sont parmi les plus belles de tout le répertoire. Elles sont traditionnelles et relativement anciennes. Le rossignol lui-même n'existe pas au Nouveau Monde. Elles se sont donc inspirées de son merveilleux chant, dans les provinces mêmes de

la vieille France où les jongleurs interprétaient ou renouvelaient leurs mélodies parallèlement aux troubadours, les premiers appartenant à la classe illettrée, et les seconds, à celle des littérateurs d'antan.

Ces chansons d'amour gentil se colorent à leurs sources des thèmes et des airs du moyen âge. Mais elles restèrent longtemps populaires parmi les chanteurs, en passant par la Renaissance. Elles l'étaient encore dernièrement sur les rives fleurdelisées du Saint-Laurent, au Nouveau Monde.

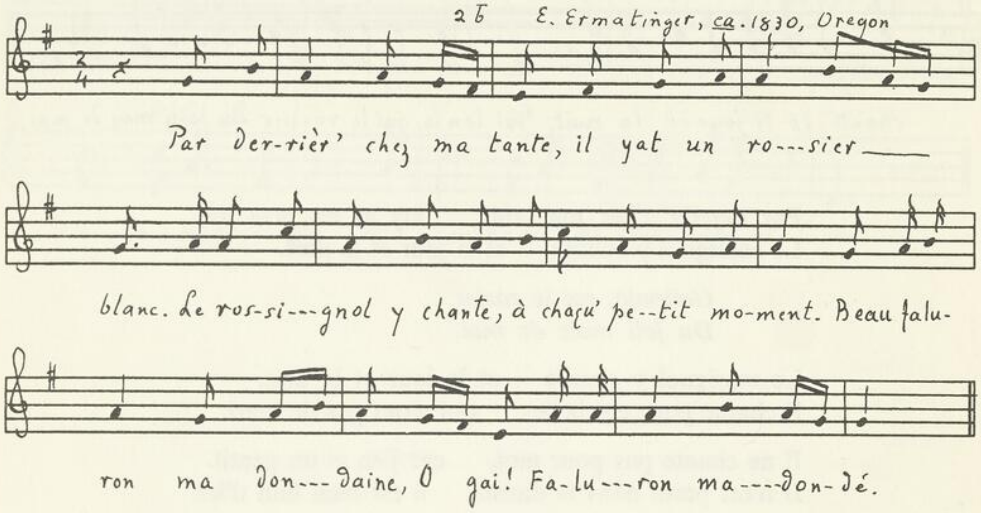

Oiseaux messagers d'amour

Rossignolet du bois joli

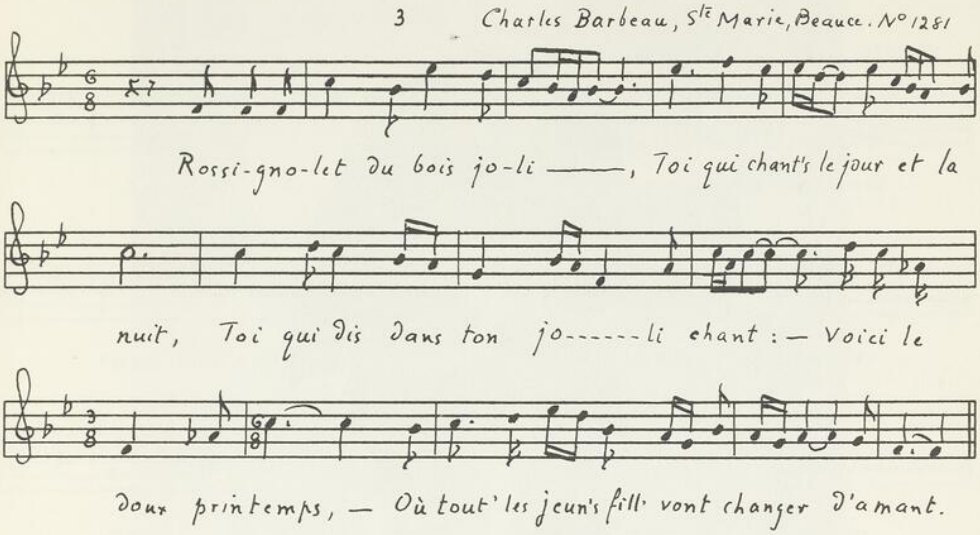

Texte critique

Rossignolet du bois joli,
Toi qui chant's le jour et la nuit,
Toi qui dis, dans ton joli chant:
«Voici le doux printemps,
Où tout's les jeun's fill's vont changer d'amant.

—Changera d'amant qui voudra;
Pour moi, je ne changerai pas.
J'en ai un qui est si charmant,
Je l'aime si tendrement!
Non, non, je ne veux pas changer d'amant.

—Allons, amant, nous promener,
Dans les jardins accoutumés.
Nous cueillerons le romarin,
Les roses et les jasmins,
Sans arrêter, du soir jusqu'au matin.

La mélodie ici reproduite est celle de Charles Barbeau, de Sainte-Marie (Beauce) (Phono, 1281). Le texte est tiré de quatre versions recueillies aux environs de Québec et en Cadie. (Voir *Romancero du Canada,* p. 215-217.)

3427

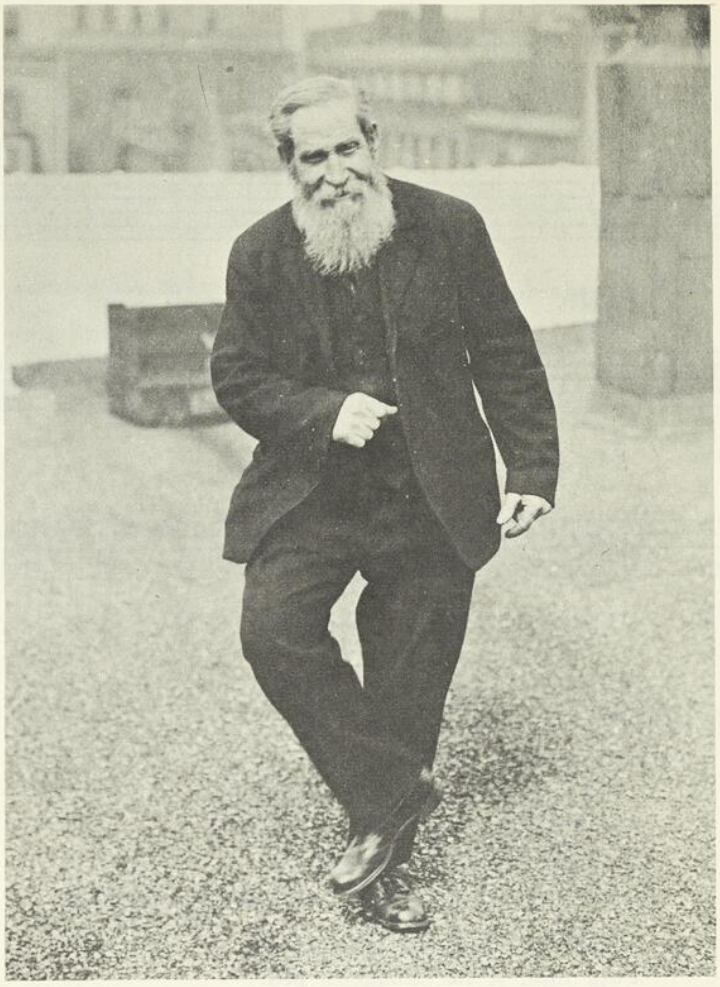

LE VIEUX ISAÏE LEROUX, DANSEUR

Rossignol du vert bocage

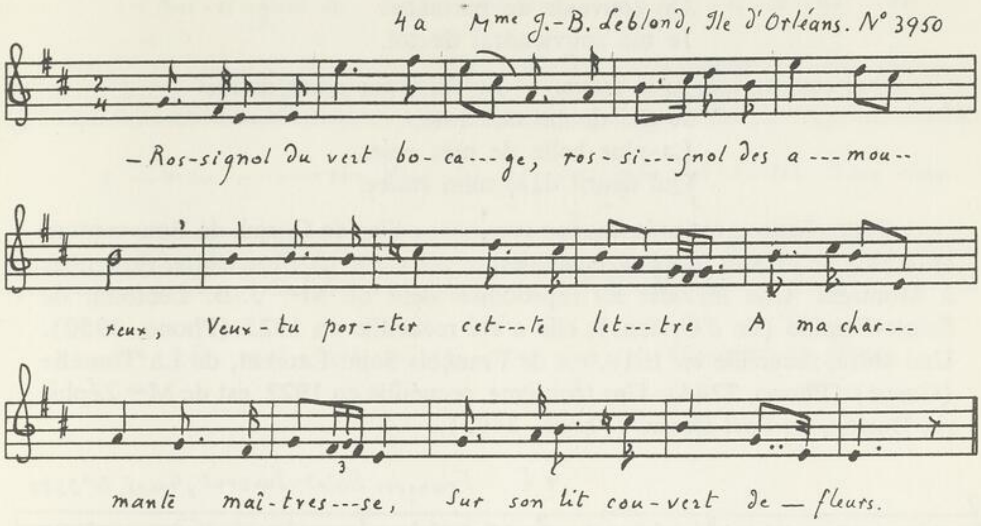

Texte critique

—Rossignol du vert bocage, rossignol des amoureux,
Veux-tu porter cette lettre
A ma charmante maîtresse,
Sur son lit couvert de fleurs.

Rossignol prend sa volée, au château d'amour s'en va,
Se pose sur la fenêtre,
Compose un' chanson nouvelle.
La belle se réveilla.

—Quell's sont ces méchantes langues qui font sur moi des chansons?
—Ce sont vos amants, la belle,
Que vous croyez si fidèles,
Sur vous compos'nt des fredons.

—Laisse parler, laisse dire, laisse chanter qui voudra!
En dépit de jalousie,
J'aimerai, toute ma vie,
J'aimerai qui m'aimera.

(Autres couplets qui ont été tirés d'une autre composition, mais qui depuis longtemps forment partie de cette chanson.)

—Je m'en vas partir dimanche je n'apporte rien de toi.
Donne-moi pour assurance
Un souvenir de partance.
Je me souviendrai de toi.

—Que veux-tu que je te donne, ne t'ai-j' pas assez donné?
Je t'ai donné une rose,
La plus belle de mes roses,
Qui fleurit dans mon rosier.

Cette chanson est tirée de cinq versions: celles de Gaspé, de Bonaventure et de l'île d'Orléans, que j'ai recueillies, et deux d'E.-Z. Massicotte, recueillies à Montréal. Une mélodie ici reproduite vient de M^me^ J.-B. Leblond, de Sainte-Famille (île d'Orléans); elle a été recueillie en 1925 (Phono, 3950). Une autre, recueillie en 1918, est de François Saint-Laurent, de La Tourelle (Gaspé) (Phono, 2244). Une troisième, recueillie en 1922, est de M^me^ Zéphirin Dorion, de Port-Daniel (Phono, 3492).

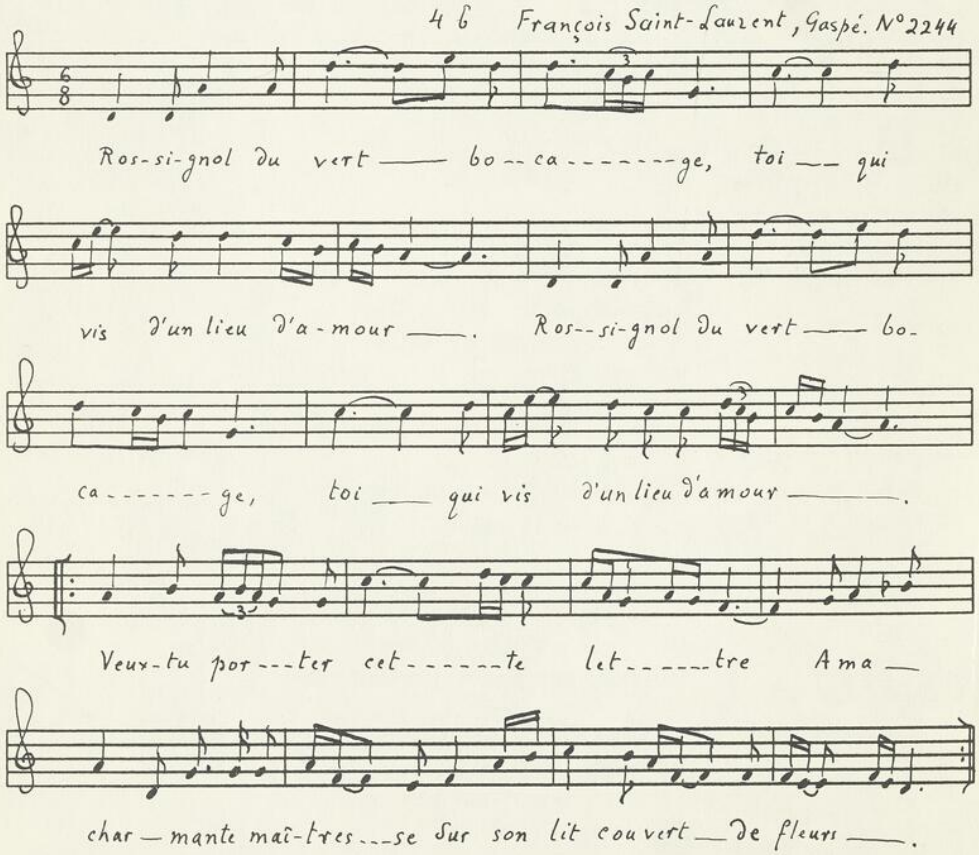

4c Mme Zéphirin Dorion, Port-Daniel. N° 3492

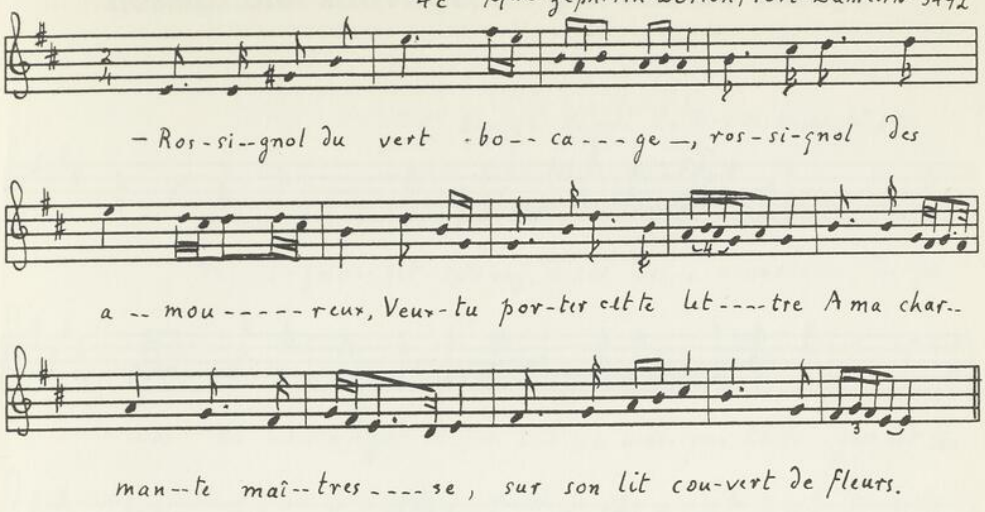

Rossignolet sauvage, toi qui vas au village

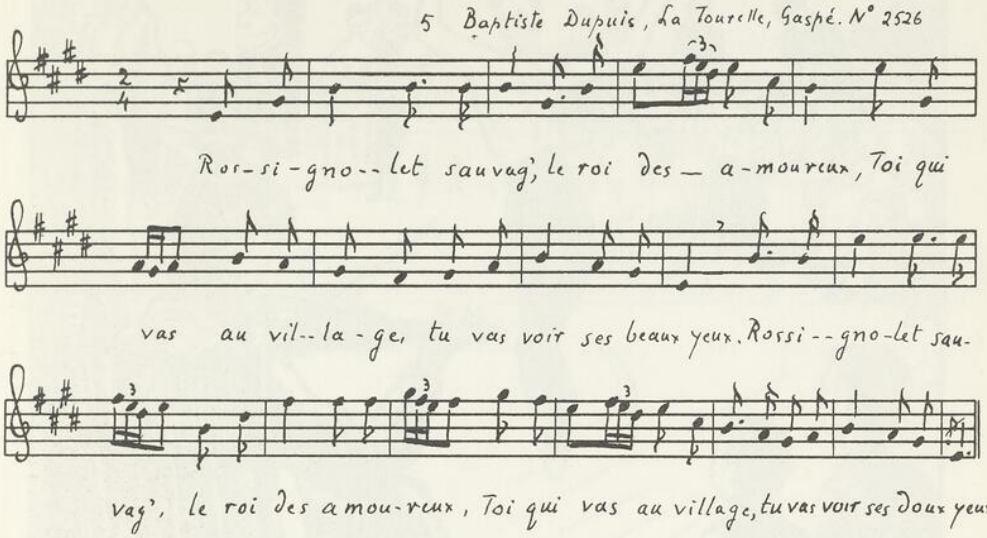

Rossignolet sauvage, le roi des amoureux,
Toi qui vas au village, tu vas voir ses beaux yeux. (*bis*)

Porte-lui cette lettr'; mes amours remets-lui;
Puis reviens à tire d'aile, consoler mon ennui.

L'oiseau prit cette lettr', tout droit s'est envolé;
Au logis de la belle, il s'y est reposé.

En lisant l'écritur', la belle trouv' pour certain
Qu'un galant lui conseille de s'enfuir du couvent.

A la porte-cochèr', en retournant la clef,
Ell' reste fort surprise d'y voir son bien-aimé.

La bell' fondait en larm's; dans ses bras a tombé.
Il lui dit:—Ô m'amie, toujours je t'aimerai!

La seule version jusqu'ici connue au Canada et en France de cette belle chanson vient de Baptiste Dupuis, de La Tourelle (Gaspé); elle a été recueillie en 1918 (Phono, 2526). (Voir *Romancero du Canada,* p. 223-224.)

LE BEAU DANSEUR

par George Pepper

Le roi des amoureux

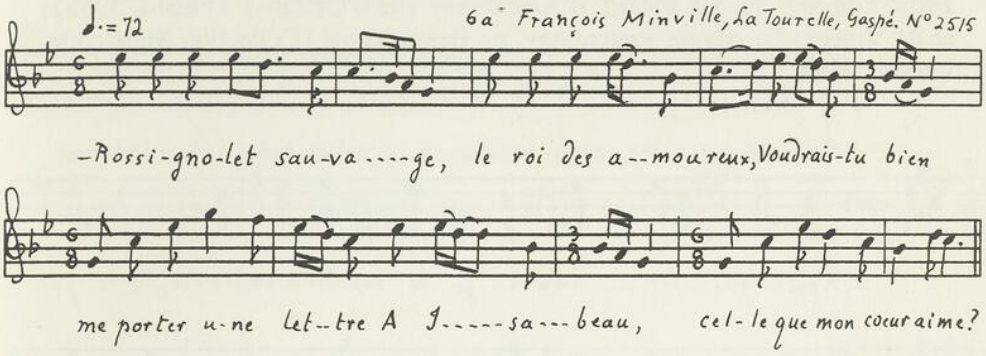

Texte critique

—Rossignolet sauvage, le roi des amoureux,
Voudrais-tu bien me porter une lettre
A Isabeau, celle que mon cœur aime.

—Celle que ton cœur aime, je ne la connais pas.
—Tu voleras de bocage en bocage;
Tu trouveras ma bergère à l'ombrage.

—Bonjour, bonjour, la belle, le bonjour est pour toi!
Chère Isabeau, votre amant est en peine.
Aimez-le donc tout autant qu'il vous aime.

—L'aimer autant qu'il m'aime, non non, je ne veux pas!
De trop aimer, ce n'est point là l'usage;
De l'épouser je n'ai pas l'avantage.

—Les garçons sont fidèles, les fill's ne le sont pas:
Ell's viv'nt toujours dans la même espérance
De s'en aller dans la ville de France.

—Dans la ville de France, non non, je n'irai pas!
Je n'y ai pas de parrain ni marraine,
Pour y conter mes chagrins et mes peines.

—Du chagrin, de la peine, non, tu n'en auras pas;
Mais promets-moi la foi du mariage.
Ça ira bien dans ton petit ménage.

Quatorze versions de cette chanson ont été recueillies sur le parcours du Saint-Laurent depuis Beauharnois jusqu'à Gaspé et à Port-Daniel, sur la Baie-de-Chaleur. (Voir *Romancero du Canada,* p. 225-228.) Les mélodies ici reproduites sont celles de François Minville, de La Tourelle (Gaspé) (Phono, 2515); d'Ovide Soucy, de Saint-Antonin (Temiscouata) (Phono, 1903); de M^me^ Joseph Picard, d'Argentenay (île d'Orléans) (Phono, 3965); et de Vincent-Ferrier de Repentigny, de Beauharnois (Collection Massicotte, Phono, 965).

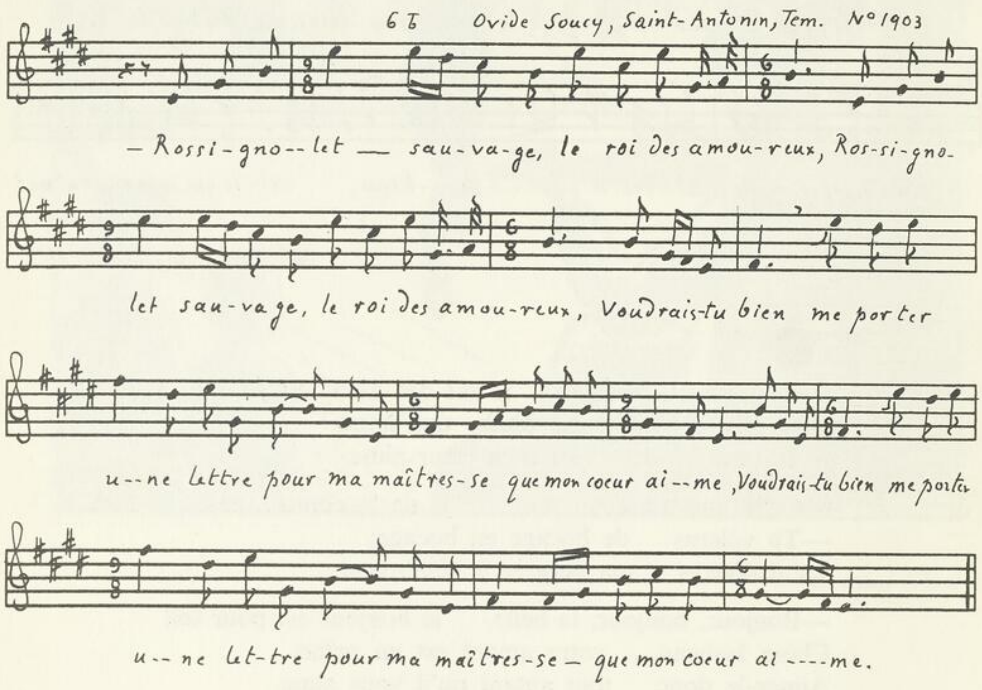

6 c Mme Joseph Picard, Argentenay, Ile d'Orléans. N° 3965

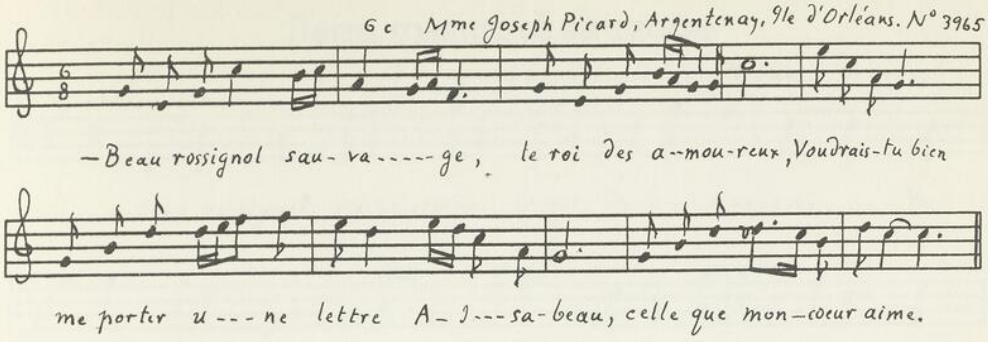

6 d V.-F. de Repentigny, Beauharnois, N° 965

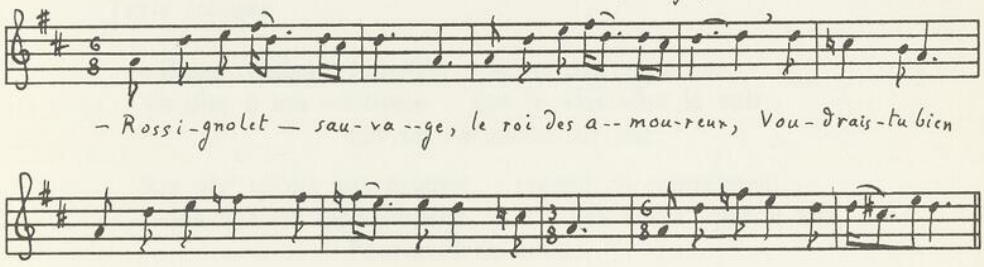

Beau rossignol sauvage

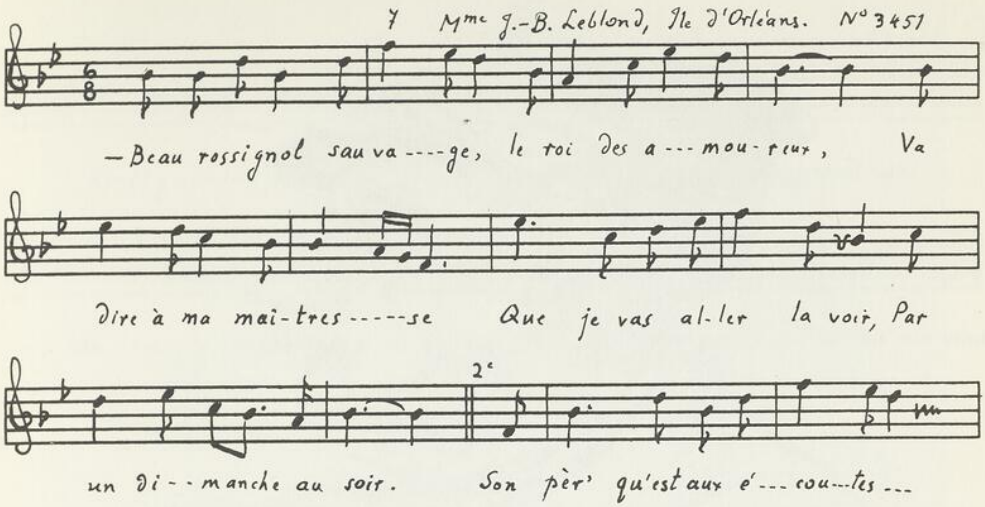

Texte critique

—Beau rossignol sauvage, le roi des amoureux,
Va dire à ma maîtresse que je vais aller la voir,
Par un dimanche au soir.

Son pèr' qu'est aux écoutes entend ce compliment.
—Ma fille est trop jeunette, n'a pas encor' quinze ans,
Pour avoir un amant.

Ah! que faut-il donc faire pour avoir un amant?
—Faut quitter père et mère, frères, sœurs et parents.
Faut suivre son amant.

—Beau passeur de rivière, veux-tu me passer l'eau,
Me passer la rivière, bien vite et promptement;
Pour moi et mon galant?

—Pour passer la rivière, belle, il vous faut de l'or;
Il faut de l'or, la belle, de l'or et de l'argent,
Pour passer promptement.

Quand elle fut embarquée, ell' se mit à chanter:
—Adieu, père, adieu, mère, frères, sœurs et amis!
Pour moi, j'ai mon mari!

Cette chanson est une chanson de mariage. Nous en avons deux versions, une recueillie par E.-Z. Massicotte, de M. Legault, de Montréal; l'autre, par moi-même, de Mme Jean-Baptiste Leblond, de Sainte-Famille (île d'Orléans) (Phono, 3451).

PHILIAS BÉDARD, CHANTEUR; SA SIGNATURE

par Arthur Lismer

Rossignolet des bois

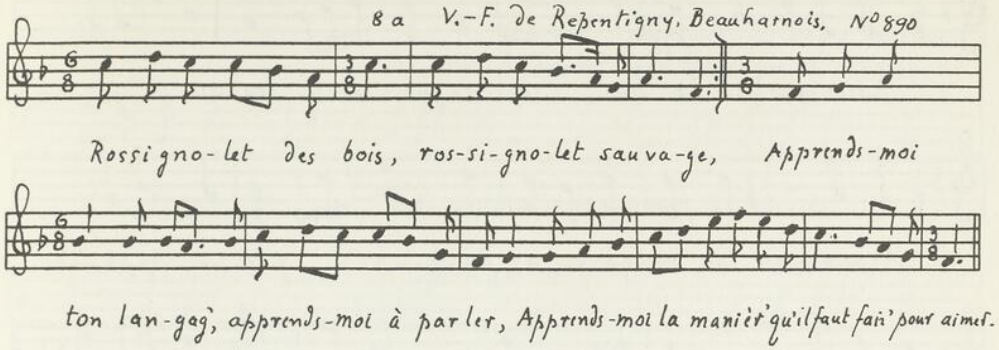

Texte critique

—Rossignolet des bois, rossignolet sauvage, (*bis*)
Apprends-moi ton langage, apprends-moi à parler,
Apprends-moi la manière qu'il faut fair' pour aimer,
la manière qu'il faut fair' pour aimer.

—La manièr' pour aimer, je m'en vas te le dire: (*bis*)
Pour aimer un' bergère, faut lui parler souvent,
Lui disant: —Chère belle, vous faudrait un amant . . .

«Vous faudrait un amant qui cueillerait les roses,
Les roses qui fleurissent dedans votre jardin.
Permettez-moi, la belle, d'y revenir demain.

—Non, je ne permets pas que l'on cueille mes roses,
Sans m'apporter la lune et le soleil dans la main.
Galant, veuillez m'en croire, suivez votre chemin!

—Comment voulez-vous donc que je vous les apporte?
La lune est trop haute, le soleil trop brillant!
Soyez plus indulgente, prenez-moi pour amant.

Cette chanson est représentée dans nos premières collections (1917-1925) par cinq versions, depuis Beauharnois jusqu'à Gaspé. Les mélodies ici reproduites sont de Vincent-Ferrier de Repentigny, de Beauharnois (Collection Massicotte, Phono, 890); de M^me^ J.-B. Leblond, de Sainte-Famille (île d'Orléans) (Phono, 3928); et de François Saint-Laurent, de La Tourelle (Gaspé) (Phono, 2169). (Voir *Romancero du Canada,* p. 219-222.)

8 b Mme J.-B. Leblond, Ile d'Orléans. No 3928

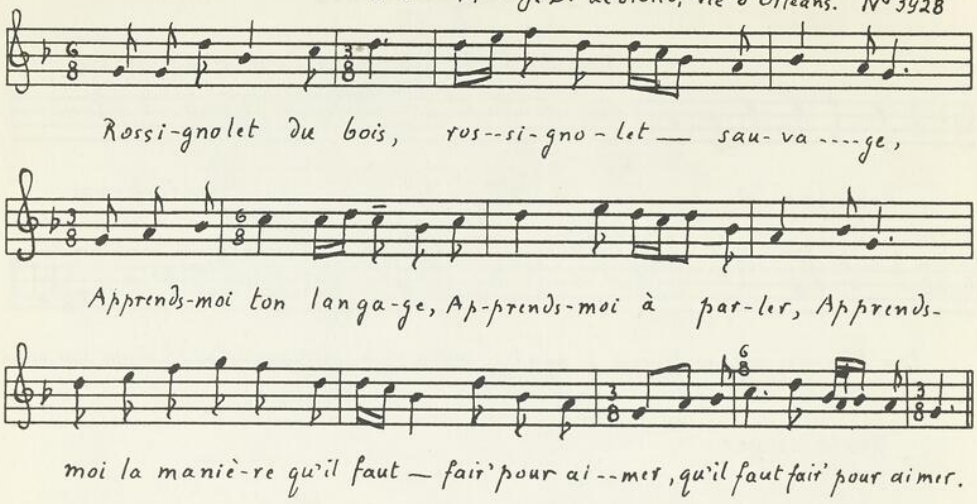

8 c François Saint-Laurent, Gaspé. No 2169

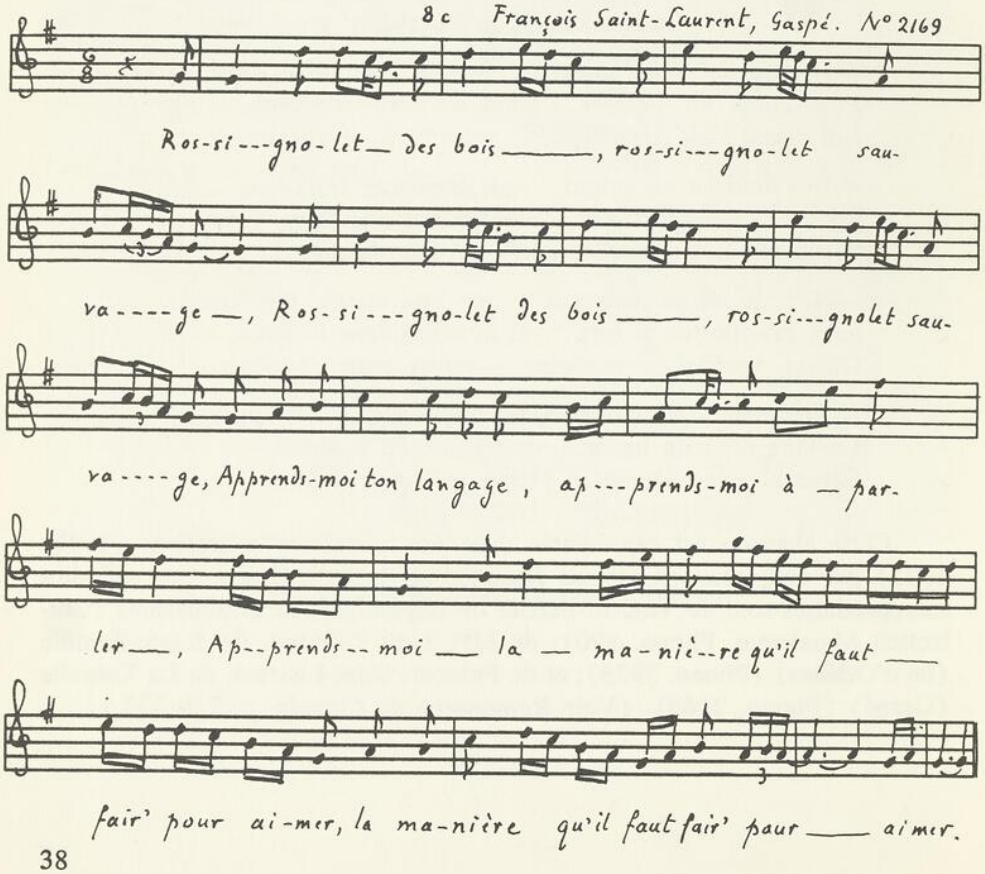

Charmant rossignol

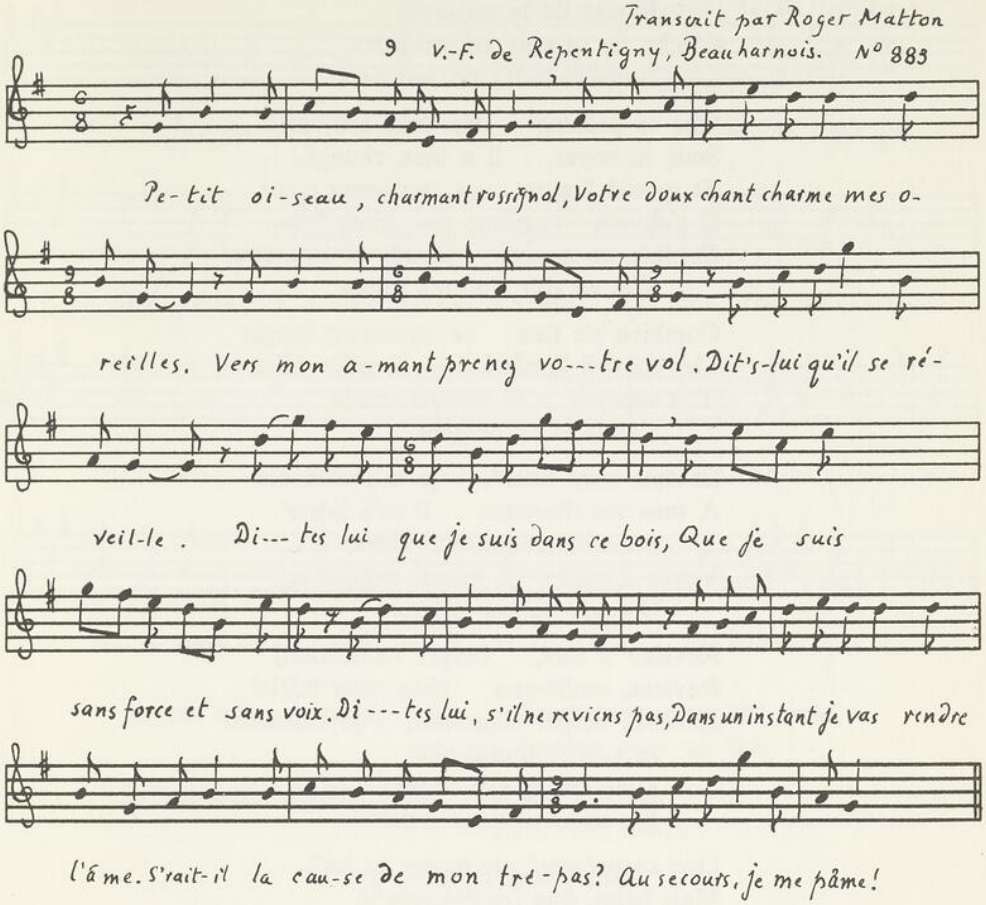

Texte critique

Petit oiseau, charmant rossignol
Votre doux chant charme mes oreilles.
Vers mon amant prenez votre vol.
Dit's lui qu'il se réveille,
Dites-lui que je suis dans ce bois,
Que je suis sans force et sans voix.
Dites-lui, s'il ne revient pas,
Dans un instant je vas rendre l'âme.
S'rait-il la cause de mon trépas?
Au secours, je me pâme!

Combien de fois cet ingrat berger
Ne m'a-t-il pas em'né' sur l'herbette,
Assis à l'ombr' d'un blanc rosier,
Jouant de la musette.
L'écho de sa voix retentissait
Jusqu'au fond de nos bois.

Que sa présenc' me dure toujours!
Sous le noyer, il a bien changé.
Et quand l'ingrat a reçu mon cœur,
Il s'envola comme une hirondelle.
Comme un amant perfide et trompeur
S'en va voir d'autres belles.

Combien de fois ce charmant berger
Chercha-t-il l'occasion de m'y plaire.
Il m'appelait sa tendre amitié,
S'amie et sa bergère.

Et moi, trop bonn', je m'abandonne
A tous ses discours. Il m'a laissé'
Pour en aimer une autre.
Voyez à quoi je m'suis exposé'
D'aimer ce bel apôtre!

Reviens à moi, berger inconstant!
Reviens, rends-moi mon cœur fidèle!
Reviens, berger charmant, je t'attends!
Je suis ta tourterelle!
Tant loin que je le vois
Il s'en vient droit à moi.

Que sa présenc' me cause de joi'!
Mais hélas, que j'ai été cruelle
De t'avoir accusé à tort,
Lorsque tu m'es resté fidèle.

Pour la rédaction d'un texte moyen, j'ai consulté quatre versions assez disparates de cette chanson décadente, qui n'est pas ancienne. La longueur de ses couplets et le croisement de ses rimes en sont la preuve indiscutable. Ces versions qui viennent de régions éloignées les unes des autres sont de Vincent-Ferrier de Repentigny, de Saint-Timothée (Beauharnois) (Collection Massicotte. La mélodie reproduite ici a été transcrite par Roger Matton—Phono, 883); de M^me^ Alice Asselin, de Saint-François (île d'Orléans), recueillie en 1925; de François Saint-Laurent, de La Tourelle (Gaspé), recueillie en 1918. Ce dernier l'avait apprise de Jos. Dinelle, joueur d'accordéon qui restait à Montréal vers 1890 (Phono, 2149). La quatrième est de M^me^ Veuve Cyr, une Cadienne de Cowley (Alberta).

Au bois du rossignolet

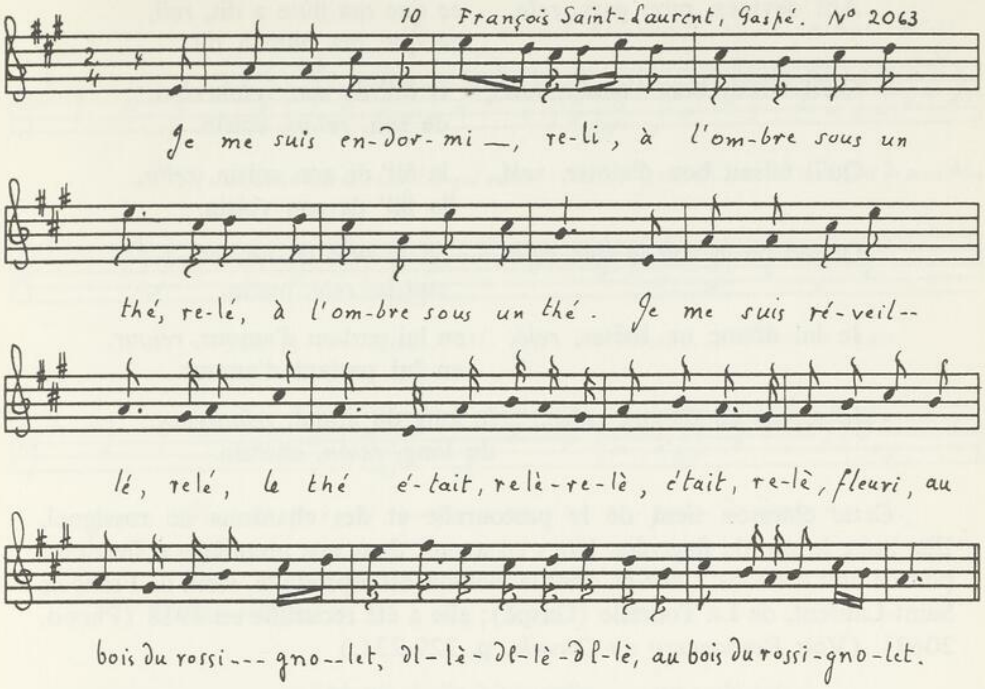

Je me suis endormi, *reli,* à l'ombre sous un thé, *relé,*
à l'ombre sous un thé.

Je me suis réveillé, *relé,* le thé, *relé relé*
était, *relè,* fleuri.

Au bois du rossignolet
dl-lè-dl-lè-dl-lè
Au bois du rossignolet.

Je me suis réveillé, *relé,* le thé était fleuri, *reli,*
le thé était fleuri.

J'ai pris mon p'tit couteau, *relo,* la branch' je l'ai, *relérelé,*
je l'ai, *relé,* coupé'.

J'ai pris mon p'tit couteau, *relo,* la branch' je l'ai coupé' *relé,*
la branch' je l'ai coupé'.

J'en ai fait une flûte, *relut,* un beau sifflet, *relèrelè,*
un beau sifflet chantant.

Je m'en vais en sifflant, *relan,* le long du grand chemin, *relin,*
le long du grand chemin.

Ah! devinez, mon gars, *rela,* ce que ma flû, *relurelu,*
ma flû, *relut,* a dit.

Ah! devinez, mon gars, *rela,* ce que ma flûte a dit, *reli,*
ce que ma flûte a dit:

Qu'il faisait bon d'aimer, *relé,* la fill' de son, *relonrelon,*
de son, *relon,* voisin.

Qu'il faisait bon d'aimer, *relé,* la fill' de son voisin, *relin,*
la fill' de son voisin.

Quand on la voit le soir, *relèr,* on la voit le, *relèrelè,*
voit le, *relè,* matin.

Je lui donne un baiser, *relé,* en lui parlant d'amour, *relour,*
en lui parlant d'amour.

Je repars en flûtant, *relan,* le long du grand, *relanrelan,*
du long, *relon,* chemin.

Cette chanson tient de la pastourelle et des chansons de rossignol. Elle imite le son du flageolet. Nous en avons, dans nos premières collections, plus de huit versions. Celle-ci, dont la mélodie est reproduite, vient de François Saint-Laurent, de La Tourelle (Gaspé); elle a été recueillie en 1918 (Phono, 2063). (Voir *Romancero du Canada,* p. 229-231.)

Ah! toi, belle hirondelle

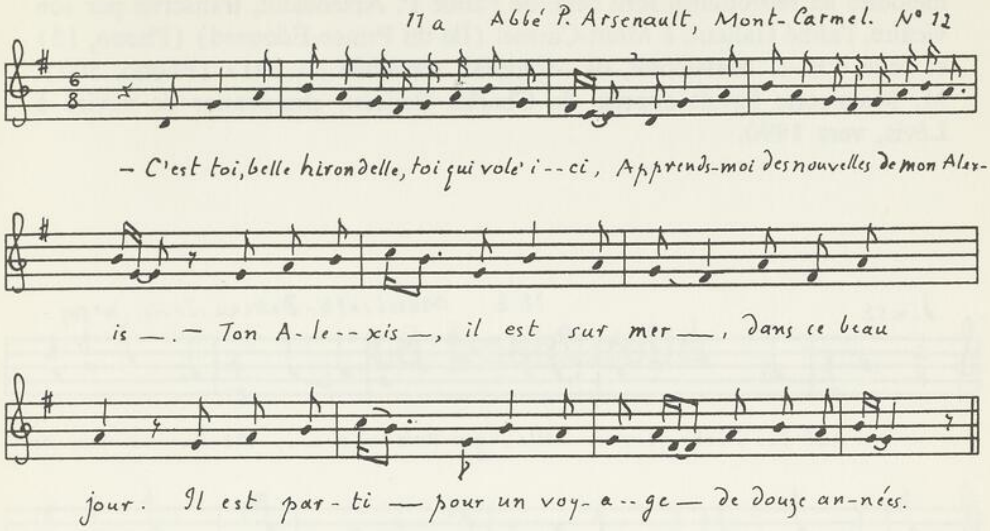

Texte critique

—Ah! toi, belle hirondelle, qui vole ici,
As-tu vu, dans ces îles, mon Alexis?
Va-t'en lui parler à l'oreille de mes amours;
Je resterai sage et fidèle pour son retour.

L'oiseau qu'est tout aimable, prit sa volé';
Dans son léger plumage s'en est allé,
Traversant les mers et les terres sans s'y lasser,
Tout droit sur le mât du navire s'est reposé.

L'aperçoit dans la hune du bâtiment.
Alexis se lamente en le voyant.
—Ne pleure pas, amant fidèle, écoute-moi!
J'ai des compliments de ta belle qui sont pour toi.

L'amant, plein de surprise, l'entend parler,
Reçoit bonnes nouvelles, l'a salué:
—Ell' t'a donné son cœur en gage et ses amours.
Ell' restera sage et fidèle pour ton retour.

Je te salu', la belle, salut à toi!
Ton petit cœur en gage, garde-le moi!
Je suis parti pour un voyage, dans les longs cours.
Je te donn'rai de mes nouvelles, à mon retour.

Le texte critique de cette chanson est tiré de huit versions recueillies depuis Beauharnois jusqu'à l'Île du Prince-Édouard, de 1917 à 1926. Les mélodies ici reproduites sont celle de l'abbé P. Arseneault, transcrite par son vicaire, l'abbé Gallant, à Mont-Carmel (Île du Prince-Édouard) (Phono, 12) et celle d'E.-Z. Massicotte, de Montréal, recueillie en 1917 (Phono, 507). M. Massicotte l'avait apprise de Charles Belleau, charpentier de navire à Lévis, vers 1890.

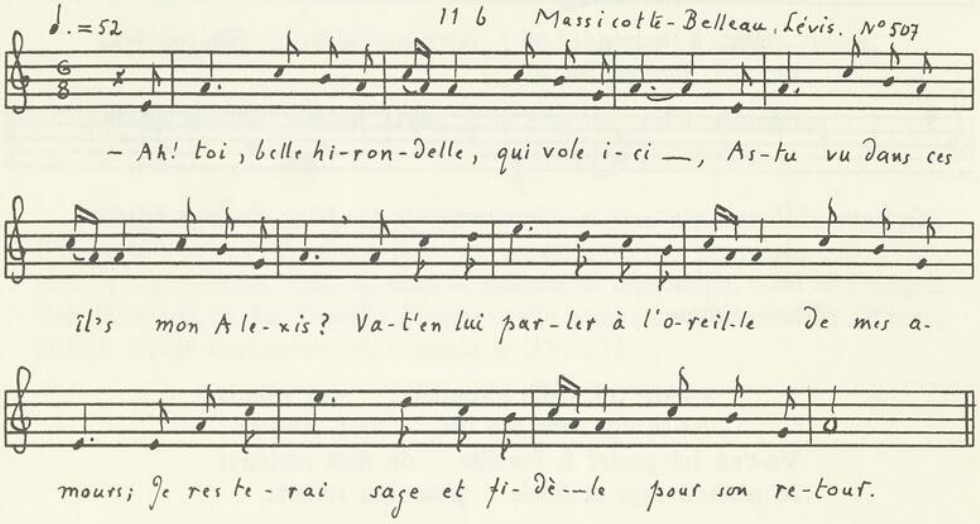

La pastourelle

La pastourelle

La pastourelle, tout comme les chansons du rossignol et de l'alouette, est un genre littéraire exprimant l'amour. Il faut dire que, en tant que genre, elle fut loin de toujours se piquer de naïveté, au cours de sa longue évolution, du XII^e^ au XVIII^e^ siècle. Nous en savons quelque chose! Des savants l'ont étudiée de près, ont discuté ses origines obscures, et ne sont pas toujours tombés d'accord sur la légitimité de sa naissance, dans la littérature du moyen âge. Elle fut même rusée et se montra fort avertie, sinon rouée, pendant les siècles de sa carrière aventureuse dans les verts prés, où elle errait à l'écart des brebis, ou encore le long des rivières où, batelière, elle se laissait caresser par de vieux barons tout en les soulageant à leur insu de leur boursette.

Au XIV^e^ siècle on définissait ainsi la pastourelle: «un poème qui doit traiter de raillerie, pour amuser» (Bartsch, *Chrestomathie,* col. 369). Edgar Piguet, dans son étude *L'Évolution de la Pastourelle, du XII^e^ siècle à nos jours,* remarque que «chaque pastourelle contient une opérette en germe. Adam de la Halle l'a prouvé en dramatisant, dans son *Jeu de Robin et Marion,* les principales variétés du genre.»

Il conclut: «Si l'on met à part le groupe restreint des Pastourelles qui, à l'imitation des Provençaux, traitent uniquement des questions d'amour courtois, on peut dire que la Pastourelle des Trouvères, avec sa joie grossièrement sensuelle, sa verve comique qui s'exerce aux dépens des vilains et des vilaines, est un genre qui vise non plus au divertissement du seul esprit, mais de l'imagination et des sens» (p. 13).

«Dans la Pastourelle provençale (la plus ancienne), ce ne sont pas les faits qui importent, mais les idées. Le thème n'est qu'un prétexte aux jeux de l'esprit. En langue d'oïl, la Pastourelle apparaît vers la fin du XII^e^ siècle. Elle y jouit d'une très grande faveur, et montre un tout autre caractère qu'en Provence. On conçoit le thème de façon objective: la rencontre galante, narrée souvent avec force détails piquants . . . Le poète cherche à donner à sa fiction un air de vérité . . . d'un réalisme de convention» (p. 11).

LES OISEAUX S'ABREUVANT AU CALICE

par François Baillairgé

L'hirondelle messagère des amours

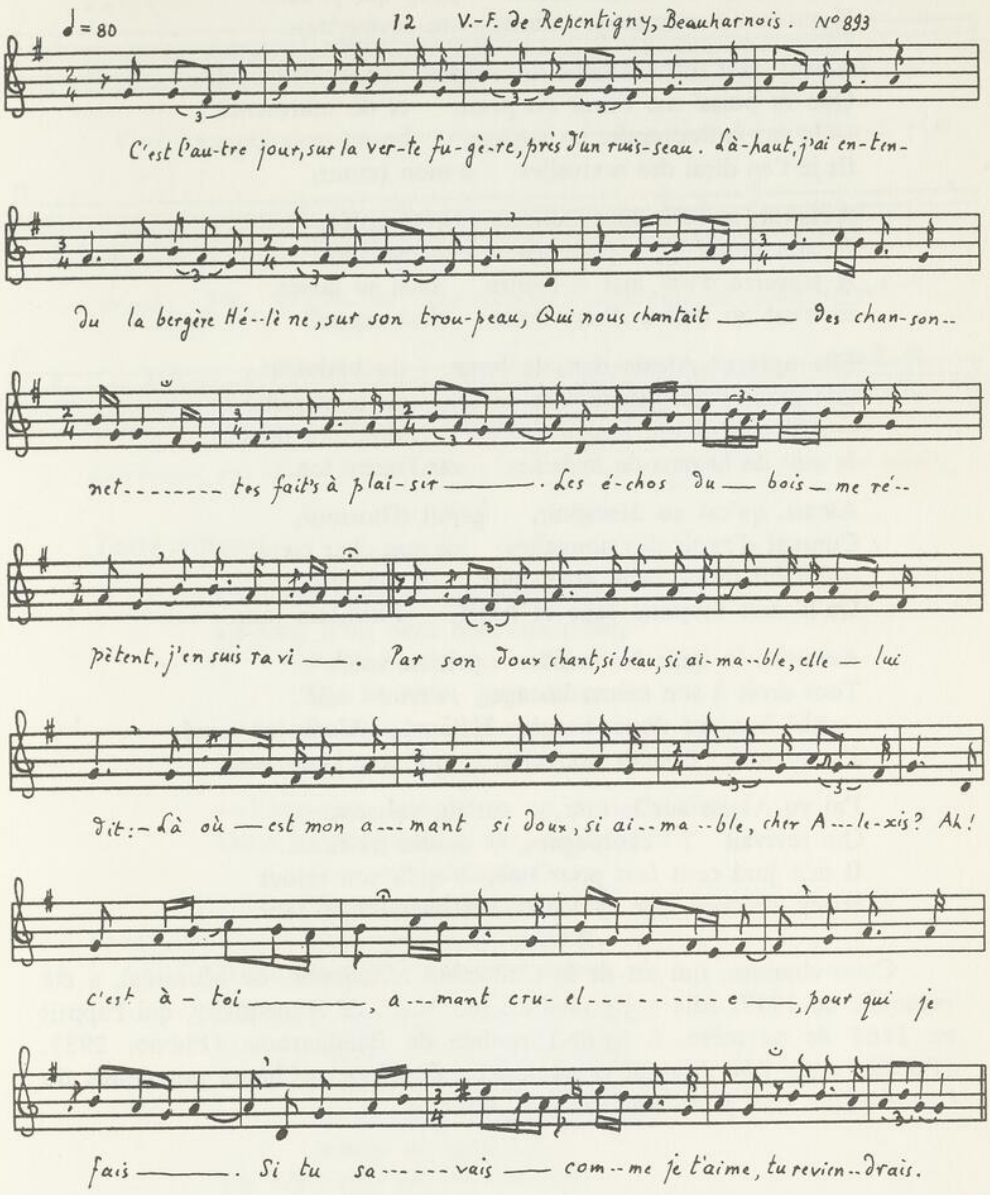

C'est l'autre jour, sur la verte fugère, près d'un ruisseau,
Là-haut, j'ai entendu la bergère Hélène, sur son troupeau,
Qui nous chantait des chansonnettes fait's à plaisir.
Les échos du bois me répètent. J'en suis ravi.

Par son doux chant, si beau, si aimable, elle lui dit:
—Là où est mon amant si doux, si aimable, cher Alexis?
Ah, c'est à toi, amant cruèle pour qui je fais.
Si tu savais comme je t'aime, tu reviendrais.

—Ah! c'est toi, ma belle hirondelle! En voyageant
Que tu puiss' me r'tirer de peine et de tourment?
—Je vas entreprendre un voyage, durant trois jours,
Et je t'en dirai des nouvelles à mon retour.

Aussitôt, la belle hirondelle prit sa volée,
Et son doux, léger plumage s'en est allé.
A traversé d'un' mer à l'autre sans se lasser.
Et c'est au milieu d'une flotte s'est reposé'.

Elle aperçut Alexis dans la hune du bâtiment,
Qui pleure, qui pleure sans cesse, en la voyant.
—Ah! c'est-il toi, amant cruèle? Parle-moi donc!
Je suis de la part de ta belle, sur l'autre ton.

Alexis, qu'est au désespoir, gémit d'horreur,
Content d'avoir des nouvelles de son cher cœur.
—Tu lui diras, belle hirondelle, à ton retour
Qu'll' soit toujours sage et fidèle. J'irai, un jour.

Aussitôt, la belle hirondelle prit sa volé',
Tout droit à son même bocage s'en est allé'.
—Ah! bonjour donc, bergère Hélène! Consolez-vous!
J'ai reçu des bonnes nouvelles qui sont pour vous.

J'ai vu Alexis sur la mer, sur un vaisseau
Qui revivait ? campagnes, dessus les eaux.
Il m'a juré cent fois pour une, qu'à son retour
Soyez toujours sage et fidèle! Il viendra un jour.

Cette chanson, qui est de la Collection Massicotte, de Montréal, a été recueillie en 1917. Elle a été chantée par V.-F. de Repentigny, qui l'apprit en 1868 de sa mère, à Saint-Timothée de Beauharnois (Phono, 893). (Publiée dans *The Journal of American Folklore*: «Chants populaires du Canada», nº 123, janv.-mai 1919, p. 40-42.)

Je te ferai demoiselle

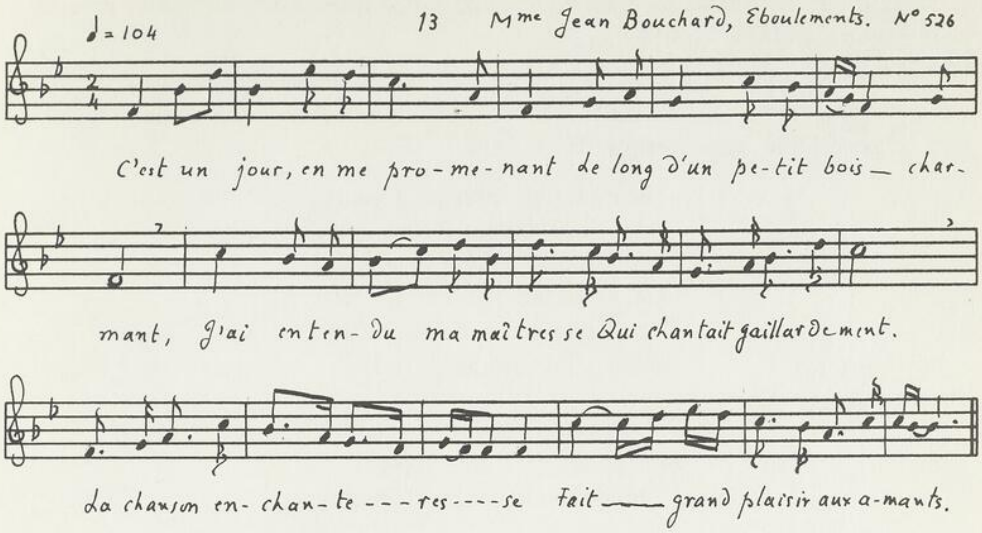

Texte critique

C'est un jour, en me promenant
Le long d'un petit bois charmant,
J'ai entendu ma maîtresse
Qui chantait gaillardement.
Sa chanson enchanteresse
Fait grand plaisir aux amants.

—Viens-t'en, la belle, en mon château,
Dans les bosquets, sur ces coteaux.
Je te ferai demoiselle,
Te donnerai bagues d'or,
Une coiffure en dentelle,
Aussi les clefs de mes trésors.

—Galant, gardez tous vos trésors,
Votre dentelle, vos bagues d'or.
Mieux vaudrait perdre la vie
Qu'abandonner mon troupeau.
Jamais ne ferai folie
De m'en aller sur ces coteaux.

Cette jolie pastourelle de France semble ne s'être conservée qu'au centre du Québec. Les seules versions que j'en connaisse, trois en tout, me viennent de l'île d'Orléans, de la Beauce et de Charlevoix. On n'en trouve aucune trace dans les autres parties du Canada et dans les recueils d'outre-mer.

La version ici reproduite est celle que me chanta M^me^ Jean Bouchard, des Éboulements. Sa mélodie est gracieuse et ailée. Elle illustre bien les grâces d'un des genres les plus anciens de notre littérature chantée et encore en vogue dans nos campagnes.

Les versions de l'île d'Orléans et de la Beauce se prolongent chacune d'un couplet additionnel, différent l'un de l'autre. Dans celle de la Beauce, le galant plaide ainsi auprès de la belle:

—Marguerite, mon petit cœur,
Donne-moi quelque faveur;
Donne-moi quelque avantage,
Que je puisse me fier à toi!
Donne-moi quelqu'assurance!
Je me souviendrai de toi.

Pour se garer d'un refus, dans la version de l'île d'Orléans,

Son amant 'i a fait présent
D'un bouquet rouge et blanc.

Mais la belle est sage. Sa vertu proteste:

—Je ne ferai jamais la folie
De m'en aller sur ces coteaux.

Voilà ce qu'on appelle une pastourelle «à échec», par opposition à celles, d'une variété plus ancienne, qui se nomment «à succès».

La pastourelle est d'origine provençale; c'est-à-dire qu'elle est du pays par excellence des trouvères méridionaux, qui *écrivaient* leurs poèmes, du XII^e^ au XIV^e^ siècle. Mais ce genre littéraire fut presque aussitôt adopté par les trouvères du Nord. Jeanroy (*Origines,* 24) dit qu'il n'y apparaît pas avant la seconde partie du XII^e^ siècle, et il cite Raimon Vidal de Besaudun à l'effet que l'on faisait plus de pastourelles en France qu'en Provence, «ce qui, à son époque, était parfaitement vrai»; il était lui-même de la première partie du XIII^e^ siècle.

Classique d'abord, elle voyagea du sud au nord, puis elle franchit bientôt les frontières de la France, pour passer comme le gothique à presque toute l'Europe.

«Elle est une chanson dialoguée»—ou *à répons,* comme diraient nos chanteurs—«dans laquelle un galant d'une classe élevée tente, avec ou sans succès, de séduire une bergère.»

C'est là la définition qu'en donne M. Edgar Piguet, dans son excellente étude de *La Pastourelle au Moyen-Âge;* et il ajoute: «Les Troubadours ne nous en ont laissé que peu d'exemples, qui se répartissent sur plus d'un siècle et demi.»

Une controverse intéressante au sujet des origines obscures de la pastourelle est encore à l'ordre du jour parmi les folkloristes, à savoir si son origine est ou populaire ou littéraire.

Gaston Paris, Jeanroy, Pillet et quelques autres admettent son origine populaire. M. Jeanroy dit qu'elle est la «transformation probable d'un vieux genre populaire», qui aurait comme thème essentiel un débat entre deux amoureux et qui aurait subi l'influence d'un autre genre ancien (le *gab*), ou vanterie de chevalier[1].

Mais M. Piguet est d'opinion contraire. Pour lui la pastourelle est un «thème *littéraire* et *aristocratique* devenu *traditionnel* et *populaire* au cours des siècles;» «la Pastourelle populaire est une survivance de la Pastourelle classique du moyen âge, et la tradition n'ajoute aucun nouvel élément à notre thème.» Et il conclut: «Une enquête sommaire dans les chansons populaires des autres pays d'Europe a confirmé ce que M. Jeanroy a établi pour la Pastourelle littéraire, savoir *l'origine française du genre*[2].»

La mélodie ici reproduite est celle de M^me^ Jean Bouchard, des Éboulements village; elle a été recueillie en 1916 (Phono, 526). Le texte critique est tiré de trois versions recueillies, de 1916 à 1925, aux Éboulements, à Sainte-Marie (Beauce) et à l'île d'Orléans.

Ecole Secondaire
Regina Mundi
1050 COTE VERTU
SAINT-LAURENT

[1] *Voir* Edgar Piguet, *Publ. Soc. suisse Trad.*, 19, p. 15.
[2] Cf. *Romancero du Canada*, p. 179-181.

Là-haut sur ces montagnes

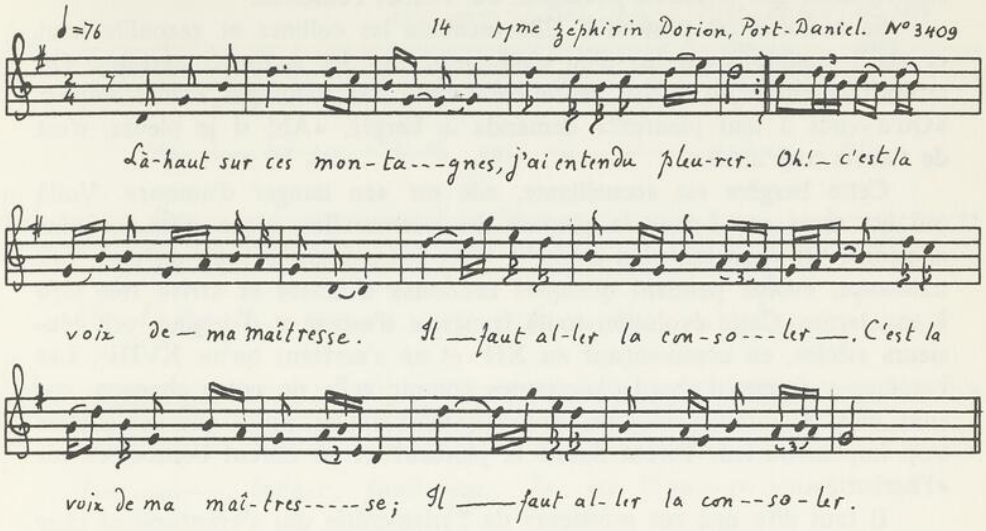

Texte critique

Là-haut sur ces montagnes, j'ai entendu pleurer. (*bis*)
Oh! c'est la voix de ma maîtresse; il faut aller la consoler. (*bis*)
—Qu'avez-vous donc, bergère, qu'a'-vous à tant pleurer?
—Ah! si je pleur', c'est de tendresse: c'est de vous avoir
trop aimé. (*bis*)

—De tant s'aimer, la belle, qui nous empêchera?
Faudrait avoir un cœur de pierre à qui ne vous aimerait pas.
—Les moutons dans ces plaines sont en danger des loups . . .
—Pas plus que vous, belle bergère, vous qui êt's en danger
d'amour.

—Les agneaux vive' à l'herbe, les papillons aux fleurs.

Et toi et moi, jolie bergère, pourquoi n'y vivre qu'en langueur?

Cette tendre pastourelle est aussi bien connue chez nous qu'elle l'est en France. On la retrouve un peu partout, depuis Montréal jusqu'à la Gaspésie, même au delà, chez les Cadiens de la Baie-de-Chaleur et de l'Île du Prince-Édouard. Nous l'avons recueillie en quatorze versions, moi-même et mes collaborateurs: Massicotte, Lambert, Arseneault et le Père Archange. Et de plus, leur nombre s'est de beaucoup accru depuis, dans les collections du Musée national et des Archives de Folklore.

«Elle se chante dans la plupart des provinces françaises», affirme Julien Tiersot. Mais elle est surtout du Midi; la plupart des documents l'attestent.

Ritz dit qu'elle est «très répandue en Savoie»; elle l'est dans le Limousin, le Languedoc et au pied des Alpes. Mais on la retrouve aussi loin, dans le Nord-Ouest, que la Haute-Bretagne, où Tiersot l'entendit.

Sa mélodie est pastorale. Elle escalade les collines et gazouille haut et clair, comme les notes d'un chalumeau sur des sommets agrestes. On croirait entendre un berger sentimental dans des pâturages mélancoliques. «Qu'a'-vous à tant pleurer?» demande le berger. «Ah! si je pleure, c'est de t'avoir trop aimé.»

Cette bergère est accueillante, elle est «en danger d'amour». Voilà qui est assez rare, dans la plupart des pastourelles, si ce n'est les plus anciennes. Il s'agit ici, bien entendu, d'un genre littéraire qui, un jour, prit naissance, évolua pendant quelques centaines d'années et arriva très tard à son terme. Cette évolution toute française d'esprit et d'origine, prit plusieurs siècles, en commençant au XII^{e} et ne s'arrêtant qu'au XVIII^{e}. Les bergères y furent d'abord charmantes comme celle de notre chanson, ensuite elles devinrent rusées ou revêches sinon rouées, après que des galants trop impétueux leur eurent donné la jambette et les eurent bousculées sur «l'herbette».

Il faut dire que ces messieurs de l'aristocratie qui s'aventuraient chez elles finirent par prêter au ridicule. Ils étaient vieux, perclus et souvent bornés; la boursette dans laquelle ils faisaient sonner les louis d'or était le seul enjeu dont ils pouvaient se vanter dans ces pâturages qui se refusaient à leurs ébats. Souvent les rustaudes leur faisaient grise-mine, ou se gouaillaient d'eux sans le leur envoyer dire: «Monsieur, retirez-vous, pour moi vous êtes trop grison!»

La mélodie ici reproduite vient de M^{me} Zéphirin Dorion, de Port-Daniel; elle a été recueillie en 1922 (Phono, 3409). Le texte critique est basé sur seize versions recueillies, de 1917 à 1925, depuis la région de Montréal jusqu'à Mont-Carmel (Île du Prince-Édouard). (Voir *Romancero du Canada,* p. 163-166.)

Mon doux berger

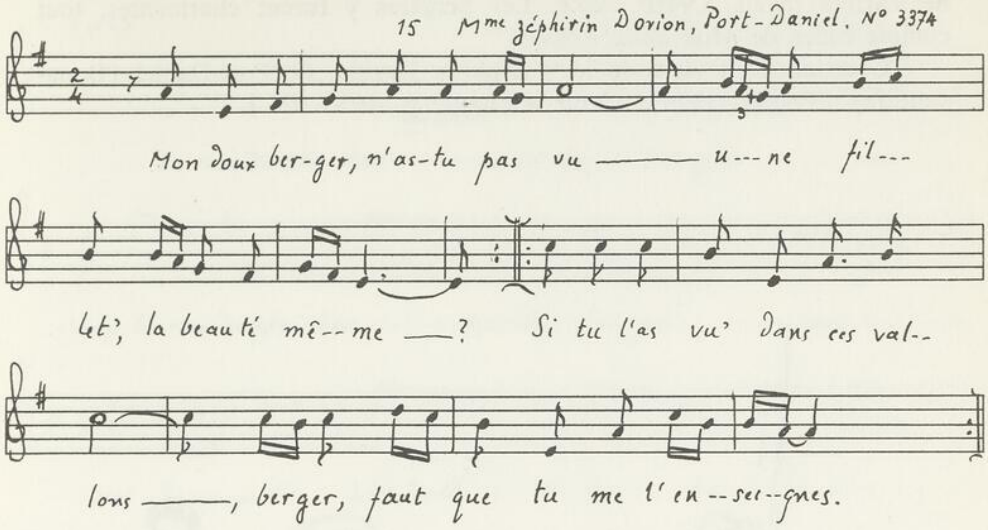

(*L'amant*:) —Mon doux berger, n'as-tu pas vu une fillett' la beauté même?

Si tu l'as vu' dans ces vallons, berger, faut que tu me l'enseignes.

(*Le berger*:)—Oui, je l'ai vu', lui ai parlé, auprès d'une claire fontaine.
Dedans sa main tient un oiseau, à qui ell' raconte ses peines.

(*L'amant*:) —Faut-il donc, auprès d'un ruisseau, pâtir de soif, n'y pouvant boire!

—N'est pas la soif, mon doux berger; car trop aimer cause mes peines.

(*La belle*:) —Faut-il aller près d'un rosier, pour y cueillir la blanche rose?
—Cueillez, cueillez, mon cher amant! C'est pour vous seul qu'elle est éclose.

Le titre de berger, dont on affuble le principal personnage de cette gentille chanson lyrique, n'est qu'un trompe-l'œil. Comme cela est vrai des pastourelles et des chansons dites de berger, ce genre poétique est une création artificielle à la manière des jeux élégants de Versailles. Les vrais pâtres n'eurent rien à y prêter, si ce n'est leur nom et l'écho lointain de leur turelure.

La bergère, assise auprès d'une claire fontaine, est accorte. «Cueillez, cueillez», dit-elle, délaissant sa blanche rose aux mains d'un jardinier d'occasion, qui se meurt d'en faire la cueillette. Par là même, la composition qui

la fait valoir se classe dans un genre fort ancien. Les débuts et l'évolution de ce type littéraire d'invention française, datent du XII[e] siècle. Son cycle ne s'arrêta qu'au XVIII[e] siècle. Les bergères y furent charmantes, tout comme celles de *Mon doux berger.*

Cette chanson vient de M[me] Zéphirin Dorion, de Port-Daniel (Bonaventure) (Phono, 3374). (Voir *Alouette!* p. 105, 106.)

V.-F. DE REPENTIGNY, PHILIAS BÉDARD, M[me] J.-B. LEBLOND

par Arthur Lismer

La bergère aux champs

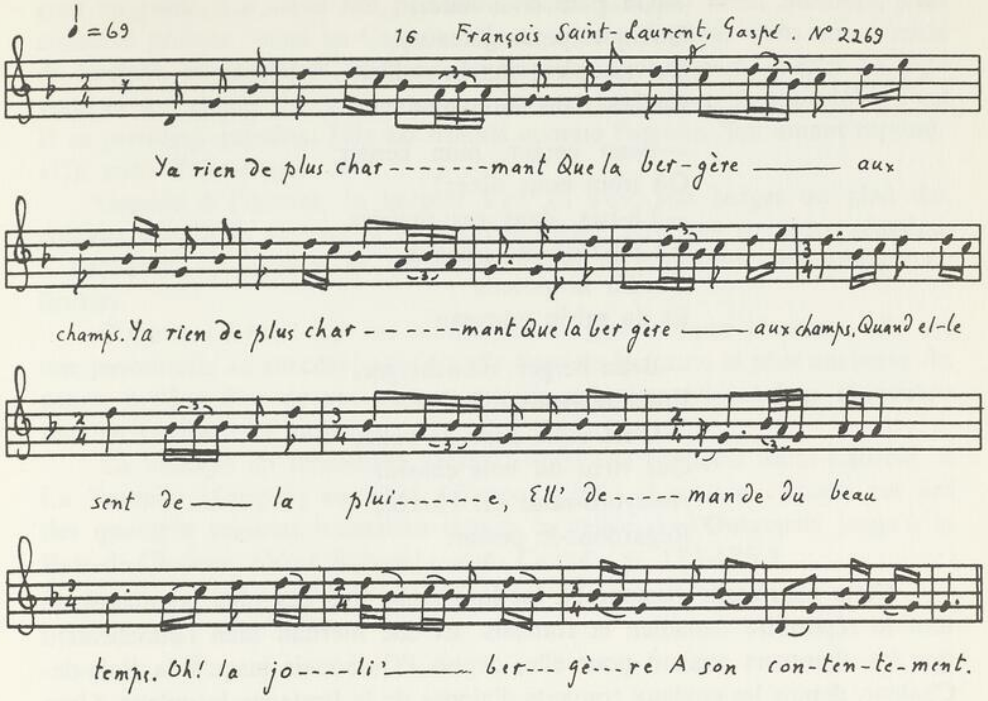

Texte critique

Y a rien de plus charmant
Que la bergère aux champs. (*bis*)
Quand elle sent de la pluie,
Ell' demande du beau temps.
Oh! la jolie bergère
A son contentement.

Son amant va la voir,
Le matin et le soir.
—Oh! levez-vous, Suzanne!
Suzanne, oh! levez-vous!
Vos moutons sont en peine.
Le soleil luit partout.

Mais quand la belle entend
La voix de son amant,
Ell' met sa jupe verte
Et son corset joli,
S'en va ouvrir la porte
A son berger gentil.

—Beau berger, mon berger,
Qu'avez-vous apporté?
—Un pâté d'alouettes,
Quelques petits gâteaux,
Du vin plein ma bouteille,
Cachés dans mon manteau.

—Beau berger, mon berger,
Où irons-nous dîner?
—Là-bas, dans ces prairies,
Au pied de ces coteaux,
Cueillir la violette
Et du raisin nouveau.

—Beau berger, mon berger,
Entendez-vous marcher?
—C'est votre père, la belle,
Qui vient du bois chasser.
Asseyons-nous sur l'herbe,
Regardons-le passer.

Cette charmante pastourelle fut longtemps une des plus populaires de tout le répertoire canadien et français. Et elle méritait bien l'attachement que les chanteurs avaient pour elle, depuis l'Outaouais jusqu'à la Baie-de-Chaleur, depuis les coteaux couverts d'ajoncs de la Bretagne jusqu'aux Alpes neigeuses. Gustave Lanctôt, E.-Z. Massicotte, Adélard Lambert et moi-même en avons recueilli quatorze versions, avant 1935—elle appartient aussi à la tradition cadienne—tandis que les folkloristes de France en ont publié encore plus (au delà de vingt), dans leurs recueils variés. Julien Tiersot dit d'elle qu'il «n'est pas de chanson plus populaire dans toute la vallée des Alpes», qu'elle est universellement répandue dans toute la région, en beaucoup de variantes. Et Canziani constate la même chose, dans son étude des chansons de la Savoie: «This is one of the most popular Alpine songs.»

Sa mélodie exquise et la grâce de ses vers en firent aussi l'élue des quelques poètes de France qui, les premiers, s'intéressèrent à la chanson populaire. Elle inspira de l'admiration à George Sand, qui en parla dans *La Mare au Diable;* à Laugardière, qui la cita dans *Les Noces de campagne en Berry;* à Champfleury, qui la donna comme un modèle de «cette rusticité naïve que personne ne peut imiter»; et à Catulle Mendès, qui s'y arrêta dans *Les plus jolies Chansons de France*[1].

[1]Cette chanson faisait partie, au deuxième Festival de Québec, en 1928, d'un groupe de six pastourelles disposées en opérette, qui remporta un grand succès. Les six jolies chanteuses de Toronto, *The Canadian Singers,* interprétèrent avec une grâce exquise ces chansons dialoguées, sous la direction de M. Ernest MacMillan [sir], qui en avait composé l'accompagnement en quatuor, avec hautbois, viole d'amour, violoncelle et harpe. Ces pastourelles ont, depuis, été publiées par la *Oxford University Press.*

Ses vers ont d'ailleurs une grâce facile et débonnaire, qui convient aux amours courtois en quête de rusticité: «Oh! levez-vous, Suzanne! Vos moutons sont en peine. Le soleil luit partout!» Même son joli nom, Suzanne, s'est conservé presque intact au Canada; elle se nomme Suzette, dans une version de Lorient, en Bretagne. Suzanne ou Suzette s'empresse de mettre sa jupe verte et son corset joli. «Berger, beau berger, Qu'avez-vous apporté?» C'est là sa première question. Elle est friande comme l'amour. Son amant répond: «Un pâté d'alouettes . . .»

Gagnée à l'instant, la bergère s'en va avec son berger au pied des coteaux cueillir la violette et le raisin nouveau, sans que son père réussisse à découvrir le berceau de chèvrefeuille où se blotissent ses amourettes fleuries.

Comme *Là-haut sur ces montagnes* et *Qui n'a pas d'amour,* elle est une pastourelle «à succès»; c'est qu'elle tient de la forme la plus ancienne du genre, à l'âge d'or de ces bergers gentils qui conservaient leur innocence tout en cueillant la violette.

La mélodie ici reproduite a été chantée par François Saint-Laurent, à La Tourelle (Gaspé), en 1918 (Phono, 2269). Le texte critique est tiré des quatorze versions recueillies depuis la vallée de l'Outaouais jusqu'à la Baie-de-Chaleur. (Voir *Romancero du Canada,* p. 173-175.)

MARIUS BARBEAU TRANSCRIVANT UNE MÉLODIE ENREGISTRÉE

L'herbe verdit tous les printemps

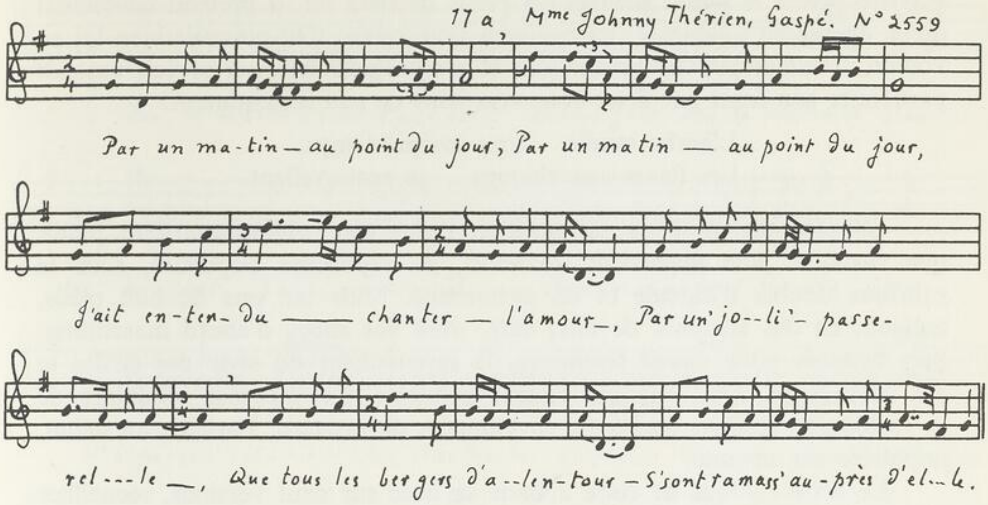

Texte critique

Par un matin au point du jour, *(bis)*
J'ai entendu chanter l'amour,
Par un' tant joli' pastourelle,
Que tous les bergers d'alentour
Se sont rassemblés autour d'elle.

En voyant sa rare beauté, *(bis)*
D'elle je me suis approché.
Mais je me suis approché d'elle,
En lui disant:—Je suis berger.
Prends-moi pour ton amant fidèle!

La belle répond d'un air doux: *(bis)*
—Petit badin, retirez-vous!
Moi, je suis pastourelle sage.
Si vous n'étiez pas si jaloux,
Je vous aimerais davantage.

—La bell', si j'ai perdu mon temps, *(bis)*
Cherchant bien, j'en trouv'rai autant,
Une autre que vous, aussi belle.
L'herbe verdit tous les printemps;
Les fleurs aux champs se renouvellent.

Cette chanson, dont l'air est un charme, parle d'une aimable pastourelle qui n'est pas facile à séduire: même l'amant qui s'y prend tôt, en une ardente aubade, parmi les bergers rassemblés autour d'elle, à l'aurore, n'y parvient pas.

Mais ce berger qui se glisse auprès d'elle aurait peut-être reçu un bienveillant accueil, s'il n'avait pas été si jaloux. Aussitôt prié de se retirer, il laisse percer le dépit. Brûlant les ponts derrière lui, il prétend hautement qu'en cherchant ailleurs, il en trouvera tout autant. On pourrait bien lui en vouloir, pour si peu de gracieuseté et d'entregent. Mais il se fait aussitôt pardonner son écart par deux bons vers issus de son ressentiment:

L'herbe verdit tous les printemps;
Les fleurs aux champs se renouvellent.

La prosodie de cette composition trahit son origine courtoise plutôt que rustique. Elle appartient, toutefois, au répertoire populaire, sous la rubrique double d'aubade et de pastourelle. Mais les vers de huit pieds, enlignés en des strophes de cinq vers, avec des rimes d'abord masculines, puis croisées pour moitié féminines, la rapprochent du style des écoles et des manuscrits. Les échanges étaient possibles. Les origines lointaines de la pastourelle restent, d'ailleurs, enveloppées de mystère. Fut-elle, au début, populaire ou savante?

Le texte critique de cette aubade se base sur neuf versions, recueillies de 1916 à 1927, de Valleyfield en descendant le fleuve jusqu'à Gaspé. Les trois mélodies sont celles de M^me^ Johnny Thérien, de La Tourelle (Gaspé) (Phono, 2559); de Jean-Baptiste Dupuis, de La Tourelle (Gaspé) (Phono, 2392); et d'Ovide Soucy, de Saint-Antonin (Temiscouata) (Phono, 1989). (Voir *Alouette!* p. 111-113.)

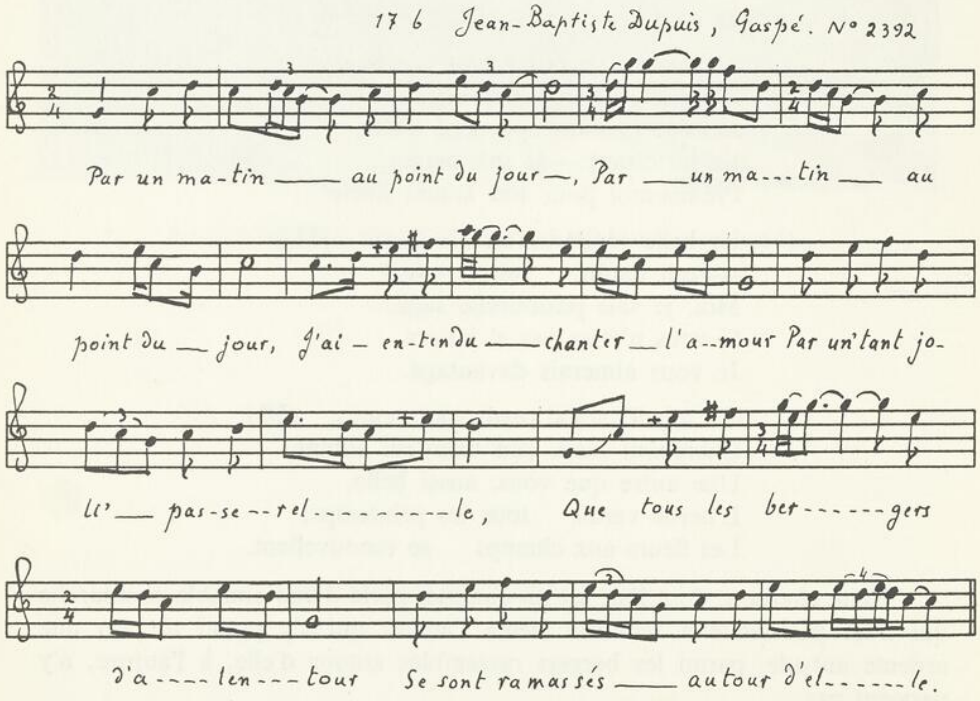

17 c Ovide Soucy, Saint-Antonin, Tem. No 1989

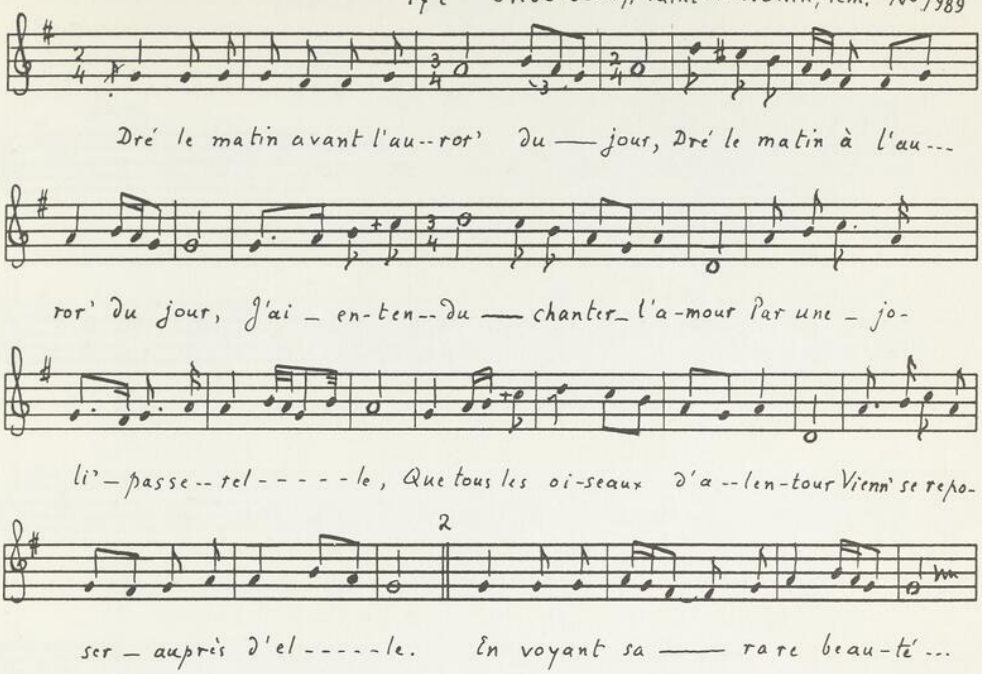

Là-bas, dans ces prairies

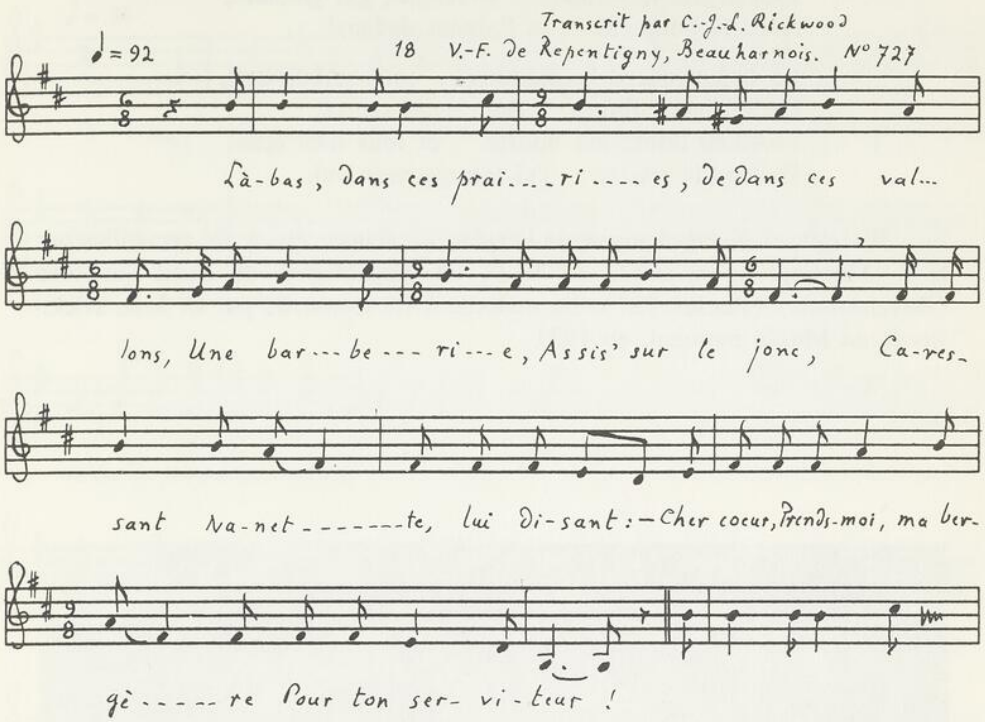

Là-bas, dans ces prairies, dedans ces vallons,
Une barberie assis sur un jonc,
Caressant Nanette, lui disant:—Cher cœur,
Prends-moi, ma bergère, pour ton serviteur!

—Finissez donc, monsieur, de vos compliments.
Je ne suis point fille pour changer d'amant.
—Tiens, voilà ma bourse et tout mon argent.
Prends-moi, ma bergère, pour mes sentiments!

La grégoir' rusée, tout rempli' d'esprit,
A pris la boursette et l'argent aussi,
A pris la boursette et lui dit soudain:
—Bon vieillard bonhomme, t'auras du chagrin!

—Allons à la rivière pour s'y promener.
De nos amourettes nous allons parler.
Sous ces feuillages allons nous cacher.
De nos amourettes nous allons jouer.

Quand il fut rendu tout près de jouer,
La jeune bergère à l'eau l'a poussé.
Elle a pris la bourse. —Allons, gai gaiment,
Avec la boursette et l'argent dedans!

Le bon vieillard bonhomme, tout embarrassé,
Dedans ses culottes l'eau avait rentré.
—Adieu donc, ma bourse et tous mes écus!
Dedans la rivière j'ai trempé mon cul.

Il s'agit ici d'une chanson de bergère «à échec» qui a été recueillie par E.-Z. Massicotte, en 1917, de V.-F. de Repentigny, de Saint-Timothée (Beauharnois) (Phono, 727). La mélodie a été transcrite par C. J. L. Rickwood, au Musée national, en 1931.

LA DANSE RONDE

par G. Herlot

Insensible bergère

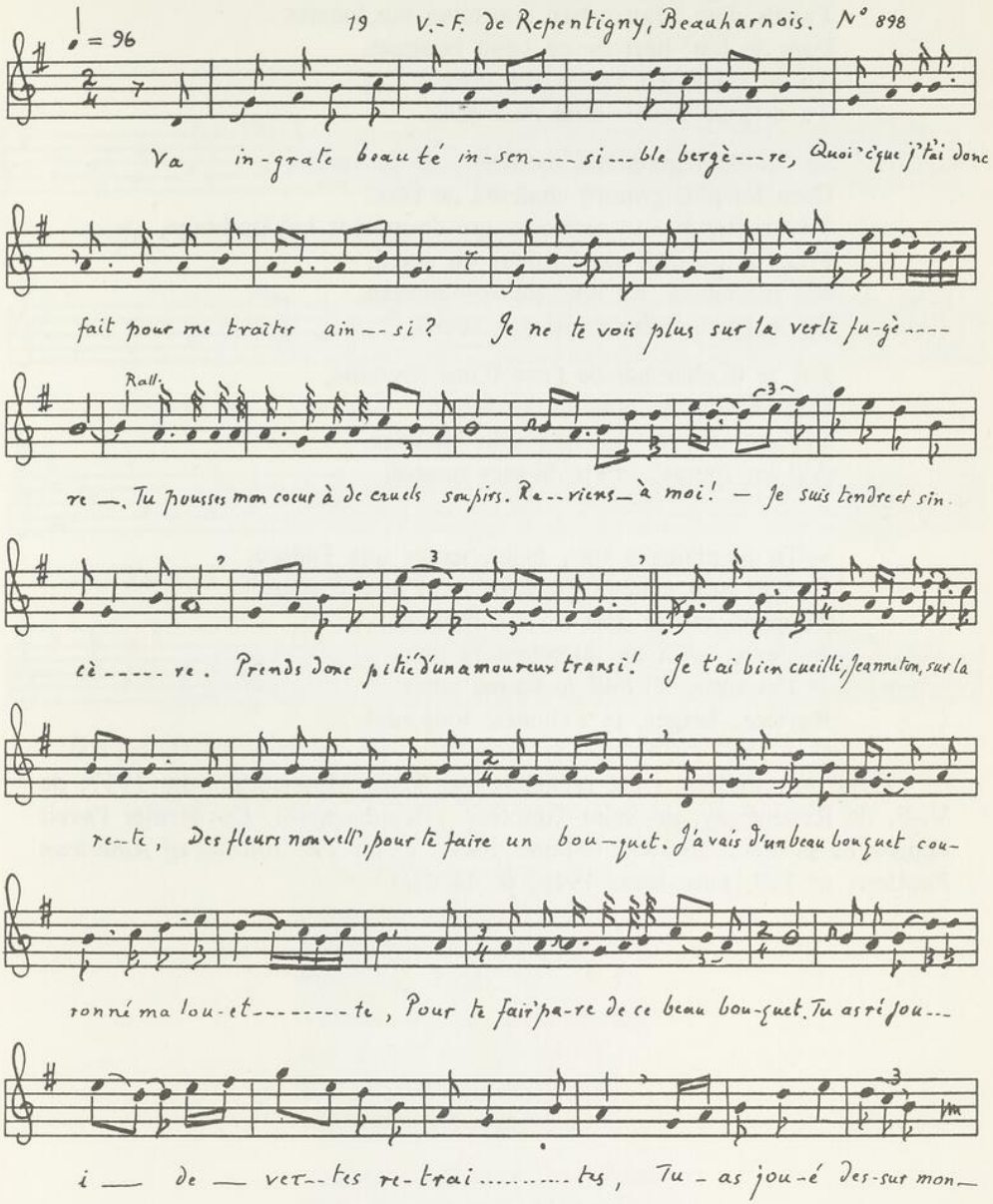

—Va, ingrate beauté, insensible bergère!
Qu'[t'ai-je] donc fait pour me traiter ainsi?
Je ne te vois plus sur la verte fougère.
Tu pousses mon cœur à de cruels soupirs.
Reviens à moi; je suis tendre et sincère;
Prends donc pitié d'un amoureux transi!

Je t'ai bien cueilli, Jeanneton, sur la ruette,
Des fleurs nouvell', pour te faire un bouquet.
J'avais d'un beau ruban couronné ma 'ouette
Pour te fair' part de ce beau bouquet.
Tu as réjoui de vertes retraites;
Tu as joué dessur mon clair jalet.

Je t'ai bien gardé tes moutons, sur la ruette,
Dans les plus grand's chaleurs de l'été.
J'avais des beaux ormeaux qui formaient bel ombrage,
Pour te garantir de l'ardeur du soleil,
Me promenant du long du vert bocage,
En attendant l'heure de ton réveil.

J'ai 'té te chercher de l'eau d'une fontaine,
Que j'ai 'portée pour te désaltérer.
J'ai tant couru, j'en ai perdu l'haleine.
Ah! va, ingrat', tu ris de mes bontés.
. . . . . .

—Tu te plains à tort, beau berger que j'adore,
Car de trop aimer c'est dans mon tendre cœur,
Toute la nuit je dors ni je sommeille;
Je pense à toi en attendant le jour.
Je t'ai aimé, ah oui! je t'aime encor.
Reviens, berger, je t'aimerai toujours!

Cette «pastorale» a été recueillie par E.-Z. Massicotte, vers 1917, de V.-F. de Repentigny, de Saint-Timothée (Beauharnois). Ce dernier l'avait apprise de sa mère, en 1870 (Phono, 898). (Voir *The Journal of American Folklore,* nº 123, janv.-mars 1919, p. 46-48.)

Je l'attends depuis l'aurore

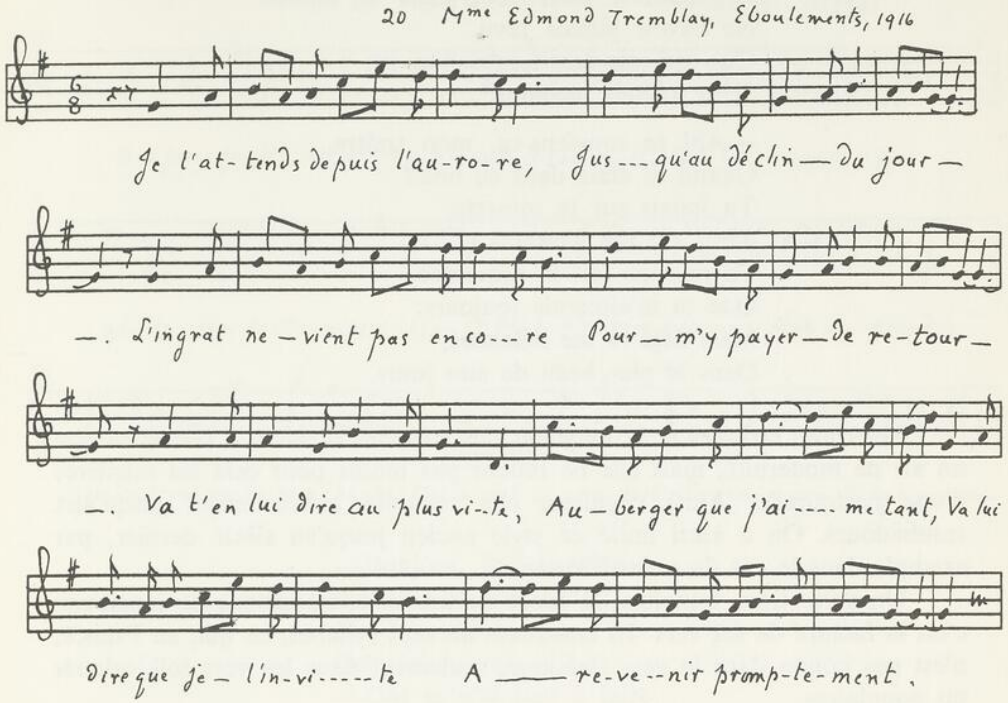

—Je l'attends depuis l'aurore
Jusqu'au déclin du jour,
L'ingrat ne vient pas encore
Pour m'y payer du retour.
Va-t'en lui dire au plus vite
Au berger que j'aime tant,
Va lui dire que je l'invite
A revenir promptement.

—Il est, ton berger, ma chère,
Mais il est temps d'y penser.
Il est avec une belle
Qui prend soin de son troupeau;
Brûlant d'un amour pour elle,
Il la voit sous les ormeaux.

—Dieu du ciel! est-il possible?
M'aurait-il abandonné'?
Que ce coup-là m'est sensible!
Pour moi, quelle cruauté!
Je voudrais pour tout dans le monde
Ne l'avoir jamais revu.
Que ma joie serait profonde
Si tu m'étais inconnu!

—Ah! te souviens-tu, mon traître,
Quand tu étais dans ce bois?
Tu jouais sur ta musette,
Aussi sur ton hautbois.
Tu m'avais fait la promesse
Que tu m'aimerais toujours.
Mais déjà tu me délaisses,
Dans le plus beau de mes jours.

Les rimes croisées et la longueur des strophes donnent à cette chanson un air de modernité, mais elle ne retient pas moins pour cela les manières d'une pastourelle. Ainsi déguisée, elle remonte indirectement jusqu'aux troubadours. On a ainsi imité ce style ancien jusqu'au siècle dernier, par exemple dans le cas du poète Florian.

Un autre trait, toutefois, la range parmi les compositions de jongleurs; c'est la facture de ses vers. Ils consistent en sept syllabes, ce qui, en France, n'est pas connu dans le vers classique, seulement dans les vers folkloriques ou populaires.

Cette pièce, pour on ne sait quelle raison obscure, ne s'est pas fermement établie dans la mémoire des chanteurs. Au Canada, on la connaît à peine, et on ne semble pas se la rappeler dans la France du nord. Cependant, elle a attiré notre attention deux ou trois fois, dans les collections de chansons des provinces du sud, sur les frontières mêmes de l'Italie. Servettaz en a relevé une variante en Savoie, et Julien Tiersot, dans les Alpes françaises. Et Tiersot fait ainsi mention d'une autre version du Val d'Aost[1].

La version ici reproduite a été recueillie de M^me^ Edmond Tremblay, aux Éboulements en bas, en 1916. (Voir *Folk Songs of French Canada,* Barbeau et Sapir, Yale University Press, p. 214-216.)

---

[1]Servettaz, *Chants et chansons populaires de la Savoie,* p. 22, 23. Bouchor et Tiersot, *Recueil de chants populaires pour les écoles,* 3^e^ série. Tiersot, *Chansons populaires des Alpes françaises,* p. 351. Cf. *Folk Songs of French Canada,* Barbeau et Sapir (Yale), p. 213-216.

Sur la verte fougère

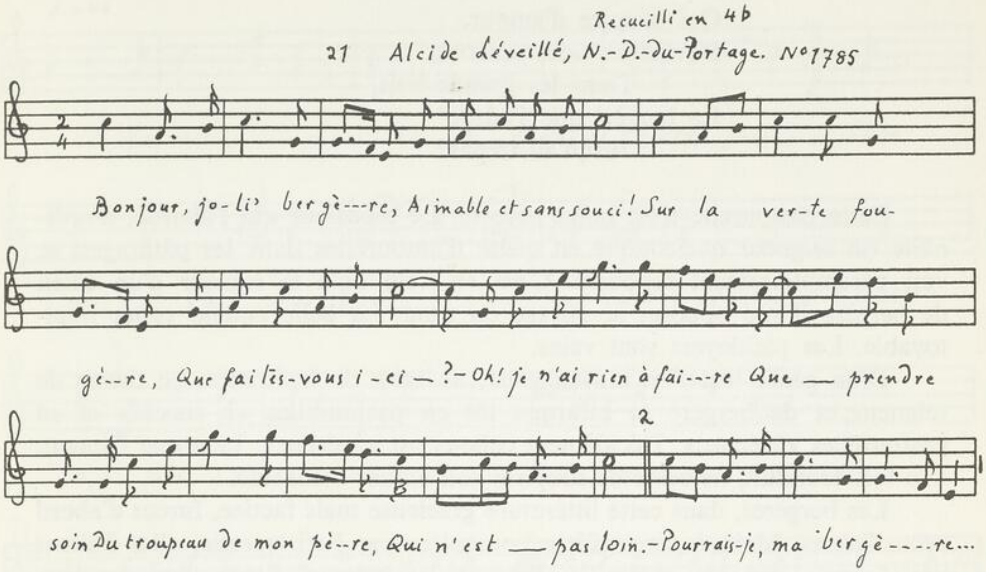

—Bonjour, joli' bergère,
Aimable et sans souci!
Sur la verte fougère,
Que faites-vous ici?
—Oh! je n'ai rien à faire
Que prendre soin
Du troupeau de mon père,
Qui n'est pas loin.

—Pourrais-je, ma bergère,
M'asseoir auprès de vous,
Sans vous mettre en colère,
Devant vos blancs genoux?
—Oh, monsieur, prenez bien garde,
Éloignez-vous!
Mon chien qui vous regarde
N'est pas trop doux.

—Je ne crains pas, bergère,
La rigueur de ton chien.
Tout' forc' qu'il puisse avoir,
Il ne vaut pas le mien.
Je crains plutôt, bergère,
Pour mon malheur,
La rigueur trop sévère
De votre cœur.

«J'entends, dans les bois sombres,
Et la nuit et le jour,
L'amant fidèle et tendre
Qui soupire d'amour.
Reviendra-t-elle encore,
Dans les grands bois,
La bergèr' que j'adore
Jusqu'au trépas?

Cette pastourelle n'est point accorte. Le monsieur qui l'aborde, d'ordinaire un seigneur quelconque en quête d'amourettes dans les pâturages, se voit péremptoirement repoussé. C'est en vain qu'à la rigueur d'un chien de bergère il ose opposer le mirage du rang. La belle entend rester impitoyable. Les plaidoyers sont vains.

D'un genre littéraire moyenâgeux, au midi de la France, ce thème de seigneur et de bergère se bifurqua tôt en pastourelles «à succès» et en pastourelles «à échec». Décidément celle-ci est «à échec», bien que l'amant, une fois éconduit, ne cesse de soupirer son amour inconsolé.

Les bergères, dans cette littérature gracieuse mais factice, furent d'abord accueillantes. Mais, à force d'être bousculées par l'aristocratie, elles finirent par devenir revêches et rusées. Peut-on les blâmer? L'âge d'or des jeux innocents sur l'herbette, au beau milieu des fougères d'antan, ne pouvait pas s'éterniser. Les seigneurs, portés à la vantardise, faisant à tout propos sonner les louis d'or, étaient peu séduisants. A en croire nos chansonnettes, il n'en manquait pas de lourdauds, de grisons, voire de morveux. Les pucelles de bergerie firent alors appel à leur chien mordant pour se garer du loup.

Les longues strophes de cette chanson—en huit vers—de même que ses rimes féminines et masculines croisées, nous font entendre qu'elle ne compte pas parmi les anciennes pièces du genre, loin de là! Sans doute, ce débat se range parmi les plus récents, à l'orée des idylles écrites.

Sa mélodie elle aussi appartient à l'ère moderne, où les modes antiques s'étaient déjà effacés, pour laisser le champ libre à l'unique gamme en *ut* majeur de la musique instrumentale.

Cette mélodie et ce texte furent recueillis d'Alcide Léveillé, à Notre-Dame-du-Portage, en 1918 (Phono, 1785), et ils parurent dans *Alouette!* (p. 108-110). De 1918 à 1925, nous en avons recueilli cinq versions, de l'île d'Orléans jusqu'à la Gaspésie.

Qui n'a pas d'amour

22 François Saint-Laurent, Gaspé N° 2337

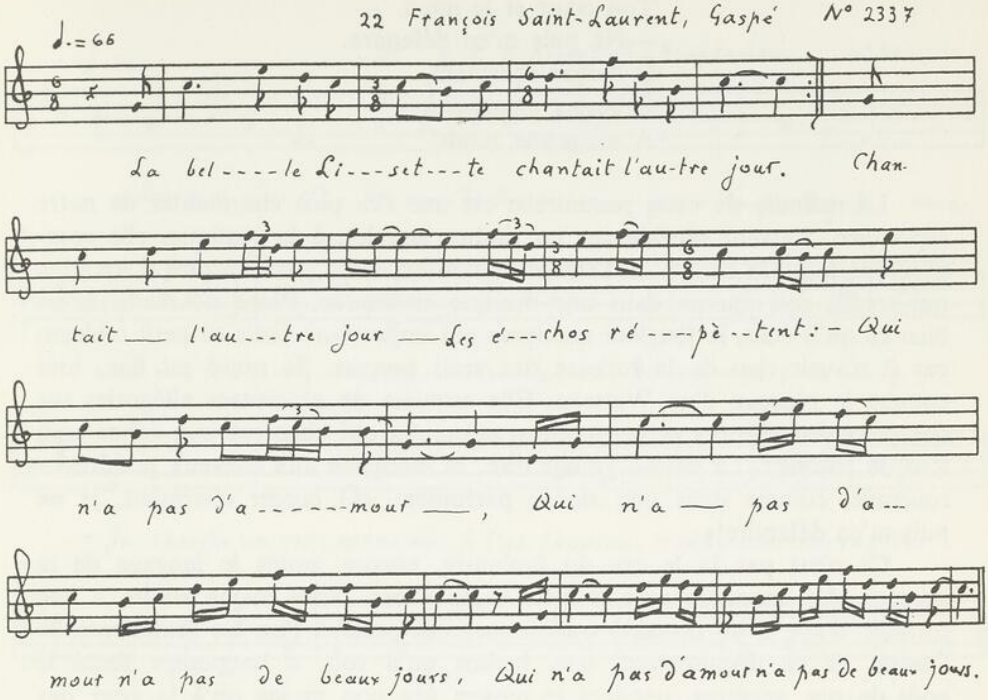

La belle Lisette
Chantait l'autre jour, (*bis*)
Chantait l'autre jour.
Les échos répètent:
—Qui n'a pas d'amour,
Qui n'a pas d'amour
N'a pas de beaux jours.

Son berger l'appelle,
Le berger Colin,
Le berger Colin.
Veill'nt à la chandelle,
La main dans la main,
La main dans la main,
Du soir au matin.

—Si gente, si belle,
Dedans tes atours,
Dedans tes atours,
Ô ma tourterelle!
Répétons toujours,
Répétons toujours,
Nos serments d'amour.

Unissons ensemble
Ton cœur et le mien,
Ton cœur et le mien.
—Ne puis m'en défendre.
Ô berger charmant,
Ô berger charmant,
A toi je me rends!

La mélodie de cette pastourelle est une des plus charmantes de notre répertoire. Souvent répétée sur un timbre aigrelet, à la rustique, elle communique à qui la chante ou l'entend la hantise de ce pâtre inspiré d'Arcadie, qui souffle ses amours dans une musette enchantée. Pâtre d'Arcadie, c'est bien ce qu'il était, le jongleur anonyme qui improvisait jadis ce petit tableau; car il n'avait rien de la rudesse des vrais bergers. Sa muse est fine, tout comme le pinceau d'un Watteau. Elle esquisse de gracieuses allégories sur des pelouses soignées et ses tendres amoureux qui chantent aux échos sont loin de patoiser. La belle—j'allais dire, la marquise aux cheveux poudrés—roucoule, comme dans une alcôve parfumée: «Ô berger charmant, je ne puis m'en défendre!»

Ce n'est pas là le cru du faubourg, encore moins le langage de la bergerie. Un monde sépare le nom de la chose. Nous avons affaire à une formule d'art, à un procédé traditionnel qui prête à l'un les sentiments de l'autre. Et ce déguisement, tout factice qu'il soit, a longtemps flatté le goût de nos ancêtres, pendant le moyen âge non moins qu'à la cour des rois splendides.

La pastourelle *Qui n'a pas d'amour,* bien qu'elle soit «à succès», ne semble pas être particulièrement ancienne. La finesse de sa prosodie et le croisement de ses rimes (s'il est vraiment authentique) rappellent la mignardise d'une ère assez rapprochée de nous. Elle n'a pu, toutefois, venir qu'avec les colons du bas Saint-Laurent, il y a déjà près de trois siècles. On l'a depuis oubliée en France, où je ne l'ai retrouvée dans aucun recueil de folklore. Sur le Saint-Laurent même, elle allait bientôt s'endormir de son dernier sommeil. Deux vieilles femmes de l'île d'Orléans et un pêcheur de Gaspé seuls la savaient. J'allais oublier, aussi, une vieille Jersyaise de la Baie-de-Chaleur, dont la version pourrait bien être normande, en passant par les îles de la Manche—elle est un peu différente des autres[1].

La version ici reproduite, mélodie et texte, est de François Saint-Laurent, de La Tourelle (Gaspé); elle a été recueillie en 1918 (Phono, 2337).

[1]Cf. *Romancero,* p. 167-172.

Dis-moi, Lucie!

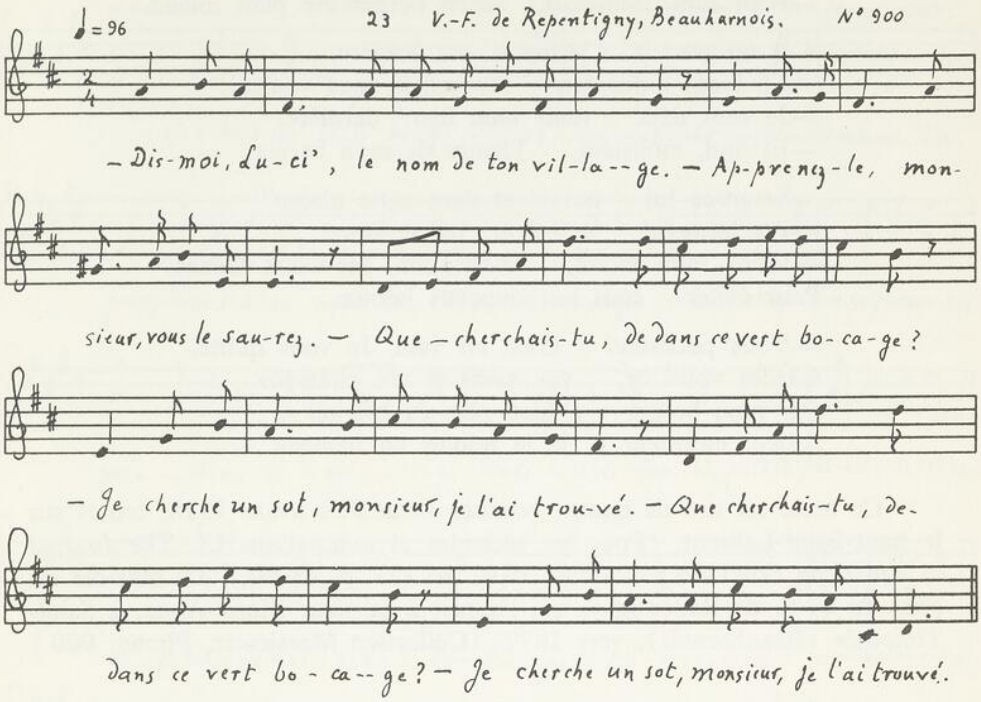

Texte critique

—Dis-moi, Lucie, le nom de ton village.
—Apprenez-le, monsieur; vous le saurez.
—Que cherches-tu dedans ce vert bocage?
—Je cherche un sot, monsieur; je l'ai trouvé.

—Je n'aime pas ces riches demoiselles.
—Ni moi, monsieur, le fils d'un grand seigneur.
—J'aime bien mieux une simple bergère.
—Et moi, monsieur, le fils d'un laboureur.

—Dis-moi, Lucie, quelle grande ressource
Aurais-tu là, avec un laboureur?
De bonne grâce accepte cette bourse.
—Non, non, monsieur, je tiens trop à l'honneur.

—Vois ce collier, ces perles éclatantes.
Si tu les veux, ces bijoux sont à toi.
—Non, non, monsieur! rien de vous ne me tente.
J'aime bien mieux, bien mieux, mon villageois.

—Qu'il est heureux, ton berger, ma bergère!
—Vraiment, monsieur, il n'est pas malheureux!
—Ah! si j'avais le bonheur de te plaire!
—Pour moi, monsieur, mon berger me plaît mieux.

—A tes genoux je meurs, ma bergère.
—Eh bien! monsieur, mourez si vous voulez.
—Je sens déjà venir mon heur' dernière.
—Et moi, monsieur, l'heure de mon berger.

—Serait-ce lui qui vient dans cette plaine?
—Précisément! monsieur, retirez-vous.
—Viens, mon enfant, là-bas, sous ces vieux chênes,
Pour éviter tous les soupçons jaloux.

—Vous persistez? C'est en vain. Je vous quitte.
Gardez votre or, vos biens et vos châteaux,
Car mon berger a bien plus de mérite.
Adieu! monsieur, je le rejoins au hameau.

Ce texte est tiré de quatre versions recueillies avant 1918, toutes sur le haut Saint-Laurent. (Pour les variantes et annotations Cf. *The Journal of American Folklore,* janv.-mars 1919, n° 123, p. 48-50.) La mélodie est celle de V.-F. de Repentigny, qui l'apprit à sa sœur Marie-Anne, à Saint-Timothée (Beauharnois), vers 1877. (Collection Massicotte, Phono, 900.)

C'était une jolie bergère

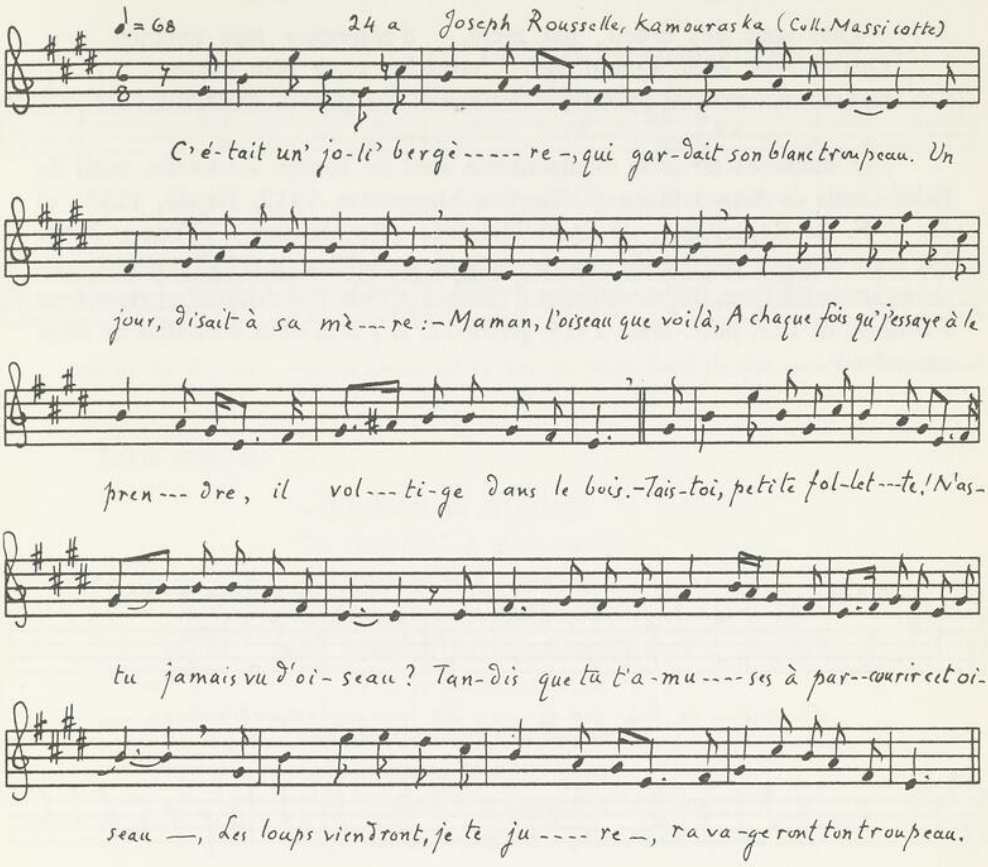

Texte critique

C'était un' joli' bergère, qui gardait son blanc troupeau.
Un jour, disait à sa mère, —Maman, l'oiseau que voilà,
A chaque fois que j'le touche, il s'envole dans ces bois.

—Tais-toi, petite follette! N'as-tu jamais vu d'oiseau?
Tandis que tu t'amuses à contempler cet oiseau,
Les loups viendront, je te jure, ravageront ton troupeau.

—Je me moque de la ruse et j'aime la liberté.
Je suis lass' d'être bergère, de parcourir ces vallons.
Ce petit oiseau, ma mère, vaut bien mieux que mes moutons.

«Il a la tête si belle! De fleurs il est couronné,
Tout couronné de roses, de roses et de diamants.
Ce petit oiseau, ma mère, je le prends pour mon amant.

—Tais-toi, petite friponne! Oserais-tu me parler?
Si tu en prends la routine, je te pass'rai le bâton.
Je passerai ces envies que t'as pour ces jeun's garçons.

—Que vous êt's cruell', ma mère, d'empêcher mes amants!
Quand vous étiez à mon âge, vous en aviez bien autant.
Si vous n'aviez pas épousé, vous n'auriez pas eu d'enfants.

Les mélodies de cette chansonnette sont de Joseph Rousselle, natif de Saint-Denis de Kamouraska (Collection Massicotte, 1917, Phono, 1232) et de V.-F. de Repentigny, de Saint-Timothée (Beauharnois) (Phono, 794). Le texte critique est tiré de quatre versions recueillies de 1917 à 1918, aux environs de Québec, de Montréal et d'Ottawa. (Voir *The Journal of American Folklore,* nº 123, janv.-mars 1919, p. 50-52. Il y a là deux mélodies de cette chanson.)

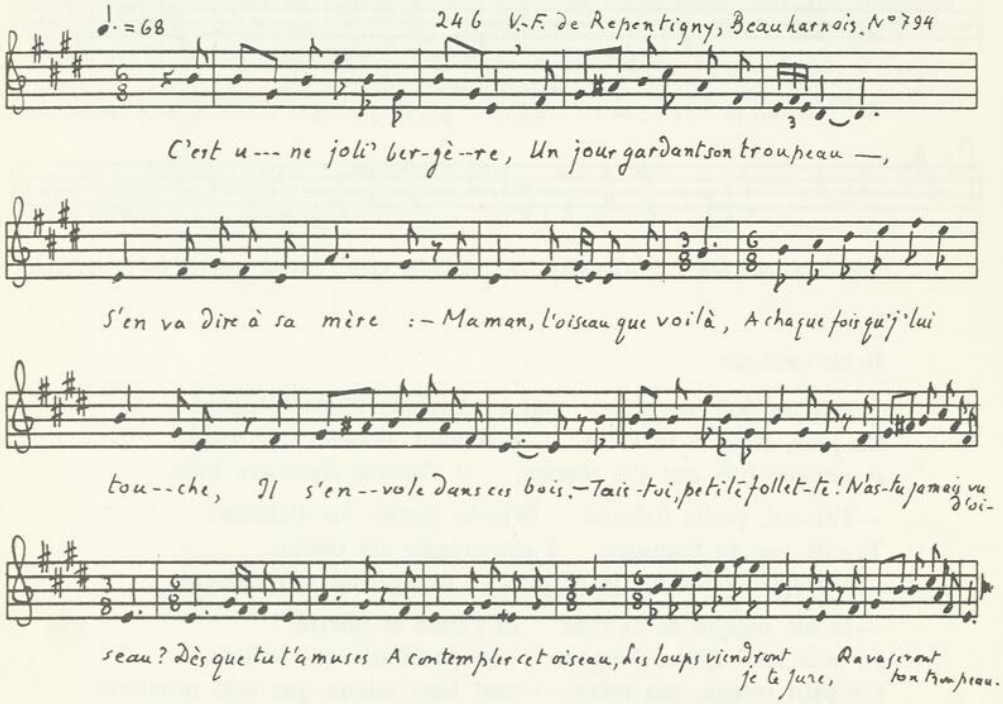

Papillon, tu es volage

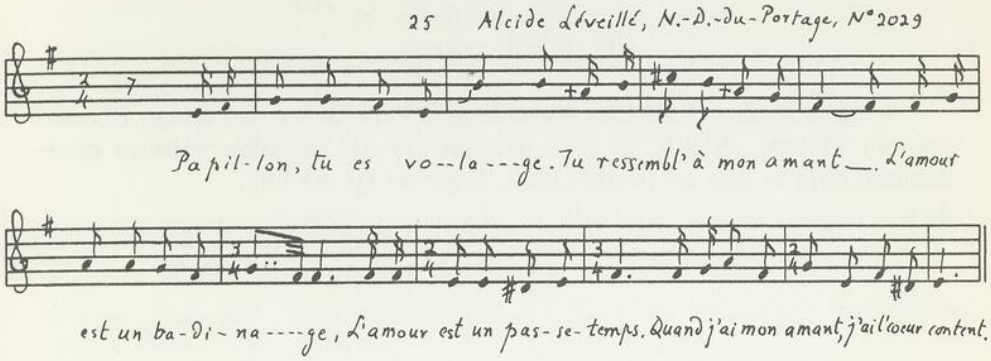

Texte critique

—Papillon, tu es volage.
Tu ressembl' à mon amant.
L'amour est un badinage.
L'amour est un passe-temps.
Quand j'ai mon amant,
J'ai le cœur content!

—Croyez-vous, mademoiselle,
Que je viens ici pour vous?
J'en connais d'autres plus belles,
Qui ont les yeux bien plus doux.
Soit dit entre nous:
Je me ris de vous!

—Ah! pour de l'ingratitude,
Monsieur, vous n'en manquez pas!
Vous avez pour habitude
De changer souvent d'appas.
Je vous dis tout bas:
N'y revenez pas!

—Croyez-vous, mademoiselle,
Que je voudrais revenir?
J'aime mieux vider bouteille,
Au milieu de mes amis!
Adieu, ma Cloris!
Adieu, mes plaisirs!

—Si l'amour avait des ailes,
Comme toi, beau papillon,
J'm'en irais de ville en ville,
Pour y revoir mon mignon,
Y cueillir les fleurs
De la bell' saison!

Cette mélodie est d'Alcide Léveillé, de Notre-Dame-du-Portage (Temiscouata) (Phono, 2029). Le texte critique est tiré de treize versions canadiennes, dont la liste est fournie dans *Alouette!* (p. 95-98).

DEUX DANSEURS, À LA JEUNE-LORETTE

J'ai du chagrin

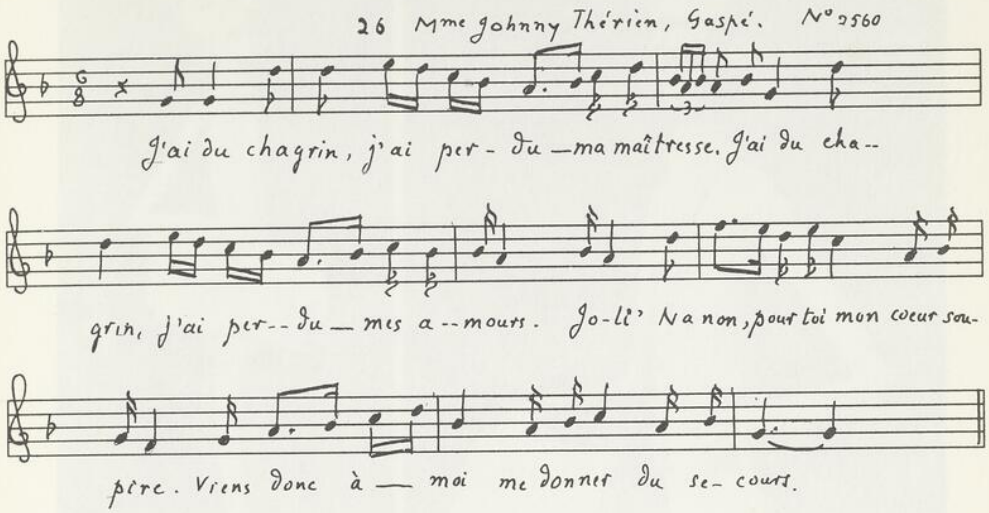

J'ai du chagrin, j'ai perdu ma maîtresse.
J'ai du chagrin, j'ai perdu mes amours.
Joli' Nanon, pour toi mon cœur soupire.
Viens donc à moi, me donner du secours.

—Mais quel secours veux-tu que je t'y donne?
Je ne suis pas fille d'un médecin.
Ce n'est pas moi celle que ton cœur aime.
On m'a appris que tu es un badin.

—Ah! dis-le moi, qui en a dit la nouvelle?
N'en faut rien croir'; je puis te le prouver.
Je prouverais que mon cœur t'est fidèle,
Qu'il est à toi, qu'il ne saurait changer.

J'ai traversé les vallons et les plaines;
J'ai entendu le rossignol chanter.
Il me disait, dans son joli langage:
—Deux amoureux sont toujours malheureux!

Cette chanson vient de Mme Johnny Thérien, du «Village» de La Tourelle (Gaspé) (Phono, 2560). Il y en a aussi d'autres versions, de la Cadie et de Valleyfield. (Voir *Alouette!* p. 99-100.)

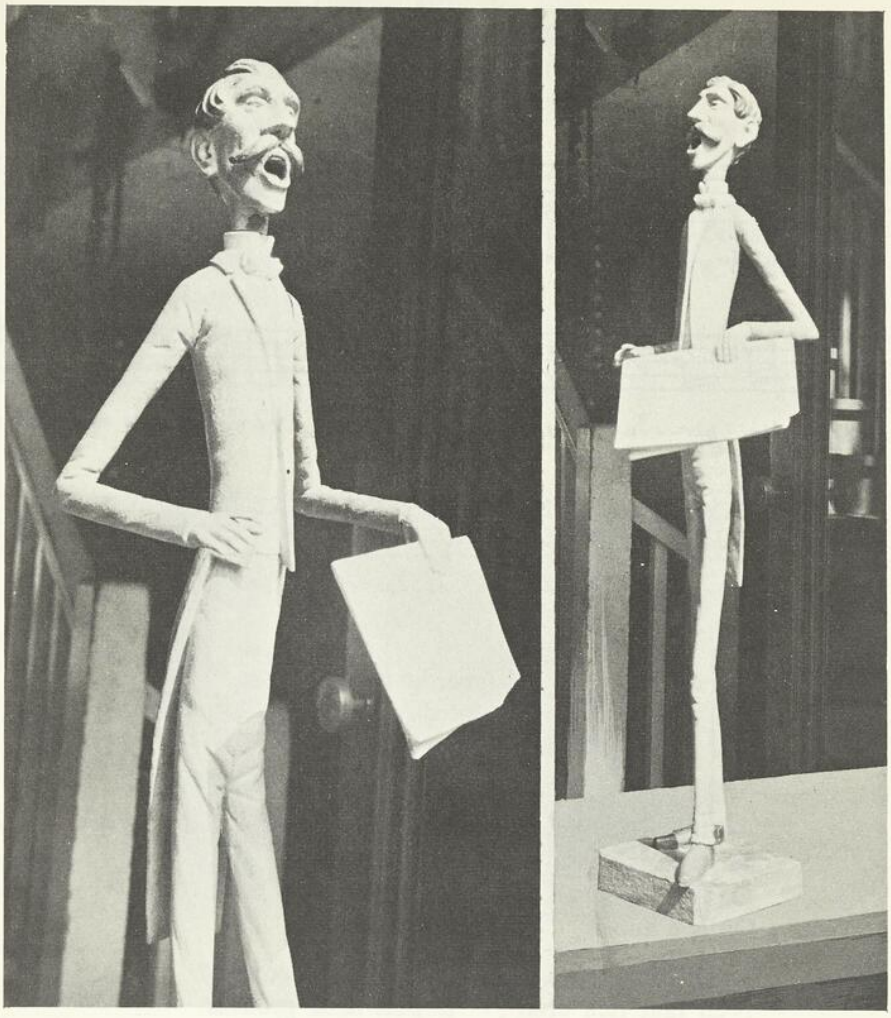

LE CHANTEUR, CARICATURE SCULPTÉE SUR BOIS

Nocturnes et aubades

Nocturnes et aubades

Ce genre lyrique de la chanson d'amour était en vogue peu de temps après l'apparition de la «langue vulgaire» dans la littérature française, au XI[e] siècle. Il s'agit de sérénades où le galant, suivant l'usage reconnu—il l'est encore en Espagne—se tient sous la fenêtre de sa belle et aspire à monter, non seulement sur l'aile de sa muse, mais en passant bel et bien par l'escalier.

Cette littérature formelle serait bien rigide si elle n'acceptait pas d'heureux écarts—la porte étant ouverte ou les parents absents. Défiant la garde et se blotissant sous un toit, les jouvenceaux entendaient souvent au loin le cri du veilleur, ou s'attardaient avec délices jusqu'à ce que l'alouette, dans son chant matinal, les avertît de l'aurore.

Quand le poète ancien parle de leurs amours, sa chanson se nomme aubade, ou encore, aube, de *alba,* en espagnol. Ce genre littéraire est fort ancien, en particulier lorsqu'il porte sur la séparation des amants au point du jour. Jeanroy, dans ses *Origines de la Littérature,* rapporte qu'il était autrefois familier en France, en Allemagne, en Italie, au Portugal et en Espagne.

Quant à l'aubade en particulier (*Origines de la Littérature,* 76), Jeanroy dit que «c'est vers le XI[e] siècle que nous constatons les premières traces d'une poésie amoureuse en langue vulgaire»; et il ne parle que de la littérature écrite ou savante. La chanson populaire en langue française devait exister à part dans la foule, où se conservait depuis des siècles la tradition gallo-romane. Elle s'y était probablement mêlée à des survivances de l'ère celtique.

L'aube (*alba*) est une des formes les plus anciennes de la chanson amoureuse. Elle se rapporte à la séparation des amants au point du jour. Trois personnes s'y rencontrent: les amants et le veilleur de nuit, qui crie, à l'aurore. Dans les plus anciens textes, dont parle Jeanroy, le veilleur n'est pas mis en scène. Le jour est annoncé par des oiseaux, l'alouette ou le rossignol, comme dans certaines de nos chansons populaires. Les thèmes familiers de l'aube se trouvent aussi dans des rédactions romaines et toscanes; et Jeanroy ajoute qu'ils subsistent sous forme simplifiée en Italie, au Portugal et en Allemagne, où ils sont très ramifiés.

Ce genre de chansons est d'ailleurs bien représenté au Canada, quoique la coutume de chanter la sérénade aux fenêtres y soit inconnue.

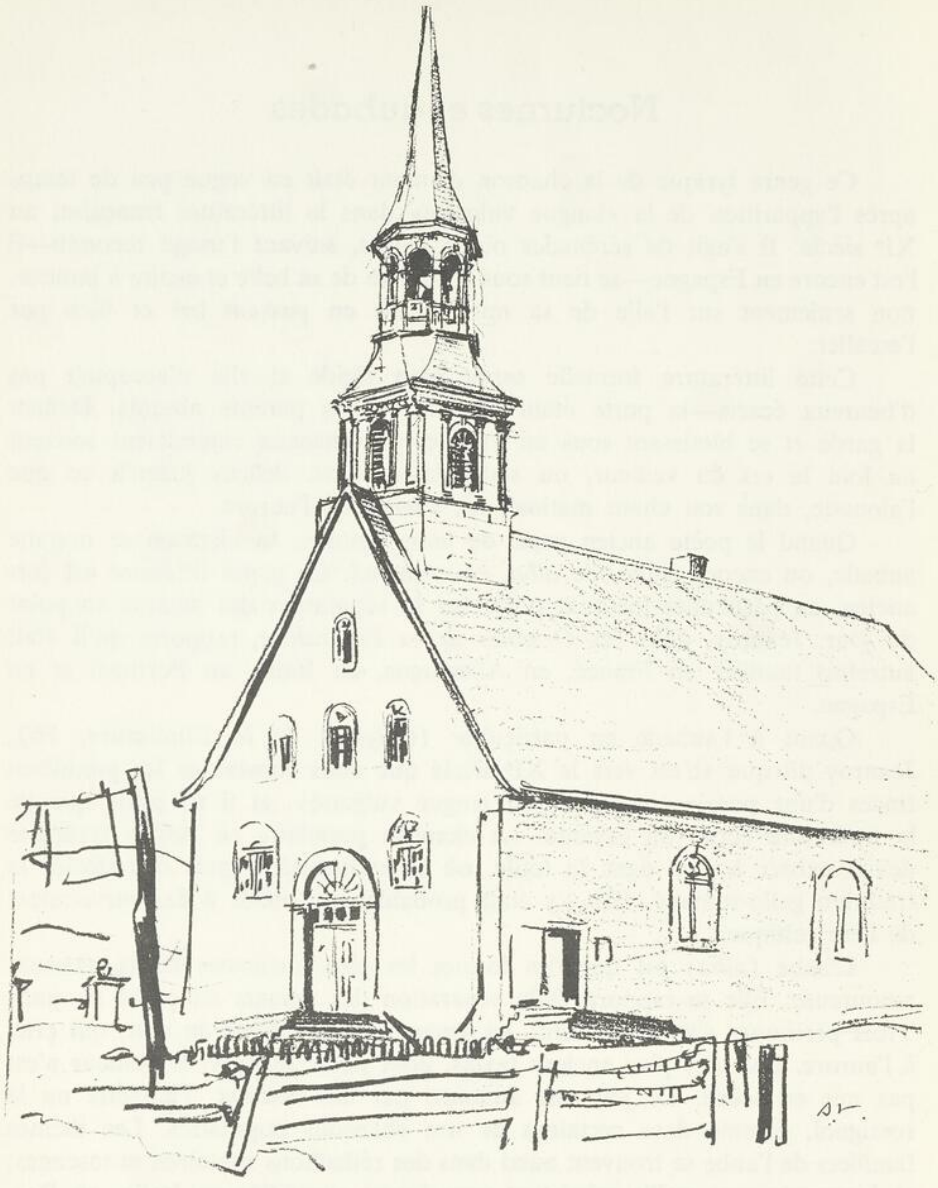

ANCIENNE ÉGLISE PAROISSIALE, ÉBOULEMENTS EN HAUT

par Arthur Lismer

Je me lève, à l'aurore du jour

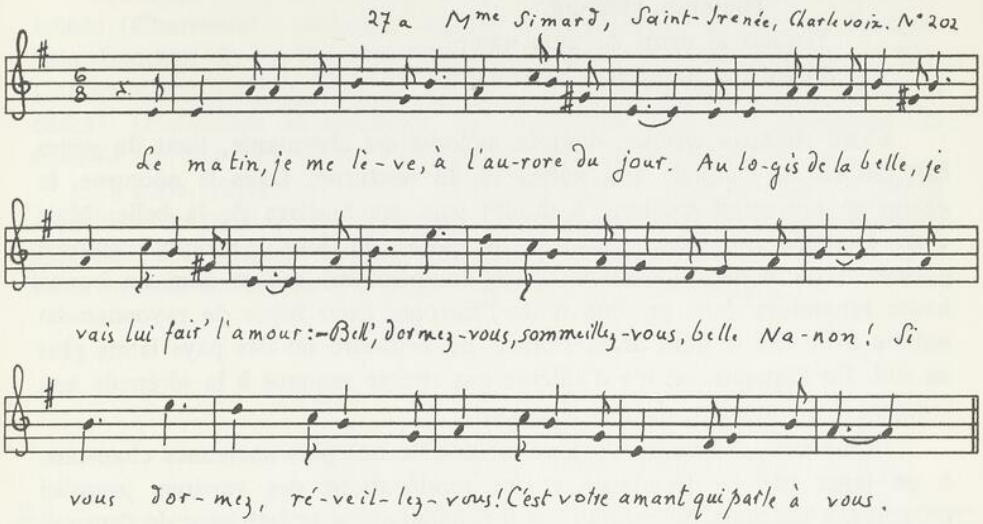

Texte critique

Le matin, je me lève, à l'aurore du jour.
Au logis de la belle, je vais lui fair' l'amour.
—Bell', dormez-vous, sommeillez-vous,
Belle Nanon?
Si vous dormez, réveillez-vous!
C'est votre amant qui parle à vous.

La belle, sans chandelle, a mis son jupon blanc;
S'en fut ouvrir la porte à son fidèle amant.
Ell' se jeta dedans ses bras,
En lui disant:
—Ah! c'est donc toi, mon cher amant,
Celui que mon cœur aime tant.

—Retirez-vous, la belle, vous me faites languir!
Le roi me le commande, il me faut obéir.
Je suis engagé pour sept ans,
Au régiment.
Je pars pour la ville d'Orléans.
Adieu, ma chère Nanon!

—Sept ans dedans l'armée, sept ans, c'est bien longtemps.
A qui conter mes peines, mon chagrin, mes tourments?
Je m'en irai dedans les champs
Toujours pleurant,
Portant le deuil de mon amant,
Celui que mon cœur aime tant.

Cette chanson lyrique, dont la mélodie est charmante, tient du genre fort ancien de l'aubade (ou aube) et du nocturne. Dans le nocturne, le galant se présentait toujours à minuit sous les fenêtres de la belle. Mais dans l'aubade, la scène s'ouvrait au point du jour. Quelque coutume galante a pu donner naissance à ces compositions qui se sont de bonne heure répandues dans presque toute l'Europe. Leur foyer de rayonnement semble avoir été le midi de la France, ou peut-être un des pays latins plus au sud. En Espagne, on n'a d'ailleurs pas encore renoncé à la sérénade aux fenêtres, à la manière de nos chansons.

Je me lève, à l'aurore du jour est une de nos plus anciennes chansons, à en juger par la décadence et les ramifications des versions jusqu'ici recueillies chez nous. Sa mélodie est fort belle; elle a la fraîcheur de l'aurore. Mais son texte n'est fait, à dire vrai, que de lieux communs du genre. L'amant se présente à l'aurore: «Belle, dormez-vous?» Elle ouvre la porte, accueille son amant. Mais cette fois, il s'agit d'un triste adieu—pour sept ans. Il est soldat, au régiment; il lui faut partir pour Orléans. Pendant son absence, à qui la belle contera-t-elle son chagrin, ses tourments? On ne le saura jamais.

Le nom même de la belle a changé; il s'est souvent déformé. Celui de Nanon (aussi familier dans les pastourelles) est probablement le plus ancien; on le retrouve dans la plupart des versions du Saint-Laurent; aussi, dans une version de France, en Franche-Comté. Mais ici il devient: Anna, Annon, Léonore ou, tout simplement, mignonne. Le galant reste anonyme, comme la plupart de ces soldats qui passent et qui content fleurette à leur Nanon.

Cette chanson s'est mieux conservée au Canada qu'en France, d'où elle nous est venue avec les anciens colons. Mes collaborateurs (Massicotte, Lambert et autres) et moi-même l'avons recueillie douze fois, depuis Valleyfield, en amont de Montréal, jusqu'à la Gaspésie. Les Cadiens ne semblent pas l'avoir bien conservée, bien qu'une de nos versions, recueillie en Alberta, provienne de la Baie-de-Chaleur.

Les seules versions de France que j'en connaisse, cinq en tout, proviennent du Loiret, d'un côté, et de l'autre, des frontières de la Suisse et de l'Italie.

Elle dut être composée dans le centre de la France, comme l'indique le nom d'Orléans, qui semble former partie intégrante de la chanson et se

retrouve jusque dans la rime. La plupart de nos versions le contiennent, mais non celles de France, qui sont d'ailleurs, plus que les nôtres, mêlées à d'autres pièces du même genre[1].

Les deux mélodies reproduites ici sont celle de M^me^ Simard, de Saint-Irénée (Charlevoix), recueillie en 1916 (Phono, 202) et celle de François Saint-Laurent, de La Tourelle (Gaspé), recueillie en 1918 (Phono, 3132). Une troisième mélodie, celle de Joseph Rousselle, de Saint-Denis (Kamouraska) (Collection Massicotte), est reproduite dans le *Romancero du Canada* (p. 121-125) où se trouve une étude de cette aubade.

Le texte critique ou moyen a été reconstitué à l'aide des douze versions recueillies de 1916 à 1927, sur tout le parcours du Saint-Laurent jusqu'en Gaspésie; une dernière version, obtenue en Alberta, semble être de la Cadie. Cette aubade est moins bien connue en France qu'au Canada.

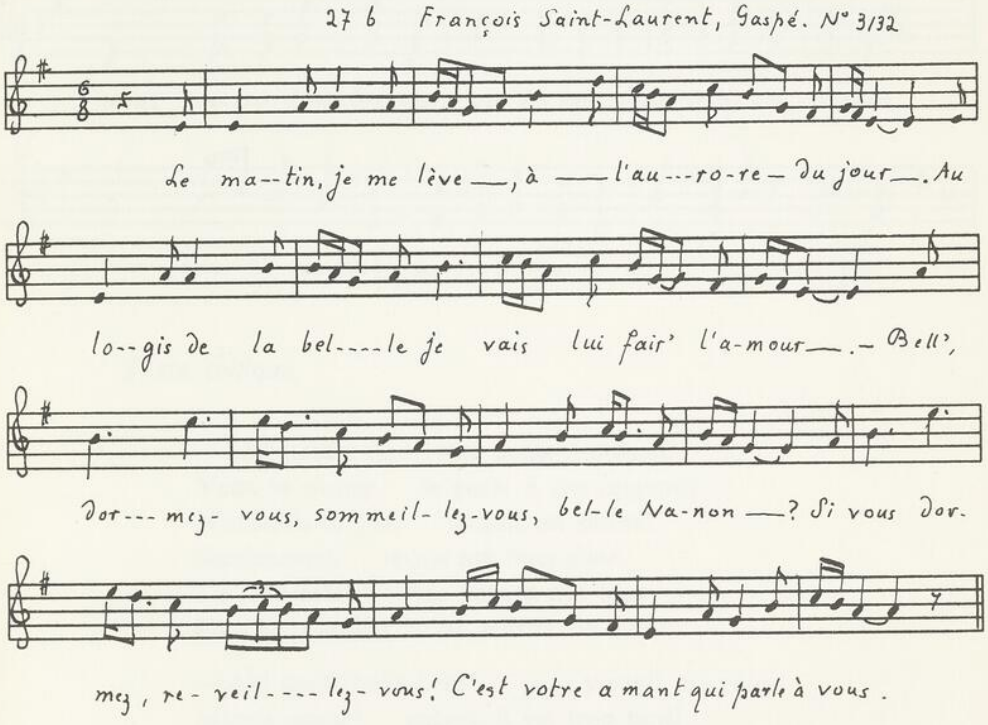

[1]Cf. *Romancero*, p. 121-125.

Sommeilles-tu, ma petite Louison?

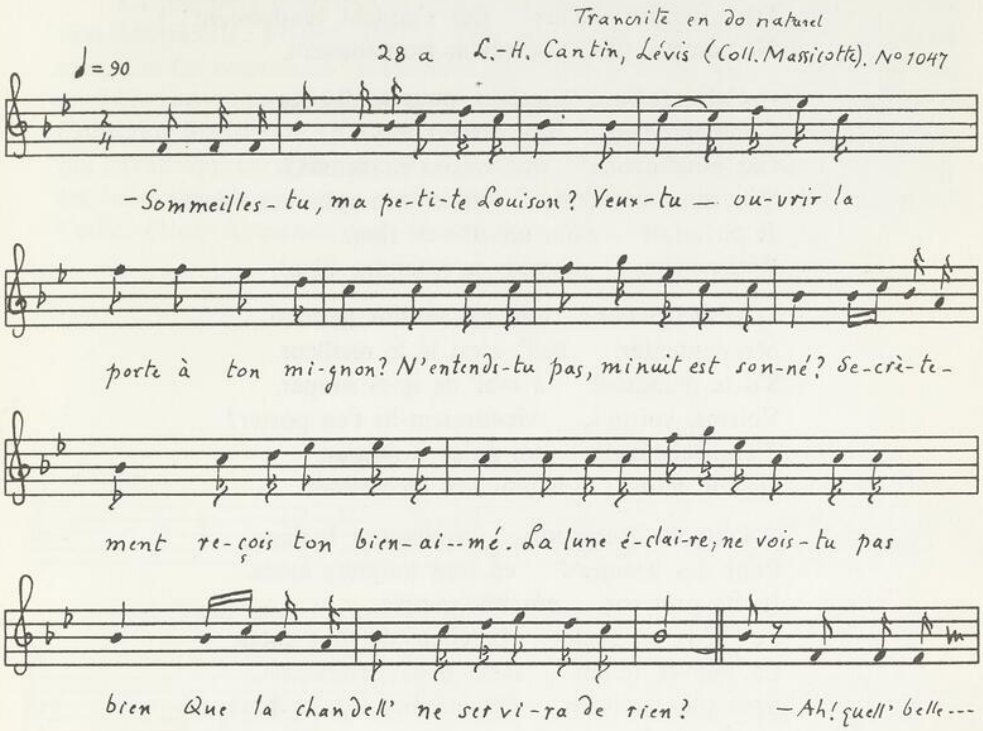

Texte critique

—Sommeilles-tu, ma petite Louison?
Veux-tu ouvrir la porte à ton mignon?
N'entends-tu pas, minuit est sonné?
Secrètement reçois ton bien-aimé.
La lune éclair'; ne vois-tu pas bien
Que la chandell' ne servira de rien?

—Ah! quell' belle heur' pour y venir me voir:
Minuit sonné! galant, il est trop tard!
Si je descends, mon papa m'entendra;
Plein de rigueur, sans doute il me battra.
Revenez donc quand il sera grand jour;
A la fenêtr' nous parlerons d'amour.

—Je veux te voir, la bell', dès aujourd'hui.
Te voir demain, pendant le jour aussi;
Et te revoir, pour contenter mon cœur.
Belle, à toute heur' soulage ma langueur!
Deux tendres cœurs qui s'aiment tendrement
Ne peuvent pas se revoir trop souvent.

—Cela est bon, galant, pour le discours.
Contentez-vous d'y revenir le jour,
Car nous avons des voisins malicieux;
S'ils nous voyaient, loin d'accomplir vos vœux,
Je passerais pour un' fille de rien.
Retirez-vous, si vous m'entendez bien!

—Laisse parler tous ces voisins jaseurs!
Me contenter, bell', c'est là le meilleur.
S'il te manquait à tabl' de quoi souper,
Voisins, voisin's, viendraient-ils t'en porter?
T'empêchent-ils, toi qu'es à marier,
De me parler, à moi ton bien-aimé!

—Garçons trompeurs, voulant y badiner,
Pour des promess' en font toujours assez.
Ils ne sont pas aussitôt mariés,
Les yeux au guet, cherchent de tous côtés.
La pauvre femm' reste dans l'embarras,
Bien plus souvent des enfants sur les bras.

Cette jolie aubade nous est venue de France avec les colons de la Loire et de la Normandie qui, au XVII[e] siècle, s'établirent dans la région de Montréal. Elle y fut recueillie quatre fois par E.-Z. Massicotte. Ailleurs, elle ne fut retrouvée que deux fois, parmi les Cadiens de la Baie-de-Chaleur.

Elle doit être complètement disparue en France, même dans les provinces du Nord-Ouest, d'où elle semble originaire; aucun recueil, aucune compilation ne la contient.

Elle tient du genre particulier qu'on peut nommer le nocturne, chanté à la fenêtre d'une belle qui est sur le point de se mettre au lit. Le galant se tient dans la rue, sous sa fenêtre, comme cela se faisait peut-être autrefois, même dans les provinces françaises du Nord ou, du moins, comme on le pratique encore de nos jours en Espagne.

Le galant, plein d'outrecuidance, se croit assuré d'un succès facile. D'en bas, il roucoule ces mots à la belle: «Secrètement reçois ton bien-aimé! . . . A toute heure soulage ma langueur!» Le seul soulagement qu'il gagne, c'est un conseil d'ami: «Contentez-vous d'y revenir le jour.» Sitôt qu'il proteste: «Laissez parler tous ces voisins jaseurs!» il reçoit de haut

une leçon de la belle, qui est aussi avertie qu'elle est désirable: «Garçons trompeurs . . . , pour des promesses, ils en font toujours assez . . . » Le galant perd ici son temps. A lui de chercher ailleurs!

La première mélodie vient de L.-H. Cantin, originaire de Lévis (Collection Massicotte, Phono, 1047). Elle est ici un peu modifiée et rehaussée, mais elle fut reproduite exactement dans *The Journal of American Folklore,* nº 123, janv.-mars 1919 (p. 44-45). La deuxième mélodie, aussi de la Collection Massicotte (Phono, 1181), a été recueillie de V.-F. de Repentigny, qui l'avait apprise d'Elmire Tessier, de Valleyfield, en 1880. Le texte critique est basé sur six versions, recueillies depuis la rivière Outaouais jusqu'à la Cadie. (Voir *Romancero du Canada,* p. 117-119.)

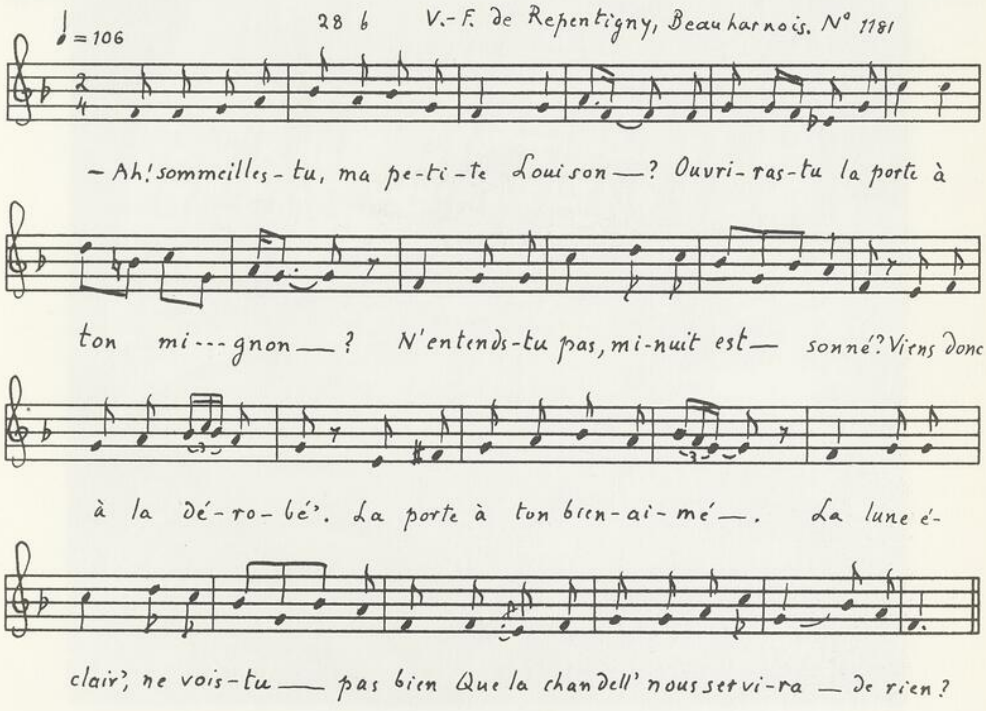

Mme MATHILDE AUDET, CHANTEUSE

Voilà la récompense!

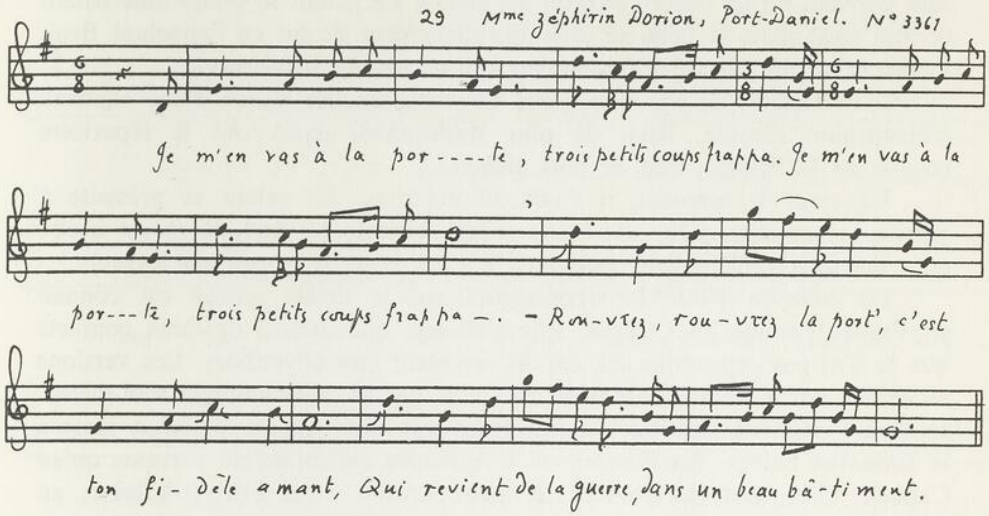

Texte critique

Passant par la grand rue, je vois une clarté. (*bis*)
Ah! c'était ma maîtresse qui allait se coucher.
Arrivant à la porte, trois petits coups frappai.

Arrivant à la porte, trois petits coups frappai.
—Ouvrez, ouvrez la porte, la bell', c'est votre amant
Qui revient de la guerre dans un beau bâtiment.

—Je n'ouvre pas ma porte; il est minuit sonné.
Mon père, aussi ma mère, ils sont partis veiller.
Ils ont barré les portes, ont apporté les clefs.

—Je vais à la fenêtre; bell', me l'ouvrirez-vous?
Je suis couvert de neige, dans l'eau jusqu'aux genoux.
Voilà la récompense que je reçois de vous!

—Les manteaux de mon père sont dans les chambr's d'en haut.
Attendez un quart d'heure; j'irai vous les chercher.
Sur votre épaul', beau prince, je vous les y mettrai.

Cette jolie chanson revêt une tournure dramatique, mais son intention est purement lyrique, comme la plupart des chansons d'amour. Elle met en présence de la belle un passant, qui soupire à sa fenêtre, et qui voudrait bien être son amant. De la grande rue, là-haut il voit une clarté. C'est s'amie qui

va se coucher, à la lueur d'une chandelle. Il frappe à la porte: «Ouvrez!» Il prétend revenir de la guerre, et il se dit couvert de neige, dans l'eau jusqu'aux genoux. «Nenni!» répond la belle. «Il est minuit sonné. Les portes sont barrées; on ne saurait trouver les clefs.» Le galant se plaint amèrement de son sort; mais la belle se joue spirituellement de lui en l'appelant Beau Prince et en lui offrant des manteaux qui ne sauraient lui servir.

Il ne s'agit pas, ici, d'un genre nouveau, encore moins d'une chanson d'inspiration récente. Rien de plus traditionnel dans tout le répertoire lyrique de la France; rien de plus ancien.

Ici, pour le moment, il s'agit du nocturne. Le galant se présente à minuit, au coucher. Que ses pieds soient trempés ou non, il en est quitte pour ses peines. Cette fois du moins, il y a loin de la coupe aux lèvres.

La chanson *Voilà la récompense!* sur le thème ancien est connue en France comme au Canada. Elle s'allonge quelquefois de deux couplets que je n'ai pas reproduits ici, car ils semblent être adventices. Les versions recueillies sur le Saint-Laurent ou en Cadie par M. Massicotte et moi-même, sept en tout, sont réparties sur un vaste territoire, depuis Batiscan jusqu'à la Baie-de-Chaleur. En France, on la retrouve en autant de versions qu'au Canada; elles sont disséminées un peu partout: dans l'Ille-et-Vilaine, au Calvados, encore ailleurs en Normandie, dans la Gascogne, dans le sud-ouest, et à Mézières, dans l'est. Elle semble même avoir pénétré en Italie. Crane, dans ses *Chansons populaires de France,* fait mention des versions que Nigra en donne dans ses *Canti popolari del Piemonte.*

La mélodie ici reproduite est celle de M^me^ Zéphirin Dorion, de Port-Daniel (Baie-de-Chaleur) (Phono, 3361). Le texte critique est basé sur huit versions recueillies, de 1918 à 1923, de Batiscan à la Baie-de-Chaleur. (Voir *Romancero du Canada,* p. 113-116.)

C'est une fille que j'allais voir

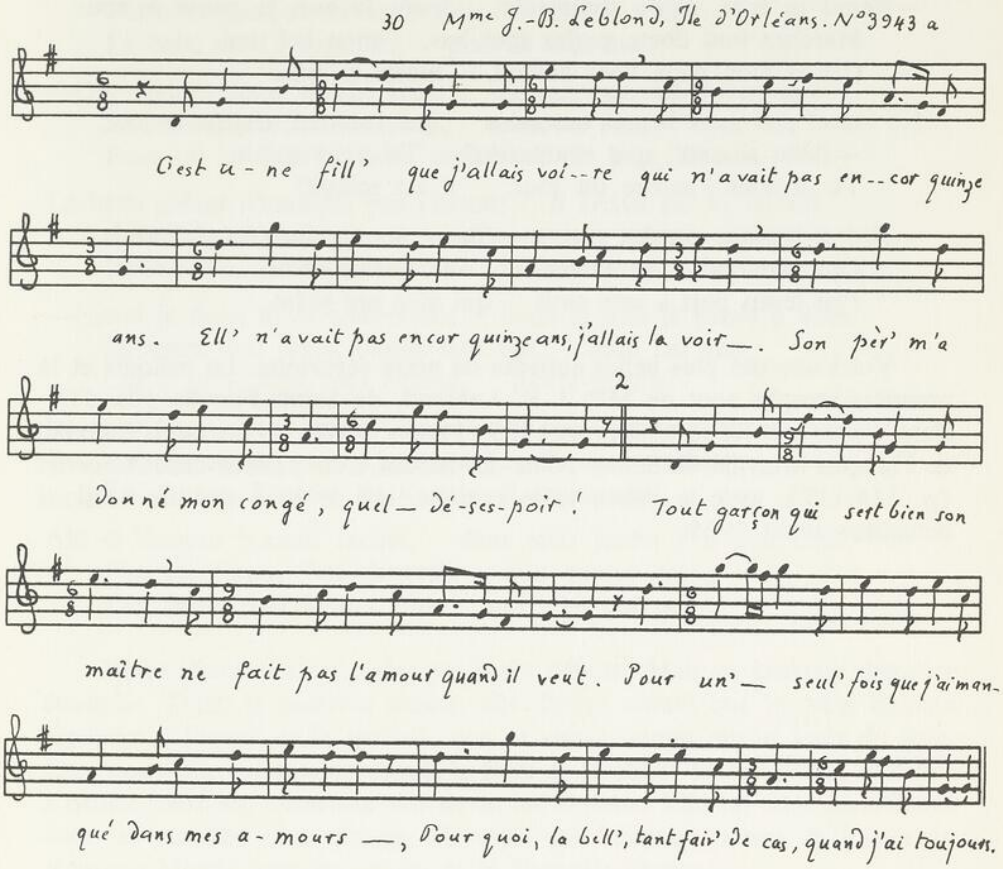

Texte critique

C'est une fill' que j'allais voir, qui n'avait pas encore quinze ans.
Ell' n'avait pas encore quinze ans, j'allais la voir.
Son pèr' m'a donné mon congé, quel désespoir!

Tout garçon qui sert bien son maître ne fait pas l'amour quand il veut.
J'ai bien manqué un' seule fois d'aller la voir.
La belle me l'a reproché plus de cent fois.

—Oh! reviens donc, amant fidèle; ne manque pas d'y revenir.
Reviens le jour, la nuit aussi, mon bel ami,
Pour toi les port's y sont ouvert's, le jour, la nuit.

Le beau galant n'manqua pas l'heure; il arriva sur la minuit.
—Bell', dormez-vous, sommeillez-vous, chère endormi'?
Dehors, ici, je vous attends, de froid transi.

—Nenni je dors, ni ne sommeille; toute la nuit je pense à vous.
Marchez tout doux, parlez tout bas, mon bel ami.
Car si mon papa vous entend, morte je suis.

Ne furent pas deux heures ensemble que l'alouett' chanta le jour.
—Belle alouett', que chantes-tu? Tu nous trahis.
Tu chantes l'aurore du jour: il est minuit!

—Ah! si l'amour prenait racine, dans mon jardin j'en planterais.
J'en planterais, j'en sèmerais aux quatre coins.
J'en ferais part à mes amis qui n'en ont point.

Voici une des plus belles aubades de notre répertoire. La mélodie et la première strophe sont de M^me^ J.-B. Leblond, de Sainte-Famille (île d'Orléans); elles ont été recueillies en 1925 (Phono, 3943a). Une autre mélodie, de François Minville, de Sainte-Anne-des-Monts, a été publiée dans *Alouette!* (p. 114-117), avec le même texte critique, qui se base sur dix versions recueillies avant 1925.

Si l'amour prenait racine

Tout garçon qui sert bien son maître ne fait pas l'amour quand il veut.
J'ai bien manqué un' seule fois d'aller la voir.
La belle me l'a reproché plus de cent fois.

—Oh! reviens donc, amant fidèle; ne manque pas d'y revenir.
Reviens le jour, la nuit aussi, mon bel ami,
Pour toi les port's y sont ouvert's, le jour, la nuit.

Le beau galant n'manqua pas l'heure; il arriva sur la minuit,
—Bell', dormez-vous, sommeillez-vous, chère endormi'?
Dehors, ici, je vous attends, de froid transi.

—Nenni je dors, ni ne sommeille; toute la nuit je pense à vous.
Marchez tout doux, parlez tout bas, mon bel ami,
Car si mon papa vous entend, morte je suis.

Ne furent pas deux heures ensemble que l'alouett' chanta le jour.
—Belle alouett', que chantes-tu? Tu nous trahis.
Tu chantes l'aurore du jour: il est minuit!

Ah! si l'amour prenait racine, dans mon jardin j'en planterais.
J'en planterais, j'en sèmerais aux quatre coins.
J'en ferais part à mes amis qui n'en ont point.

Notre chanson n'est certes pas à ses débuts. Mais sa jeunesse demeure éternelle. Dans sa radieuse extase, elle durera autant que le cœur humain répondra à l'appel de la passion, que ce soit à minuit ou au lever du jour. Chez nous, elle est connue depuis la Baie-de-Chaleur, en remontant le fleuve à petites journées, jusqu'aux abords du lac Ontario. Elle est donc canadienne dans les moelles, tout comme elle avait été française, avant de passer au Nouveau Monde avec les colons de la Nouvelle-France[1].

Dans une autre version, recueillie en 1920, de M^lle^ Malvina Tremblay, native de Chicoutimi, on chante:

—Montez en haut dedans ma chambre, asseyez-vous dessus mon lit,
Déchaussez-vous, déshabillez-vous, mon bel ami,
Car si mon papa vous entend, morte je suis!

Ils ne furent pas deux heures ensemble, que l'alouette chanta minuit.
—Belle alouette, belle alouette! tu as menti,
Quand tu nous chantes le point du jour, n'est que minuit.

Ah! si l'amour prenait racine, j'en planterais dans mon jardin!
J'en planterais, j'en sèmerais dans mon jardin.
J'en donnerais à ces fillettes qui n'en ont point.

[1]Cf. *Alouette!* p. 114-117.

CHANTEURS, DANSEURS, ARTISANS ET SCULPTEURS

Complaintes du moyen âge

Les écoliers de Pontoise

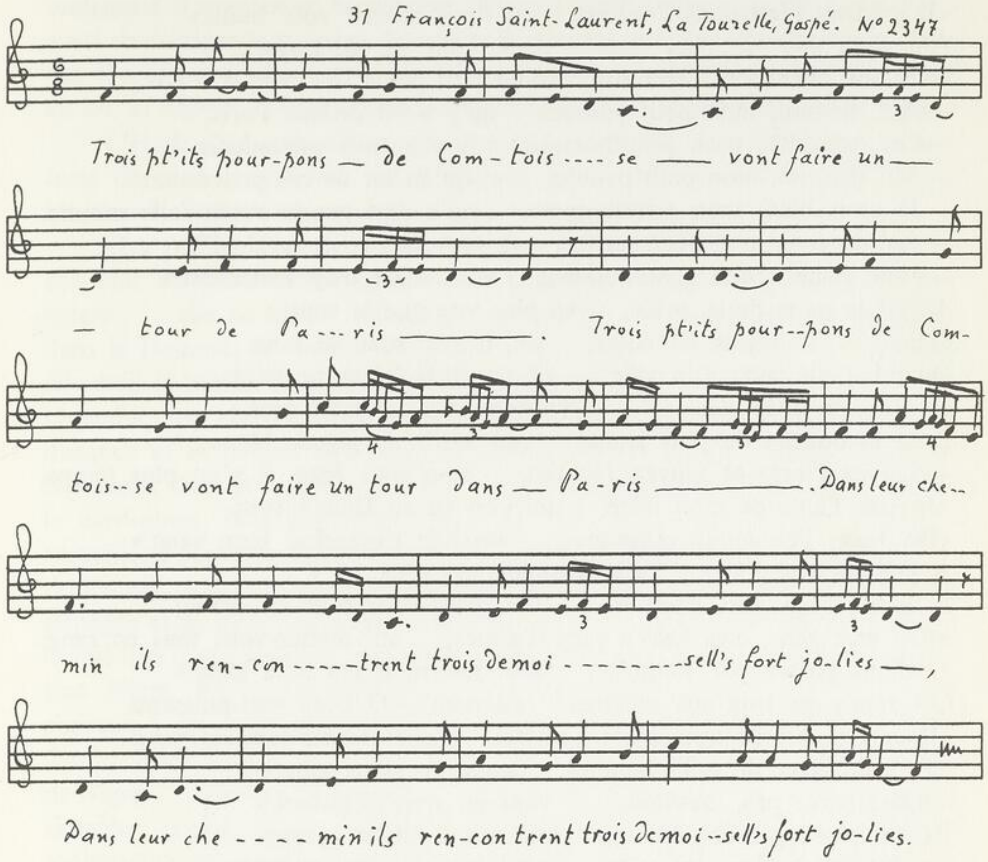

Texte critique (de Luc Lacourcière)

Trois écoliers de Pontoise vont fair' un tour dans Paris.
Dans leur chemin ils rencontrent trois demoisell's fort joli's.
Ils ont pris les demoiselles, en ont fait leur doux plaisir.
La plus jeun' qui les menace: —Vous aurez du repentir;
«Si vous passez par Pontoise, en prison vous serez mis.»
Ils ont passé par Pontoise, en prison ont été mis.
On a pris les trois p'tits frères. Sont condamnés à mourir.
Le plus vieux le reconsole: —Ah! tais-toi, mon frèr' petit,
«Nous avons encor un frère à la cour du roi Loys;
«S'il avait de nos nouvelles, il serait bientôt ici;
«Il mettrait l'feu dans Pontoise, il f'rait mourir leur bailli.»
Le geôlier à la fenêtre entendit tout ce qu'il dit.

—Écoutez, messieurs les juges, ce qu'ils dis'nt, vos prisonniers:
«Dis'nt qu'ils ont encor un frère de la cour du roi Loys;
«S'il savait de leurs nouvelles, il serait bientôt ici.
«Il mettrait l'feu dans Pontoise, il f'rait mourir votr' bailli.»
Ah! voilà que part leur frère de la cour du roi Loys.
Dans son chemin fit rencontre d'un p'tit pauvr' du pont d' Paris.
—Ah! dis-moi, mon petit pauvre, qu'y a-t-il dedans Paris?
—Les nouvell's, mon gentilhomme, il y a trois prisonniers.
—Ah! dis-moi, mon petit pauvre, c' qu'on dit de ces prisonniers?
—Je crois bien, mon gentilhomme, qu'à sept heur's s'ront faits mourir.
—Ah! dis-moi, mon petit pauvre, à sept heur's, j'y serai-t-i'?
—Non, nenni, mon gentilhomme, vous allez trop lentement.»
A pris le mors de sa bride, va plus vite que le vent.
Quand il fut dessus les côtes, son cheval suait le sang.
Quand il fut dedans la ville, vit ses trois frères pendants,
I'a tiré son épée claire: —Dépendez-moi ces trois gens.»
Dans la bouche du plus jeune, voit sortir un pigeon blanc:
—Sauvez Pierre et sauvez Jacques, pour p'tit Jean, il n'est plus temps.
«Je vois l'âme de mon frère qui s'en va au Dieu vivant.
«De Jean, j'en aurai vengeance, aussi je r'prendrai mon sang.»
A pris sa flûte jobée, a tout appelé ses gens.
Il a dit à ses gens d'armes: —Habillez-vous tous en blanc;
«Ah! mes gens, mes brav's gens d'armes, ah! mettez-vous tous en rang.
«J'allons passer par Pontoise, tout mettre à feu et à sang.»
Les dam's qui sont aux fenêtres s'écrient:—Ô Dieu tout-puissant!
«Pour l'amour de trois p'tits hommes faire mourir tant de gens!
«Tant de gens, de joli's femmes, aussi de petits enfants.
—Désespérez pas, mesdames, vous en arriv'ra autant.»
Ils ont passé par ces dames, tout mis à feu et à sang.
En ont fait brûler sept mille, sans compter les innocents.
Dans la ville de Pontoise, les ruisseaux coulent de sang.
Dans la ville de Pontoise, les ch'vaux en ont jusqu'aux flancs!

La mélodie citée ici vient de François Saint-Laurent, de La Tourelle (Gaspé); elle a été recueillie en 1918 (Phono, 2347). Le texte critique de Luc Lacourcière se base sur six versions canadiennes; une septième, survenue depuis, n'a pas été utilisée. L'histoire de cette chanson a été étudiée, d'abord par George Doncieux, dans son *Romancéro populaire de la France* (p. 207-214), puis par Luc Lacourcière, dont les conclusions s'accordent. Cette composition en laisse épique remonte, du moins quant à son thème, au temps de saint Louis, vers 1259.

Telle qu'on la trouve dans le *Romancéro populaire de la France* de Doncieux[1], cette complainte relève de quatre versions de la France d'oïl

[1] «Les écoliers pendus», p. 207-214.

et d'oc. Achille Millien en a, depuis (en 1906), relevé une cinquième version du Nivernais[1]. Le répertoire canadien, après 1918, a ajouté huit ou dix versions inédites dont les six premières ont permis à Luc Lacourcière non seulement d'augmenter le nombre des vers authentiques de 33 à 46, mais aussi de corriger la manière de rendre la strophe. Au lieu des tercets indiqués par Doncieux, il s'agit de deux laisses épiques, l'une rimant en *i* et l'autre en *an;* et chaque couplet en laisse consiste en un seul vers deux fois répété.

L'étude de Lacourcière met à point la méthode, les ressources et l'histoire de cette complainte. Mais elle ne peut être citée ici à cause de sa longueur[2]. Suffit d'en reproduire quelques extraits.

«La présence de cette chanson au Canada, son expansion relative et son état de conservation sont assez inattendus, si l'on songe qu'en France même . . . elle ne fut . . . retrouvée que quatre fois et une fois en Belgique, dans le Hainaut, en 1857. Ce qui prouve clairement que depuis longtemps elle était là-bas en voie de disparition. Cependant elle dut être autrefois très répandue, car on l'a retrouvée dans des départements aussi éloignés par la distance et la langue que ceux de Seine-et-Oise, dans le Centre-Nord, du Nivernais, dans le centre, de l'Aude, dans le midi, et de l'Ille-et-Vilaine, dans le nord-ouest. Bien plus, elle a poursuivi sa marche vers le sud. On en a recueilli de multiples versions dans la Catalogne et le Piémont, qui sont, folkloriquement, très apparentées aux régions de langue d'oc. C'est même en Espagne et en Italie que cette chanson fut d'abord retrouvée et étudiée. Cela a donné lieu à une méprise, à une fausse interprétation de son origine. Constantino Nigra, un maître-folkloriste italien du siècle dernier, rattacha cette chanson à des événements qui eurent lieu à Toulouse, au XIV^{e} siècle. Mais Gaston Paris, à l'aide des versions du nord, eut vite expliqué et rectifié l'erreur de Nigra . . . George Doncieux . . . reprend le système de Gaston Paris et s'y rattache, contre Nigra. Existerait-il encore quelques doutes sur l'origine toulousaine ou pontoisienne de la chanson, les versions canadiennes qui toutes ont conservé le nom de Pontoise . . . , les dissipent définitivement.

«La chanson est donc née dans le département de Seine-et-Oise, et l'on doit considérer Pontoise comme authentique. Voici d'ailleurs, d'après Gaston Paris, par quels événements elle fut provoquée: «En 1259, saint Louis fonda l'Hôtel-Dieu de Pontoise avec l'argent qu'il avait fait payer à Enguerrand de Couci en expiation d'un odieux abus de la justice féodale: trois écoliers, confiés à l'abbé Saint-Nicolas, près Laon, ayant par inadvertance chassé dans les forêts de ce hautain baron, il les avait fait arrêter par ses forestiers et pendre aux créneaux de sa fameuse tour. Cela veut-il dire que je regarde la chanson comme remontant à 1259? Assurément non. La cause de la fondation de l'Hôtel-Dieu de Pontoise est restée dans la mémoire (Gringoire

[1] *Loc. cit.* I, p. 163-164: «Les trois frères écoliers».

[2] *Les Archives de Folklore,* I, p. 176-193, 198-199. Et «Analyses musicales» par Rosette Renshaw, p. 194-198.

y fait allusion), et il suffit qu'un poète populaire, accueilli peut-être dans cette maison, en ait entendu le récit plus ou moins altéré pour qu'il ait bâti là-dessus sa chanson.»

«Pour Gaston Paris, continue Luc Lacourcière, la source du jongleur qui composa cette chanson, serait un *récit plus ou moins altéré*. Doncieux, de son côté, sans rejeter cette opinion, émet l'hypothèse d'une source écrite, par exemple les *Chroniques de Saint-Denis,* qui relatent le fait. Que la source soit écrite ou orale, il nous est aussi difficile de juger qu'aux savants français . . .

«Le fait historique lui-même, si on l'admet comme point de départ, a subi plusieurs modifications: les écoliers sont devenus trois petits frères; leur crime de braconnage s'est transformé en un méfait galant; le baron féodal n'est plus qu'un bailli; l'intervention du roi se réduit à la protection d'un frère puissant auprès de lui. Il n'est plus question d'une simple amende, c'est-à-dire d'une punition, mais de vengeance sanglante pour abus de justice. Malgré cela, on reconnaît les données essentielles. «La pluralité des victimes, dit Doncieux, le peu de gravité de leur faute, le genre de leur supplice sont conformes à la réalité de l'histoire.» Le jongleur, partant de ces données, a exagéré jusqu'à créer un petit drame indépendant du fait historique. L'étude comparée des versions de France et du Canada nous montre . . . les fantaisies de la tradition orale et ce qu'on pourrait appeler son génie de variations . . .

«D'une façon générale, le texte canadien est plus développé (que le texte français). Aux quatre premiers tercets de Doncieux correspondent dix-sept vers de la chanson canadienne . . . Dans la version de France, le prévôt est alerté par la cloche, il sait au moment du départ que ses frères sont condamnés à mort. Dans la version canadienne, il n'en sait rien. Sa surprise est d'autant plus grande et sa colère plus terrible . . . La différence la plus considérable est dans le dénouement. Les versions du Hainaut, de Seine-et-Oise et du Nivernais ne parlent pas de vengeance; au contraire, le ou les trois frères, selon le cas, sont sauvés ou ressuscités, ce qui donne à la complainte un caractère religieux. De leur côté, les versions de l'Aude et de l'Ille-et-Vilaine ne parlent ni de résurrection ni de fin religieuse, mais de vengeance: «Pontoise mise à feu et à sang». Voilà qui révèle deux courants ou deux traditions en France . . . La dernière (le simple énoncé de la vengeance) doit se rattacher à une même tradition antérieure dont on trouve l'évolution dans la variante d'Ille-et-Vilaine. Elle est, en effet, celle des versions de France qui se rapproche le plus de la nôtre, ou plus exactement dont la nôtre se rapproche le plus. Et c'est tout naturel, puisqu'il s'agit d'un département du Nord-Ouest où notre chanson dut séjourner avant de franchir les mers.

«Nous est-il possible de savoir lequel des deux dénouements est authentique, c'est-à-dire le plus ancien, le religieux ou le vengeur . . . Les versions canadiennes (seules) semblent apporter ici une réponse exacte. Elles ont quinze vers (que j'appelle le dénouement), qui sont inconnus des versions

de France. Or, il est tout à fait improbable que la description de la vengeance ait été composée au Canada. L'allure même de la chanson le prouve, et aussi la nature de ce poème. Il est évident que l'effet que le jongleur a voulu produire par sa complainte est dramatique et irréel. Pour l'atteindre, à chaque nouvel épisode, il renchérit de cruauté. C'est cette progression, cette exagération même qui donne son intérêt au récit, intérêt qui va croissant jusqu'au dernier épisode. C'est pourquoi la fin vengeresse me paraît essentielle et authentique . . . Il est en tout cas bien curieux qu'elle ne se soit conservée qu'au Canada. Signe, croyons-nous, que cette chanson était en voie de disparaître en France quand on l'y a recueillie. Son déclin chez nous est moins ancien. Les bonnes versions récemment retrouvées et rassemblées ici (et, chaque année, il s'en ajoute d'autres) permettent d'affirmer que, malgré le grand éloignement de son lieu d'origine, elle a été mieux préservée contre le temps et l'oubli. Les . . . mélodies canadiennes . . . attestent la même supériorité sur [la seule version musicale] de France (connue de Julien Tiersot)»[1].

[1]Voir, au sujet de la version méridionale connue de Gaston Paris et de Doncieux, une récente discussion dans *Folklore 38* (revue trimestrielle publiée par le Centre de Documentation et le Musée Audois . . .), tome VI, 3-9; et, dans la même revue, 49, hiver 1947, «La chanson de la Pontoise», par A. Van Gennep, p. 63-64.

COMPLAINTE DU JUIF ERRANT

Germaine

32 a Azarie Lavoie, Saint-Hilarion, Charlevoix, 1941

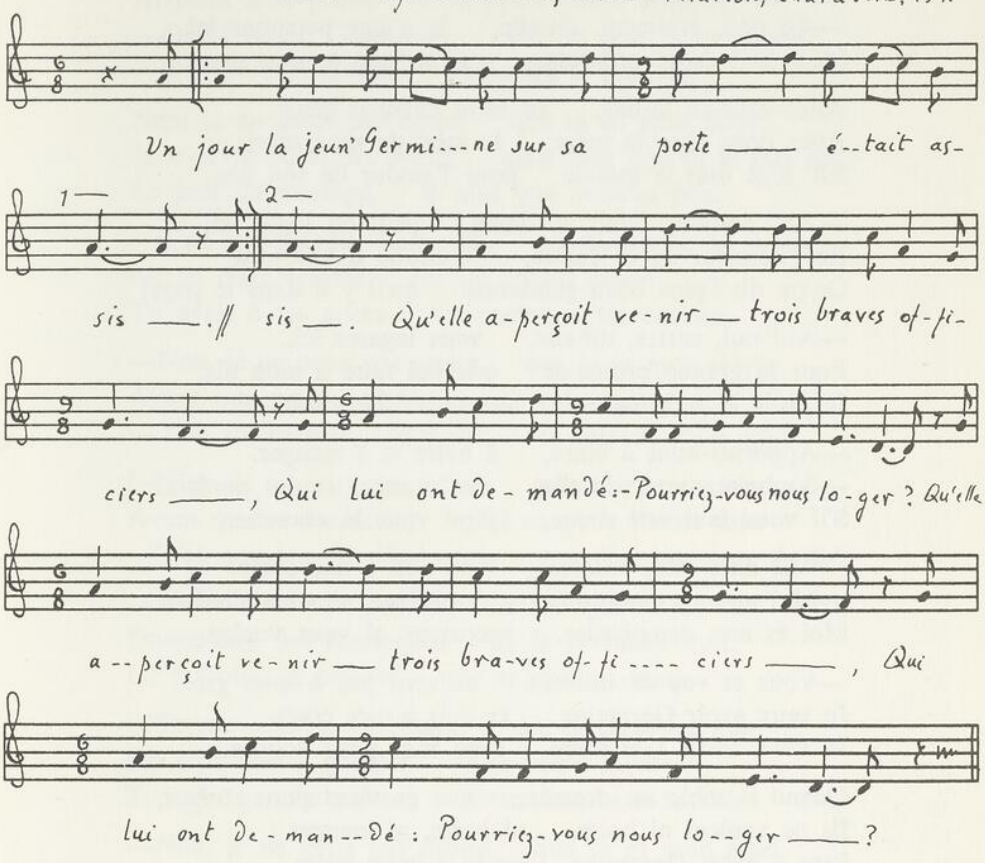

Texte critique

C'est la belle Germaine assise sur son lit.
Par ici il y passe trois cavaliers gentils.
Ont salué Germaine, pucelle de Paris.

—Je ne suis pas pucelle, je vous le certifi'.
Je me suis mariée à seize ans et demi.
Voilà bien sept années que j'ai vu mon mari.

—Ah! dites-moi, Germaine, comment se nomme-t-il?
—Il se nomme le comte, le comte d'Ambroisi'.
C'est le plus beau gendarme qu'il y a dans le pays.

—Votre mari, madame, [ne] faut plus en parler,
Car il est mort en guerre, oui, je l'ai vu mourir.
Par quatres officiers je l'ai vu ensev'lir.

Ah! dites-moi, Germaine, peut-on loger ici?
—Ah non, vraiment, dit-elle, je n'loge personne ici.
[A cause] de la promesse qu'j'ai faite à mon mari.

Allez-vous-en là-bas, au beau château fleuri.
Allez donc chez la mère, la mèr' de mon mari.
Ell' loge tout le monde pour l'amour de son fils.

—Ah! bonjour donc, madame, peut-on loger ici,
En l'honneur de ce comte, le comte d'Ambroisi'
Qu'on dit l'plus beau gendarme qu'il y a dans le pays!

—Ah! oui, certes, dit-elle, vous logerez ici,
Pour la grande promesse que j'ai faite à mon fils.
Je crois le reconnaître, monsieur, dans celui-ci.

—Apportez-nous à boire, à boire et à manger.
—Souhaitez-vous, dit-elle, des oranges et des perdrix?
S'il vous faut une dame, j'irai vous la chercher.

—Ah! dites-moi, madame, qui s'ra à nos côtés?
—Moi et mes demoiselles, monsieur, si vous s'haitez.
Moi et mes demoiselles, monsieur, si vous voulez.

—Vous et vos demoiselles ne sont pas à mon gré.
Je veux avoir Germaine, ce soir à mes côtés.
Je veux avoir Germaine avec moi pour souper.

Quand la table est dressée, que ça vient pour souper,
Ils ne veulent ni boire, ni boire, ni manger
Sans y avoir Germaine assise à leurs côtés.

—Oh! allez donc, madame, allez me la chercher.
—Ah! oui, mon gentilhomme, j'irai vous la chercher.
Ah! oui, mon gentilhomme, je vous l'emmènerai.

—Ah! lève-toi, Germaine, j'suis venu' te chercher.
Il y a trois grands princes, chez nous sont arrivés.
Un qui te veut, Germaine, ce soir à ses côtés.

—Non! je ne suis pas dame pour qu'on vienn' m'y chercher.
Si vous n'étiez la mère, la mèr' de mon mari,
Je vous ferais traîner par les chiens dans Paris.

Madame s'en retourne tout droit à son logis.
La plus cruelle femme qu'il y ait à Paris!
Elle est sotte et maligne, ell' veut me faire mourir.

—Allons, chers camarades, nos ch'vaux allons brider!
A la table de Germaine je veux aller souper.
Dans le lit de Germaine je veux aller coucher.

Arrivant à la porte, trois petits coups frappés.
—Oh! lève-toi, Germaine, ouvr' la port' à ton mari!
—Si c'est là mon mari, il faudra le prouver.

Non! je ne peux pas croire que tu es mon mari!
Je n'ouvre point ma porte, mais sans que tu m'aies dit
Le jour du mariage, le jour que tu m'as pris.

—T'en souviens-tu, Germaine, un dimanche au matin?
Là, tu étais montée sur un cheval marin.
Tu avais à tes noces tes oncles et tes cousins.

—Non, je ne peux pas croire que tu es mon mari,
Avant que tu me dises quell' robe que j'avais mis'.
—T'en souviens-tu, Germaine, ta rob' de satin gris?

[—Non, je ne peux pas croire, que tu es mon mari,
Avant que tu me dises] quel chapeau j'avais mis.
—T'en souviens-tu, Germaine, ton chapeau fleur de lis?

—Ah! s'il me faut croire tout ce que tu me dis,
Donne-moi des remarques de la première nuit.
Là je voirai la preuve que tu es mon mari.

—Te souviens-tu, Germaine, dès la première nuit,
Sur mon cheval grisâtre tu as voulu monter?
Ton pied gauche a glissé, Germaine, tu as tombé.

—Non, je ne peux pas croire que tu es mon mari,
Avant que tu me dises quel anneau j'avait-il.
[Là je voirai la preuve que tu es mon mari.]

—Te souviens-tu, Germaine, ton anneau d'or uni?
Je t'ai serré' si fort, ton anneau d'or cassit.
Montre-moi ta moitiée, la mienne la voici.

Germaine s'y relève, ell' ne fait que pleurer.
—Ne pleur' pas tant, Germaine, car c'est assez pleurer.
Tu es honnête femme, tu l'as assez prouvé.

—Servant's, bonnes servantes, accourez tout's ici!
Allumez les chandelles, aux quatre coins du lit,
Que j'aill' rouvrir la porte à mon époux chéri[1].

[1]Texte critique et analyse préparés, mais pas encore publiés.

La superbe complainte de *Germaine* ou *Germine,* la plus longue de toutes les anciennes complaintes—comprenant 84 vers—nous conduit tout droit au moyen âge[1]. Elle est un souvenir lyrique de l'ère des Croisades.

Le Croisé dont elle redit le retour est le prince d'Amboise, ou encore, le personnage historique Guilhem de Beauvoir, qui voyagea au loin sur mer, et qui fut absent longtemps, pendant que sa jeune épouse, fort éprouvée, l'attendait en lui gardant la foi jurée.

La complainte débute avec le moment de son retour. «Ah! bonjour donc, madame! Peut-on loger ici?» Mais après tant d'années, il n'est pas si tôt reconnu. «Ah! non, certes! dit-elle, je n'loge personne ici.» Il lui faut donc donner des remarques de son identité. Là se noue toute l'action.

Par l'inspiration poétique et le souffle de son drame, qui touche au sublime, *Germaine* nous rappelle un autre chef-d'œuvre de la poésie traditionnelle de France, la complainte du *Roi Renaud.* Ces deux récits anciens sont épiques; leur origine se perd dans la légende. Un prince ou un guerrier revient à son château vers sa jeune épousée, l'un pour mourir sans la revoir, l'autre pour être enfin reconnu d'elle. Là s'arrête la ressemblance des sujets, mais non celle du procédé lyrique, qui est identique. Le barde esquisse la scène, met ses personnages en jeu, dramatise son sujet dans un dialogue vibrant, qui aboutit au dénouement, l'un fatal, l'autre heureux.

Voilà en peu de vers, dans des mélodies simples mais transcendantes, deux grandes créations du génie français, aujourd'hui battues par les siècles et éreintées de leurs pérégrinations, mais encore splendides dans leur désuétude. Elles nous rappellent les temples gothiques, rongés par les vents et par la pluie, à l'ombre desquels elles sont nées, l'an je-ne-sais-quel.

Le retour du Croisé devint un thème littéraire au temps même des Croisades, dont la dernière date du XIII[e] siècle. Ce thème se bifurqua de bonne heure, dans la chanson populaire, et deux rameaux distincts nous en sont parvenus par voie orale: *La porcheronne* et *Germaine.*

Le récit de ces deux complaintes est le même au fond, mais leur forme est différente. Chacune, elles ont un passé qui leur est propre. L'une, *La porcheronne,* naquit dans le sud de la France; l'autre, *Germaine,* vient du nord. Dans leur longue carrière, elles ont beaucoup voyagé; elles se sont même rencontrées sous le même toit, ont fait route ensemble; et elles ont souvent été prises pour des sœurs jumelles, mais à tort.

Germaine s'est bien conservée, au Canada. Nos chanteurs nous en ont jusqu'ici chanté dix-sept versions, tant sur le Saint-Laurent qu'en Cadie. Tout comme en France elle s'y subdivise en deux variantes, *Germine* et *Germaine,* dont *Germine* est la plus répandue.

La porcheronne, que Doncieux étudie dans son *Romancéro* (p. 196-206), semble mieux connue que *Germine* ou *Germaine,* en France. Mais elle n'a guère survécu chez nous, étant surtout franco-provençale. Je n'en

[1] *Romancero du Canada,* p. 81-89.

ai jusqu'ici recueilli que deux versions incomplètes, une dans Temiscouata et l'autre dans Gaspé, sous les noms de *La cochonnière* et de *La bergerette.* Le Croisé y porte le nom défiguré de Lorabe ou de l'Orable, c'est-à-dire l'Arabe, qui lui vient de ses voyages en pays musulman.

Le contraste entre ces deux complaintes, *Germaine* et *La porcheronne,* tient de ce que l'une, *Germaine,* attend dans son château son mari absent. Assise sur son lit, entourée de servantes, elle refuse d'ouvrir la porte, même au «plus joli gendarme qu'il y a dans le pays—le prince d'Amboise et d'Amboisie.» Elle est femme d'honneur, volontaire et respectée. A sa belle-mère qui l'invite à souper avec des cavaliers en quête d'aventures galantes, elle répond fièrement: «Allez-vous-en d'ici! Si vous n'étiez pas la mère de mon mari, Je vous ferais jeter en bas du pont-levis.»

Mais *La porcheronne* provençale et *La cochonnière* gaspésienne subirent des épreuves bien plus dures que celles de Germaine, dans leur attente prolongée. «Petite bergerette!» dit le Croisé de retour, «à qui ce beau château?—C'est au nommé Lorabe, qui m'avait épousée» (version du Temiscouata). Ou encore, sur mer, le Croisé entend par miracle gémir s'amie, que la belle-mère en son absence persécute—elle lui fait garder les pourceaux. «Revire, navire! J'entends m'amie pleurer . . . Petite cochonnière, va-t'en te laver les pieds . . . Mon mari est sur mer . . . Maudit soit l'Orabe et toute sa lignée!» (Version gaspésienne.)

Il ne reste dans les deux versions du bas Saint-Laurent qu'un souvenir vague de la belle et ample chanson de *La porcheronne* qui, d'après Doncieux, fut composée dans la région franco-provençale, «dans un rayon rapproché de Beauvoir-de-Marc (Isère)», qui se répandit «par toute la France, et qui abonde aussi en Catalogne (Espagne) et au Piémont (Italie).»

Le mari de *La porcheronne* semble être Guilhem de Beauvoir, «personnage historique du XIII^e^ siècle . . . , qui fut l'un des plus puissants barons du Dauphiné. De Beauvoir se croisa, et après son retour, il laissa un testament en date de 1277.» Doncieux ajoute que son «voyage outremer cadre bien avec la longue absence du mari de la Porcheronne.»

Laquelle est la plus ancienne de ces deux complaintes sœurs sur le retour du Croisé? On ne saurait le dire au juste. Mais il semble à certains indices, que *La porcheronne* est l'aînée. Elle s'en tient plus fidèlement au fait historique qui paraît leur avoir donné naissance. Ses vers, régulièrement assonancés en *i,* sont, pour la plupart, mieux conservés que ceux de *Germaine.* Ses couplets ne comprennent chacun que deux vers. Et elle suit de près le dessin rythmique et l'intention du poète soucieux de son art et maître de son œuvre.

Germaine n'a pas si bonne tenue. En dépit de sa grâce naturelle, elle s'écarte souvent de la prosodie régulière. Ses assonances passent capricieusement de *i* à *e,* même par accident, à *a*; ses couplets sont tantôt de trois vers, tantôt de deux. Il est difficile, dans la confusion de ses versions

délabrées, de reconstituer le texte original, qui semble ne se trouver nulle part. On croirait avoir affaire à une adaptation en dialecte d'oïl d'une chanson méridionale.

Il y a même, en *Germaine,* des vestiges significatifs, qui la rattachent au Midi. Ainsi, le Croisé se nomme Beauvais, de Bourgès, de Beau-Cère, dans certaines versions du Nivernais; ce qui est une déformation du nom originaire de Beauvoir, dans *La porcheronne.* On y mentionne aussi une ville du Midi, même dans nos versions canadiennes, comme «mes chiens de Lyon» ou «le pont de Lyon».

Germaine et *La porcheronne* sont, toutefois, des chansons différentes. Jamais elles ne se confondent; on n'y trouve jamais deux phrases identiques. Le poète, dans *La porcheronne,* redit en abrégé plusieurs épisodes d'une longue aventure. Le barde du Nord, reprenant le même thème, dans *Germaine,* le simplifie, le transfigure de main de maître. Comme un autre le fit dans le *Roi Renaud,* il ne prend de tout ce récit que le moment du retour, à la porte du château, où le Croisé se fait reconnaître de sa châtelaine. Dramatisant la scène qui l'inspire, il la rend admirable; ce que son modèle présumé du Midi n'avait su faire, dans son récit épisodique. L'un s'en tenait au fait historique ou légendaire; l'autre ne se souciait que de l'art, et encore le faisait-il en maître.

Germaine en peu de mots s'élève sur les ailes de l'inspiration la plus libre, et elle escalade les sommets de la poésie. Même la désuétude de sa prosodie ou les lacunes de la tradition ne sauraient l'en empêcher. Chantée sur son air laurentien, ici reproduit, elle s'anime d'un souffle aussi puissant que celui d'un autre chef-d'œuvre de la chanson française, *Le roi Renaud.* Le jeu des réparties, dans ces deux chansons, se ressemble d'ailleurs. Dans *Renaud,* l'épousée interroge les serviteurs, ou la mère de son mari, et les réponses voilées s'acheminent vers le tombeau funeste. Mais dans *Germaine* le dialogue tôt s'engage entre le Croisé et s'amie: «Germaine, belle Germaine! Ouvre-moi, ton mari!—Non, je ne croirai pas que tu es mon mari avant que tu me dises quel jour tu m'as pris.—Te souviens-tu, Germaine . . . » Et le dénouement, pour se faire attendre, n'en est que plus heureux, plus enchanteur: «Servantes, belles servantes, accourez ici! Allumez les flambeaux aux quatre coins du lit. Je vais ouvrir la porte tout' grande à mon mari!».

Après leur naissance, l'une dans le Midi, l'autre dans le Nord-Ouest, ces chansons coururent le pays; elles se rencontrèrent sans se confondre, traversèrent provinces et frontières, même les mers, et ne s'arrêtèrent que sur nos rivages.

De *Germaine* nous avons déjà dix-sept versions canadiennes, tant du Saint-Laurent que de la Cadie. M. E.-Z. Massicotte l'a retrouvée dans Laprairie, près de Montréal; M. Lambert, dans Berthier (en haut); et moi-même, nombre de fois, dans l'île d'Orléans, dans Charlevoix, Kamouraska,

Gaspé et la Baie-de-Chaleur. L'abbé Arseneault en a recueilli une version parmi les Cadiens de l'Île du Prince-Édouard. Tout comme *Renaud,* elle est donc une des vieilles chansons françaises les mieux enracinées dans notre terroir.

Il n'en est pas ainsi de *La porcheronne (La cochonnière)* qui n'a fait qu'atterrir chez nous, pour s'y étioler. Je n'en ai recueilli que deux versions fragmentaires dans le bas Saint-Laurent. Mais en France et en Europe, elle est mieux connue que *Germaine.* Elle ne l'était pas, cependant, au XVII[e] siècle, parmi les émigrants de la Loire et de la Normandie qui vinrent s'établir au Nouveau Monde. Autrement, elle s'y serait mieux conservée.

Germine ou *Germaine* (elle est partout connue de ces deux manières) fut moins souvent recueillie en France qu'au Canada. Elle a beaucoup voyagé, cependant, même dans le Midi, où *La porcheronne* est mieux chez elle. Tiersot n'en a trouvé que deux vestiges dans les Alpes françaises. Mais elle était naguère assez bien connue dans les provinces du Nord. Champfleury cite une version de l'Île-de-France; Millien en donne plusieurs, qu'il a recueillies dans le Nivernais; les *Poésies populaires de France* contiennent une version du Berry. On en a aussi retrouvé d'autres en Normandie, dans le Poitou, dans le pays messin, en Franche-Comté, et ailleurs. Tiersot affirme même que «la chanson de *Germaine* est plus connue au point de vue musical» que *La porcheronne.*

Doncieux donne une liste de plus de treize versions de *La porcheronne* dans son *Romancéro* (p. 196-206). A sa liste s'ajoutent nos deux versions du Canada, et celles du Nivernais que Millien a, depuis, publiées.

D'autres auteurs avant Doncieux avaient étudié *La porcheronne,* qu'ils confondent le plus souvent avec *Germaine.* Villemarqué, le premier, publiait *L'épouse du Croisé* de Bretagne dans *Barzaz Breiz,* XIX, en 1839; et De Puymaigre disait de *Germaine* en 1865: Cette chanson est «une des plus anciennes de ce recueil»; il la comparait à *Don Guillermo,* de la Catalogne (Espagne). Ce savant signale même des parallèles dans le folklore des pays suivants: Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Bohème, Allemagne, Hollande, Flandre et Angleterre.

D'autres variantes sont aussi mentionnées par Crane, dans ses *Chansons populaires de la France* (p. 267-268). Il indique, en particulier, les annotations de Child sur «Hind Horn» et «The Lass of Loch Royal» (*The English and Scottish Popular Ballads,* I, p. 213; III, p. 187).

C. Nigra, continuant l'étude de *La porcheronne* dans son recueil du Piémont, indique comment cette chanson française, de Provence, s'infiltra en Espagne, en Italie, de là passa en Grèce et même en pays slaves.

Elle est, en effet, populaire dans la Haute-Italie et en Catalogne (Espagne), où de nombreuses versions furent recueillies par les folkloristes; elles sont énumérées par Doncieux, dans son *Romancéro* (p. 187).

Il se pourrait même qu'elle remontât plus haut que le XIII[e] siècle, époque de la dernière Croisade. C'est du moins ce que prétendait de la Villemarqué, dans sa sixième édition des *Barzaz Breiz* (1867). Je le cite:

«La ressemblance est telle entre *L'épouse du Croisé, Don Guillermo, La Pourcheireto* et *Germaine* qu'on ne peut l'attribuer à des rencontres fortuites; le chant breton, dit M. de Puymaigre, diffère par les détails du romance catalan et du romance provençal, mais tous trois ont certainement une origine commune.» De la Villemarqué n'ose pas se prononcer sur la question de priorité des variantes néo-celtiques et néo-latines. Mais il croit que la ballade de *L'épouse du Croisé,* «qui est très répandue dans toute la Cornouaille», dramatise le retour d'Alain et des chefs bretons qui le suivirent en Palestine et ne revinrent qu'au bout de cinq ans, au cours de la première Croisade; ce qui ferait remonter la ballade bretonne au XI[e] siècle et en ferait la souche de toute cette floraison poétique.

Les deux mélodies reproduites ici sont celle d'Azarie Lavoie, de Saint-Hilarion (Charlevoix), recueillie en 1941, et celle de Maurice Duchesne, aussi de Saint-Hilarion, recueillie en 1951 par Luc Lacourcière et M[gr] F.-A. Savard.

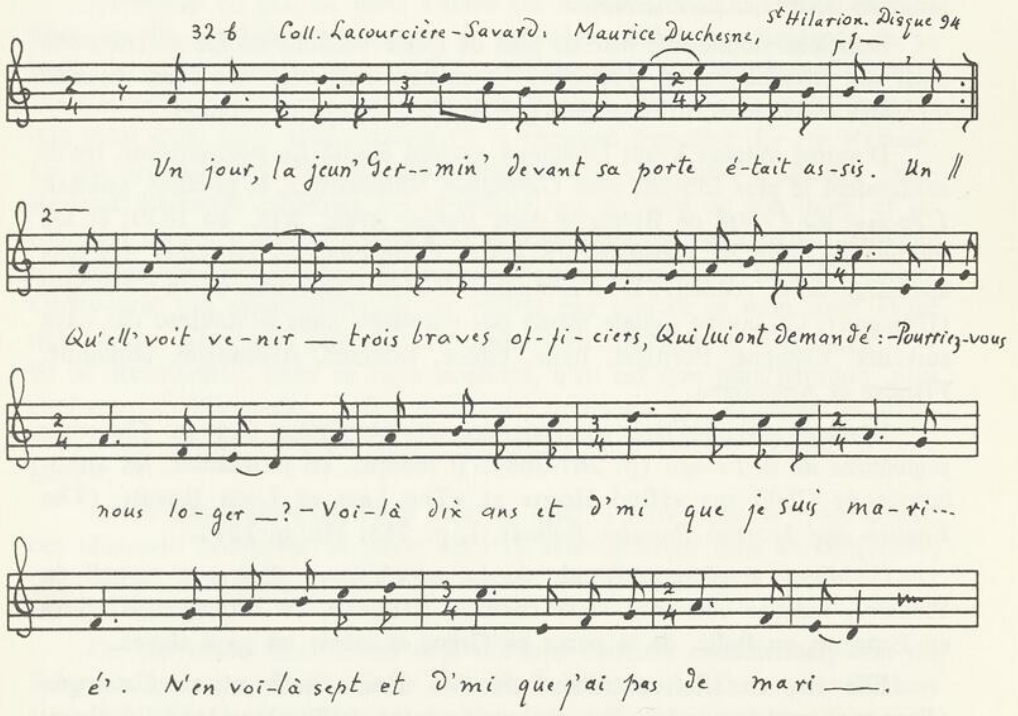

La petite porcelette

(de la collection de Joseph-Thomas Le Blanc, 1941)

—A qui donc donnerai-je m'ami' à soigner?
—Oh! donnez-moi, l'arobe [Arabe], je vous la soignerai.
Je vous la soignerai du mieux que je pourrai.

—Je vous dirai, ma mère, quell' manièr' la soigner.
Le matin, la lever et le soir la coucher.
[Aussitôt qu'ell' se lève,] lui donner déjeuner.

«Après le déjeuner, à la mess' l'emmener.
Quand ell' s'ra revenue, l'em'ner s'y promener.
Deux de vos demoiselles pourront l'accompagner.

Quand [il] fut sur ces plaines, at entendu pleurer.
—P'tit-Jean, p'tit Jean, mon page, qu'est-ce que t'entends pleurer?
Dévirons notre bride, promptement faut aller.

—Oh! bonjour donc, madame, à qui ce beau château?
—C'est un app'lé l'Arobe [Arabe] qui me fut épousé.
Oh! maudit soit l'Arobe et tout' sa lignée!

—Dites-moi donc, madame, quèle pain mangez-vous?
—Ce n'est que du pain d'orge, le seul que vous voyez. *(bis)*

—Dites-moi donc, madame, quèle vin vous buvez?
—C'est l'eau de ce ruisseau que vous voyez couler. *(bis)*

—Oh! venez donc, madame, oh! venez m'y mener.
—Oh! non, oh! non, beau prince, car battu' je serai.
—Oh! non, oh! non, madame, je vous défendrai.

(S'adressant à sa mère, qui ne le reconnaît pas, à l'entrée du château:)

—Dites-moi donc, madame, quoi j'aurai pour souper?
—Du pâté à l'alouette et du pigeon fardé.
Tout sera sur la table à votre volonté.

—Dites-moi donc, madame, qui j'aurai pour coucher?
—Moi ou mes demoiselles, la cell' que vous voudrez. *(bis)*

—Vous et vos demoiselles ne sont pas à mon gré.
Petite porcelette est cell' qu'est à mon gré. *(bis)*

(La belle-mère s'adressant à la porcelette:)

—Petite porcelette, va te laver les pieds.
—Oh! allez-y, bell' mère, allez si vous voulez.
Mon mari est en guerre, fidèl' je lui serai.

(Le croisé à son tour parle à la porcelette:)

—Petite porcelette, où sont les beaux habits
Que je vous ai donnés, c'est avant de partir?
—La dame, votre mère, me les a tous ôtés.

—Petite porcelette, où sont les beaux anneaux
Que je vous ai laissés, c'est avant de partir?
—Vos sœurs, les demoiselles dans leurs doigts les ont mis.

—C'est-il de même, ma mère, que vous l'avez servi'?
Vous et vos demoiselles les cochons soignerez.

La seule version de cette chanson, apparentée étroitement à *La cochonnière,* fut communiquée par écrit à J.-Thomas Le Blanc, au moyen de la *Voix d'Évangéline* de Moncton (N.-B.), par M^me^ Édouard Noël, de Sainte-Rose, comté de Gloucester (N.-B.). M^me^ Noël ajoutait: «J'ai appris cette chanson quand j'étais encore enfant sur les genoux de mon grand-père, né Louis Gagnon.» Cette famille Gagnon venait de la province de Québec.

Le Sarrasin

Le lundi, j'ai pris femme. Le mardi [ell'] fut enlevée.
J'ai [eu] oncles et tantes trois mois pour la chercher.

Au bout de ces trois mois n'ont pas pu la trouver.
—J'ai fait bâtir navire, sur la mer où j'ai 'té,
Au pays sarrasine, là où j'ai 'té mouiller.

—Ah! dis-moi, lavandière, quel pays est-ce ici?
—Pays de Sarrasines, pays de Sarrasins.

—Ah! dis-moi, lavandière, pourrait-on 'i parler?
Ôtez votre habit noire et mettez-en un gris.

(De retour chez lui, longtemps après:)

Arrivant à la porte, trois petits coups frappis. *(bis)*
—Qu'est qui y est à ma porte, qui mène tant de bruit?

—Ah! c'est un Sarrasine qui va par tout pays,
Qui demande l'aumône au nom de Jésus-Christ.

—Ah! donnez-lui l'aumône de mon pain, de mon vin.
Pour moi je vous ferai bâtir, là-haut dans mon jardin.

En yi donnant l'aumône, reconnut son mari.
—Ah! dis-moi donc, horible [Arabe?], qu'est-ce qui t'emmène ici?

—Ah! dis-moi donc, Marguerite, veux-tu t'en revenir?
—Ah! oui, vraiment! dit-elle, Espérez un petit.

Mit la main dans le coffre. L'or et l'argent a pris.
Mit les pieds sur la mère, pour suivre son mari.

V'là Sarrasin qu'arrive, ne trouvant plus s'ami',
—Si j'avais su, ma belle, que ce fut ton mari,

Dans un fourneau ardent je l'aurais fait mourir.

Cette chanson a été donnée par Charles Samson en 1918, au Chemin-Neuf (Gaspé). Il l'avait apprise vers 1880 du défunt Théophile Vallée, qui venait de Rimouski. Par son sujet et par la mention de l'Arabe, elle se rattache à celles de *Germaine,* de *La cochonnière* et de *La petite porcelette.*

La cochonnière

Son mari sur la mere qu'entend s'ami' pleurer.
—Revir', navir', revire! j'entends m'ami' pleurer. *(bis)*

(Il arrive. Il lui envoie laver les pieds.)

—Petite bergeresse, à qui ce beau château? *(bis)*
—C'est à un nommé l'Orable, qui m'avait épousé'.
J'en aurais bien trouvé d'autre sans les cochons garder.

—Petite bergeresse, venez donc m'y mener.
—Nenni, nenni, beau prince! Ma bell' mèr' m'y battrait.
—Petite bergeresse, je vous y défendrai.

—Mon mari est sur mere, mon mari *agardé'* (?)
—C'est moi qui suis l'Orable, qui vous ai épousé'.
—Que maudit soit l'Orable avec tout' sa ligné'!

(S'adressant à ses chevaliers:)

—Virez-moi mon cheval, v'nez-vous ent au château.

. . . . . .

(La belle-mère s'adresse à la cochonnière:)

—Petite cochonnière, va te laver les pieds!
A monté dans sa chambre, ell' s'est mise à pleurer.

(Une fois rendue au château, elle a reconnu son mari.)

Quand ell' fut dans sa chambre, ell' ne fait que pleurer.
Ell' pleure, elle se lamente d'avoir maudit l'Orabl'.
Pour son honneur de femme, ell' qui l'a tant aimé.
—Prenez votre mouchoir et venez m'embrasser!

(C'est la belle-mère qui sera martyrisée.)

Cette chanson nous est venue en deux versions. La première est de Saint-Antonin (Temiscouata) (Collection Barbeau, 1918); le chanteur était Ovide Soucy, homme âgé, qui l'avait apprise de sa mère (Phono, 1930). Son père l'a chantée aussi sur l'air de la chanson des *Trente-trois-voleurs,* qui a aussi été recueillie. Extraits: «A sept lieues à la ronde, Chantez m'amie, chantez! à moi ah! que tout le monde se réjouisse avec moi! Petite bergeresse, à qui ce beau château? C'est d'un nommé Lorabe, qui m'avait épousée.

J'en aurais bien trouvé d'autres, sans les cochons garder . . . Elle a maudit Lorabe, qui était son bien-aimé . . .» La deuxième version est de La Tourelle (Gaspé) (Collection Barbeau, 1918). Le chanteur était Charles Samson, âgé de 93 ans, natif de Lévis. Il l'avait apprise de sa mère. Fragments: «Petite cochonnière, va-t'en te laver les pieds! Mon mari est sur la mer . . . —Revire, navire! J'entends m'amie pleurer . . . Au diable l'Orable, avec toute sa lignée! . . . C'est moi qui suis l'Orable . . . Viens m'embrasser . . .»

Le nom de «cochognère», qui ne paraît pas explicitement dans ces versions, n'en était pas moins le nom donné à la chanson par Charles Samson.

MARY TREMBLAY, CHANTEUSE

Enseignez-moi de la poison

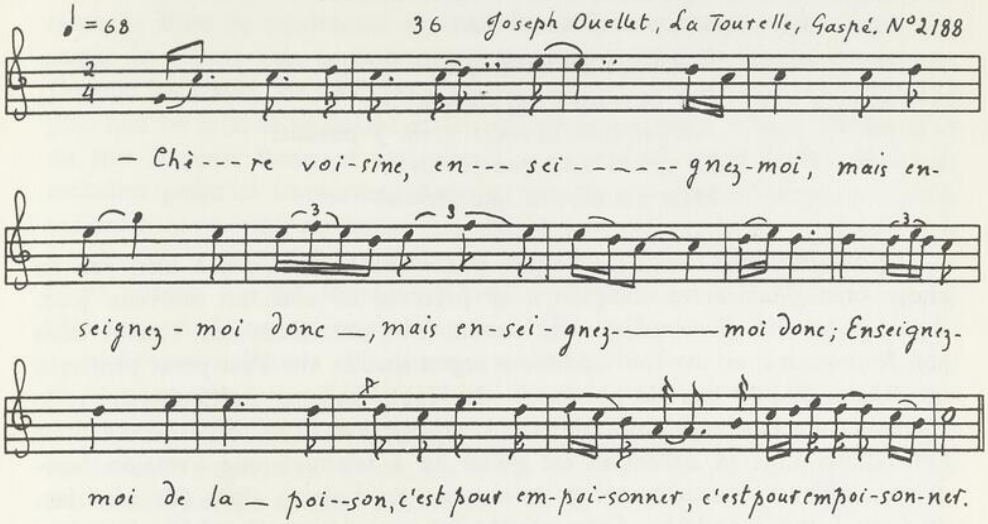

Texte critique

—Rossignol du bois joli,
Mais enseignez-moi donc, *(bis)*
Enseignez-moi de la poison,
Mais pour empoisonner, *(bis)*

Pour empoisonner mon mari
Qui est jaloux de moi.
—Là-haut, dedans la forêt,
Mais vous en trouverez.

«La tête d'un serpent méchant,
Mais vous en pilerez.
Quand vot' mari arrivera,
Un' grand' soif il aura.

«Il vous dira: —Ma bonne dame,
Donnez-moi donc de l'eau.
Vous lui direz: —Mon cher mari,
C'est pas d'l'eau qu'il vous faut.
C'est du vin, pas de l'eau.

A mesure qu'il en buvait,
Le vin dans l'verr' noircissait.
Mais le vin y noircissait.
L'enfant qu'était dans le berceau
Son père il avertissait.

—Papa, n'en buvez pas,
Car ça vous f'rait mourir.
—Pour moi la mort vraie y passait!
La grand' soif que j'avais
Mais grand' soif que j'avais!

Enseignez-moi donc! n'est autre que *Dame Lombarde,* à bien peu de chose près. Mais cette complainte se présente ici sous un nouveau jour. Après avoir été piémontaise, elle devint française. Doncieux l'inclut dans son *Romancéro,* en avouant comme à regret qu'elle «ne s'est point propagée en dehors de son lieu de naissance—la Haute-Italie et particulièrement le Piémont—où l'on en a noté plus de trente versions». Sa seule excuse pour l'introduire dans sa collection est qu'on en a retrouvé une «version française, d'ailleurs très déformée et tronquée», en dialecte alpin (de Mauriac, en Cantal; due à Delalo). Cette version fut sans doute retouchée, sinon traduite en français, tout comme l'a été le texte italien composite fourni par Constantino Nigra, qui en découvrit une trentaine de versions et publia une importante monographie intitulée *Donna Lombarda*[1].

Pourquoi fallait-il que Doncieux reprît ainsi un morceau dont il n'existe pas un seul texte authentique en français? Pour lui le thème légendaire était d'un grand intérêt; il paraissait déchu de la haute littérature, tout comme *Le plongeur,* et sa seule incursion alors reconnue en France indiquait une source méridionale, ce qui est exceptionnel, les complaintes venant d'ordinaire du Nord et s'acheminant parfois vers le Sud. (C'est l'inverse qui est vrai de la poésie lyrique, qui voyageait du Sud au Nord.) La raison que j'ai de l'introduire ici est que cette complainte était mieux connue en France qu'on ne l'a supposé. Achille Millien[2] en a, depuis 1900, découvert au Nivernais, sur la haute Loire, trois variantes accompagnées d'autant de mélodies; et le répertoire canadien en contient déjà lui-même au delà de 15 versions subdivisées en deux variantes et comptant plusieurs mélodies[3]. De ces données plutôt récentes il découle qu'*Enseignez-moi donc!* a droit de cité dans le répertoire français et canadien; il faut cependant lui reconnaître une origine italienne. Les affirmations d'Henri Davenson[4] que cette composition «n'a que peu pénétré chez nous», que l'empoisonneuse ne fut point la reine Lombarde Rosmonde, comme l'ont prétendu Nigra et Doncieux[5], que l'original

[1] *Canti popolari del Piemonte,* p. 1-30.
[2] *Chants et chansons . . . Nivernais,* I, p. 94-97.
[3] M. Barbeau, *Chansons populaires du vieux Québec,* Musée national du Canada, p. 193.
[4] *Le livre des chansons,* p. 204.
[5] M. Barbeau, *Chansons populaires du vieux Québec,* Musée national du Canada, p. 110.

transalpin ne paraît pas remonter au delà du XVI[e] siècle, et que son timbre *Allons au bois . . .* est un Noël du XVII[e] siècle, sont toutes contestables. La quinzaine de versions archaïques qui subsistent sur le Saint-Laurent sortent des bas-fonds du terroir canadien; partant ces versions sont relativement anciennes. Elles se subdivisent en deux rameaux: dans l'un, une voisine enseigne le poison (*de la* poison); dans l'autre, c'est le rossignol sauvage. Comme les textes, les mélodies sont multipliées, diverses, incomparablement plus que ne le sont les textes et les airs constituants du *Prince d'Orange* et du *Roi Eugène*. Pourtant ces morceaux datent du XVI[e] siècle. Des sept mélodies jusqu'ici transcrites, deux au moins, l'une laurentienne et l'autre cadienne, sont indépendantes. La décadence des vers, des strophes, des paroles, et la diversité des mélodies attestent l'âge avancé de cette horrifiante histoire qui fut adaptée de l'italien en français sans avoir recours à l'écriture; car le manuscrit et l'imprimé fixent la forme et assurent une uniformité relative dans la diffusion qui en dépend. Les chansons de l'imagerie en fournissent la preuve.

Cette complainte a longtemps séjourné en France d'oïl, en particulier sur la Loire supérieure. C'est sans doute là qu'elle s'est diversifiée avant sa traversée d'Europe au Nouveau Monde, au XVII[e] siècle. A cause de son dernier vers italien—vers adventice qu'on ne retrouve pas ailleurs—qui rapporte: «E per l'amur del rei de Franza, io moriro!» Doncieux a conclu à tort qu'il s'agissait d'une «allusion malveillante» au roi de France, François I[er], séducteur présumé de la *Dame Lombarde*. Ce roi dont les galanteries étaient notoires, passait à Pavie en 1525, avec l'armée française. Le vers précité «pour l'amour du roi de France, je mourrai!» à lui seul, d'après Doncieux, daterait toute la complainte; elle ne saurait donc remonter au delà du XVI[e] siècle. Mais on peut se demander comment elle aurait eu le temps de traverser les Alpes jusqu'en France, de s'y implanter et de s'y ramifier, puis d'émigrer au Canada et de s'y adjoindre aux plus désuètes. François I[er] lui-même présida à la découverte du Canada, de 1534 à 1542. La légende en son propre pays ne pouvait le mêler à une affaire italienne de poisons.

Bien plus acceptable est l'opinion de Nigra, le découvreur de cette croissance folklorique et littéraire—comme c'est le cas ici. Par son thème, sinon dans sa forme actuelle, en italien et en français, *Enseignez-moi donc!* semble être l'une de nos plus anciennes chansons de source orale. Elle redit à la manière des jongleurs—en vers de 14 pieds (8 x 6) avec césures et rimes masculines, deux par deux[1],—l'histoire de la tragique Rosmonde, qui empoisonna son mari, à Ravenne, en l'an 573, mais fut forcée de boire la mort dans la coupe fatale qu'elle avait elle-même préparée.

[1]Les vers dans les versions italiennes et dans la version méridionale française (Doncieux) sont de 12 syllabes (8 x 4). Dans les versions canadiennes, il y a des traces d'une forme antérieure semblable (8 x 4).

D'après Nigra et Doncieux, Alboin, le roi des Lombards, avait envahi l'Italie du Nord. Là il avait encouru la haine de sa femme Rosmonde, en la faisant boire dans le crâne de son père. Par ruse et pour exécuter sa vengeance, elle s'était liée à Helmichis, un officier qui, cédant à l'empire de sa volonté terrible, assassina Alboin et devint son époux—le deuxième. Avec Helmichis elle tenta de s'emparer du royaume, mais les Lombards se révoltèrent. Elle dut prendre la fuite, en s'embarquant de nuit pour Ravenne, où elle fut bien accueillie par Longin, préfet de la ville. Pour reconquérir la couronne qu'elle venait de perdre, il lui fallait faire disparaître Helmichis, qui ne pouvait plus servir à ses ambitions. Elle usa de ses charmes et Longin, épris d'elle, la sollicita de se rendre libre, de l'épouser afin de régner de nouveau.

Le chroniqueur Agnellus de Ravenne (du début du IX^{e} siècle) raconte que lorsqu'Helmichis sortit du bain, suffoquant de chaleur, il reçut de Rosmonde une coupe remplie d'un breuvage prétendu bienfaisant, mais qui était empoisonné. Dès qu'il s'aperçut de la trahison, il retira la coupe de ses lèvres et la tendit à Rosmonde, disant: «Bois toi-même!» Comme elle refusait, il tira son épée et, se jetant sur elle, il cria: «Si tu ne bois pas, je te frappe». Elle but et dans l'instant tous deux ils expirèrent.

Le récit des chroniqueurs italiens (Paul Diacre et Agnellus) se rapproche tellement de notre complainte que Nigra est justifié de dire que l'une est tirée de l'autre. La *Dame Lombarde* («Aimez-moi donc, Dame Lombarde, aimez-moi donc!») du Piémont n'est autre que la tragique Rosmonde. La complainte italienne doit être contemporaine des événements, car les anciennes chansons naissaient des faits qu'elles commémoraient. Elles n'étaient pas archéologiques, c'est-à-dire elles n'empruntaient pas leur sujet au parchemin ou à la chronique.

Les versions canadiennes ne contiennent pas d'allusion au roi de France, se terminant par les mots: «Ah! que maudit soit ma voisine de m'avoir enseigné [le poison]!» ou «Ah! que maudit soit le rossignol!» Donc elles se rapprochent de l'antique histoire de l'empoisonneuse italienne. Cette histoire dut traverser de bonne heure les Alpes et le Midi, pour s'enraciner profondément dans l'ancienne France; autrement elle ne serait pas entrée de plain-pied en Amérique comme elle l'a fait, avec les colons de la Loire et de la Normandie, il y a déjà près de trois siècles.

Le texte critique ici donné repose sur les dix versions canadiennes recueillies sur le bas Saint-Laurent, de 1916 à 1922. La mélodie vient de Joseph Ouellet, chanteur gaspésien; sans être définitive, elle donne une bonne idée de la complainte maintenant à peu près disparue en France (Phono, 2188). (Voir *Romancero du Canada,* p. 97-102, et *Chansons populaires du vieux Québec,* par Marius Barbeau, Musée national, p. 19-20, 51-53.)

Le beau Renaud

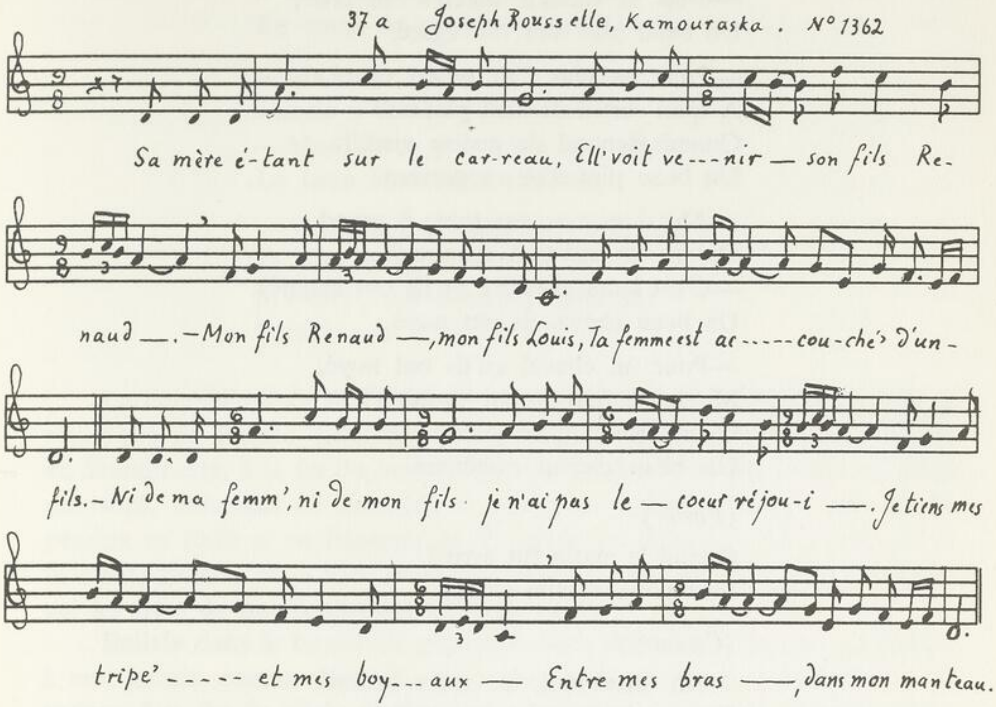

Texte critique

La mère étant dans les créneaux
A vu venir son fils Renaud:
—Mon fils Renaud, mon fils chéri,
Ta femme est accouché' d'un fils.

—Ni de ma femm', ni de mon fils
Je n'ai le cœur réjoui.
Je tiens mes trip' et mes boyaux
Par devant moi, dans mon manteau.

«Ma bonne mère, entrez devant.
Faites-moi faire un beau lit blanc,
Qu'il soit bien fait de point en point,
Et que ma femme en sache rien.»

Mais quand ça vint sur le minuit,
Le beau Renaud rendit l'esprit.
Les servant's s'en vont pleurant,
Et les valets en soupirant.

—Ah! dites-moi, ma mère ô grand,
Qu'ont les servantes à soupirer tant?
—C'est la vaissell' qu'ell's ont lavé',
Un beau plat d'or ont égaré.

—Pour un plat d'or qu'est égaré,
A quoi sert-il de tant pleurer?
Quand Renaud de guerre viendra,
Un beau plat d'or rapportera.

—Ah! dites-moi, ma mère ô grand,
Qu'ont les valets à soupirer?
—C'est leurs chevaux qu'ils ont baignés.
Un beau cheval ils ont noyé.

—Pour un cheval qu'ils ont noyé,
Ma mèr', faut-il tant soupirer?
Quand Renaud de guerre viendra,
Un beau cheval ramènera.

(*Parlé:*)

Quand le matin fut arrivé,
La bière il a fallu clouer.

(*Chanté:*)

—Ah! dites-moi, ma mère m'ami',
Ce que j'entends cogner ainsi?
—C'est le petit dauphin qu'est né,
La tapisserie il leur faut clouer.

Le dimanche étant arrivé,
A l'église il lui faut aller.
Le rouge elle devait porter,
Mais le noir lui fut présenté.

—Ah! dites-moi, ma mère m'ami',
Pourquoi changez-vous mes habits?
—A toute femme qu'élève enfant
Le noir est toujours plus séant.

En passant par le grand chemin,
Ont fait rencontre de pèlerins.
—Vrai Dieu, voilà de beaux habits
Pour une femme sans mari.

—Ah! dites-moi, ma mère m'ami',
Ce que les p'tits passants ont dit!
—Ma fill', les passants ont dit:
Que vous aviez de beaux habits.

A l'église elle est arrivé'.
Un cierge lui ont présenté.
—Sont les cloch's que j'entends sonner.
Le coup de mort ell's ont donné.

—Ma mère, voici un tombeau.
Jamais n'en ai vu de si beau.
—Ma fill', ne puis vous le cacher.
Le beau Renaud a trépassé.

—Vrai Dieu, puisque c'est mon mari,
Je veux m'en aller avec lui.
Ma mèr', retournez au château,
Prenez soin du petit nouveau.

La complainte du *Roi Renaud* est peut-être la plus fameuse de tout le répertoire de France. Son histoire est unique. Après sa naissance obscure en Scandinavie, à la fin du moyen âge, elle se dissémina sur toutes les côtes du Nord, descendit en Bretagne et parcourut toute la France. De là elle pénétra en Italie et en Espagne; et elle passa les mers avec les colons de la Nouvelle-France, au XVII^{e} siècle. Elle s'est depuis profondément enracinée sur les rives du bas Saint-Laurent et en Cadie.

Enlisée dans le terroir de plusieurs pays, elle aurait bien pu s'y perdre à tout jamais, comme bien d'autres. Mais il lui arriva de ressusciter et de revivre, à la fin du siècle dernier, cette fois dans un monde nouveau, chez les savants et les artistes, et ensuite dans le grand public. Les folkloristes l'ont étudiée à fond, se passionnant pour son histoire. De grands artistes, comme Yvette Guilbert, l'ont remise en honneur sur plus d'un continent.

Renaud est aujourd'hui l'un des chefs-d'œuvre de France les plus universellement reconnus. Il est aussi un symbole; il représente en des traits émouvants la chanson ancienne, ainsi que la tradition chantée des ancêtres, qui pourraient bien lancer comme lui ce cri de détresse, sur son tombeau entr'ouvert:

«Terre, ouvre-toi, terre, fends-toi,
Que j'aille avec Renaud, mon roi!
Terre s'ouvrit, terre fendit
Et si fut la belle englouti'.

La complainte *Renaud* avait déjà un long passé, lorsqu'elle s'embarqua pour Québec et Louisbourg avec les anciens colons français du Nouveau Monde. Depuis, elle s'est conservée dans l'obscurité, parmi des générations de chanteurs illettrés. Elle est même une de nos chansons les mieux connues, mais seulement dans le bas Saint-Laurent. Elle ne remonta guère le fleuve au delà de Québec.

La complainte de *Renaud* se chante, les soirs d'hiver, dans les foyers quasi normands de L'Islet, de Kamouraska, du Temiscouata; et plus souvent encore, dans la Gaspésie et aux alentours de la Baie-de-Chaleur. Mais elle ne semble pas familière dans les Laurentides. Ses traits authentiques se sont fidèlement conservés, en dépit de ses pérégrinations. Même des divergences secondaires y ont une signification curieuse, comme au début d'une version jersyaise de Gaspé: «Bonne nouvelle, grand roi Louis. Ta femme est accouchée d'un fils. . .» Le nom primitif de Renaud est ici devenu Louis, pour suivre les temps, mais des temps depuis longtemps révolus.

Les deux mélodies ici reproduites ont été chantées par Joseph Rousselle, natif de Saint-Denis (Kamouraska) (Collection Massicotte, 1917, Phono, 1362) et par Joseph Ouellet, de La Tourelle (Gaspé); cette dernière a été recueillie en 1918 (Phono, 2696). Le texte critique a été rédigé d'après les 22 versions recueillies de 1917 à 1923, de Lévis en descendant le fleuve jusqu'à la Baie-de-Chaleur. (Voir *Romancero du Canada,* p. 71-80; *Chansons folkloriques françaises au Canada,* par Marguerite et Raoul d'Harcourt, p. 61-64.)

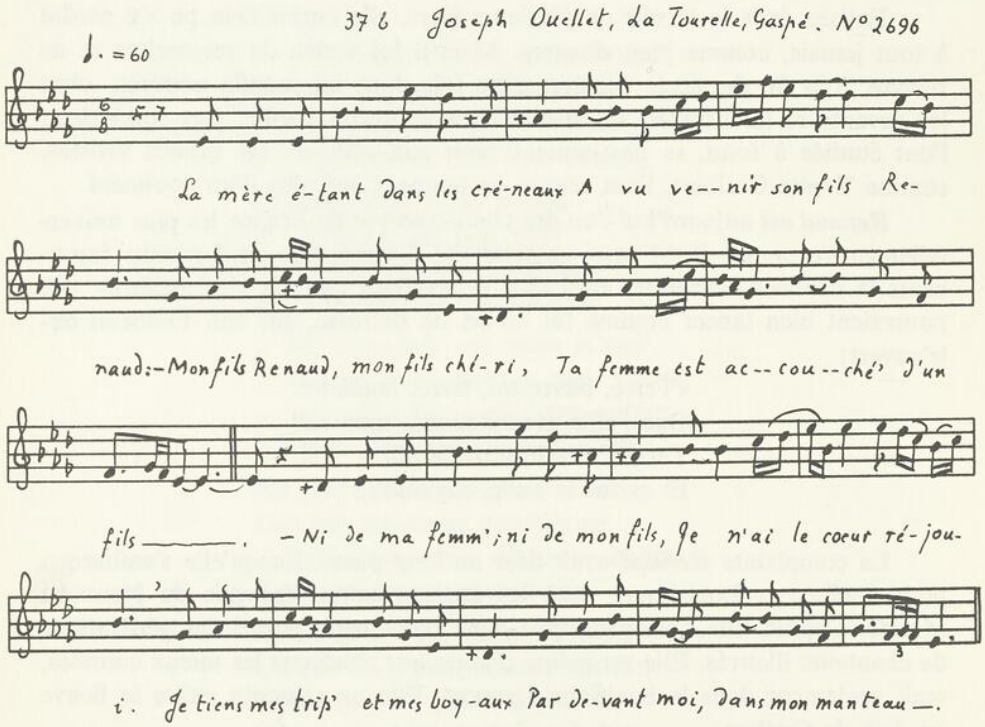

Marianson

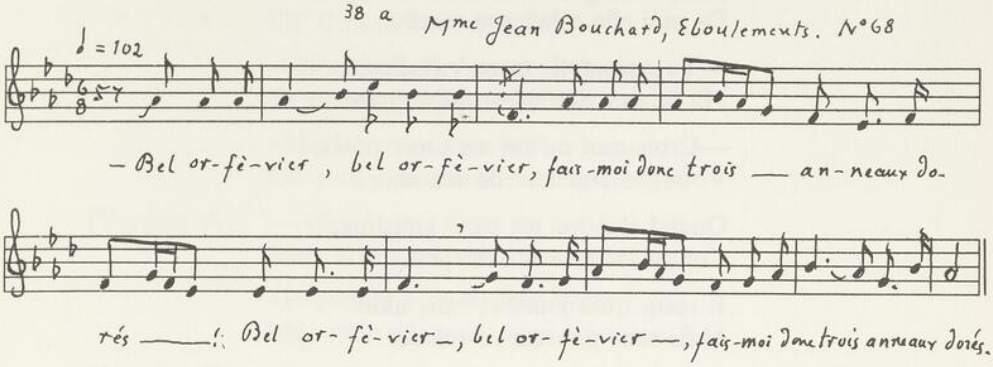

Texte critique

—Marianson, dame joli', } *(bis)*
Où est allé votre mari? }

—Mon mari est en guerre allé.
Ah! je ne sais quand il r'viendra.

—Marianson, dame joli',
Prêtez-moi vos anneaux dorés.

Marianson, mal avisé',
Ses trois anneaux d'or a prêtés.

Quand il a eu les trois anneaux,
Chez l'orfèvier s'en est allé.

—Bel orfèvier, bel orfèvier,
Fais-moi donc trois anneaux dorés.

«Qu'ils soient bien faits, qu'ils soient bien ronds,
Pareils à ceux d'Marianson.

Quand il a eu les trois anneaux,
A la guerre il s'en est allé.

Le premier qu'il a rencontré,
C'est le mari d'Marianson.

—Franc cavalier, franc cavalier,
Quell's nouvell's as-tu rapporté's?

—Bonnes nouvell's dedans Paris
D'Marianson, dame joli'.

«Bonnes nouvelles pour moi,
Mais de mauvaises pour toi.

«Marianson, dame joli',
De moi elle a fait son mari.

—Tu as menti, franc cavalier!
Ma femme elle m'est fidèle assez.

—Crois-moi ou ne me crois point,
Voici les anneaux de ses mains.

Quand il a vu les trois anneaux,
Contre la terre il s'est jeté.

Il resta trois jours et trois nuits
Mais sans pouvoir se relever.

Au bout de trois jours et trois nuits,
Sur son cheval il a monté.

A pris les rênes de la brid',
Alla plus vite que le vent.

Sa mèr' qu'était sur les remparts,
Qui le voit venir de là-bas:

—Marianson, dame joli',
Je vois venir votre mari.

«Il vient pas comm' d'accoutumé,
Il vient comme un enragé.

—Ma mère, présentez-lui mon fils,
Ça le rendra tout réjoui.

Elle prend l'enfant dedans ses bras,
Au devant de lui elle s'en va.

—Bonjour, mon fils, voilà ton fils!
Quel nom donn'ras-tu à ton fils?

—A l'enfant je donn'rai un nom,
A la mère un mauvais renom.

Il prit l'enfant par les deux pieds,
Contre la terr' l'a assommé.

A pris la mèr' par les cheveux
A son cheval l'a attaché'.

[Variante: A la queue de son cheval l'a attaché'.]

A fait trois tours dedans Paris,
Avant d'arriver au grand pont.

N'eut pas de roche ni de grignon
Qu'avait pas d'sang d'Marianson.

Mais quand il fut sur le grand pont,
Ell' demandit confession.

—D'mon épé' s'ra ta confession,
Et d'mon poignard l'absolution.

«Marianson, dame joli',
Où sont les anneaux de tes doigts?

[Version A: —Allez là-bas dans un fossé,
Mon bras gagé vous trouverez.

«Regardez à mon petit doigt.
Mes trois anneaux vous trouverez.]

[Version B: «Sont dans le coffre, au pied du lit.
Prenez les clefs, allez les qu'ri.

Il n'eut pas fait trois tours de clefs,
Les trois anneaux d'or a trouvés.]

Quand il a vu les trois anneaux,
Contre la terre il s'est jeté.

—Marianson, dame joli',
Quel bon médecin vous faut-il?

—Ni médecin, ni chirurgien
Ne pourra mettre mon corps sain.

«N'faut plus qu'une aiguillé' de fil,
Un drap blanc pour m'ensevelir.

—Marianson, dame joli',
Votre mort m'est-elle pardonné'?

Pour ma mort je vous la pardonn',
Mais non pas cell' du nouveau-né.

«C'est à Dieu à la pardonner,
Ah! il est mort pas baptisé.

Le texte critique reproduit ici repose sur plusieurs versions recueillies sur le bas Saint-Laurent et en Cadie. Les quatre mélodies, toutes dans le genre récitatif qui convient aux grands poèmes épiques, sont celle de M^me^ Jean Bouchard, des Éboulements en haut, recueillie en 1916 (Phono, 68); celle de M^me^ Mathilde Audet, des Éboulements en bas (Phono, 110, transposée de un bémol); celle de Marcel Tremblay, de Saint-Joseph des Éboulements (Phono, 267); et celle de M^me^ Sylvain Le Blanc, de Charltonville (N.-B.), dans la collection de J.-T. Le Blanc, 1941.

Voici, avec *Renaud* et *Germaine,* une des principales complaintes épiques dans le folklore de France et de l'Amérique française. C'est aussi la plus longue, comprenant 88 vers qui ont tendance à se grouper en une laisse épique, surtout en *-é.* Comme cela arrive, *Marianson* a été plus souvent recueillie en Amérique française—surtout sur le Saint-Laurent et en Cadie—qu'en France[1]. Doncieux[2] en a utilisé une dizaine pour la France et quelques-unes pour le Piémont; tandis qu'en Amérique française on n'aurait pas de peine à en énumérer une cinquantaine (la liste serait trop longue pour la présente étude provisoire). Et Julien Tiersot[3], éditant le recueil de Doncieux, ne trouva pas une seule mélodie valable à citer, cependant qu'il en existe un grand nombre dans nos collections canadiennes. Cet air, assez uniforme mais avec variantes, est d'un souffle épique chevauchant sur deux vers, comme un récitatif. C'est ainsi qu'autrefois on devait «chanter» les épopées, du moins au moyen âge. Qui a eu l'heur de l'entendre interpréter par Yvette Guilbert jamais n'en oubliera la puissante inspiration barbare, mais monumentale comme une cathédrale gothique.

Quant à ses origines et à son histoire, profitons de l'étude critique qu'en a faite Doncieux. J'en cite quelques extraits:

«Une chose qui ne peut manquer de frapper le lecteur . . . de cette belle complainte, c'est son air de famille avec celle du *Roi Renaud* . . . Il faut admirer de part et d'autre le même accent dramatique du dialogue, la même véhémence de souffle, la même intensité de coloris; si bien que l'on dirait presque deux chefs-d'œuvre jumeaux sortis d'une même tête. Mais il ne faut pas, je crois . . . , que l'on s'arrête à cette idée . . . Ce qui est infiniment probable, c'est que le chantre de *Marianson,* voisin par le temps et par le lieu de celui du *Roi Renaud,* savait par cœur l'œuvre de son devancier dont il subit, à son insu ou de parti pris, l'influence. Le foyer commun des deux complaintes est la région du Nord-Ouest. L'auteur du *Roi Renaud* qui travaillait sur un gwerz armoricain vivait certainement aux confins des Bretagnes celtiques et françaises; celui de *Marianson* semble plutôt natif de Normandie, où cette chanson s'est plus profondément implantée et plus purement conservée que partout ailleurs . . .

«Le thème fondamental de *Marianson* est de ceux qui ont fait la plus ample fortune dans les littératures du moyen âge: la femme innocente dévouée à un mari jaloux, victime d'un séducteur dont elle a repoussé les avances . . . Tel est le sujet d'une multitude d'ouvrages en vers et en prose, écrits au cours de plusieurs siècles dans toutes les littératures de l'Europe et dont l'analyse et le classement ont fait l'objet d'un travail fort complet de M. Massapia qui les répartit, selon leurs affinités, en cinq familles ayant pour souche commune un conte arabe des *Mille et une Nuits* . . . Outre le dénouement dont le détail est fort variable, ces familles diffèrent surtout entre

[1] Recueillie pour la première fois au Canada par Ernest Gagnon, *Chansons populaires du Canada,* p. 157-160.
[2] *Romancéro populaire de la France,* p. 215-232.
[3] *Ibid.,* p. 491.

elles par le choix du complice que le traître impute à sa victime soi-disant infidèle. Tantôt le prétendu coupable est quelque seigneur rival qu'il enveloppe ainsi dans la vengeance d'un mari outragé; tantôt c'est un homme vil, un esclave, qu'il force alors de se coucher aux côtés de la femme endormie, et faisant entrer le mari dans la chambre, il lui met son déshonneur sous les yeux. Mais dans le groupe des œuvres qui se rapprochent le plus de notre chanson, le traître, pour comble d'audace, ne va pas chercher ailleurs le complice de celle qu'il veut perdre, il se dénonce lui-même et étale au mari les preuves apparentes de l'outrage qu'il lui a fait. Cet excès de cynisme s'explique généralement par une gageure étrange: le mari vantant très haut l'impeccable vertu et la beauté sans pareille de sa femme, le séducteur se faisant fort de la posséder en un tour de main. Le pari, accepté par l'époux, est perdu naturellement par le séducteur, mais qui se vante de l'avoir gagné et invoque divers indices à l'appui de son dire: c'est un signe découvert sur le corps de la femme, ou c'est un bijou favori dérobé ou obtenu par ruse.»

Voici le drame résumé de *Cymbéline,* qui représente la dernière élaboration du sujet de cette famille.

«Les anneaux de Marianson rappellent fort le bracelet d'Imogène. C'est d'ailleurs un lieu commun de la tradition populaire que des bagues perdues ou volées excitent les soupçons d'un mari jaloux. [Au Canada ce même thème du *Cymbéline* de Shakespeare se trouve aussi dans le conte de *Jean Cuit* et de *L'Avocat vert.*] Avec l'hyperbole populaire en plus, Renaud, hagard, se roule par terre et y demeure trois jours et trois nuits. Mais ici ce n'est plus l'épilogue heureux de *Cymbéline* et de la plupart des poèmes: après la mort de son enfant assommé par son père sur le sol, Marianson meurt elle-même d'une mort terrible; et, pour le genre de cette mort, le poète n'a rien eu à inventer: traîner une femme à la queue d'un cheval indompté était un supplice usité chez les peuples barbares du Nord; c'est ainsi que le fils de Frédégonde fit périr la vieille reine Brunehaut et l'on verra plus loin un chant danois ou, pour ses maléfices, une sorcière est vouée au même châtiment.

«La chanson de *Marianson* a joui, dans tout l'Ouest, d'une popularité égale à son mérite et qui s'est attestée de deux manières. Premièrement des rimeurs en ont essayé des imitations . . . En second lieu, *Marianson* jetait de si profondes racines dans le sol normand qu'elle y faisait pousser toute une floraison de légendes locales où certains ont voulu chercher le germe de la chanson, mais qui n'en sont, je crois, que la conséquence. A Alençon surtout la légende a pris une consistance particulière mêlée à une histoire de Dame blanche; on y montre, dans le Château, la «Tour couronnée» où l'on voyait, dit-on, apparaître vers minuit, une forme blanche qui s'évanouissait après avoir jeté un cri déchirant, et qui n'était autre que le spectre de Marianson. C'est dans les allées du parc qui l'entoure qu'elle aurait été traînée à la queue d'un cheval, laissant aux branches des arbres des lambeaux de sa chair. Le lointain souvenir des Talvas, dynastie de

mauvais maris, qui, de père en fils, répudiaient, emprisonnaient ou tuaient leurs femmes, a pu servir de port d'attache à la légende. A Rouen, un Talvas fit subir à sa femme le même traitement. Enfin, près de Caen, on montre l'emplacement de la Croix pleureuse, monument édifié en souvenir de l'épouse de Guillaume le Bâtard, attachée à la queue d'un cheval, sur l'ordre de son mari qui suspectait sa fidélité.

En dernier lieu, la romance d'*Adélaïde et Ferdinand,* forme affadie de *Marianson,* avait produit, en Suisse romande, la légende du *Sire de Vanel,* qui transportée en Allemagne, est devenue la célèbre légende d'*Ida de Toggenburg.*»

Transposé de 1♭

38 b Mme Mathilde Audet, Eboulements. N° 110

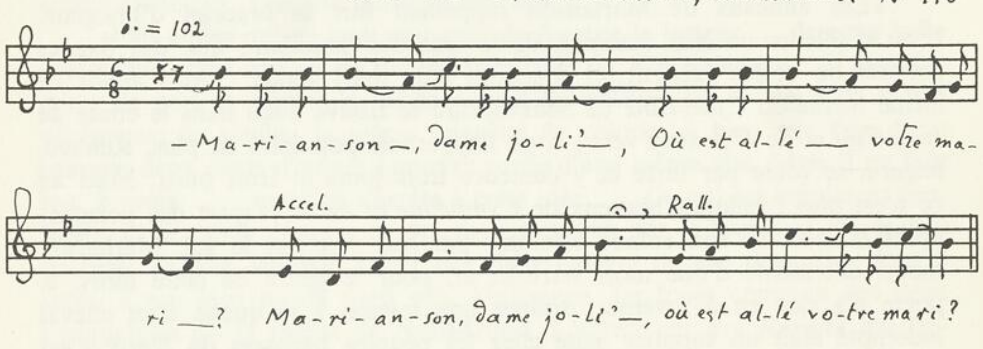

38 c Marcel Tremblay, Eboulements, N° 267

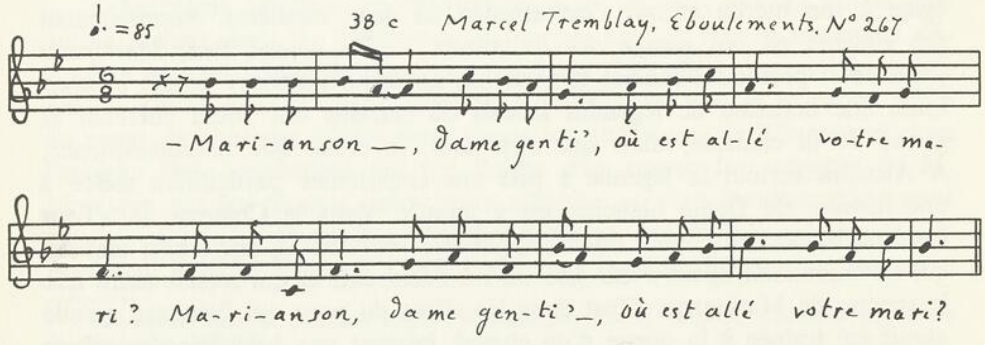

38 d Joseph-Thomas de Blanc, de Mme Sylvain de Blanc, Charlottonville, N.B

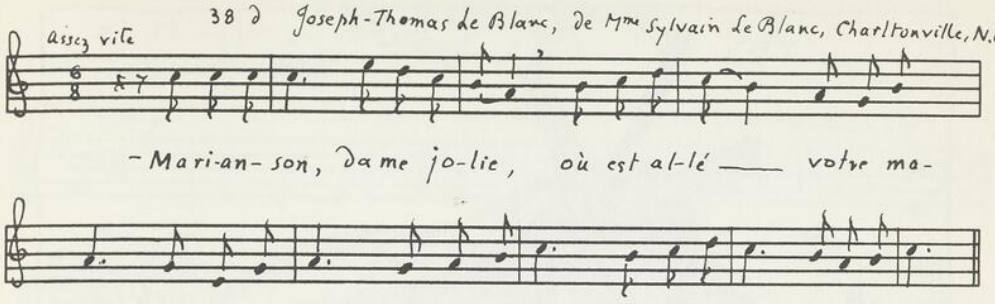

MOULIN À VENT, GRANGE ET ÉCURIE, ÎLE AUX COUDRES

par Arthur Lismer

La blanche biche

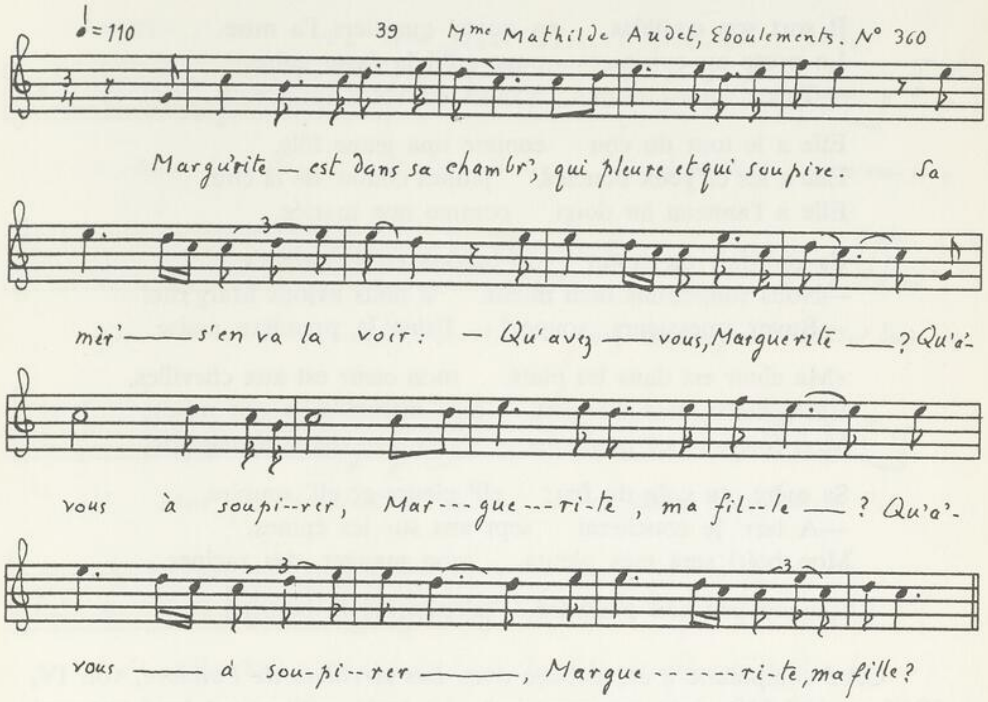

Texte critique

Marg'rite est dans sa chambr', qui pleure et qui soupire. (*bis*)
Sa mèr' s'en va la voir: —Qu'avez-vous, Marguerite? (*bis*)
Qu'a'-vous à soupirer, Marguerite, ma fille? (*bis*)

—Souvenez-vous, ma mèr', le jour où je suis née?
Vous m'avez fait laver dans la chambre dorée.
Vous avez jeté l'eau dans le jardin des fées.

«Les fées m'ont fait un don pour le rest' de ma vie.
Je suis fill', le jour, la nuit, en blanche biche,
Et les chiens du château tout' la nuit me poursuivent.

«Ceux de mon frèr' Renaud, ils sont cent fois les pires.
Mèr', allez au château, allez-y pour lui dire:
—Où sont tes chiens, mon fils, dis-le-moi, je t'en prie?

—Ma mère, ils sont au bois, qui cour't la blanche biche.
—Ce n'est pas une bich', c'est ta sœur Marguerite.
—Ma mèr', je ne crois pas, là, ce que vous me dites.

A pris son chalumeau, au bois il s'en va vite.
Il a sifflé trois fois, sans qu'les chiens n'entendissent.
La quatrième fois, la blanche biche est prise.

Il sort son coutelas, en quatr' quartiers l'a mise,
La porte au cuisinier pour qu'il la fasse cuire.
—Tenez, bon cuisinier, fait's en votre service.

Elle a le tour du cou comme une jeune fille.
Elle a les ch'veux bouclés, jaunes comm' de la cire.
Elle a l'anneau au doigt comme une mariée.

Ils ont fait un festin de barons et de princes.
—Nous souperions bien mieux si nous avions Marg'rite!
—Buvez, messieurs, soupez! J'suis la première assise.

«Ma chair est dans les plats, mon cœur est aux chevilles.
Entre deux plats d'argent, mes mamell's ils ont mises.
Mon foie et mes poumons, ils bouent dans la marmite.

Sa mère, au coin du feu, ell' pleure et ell' soupire.
—A terr' je coucherai sept ans sur les épines.
Mon boir' sera mes pleurs, mon manger, des racines.

Renaud prit son poignard, s'en perça la poitrine.

Cette complainte a été publiée dans *Les Archives de Folklore,* vol. IV, 1949, p. 137-149, avec commentaires. Le texte critique est basé sur sept versions canadiennes et autant de mélodies toutes apparentées. La mélodie ici reproduite a été recueillie en 1916 aux Éboulements en bas, de M^me^ Mathilde Audet (Phono, 360). Le thème de la *Fille-biche* vient d'une vise suédoise que George Doncieux a traduite, dans son *Romancéro populaire de la France,* p. 233-242.

Renaud, le tueur de femmes

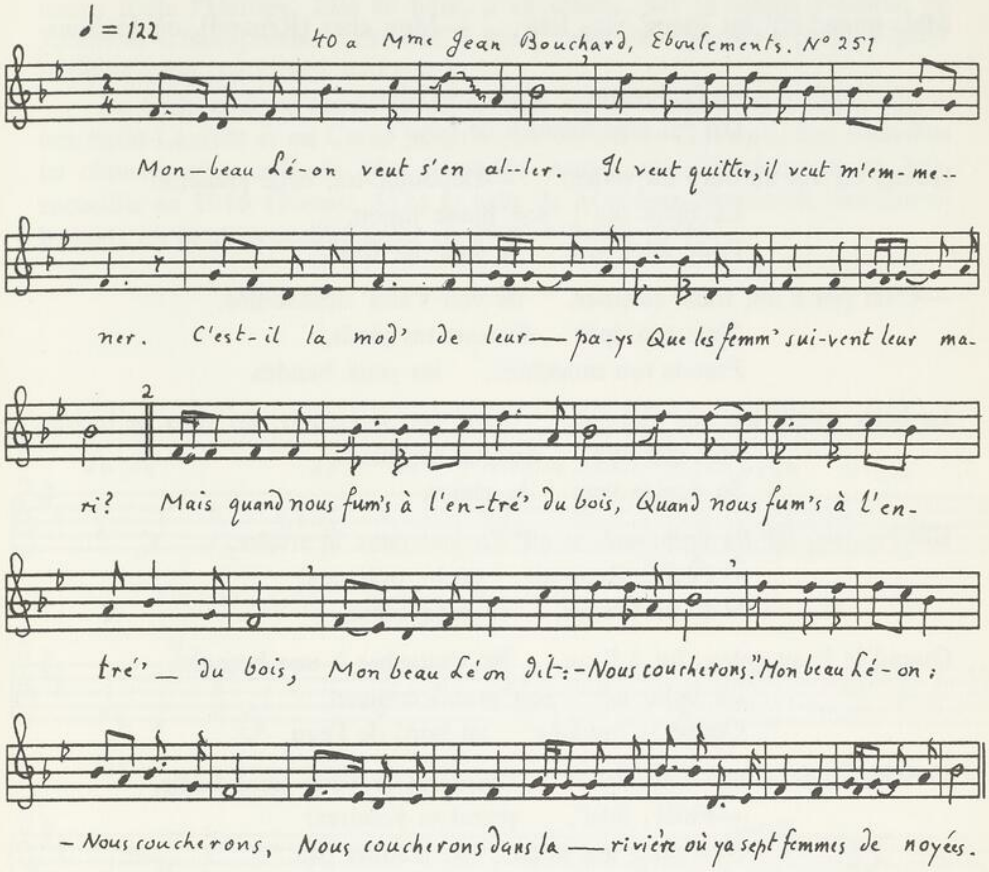

Texte critique

Renaud avec ses doux attraits a su charmer la fill' du roi.
Mais il l'a pris', l'a emmené'
A cinq lieues dans la forêt.

—Allons, m'ami', nous promener, le long de la mer coulante.
Allons, bell', nous y promener,
En attendant le déjeuner.

Mais quand la bell' fut promené', elle lui demanda à boire.
—Si tu as soif, bois de ton sang!
Jamais tu n'auras de vin blanc.

Mais quand il fut à mi-chemin: —Grand Dieu, dit-elle, que j'ai grand faim!
—Si tu as faim, mange ta main!
Jamais tu n' mang'ras de pain.

Mais quand ell' fut encor' plus loin: —Mon cher [Renaud], où log'rons-nous?
—Tu logeras dans le vivier
Où j'ai sept femmes de noyé's.

Quand ell' fut au bord du vivier: —Dépouille-toi, belle jeunette!
La belle ôta son blanc jupon,
Pour aller voir la mer au fond.

—C'est pas à toi, franc cavalier, de voir s'ami' déshabillée.
Mets ton épé' dessous tes pieds,
Prends ton mouchoir, les yeux bandés.

Le beau galant n'a pas manqué, prend son mouchoir, les yeux se bande,
Met son épé' dessous ses pieds,
Se devire vers le vivier.

Ell' l'a pris, ell' l'a embrassé, ell' l'a jeté dans la rivière.
—Pêche, Renaud, pêche poissons!
Si tu en prends, en mangerons.

Quand le beau galant fut à l'eau, fut s'attacher à une branche.
La belle tir' son grand couteau,
Coupe la branche au bord de l'eau.

—Belle, donnez-moi votre main. [Toujours] je vous serai fidèle.
—Fidèl', fidèl', quand tu voudras!
Non non, ma main tu n'auras pas.

—Tenez, la bell', voilà les clefs de mon château. [Je vous les donne.]
—Je me souci' autant des clefs
Mais comm' je me souci' de toi.

—La bell', qui vous ramènera? —Sera le grison qui m'amène.
A grand tourment nous emmena,
Bien doucement me ramèn'ra.

—Ah! que diront tous vos parents, quand ils vous verront seul', la belle?
—Je leur dirai la vérité
Mais que t'as voulu me noyer.

—Allez-vous-en, bell' Jeanneton, tout droit au logis de mon père!
Vous lui direz que je suis mort
Et que la bell' n'a aucun tort.

Complainte en tercets, dont le premier vers est de seize pieds, qui a été étudiée par George Doncieux dans son *Romancéro populaire de la France* (p. 351). Cette tragique histoire, sous la forme de chanson, a parcouru toute l'Europe. Elle se base, à sa source, sur le thème biblique de Judith et d'Holopherne. (Étudiée à fond, dans un manuscrit préparé pour la publication, au Musée national.)

Le texte critique canadien est ici tiré de 31 versions recueillies sur le bas Saint-Laurent et en Cadie jusqu'à l'Île du Prince-Édouard. Les mélodies ici choisies sont celle de M^me^ Mathilde Audet, des Éboulements en bas, recueillie en 1916 (Phono, 317) et celle de M^me^ Jean Bouchard, des Éboulements en haut, recueillie aussi en 1916 (Phono, 251).

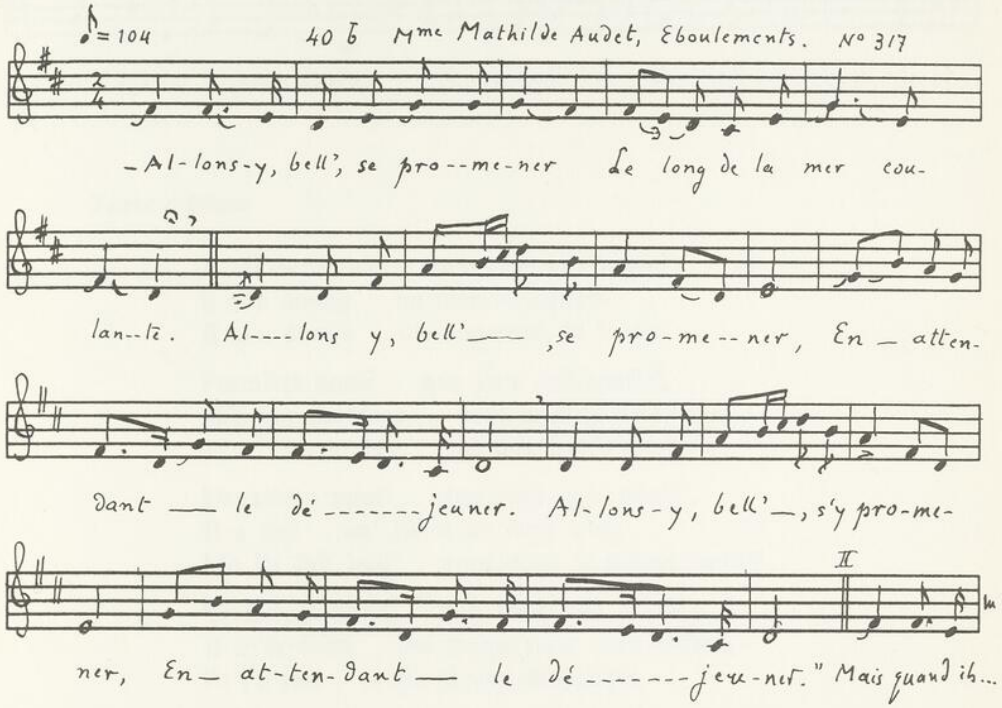

Parle tout haut, parle tout bas

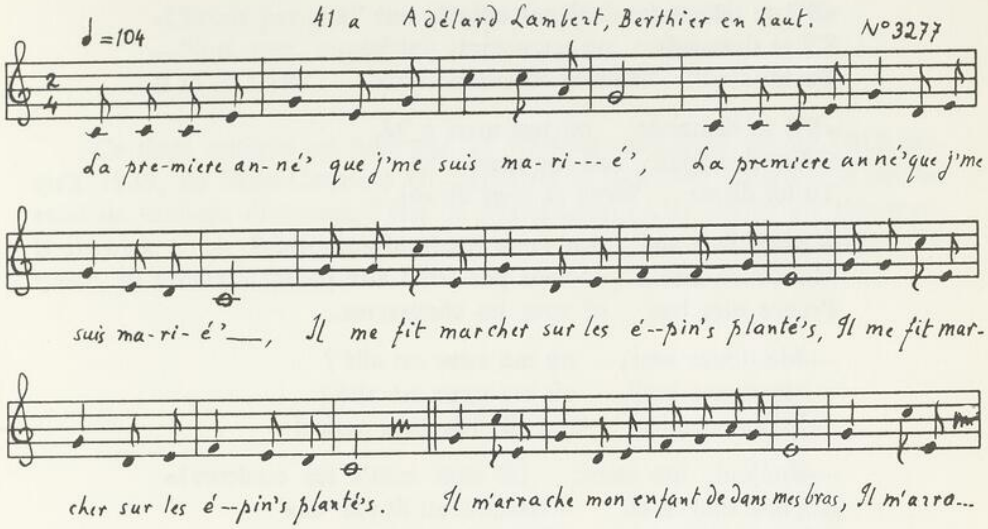

Texte critique

A dix-sept ans, mon pèr' m'a marié'.
Il m'a donné un mari accompli.
Il m'a donné un bourreau, je le dis.

Première anné' que j'me suis marié',
M'a fait marcher tout le long de l'anné',
M'a fait marcher sur des épin's planté's.

Deuxième anné' que j'me suis marié',
Il a tiré un' pinte de mon sang.
Me l'a fait boir' tout dans le même instant.

Troisième anné' que j'me suis marié',
Il m'arracha des mains mon cher enfant,
Et l'a jeté à ses chiens dévorants.

—Vois-tu, ma femm', tes trois frères là-bas?
Ah! les voilà tous trois qui sort'nt du bois!
Prends garde à toi de ce que tu diras!

«Dans le milieu c'est ton frère Olivier.
S'il te demande où tes couleurs ont 'té,
Tu lui diras: Malade au lit j'étais.

«S'il te demande où tes servant's ont 'té,
S'il te demande où tes servant's ont 'té,
Tu lui diras: La lessive à laver.

«S'il te demande où tes enfants ont 'té,
S'il te demande où tes enfants ont 'té,
Tu lui diras: Je n'ai jamais porté.

«S'il te demande où ton mari a 'té,
S'il te demande où ton mari a 'té,
Tu lui diras: Servir la cour du roi.

—Ma douce ami', a'-vous pas froid aux pieds?
Ma douce ami', a'-vous pas froid aux pieds?
Prenez mes bas et vous les chausserez.

—Ma douce ami', où ma sœur est allé'?
—Ma douce ami', où ma sœur est allé'?
—Franc cavalier, c't'à ell' que vous parlez!

—Bonjour, ma sœur, où sont tout's tes couleurs?»
Répond tout haut: —Malade au lit j'ai 'té.»
Répond tout bas: —M'a percé le côté.

—Ma très chèr' sœur, où tes servant's ont 'té?»
Répond tout haut: —Lessive après laver.»
Répond tout bas: —M'en a jamais donné.

—Ma très chèr' sœur, où tes enfants ont 'té?
Répond tout haut: —J'en ai jamais porté.»
Répond tout bas —Ses chiens l'ont dévoré.

—Ma très chèr' sœur, où ton mari a 'té?»
Répond tout haut: —Servir la cour du roi.»
Répond tout bas: —Dessous le lit caché.

Prend son épé', l'escalier a monté.
—Beau-frèr', beau-frère, as-tu assez dormi?
Tu vas dormir le sommeil de ta vi'!

«Sors, bourreau, sors de derrièr' ce lit!
De mon poignard je te poignarderai.
Avec mon sabr' la têt' te trancherai.

Avec son sabr' la têt' lui a tranché.
—Dis-moi, ma sœur, veux-tu le ramasser?
—Non, non! mon frèr', de mal il m'a trop fait.

—Voilà, ma sœur, voilà aussi son cœur!»
A pris son cœur, ell' l'a fait dessécher.
La nuit, le jour, ell' ne fait que pleurer.

—Ma très chèr' sœur, qu'as-tu à tant pleurer?
Y a-t-il personn' qui peut te consoler?
Ma très chèr' sœur, veux-tu te r'marier?

«Choisis parmi mes cinquant' cavaliers!
—Non, non, mon frèr', jamais j'me r'marierai:
Il m'en ferait autant comm' le premier.

Ce texte critique est basé sur 13 versions recueillies depuis 1917 jusqu'à 1939, de Saint-Constant de Laprairie à Moncton (N.-B.). Il est ici suivi de versions distinctes, l'une de Port-Daniel et les autres du Nouveau-Brunswick. Trois de ces dernières sont de la collection de Joseph-Thomas Le Blanc, de Moncton (N.-B.).

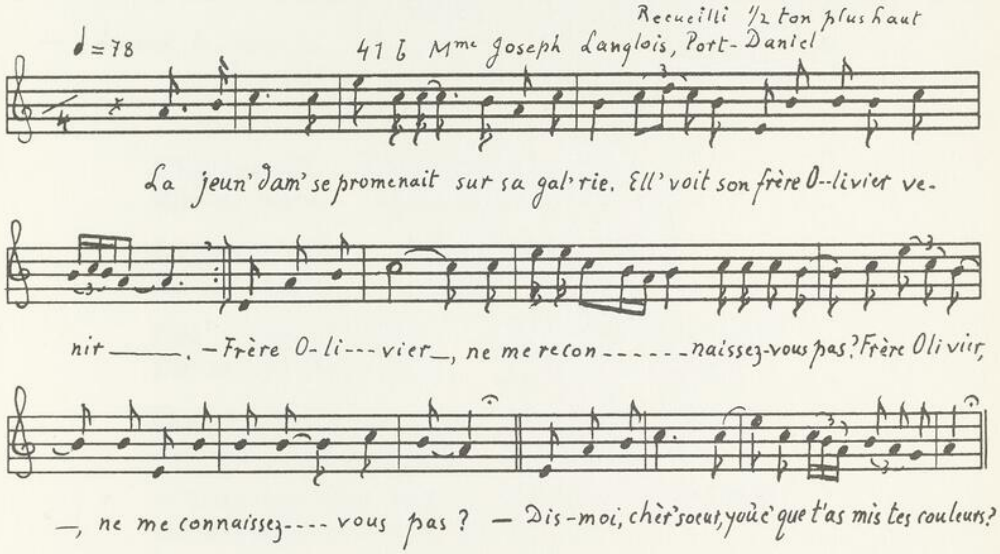

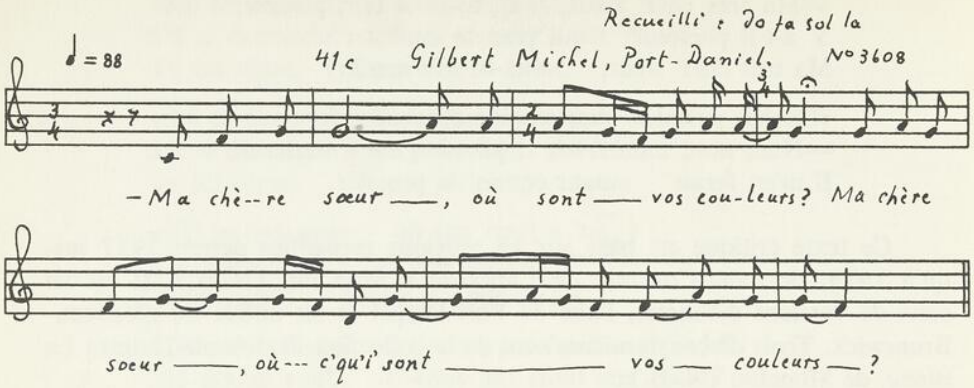
Recueilli : Do fa sol la
♩ = 88
41c Gilbert Michel, Port-Daniel. N° 3608
– Ma chè--re sœur ——, où sont —— vos cou-leurs? Ma chère
sœur ——, où--- c'qu'i' sont ———— vos —— couleurs ——?

Malheureuse qu'elle était

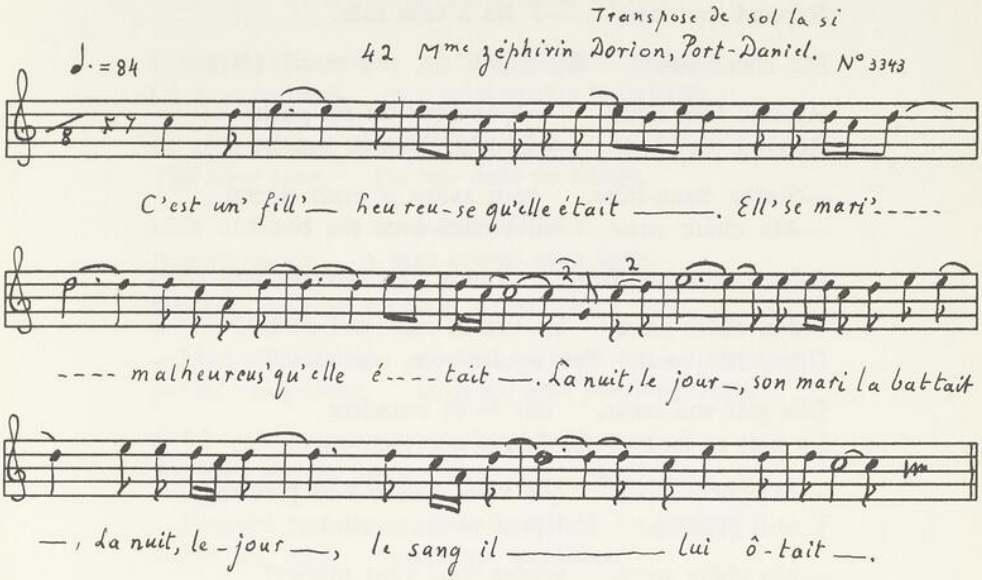

C'est une fille heureuse qu'elle était,
Elle se marie, malheureuse qu'elle était.

La nuit et jour, son bourreau la battait.
La nuit et jour, et le sang i' lui ôtait.

Elle se jette d'à genoux, elle pri' la Vierg' Mari',
Elle prie la Vierge Marie, de venir la soulager.

Elle s'est levé' d'à genoux, regarde par la fenêtr',
Elle voit venir mais son frère Olivier.

—Viens voir, mon mari, voilà mon frère Olivier,
De son navire le pavillon doré.

Et aussitôt, son frère est arrivé. (*bis*)

—Bonjour, servante, comment s'y portez-vous? (*bis*)
—Frère Olivier, me connaissez-vous pas? (*bis*)

—Ma chère sœur, où c'que sont tes couleurs?
Dites, ma sœur, où c'que sont tes couleurs?

Répond tout haut: —Malade que j'ai été.
Répond tout bas: —Le sang i' m'a ôté.

—Ma chère sœur, où c'que sont tes petits?
Dites, ma sœur, où c'que sont tes petits?

Répond tout haut: —Partis se promener.
Répond tout bas: —I' les a tous tués.

Ma chère sœur: Où c'qu'il est, ton mari? (*bis*)

Répond tout haut: —A la cour du roi parti.
Répond tout bas: —Couché dessour son lit.

—Sortez, beau-frère, vous avons p' assez dormi.
—Ma chère sœur, où voulez-vous ses bras?

—Non, non mon frère, à mon tour fair' du mal! (*bis*)

—Ma chère sœur, ne voulez-vous son cœur?
Dites, ma sœur, ne voulez-vous son cœur?

Elle prit son cœur, elle le fit encadrer.
La nuit et jour elle faisait que pleurer.

—Ma chère sœur, que vous avez à tant pleurer?
Y at-il personne qui peut vous reconsoler?

—Ma chère sœur, voulez-vous vous marier?
Voulez-vous choisir dans quatre cents cavaliers?

—Non, non, mon frère, m'en fera cent tout autant.

(Parlé: tout autant.)

Cette version a été recueillie en 1922, de M^me^ Zéphirin Dorion, de Port-Daniel. Elle l'avait apprise de son père, un Cadien du Nouveau-Brunswick (Phono, 3343).

Le jour de mes noces

(Par Joseph-Thomas Le Blanc)

L'jour de mes noc's il m'a fait faire un banc.
Là dans ce banc, y a trois rasoirs tranchants.

Le plus petit m'a percé le côté.
Tiré mon sang, l'ai mis dans un flacon.

L'ait envoyé à mon frère Olivier.
Buvant ce vin a bien connu mon sang.

Voilà le sang de ma sœur Viola. (*bis*)

—Mon cher mari, veux-tu qu'j'aill' me promener?
—Oh, vas-y donc, mais n'y sois pas longtemps.

A 'té trois jours avant d's'en retourner.
Au bout d'trois jours retourne à la maison.

—Franche putain, qu'as-tu fait si longtemps?
—J'ai vu venir cinquante cavaliers.

«Dans le milieu y a mon frère Olivier.
—Ma douce ami', n'a'vous pas froid aux pieds?

«Prenez mes bas et vous les chausserez. (*bis*)

«S'il vous demande: —Où votr' couleur allé'?
Vous lui direz: —Malade au cœur j'ai 'té.

«S'il vous demande: —Où sont vos p'tits enfants?
Vous lui direz: —Dans l' paradis ils sont.

«S'il vous demande: —Où le beau-frère allé?
Vous lui direz: —La cour du roi servir.

—Bonjour, chèr' sœur, où ta couleur allé'? (*bis*)

Tout haut lui dit: —Malade au cœur j'ai 'té."
Tout bas lui dit: —M'a percé le côté.

—Ma chèr' sœur, où sont tes p'tits enfants? (*bis*)

Tout haut lui dit: —Dans l' paradis ils sont."
Tout bas lui dit: —Il les a tous tués.

—Ma chèr' sœur, où le beau-frère allé? (*bis*)

Tout haut lui dit: —La cour du roi servir."
Tout bas lui dit: —Est couché dans son lit.

Prend son épé' l'escalier a monté.
—Bonjour, beau-frèr', as-tu assez dormi?

«Tu vas dormir le sommeil de ta vi'.»
Prend son épé', la têt' lui a tranché'.

—Ma très chèr' sœur, veux-tu te r'marier?
Choisis dans mes cinquante cavaliers.

—Non, non, cher frèr', jamais me r'marierai.

Cette version a été communiquée en 1939, sans la mélodie, par M^me^ Octave Goguen, de Saint-Antoine, comté de Kent (N.-B.).

Le texte qu'on vient de lire n'est autre, semble-t-il, qu'une version cadienne de la vieille chanson recueillie en France par le folkloriste Doncieux et qui a pour titre: *La Maumariée vengée par ses frères.* Chez Doncieux nous notons, cependant, les différences que voici: ce sont trois frères au lieu d'un, qui viennent rendre visite à leur sœur; cette dernière ni aucun des trois frères ne sont désignés par leurs noms; on remarque dans les vers une phraséologie qui ne figure nulle part dans le texte que nous venons de citer; la mesure des vers est de douze syllabes au lieu de dix comme dans nos versions cadiennes et chaque vers, ayant ses hémistiches redoublés, forme couplet.

Doncieux dit que la chanson de *La Maumariée vengée par ses frères* ne se rencontre que dans le midi de la France et le Piémont. Nonobstant les formes francisées, recueillies dans le Velay et le Forez, elle a été composée dans un dialecte d'oc . . . D'après son premier éditeur, Cayx (de Marvéjols), cette pièce, qu'il intitule *Romance de Clothilde,* a trait à un événement de l'histoire mérovingienne relaté par Grégoire de Tours, et la mal mariée n'est autre que Clothilde, fille de Clovis et femme du roi Wisigoth Amalaric.

M^me^ Joseph Bordages de Saint-Luc (N.-B.) nous a envoyé une autre intéressante version, qui est la suivante:

Le jour d'mes noces, il m'acheta un banc,

Dedans ce banc, ya trois couteaux tranchants.

Le plus petit m'a percé le côté.

J'ai pris mon sang, l'ai mis dans un flacon,
J'l'ai-t-envoyé, à mon frère Olivier.

On vit venir, c'est mon frère Olivier.

«S'il te demande où tes couleurs ont 'té,
Tu lui diras: —Malade au lit j'ai 'té.

«S'il te demande où tes servant's ont 'té,
Tu lui diras: —Lessive après laver.

«S'il te demande où tes enfants ont 'té,
Tu lui diras: —J'en ai jamais porté.

«S'il te demande où ton mari a 'té,
Tu lui diras: —La cour du roi servir.

—Bonjour, ma sœur, où tes couleurs ont 'té?

Ell' dit tout haut: —Malade au lit j'ai 'té.
Ell' dit tout bas: —J'ai un côté percé.

—Ma très chèr' sœur, où tes servant's ont 'té?

Ell' dit tout haut: —Lessive après laver.
Ell' dit tout bas: —Je n'en ai jamais eu.

—Ma très chèr' sœur, où tes enfants ont 'té?

Ell' dit tout haut: —J'en ai jamais porté.
Ell' dit tout bas: —Mon mari les a tués.

—Ma très chèr' sœur, où ton mari a 'té?

Ell' dit tout haut: —La cour du roi servir.
Ell' dit tout bas: —Caché dessous le lit.

—Beau-frèr', beau-frèr', n'as-tu pas 'sez dormi?

«Tu vas dormir le sommeil de ta vie.»
Prit son épée, au cœur lui a planté.

—Je m'en retourne avec frère Olivier.

Notre troisième version vient de M^me^ Jacques Le Blanc, de Coal Branch (N.-B.). Bien que fort incomplète, cette version ne manque pas d'intérêt. La voici:

—Chère Fripol, n'as-tu rien vu venir?
J'ai vu venir trois cent de cavaliers,
Dans le milieu ya mon frère Olivier.

—Ma douce ami', n'a-vous pas froid aux pieds?
Prenez mes bott's et vous les chausserez.

—Ma très chèr' sœur, où vos couleurs ont 'té?

Disait tout haut: —Malade au lit j'ai 'té.
Disait tout bas: —J'ai 'té mal marié'.

—Ma très chèr' sœur, où vos enfants ont 'té?

Disait tout haut: —Je n'en ai jamais eu.
Disait tout bas: —Mon mari les a tués.

—Ma très chèr' sœur, où vot' mari a 'té?

Disait tout haut: —Il est malade au lit.
Disait tout bas: —Est caché au grenier.

—Tu vas dormir le sommeil de ta vi'.

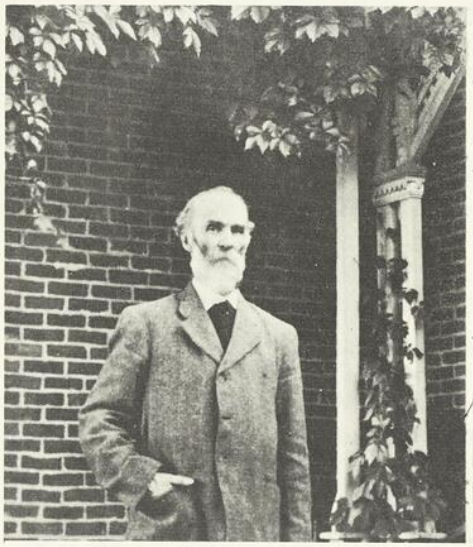

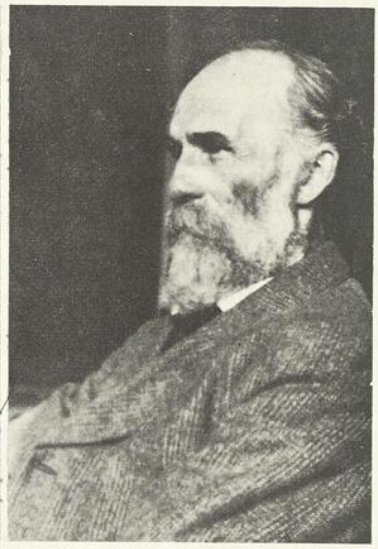

CHARLES BARBEAU, CHANTEUR, VIOLONEUX ET RACONTEUR

La parricide

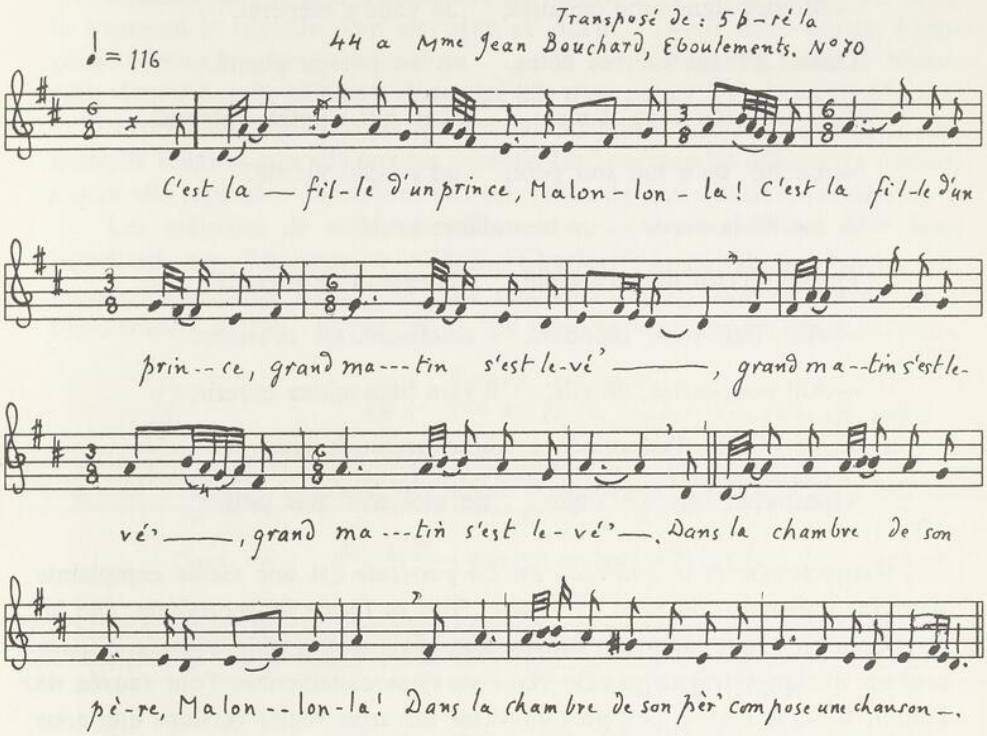

Texte critique

C'est la fille d'un prince (*bis*)
Malonlondelonla
grand matin s'est levé',
grand matin s'est levé'.

Dans la chambre de son père elle s'est mise à chanter.

—Ah! taisez-vous, blondine, laissez-moi reposer!

Mais la chanson finie, son père elle a tué.

Ell' l'a pris à brassée, dans la cav' l'a jeté

Elle a fermé la cave, le bourreau est entré.

—Ah! dites-moi, blondine, où est votr' père allé?

—Il est allé en guerre, le roi l'a commandé.

—Ah! dites-moi, blondine, viendrez-vous l'y chercher?
—Ah oui, certes! dit-elle. Qui voudra m'y mener?
—Montez dans mon carrosse, Je vous y mènerai.
Quand ell' fut sur ces côtes, vit un poteau planté.
Ell' demande à sa dame: —Pour qui c'poteau planté?
—La fill' qu'a tué son père, qu'a-t-elle mérité?
A mérité la corde ou bien d'être brûlé'.
Quand ell' fut dans l'échelle, l'bourreau l'a regardé'.
—Ah! dites-moi, blondine, voudriez-vous m'aimer?
—Ah! non, certes, dit-elle, il vaut bien mieux mourir,
«Que la fille d'un prince un bourreau épouser.
«Bourreau, fais ton office, de moi n'ai' pas pitié!

La princesse et le bourreau ou *La parricide* est une vieille complainte d'origine italienne—du nord de l'Italie. Sous sa forme ici reproduite, elle fut composée en France d'oïl au moyen âge, mais elle semble y avoir disparu sauf en quelques fragments. De rares versions canadiennes l'ont sauvée de l'oubli. Voici le texte à peu près uniforme des trois seules versions que nous en avons recueillies en aval de Québec, en 1916 et en 1922, de descendants d'immigrants venus des provinces du Nord-Ouest, au XVII[e] siècle[1].

On ne constate pas sans surprise qu'une telle complainte se soit si bien conservée au Canada, après avoir été composée par un jongleur en langue d'oïl. Elle consiste en une seule laisse épique de vingt vers de douze pieds chacun, avec césure épique, c'est-à-dire féminine. La composition est une adaptation de *La Parricida,* dont Constantino Nigra a publié cinq versions provenant de la Venétie, d'Alexandrie, du Piémont et de Monferrato[2]. Il est, de plus, étonnant que la partie se rapportant au poteau planté ne se retrouve pas dans les versions italiennes. Que conclure de cette différence ou de cette innovation? Qu'à l'encontre de sa diffusion intense en Italie du Nord, on doive la présumer de lointaine source française? Elle n'y a pourtant laissé que quelques traces, si l'on ne tient pas compte de sa réapparition en quelque sorte posthume en Amérique.

---

[1] *Folk Songs of French Canada,* par Barbeau et Sapir, Yale University Press, New Haven, Connecticut, 1925, p. 34-39.

[2] *Canti popolari del Piemonte,* p. 80-84.

Les seuls fragments que nous ayons retrouvés—il peut y en avoir d'autres—sont les suivants. A la fin d'une chanson toute différente des provinces de l'Ouest, recueillie par J. Bujeaud[1], se trouve le passage suivant: «Au chafaud faut monter. Quand elle fut montée Prête à tomber au bord, le bourreau la regarde d'un air triste et dolent . . . —Si vous voulez, Françoise, N'nous marierons tous deux . . .» Un autre fragment, pour le Nivernais, vient d'Achille Millien[2], dans «La fille d'un prince, qui s'appelle Marie». «Cette princesse veut mourir sur l'échafaud plutôt que se convertir à une nouvelle religion imposée par ses parents. Le bourreau lui offre de la sauver, à quoi elle répond:—Bourreau, fais ton office de moi quand tu voudras!»

Les mélodies de cette complainte sont celle recueillie de M^me^ Jean Bouchard, des Éboulements village (Charlevoix), en 1916 (Phono, 70, transposée de cinq bémols) et celle recueillie de M^me^ Mathilde Audet, des Éboulements en bas (Phono, 111). Le texte se base sur ces deux versions.

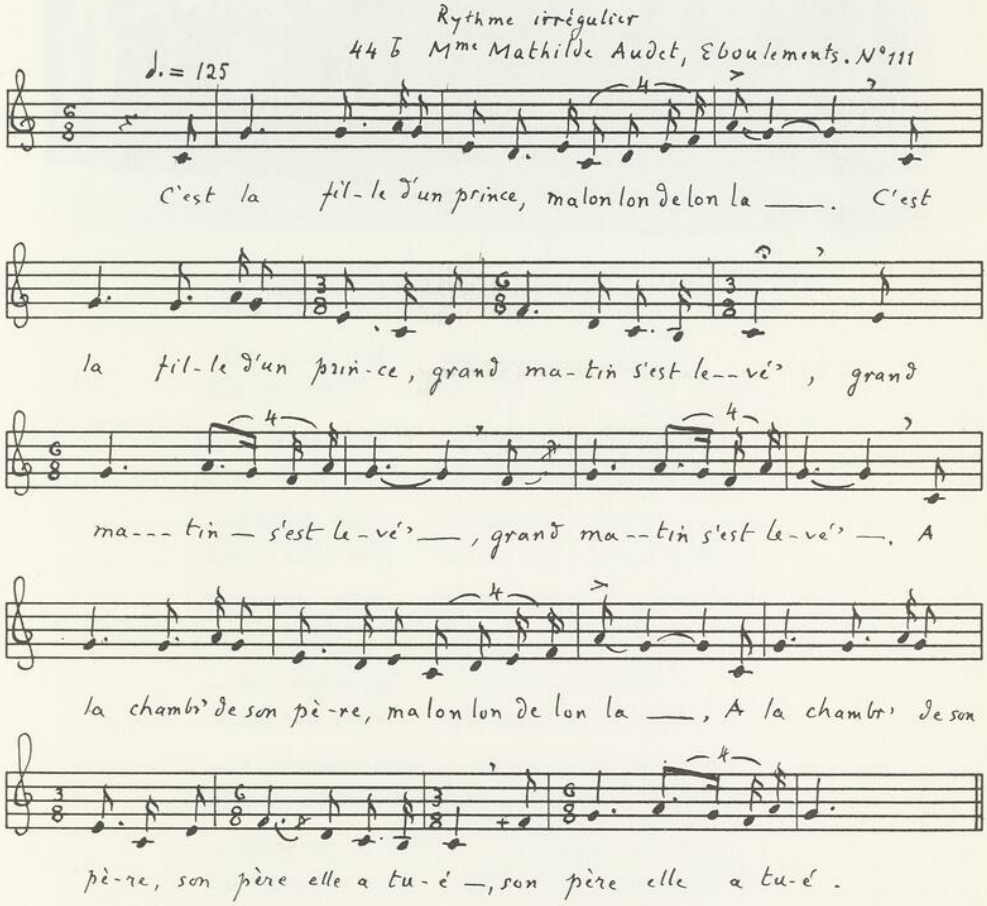

[1]*Chants et chansons populaires des Provinces de l'Ouest*, II, p. 144, 145.
[2]*Chants et chansons populaires du Nivernais*, I, p. 152.

3427

JEUNES DANSEURS DE RONDES CANADIENS

Le prince des Ormeaux

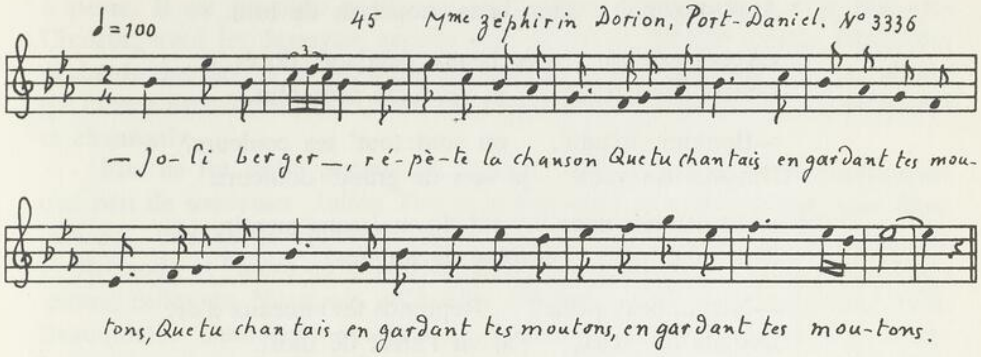

Texte critique

—Joli berger, répète la chanson
Que tu chantais en gardant tes moutons, (*bis*)
en gardant tes moutons.

—Ah! oui, beau princ', je vous la chanterai,
Mais j'ai grand peur que vous soyez fâché.

«Car votre bell' en filant ses amours,
Est accouché' d'un fils, luy a trois jours.

—Si tu dis vrai, de mon pain mangeras,
Mais si tu mens, de ma main tu mourras.

—Bridez, sellez un de mes blancs chevaux,
Que j'aille voir m'ami' dans son château.

Sa bonne mèr', qui est dans les créneaux,
A vu venir le prince des Ormeaux.

—Ma chère fill', quel jour infortuné!
Voilà ton princ' qui vient pour t'épouser.

—Très chère mèr', présentez-lui ma sœur,
Qui me ressembl' de la bouche et des yeux.

—Bonjour, la bell', que faites-vous ici?
Ce n'est pas vous qu'il me faut aujourd'hui.

«C'est votre sœur cent fois plus bell' que vous,
Celle qui port' ma chaîne d'or au cou.

—Hélas, ma fill', ton malheur obstiné!
Voilà ton princ'; ta sœur a refusé.

—Très chère mèr', faut ouvrir mon écrin.
Apportez-moi mon beau mouchoir de brin.

«Apportez-moi mes beaux pendants dorés.
Devant mon princ', je veux me présenter.

—Bonjour, m'ami', où sont tout' tes couleurs?
Dessous tes yeux je vois de grand' douleurs.

«Ah! dis-moi donc, ah! dis-moi sans mentir,
Qui est le pèr', le père de ton fils?

—Nenni, beau princ'! Reprends tes anneaux d'or;
Dedans tes yeux, j'ai vu l'arrêt de mort.

A dégainé sa claire épé' céans.
Trancha la têt', mit la cervelle au vent.

—Sonnez, trompett', tambours au régiment!
C'est ma maîtress' qui est morte à quinze ans.

Le prince des Ormeaux est une des grandes complaintes du répertoire, tout comme le sont *Le roi Renaud, Germaine* ou *Germine, Marianson* et *Parle tout haut, parle tout bas* (Barbe-bleue). Ce lugubre poème est aussi une manifestation du génie épique des anciennes provinces du Nord. Française de source et d'expression, elle s'est épanchée dans trois langues, le breton, le français et l'italien, et elle s'est enracinée sur deux continents. Mais sa popularité semble avoir atteint son déclin lorsqu'elle passa en Amérique avec beaucoup d'autres.

Composée de distiques en vers de dix pieds dont la césure et la rime sont masculines, cette complainte a adopté une forme à la fois narrative et dialoguée. Son début dramatique, sa trame serrée et son dénouement tragique en font une œuvre émouvante, en dépit de sa brièveté relative. Le charme pastoral de ses premiers vers: «Joli berger, chante-moi ta chanson», se change vite en angoisse avec la chanson qui parle d'infidélité. De là, chaque pas est un acheminement fatal vers la mort.

Dans cette vengeance barbare on reconnaît le sort de *Marianson,* à quoi une autre complainte de la même période et du même pays ressemble vaguement. A défaut d'art, le barde n'aurait fait qu'esquisser un drame révoltant. Mais son souffle ennoblit tout jusqu'à l'horrible. De quel charme troublant est le dialogue de l'infidèle et de sa mère, à l'approche du prince jaloux! Sa violence même ne saurait avoir raison de cette fiancée rebelle.

La douzaine de versions qu'on lui connaît au Canada viennent toutes, sauf une ou deux, de deux régions opposées de Québec, à l'ouest, des rives

de l'Outaouais et de Beauharnois, et à l'est, de Gaspé et de la Baie-de-Chaleur. Cette complainte n'est représentée, au centre—à l'île d'Orléans—que par une suite incomplète de couplets. Et le groupe cadien la connaît à peine. Il est possible qu'elle se soit infiltrée d'autre part à la Baie-de-Chaleur, avec les Jerseyais arrivés vers la fin du XVIII[e] siècle. Parmi ces pêcheurs des îles de la Manche, la chanson commence non avec un berger qui chante avec indiscrétion, mais par la question: «Ô ma Glori, apprends-moi ta chanson!»

Elle ne fut guère connue en France, car les recueils n'en contiennent que peu de souvenirs. Julien Tiersot a écrit qu'il n'en connaissait que deux versions, une de la Haute-Bretagne (de Redon—Ille-et-Vilaine, citée par E. Rolland) et l'autre de la Normandie. Mais, depuis, on en a noté quelques autres; celles du Nivernais (d'Achille Millien) et de Franche-Comté (Ch. Beauquier). Dans deux versions de Bretagne, il s'agit du prince des Bourbons, ou encore, du fils même du roi qui, entendant le chant de la bergère, s'écrie: «Vite, sellez mon bidet!»

Elle dut autrefois parcourir toute la France à partir de la Bretagne où fut son berceau. Les frontières escarpées de l'Italie ne lui barrèrent pas la route. Une ou deux versions du Piémont et des provinces du Nord, citées par Nigra, nous rappellent celles du Nivernais et de la Haute-Bretagne. La Bretagne celtique en a aussi connu une interprétation (Luzel, *Gwerziou*)[1].

La mélodie ici reproduite fut recueillie en 1922, de M[me] Zéphirin Dorion, qui l'avait apprise de Pierre Achée, un Cadien (Phono, 3336).

[1]Cf. *Romancero du Canada*, p. 90-94.

D'où reviens-tu, mon fils Pierre?

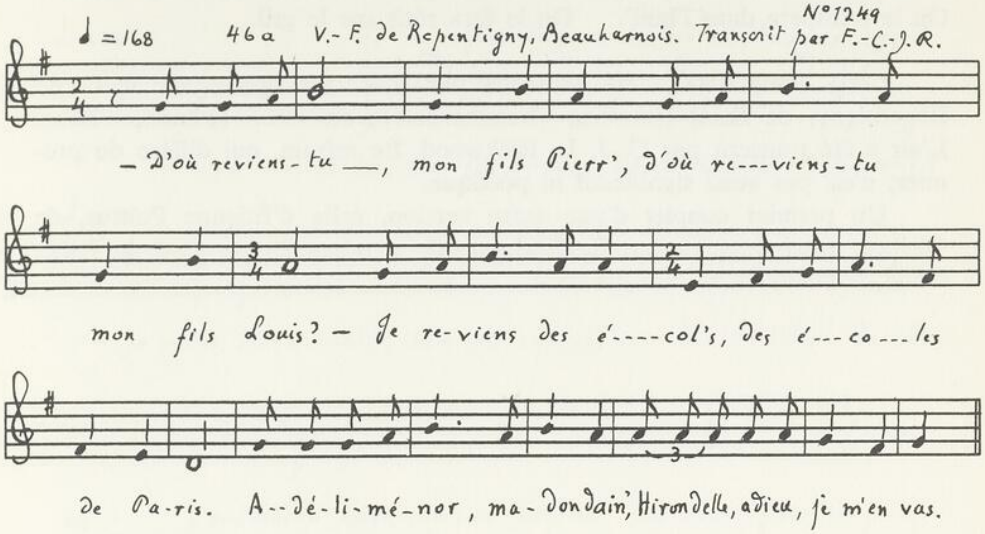

—D'où reviens-tu, mon fils Pierr', d'où reviens-tu, mon fils Louis?
—Je reviens des écoles, des écoles de Paris.

Adéliménor, ma dondaine.
Hirondelle, adieu, je m'en vas!

—Je reviens des écol's, des écoles de Paris.
—Tu as menti, mon fils Louis. Tu reviens de voir t'ami'.

«Je voudrais la voir mort' et avoir son cœur ici.»
Il a pris sa claire épé', chez s'ami' s'en est allé.

En arrivant, à la port', trois petits coups frappa.
—Qui est-ce qui frappe à ma port', à ma porte à ces heures ici!

—C'est votre amant, la bell'. La porte venez ouvrir.»
Il la prit par sa main blanch', au jardin l'a emmené'.

En passant sous un oranger, le petit doigt lui a coupé.
—Ah! que tu me fais souffrir, souffrir à ces heures ici.

—Tu en souffriras bien d'autr's, avant qu'il soit minuit.
Il a pris sa claire épé', droit au cœur il l'a dardé'.

Il a pris son cœur en gage, chez sa mèr' s'en est allé.
—Tenez, cruelle mère, voilà le cœur de m'ami'.

—Tu as menti, mon fils Louis. C'est le cœur d'une brebis.
J'aperçois venir trois gendarmes, qui donnaient par derrièr' lui.

Ils se disaient les uns les autres: —De quell' mort vat-on le fair' mourir?
On le trempera dans l'huil'. On le fera rôtir sur le gril.

Cette complainte a été recueillie par E.-Z. Massicotte, de V.-F. de Repentigny, de Saint-Timothée (Beauharnois), en 1917 (Phono, 1249). L'air a été transcrit par C. J. L. Rickwood. Le refrain, qui diffère du premier, n'est pas aussi significatif ni poétique.

Un premier couplet d'une autre version, celle d'Étienne Poitras, de Québec, aussi recueillie par E.-Z. Massicotte et transcrite par C. J. L. Rickwood, contient un refrain différent.

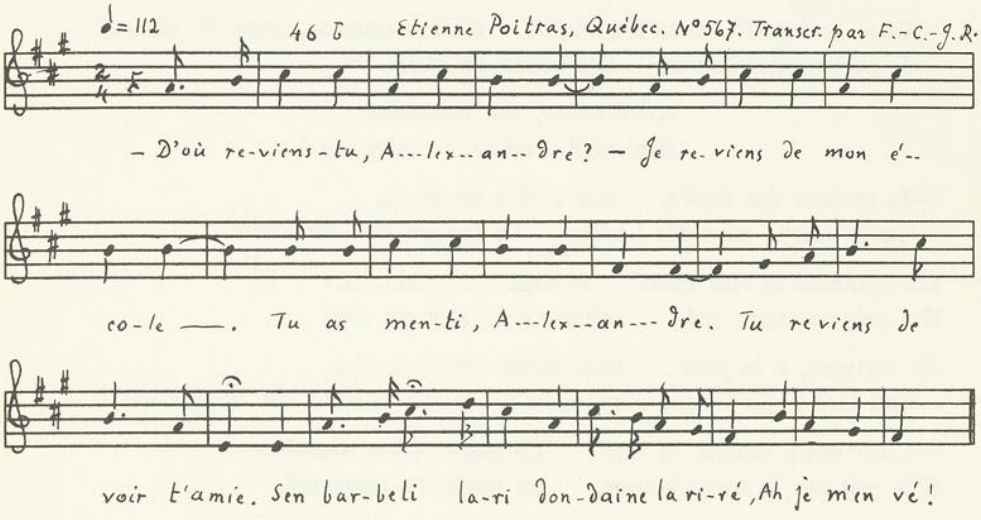

D'où reviens-tu, mon fils Jacques?

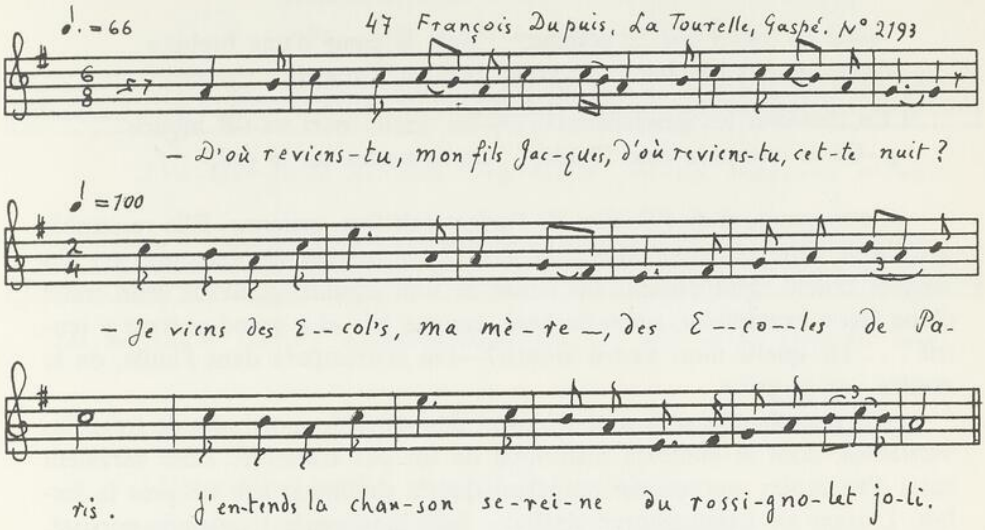

Texte critique

—D'où reviens-tu, mon fils Jacques, d'où reviens-tu, cette nuit?
—Je viens des Écol's, ma mère, des Écoles de Paris.

J'entends la chanson sereine du rossignol joli.

—Tu as menti là, mon drôle: Tu reviens de voir t'ami'.
Je voudrais la voir morte et avoir son cœur ici.

—Que donneriez-vous, ma mère, si je la faisais mourir?
—Je donn'rais chemise blanche, de l'argent à ton plaisir.»

Il l'a pris par sa main blanche, au jardin l'a emmené',
En arrivant à la porte, trois petits coups a frappés.

—Qui a frappé à ma porte? Voilà minuit qu'est sonné.
—C'est votre amant, la belle, à votre port' qu'est arrivé.

Elle a mis sa jupe verte, à lui s'est présenté'.
Il l'a pris par sa main blanche, au jardin l'a emmené'.

Il a pris sa claire épée, le petit doigt lui a coupé.
—Ô grand Dieu, quell' souffrance que j'endure cette nuit!

—Tu en souffriras bien d'autres avant que la nuit soit fini'.
A repris sa claire épée, droit au cœur lui a planté'.

Il a pris le cœur en gage, à sa mèr' lui a porté.
—Tenez, cruelle mère, voilà le cœur de m'ami'.

—Tu as menti par la bouche, c'est le cœur d'une brebis.»
Achevant ses paroles, le grand prévost y rentrit,

En disant à ses gendarmes: —De quell' mort va-t-il mourir?
—On le trempera dans l'huile, on le mettra sur le gril.

Cette aventure de l'*Écolier de Paris* paraît fort ancienne. Elle ressemble à celle de certaines complaintes du moyen âge, où des fils dénaturés ou des amants cruels tuent parents ou amies et sont ensuite punis de leur crime d'une façon exemplaire, sinon barbare, comme ici: «Le grand prévost y rentrit . . . De quelle mort va-t-il mourir?—On le trempera dans l'huile, on le mettra sur le gril.»

Ces complaintes sont probablement des souvenirs poétiques de tragédies véritables, dont le contexte historique ne fut pas conservé. Elles servaient aussi d'exemples moraux, en rappelant que le châtiment suit de près le forfait. L'usage de commémorer ainsi des faits lugubres a longtemps persisté, même jusqu'à notre temps. On chante encore, dans nos campagnes, les complaintes récemment composées, des *Noyés de la Pointe-à-l'Anse,* de *Cordélia Viau,* et même du *Titanic.*

D'où reviens-tu était sur le point de s'éteindre lorsque M. E.-Z. Massicotte et moi l'avons retrouvée en huit versions, sur le Saint-Laurent, de Beauharnois à la Baie-de-Chaleur. La France ne semble en avoir conservé qu'une seule version, recueillie dans la Charente, et conservée à la Bibliothèque nationale, dans les *Poésies populaires* (II, 53). Cette variante de France nous parle de Petit-Jean, «mon petit-fils», qui prétend aussi, comme notre Jacques, revenir «de l'école, l'école de Paris . . .» Mais la mélodie sur laquelle elle se chante ne ressemble pas aux nôtres.

Le texte critique se base sur ces huit versions. La mélodie ici reproduite nous vient de François Dupuis, de La Tourelle (Gaspé); elle a été recueillie en 1918 (Phono, 2193).

Une autre version, *D'où reviens-tu, mon fils Pierre?* précède celle-ci.

La couronne sur la tête

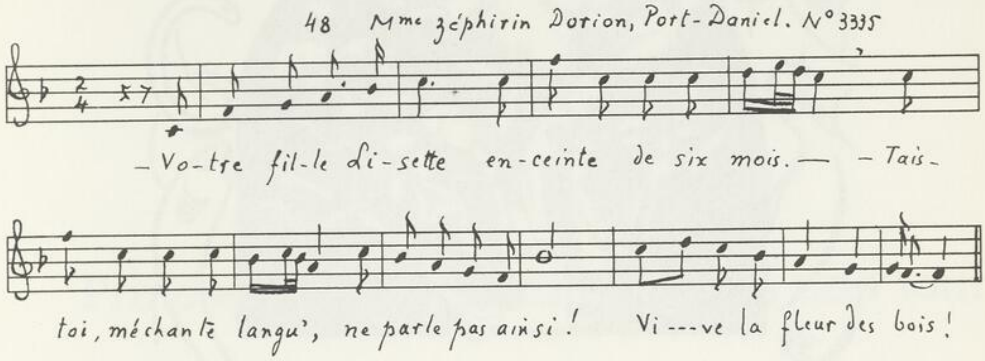

—Votre fille Lisett' enceinte de six mois.
—Tais-toi, méchante langu'. Ne parle pas ainsi!

Vive la fleur des bois!

Ah! si c'était la tienn', personn' ne le saurait.
A caus' que c'est la mienn', tout' ma cour l'apprendra.

Son pèr' alla la voir, à manger lui porta.
Quand ell' le vit venir, à genoux se jeta.

—Pardon, pardon, mon pèr', ne me tuez donc pas!
—Non non, non non, ma fill', Dieu te conservera.

«Car si c'est une fill', religieuse ell' sera,
Mais si c'est un garçon, ma couronne il aura.

L'enfant y vint au mond', la lun' dans l'estomac,
La couronn' sur la têt', la fleur de lis au bras.

La couronn' sur la têt', la fleur de lis au bras.
—Courag', courag', ma fill', Renaud t'épousera!

Cette chanson a été recueillie à Port-Daniel (Bonaventure), de Mme Zéphirin Dorion, en 1922 (Phono, 3335).

LE RACONTEUR

par Marjorie Borden

Princesses emprisonnées dans une tour

Le flambeau d'amour

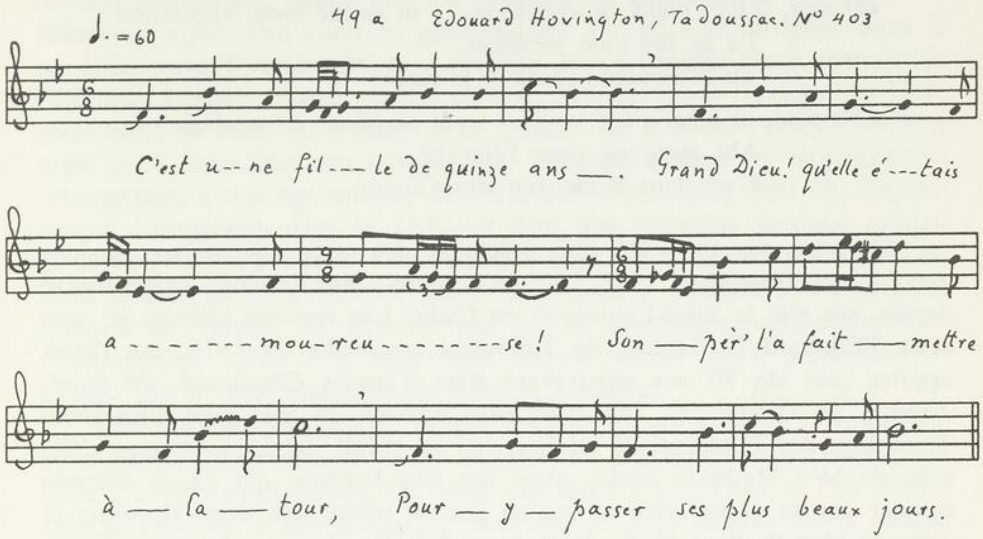

Texte critique

C'est une fille de quinze ans, grand Dieu, qu'elle était amoureuse!
Son père' la fait mettre à la tour
Pour y passer ses plus beaux jours.

Son amant la suit pas à pas, ses yeux fondant, baignés de larmes,
—La bell', s'ils vous mett'nt à la tour,
J'irai vous y voir tous les jours.

—Mon cher amant, mon cher amant, j'allum'rai un flambeau pour enseigne.
Le flambeau d'amour allumé,
Dedans la tour vous y viendrez.

Mais quand ça vint sur les minuit, le flambeau d'amour s'allume.
Son amant a voulu entrer.
Dedans la mer s'est noyé.

Mais quand ça vint au matin jour, la bell' regarde à la fenêtre.
Ell' regardit de haut en bas,
Y vit son amant au trépas.

—Amant, amant, très cher amant, que tu caus's à mon cœur de peine!
Il faudrait un' goutt' de mon sang.
Je ressusciterais mon amant.

«Avec la point' de mes ciseaux je percerais mes douces veines.
Ah! j'y ferais couler mon sang
Pour l'amour de mon cher amant.

«Ô mer, ô mer plein' de courroux, tu as tué mon Alexandre!
Tu as tué mon serviteur.
Tu m'arraches l'âme et le cœur.

«Ni père, ni mèr' n'ont voulu, ont empêché ce mariage.
Ah! mourons pour l'éternité,
C'est dans le ciel on peut s'aimer.

Ce texte moyen a été tiré seulement des quatre premières versions que j'ai recueillies avant 1918. Un bon nombre—plus de vingt—a été trouvé depuis, sur tout le Saint-Laurent et en Cadie. Les versions utilisées ici sont celle d'Édouard Hovington, de Tadoussac, recueillie en 1916, qui l'avait apprise près de 70 ans auparavant d'un Thomas Chouinard, de Saint-Thomas de Montmagny, qui avait alors environ 25 ans; celle d'Élizabeth Tremblay, des Éboulements en bas, qui la savait depuis longtemps déjà; celle de M^me^ Mathilde Audet, aussi des Éboulements, qui l'avait entendu chanter par sa grand-mère et qui ne put en redire que deux strophes; et celle de M^me^ Prudent Sioui, de la Jeune-Lorette, dont je n'ai recueilli que les mots en 1913 (Phono, 403, 34 et 324). Deux autres versions recueillies par Sœur Marie-Ursule, à Laval, comté de Montmorency, vers 1950, ont paru dans *Civilisation traditionnelle des Lavalois,* p. 283, 284. La mélodie est semblable à celles de Charlevoix.

George Doncieux, dans son *Romancéro populaire de la France,* a fait une excellente étude de cette complainte. La liste qu'il en donne de versions françaises d'oïl et d'oc, d'ailleurs incomplète, est de dix-sept, sans compter une version piémontaise, par C. Nigra. Voici en abrégé l'historique qu'il en donne.

Le Flambeau d'amour n'est qu'un arrangement populaire de l'aventure fameuse de Héro et Léandre. Rare en Piémont, à peine connue en pays d'oc et toujours sous forme française, cette romance est certainement l'œuvre d'un chansonnier d'oïl dans une population voisine de la Manche ou de l'Atlantique. Ce chansonnier était un Normand, un Breton ou un Poitevin du littoral. Il semble que la variante du Piémont représente la chanson originale, qui est corrompue dans la forme française. Dans l'original la belle se précipite à la mer au lieu de s'apitoyer sur son propre sort, dans une longue jérémiade. Cela est d'ailleurs conforme au thème de Héro et Léandre.

Mila, dans son *Romancero catalan* (n° 217) a publié, sous le titre de *El Caballero de Malaga,* une variante qui dérive de la même chanson d'une façon immédiate et dont le premier vers traduit le nôtre presque littéralement.

Retraçant l'histoire de Héro et Léandre, Doncieux dit qu'elle ne s'est pas implantée seulement dans la poésie romane. Sur ce même thème il existe

un très beau lied, qui a pour foyer les Pays-Bas (cf. une longue bibliographie) et une traduction du poème d'après la rédaction flamande de Willems. La plupart des versions allemandes, continue Doncieux, reproduisent le modèle néerlandais, tandis que les scandinaves sont traitées avec plus de liberté de style. Des contrées germaniques, le lied s'est propagé dans le nord. Le slave Tchoubinsky en a recueilli deux variantes d'une chanson de l'Ukraine. Le lied a aussi pénétré chez les Wendes de la Lusace. Les Hongrois enfin se sont aussi assimilé ce poème. En somme, l'analyse ramène toute cette riche floraison lyrique dont l'Europe centrale et septentrionale est couverte, à une tige unique, savoir le lied néerlandais, dont une impression, à Nuremberg, date de 1540, et dont une rédaction suédoise existait au milieu du XVIe siècle. Dans certains pays cette histoire poétique s'est aussi résolue en un conte. Le thème sur lequel a travaillé le chansonnier français de l'Ouest ne découle pas de la complainte nord-européenne (néerlandaise, slave...), mais tout comme son rameau piémontais et catalan, de la fable classique de Héro et Léandre.

Cette légende est topique et tous les auteurs qui la citent la rattachent invariablement aux villes de Sestos et d'Abydos, sur les rives de l'Hellespont. Mais, d'autre part, il existe dans l'Inde une légende semblable, et l'on montre dans le Pendjab, à Hir-Ranjha, le tombeau de deux amants morts comme Héro et Léandre; cela ne fait que prouver que la fable hellespontienne, comme tant d'autres productions du génie et de l'art grecs, suivant la voie ouverte par la conquête d'Alexandre, avait pénétré jusque dans l'Inde[1].

C'est dans les poètes latins du siècle d'Auguste qu'il faut chercher les plus anciens documents sur notre légende. Virgile, au chant III des *Géorgiques* (vers 258-263), fait allusion à un jeune amant qui «sur la mer soulevée par les tempêtes sauvages, nage dans la nuit noire», puis Ovide, en maint endroit, parle de l'histoire tragique des rives de Sestos et l'une de ses Héroïdes est consacrée à la correspondance amoureuse de Léandre avec la prêtresse de Sestos. Viennent ensuite des vers de Lucain dans la *Pharsale,* de Stace, et deux épigrammes de Martial. Ces fragments ou ces poèmes ne font que des allusions à une histoire supposée connue de chacun. La littérature grecque n'a point traité longuement ce sujet, et, à part deux courtes notes géographiques de Strabon et de Pomponius Mela, elle ne nous a laissé que des épigrammes des poètes de l'*Anthologie,* Antipater de Macédoine et Agathos le Scolastique.

Enfin, au Ve siècle, Musée le Grammairien écrivit cette épopée en miniature avec un art exquis et d'un classicisme merveilleusement imité. C'est lui qui créa le titre symbolique qu'on retrouve dans le *Flambeau d'amour* de la complainte française.

Le poème de Musée mentionné par Tzetzès, disparut dans la barbarie et fut exhumé avec d'autres belles œuvres du génie grec, au XVe siècle.

[1]Boehme, qui paraît ne pas se douter de cette pénétration de l'hellénisme dans la civilisation hindoue, en fait deux traditions, remontant chacune à une antique légende aryenne.

Cependant le moyen âge avait eu un poème français d'*Ero et Léandre* ainsi que nous l'apprend le roman de *Flamenca* écrit au XI^e siècle. Quelle en pouvait être la source? Comme l'auteur de *Flamenca,* à côté des titres de poèmes, citait quantité d'autres titres relatifs à des personnages mythologiques célébrés par Ovide et quelques-uns par lui seul, il y a toute apparence que ce poème tire son origine des Héroïdes ovidiennes. Toutefois, comme ces pièces développent bien moins des événements que des sentiments, et que rien en particulier n'y laissait soupçonner le dénouement tragique de ces amours, M. G. Paris a conjecturé que l'exemplaire même d'Ovide qui servit au trouvère du moyen âge devait contenir dans quelque note de scoliaste un résumé de l'histoire. Cela n'est pas impossible, mais ne connaissant absolument rien du poème cité dans *Flamenca,* nous ne pouvons dire s'il ne consistait point dans une paraphrase pure et simple des Héroïdes, et dans ce cas, l'hypothèse de la scolie est superflue.

Je ne pense pas d'ailleurs que ce poème disparu, et dont il ne subsiste nulle trace autre que la mention de *Flamenca,* soit la souche de la complainte tragique du *Flambeau d'amour,* dont les végétations se sont répandues à travers toute l'Europe, soit sous forme de légende locale, soit comme chanson populaire. Ce n'est qu'au XVI^e siècle, bien avant que la chanson française qui nous occupe ne soit née, que le poème avait été traduit d'abord en latin, et un peu plus tard en français[1], par Marot, et c'est ainsi que du monde savant il put arriver au milieu populaire. Il me paraît donc que c'est dans la traduction de Marot qu'est le point d'origine de notre complainte.

Mais à la délicieuse légende païenne, le chansonnier a donné un tour féodal, et la prêtresse d'Aphrodite n'est plus que la fille de quelque baron; puis, à la fin, pitoyable à la belle, il lui garde la vie sauve, et au lieu de se briser sur le roc, auprès du corps inanimé de son amant, il la fait exhaler son désespoir en longues protestations et en regrets[2].

Les trois mélodies reproduites ici sont celles d'Édouard Hovington, de Tadoussac (Phono, 403); de M^me Élizabeth Tremblay, des Éboulements en bas (Phono, 34); et de M^me Mathilde Audet, du même endroit (Phono, 324); toutes trois recueillies en 1916.

---

[1]La première traduction imprimée à Paris et à Lyon en 1541, avait pour titre: *Histoire de Léandre et Héro.* Plus tard, en 1681, parut une version en prose, de traducteur inconnu. Ce poème a aussi été traduit en anglais: mais là, le sujet n'a rien donné dans la tradition populaire.

[2]On trouve dans de Puymaigre, *Chants pop. rec. dans le pays messin,* I, p. 82, une complainte qui est une parodie de la fable grecque. C'est près d'Arles un «père barbare» qui contrarie les amours de sa fille, et l'enferme dans une tour, au bord d'une rivière. L'amant traverse celle-ci à la nage, mais il disparaît entraîné par le courant, et la belle éplorée se jette à l'eau. La morale, d'un tour tant soit peu narquois, est contenue dans ce dernier couplet:

Exemple bien rare!
En France à présent
J'connais bien des filles
Qui n'en f'raient pas tant.

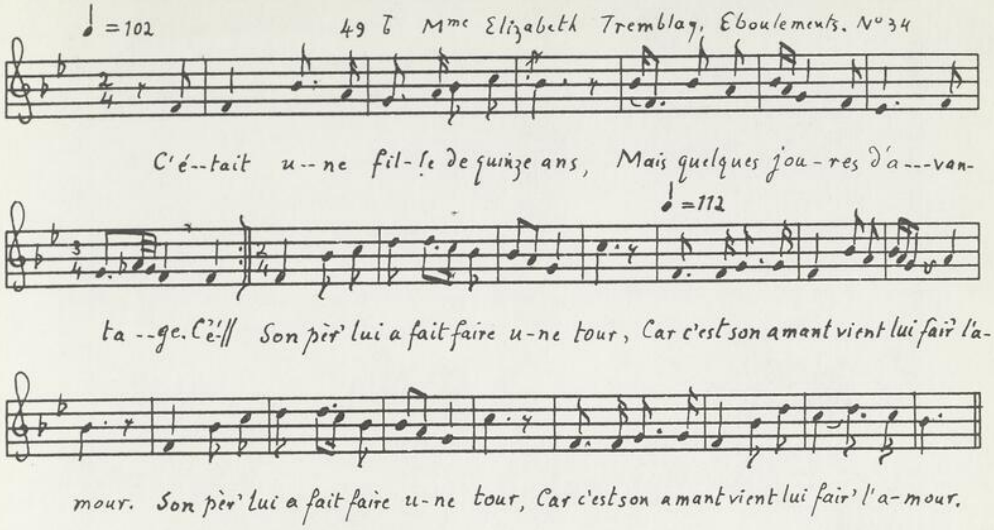
♩=102
49 b Mme Elizabeth Tremblay, Eboulements. No 34
C'é--tait u--ne fil-le de quinze ans, Mais quelques jou-res d'a---van-
♩=112
ta--ge. C'é--tait Son pèr' lui a fait faire u-ne tour, Car c'est son amant vient lui fair' l'a-
mour. Son pèr' lui a fait faire u-ne tour, Car c'est son amant vient lui fair' l'a-mour.

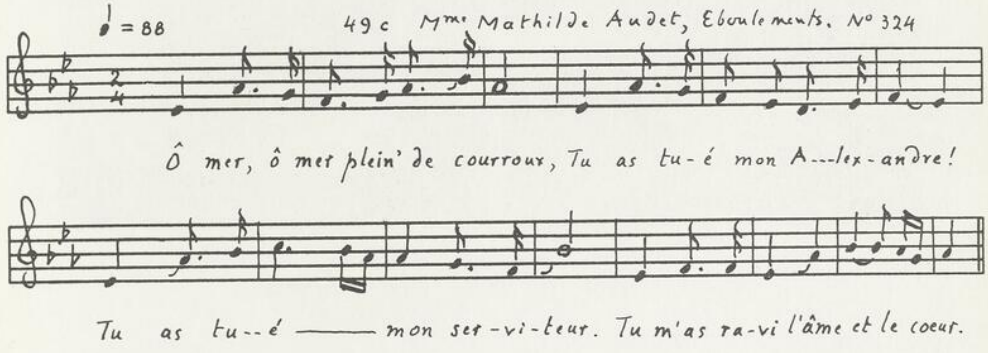
♩=88
49 c Mme Mathilde Audet, Eboulements. No 324
Ô mer, ô mer plein' de courroux, Tu as tu-é mon A---lex-andre!
Tu as tu--é ——— mon ser-vi-teur. Tu m'as ra-vi l'âme et le coeur.

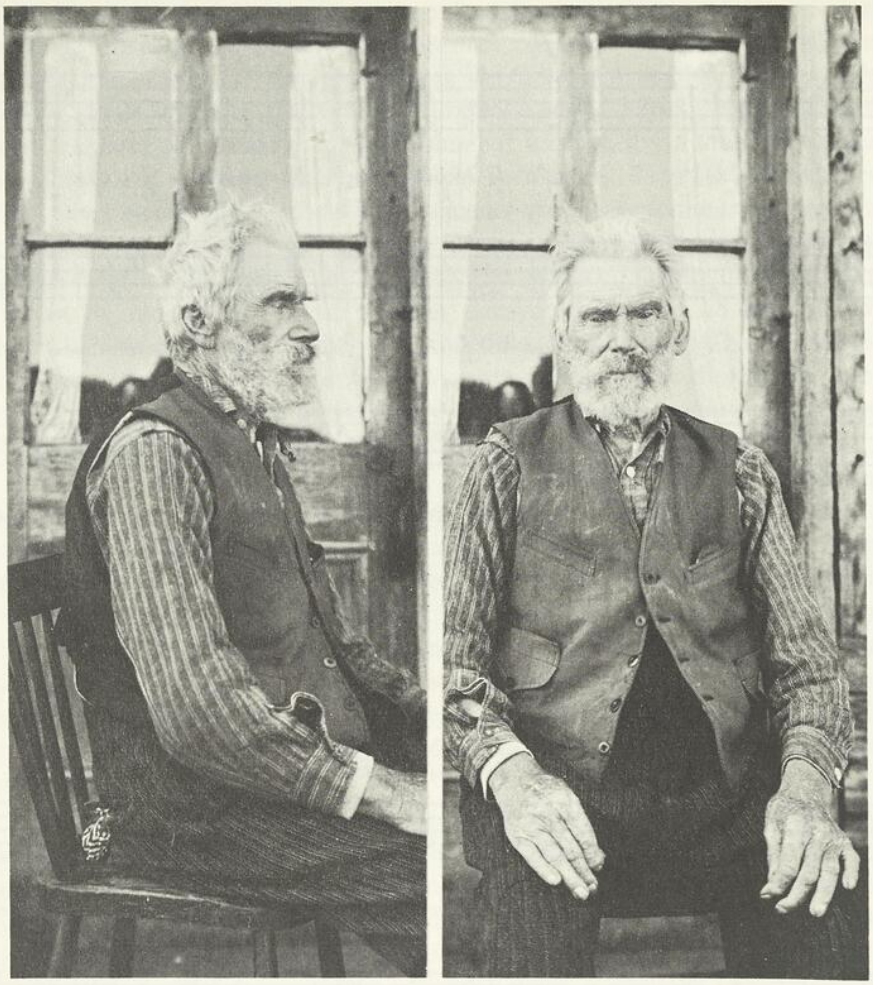

ÉDOUARD HOVINGTON, RACONTEUR ET CHANTEUR

Les fers aux pieds

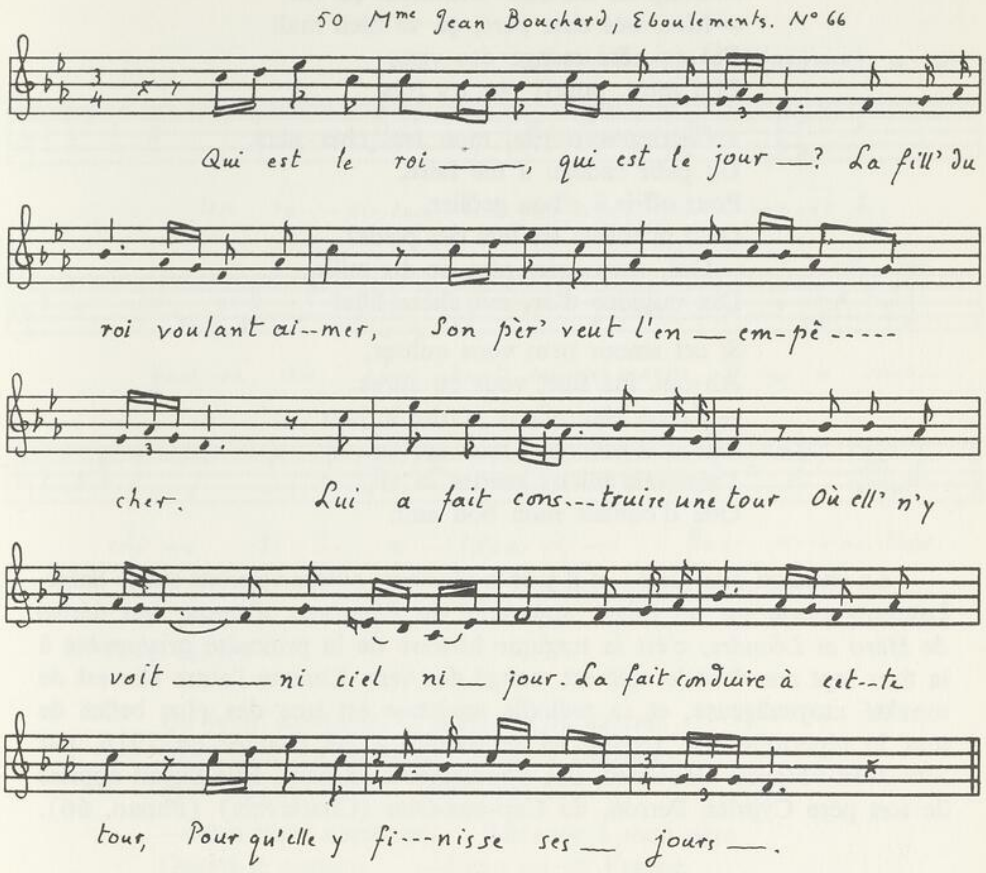

Qui est le roi, qui est le jour?
La fille du roi voulant aimer,
Son père veut l'en empêcher,
Lui a fait construire une tour
Où on n'y voit ni ciel ni jour.
La fait conduire à cette tour
Pour qu'elle y finisse ses jours.

Il fait venir trois cents soldats,
Un canon d'or, trois grenadiers,
Va l'y conduir' dans cette tour,
Lui fit mettre les fers aux pieds.
Il resta bien sept ans passés
Sans y aller la visiter.

Au bout de la septième année,
Son pèr' s'en va la visiter:
—Bonjour, ma fille! comment ça va?
—Mon très cher père, ça va bien mal!
J'ai un côté mangé des vers,
Et l'autre, pourri par les fers.

«N'auriez-vous pas, mon très cher père,
Un petit cadeau à me faire,
Pour offrir à c'bon geôlier,
Qu'il m'enlève les fers des pieds?
—Oui, vous aurez plus de dix mille,
Dix millions d'or, ma chère fille!

Si cet amour peut vous quitter,
Ah oui, ma fille, vous en aurez.
—J'aime bien mieux perdre le jour
Que d'abandonner mon amour.
J'aimerais mieux perdre la vi',
Que d'oublier mon bon ami.

La chanson que voici—et il y en a plusieurs autres versions sur le Saint-Laurent—porte sur un thème apparenté du *Flambeau d'amour* qui dérive de *Héro et Léandre;* c'est la tragique histoire de la princesse prisonnière à la tour sept ans dont le côté est mangé des vers. Comme l'autre elle est de tonalité moyenâgeuse, et sa mélodie ancienne est une des plus belles de tout le répertoire. La version ici reproduite a été chantée en 1916, par M^me^ Jean-François Bouchard, des Éboulements en haut. Elle l'avait apprise de son père Cyprien Perron, du Cap-aux-Oies (Charlevoix) (Phono, 66).

Cherchant ses amours

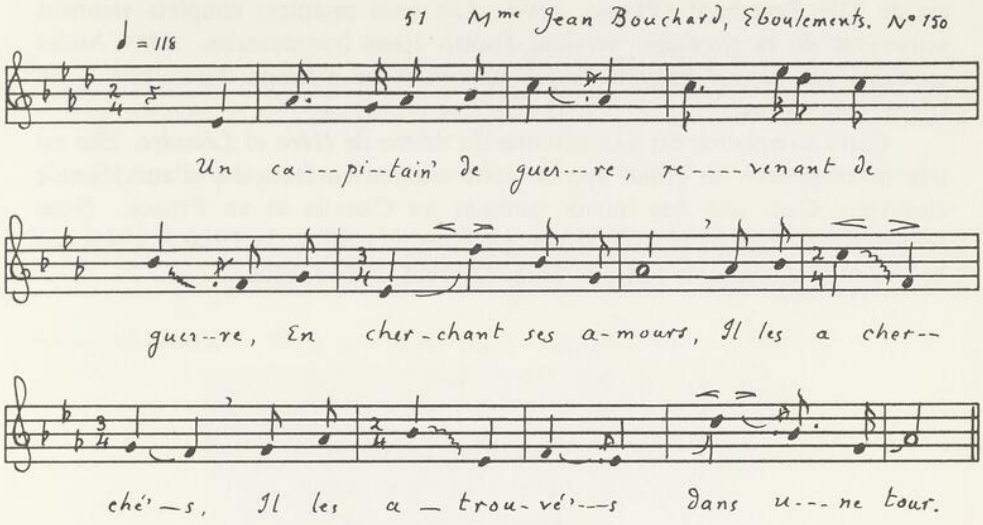

Texte moyen

Un jeun' capitaine, revenant de guerre,
Cherchant ses amours, il les a trouvé's
Mais emprisonné's dans une tour.

—Mon brav' capitaine, demande à mon père
Quand je sortirai. —Beau roi de France,
Votre fill' demande quand elle va sortir.

—Mon brav' capitaine, prends donc pas de peine!
Ma fill', tu l'auras pas. —Je l'aurai sur mer,
Je l'aurai sur terre, ou soit par trahison.

Le roi en colère a pris cette belle,
Dans la mer l'a jeté'. Son amant si brave
Se jette à la nage comme un vrai poisson.

—Reviens-t-en, la belle, (*bis*) allons voir nos amis!
Dans la premièr' vill', son amant s'habille
Tout en satin blanc.

A la second' ville son amant s'habille
Sur l'or et sur l'argent. A la troisième ville,
Son amant s'habille pour s'y marier.

Ce texte moyen est tiré des deux premières versions recueillies en 1916, aux Éboulements (Charlevoix), de M^me^ Jean Bouchard, qui l'apprit probablement de son grand-père Tremblay, et de M^me^ Mathilde Audet, qui la savait depuis son enfance. Deux mélodies ont été recueillies; celle ici reproduite est de M^me^ Bouchard (Phono, 150). Les trois premiers couplets viennent seulement de la première version, l'autre étant fragmentaire. M^me^ Audet expliqua que le roi ne voulait pas consentir au mariage de sa fille à un baron, son amant.

Cette complainte est une variante du thème de *Héro et Léandre*. Elle est une autre preuve du grand âge de cette adaptation française d'une légende classique. C'est une des mieux connues au Canada et en France. Nous en avons en classeur plus de douze versions recueillies de 1916 à 1940, sur la rivière Outaouais, le long du Saint-Laurent et en Cadie.

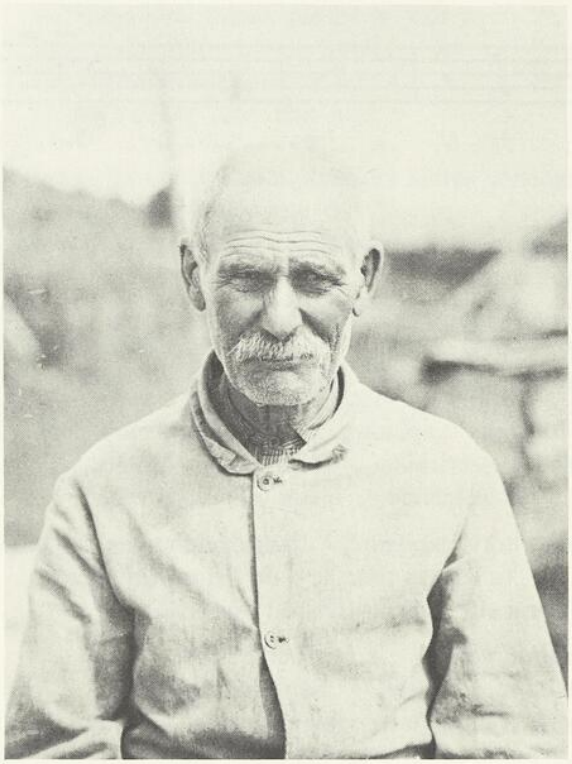

MARCEL TREMBLAY, CHANTEUR ET RACONTEUR

Revenant de guerre

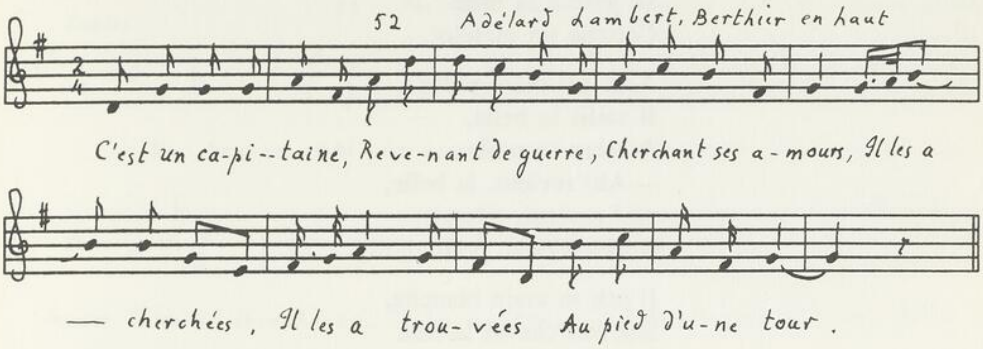

C'est un capitaine
Revenant de guerre,
Cherchant ses amours.
Il les a cherchées,
Il les a trouvées
Au pied d'une tour.

—Bonjour donc, la belle,
Bonjour donc, m'amie!
Qui donc t'a mis là?
—C'est mon père lui-même
Qui m'a mise aux chaînes
Pour l'amour de vous.

«Va, mon capitaine,
Va lui demander
Quand je sortirai.
—Oh, beau roi de France,
Votre fille demande
Quand elle sortira.

—Ma fille, capitaine,
Prends point tant de peine,
Car tu l'auras pas.
—Je l'aurai par terre,
Je l'aurai par mer
Ou par trahison.

Le beau roi se fâche.
A pris cette belle,
La jeta à l'eau.
Le capitaine est brave,
Se jette à la nage
Comme un matelot.

A la première plonge,
Il saisit la belle,
A terre l'emmena.
—Ah! reviens, la belle,
Ah! reviens, m'amie,
Reviens donc pour moi!

Il prit sa main blanche,
Sur son cheval la mit.
Ils partent tous les deux.
A la première ville,
Le galant s'habille
Tout en satin gris.

A la deuxième ville
Le galant s'habille
Tout en satin blanc.
A la troisième ville,
Le galant s'habille
En or et en argent.

La fille dit, en pleurs:
—Adieu, père et mère,
J'ai trouvé mon amant.
Il serait si facile
De marier sa fille
De consentement.

Cette version nous a été communiquée, texte et musique, par Adélard Lambert vers 1918. Il l'avait apprise de sa mère, à Berthier en haut.

Ma fille, vous ne l'aurez pas

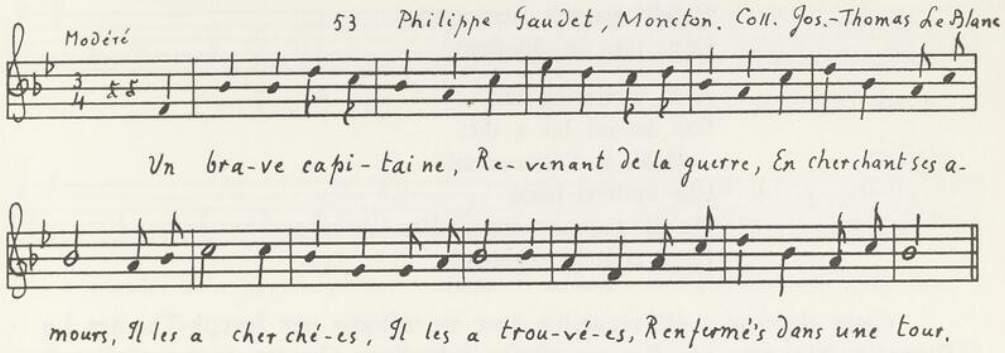

—Mon brave capitaine,
Prenez donc point tant de peine.
Ma fille, vous l'aurez pas.
—Je l'aurai par terre
Je l'aurai par mer
Ou soit par trahison.

Le roi tout en furie,
Il a bien pris sa fille
A la mer l'a jeté'.
Son amant si brave
Se jette à la nage,
Pour la tirer de l'eau.

—Adieu, père et mère,
Adieu, frères et sœurs,
Adieu, je m'en vas,
Je m'en vas aux îles,
Je m'en vas aux Indes.
Mon amant, suivez-moi!

A la première ville,
Son amant qui s'habille
Tout en beau satin blanc.
Elle était si belle
Qu'ell' passait demoiselle,
Dans tout le régiment.

A la seconde ville,
Son amant qui s'habille
En or et en argent.
Elle était si belle
Qu'ell' passait demoiselle
Dans tout le régiment.

A la troisième ville,
Son amant lui a dit:
—Bell', je t'épouserai!
Elle était si belle
Qu'ell' passait demoiselle
Dans tout le régiment.

Cette chanson a été recueillie avec sa mélodie par Joseph-Thomas Le Blanc, de Moncton (N.-B.), en 1940, de Philippe Gaudet, de Sewell Brook (N.-B.).

LA FAMILLE THÉRIEN. FRANÇOIS SAINT-LAURENT, À DROITE

Dans les cachots

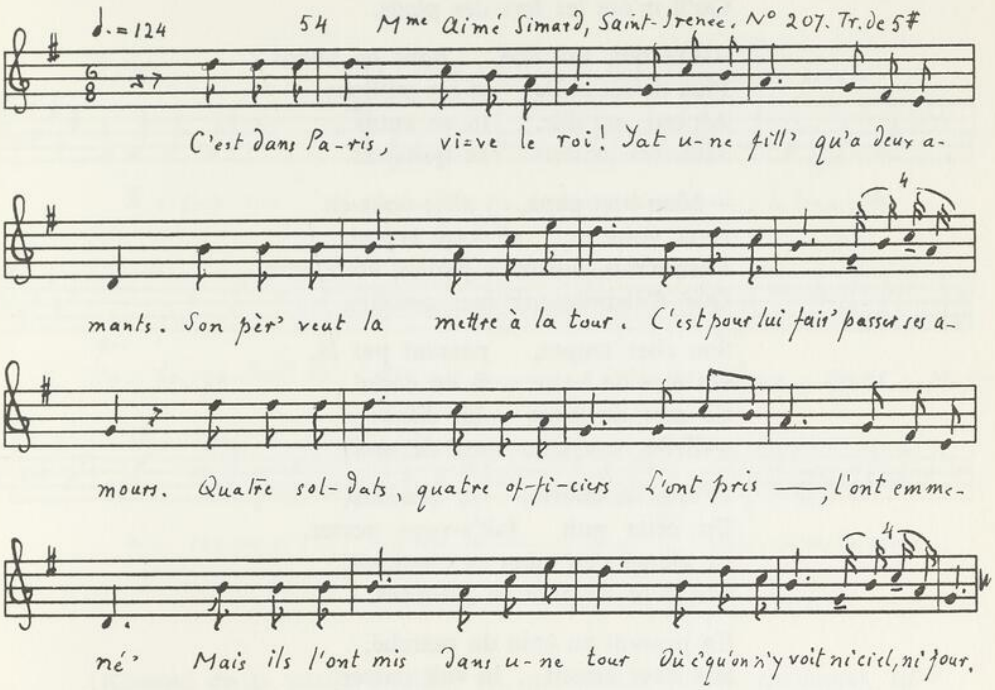

Texte critique

C'est dans Paris, *vive le roi!*
Yat une fille dans les cachots,
Qui voudrait bien se marier.
Son père veut bien l'en empêcher.

Pour mettre fin à ses amours
Son père lui a fait une tour,
Mais il l'a fait emmener
Par quatr' soldats et officiers.

La belle a bien été sept ans
Sans voir aucun de ses parents.
Au bout de la septième anné',
Son père fut bien la visiter.

—Bonjour ma fille, comment ça va?
—Mon très cher père, ça va bien bas.
J'ait un côté mangé de vers
Et les deux pieds pourriss'nt de fers.

«Mon bon papa, auriez-vous pas
Cinq ou six francs à me donner?
C'est pour porter au chevalier
Qu'il m'ôte les fers des pieds.

—Oh oüi, ma fille, nous en avons
Plus de six mille et six millions.
Ah oui, ma fille, tu en auras.
Mais tes amours tu quitteras.

—Mon bon papa, allez-vous-en
Avec votre or et votre argent.
J'estim'rais mieux jamais vous voir
Que d'abandonner mes amours.

Son cher amant, passant par là,
Un mot de lettre il lui donn'.
Ce mot de lettre lui disait:
—Belle, souvenez-vous de moi!

«Faites la morte, la décédée,
En cette nuit fait's-vous porter.
Le clergé s'en vient en chantant.
Son père derrière en pleurant.

En passant au coin du marché,
Son cher amant la voit passer.
—Puisque m'amie est décédée,
Morte ou en vie je la verrai.

A pris ses ciseaux d'argent,
Pour découdre le drap blanc.
Le beau galant pousse un soupir,
La bell' lui répond d'un sourir'.

On ne connaît pas la trahison
Entre les filles et les garçons.
C'est au curé de les marier.
Enfin qu'il n'en soit plus parlé.

Parmi les nombreuses versions de cette complainte, il y en a deux de l'île d'Orléans. La mélodie ici donnée est de M^me^ Aimé Simard, de Saint-Irénée (Charlevoix), recueillie en 1916 (Phono, 207).

Ma fille a ressuscité

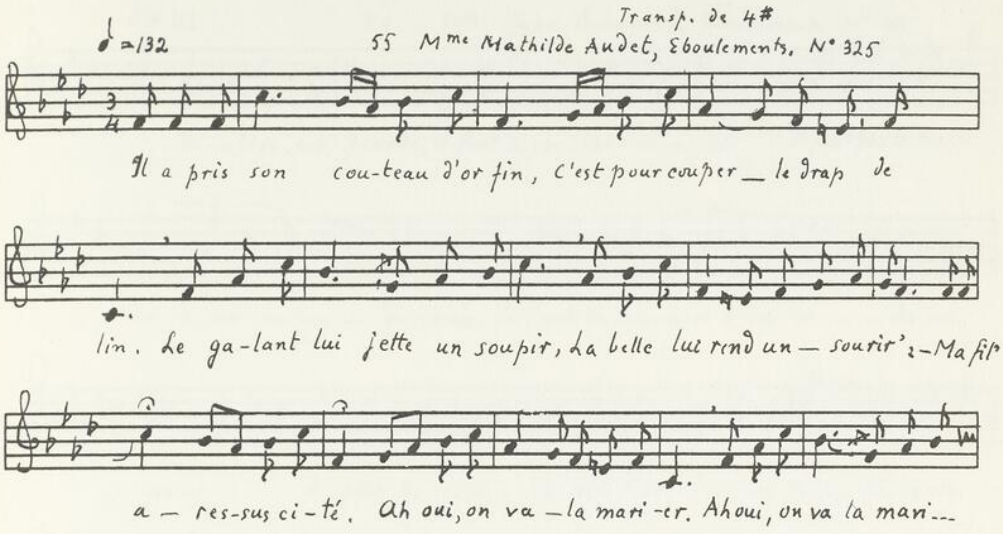

(Résumé de la partie oubliée, tel que donné par la chanteuse, Mme Audet: Contre le gré de son père, une fille voulait épouser son amant, avec qui elle fait un complot. La croyant morte, on va l'enterrer. Quand le cortège est rendu sur le pont:)

Il a pris son couteau d'or fin,
C'est pour couper le drap de lin.
Le galant lui jette un soupir.
La belle lui rend un sourir'.

—Ma fille a ressuscité!
Ah oui! on va la marier, (*bis*)
Puisqu'en est fait' la parenté.

Cette chanson a été chantée par Mme Mathilde Audet, des Éboulements en bas, en 1916. Elle disait l'avoir souvent entendu chanter par sa grand-mère (Phono, 325. Transposée de 4 dièses).

Gilère

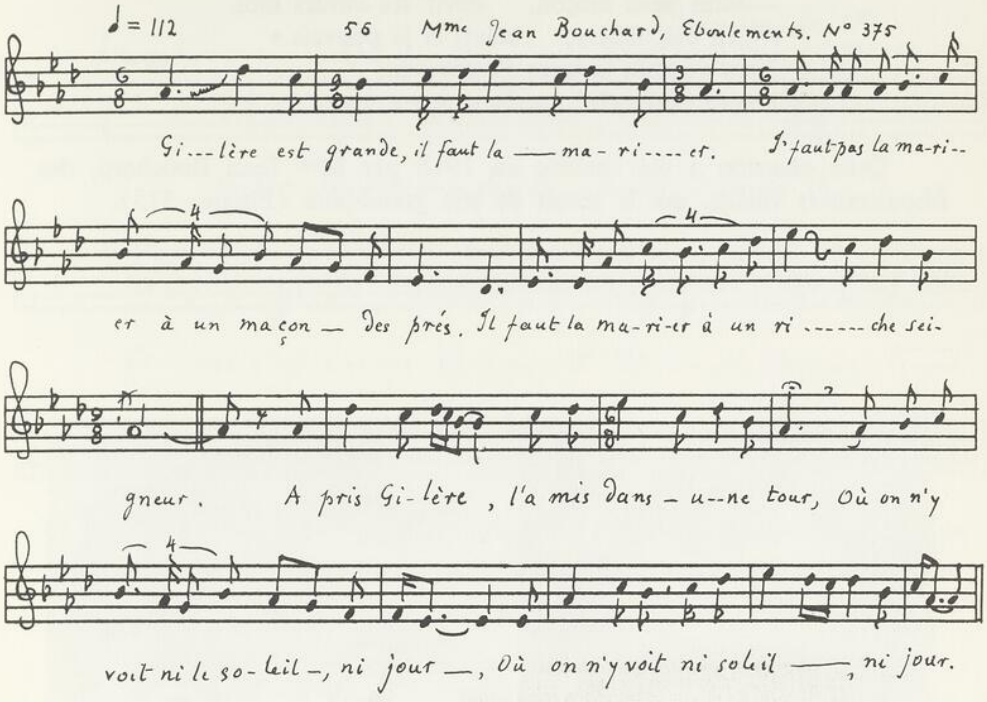

Gilère est grande, il faut la marier.
Faut pas penser à ce vilain maçon de prés.
Faut la marier à ce riche seigneur.

Ont pris Gilèr', l'ont mis dans une tour,
Là où jamais ell' ne voit ni ciel ni jour.

Le premier coup que Renaud a tiré,
Il a tué le beau maçon de prés.

Toutes les dam's s'en vont pour l'enterrer,
Il n'y a que Gilèr' qui ne peut y aller.

Ont pris Gilèr', l'ont sorti' de la tour.
L'ont mariée à Renaud, ce riche seigneur.

—Mon beau Renaud, donnez-moi mon congé,
Que j'aille aux champs, me promener dans mon verger.

Ell' n'a pas pris le chemin du verger,
Sur la fosse du beau maçon de prés,
Mais sur la foss' tout droit elle a été pleurer.

—Mon beau maçon, dévir'-toi envers moi.
—Ah oui, Gilère, hélas! si je pouvais.»
Tout aussitôt la terre s'entrouvrit,
Gilère est morte avec son cher mari.

Cette chanson a été chantée en 1916 par M^me^ Jean Bouchard, des Éboulements village, qui la tenait de son grand-père (Phono, 375).

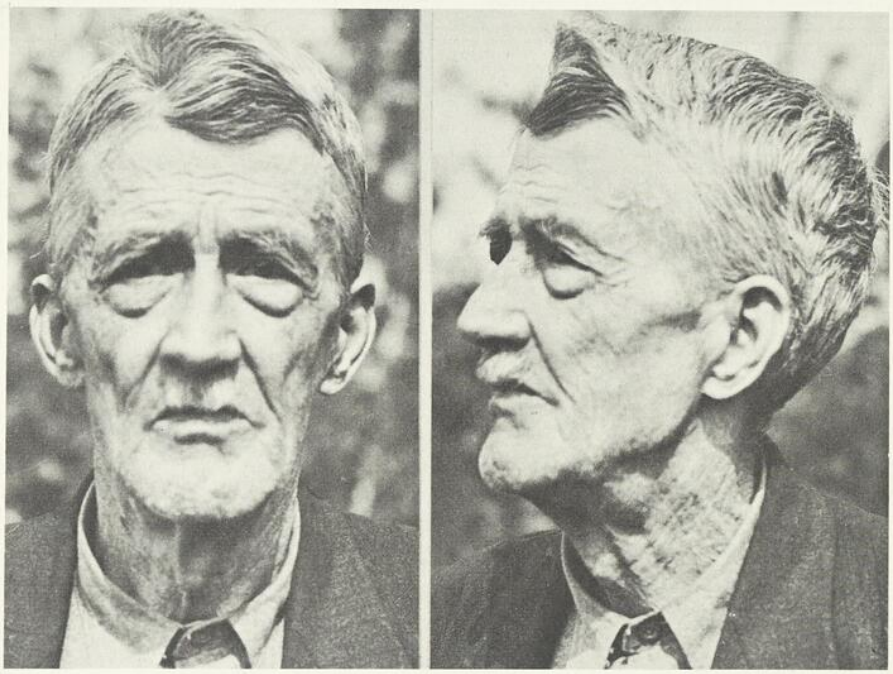

ADÉLARD LAMBERT, CHANTEUR, RACONTEUR ET FOLKLORISTE

Dans une tour

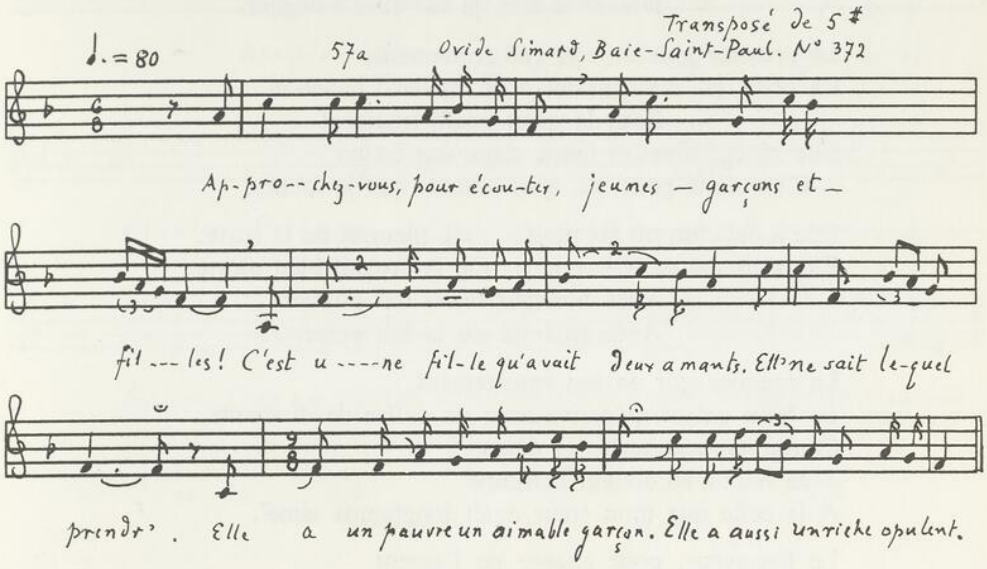

(*Fragments*)

Approchez-vous pour écouter, jeunes garçons et filles!
C'est un' fill' qu'avait deux amants, ne savait lequel prendre.
At un pauvre, un aimable garçon, aussi un riche opulent.

Le pauvre est un gentil garçon, bien aimé de la belle.
Le riche est un vieillard bourbon d'une humeur très sévère.

—Puisque l'on veut vous marier, dans un' tour vous s'rez renfermée . . .

Cette chanson a été chantée en 1916 par Ovide Simard, de Baie-Saint-Paul (Phono, 372) et par V.-F. de Repentigny, de Saint-Timothée (Beauharnois) (Collection Massicotte, 1917, Phono, 815).

La version qui suit est celle de François Minville, de Ruisseau-à-Patates, Sainte-Anne-des-Monts (Gaspé). Elle a été recueillie en 1918 (Phono, 2172).

C'est un' fill' qu'avait deux amants, ell' savait quoi n'en faire.
Yen avait un qu'était pauv' garçon bien aimé de la belle.
L'autre était un vieillard bourbon d'une humeur très sévère.
Son père i'a dit: —Tu l'épouseras.
Soit dans un' tour enfermé' tu s'ras.

Quand la belle entendit cela, ell' tomba de faiblesse.
Son galant qu'en a fait le récit: —Relevez-vous, maîtresse!

Puisqu'on n'peut pas nous y marier,
Dessur la mer, je vas aller naviguer.

Le premier jour de son embarquement,
La belle, ell' s'est mariée à ce vieillard bourbon.
Pour le coup quell' tristesse!
Elle répète tous les jours, dans son cœur:
—C'est donc pour toi, cher amant, que je meurs!

Elle a été cinq ou six mois, ell' pleurait de la sorte.
Elle a tombé en léthargie. On la croyait bien morte.
Avec honneur on la fait publier,
Avec tristesse on la fait enterrer.

Le premier soir de son enterrement,
Le beau galant qu'arrive avec un coffre de diamants,
Chargé de bijouterie, en disant:
—Je veux n'en donner la moitié
A la celle que mon cœur avait longtemps aimé'.

Le fossoyeur, pour gagner de l'argent
Dans une nuit obscure:
—Si tu veux me faire avoir la cell' que mon cœur aime,
Pour moi il n'en sera jamais parlé.

Avec flambeau dans sa main lisant la sépulture,
Les gens de l'église, ils l'entendent chanter.
Flambeau d'amour il a toujours . . .

Mais il l'a pris par sa main blanche.
Il l'a retiré' de terre.

Sur sa barge la prend la plus proche.
Il l'a fait à connaître.
Au bout de cinq à six jours passés,
La belle est en parfaite santé.

Un jour, ce vieux vieillard bourbon,
Se promenant en ville.
—Mais c'est ma femme, serait pas morte en terre.
Je dirais, monsieur, que c'est vous qui l'avez!

—Oui, oui, monsieur, c'est moi qui l'as.
Je ne puisse le sementerre [?].
Avec la grâce de Dieu l'a fait sortir de terre.
Mais ça apprendra au père dénaturé
Marier sa fille hors qu'à ses volontés.

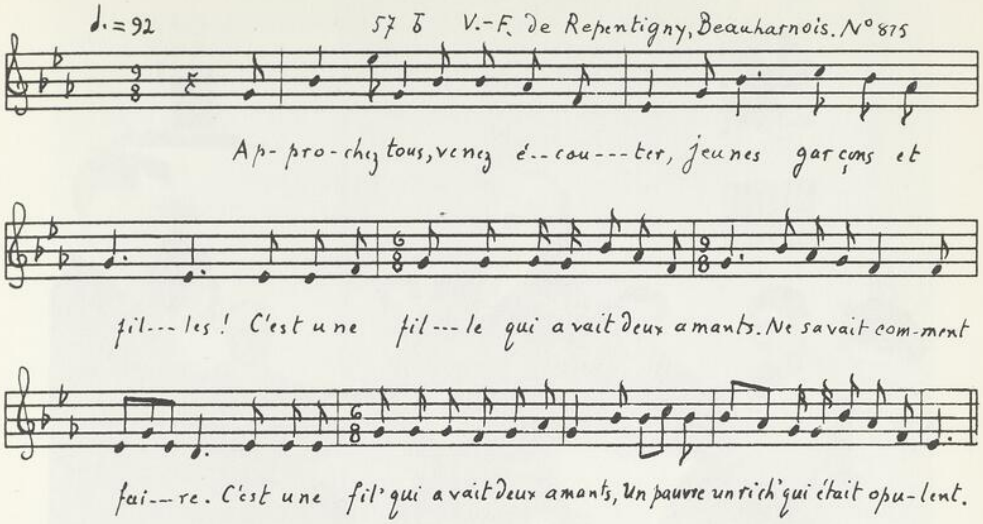
♩.=92
57 b V.-F. de Repentigny, Beauharnois. N° 875
Ap- pro-chez tous, venez é-- cou--- ter, jeunes gar çons et
fil--- les ! C'est u ne fil--- le qui a vait deux a mants. Ne sa vait com-ment
fai--- re. C'est u ne fil' qui a vait deux a mants, Un pauvre un ri ch' qui était opu-lent.

CHANTEURS À RÉPONS INTERPRÉTANT «CORBLEUR, SAMBLEUR, MARION»

Anciennes chansons

Dans les prisons de Londres

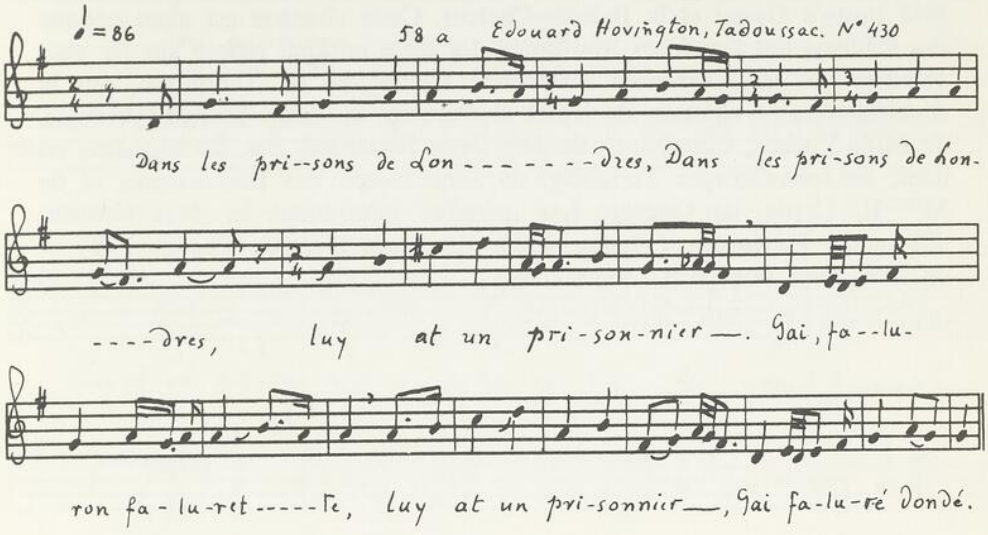

Texte critique

Dans les prisons de Londres, luy at un prisonnier,
Gai faluron falurette,
luy at un prisonnier,
Gai faluron dondé.

Que personne ne va voir, que la fill' du geôlier.
Un jour, lui porte à boire, à boire et à manger.
—Contez-moi donc, la belle, ce que l'on dit de moi!
—Les bruits cour'nt dans la ville que demain vous mourrez.
—S'il faut que d'main je meure, détachez-moi les pieds.
Quand il eut les pieds lâches: —Détachez-moi les mains!
Quand il eut les mains lâches, à la mer il s'est jeté.
A la première plonge, a manqué s'y noyer.
A la deuxième plonge, la mer a traversé'.
A la troisième plonge, à terre il a monté.
Quand il fut sur ces côtes, il se mit à chanter.
—Que Dieu béniss' les filles, surtout celle du geôlier.
«Si je retourne à Londres, oui, je me marierai
«Avec la joli' fille de ce bon geôlier.

Cette chanson est une des mieux connues du répertoire français au Canada. Au moins dix-sept versions ont été recueillies de 1916 à 1926. Une partie commence par les mots: «Dans les prisons de Nantes». Ces versions sont réparties sur tout le parcours du Saint-Laurent, depuis Valleyfield jusqu'à Gaspé et la Baie-de-Chaleur. Cette chanson est aussi connue des Cadiens des provinces Maritimes. Le texte critique repose sur les cinq versions qui nous viennent d'Édouard Hovington, de Tadoussac, qui la décrivait comme chanson de rames et d'aviron; de Louis Simard l'Aveugle, de Mille-Vaches, Côte-Nord; de M^me^ Jean Bouchard, des Éboulements en haut; de Jean-Georges Tremblay, de Saint-Joseph des Éboulements et de M^me^ E. Lortie, de Québec. Les mélodies reproduites ici nous viennent d'Édouard Hovington (Phono, 430), de Louis Simard (Phono, 179) et de M^me^ Jean Bouchard (Phono, 69).

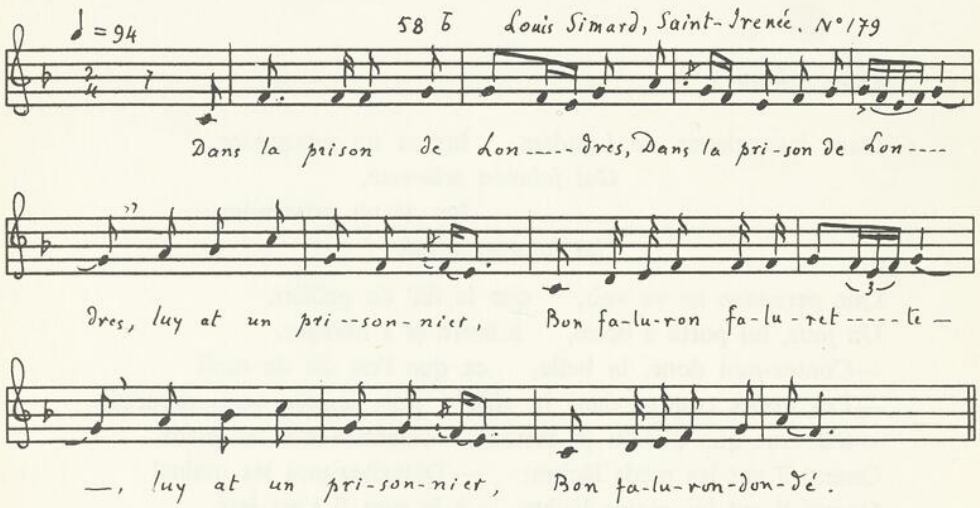

58 c Mme Jean Bouchard, Eboulements. N° 69

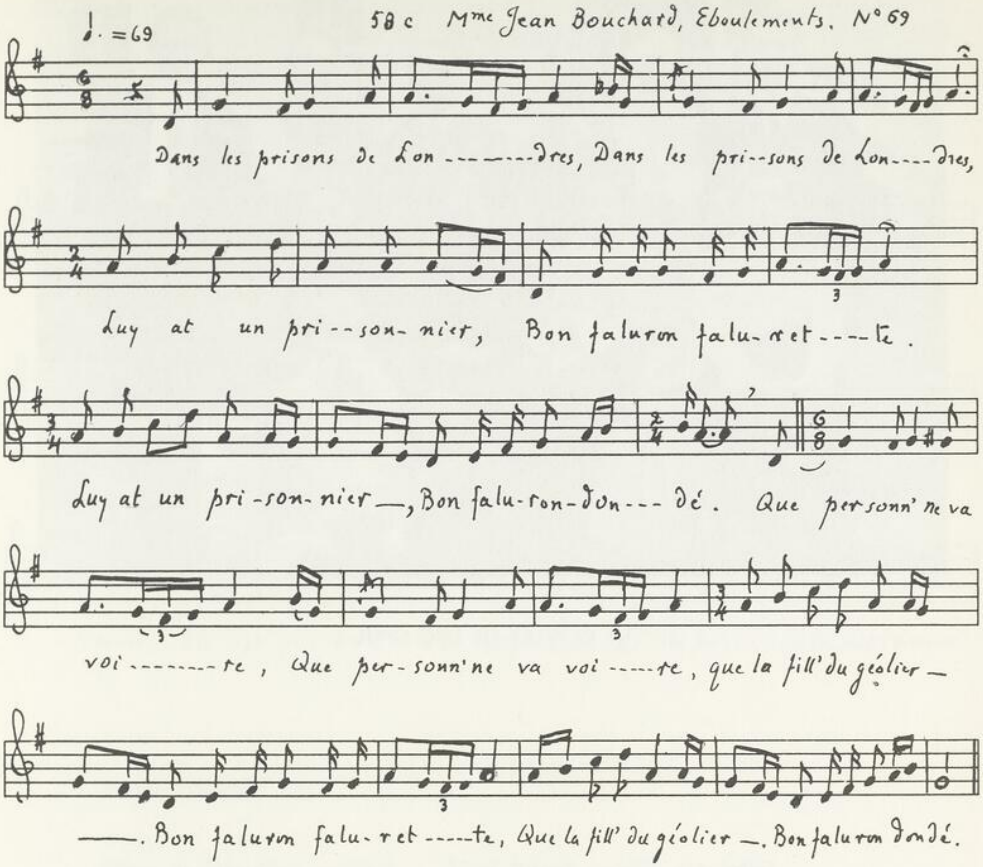

LA FAMILLE DE LUC APRIL

La fille du geôlier

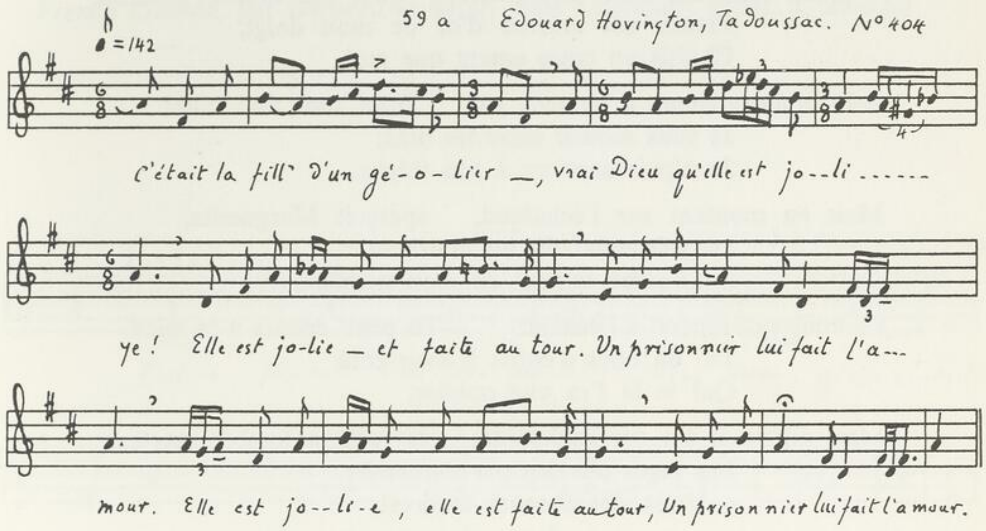

Texte critique

C'est la fille d'un geôlier. Vrai Dieu! qu'elle est jolie!
Elle est jolie et faite au tour.
Un prisonnier lui fait l'amour.

C'est par un dimanche au matin, s'en va trouver le juge;
A ses genoux ell' s'est jeté';
—Donnez sa grâce au prisonnier!

Le juge la prend par la main: —Levez-vous, Marguerite!
Le prisonnier, il en mourra;
Un autre amant il vous faudra.

De là la bell' s'est en allé' au logis de son père.
Leva le traversin du lit,
Les clefs de la prison a pris.

En courant, la belle aussitôt s'en va ouvrir les portes.
—Amant, sortez de la prison;
Les port's en sont à l'abandon.

—Asseyons-nous dessur ce banc; parlons d'amour ensemble.
Tourne la tête derrièr' lui,
Aperçoit le bourreau venir.

—C'est donc ici, chèr' Marguerit', qu'il me faudra mourire.
Prends cet anneau d'or de mon doigt,
Choisis un autre amant que moi.

—D'un autre amant je ne veux pas, Jules, mon ami Jules!
Je veux mourir entre tes bras;
Je n'puis survivre à ton trépas.

Mais en montant sur l'échafaud, aperçoit Marguerite,
Le prisonnier dit au bourreau:
—Couvrez m'ami' de mon manteau.

Le bourreau répond à l'instant: —Tu pens' encore à ta mie?
J'ai un bout d'corde à mon côté
Qui te la f'ra vite oublier.

Mais quand il fut sur l'échafaud, la belle a tombé, morte.
Les juges ont fini par s'entendre.
—Voilà des amours tendres!

«Qu'on donn' sa grâce au prisonnier,
Que dans la ville en soit parlé!

Les belles amours dont on parle dans cette complainte ne peuvent pas être précisément datées, comme beaucoup d'autres. Mais la fraîcheur et la simplicité gracieuse du récit les placent dans la meilleure période des chansons populaires, avant la contamination par l'imprimerie.

Cette chanson n'a pas voyagé loin de son berceau: dans une des provinces du nord (oïl) de la France. Elle n'a traversé ces frontières qu'en quelques rares endroits, une version en ayant été recueillie en Flandre, probablement française, et trois dans l'Italie du Nord[1]. Plus de dix-huit versions en ont été compilées pour la France, principalement dans le nord, et plus de dix me sont venues du nord-est du Québec (Charlevoix, Chicoutimi et Bonaventure). *La belle Françoise* de Charles Beauquier[2] diffère assez de la nôtre, sauf vers la fin, pour être considérée comme une composition différente. Elle remonte probablement à une période un peu antérieure au *Prince Eugène* et au *Prince d'Orange,* c'est-à-dire au seizième siècle; cela malgré que son thème et sa prosodie soient d'un type décidément plus ancien[3].

[1]Doncieux, *Romancéro populaire de France,* 1904, XXVIII, «Pierre et Françoise», p. 330-337. Cet auteur opte pour une des provinces centrales ou orientales d'oïl.

[2]*Chansons populaires de Franche-Comté,* p. 267, 268.

[3]Decombes, dans ses *Chansons populaires d'Ille-et-Vilaine,* dans «Dans la prison de Lyon», p. 344-346, en cite sept versions. Doncieux, dans son *Romancéro,* catalogue en tout treize versions. Plus tard, A. Millien, dans ses *Chants et chansons populaires du Nivernais,* I, p. 229-233, en donne deux mélodies et plusieurs variantes.

Les deux mélodies ici données, recueillies en 1916, viennent d'Édouard Hovington, de Tadoussac (Phono, 404) et de M^me^ Mathilde Audet, des Éboulements en bas (Phono, 107). Le texte critique se base sur quelques versions recueillies dans Charlevoix, la même année. (Voir *Folk Songs of French Canada,* par Barbeau et Sapir, Yale University Press, p. 29-33.)

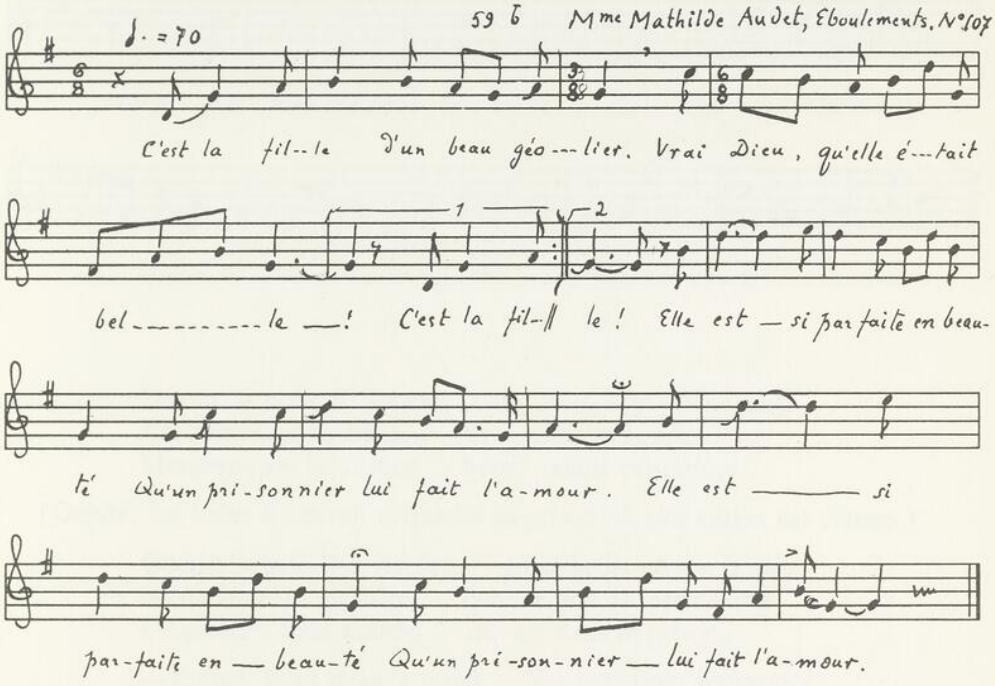

Dessur le pont de l'Anse

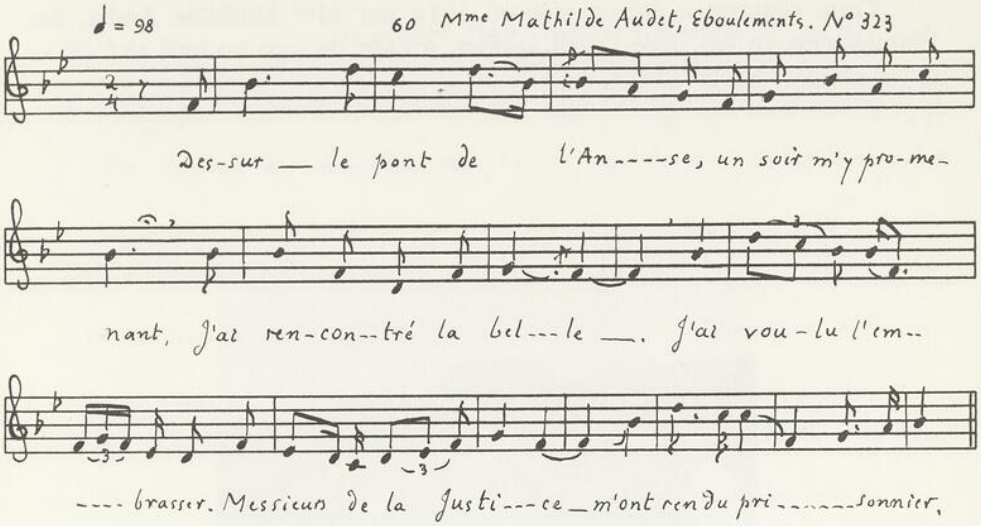

Dessur le pont de l'Anse, un jour, m'y promenant,
J'ai rencontré la belle, j'ai voulu l'embrasser.
Messieurs de la Justice m'ont rendu prisonnier.

(Oublié: La belle, à cheval, se rend à la prison où son amant est détenu.)

Quand la belle fut rendue, trois petits coups frappa.
—Madame la geôlière, donnez-moi la permission
De parler à mon maître, qui est dans la prison.

—Entrez, beau page, entrez! N'y soyez pas longtemps.
Il est dedans sa chambre, il est après dîner.
Dans l'espace d'un quart d'heure, il va être jugé.

Quand la belle fut entrée, il se mit à pleurer.
—Ah! quitte tes habits, prends les miens promptement!
Monte sur mon cheval, qui va comme le vent.

Quand la belle fut rendue au dernier des échelons,
—Messieurs de la Justice, vous n'avez pas de raison
De pendre une fille sous l'habit d'un garçon.

—Mais si vous êtes fille, dites-moi votre nom.
—Je m'appelle Marguerite, Marguerite, c'est mon nom.
Je suis de la noblesse, de grande condition.

Dessur le pont de l'Anse, le roi a défendu
D'y jamais pendre personne sans la bien examiner.
Par l'amour d'une fille son amant fut sauvé.

Cette chanson a été chantée en 1916 par M^me^ Mathilde Audet, des Éboulements en bas. Elle l'avait apprise, à l'âge de sept ou huit ans, de sa grand-mère (Phono, 323).

VIEILLE CHANTEUSE, À PORT-DANIEL

Sur le pont de Londres

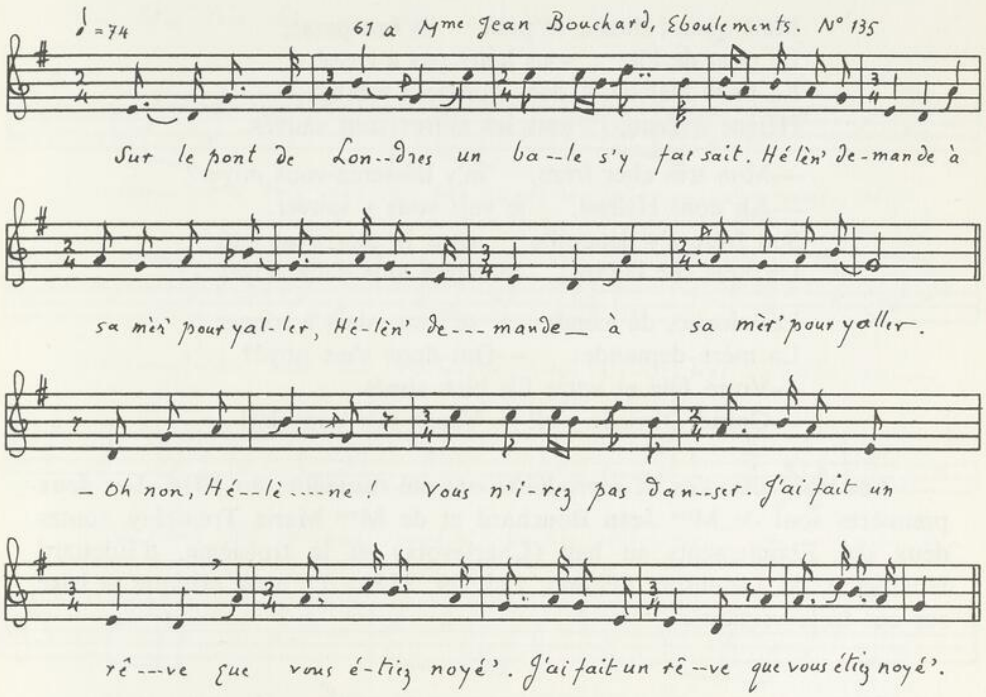

Texte critique

Sur le pont de Londres, un bal a été donné.
—Ma très chère mère, m'y laisserez-vous aller?
—Ah non, Hélène, vous n'irez pas danser!
J'ai fait un rêve que vous étiez noyé'.

Hélène monte en chambre, se met à pleurer.
Elle voit venir son frère, du Gibier.
Il lui demande ce qu'elle at à pleurer.
—Mon très cher frère, n'irons-nous pas danser?

—Ah oui! Hélène, allez vous habiller;
Mettez robe de satin blanc brodé,
Coiffure de dentelle, cheveux poudrés,
Coiffure de dentelle, souliers bouclés.

Sur son cheval, les voilà tous deux montés,
Partis ensemble pour s'en aller danser.
Y a plus d'étoiles; les bals sont arrêtés.
Toutes les filles ont choisi un cavalier.

Mais quand dessur le pont ils ont passé,
Le pont de l'île sous leurs pas a cassé.
La belle Hélène dans la mer a tombé;
Hélène à l'eau, tous les autres sont sauvés.

—Mon très cher frère, m'y laisserez-vous noyer?
—Ah non! Hélène, je vais vous y sauver.
Son frère s'y dépouille; dans la mer s'est jeté.
Un bras sur l'autre, les voilà tous deux noyés.

Les cloches de Londres se sont mises à sonner.
La mère demande: —Qui donc s'est noyé?
—Votre fille et votre fils bien-aimés.
—Grand Dieu du ciel! Venez m'y consoler!

Les trois mélodies ici reproduites ont été recueillies en 1916. Les deux premières sont de M^me^ Jean Bouchard et de M^me^ Marie Tremblay, toutes deux des Éboulements en bas (Charlevoix) et la troisième, d'Édouard Hovington, de Tadoussac (Phono, 135, 39, 388). Le texte critique se base sur ces trois versions.

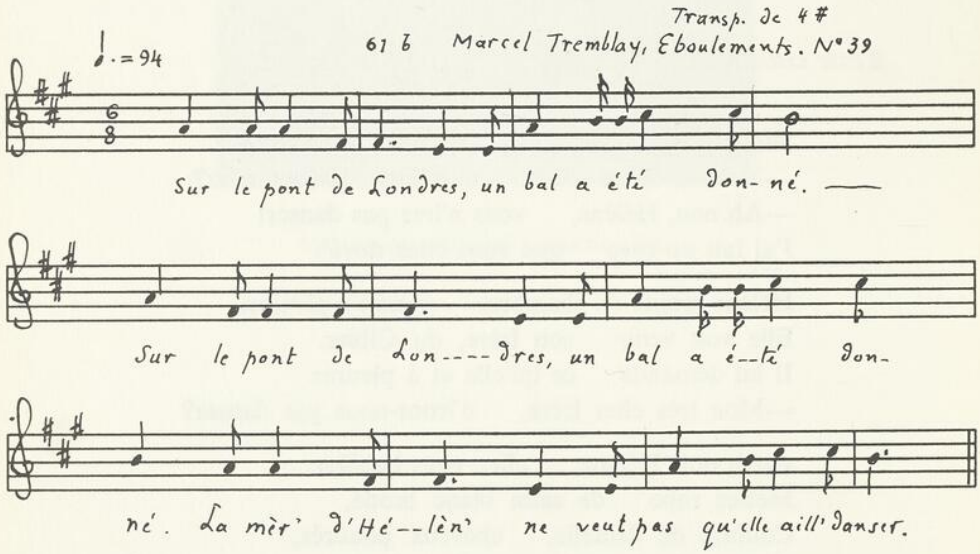

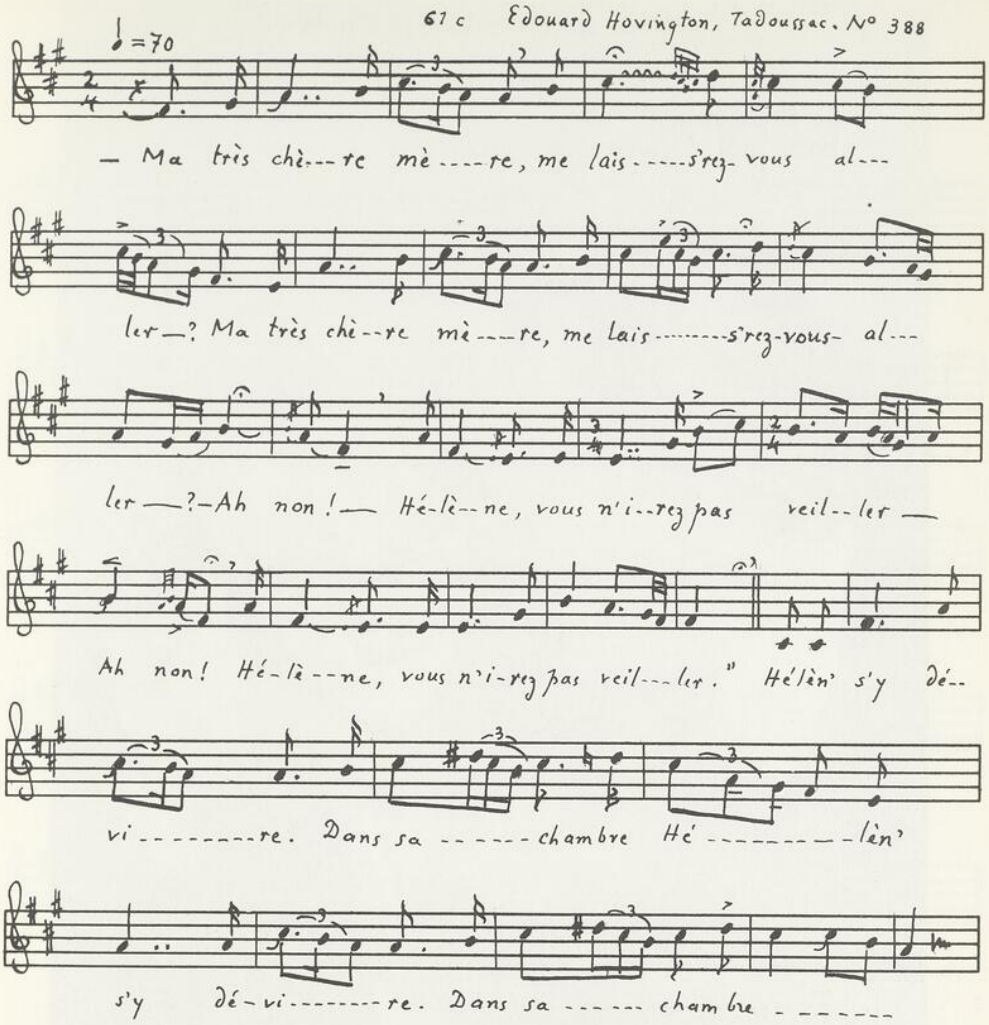
67 c Edouard Hovington, Tadoussac. N° 388
♩=70
— Ma très chè---re mè----re, me lais-----s'rez-vous al---
ler—? Ma très chè--re mè---re, me lais-------s'rez-vous- al---
ler—?-Ah non!— Hé-lè--ne, vous n'i--rez pas veil--ler —
Ah non! Hé-lè--ne, vous n'i-rez pas veil---ler." Hélèn' s'y dé--
vi--------re. Dans sa ------chambre Hé---------lèn'
s'y dé-vi--------re. Dans sa ------ chambre -------

MARIUS BARBEAU RECUEILLANT UNE CHANSON À LA STÉNOGRAPHIE

Pour aller voir m'amie

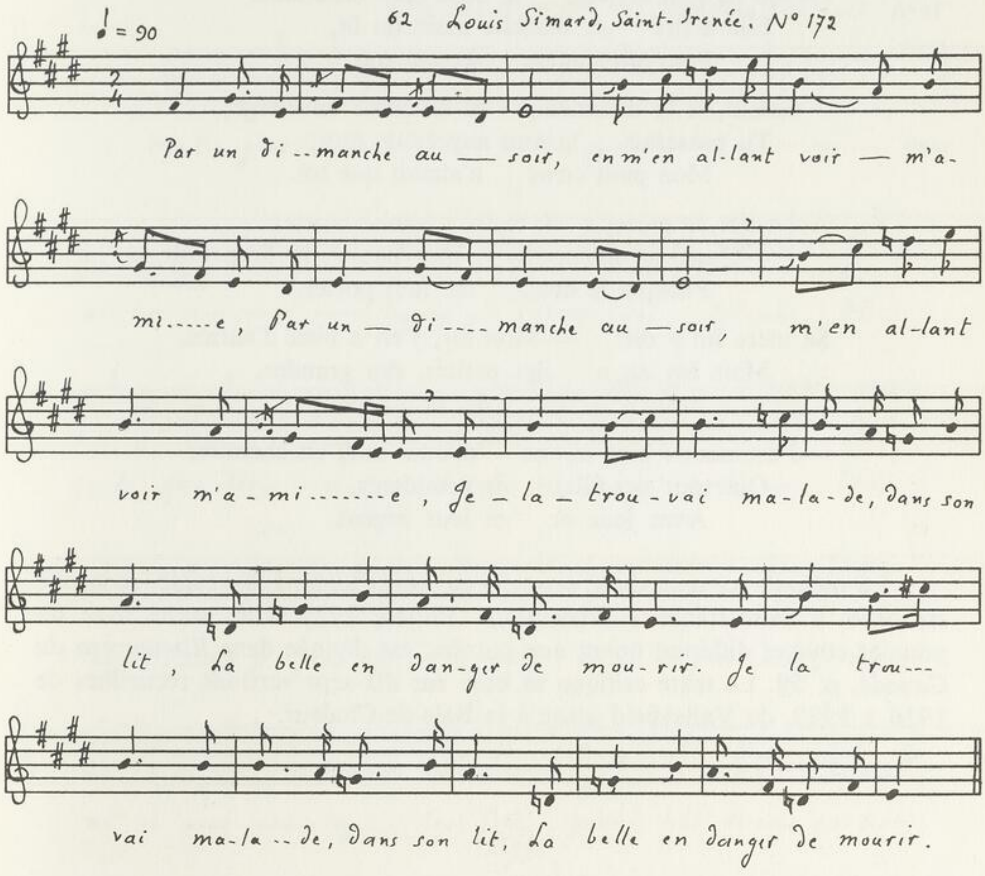

Texte critique

Par un dimanche au soir, en m'en allant voir m'amie, (*bis*)
Je la trouvai malade, dans son lit,
La belle en danger de mourir. } (*bis*)

Arrivant à la port', trois petits coups je frappe,
—Ouvrez-moi donc la port', si vous m'aimez,
Car j'ai grand hât' de vous parler.

—Comment veux-tu, galant, que je t'ouvre ma porte.
Je suis malade, malade dans mon lit,
En grand danger mais de mourir.

Il faut aller quérir le médecin de Nantes.
Va vite, vite, ne sois pas longtemps;
Fais le voyage promptement!

Quand ils sont arrivés, la belle était mourante,
Elle a tiré sa blanche main du lit,
Pour dire adieu à son ami.

—Galant, si tu m'aimais, tu brûlerais un cierge;
Tu passerais la nuit auprès de moi;
Mon petit cœur n'aimait que toi.

Achevant de parler, la belle a tombé morte.
—Que l'on m'apporte mes habits de drap noir,
Puisque le deuil me faut porter.

Sa mère lui a dit: —Mon fils, y'en a bien d'autres,
Mais luy en a des petites, des grandes,
Jusqu'à la fill' du président.

—J'estimerais bien mieux m'ami' nue, en chemise,
Que tout' ces filles de présidents,
Avec leur or et leur argent.

La mélodie ici reproduite est celle de Louis Simard l'Aveugle, recueillie en 1916, à Saint-Irénée (Charlevoix) (Phono, 172). Une autre, avec un premier couplet différent quant aux paroles, est donnée dans *Romancero du Canada,* p. 59. Le texte critique se base sur dix-sept versions recueillies de 1916 à 1928, de Valleyfield jusqu'à la Baie-de-Chaleur.

Ah! je me suis levé

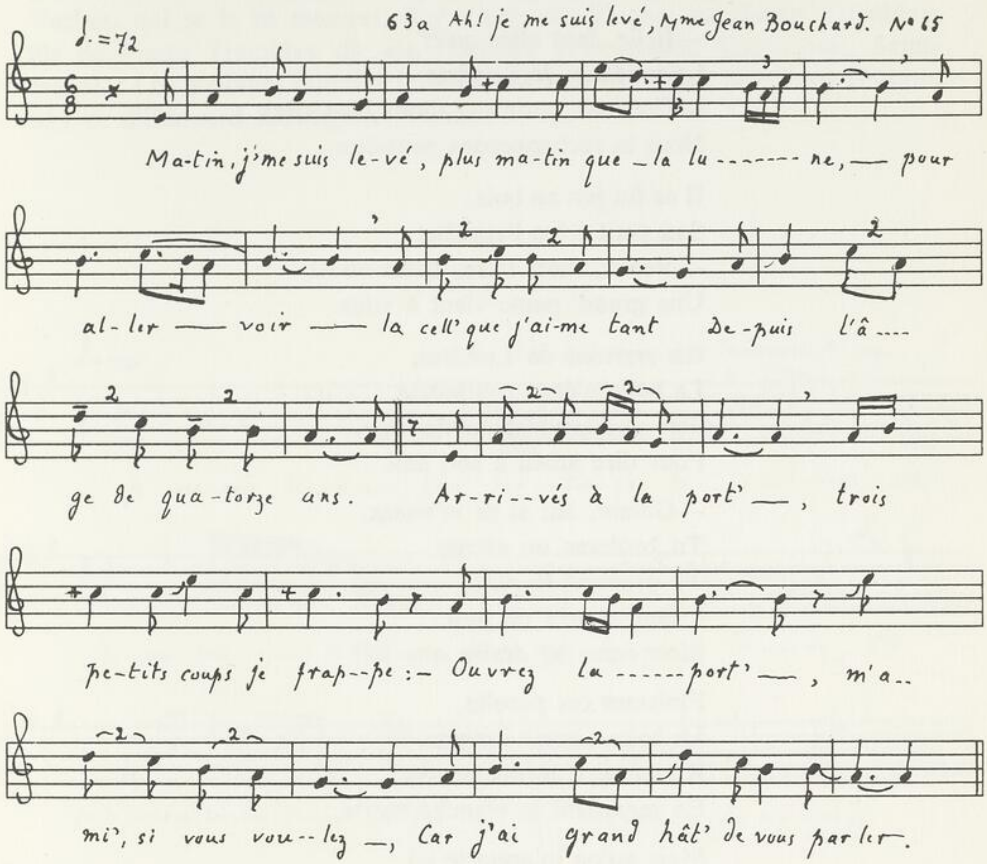

Texte critique

—Ah! je me suis levé
Plus matin que la lune.
C'était pour aller voir
Celle que j'aime tant,
Depuis l'âge de quatorze ans.

Arrivant à la porte,
Trois petits coups je frappe:
—Ouvrez-moi donc la porte,
M'ami', si vous voulez,
Car j'ai grand' hâte de vous parler.

—Comment veux-tu que j'ouvre?
Galant, je suis malade,
Dans mon grand lit tout blanc,
En grand danger mais d'en mourir.

—Belle, faut aller qu'ri'
Le médecin de Londres.
—Courons, courons, allons bien vite!
Nous la réchapperons peut-être.

Il ne fut pas au bois,
Son petit frère l'appelle:
—Venez, mon frère, hâtez-vous!
Une grand' peine vient à vous.

En arrivant de Londres,
La belle n'était pas morte.
Tire sa main blanche du lit,
Pour dire adieu à son ami.

—Galant, ah! si tu m'aimes,
Tu brûleras un cierge,
Tu passeras la nuit,
Priant auprès de moi.
Mon cœur ne désire que toi!

Finissant ces paroles,
La belle a tombé morte.
Il pleure, il pleure encore,
En regardant la blanche morte.

Mais qu'on m'apporte ici
Mes habits de drap noir.
C'est le deuil de m'amie,
Puisque le deuil me faut porter!

Sa mère qui est là:
—Consolez-vous, mon fils!
Il n'en manque pas d'autres.
Luy a la fille du président
Avec son or et son argent.

—J'estimerais mieux m'amie,
M'ami' nue, en chemise,
Que la fille du président
Avec son or et son argent!

Les trois versions de cette complainte, recueillies en 1916, viennent d'Édouard Hovington, de Tadoussac, qui la savait depuis son enfance; de M^me^ Jean Bouchard, des Éboulements village, qui l'avait apprise de son père—celui-ci disait la savoir depuis longtemps; de Louis Simard, de Mille-Vaches, qui se la fit montrer, il y a près de 50 ans, par Louis Tremblay, fils de Pierre Tremblay dit «la Piroche» (Concession Saint-Louis, Saint-Irénée). Les mélodies données ici sont celles de M^me^ Jean Bouchard (Phono, 65) et d'Édouard Hovington (Phono, 398).

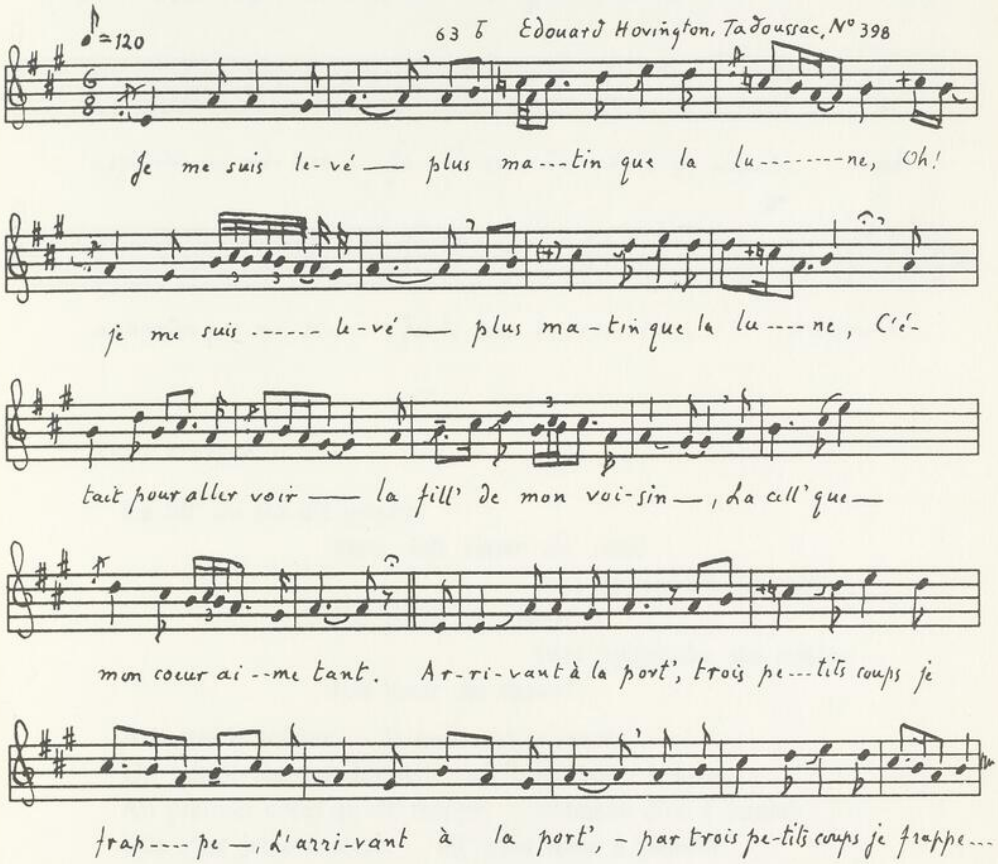

La fille du roi d'Espagne

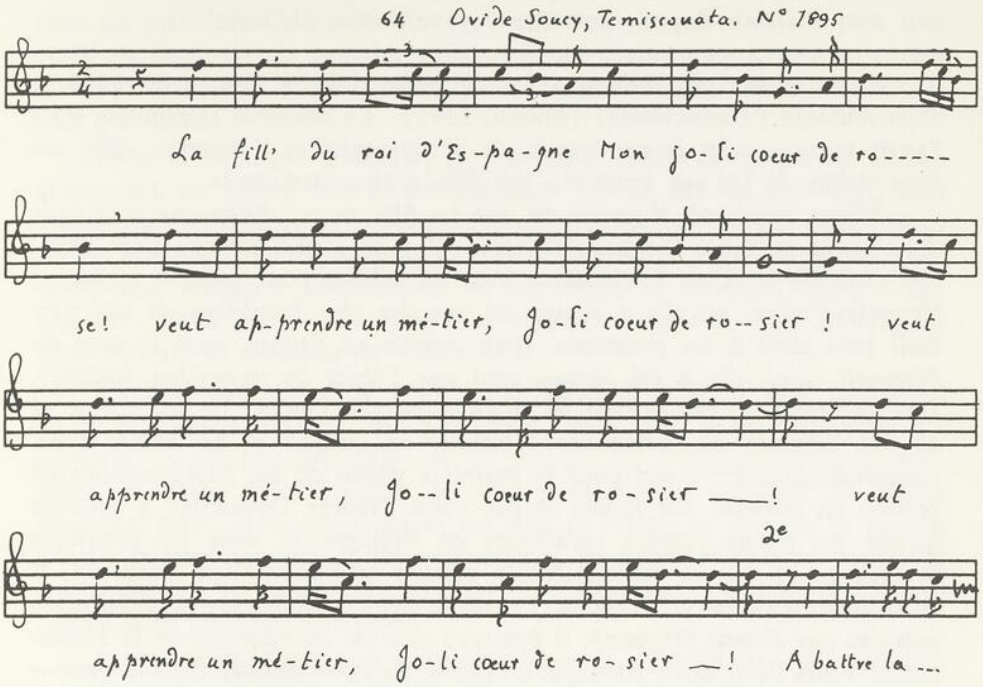

Texte critique

La fill' du roi d'Espagne,
Mon joli cœur de rose!
veut apprendre un métier,
Joli cœur de rosier!
veut apprendre un métier,
Joli cœur de rosier!

A battre la lessive, la battre et la couler.
Un battoir on lui donne, un beau banc à laver.
Au premier coup qu'ell' frappe, l'anneau d'or a tombé.
Elle s'est jetée à terre, ell' s'est mise à pleurer.
Mais par ici luy passe son gentil cavalier.
—Que donneriez-vous, belle, si j'allais le chercher?
—Un doux baiser, dit-elle, deux, trois, si vous voulez.
Le galant s'y dépouille, à la mer s'est jeté.

Dès la première plonge, la mer en a brouillé.
Dès la deuxième plonge, l'anneau d'or a sonné.
Dès la troisième plonge, le galant s'est noyé.
Sa mère à la fenêtre, qui ne fait que pleurer:
—Faut-il pour une fille y voir mon fils noyé!

Cette version est celle que j'ai recueillie d'Ovide Soucy, en 1918, à Saint-Antonin (Temiscouata) (Phono, 1895). Le chanteur m'expliqua qu'il l'avait apprise, tout jeune encore, de ses parents, et il ajouta: «Elle est bien vieille. Je l'ai sue toute ma vie. Elle a bien cent ans!»

Mieux renseigné, il aurait dit que *La fille du roi d'Espagne* était âgée d'au moins quelques centaines d'années. Il y en a déjà environ trois cents; elle avait dû traverser l'Atlantique avec les colons, pour prendre racine en Nouvelle-France, où elle a depuis été une des plus familières; et elle n'en était plus alors à ses premières. Bien connue en France, sous le nom du *Plongeur noyé,* elle a été, depuis cent ans, l'objet de recherches fouillées. Des historiens en ont retracé les origines jusqu'à l'incipit de son thème et en ont compilé de nombreuses versions en France et en Haute-Italie. Remettons-nous-en à eux pour la première partie de ses pérégrinations de bouche en bouche, par monts et par vaux. George Doncieux[1] a constaté qu'elle est mieux connue qu'ailleurs en Bretagne et dans les provinces limitrophes et que sa couleur locale indique une population maritime. Il en énumère environ 40 versions, y compris deux canadiennes—ces dernières publiées par Ernest Gagnon[2]; il énumère plus de 20 versions de la Haute-Italie. Voilà donc deux principaux centres de rayonnement du *Plongeur*—la Bretagne et la Haute-Italie. Un troisième foyer d'intensité alors inconnu est celui du Canada et de l'Amérique française, qui en a fourni jusqu'ici autant sinon plus que la France.

D'où vient donc cette chanson sous ces formes françaises et italiennes? Et ensuite, d'où est issu le thème folklorique qui en a inspiré la composition?

D'après Doncieux et ses devanciers français, italiens et allemands, c'est au XII^e^ ou au XIII^e^ siècle que remonte le thème du début. Plusieurs chroniques italiennes, au moyen âge, avaient rapporté les exploits du fameux plongeur sicilien dénommé Nicolas de Messine, qui avait sacrifié sa vie à la poursuite de l'anneau d'or au fond d'eaux périlleuses. Longtemps après la mort du beau galant, vers la fin du XII^e^ siècle, Pontanus (1426), puis Fagello (1498), avaient composé sur cette aventure galante des poèmes en latin. Cette anecdote avait sans doute voyagé autant de bouche en bouche que de plume en manuscrit; elle avait dû s'implanter dans le terroir et se transplanter de côte en littoral; Nicolas pour lors était devenu légendaire. Où Simon Goulard l'avait-il rencontrée avant de l'introduire en français dans son *Thresor des Histoires admirables,* imprimé à Genève en 1620?

[1] *Romancéro populaire de la France,* «Le Plongeur noyé», p. 312-320.
[2] *Chansons populaires du Canada,* Montréal, 1865.

Dans le poème en latin de Fagello, paraît-il. Le récit de Goulard est donc de source littéraire. Mais s'ensuit-il que *Le plongeur,* d'une tout autre forme en français, accompagné de mélodies et de refrains variés puis disséminé en France et en Amérique, doive descendre en ligne droite du récit en prose de Goulard? Il est permis d'en douter, d'autant plus que certaines chansons de moindre valeur, comme *Isabeau s'y promène,* eurent le temps d'en sortir, de se propager au loin, même au Canada; et elles ne sont pas d'hier!

Dans la Bretagne française, *Le plongeur* devint un gwerz en idiome armoricain, ou plutôt trois gwerz différents. On ne sait au juste d'où sont sorties les nombreuses versions orales que les folkloristes ont rassemblées en Haute-Italie: des chroniques ou de la survivance orale. Ailleurs, il en existe une imitation lithuanienne et une autre à Havetan, dans l'Asie Mineure. Voilà comment voyage une chanson maritime, sans d'ordinaire avoir recours au tabellion ou à l'écrivain.

L'apport plantureux de l'Amérique française pourrait bien mettre en doute la théorie avancée par Doncieux quant aux bases françaises du *Plongeur.* Il est peu probable que *La fille du roi d'Espagne* ait pris naissance en Italie chez Fagello, se soit arrêtée chez Goulard en Suisse romande, pour changer d'habit et de nom et sauter au delà de la France jusqu'à la Bretagne et à la Nouvelle-France au Nouveau Monde. Pourquoi aurait-elle pris le nom de *La fille du roi d'Espagne,* si elle n'avait jamais touché à la péninsule ibérique?

Il est possible qu'elle ait traversé au Canada en 1608, avec les premiers colons, sur les caravelles de Champlain qui fonda Québec, avant même que Goulard, en 1620, y ait mis sa griffe. Elle semble la contemporaine sinon l'aînée de chants de même facture mais moins bien connus, ceux du *Roi Eugène* (François Ier, 1525), du *Prince d'Orange* (vers 1507 ou 1544), des *Roses empoisonnées* (1599). Le répertoire provincial du Nord-Ouest et de l'Ouest, dans son ensemble, avait déjà, avant 1680, pris racine sur les bords du Saint-Laurent. Les 8,000 colons qui l'y avaient apporté cessèrent à peu près de recruter des imitateurs. Se trouvant semi-isolés dans leur nouveau pays, ils se contentèrent de puiser au trésor acquis qui ne cessa de leur être précieux. Parmi eux, *La fille du roi d'Espagne* conserva ses formes déjà ramifiées en France. Au surcroît, elle les remania parfois en de nouvelles variantes pour l'usage de ses canotiers et voyageurs.

Le plongeur ou *La fille du roi d'Espagne,* dans la version canadienne citée plus haut, ne se départit pas d'une grâce toute gallique et d'une naïveté plus apparente que réelle qui la caractérisent. Les personnages s'y adonnent tout d'abord au troc des «doux baisers», qui sort de l'ordinaire chez une princesse se faisant lavandière et marchandant ses faveurs à un plongeur inconnu. Elle était d'Espagne et lui de Sicile, mais tous deux s'entendaient bien en français! Au demeurant, les belles chansons n'ont jamais éprouvé le préjugé d'un étroit nationalisme.

Les vers de cette pièce, tout en comptant douze pieds, ne sont d'ailleurs pas des alexandrins, mais bien des vers gallo-romans d'extraction populaire avec césure épique au sixième pied (6f $\times$ 6 = 12). La syllabe muette qui constitue le septième pied se prononce même en face d'une voyelle au second hémistiche, comme le prouve la mélodie. Toute la composition de quatorze vers, comme au moyen âge, forme une seule laisse épique. Ces traits archaïques à eux seuls dénotent la source plutôt orale que littéraire de *La fille du roi d'Espagne*. Elle ne paraît pas avoir connu la chiquenaude que Goulard aurait donnée à son ancêtre prétendue de Suisse ou de France.

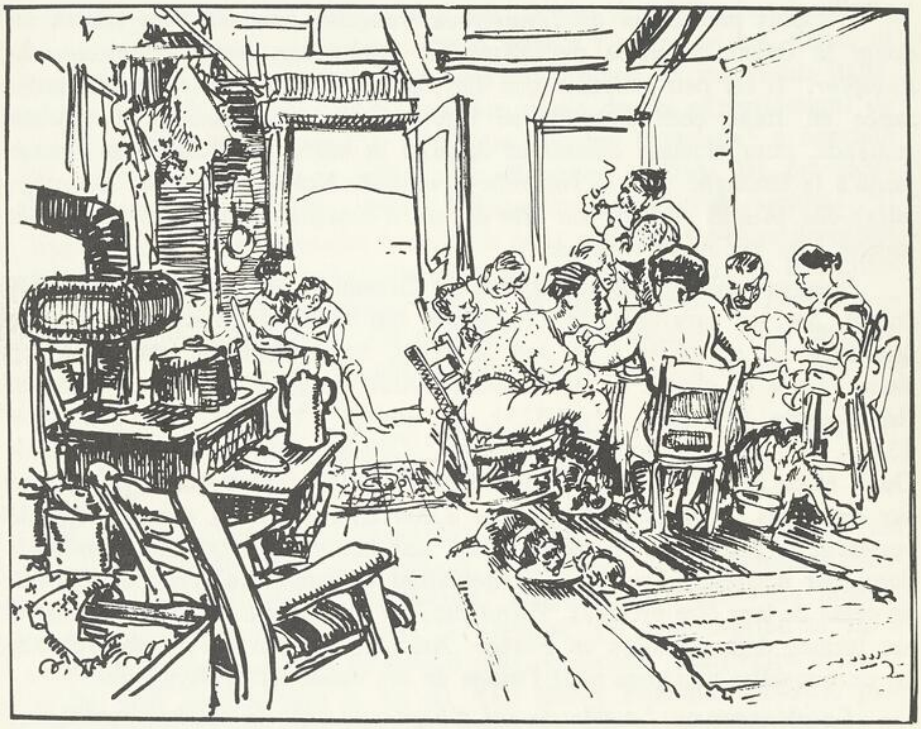

AUTOUR DE LA TABLE

par Arthur Lismer

Sire mon roi!

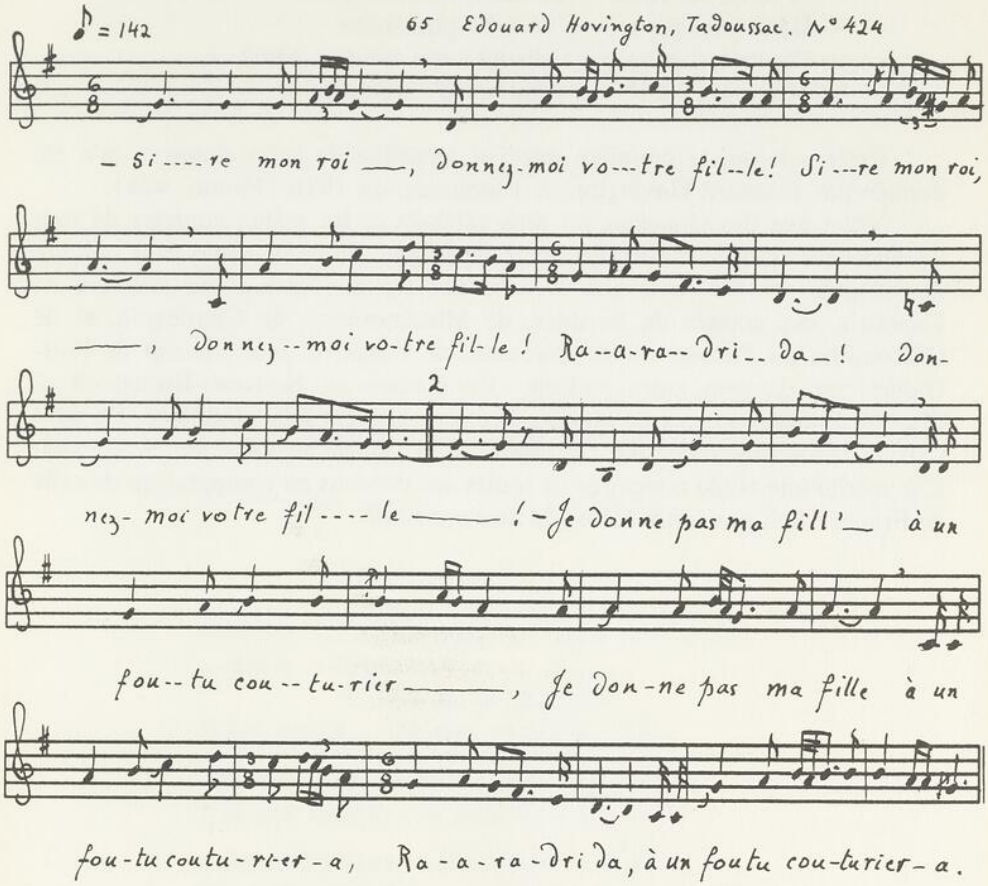

—Sire mon roi, donnez-moi votre fille! (*bis*)
Ra—aradrida!
donnez-moi votre fille![1]

—Dis-moi, tambour, où sont tout's tes richesses?
—Moi, ma richess': mon tambour, mes baguettes.
—Va-t'en, tambour, tu n'auras pas ma fille.
—J'ai trois navir's dessus la mer jolie.

[1]Ici le chanteur donna deux couplets qui sont évidemment une interpolation, quoique déjà ancienne (on ne connaît pas de couturier au Canada).

—Je n'donne pas ma fille à un foutu couturier.
Car avec son aiguille il piquerait ma fille.

«L'un est tout chargé d'or, les autr's de marchandises.
«Le plus joli, c'est pour porter m'amie.
—Reviens, tambour! Tu peux avoir ma fille.
—Je m'ris de vous, de vous, de votre fille.
—Dans mon pays, y en a de plus jolies.
—Dis-moi, tambour, dis-moi qui est ton père?
—Mon père est roi, il est roi d'Angleterre.

Cette version, la première que j'ai recueillie de cette chanson, m'a été donnée par Édouard Hovington, à Tadoussac, en 1916 (Phono, 424).

Voici une des chansons les plus célèbres et les mieux connues de tout le répertoire français de France et d'Amérique. Nous en avons bon nombre de versions sur différents airs et avec des refrains variés, qui viennent de Laprairie, des comtés de Berthier, de Montmorency, de Charlevoix, et de Chicoutimi, du Portage de Temiscouata, de Gaspé, et plus souvent de Port-Daniel que d'aucun autre endroit. En Cadie—au Nouveau-Brunswick, à l'Île du Prince-Édouard et au Cap-Breton—elle est très populaire. Et nous l'avons remarquée dans une collection de la Louisiane (Thérèse Whitfield). Elle mérite une étude comparée de toutes ses versions en comparaison de celle de France. Suit une autre forme de *Sire mon roi!*

Sire le roi!

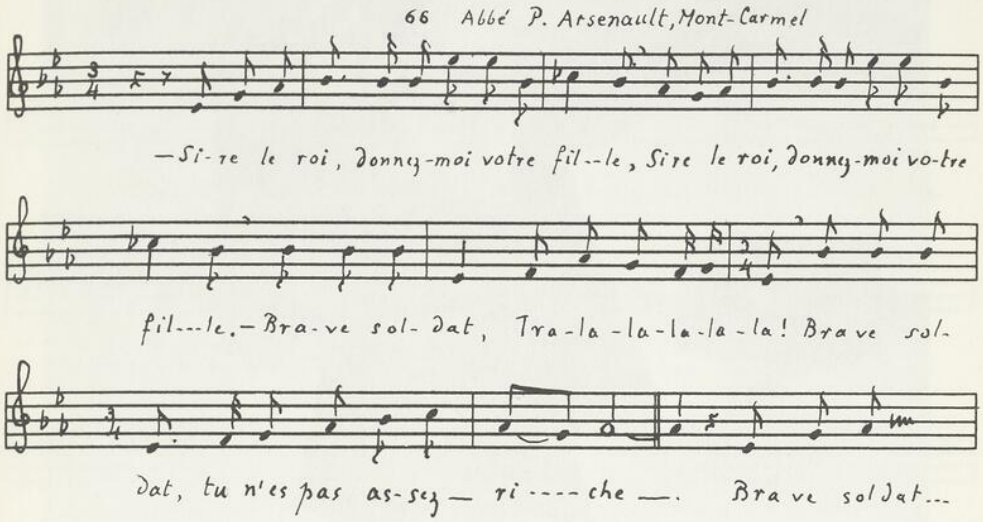

—Sire le roi, donnez-moi votre fille! (*bis*)
—Brave soldat,
Tra la la la la la!
Brave soldat, tu n'es pas assez riche.

«Brave soldat, tu n'es pas assez riche.
T'es pas valant la robe et la coiffure.

—Je suis valant la robe et la coiffure.
J'ai trois vaisseaux qui vont sur la mer jolie.

«Un chargé d'or et l'autre de soieries.
Mais le plus beau c'est pour promener m'amie.

—Brave soldat, oh! prends-la, je t'en prie!
—Sire le roi, je vous en remercie.
«Dans mon pays, yen a de plus jolies.

Cette version cadienne nous a été communiquée en 1926 par l'abbé P. Arseneault, curé de Mont-Carmel (Île du Prince-Édouard), qui l'avait reçue de sa mère. La mélodie a été transcrite par son vicaire, l'abbé Gallant.

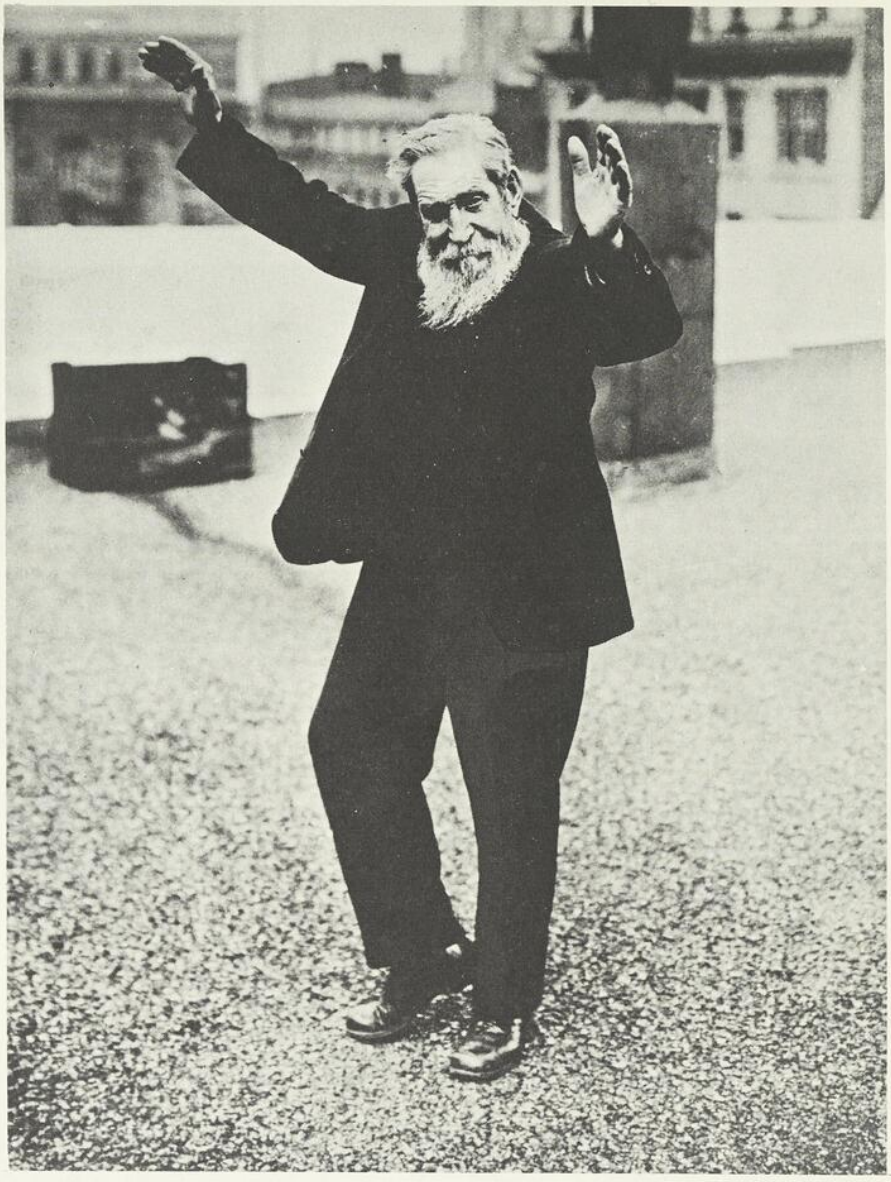

LE VIEUX ISAÏE LEROUX, DANSEUR

Dans la Cadie luy a

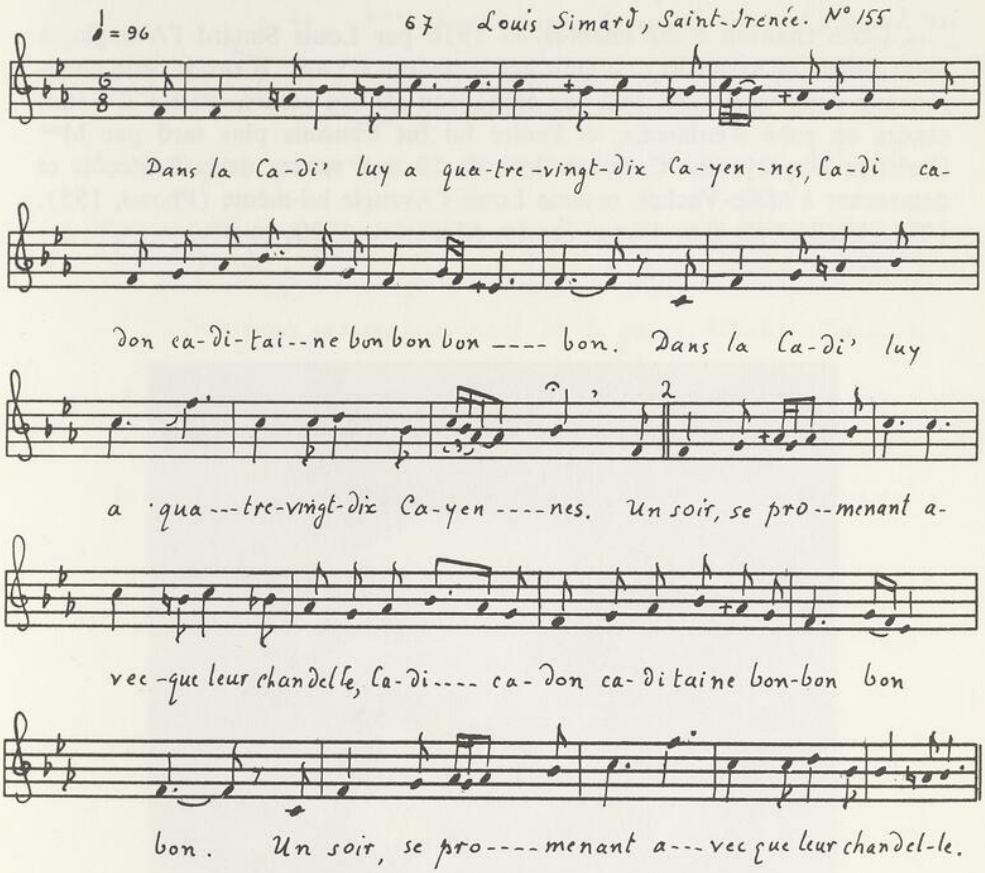

Dans la Cadi' luy a quatre-vingt-dix Cayennes,
Cadi cadon caditaine
Bon bon bon bon.

Dans la Cadi' luy a quatre-vingt-dix Cayennes.
Un soir, se promenant avecque leur chandelle,
Dans leur chemin rencontr' le roi de l'Angleterre.
Le roi embrassit tout's, il laissa la plus jeune.
—Pourquoi m'embrass'-tu pas, maudit roi d'Angleterre?
«Si t'étais pas mon roi, je te ferais la guerre.
—Quand mêm' je serais roi, ça t'oppos' pas d'la faire.

Le roi prit son épé', la bell', sa quenouillette.
D'un coup de quenouillett' jeta le roi par terre.
—Puisque tu m'as tué, tu auras ma couronne.
«Quand tu te marieras, ton mari sera roi.

Cette chanson a été chantée en 1916 par Louis Simard l'Aveugle, à Saint-Irénée (Charlevoix). Il était âgé d'environ 65 ans. Il savait cette chanson sur deux airs, dont l'un lui était venu de ses sœurs, quand il «était encore en robe d'enfance», et l'autre lui fut transmis plus tard par M^me^ Christine Duguay, une Cadienne âgée de 52 ans, venant de la Pentecôte et demeurant à Mille-Vaches, comme Louis l'Aveugle lui-même (Phono, 155). (Voir *Veillées du Bon Vieux Temps,* Montréal, 1920, p. 47.)

JEAN-B. BECK, MUSICIEN ET MUSICOLOGUE FRANÇAIS

Revenant de la guerre

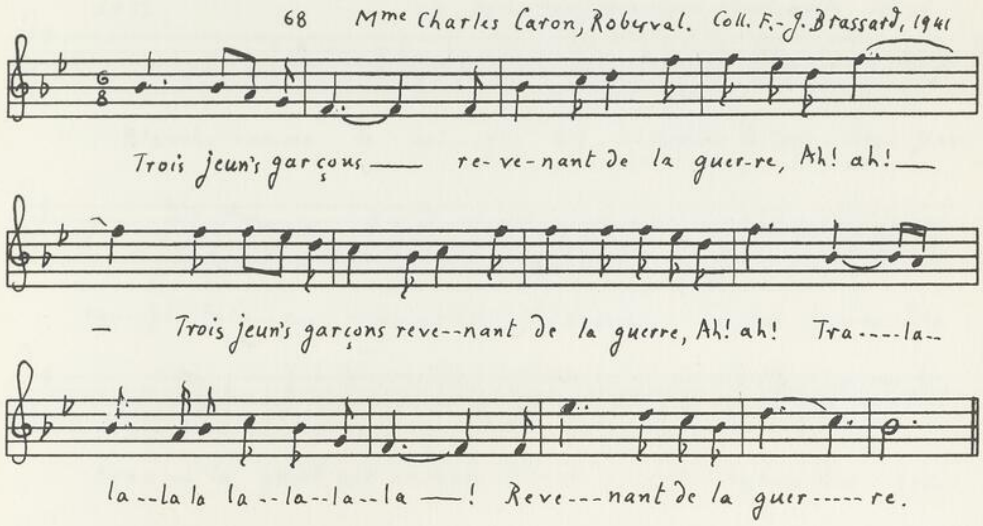

Trois jeun's garçons revenant de la guerre
Ah! Ah!
Tra la la la la la la la!
revenant de la guerre.
Le plus jeun' des trois t'nait un bouquet de roses.
—Oh père Louis, donnez-moi votre fille!
—Gentil garçon, tu n'auras pas ma fille . . .

Cette version abrégée a été recueillie en 1941 par François-J. Brassard, de Jonquière, de M^me^ Charles Caron (Anna Pelletier), de Roberval, qui l'avait apprise de son frère Joseph. Il l'avait entendu chanter à Roberval. Cette chanson est une variante de *Nous étions trois marins,* qui est la chanson complète (reproduite plus loin dans ce recueil).

Blanche comme la neige

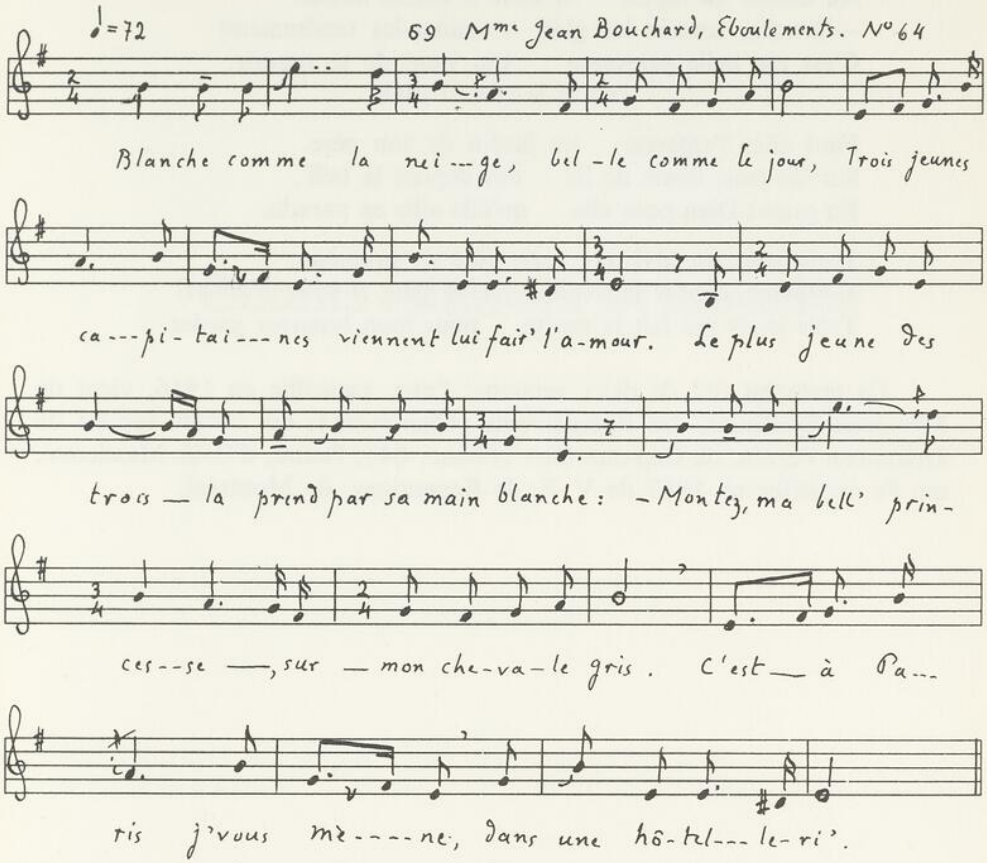

Blanche comme la neige, belle comme le jour,
Trois jeunes capitaines s'en vont lui fair' l'amour.

Le plus jeune des trois la prend par sa main blanche.
—Montez, la bell' princesse, sur mon cheval gris.
A Paris je vous mène dans une hôtellerie.

Tout aussitôt rendue à cette hôtellerie,
L'hôtesse lui demande: —Dites-moi sans mentir,
Et'-vous ici par force ou pour vos bons plaisirs?

—Je suis ici par force, non pas pour mes plaisirs.
Au château de mon père les gens du roi m'ont pris',
M'ont pris', m'ont amenée à cette hôtellerie.

Finissant ce discours, le capitaine rentre,
—Mangez, mangez, la belle, mangez comm' vous plaira.
Avec un capitaine vous finirez vos jours.

Au milieu du repas, la belle a tombé morte.
—Sonnez, sonnez les glas, sonnez-les tendrement!
C'est ma belle princesse qui vient de se mourir.
. . . . . j'en ai le cœur battant.

Faut aller l'enterrer au jardin de son père.
Sur les trois fleurs de lis ont déposé la bell',
En priant Dieu pour elle qu'elle aille en paradis.

Trois jours ou environ son père s'y promène:
—Ouvrez, ouvrez la tombe, cher pèr', si vous m'aimez!
Trois jours j'ai fait la morte pour mon honneur garder.

Ce texte est tiré de deux versions: l'une, recueillie en 1916, vient de M^me^ Jean Bouchard, des Éboulements (Charlevoix), qui l'avait apprise de Philomène Perron, du Cap-aux-Oies (Phono, 64); l'autre, d'E.-Z. Massicotte, qui l'a recueillie en 1917 de V.-F. de Repentigny, de Montréal.

Chants religieux et miracles

La Passion de Jésus-Christ

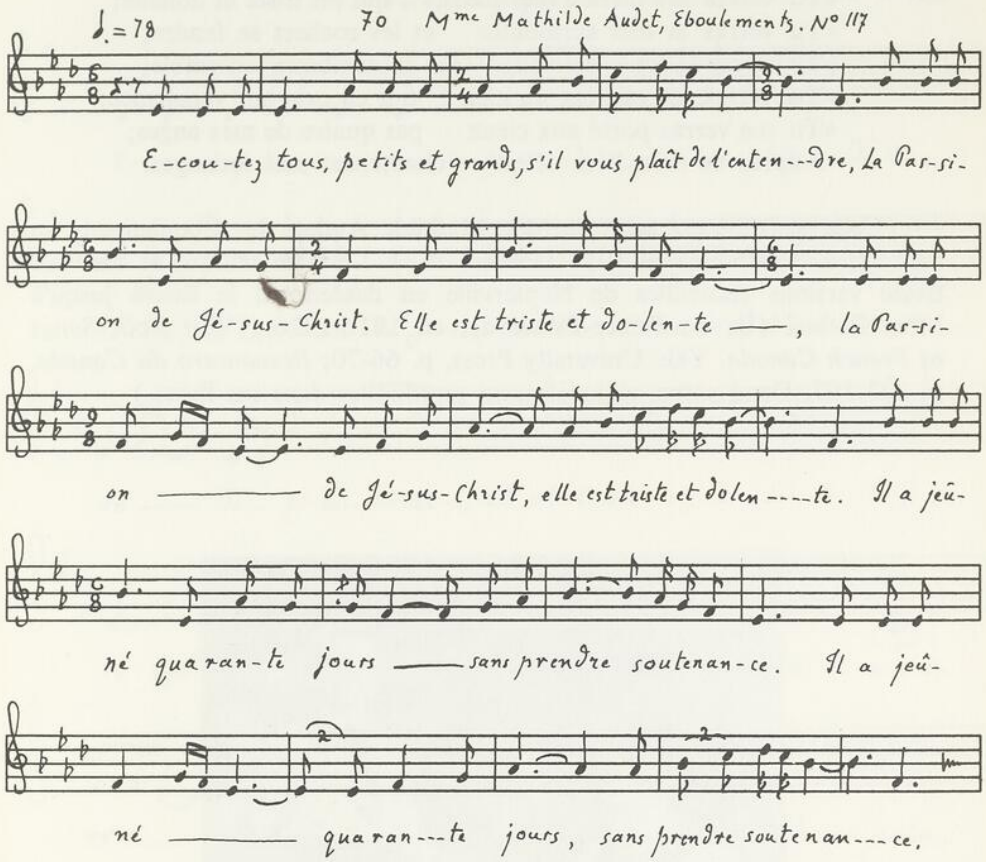

Texte critique

Écoutez tous, petits et grands, s'il vous plaît de l'entendre,
La Passion de Jésus-Christ, elle est triste et dolente. (*bis*)
Il a jeûné quarante jours sans prendre soutenance.
Il a été sept ans nu-pieds, sept ans nu-pieds, nu-jambes.
Mais au bout de quarante jours, prit une pomme blanche.
En donne à Pierre, en donne à Jean, en donne à Michel ange.
Il dit à Pierre, il dit à Jean, il dit à Michel ange:
«Avant qu'il soit vendredi nuit, tu verras chose' étranges.

«Tu verras mes deux pieds cloués et mes deux bras s'étendre;
«Tu verras mon côté percé par le fer d'une lance;
«Tu verras mon sang découler tout le long de mes membres;
«Tu verras mon sang ramassé par quatre de mes anges;
«Tu verras ma mère à mes pieds, qui est triste et dolente;
«Tu verras la mer surmonter et les rochers se fendre;
«Tu verras la lun', le soleil, qui se combatte' ensemble;
«Tu verras les oiseaux du ciel, qui en crieront vengeance;
«Tu me verras porté aux cieux par quatre de mes anges;
«Auprès de mon Père célest' chanteront mes louanges.

Cette mélodie est celle de M^me^ Mathilde Audet, des Éboulements en bas; elle a été chantée en 1916 (Phono, 117). Le texte critique se base sur treize versions recueillies de Napierville en descendant le fleuve jusqu'à Mont-Carmel (Île du Prince-Édouard), en 1916-1926. (Voir *Folk Songs of French Canada,* Yale University Press, p. 66-70; *Romancero du Canada,* p. 193-197. Deux autres mélodies sont reproduites dans ces livres.)

E.-Z. MASSICOTTE, ARCHIVISTE ET FOLKLORISTE

La Passion de Jésus-Christ

71 Ovide Soucy, Saint-Antonin, Temiscouata. N°1890

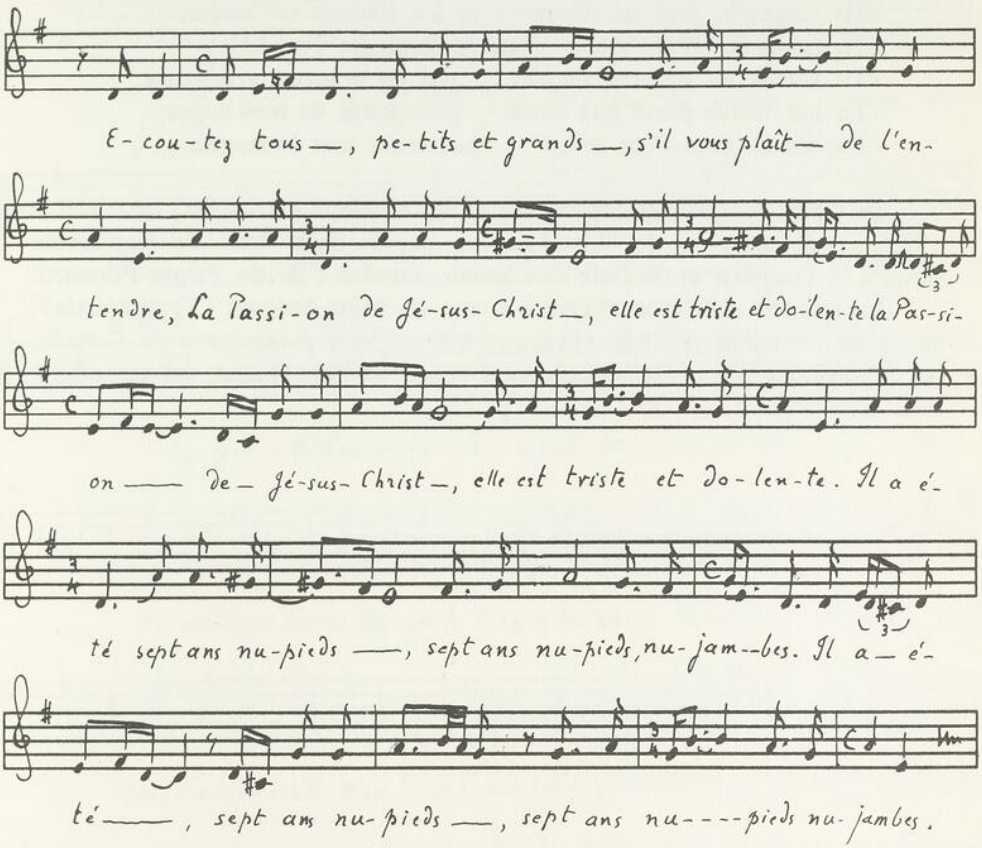

Texte critique

La Passion de Jésus-Christ, (*bis*) elle est triste et dolente,
Pécheur!
elle est triste et dolente.
Il a été sept ans nu-pieds, sept ans nu-pieds, nu-jambes.
Il a jeûné quarante jours, sans prendre soutenance.
Mais au bout de quarante jours, prit une pomme blanche.
En donne à Pierre, en donne à Jean, en donne à Michel ange.
Il dit à Pierre, il dit à Jean, il dit à Michel ange:
«Avant qu'il soit vendredi nuit, tu verras chose' étranges.

«Tu verras mes deux pieds cloués et mes deux bras s'étendre;
«Tu verras mon côté percé par le fer d'une lance;
«Tu verras mon sang découler tout le long de mes membres;
«Tu verras mon sang ramassé par quatre de mes anges;
«Tu verras ma mère à mes pieds, qui est triste et dolente;
«Tu verras la mer surmonter et les rochers se fendre;
«Tu verras la lun', le soleil, qui se combatte' ensemble;
«Tu verras les oiseaux du ciel, qui en crieront vengeance;
«Tu me verras porté aux cieux par quatre de mes anges;
«Auprès de mon Père célest' chanteront mes louanges.

Le texte critique ici repose sur treize versions recueillies, de 1916 à 1930, sur le parcours du Saint-Laurent, depuis Saint-Rémi de Napierville jusqu'à la Gaspésie et la Baie-de-Chaleur, aussi à l'Île du Prince-Édouard.

La mélodie citée vient d'Ovide Soucy, de Saint-Antonin (Temiscouata); elle a été recueillie en 1918 (Phono, 1890). (Voir *Romancero du Canada,* p. 193-197.) Celle de M^me^ Zéphirin Dorion, de Port-Daniel, est reproduite dans mon *Romancero du Canada* (p. 193).

Le petit pauvre

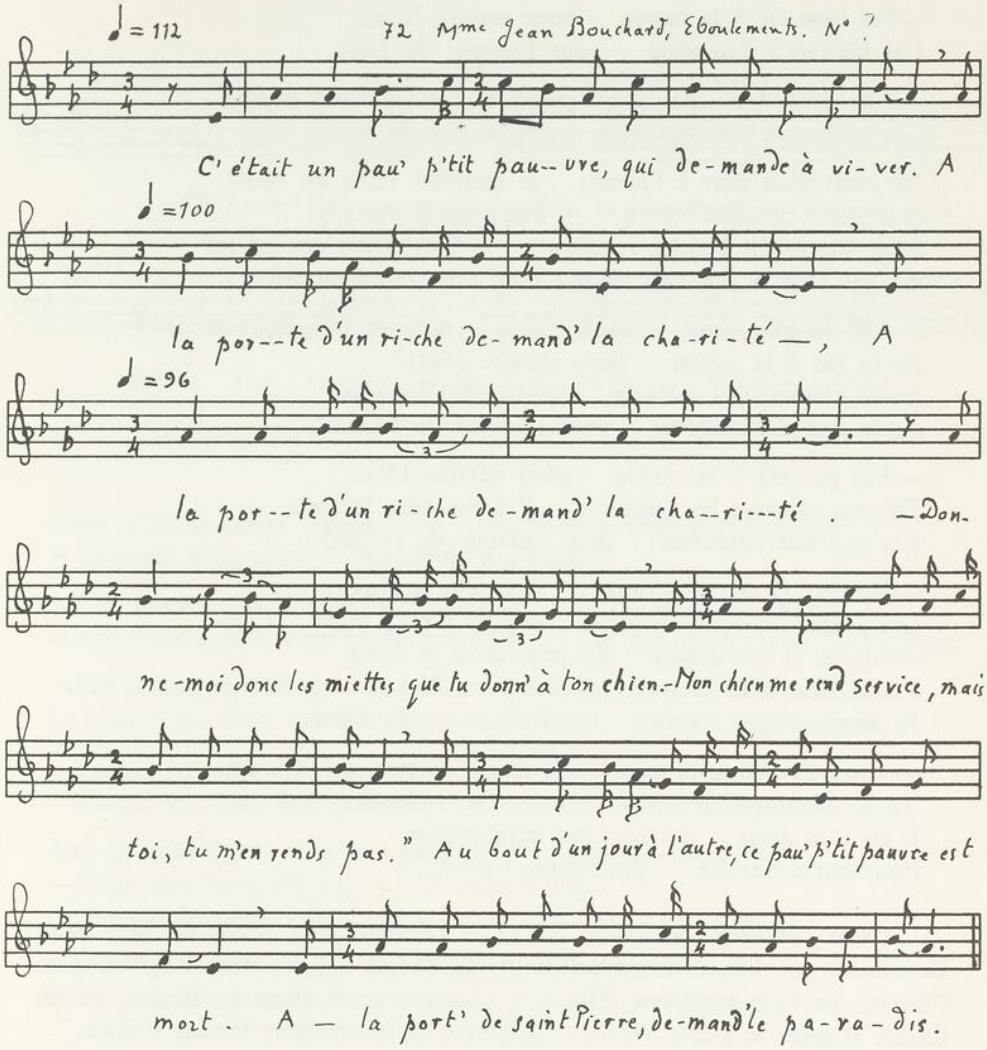

C'était un pau' p'tit pauvre qui demande à viver.
A la porte d'un riche demand' la charité. *(bis)*
—Donne-moi donc les miettes que tu donn's à ton chien.
—Mon chien me rend services, mais toi, tu ne m'en rends pas.

Au bout d'un jour à l'autre ce pau' petit pauvre est mort.
A la port' de saint Pierre, demand' le paradis.
Saint Pierre dit à saint Jacques: —C'est Dieu qui est ici!
Ah! c'est ce pau' petit pauvre qui s'est laissé mourir.

—Dis-moi donc, pau' petit pauvre, ce que tu as fait, dans ta vie.
As-tu été à la messe pour servire Jésus?
As-tu fait l'aumône pour l'amour de Dieu?

—J'ai bien été à la messe pour servire Jésus.
J'ai bien fait l'aumône pour l'amour de Dieu.

—Ah, viens donc, pau' petit pauvre! Au paradis tu iras.
Les portes en sont ouvertes depuis hier au midi.

Au bout d'un jour à l'autre, le mauvais riche est mort.
A la porte de saint Pierre, il demande le paradis.
Saint Pierre dit à saint Jacques: —C'est Dieu qui est ici!
Ah ça! c'est le mauvais riche qui s'est laissé mourir.

—Ah! dis-moi donc, mauvais riche, qu'as-tu fait, dans ta vie?
As-tu été à la messe pour servire Jésus?
As-tu chaussé les pauvres, as-tu vêtu les nus?
As-tu donné l'aumône pour l'amour de Jésus?

—J'ai pas été à la messe pour servire Jésus.
J'ai pas chaussé les pauvres; j'ai pas vêtu les nus.
J'ai pas fait l'aumône pour l'amour de [Jésus].

—Va-t'en, ô mauvais riche! A l'enfer tu iras.
Les portes en sont ouvertes depuis hier à midi.
—Ah! si je retournais au pays d'où je viens,
J'irais bien à la messe pour servire Jésus;
Je ferais bien l'aumône pour l'amour de Dieu.

—Toute feuille qui tombe de l'arbre jamais ne reverdit.
Toute fleur qui se flétrit jamais ne refleurit.
Il en sera ainsi de ton âme impitoyable
Pour toute éternité, pour toute éternité.

Cette cantilène, recueillie en 1916 (Phono, 23), vient de M^me^ Jean Bouchard, des Éboulements en haut, qui l'avait apprise de son grand-père Perron, au Cap-aux-Oies. Elle était aussi connue dans la Beauce et en Cadie, d'après le poète William Chapman et le sénateur Pascal Poirier.

En pauvre homme s'est habillé

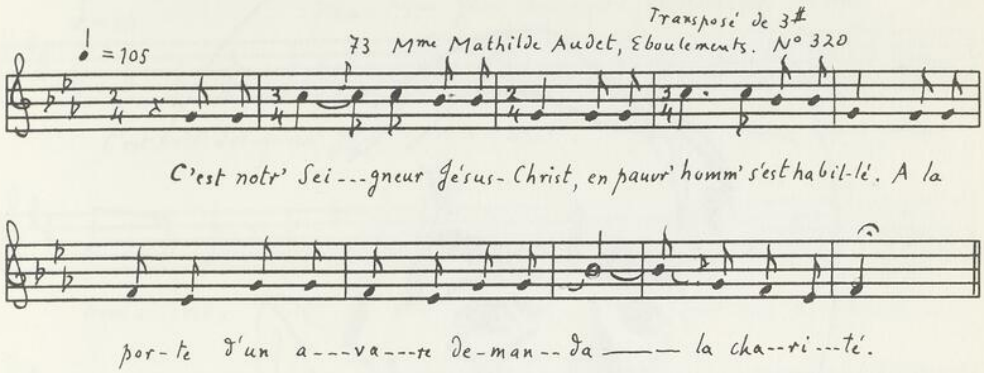

C'est Notre-Seigneur Jésus-Christ, en pauvre homme s'est habillé.
A la porte d'un avare demanda la charité.

—Les miett's qui tomb'nt de ta table, fais-mois en la charité.
—Les miett's qui tomb'nt de ma table, j'ai des chiens pour les manger.

—Les chiens peuv'nt vivre au lièvre et moi donc que j' crève de faim.
La dame est dans sa chambre entendit plaindr' son bon pauvre.

—Entrez ici, mon bon pauvre. Avec nous vous souperez.
—Entrez ici, mon bon pauvre. Avec nous vous coucherez.

Ah! dit'-moi donc, mon bon pauvre, la lune est-elle levé'?
—Dans une heure d'icite, la lune sera levé'.
Dans deux heures d'icite, votre mari sera mort.

«Dans trois heures d'icite, il sera mort et enterré.
Dans quatre heures d'icite, dans le paradis vous serez.

Ce cantique populaire a été chanté en 1916, par M^me^ Mathilde Audet, aux Éboulements en bas (Charlevoix). Elle l'avait appris de sa grand-mère, une bonne chanteuse qui savait un grand nombre de chansons (Phono, 320). Il fut aussi recueilli, de 1916 à 1925, de Laprairie et de Nicolet, en descendant le fleuve, jusqu'à l'île d'Orléans.

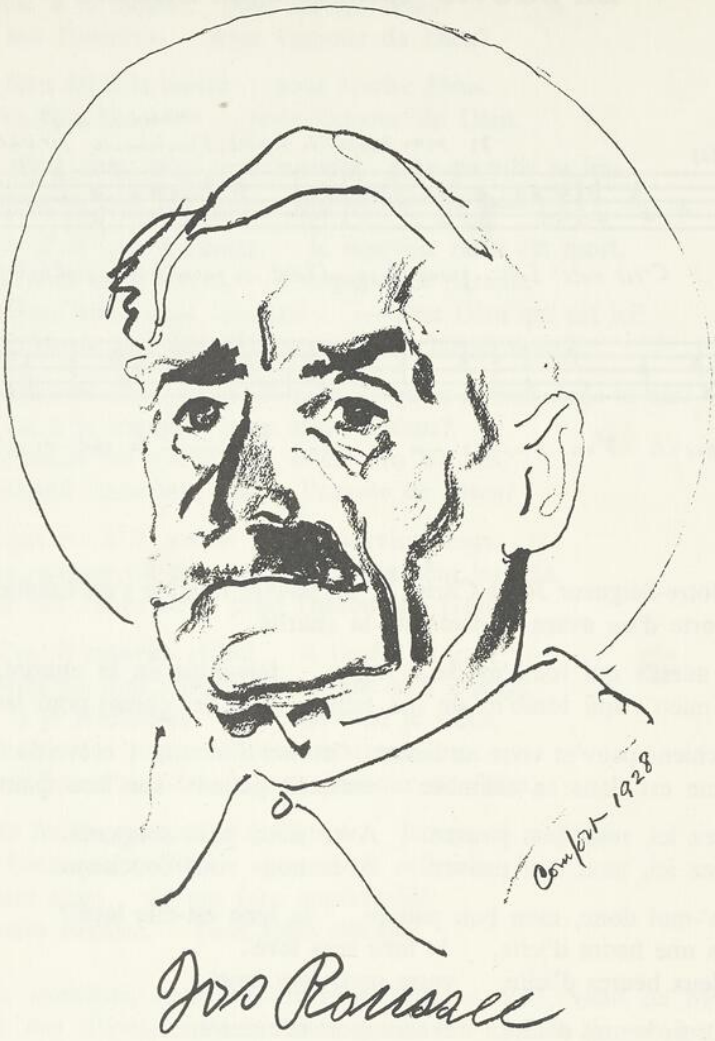

JOSEPH ROUSSELLE, CHANTEUR ET RACONTEUR

par Charles Comfort

C'est Notre-Seigneur Jésus-Christ

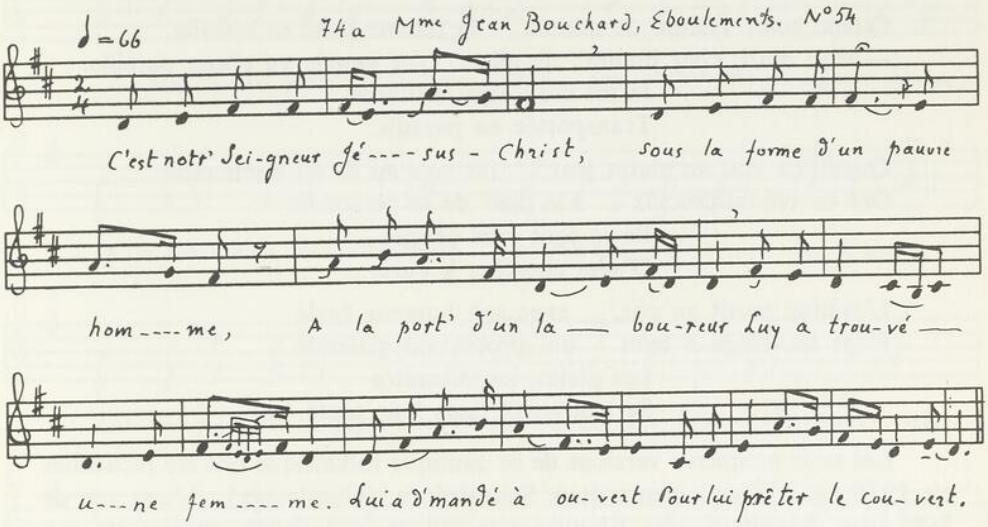

Texte critique

C'est notr' Seigneur Jésus-Christ, sous la forme d'un pauvre homme,
A la port' d'un laboureur luy a trouvé une femme,
Lui demande d'un cœur ouvert
A lui donner le couvert[1].

La femme lui a répondu: —Dans la saison où nous sommes,
J'ai pitié des pauvres gens. Yat ici un méchant homme.
Personne ne peut loger.
Au grenier vous logerez.

Quand son mari fut r'venu, à sa femme il prit bien garde.
A son air il reconnut qu'elle était triste et dolente.
Lui a demandé soudain
Le sujet de son chagrin.

Ell' lui a dit: —Mon mari, il yat ici un pauvre homme.
Il a le visage doux, il semble une bonne personne.
Je l'ai logé au grenier,
Sans boire et sans manger.

[1]Une étude comparée des trois versions de Charlevoix sur lesquelles ce texte est basé se trouve dans le classeur de cette complainte, au Musée national.

L'homm' partit de son pas lent, lui donne à manger, à boire.
Lui porta de beaux draps blancs, de fortes, bonnes liqueurs.
—Je vous fais la charité
Pour un Dieu de vérité.

Quand sonn' l'heure de minuit, la femme lasse se réveille.
—Mon mari, cher homm', dit-elle, j'ai jamais vu chose pareille.
Je me crois sans contredit
Transportée au paradis.

Quand ça vint au matin jour, fut voir au lit du bonhomme.
Ont trouvé un crucifix à la plac' de sa personne.
Ils se sont crus obligés
D'aller chercher le curé.

L'évêque partit au pas, avec son humeur égale
Dans le village a tenu un' procession générale.
Les plaies, les infirmités
Se trouver'nt dans leur santé.

Les trois premières versions de ce cantique folklorique ont été recueillies en 1916, aux Éboulements et à Saint-Irénée (Charlevoix). L'une est de M^me^ Jean Bouchard, des Éboulements village, qui l'avait apprise de son grand-père, au Cap-aux-Oies (Phono, 54); l'autre est de M^me^ Mathilde Audet, des Éboulements en bas, qui la tenait de sa grand-mère, à Saint-Irénée (Phono, 318); et la troisième est de M^me^ Aimé Simard, de Saint-Irénée, qui l'avait apprise de sa mère (Phono, 187). Les trois mélodies sont données ici dans le même ordre.

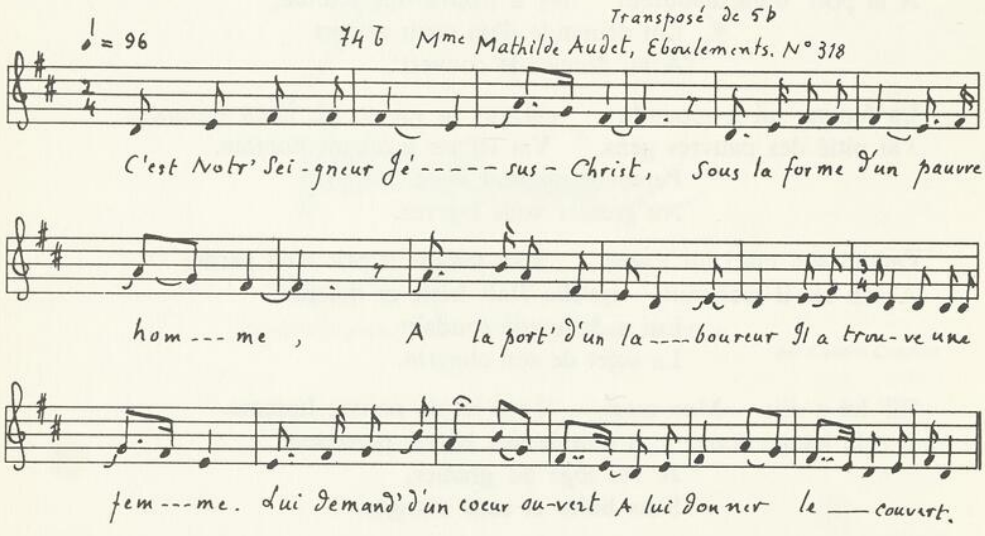

Transposé de 2 #

74 c Mme Aimé Simard, Saint-Irenée. N° 187

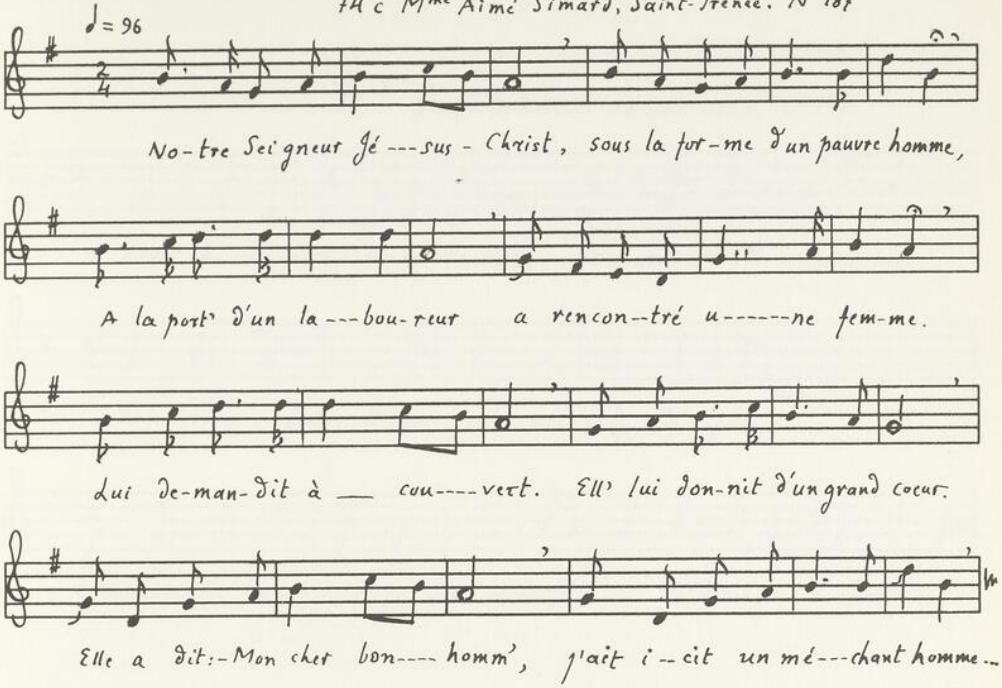

La femme avare et le crucifix

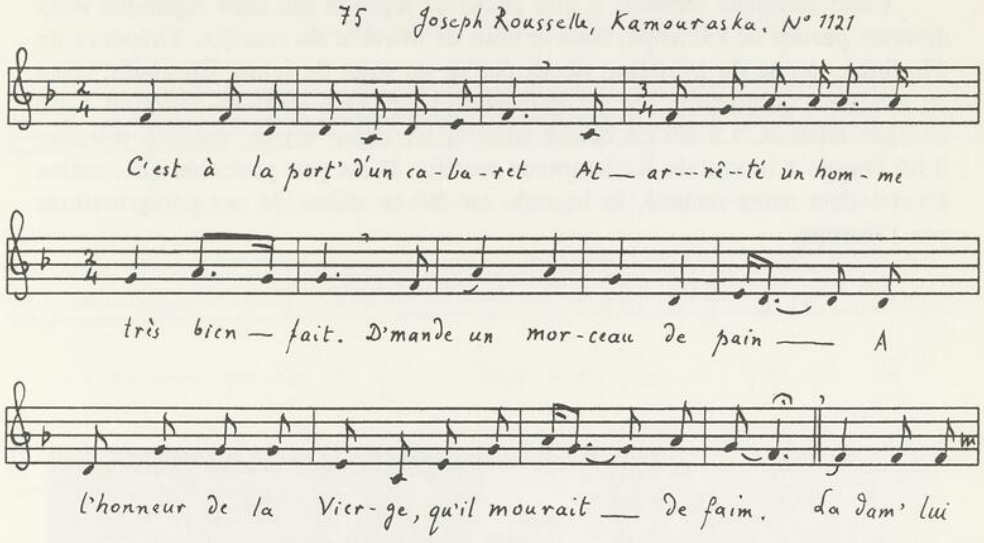

C'est à la porte d'un cabaret
Est arrêté un homme très bien fait.
Demande un morceau de pain
En l'honneur de la Vierge, qu'il mourait de faim.

La dam' lui répond à l'instant:
—Oh! va-t'en, misérable! Je n'ai pas de pain.
Va-t'en ailleurs gruger.
Le pain que j'achète, il me coûte assez.

—Madame, vous en avez, du blé
A cueillir, cette année, une infinité.
Je dis même que le pain
Sera dix sous la livre, l'année qui vient.

La dame s'est écrié':
—Oh! venez, tout le monde! Voilà un sorcier!
Ils l'ont pris, ils l'ont lié.
Dans les basses-fosses, ont été le garrotter.

Le lendemain avant-midi,
Croyant trouver un homme, ils trouvent un crucifix.
D'un côté il est beau et dolent;
De l'autre il est tout sanglant.

Cette cantilène a été chantée par Joseph Rousselle, natif de Saint-Denis (Kamouraska) et résidant à Montréal (Collection Massicotte, 1918, Phono, 1121). (Voir *Folk Songs of French Canada,* M. Barbeau et E. Sapir, Yale University Press, p. 76-80.)

Cette cantilène remonte à une ancienne légende qui était répandue dans diverses parties de l'Europe, sous le nom de *Miracle du crucifix*. Théodore de Thuringe, moine du treizième siècle, écrivit au sujet de sainte Élisabeth, reine de Hongrie, qu'un jour elle avait donné l'hospitalité dans sa chambre à un nomade lépreux. Le roi en colère souleva les draps du lit, mais, ô miracle, il fut frappé à la vue du Rédempteur crucifié. Il est peu probable que, même à cette date assez reculée, la légende ait été au début de ses pérégrinations par l'Europe.

CHARLES BARBEAU ET SA MAISON

Oh! allez voir, mon serviteur!

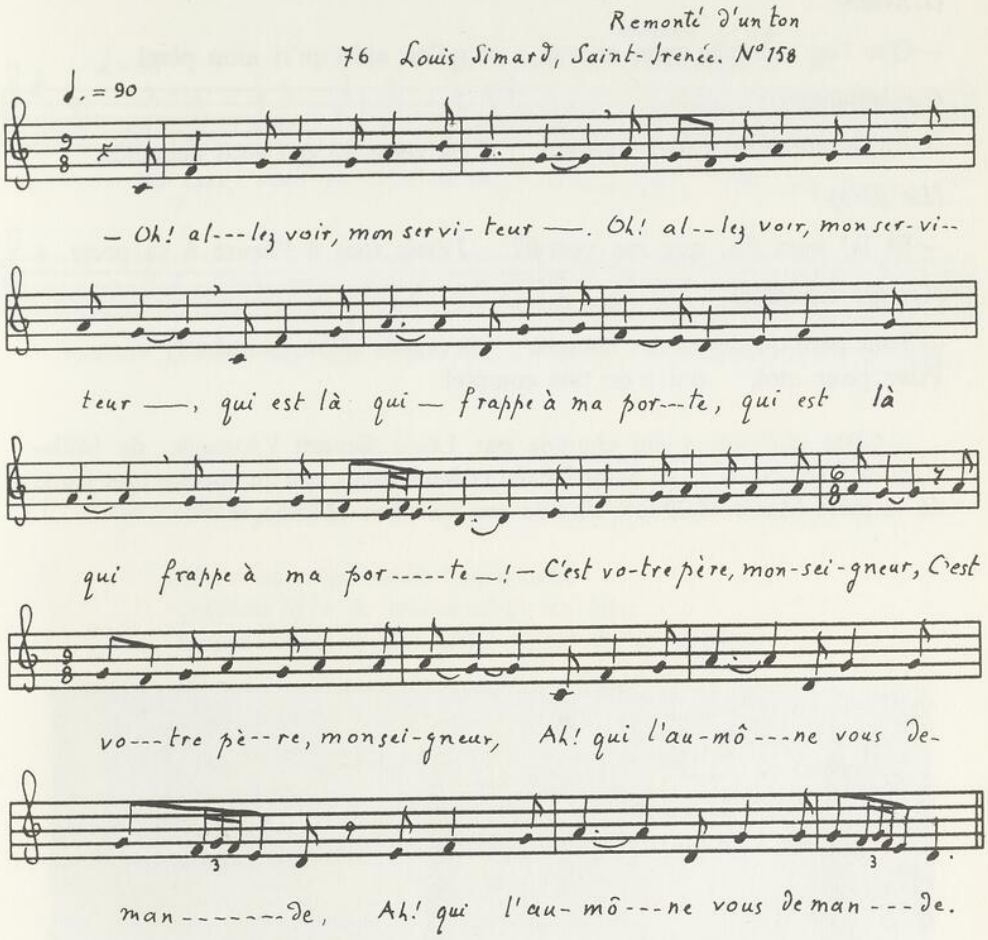

(L'avare)

—Oh! allez voir, mon serviteur, *(bis)* qui est là qui frappe à ma porte! *(bis)*
—C'est votre père, monseigneur, ah! qui l'aumône vous demande.

Là, l'homme cache ses pâtés. Un morceau de pain lui a donné-e.
Quand le bonhomme est parti, les pâtés à l'homme on rapporte.

Pendant qu'il mange un pâté, un crapaud à sa gorge a sauté-e.

(L'avare)

—Ah! venez voir, mon serviteur, quel est celui qui me dévore.

(Le serviteur)

—C'est un exemple, monseigneur, ah! que le bon Dieu vous envoie!

(L'avare)

—Que l'on m'attelle mon cheval et qu'on aille qu'ri mon père!

(Le serviteur)

—Ah! bonhomme, venez-vous-en! C'est votre fils qui vous demande.

(Le père)

—Et là! mon fils, que me veut-il? J'étais tout à l'heure à sa porte.

(Le fils mourant)

—Tout père qu'élevez des enfants, élevez-les selon l'aumône!
Priez pour moi, qui n'en tins compte!

Cette chanson a été chantée par Louis Simard l'Aveugle, de Mille-Vaches, Côte-Nord, et de Saint-Irénée (Charlevoix), qui l'a apprise tout jeune de sa mère Marie Mailloux, de l'île aux Coudres (Phono, 158).

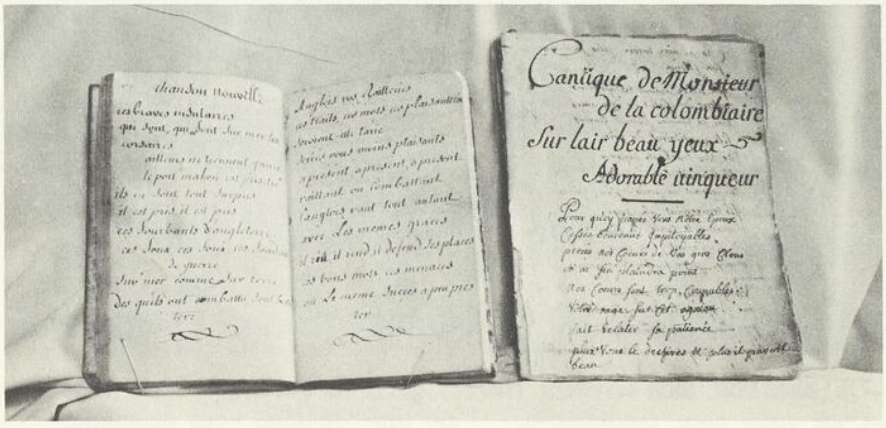

CANTIQUE DE MONSIEUR DE LA COLOMBIÈRE

La vieille magicienne

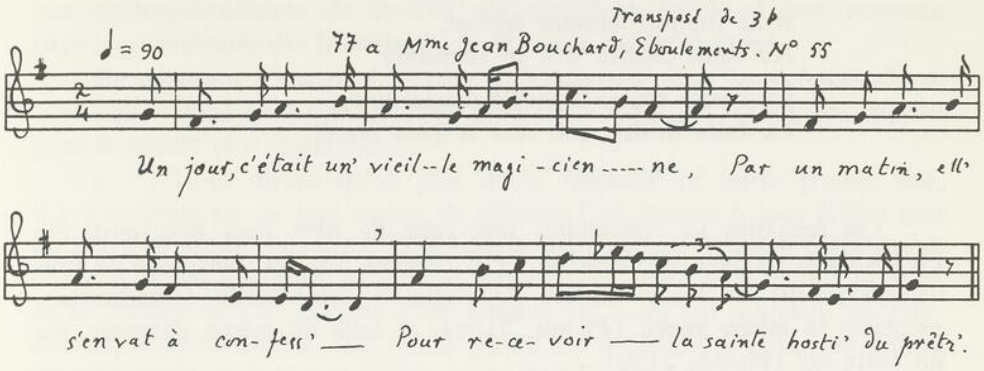

Texte critique

Ah! c'était une vieille magicienne
Qu'était âgée de quatre-vingt-dix ans.
Grand Dieu, qu'elle nous cause de tourments!

Par un matin, ell' s'en va à la messe
Pour recevoir Notre-Seigneur vivant.
Elle prit l'Hostie dedans un mouchoir blanc.

Ell' prit l'Hostie, l'a mise dans sa poche.
A son logis s'en revient promptement.
. . . . . .

Ell' prit l'Hostie, l'a mise sur la table.
Trois coups d' couteau elle a piqué dedans.
Toute la table fut couverte de sang.

Ell' prit l'Hostie, l'a mise dans l'étable.
Ell' croyait lors de l'avoir bien caché'.
Aussitôt l'étable est pleine de clarté.

Trois cavaliers passant en promenade,
A tour de bride ils ont voulu passer.
A deux genoux les chevaux sont tombés.

Faut aller voir c' qu'il y a dans l'étable.
Ils ont trouvé un beau petit enfant.
C'est Jésus, le Sauveur tout puissant.

Faut aller qu'ri le curé de la ville,
Avec l'étole et son grand surplis blanc,
Pour enlever ce beau petit enfant.

A pris Jésus, l'a porté sur l'autel.
Il ne fut pas aussitôt déposé,
Au saint ciboire il a su retourner.

Faut faire brûler la vieille magicienne,
La faire brûler, son mal le plus cruel.
. . . . . .

Les mélodies ici reproduites sont celle de M^me^ Jean Bouchard, des Éboulements en haut, recueillie en 1916 (Phono, 55. Ici transposée de trois bémols); celle de Louis Simard l'Aveugle, à Saint-Irénée (Charlevoix), recueillie la même année (Phono, 213a); et celle du même chanteur, sur un autre air (Phono, 213b).

(Voir l'étude critique de cette complainte, dans *Les Archives de Folklore,* I, p. 86-96.)

La complainte de *La Vieille magicienne* est purement française, ce en quoi elle se distingue du *Plongeur,* de *Dame Lombarde* et de *La parricide.* Composée à Paris à propos d'un événement mémorable de 1290, elle s'est depuis conservée dans l'obscurité. On ne l'a jusqu'ici retrouvée qu'au Canada. Comme l'explique le folkloriste Luc Lacourcière, «le plus curieux est que cette complainte . . . semble tout à fait inconnue en France. A notre connaissance, elle n'y a jamais été recueillie. Nous ne l'avons rencontrée nulle part dans les quelque six ou sept cents recueils de chansons et traditions populaires des provinces de France qu'il nous a été donné de parcourir. Cela certes ne permet pas d'inférer qu'elle n'existe plus en France; mais, si l'on songe que les folkloristes canadiens l'ont notée au moins douze fois, voilà un cas exemplaire des caprices de la tradition».

Qu'est donc cette vieille complainte conservée seulement au Canada, et comment se relie-t-elle à un événement du XIII^e^ siècle?

Son texte critique reste incomplet à cause des injures du temps qu'ont subies les versions jusqu'ici recueillies. Ses tercets de décasyllabes sont pour la plupart coupés d'une césure au quatrième pied. Le premier vers de chaque strophe est à désinence féminine; les deux derniers riment ensemble.

Dans la vieille imagerie, surtout dans les gravures se rapportant aux miracles de l'Eucharistie, le sujet de la profanation de l'hostie est bien connu. On y retrouve les coups de couteau ou de lance dans l'hostie, qui font couler un flot de sang, l'intervention des cavaliers de passage, l'apparition d'un beau petit enfant, puis le retour de l'hostie aux mains du prêtre, au saint ciboire sur l'autel. La complainte retrouvée sur le bas Saint-Laurent n'a donc fait que transposer dans le chant un thème folklorique ou même historique déjà familier au moyen âge. Ici l'image et la complainte s'unissent en une commune commémoration d'ordre moral.

Un vieux document découvert dans les archives de Notre-Dame de Québec et dans celles du Séminaire de Québec nous a révélé cette corrélation. Signé Guillaume Vénial, principal de la Confrérie de Sainte-Anne de Paris, et par ses confrères, ce document—une lettre—fut adressé en 1659 aux maîtres-menuisiers de Québec qui désiraient ériger en leur nouveau pays la «Confrairie des Menuisiers de Madame Sainte Anne»[1].

En exposant à ses confrères de la Nouvelle-France les origines de sa confrérie, Vénial écrit tout au long (son texte vieilli est ici un peu rajeuni pour le rendre plus intelligible):

«. . . Nous dirons qu'au jour de la solennité de notre grande fête, il y a toujours eu, de tout temps, de plénière [indulgence] à tous fidèles tant de notre confrérie qu'autres, dans l'église des Billettes. C'est là qu'est notre chapelle, qu'est à nous de tout temps, depuis que l'église a été bâtie à la place de la maison du Juif qui prit d'une femme, qui avait fait semblant de communier, la Sainte Hostie. Elle l'avait gardée sur ses lèvres et l'avait mise dans son mouchoir, puis l'avait baillée audit Juif le jour du jeudi absolu, pour obtenir les habits qu'elle avait mis en gage pour trente-deux sols. Ne possédant pas cette somme, elle était désireuse d'être avec ses habits à la fête de Pâques, qu'était prochaine.

«Le Juif lui ayant fait une demande à cet effet, elle commit cet horrible sacrilège en l'an 1290, régnant alors le roi Philippe le Bel. Elle était de la paroisse de Saint-Médéric.

«Quand ce Juif malheureux eut le saint trésor, au lieu de l'admirer en voyant des miracles continuels, il s'endurcissait. Non content de la poignarder d'un ganif, pendant que le sang ruisselait, il l'attacha à la cheminée, la mit au bout d'une lance avec violence. Le sang jaillissait de toute part. Il la jeta au feu quantité de fois en fort dans lésion. Sa colère le poussa à la mettre dans une chaudière bouillante pleine d'eau, qui devint à l'instant rouge et sanglante. D'elle l'hostie sortait toujours. Enfin il se lassa de la persécuter et son fils se mit à la porte, où arrivait une voisine qui avait vu quelque cruauté de ce procédé si inouï. Elle fit semblant d'aller quérir du feu et le Juif [avoua] quelque chose du sujet. Elle demanda à voir la sainte hostie, ce qu'il lui fit voir. Elle la prit et la porta à M. le curé de Saint-Jean, sa paroisse, qui la reçut avec tous les honneurs et respects possibles.

«Cela étant ainsi connu, le Juif fut pris et, après, brûlé. Là, il y eut encore une merveille que le feu [seul] ne fait pas. A peine le feu fut-il allumé qu'il s'attacha à la charrette et la brûla avec le Juif, ne lui donnant pas le temps d'être dehors, ni à l'exécuteur de l'attacher au poteau. Le Juif et la chaudière sont encore aux Billettes. On voit encore le ganif en public. Il [montre] encore le sang de la Sainte Hostie. Le jour dédié au sujet est le dimanche de Quasimodo, octave de la grande fête de Pâques, et autres jours, aux personnes de mérite.

---

[1]M. Barbeau, «Confrérie des Menuisiers de Madame Sainte Anne», *Archives de Folklore*, I, p. 72-86.

«La maison fut confisquée et il y eut un notable bourgeois qui la demanda au roi, à la charge d'y faire bâtir une chapelle et d'y mettre les reliques des religieux de l'ordre de la charité de Notre-Dame. Cela a été confirmé par Sa Sainteté, pour y faire le Service divin. Cette chapelle a été érigée en l'an 1299 . . .» (Je résume:) La chapelle des Billettes devint le privilège des confrères de Sainte-Anne. Passée aux soins des Carmes réformés, elle jouit de nombreux privilèges de la part de certains rois, en particulier de «Charles VI du nom, et pendant les règnes du grand roi François I[er], digne amateur des arts, et de son fils le roi Henri second . . .»

Elle était encore la chapelle de la Confrérie de Sainte-Anne, en 1659, lorsque Guillaume Vénial écrivit cette lettre à Jean Le Vasseur, maître menuisier et doyen de la même confrérie en Nouvelle-France.

Le lien folklorique entre le sacrilège rapporté par la complainte et les détails représentés dans les gravures anciennes et dans le récit de Guillaume Vénial, est évident. «Les mêmes événements», écrit Luc Lacourcière en commentant la chanson, «semblent avoir servi de point de départ au récit chanté comme à cette tradition que rapporte le maître-menuisier de Paris . . . Toutefois, la comparaison des deux textes, qui ont suivi des chemins si différents à travers la mémoire et l'écriture, met en lumière un certain nombre de variantes dans les circonstances du sacrilège.»

Certaines versions de la chanson contiennent des traits significatifs qui permettent de rattacher le texte oral à l'histoire des Billettes. On y donne à la femme sacrilège ce conseil: «Tu la mettras [l'Hostie] dans un mouchoir blanc.» C'est probablement là un souvenir de l'usurier des Billettes.

La comparaison de ces deux récits, ceux de la complainte et de Guillaume Vénial, nous révèle l'ancienneté de cette chanson. Elle remonte, à n'en pas douter, au XIII[e] siècle . . . «Et la chanson, conclut Lacourcière, est très vraisemblablement contemporaine du miracle; en tout cas, elle a dû le suivre d'assez près.»

77 b Louis Simard, Saint-Irenée. N° 213 a. 1er air

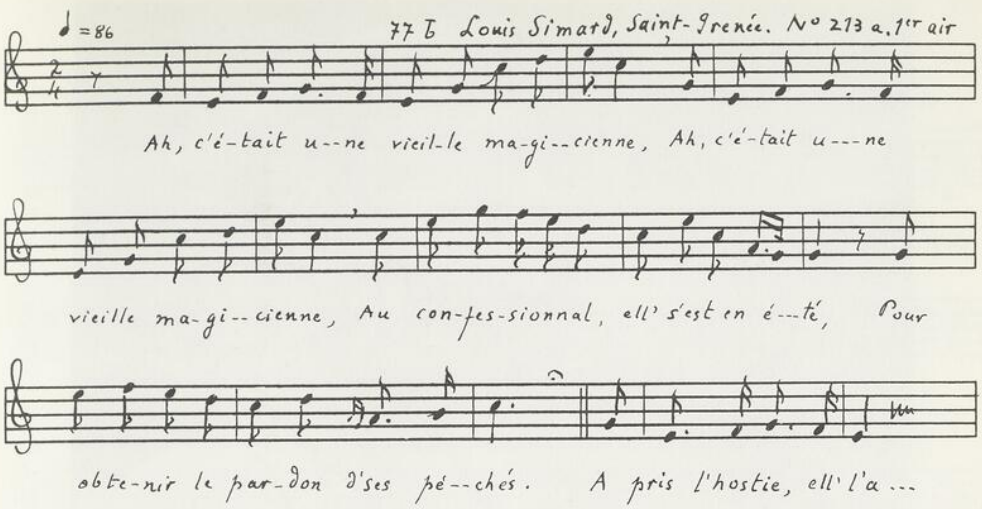

77 c Louis Simard, Saint-Irenée. N° 213 b. 2e air

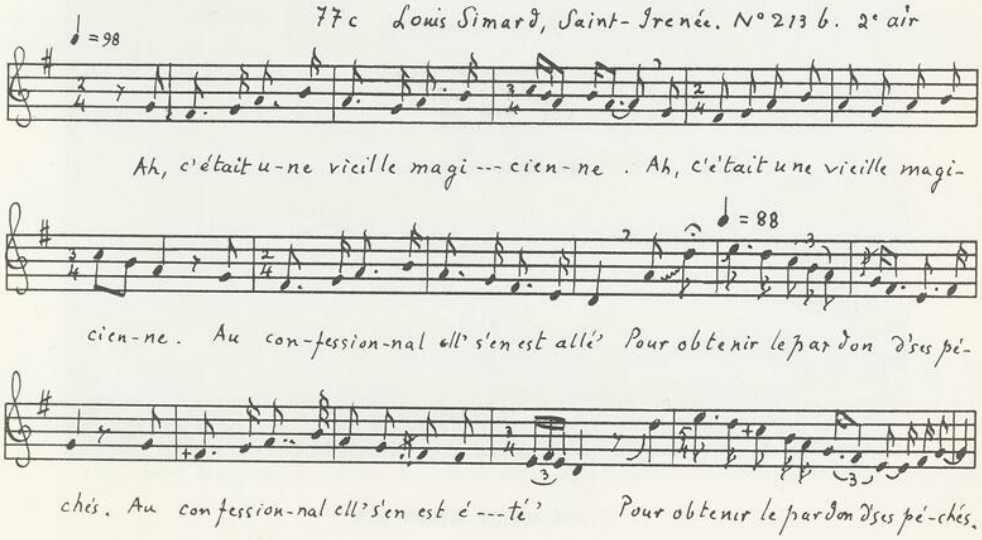

OVIDE SOUCY, CHANTEUR

C'est un docteur bien misérable

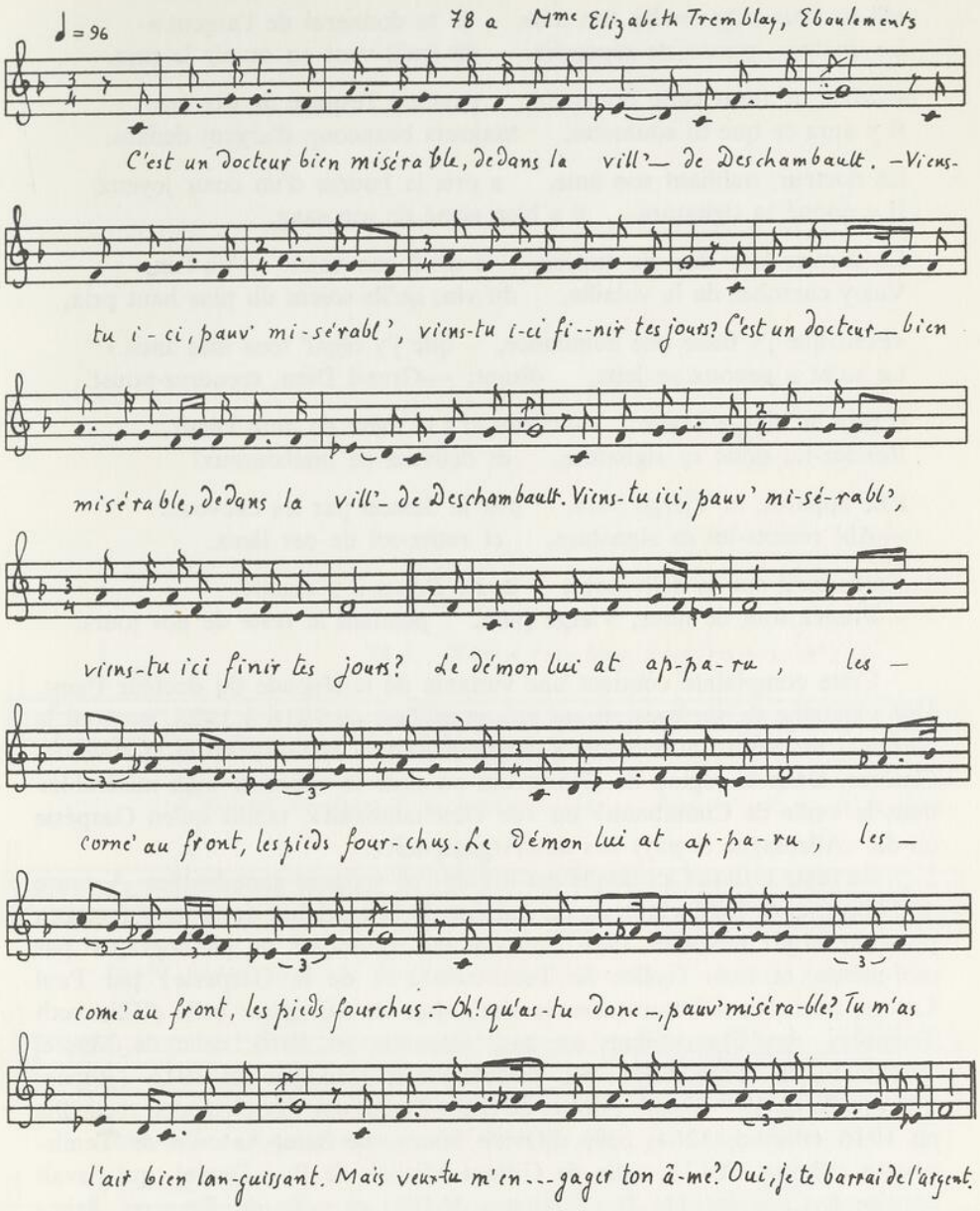

Texte critique

C'est un docteur de l'Allemagne, des pays bas de l'Argembourg.
Depuis longtemps il désespère, voulant bientôt finir ses jours.

Un jour, le diabl' lui apparut, les corn's au front, les pieds fourchus.
—Où vas-tu donc, pauvr' misérable, toi qui ne vis qu'en languissant?

«Si tu veux m'y vendre ton âme, je te donnerai de l'argent.»
Le docteur, pressé de répondre, dit qu'il veut en savoir le prix.

—Mais tu auras cette boursette, pendant l'espace de dix ans.
Il y aura ce que tu souhaites, toujours beaucoup d'argent dedans.

Le docteur, oubliant son âme, a pris la bourse d'un cœur joyeux.
Il a donné sa signature, il a bien signé de son sang.

Le dernier jour des dix années, il dit à son valet: —Va-t'en,
Vas-y chercher de la volaille, du vin; qu'ils soient du plus haut prix,

«Pour que j'y fasse une bombance, que j'y régal' tous mes amis.»
Le valet à genoux se jette, disant: —Grand Dieu, secourez-nous!

Il pria la Vierge Marie: —Vous êt's la mère de mon Dieu!
Rendez-lui donc sa signature, et délivrez ce malheureux!

Elle apparut, la Vierge pure, prit le démon par les cheveux.
—Ah! remets-lui sa signature, et retire-toi de ces lieux.

Après qu'il eut sa délivrance, le *Te Deum* il a chanté.
—Prenez soin de nous, Vierge pure, pendant le reste de nos jours.

Cette complainte contient une variante de la légende du docteur Faust. Une vingtaine de versions en ont été recueillies, de 1916 à 1926, sur tout le parcours du Saint-Laurent, de Valleyfield jusqu'à la Gaspésie et la Baie-de-Chaleur. Dans la région de Charlevoix on situe le «docteur bien misérable» dans la «ville de Chambault» ou «de Deschambault», tandis qu'en Gaspésie on dit «Allemagne et pays bas de l'Argembault».

Le texte critique ici donné est tiré de ces versions canadiennes. A cause de l'importance folklorique de ce sujet et de la modalité de la musique, j'en présente ici six mélodies, dont trois ont été transcrites du phonographe par moi-même, et trois (celles de Temiscouata et de la Gaspésie) par Paul Larose, musicien d'Ottawa. Les versions sont les suivantes: celle d'Élizabeth Tremblay, des Éboulements en bas, recueillie en 1916; celle de Marcel Tremblay, de Saint-Joseph des Éboulements, recueillie en 1916 (Phono, 263); celle de M^me^ Joseph Pilotte, de Saint-Pascal des Éboulements, recueillie en 1916 (Phono, 326); celle d'Ovide Soucy, de Saint-Antonin de Temiscouata (Phono, 2013); celle de Gilbert Michel, de Port-Daniel, qui l'avait apprise à Caraquet (N.-B.) (Phono, 3618); et celle de François Saint-Laurent, de La Tourelle (Gaspé) (Phono, 2368). Cette complainte mérite une étude critique détaillée.

78 b Marcel Tremblay, Eboulements. N° 263

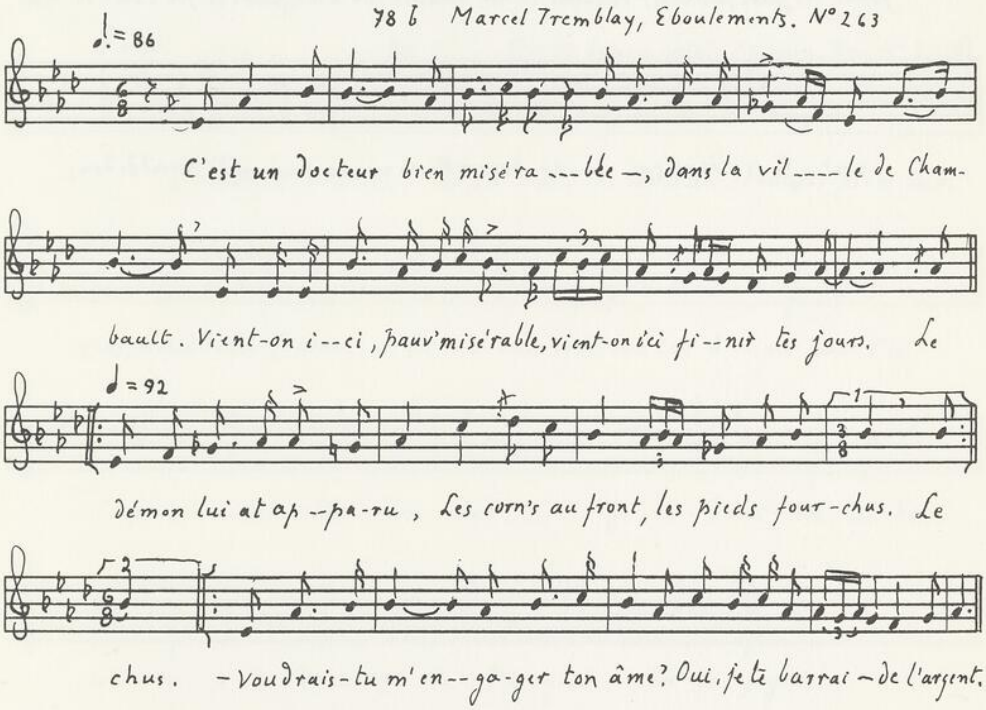

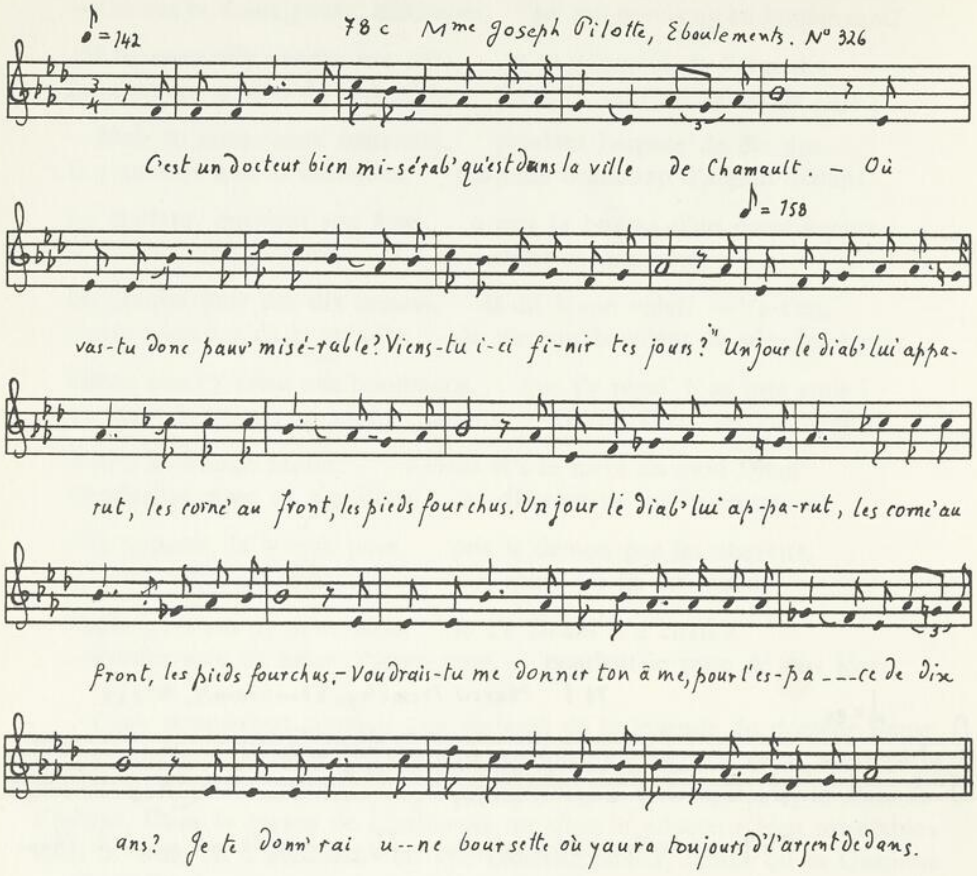
78 c Mme Joseph Pilotte, Eboulements. N° 326
♪ = 142
C'est un docteur bien mi-sé'rab' qu'est dans la ville de Chamault. — Où
♪ = 158
vas-tu donc pauv' misé-rable? Viens-tu i-ci fi-nir tes jours?" Un jour le diab' lui appa-
rut, les corne' au front, les pieds fourchus. Un jour le diab' lui ap-pa-rut, les corne' au
front, les pieds fourchus.— Voudrais-tu me donner ton â me, pour l'es-pa ---ce de dix
ans? Je te donn' rai u--ne bourse tte où y aura toujours d'l'argent de dans.

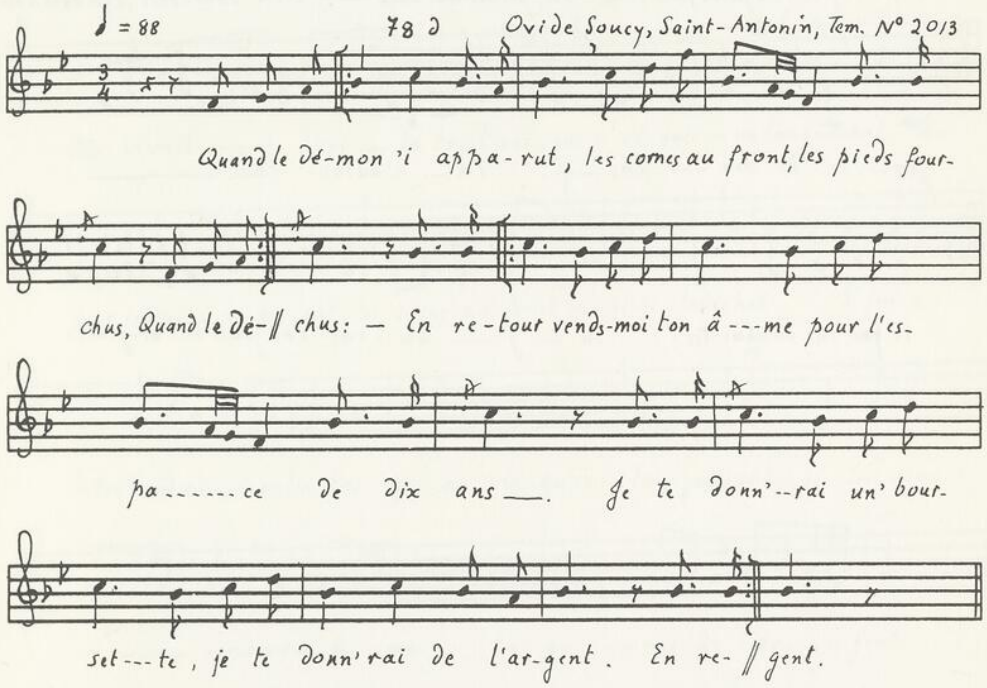
♩ = 88
78 d
Ovide Soucy, Saint-Antonin, Tem. N° 2013
Quand le dé-mon 'i appa-rut, les cornes au front, les pieds four-
chus, Quand le dé-// chus: — En re-tour vends-moi ton â---me pour l'es-
pa------ce de dix ans ___. Je te donn'--rai un' bour-
set---te, je te donn'rai de l'ar-gent. En re-// gent.

♩. = 69 78 e Gilbert Michel, Ste Anne-des-Monts. Trans. Paul Larose

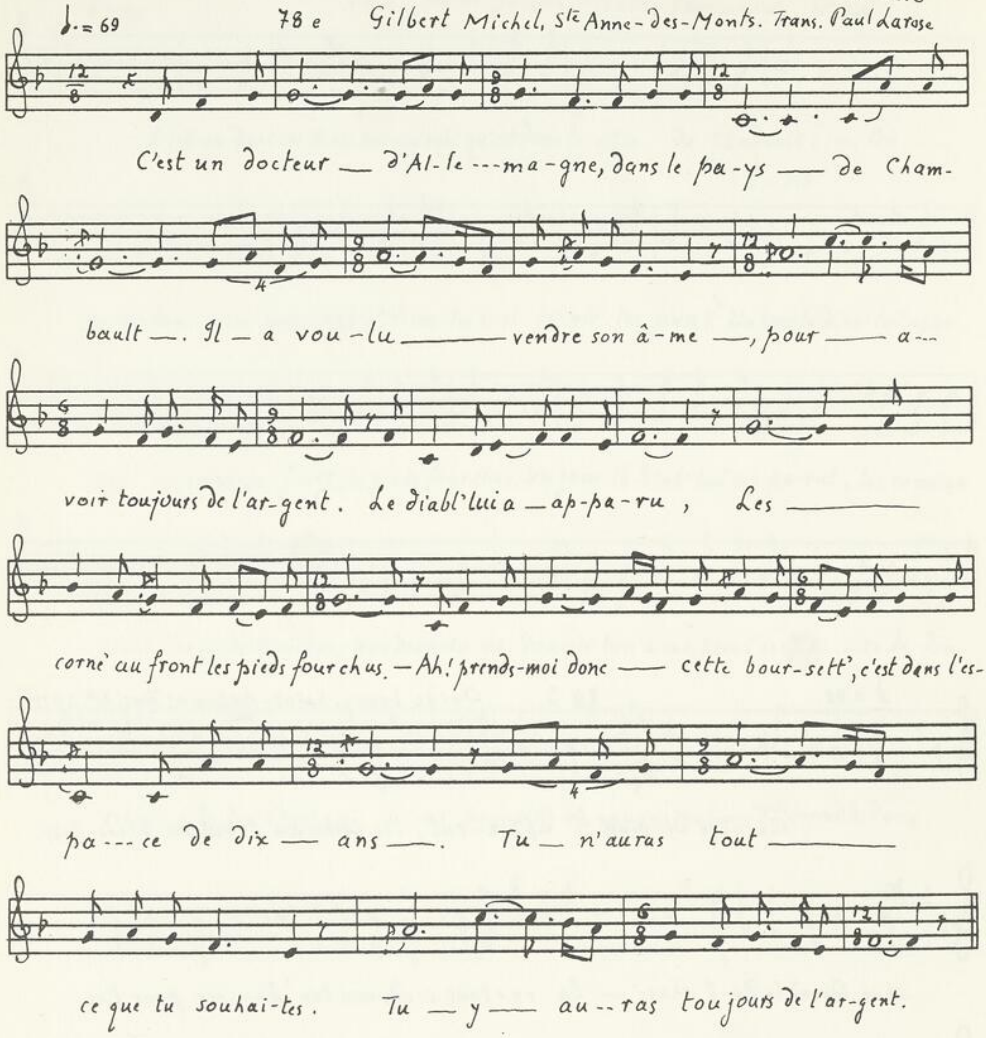

Transcription Paul Larose. Remonté d'un ½ ton

78 f François Saint-Laurent, La Tourelle, Gaspé. N°2368

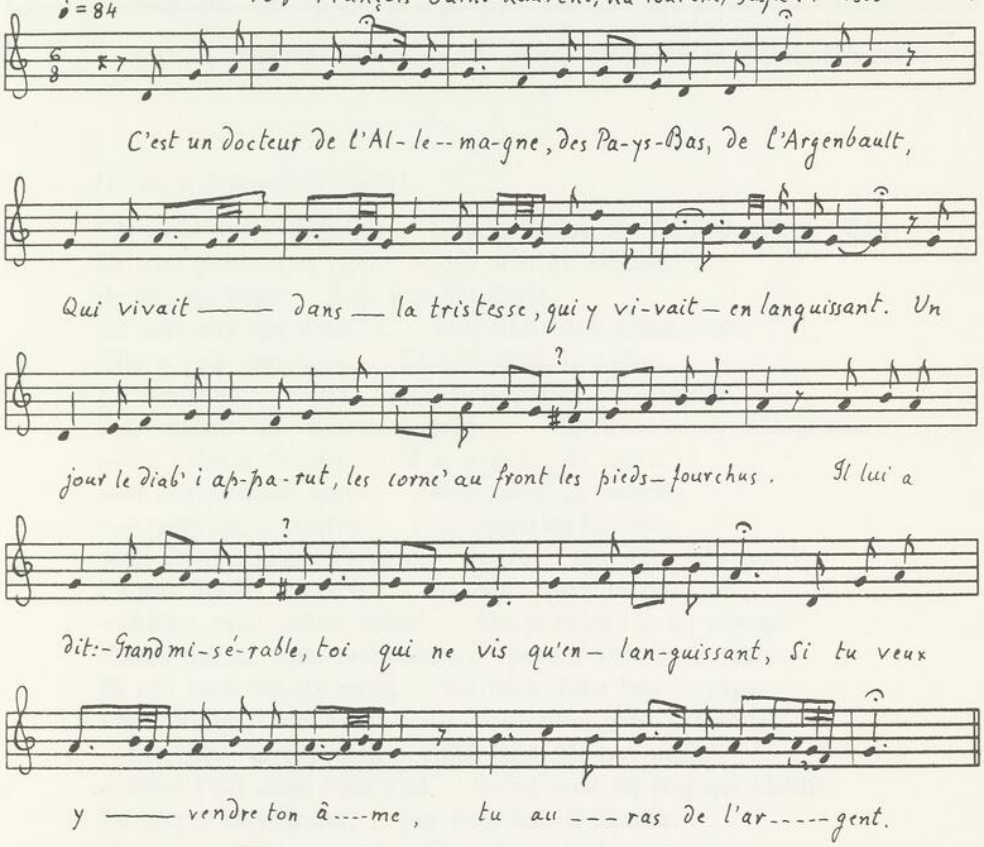

Les trois pèlerins de Saint-Jacques

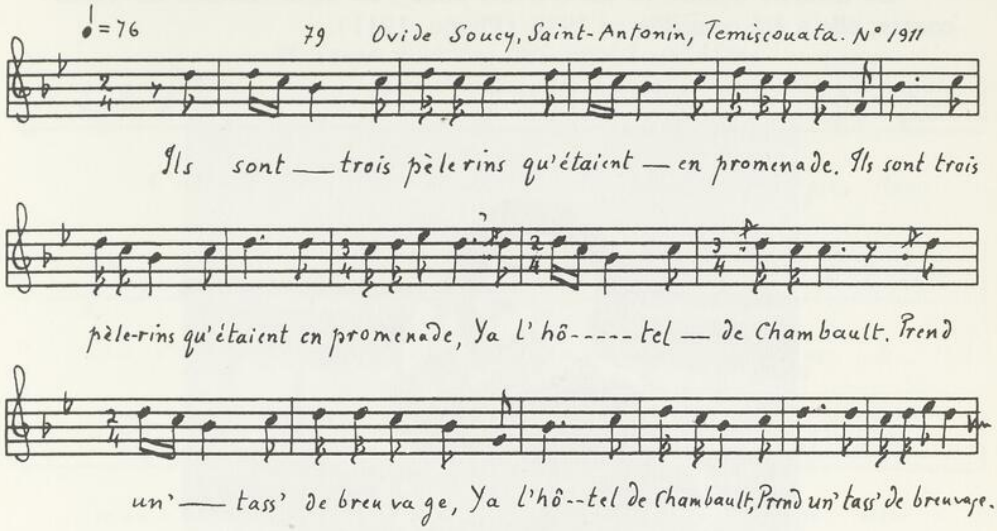

(Texte d'Antoine Minville)

C'étaient trois pèlerins, trois pèlerins de Saint-Jacques. *(bis)*
Ils sont partis tous trois pour aller en voyage.
Ils ont été loger dans une hôtellerie.
La servante qui était là, elle était bien amoureuse.
Elle a pris une tasse, l'a mis dans la valise.
Le lendemain matin, servante pleure et soupire.
Son maître qui monte auprès: —Qu'avez-vous, Marguerite?
—Le pèlerin du soir, il a apporté la tasse.
—Il faut donner après, faire partir la justice.
—Arrête-toi, ô pèlerin, vous apportez la tasse.
—Si j'avons tasse d'argent, je veux que l'on m'y pende.
Ils ont fouillé les trois. Le jeune avait la tasse.
—Adieu, père, adieu, mère! Ah! je m'en vas en voyage!
«Mais quand vous reviendrez, passez voir la potence.
Ils ont bien été six mois, six mois dans leur voyage.
Tant loin qu'il voit venir. —Voilà mon père, ma mère!
—Monsieur le prévost, voilà mon fils qui parle!
—Mais c'est aussi bien vrai qu'on vole un coq qui chante.
Le coq se rempluma, par trois fois il chante.
Ont dépendu le garçon, ils ont pendu la servante.
Eh! là, grand Dieu! vous jugez l'innocence.

Cette complainte a été chantée par Antoine Minville, de La Tourelle (Gaspé), en 1922 (Phono, 2445). Il l'avait apprise de sa mère, quand il était enfant.

La mélodie donnée ici est d'Ovide Soucy, de Saint-Antonin de Temiscouata; elle a été recueillie en 1918 (Phono, 1911).

VINCENT-FERRIER DE REPENTIGNY, CHANTEUR

Les trois pèlerins

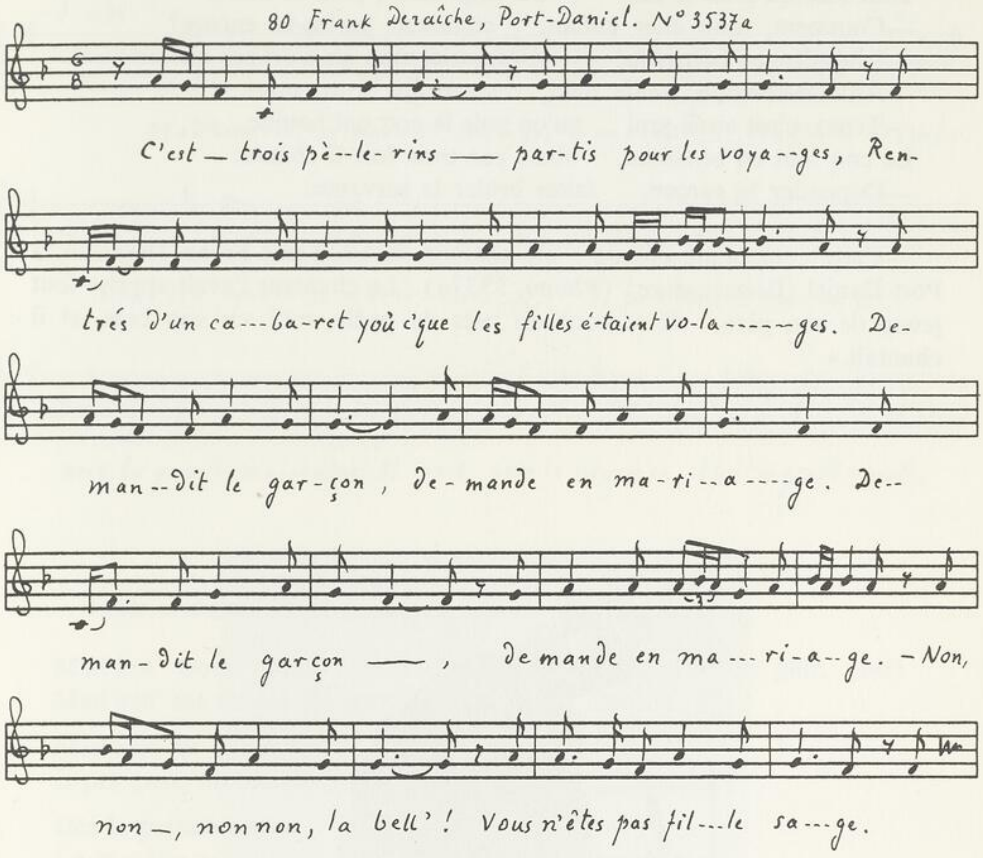

(*Texte de Frank Deraîche*)

C'est trois pèlerins partis pour les voyages.
Rentrés d'un cabaret où c'que les filles étaient volages.
Demandit le garçon, demandit en mariage.
—Non, non, non, non, la belle! Vous n'êtes pas fille sage.
A pris tasse d'argent, elle l'a coulée en poche.
Il monte dans sa chambre. Ell' crie, ell' se lamente:
—Ce sont les pèlerins, ont apporté la tasse.
—Arrêtez, pèlerins, vous apportez la tasse.
—Si j'ai tasse d'argent, je veux qu'on me pende.
Ont fouillé le garçon, ils ont trouvé la tasse.

—Comment, mon cher enfant, vas-tu te faire pendre?
—Continuez, père et mère, continuez le voyage.
«Quand vous reviendrez, passez par la potence.
Ils ont bien été sept ans à faire le voyage.
Tant loin qu'il les a vus: —Je vous salue, père et mère!
—Comment, mon cher enfant, comment parles-tu encore?
—Allez dire au bourreau: —Bourreau, mon fils n'est pas encore mort.
—Ah! taisez-vous, vieille folle, votre fils, il est mort.
—Tenez, c'est aussi vrai qu'on vole le coq qui bouille.
Le coq tout en bouillant, mais par trois fois il chante:
—Dépendez le garçon, faites brûler la servante.

Cette complainte épique a été chantée en 1922 par Frank Deraîche, à Port-Daniel (Bonaventure) (Phono, 3537a). Le chanteur l'avait apprise tout jeune de son père. «Il se couchait près du poêle, moi sur son bras, et il chantait.»

ALPHONSE PLANTE, CHANTEUR ET FOULEUR

La grand marâtre

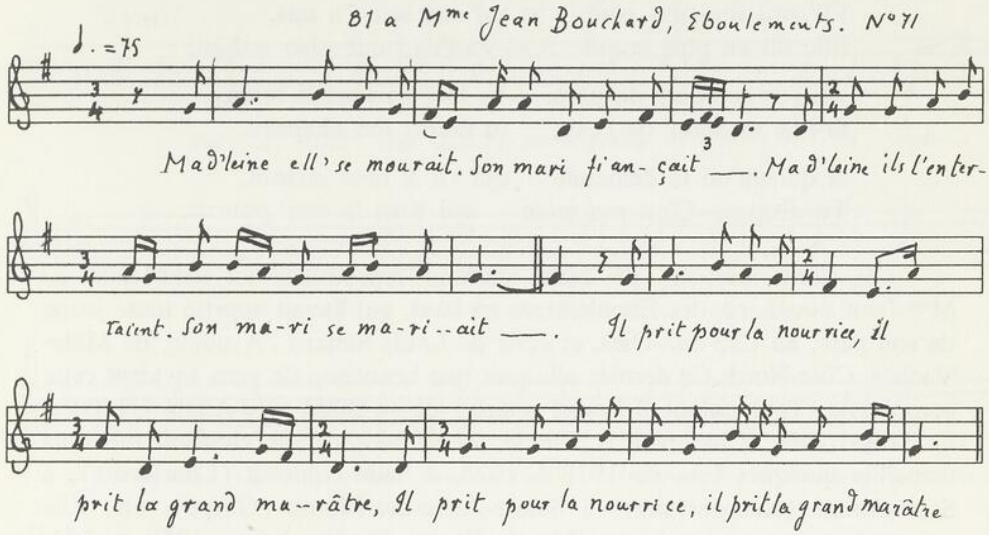

Texte critique

Mad'lein' trouv' dans son livre qu'ell' doit mourir un jour. (*bis*)
Mad'lein' est sur les planches, son mari s' fiançait. (*bis*)

Mad'lein' ils l'enterraient, son mari s' mariait.
Il prit pour la nourrice, il prit la grand marâtre.

Dès la première nuit, l'enfant au lit pleurait.
La marâtre se lève, un grand soufflet lui donne.

Le plus vieux des deux dit: —Tais-toi, mon petit frère!
Nous irons voir notr' mère, qui pourrit dans la terre.

Le lendemain matin, les deux enfants s'en vont.
Dans leur chemin rencontrent saint Pierre et saint Michel.

—Où allez-vous, mes anges? Où allez-vous, mes saints?
—Nous allons voir notr' mère qui pourrit dans la terre.

Sur la foss' de leur mère ils fir'nt une prière.
La prièr' fut si longue que la terre a ouvert.

(*L'aîné à sa mère:*)
—Je vous en pri', ma mère, donnez-nous donc du pain.
—Comment vous en donner? Je n'ai ni doigts ni mains.

(*L'enfant au berceau:*)
—Je vous en pri', ma mère, donnez-nous donc du lait!
—Comment vous en donner, j'ai tout perdu mes seins.

Ell' prit son plus petit et sur son sein l'a mis.
Elle dit au plus grand: —Va-t'en, mon cher enfant!

«Si l'on te donn' du pain, tu leur bais'ras la main.
Si l'on te donn' de l'eau, tu ôteras ton chapeau.

Si quelqu'un te demande qui t'a si bien instruit,
Tu diras: —C'est ma mère qui dans la terr' pourrit.

Les deux mélodies de cette chanson reproduites ici sont celle de M^me^ Jean Bouchard, des Éboulements en haut, qui l'avait apprise toute jeune de son père, au Cap-aux-Oies, et celle de Louis Simard l'Aveugle, de Mille-Vaches, Côte-Nord. Ce dernier affirmait que beaucoup de gens savaient cette complainte. Tout enfant il l'avait apprise de sa mère et d'Anaïs Gauthier, de Saint-Irénée (Charlevoix) (Phono, 71 et 181). Cette chanson fut aussi recueillie quelques fois, de 1918 à 1925, à Saint-Hilarion (Charlevoix), à Saint-André (Kamouraska), à Sainte-Anne-des-Monts (Gaspé), etc. Elle est aussi connue en Louisiane (Ms. de Gaston Eugène Adam, 1950, p. 151, aux Archives de Folklore, Québec). Une autre variante, d'Adélard Lambert, est reproduite plus loin dans ce recueil.

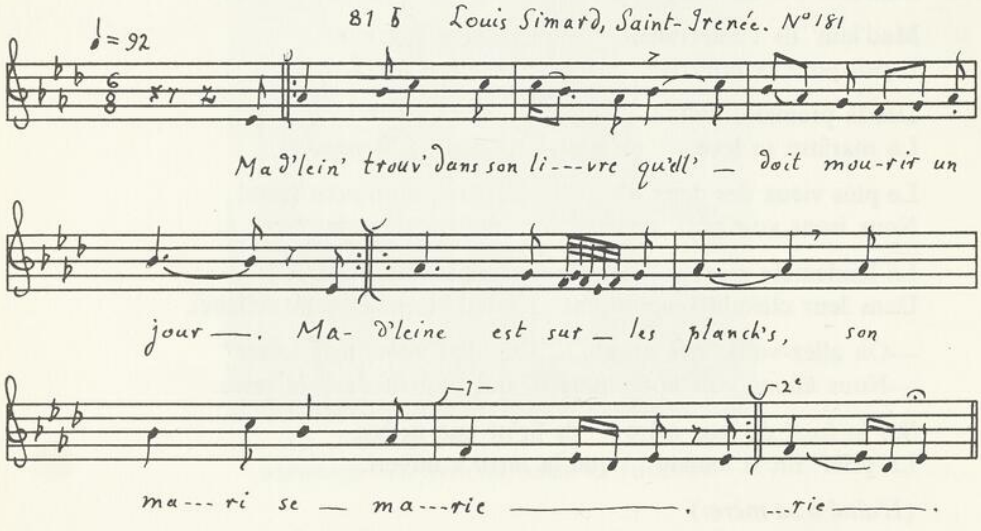

Voilà sept ans que ma mignonne est morte

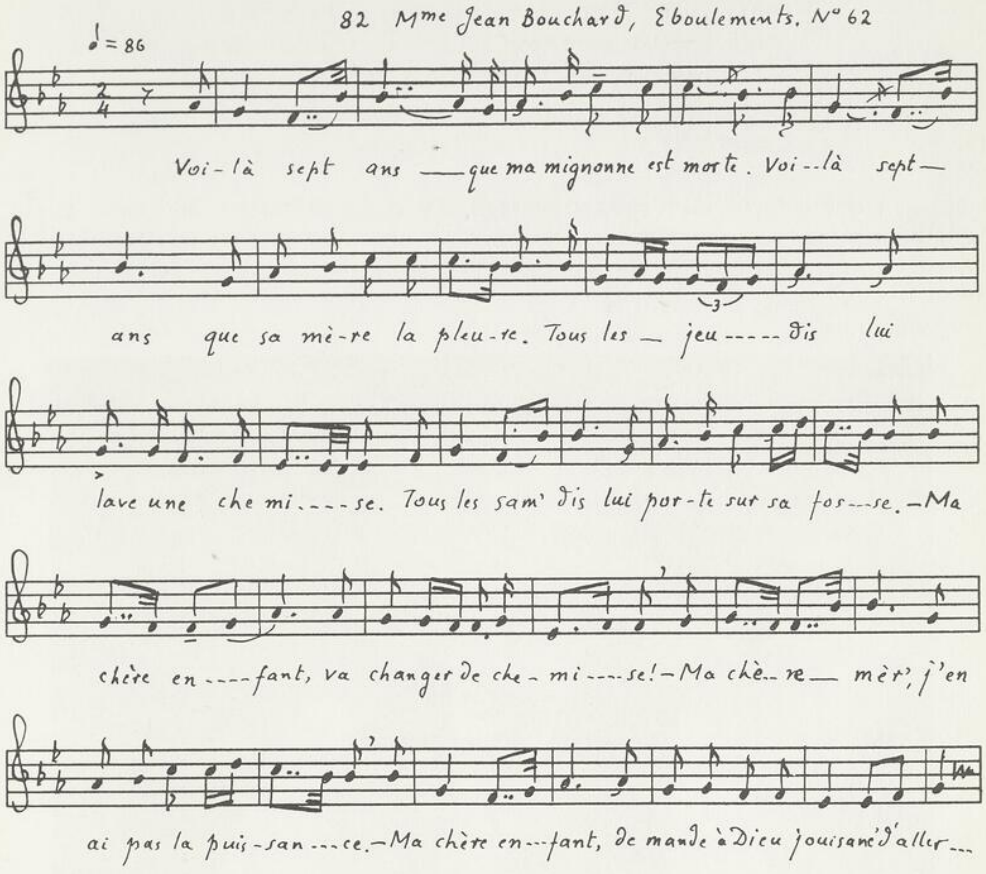

Voilà sept ans que ma mignonne est morte.
Voilà sept ans que sa mère la pleure.
Tous les jeudis, lui lave une chemise,
Tous les sam'dis lui porte sur sa fosse.
—Ma chère enfant, va changer de chemise!
—Ma chère mèr', j'en ai pas la puissance.
—Ma chère enfant, demande à Dieu jouissance
De venir parler à ta mère, qui le demande.
—Mon doux Jésus, donnez-moi la jouissance
D'aller parler à ma mère, qui le demande.
—Partez à midi, revenez après les vêpres. *(bis)*
—Ma chère mère, c'que vous souhaitez me dire?
—Ma chère enfant, ton mari se marie.
—Ma chère mère, laissez le mariage.

Le paradis est cent fois plus aimable.
Ma chère mère, où est ma petite orpheline?
—Ma chère enfant, dans son lit qu'elle repose.
—Ma chère mère, donnez-la, que je l'embrasse.
—Ma chère enfant, ton visage n'est qu'une terre.
—Ma chère mère, le vôtre sent la rose.
La trépassée, une lumière éclatante,
En paradis elle fut en réjouissance.

Cette complainte a été recueillie en 1916, de M^me^ Jean Bouchard, aux Éboulements en haut. Elle l'avait apprise, jeune fille, de Léonine Tremblay. Plusieurs versions en furent chantées dans la même région en 1916.

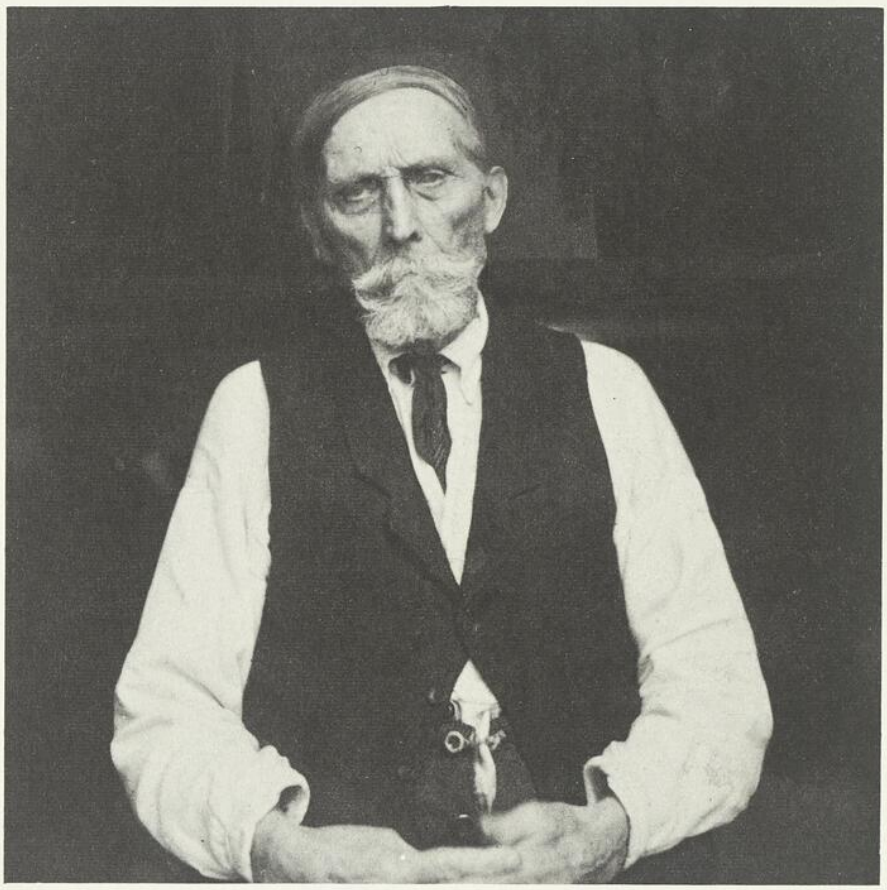

CHARLES SAMSON, CHANTEUR

Dans mon livre je lis

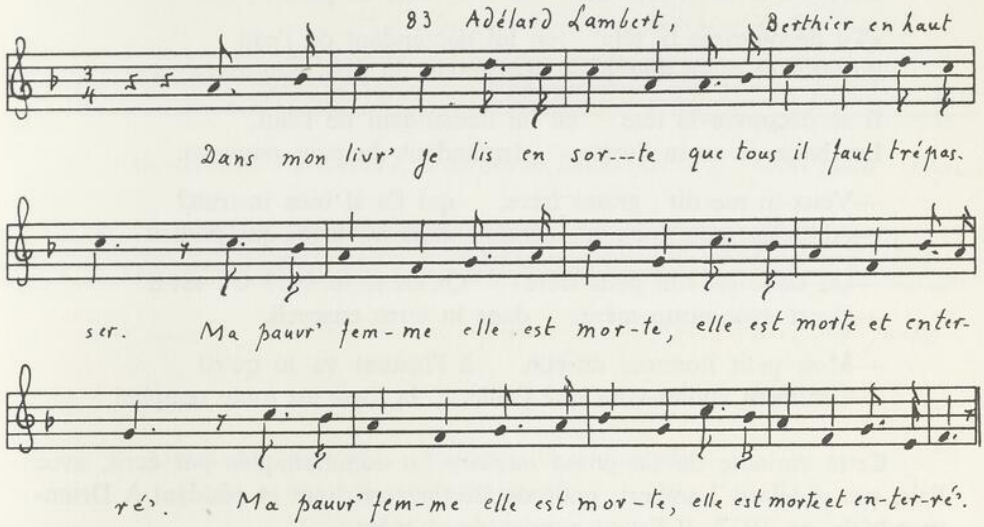

Dans mon livr' je lis en sorte que tous il faut trépasser.
Ma pauvr' femme elle est morte, elle est morte et enterré',
elle est morte et enterré'.

Deux mois de douleur cruelle, puis faut se remarier.
Je défends à ma nouvelle de battre mes bien-aimés.

Or dès la première nuite, l'enfant au ber cria.
La belle-mère bien vite le fouet elle lui donna.

Mais le grand frèr' se lève: —Petit frère, pleure pas!
Nous irons voir notre mère qu'est dans la terre, là-bas.

Le lendemain à bonne heure, le plus petit s'en souvient.
Il s'en va trouver son frère et le saisit par la main.

—Te souviens-tu, mon grand frère de ce que tu m'as promis,
Qu'on ira voir notre mère dans la terre, qui pourrit?

Se sont pris la main ensemble, sur la fosse sont partis.
Leur prière fut si fervente que la terre s'entrouvrit.

—Ah! bonjour, bonjour, not' mère! Oh! donnez-nous donc du pain!
—Mes chers petits, comment faire? Je n'ai plus ni pieds, ni mains.

Elle dit au petit frère: —Viens coucher avec maman.
Puis s'adressant au grand frère: —Mais toi, retourne-tois-en!

«Or une fois chez ton père, entends, retiens bien ceci!
Toujours à ta belle-mère tu te montreras poli.

«Tu découvriras ta tête en lui demandant de l'eau
Baiseras sa main fluette, demandant du pain nouveau.

Il se découvre la tête en lui demandant de l'eau.
Lui baise sa main fluette, demandant du pain nouveau.

—Veux-tu me dir', grand frère, qui t'a si bien instruit?
—Ah! c'est notr' pauvre mère, dans la terre, qui pourrit.

—Où donc est ton petit frère? Qu'en as-tu fait? Où est-il?
—Il est avec notre mère, dans la terre enseveli.

—Mon petit homme, dit-elle, à l'instant va le qu'ri!
—Comment voulez-vous que j'aille, la fosse est toute remplie!

Cette variante de *La grand marâtre* fut communiquée par écrit, avec l'air, par Adélard Lambert, natif de Berthier en haut et résidant à Drummondville, en 1917. Il l'avait apprise de sa mère.

Un miracle d'arrivé

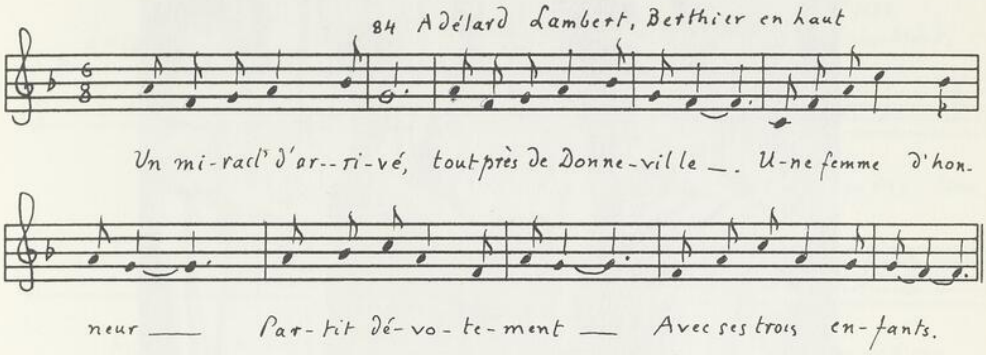

Un miracl' d'arrivé, tout près de Donneville.
Une femme d'honneur
Partit dévotement
Avec ses trois enfants.

Les deux plus vieux, malins, se moquent de leur mère.
—On n'a point peur d'la pluie,
De la grêle et du vent,
En nous divertissant.

Pour punir ces méchants, est venut une abonde,
Un éclat de tonnerre
Qui a tombé en bas,
Tua les mauvais gars.

Le plus jeune a resté avec sa tendre mère,
Qui, dans un petit livre
Du Très Saint Sacrement,
Prie Dieu dévotement.

Cette complainte nous a été communiquée en 1920 par Adélard Lambert, natif de Berthier en haut. Il l'avait apprise de sa mère.

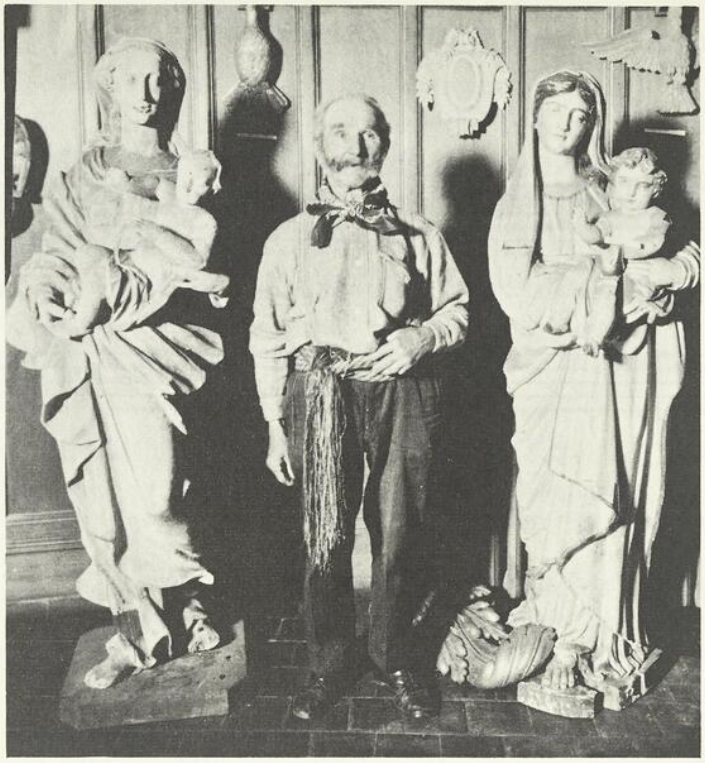

LE VIEUX GUÉRIN, DANSEUR, À ORLÉANS (ONT.)

Le jour de la Toussaint

N° 2629

85a Mme Antime Levesque, Sainte-Anne-des-Monts

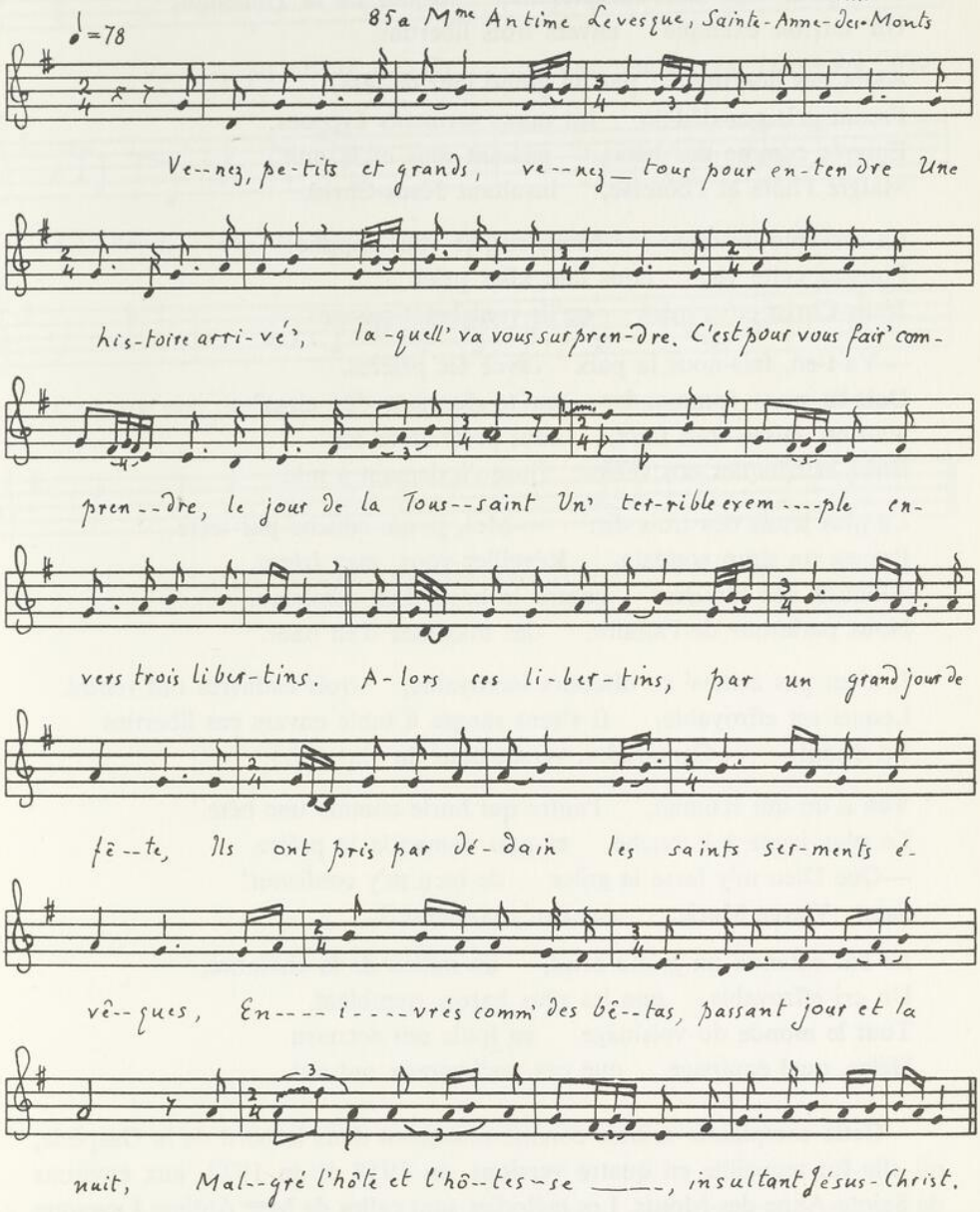

Texte moyen

Venez, petits et grands, venez tous pour entendre
Une histoire arrivé' laquelle va vous surprendre.
C'est pour vous fair' comprendre, le jour de la Toussaint,
Un' terrible exemple envers trois libertins.

Alors, ces libertins, par un grand jour de fête,
Ils ont pris par dédain les saints serments évêques,
Enivrés comme des bêtes, passant jour et la nuit,
Malgré l'hôte et l'hôtesse, insultant Jésus-Christ.

La servante lui dit: —Monsieur, je vous supplie:
Finissez cette vie, nous faut aller prier
Jésus-Christ et sa mère qu'ils vont betôt passer.

—Va-t-en, fais-nous la paix avec tes prières.
Dois-tu nous commander en te donnant des aires?
Va-t-en, laisse-nous faire, nous prétendons ici
Boire et trinquer nos verres jusqu'à demain à midi.

Le plus jeune des trois dit: —Moi, je me couche par terre.
Prenez un drap soudain. Réveillez-vous, mes frères,
Allumez des lumières contre le bord d'un tombeau.
Nous parlerons de l'affaire, des maximes d'en haut.

Il n'eut pas achevé ce discours incroyable, trois cadavres ont rentré.
Lequel est effroyable. Il s'sont rangés à table envers ces libertins
En disant: —Camarades, versez-nous du vin! (*bis*)

Yen a un qui écumait, l'autre qui hurle comme une bête.
Le plus jeune fut touché et puis demanda le prêtre.
—Que Dieu m'y fasse la grâce de bien m'y confesser!
Sainte Vierge Marie, venez m'y conserver!

Ils ont entendu un grand bruit, au milieu de la chambre,
Un cri effroyable que les plus hardis tremblent.
Tout le monde du voisinage en foule ont accouru.
Hélas, quel équipage que ces malheureux ont eu!

Cette complainte semble connue seulement dans le nord de la Gaspésie, où elle fut recueillie en quatre versions, en 1918 et en 1922, aux environs de Sainte-Anne-des-Monts. Les mélodies sont celles de M^me^ Antime Levesque (Phono, 2629) et de François Saint-Laurent (Phono, 2124), tous deux de La Tourelle (Gaspé).

N° 2124

85 b François Saint-Laurent, La Tourelle, Gaspé

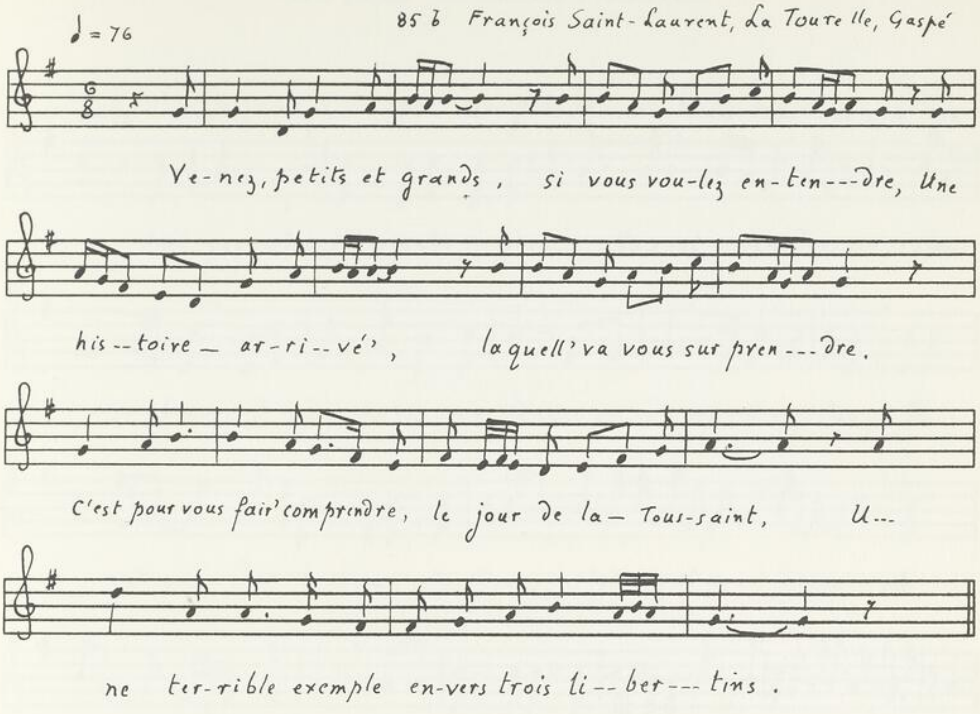

Le jour de saint Nicolas

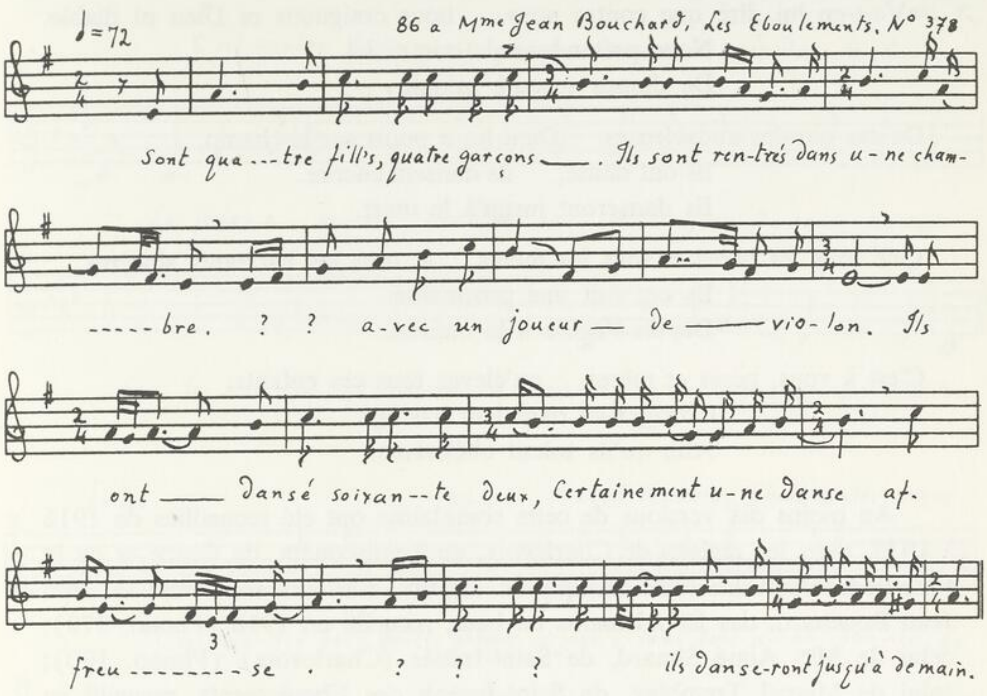

Texte critique

C'est quatre fill's, quatre garçons se sont enivrés dans une danse.
Le jour qu'ils sont entrés là
Est le jour de saint Nicolas.

Ils sont entrés dans une chambre avec le joueur de violon.
[Ont fait dire au maître de céans]
Qu'ils danseraient jusqu'au matin.

Ils ont dansé soixante-deux, certainement une danse affreuse.
Ils ont fait de si grands efforts
Qu'ils ont dansé jusqu'à la mort.

Que le maître de cette maison bien poliment s'en fut leur dire
Qu'il était temps de s'arrêter,
Car le grand Dieu allait passer.

—Allez lui dire, à ce misérable, qu'il vienne prendre un coup.
J'avons du vin sur notre table,
Qu'il vienne s'en verser un coup!

«Va-t-en lui dire que contre nous, nous craignons ni Dieu ni diable.
Nous prétendons de contre lui
De danser jusqu'à minuit.»

De ces paroles audacieuses Dieu les a punis sur-le-champ.
Ils ont dansé, ils dansent encore.
Ils danseront jusqu'à la mort.

Que tous les pères et tous les mères et tous les habitants sincères
Ils ont fait une procession
Depuis l'église à la maison.

C'est à vous, pères et mères qu'élevez tous ces enfants,
Corrigez-les dans leur bas âge
Afin qu'ils soient obéissants.

Au moins dix versions de cette complainte ont été recueillies de 1916 à 1937, dans les régions de Charlevoix, de Temiscouata, de Gaspé et de la Baie-de-Chaleur. Le texte critique en est tiré. Les airs sont celui de M^me^ Jean Bouchard, des Éboulements en haut, recueilli en 1916 (Phono, 378); celui de M^me^ Aimé Simard, de Saint-Irénée (Charlevoix) (Phono, 190); celui de Marcel Tremblay, de Saint-Joseph des Éboulements, recueilli en 1916 (Phono, 345); celui de Joseph Duchesne, de Saint-Hilarion (Charlevoix), recueilli en 1941 (Phono, 24); et celui d'Ovide Soucy, de Saint-Antonin (Temiscouata), recueilli en 1918 (Phono, 1915).

Ovide Soucy expliquait, en commentaire de cette complainte: «Cette chanson est vraie. Mon grand-père Christophe Dumont avait vu de ses yeux la maison où ces danseurs avaient dansé comme ça. Il a conté souvent que le plancher était huilé. Le joueur de violon avait les jambes usées jusqu'aux genoux et les danseurs étaient usés jusqu'à la ceinture. Ils étaient déterminés, dans ce temps-là! Mais mon grand-père les a pas vus.»

♩ = 124 86 b Mme Aimé Simard, Saint-Irenée. N° 190

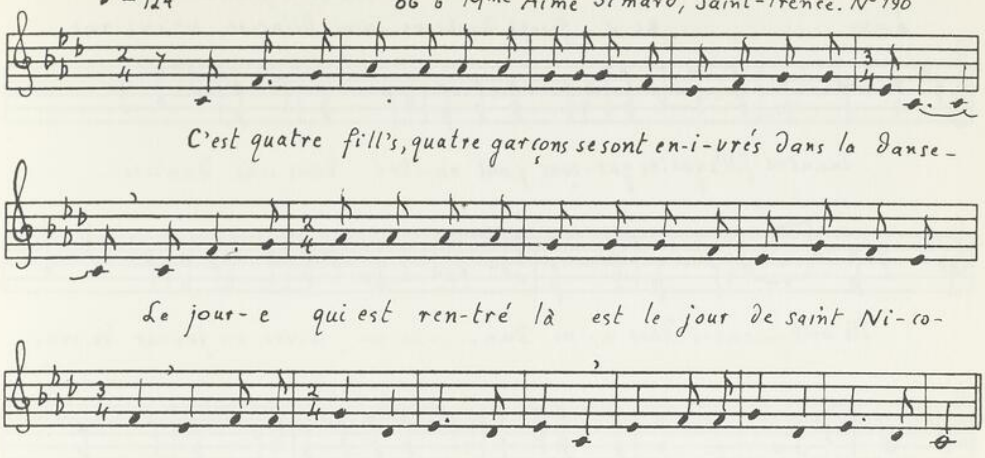

♩ = 88 86 c Marcel Tremblay, Eboulements. N° 345

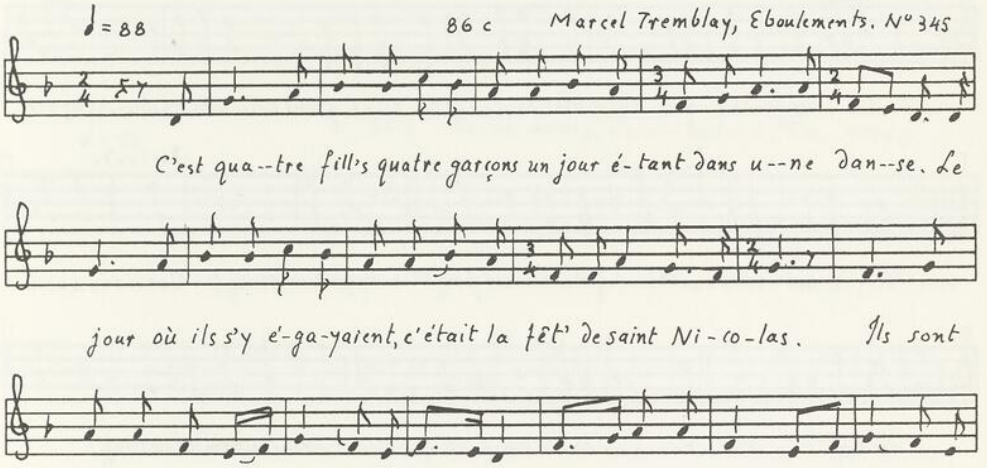

Transcrit par Paul Larose

♩ = 92 86 d Joseph Duchesne, Saint-Hilarion. N° 24 (1941)

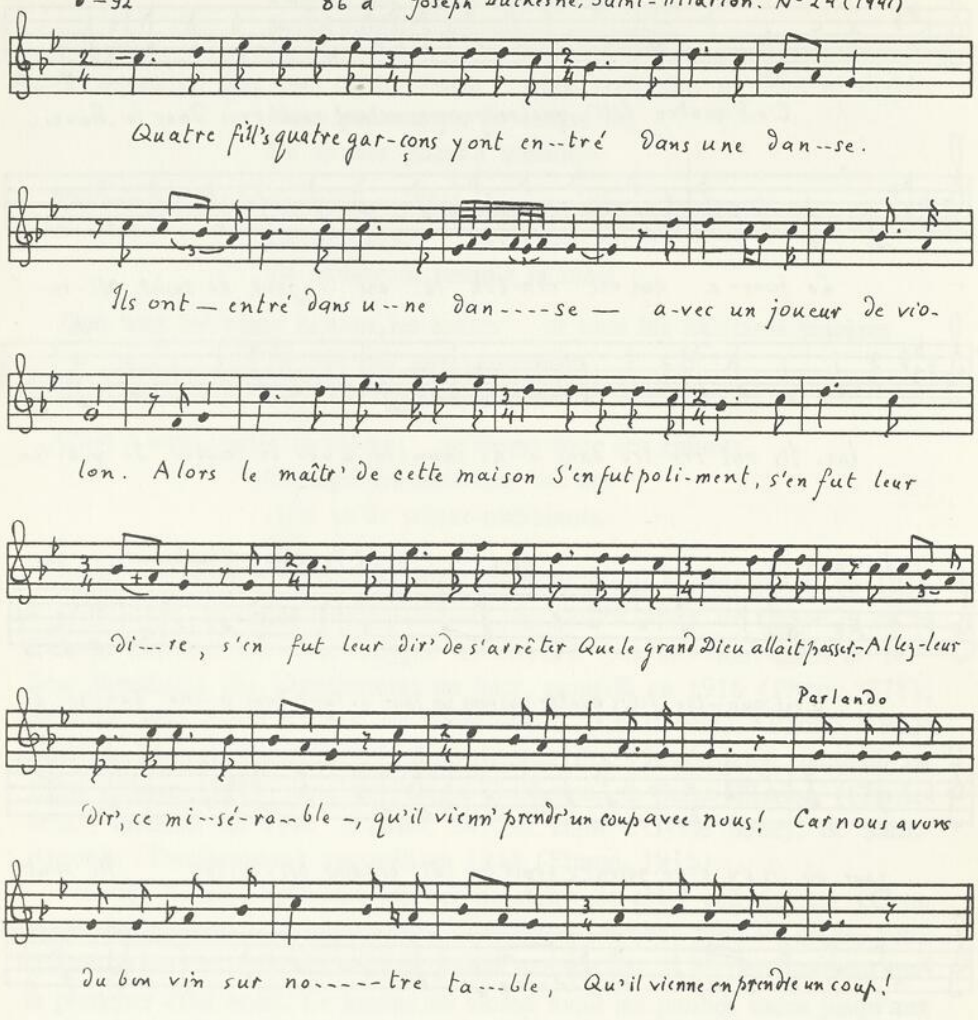

Transcrit par Paul Larose

86 e Ovide Soucy, Saint-Antonin, Tem. N°1915

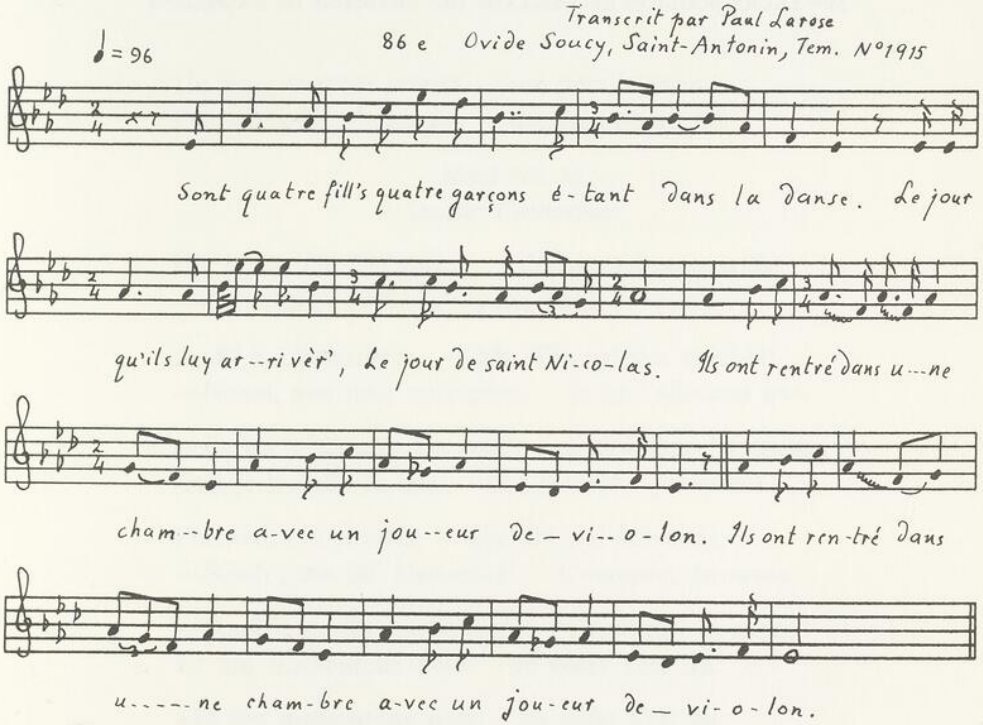

Mme LAURA BOULTON RECUEILLANT DES CHANSONS DE GASPÉSIENS

Le martyre de sainte Catherine

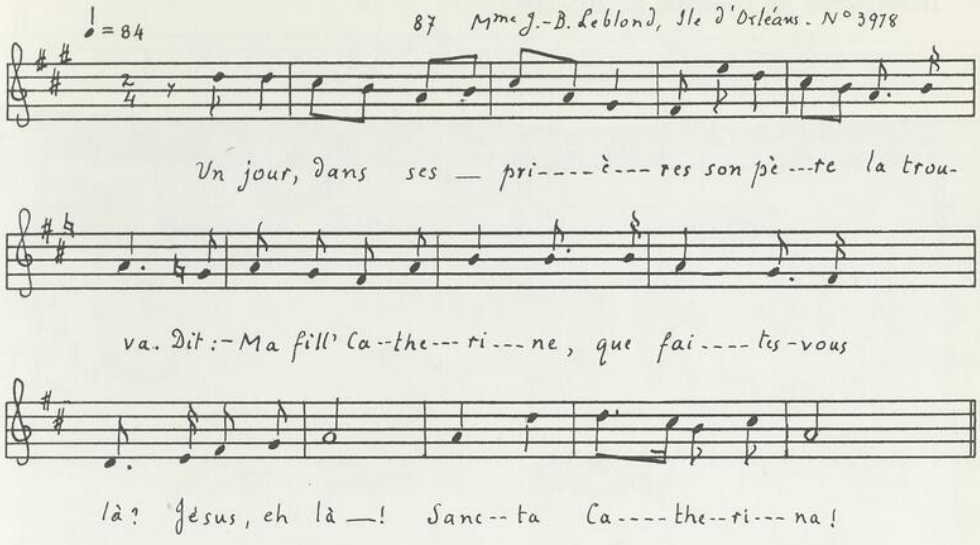

Un jour, dans ses prières son père la trouva.
Dit:—Ma fill' Catherine, que faites-vous là?

Jésus, eh là
Sancta Catharina!

Dit:—Ma fill' Catherine, ah! que faites-vous là?
—Le crucifix j'adore, mon père, le voilà.

A dit à Catherine: —Ma fille, adorez celui-là!
—Nenni, non non, mon père, je ne l'adorerai pas.

—Qu'on m'apporte ma roue et mon grand coutelas,
Que je tranche la tête de Catherine que voilà!

Finissant ces paroles, ang' du ciel descenda.
—Souffr', ma fill' Catherine! Couronné' tu seras.

—Souffr', ma fill' Catherine! Couronné' tu seras.
Et ton malheureux père en enfer s'en ira.

«Et ton malheureux père en enfer s'en ira.
Au ciel l'a enlevé', chantant:—Alleluia!

Ce cantique sur le prétendu martyre de sainte Catherine porte vraiment sur la légende de sainte Barbe. Sa seule version au Canada vient de M^me^ J.-B. Leblond, de Sainte-Famille (île d'Orléans); elle a été recueillie en 1925 (Phono, 3918). Il est mieux connu en France et en Suisse (voir *Romancero du Canada*, p. 205-208).

SCÈNE VILLAGEOISE. TAPIS AU CROCHET

La douceur de Jésus-Christ

Texte critique

C'est une fille de quinze ans. Son pèr' veut la mettre en ménage.
Ell' dit: —Mon père, je n'ai pas d'autre envi'
Que d'aimer la douceur de Jésus-Christ.

Quand son père entendit cela, ça le surmontit de colère.
—J'te ferai prendr', j'te ferai fouetter,
Dans une chambr' bien renfermé'.

Ils l'ont prise et l'ont tant fouetté' qu'ell' n'avait plus de peau entière.
Le sang lui coulait par ruisseaux.
Ça ressemblait à de vrais bourreaux.

Pour la fair' pâtir, plus cruels, ils l'ont tout' couverte de sel.
Ils ont fait faire un grand feu,
C'était pour la mettre dedans.

Mais quand ell' fut dans ce grand feu, ell' ne chantait que des louanges.
Elle chantait: —Marie, eh là!
Recevez-moi entre vos bras.

Ils ont vu descendre du ciel trois bell's dames avec des couronnes.
La Sainte Vierge marchait devant,
A qui l'honneur appartient tant.

Elle a dit au pèr' de la fill': —Tais-toi, méchant, tu n'es qu'un tigre.
En paradis ta fille ira.
Toi, dans l'enfer tu brûleras.

Quatre versions de ce cantique folklorique ont été recueillies de 1916 à 1926. Le texte critique ici donné en est tiré. Ces versions sont celle de M^me^ Aimé Simard, de Saint-Irénée (Charlevoix) (Phono, 242. Mélodie ici transposée de un bémol); celle de Louis Simard l'Aveugle, de Mille-Vaches, Côte-Nord, qui l'avait entendu chanter par sa sœur Nathalie Simard; celle de M^me^ J.-B. Leblond, de Sainte-Famille (île d'Orléans), recueillie en 1925 (Phono, 3905); celle de l'abbé P. Arseneault, de Mont-Carmel (Île du Prince-Édouard), recueillie en 1926, transcrite par l'abbé Gallant. Les deux mélodies ici données sont celles de M^me^ Simard et de l'abbé Arseneault.

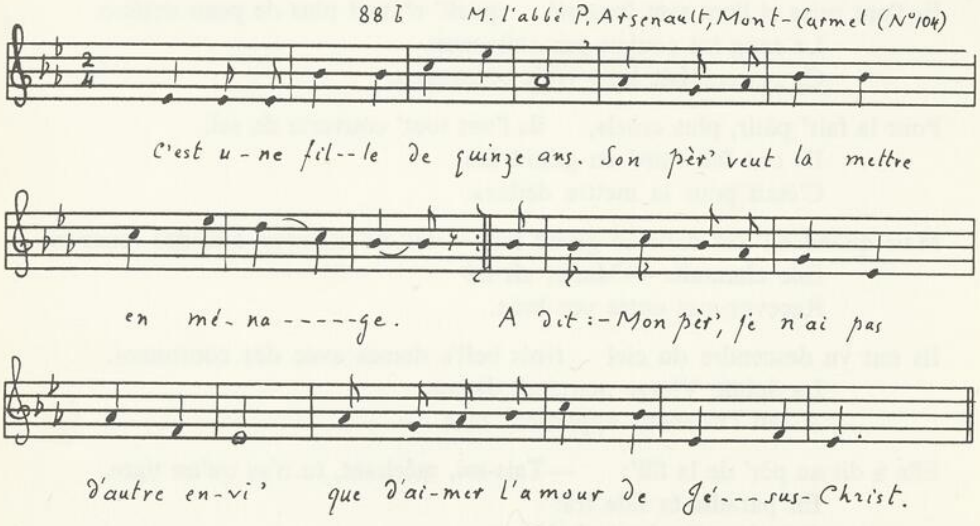

Le roi a une fille

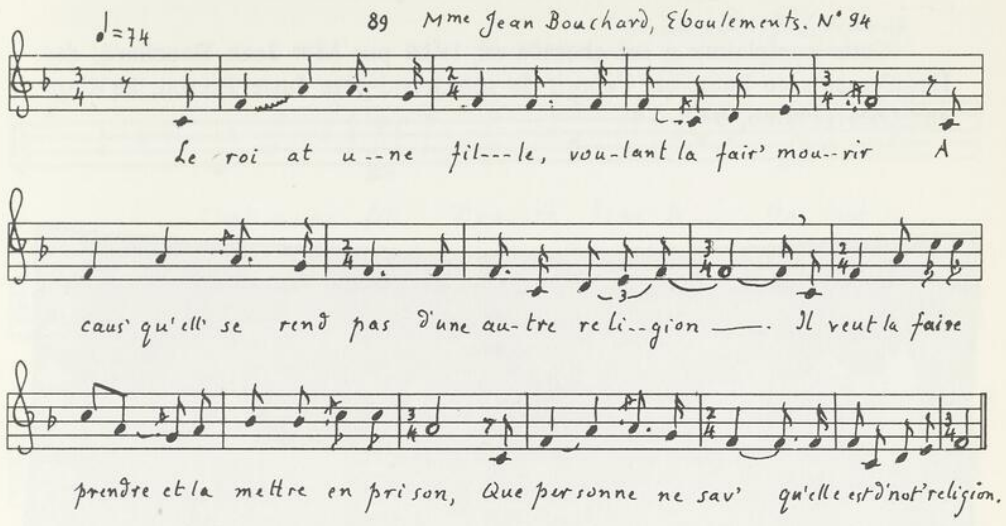

Le roi at une fille, voulant la faire mourir,
A caus' qu'ell' se rend pas d'une autre religion.
Il veut la faire prendre et la mettre en prison,
Pour que personne ne save qu'elle est d'notr' religion.

Son pèr' s'en va la voir, lui parlant doucement:
—Oh! rendez-vous, ma fille! Pourquoi ce différend?
—Ô père, ô très cher père, a'-vous le cœur confus
De voir mourir votre fille en servant Jésus-Christ?

Sa mère s'en va la voir, lui parlant doucement:
—Oh! rendez-vous, ma fille! Pourquoi ce différend?
—Ô mèr', ô cruelle mère, a'-vous le cœur confus
De voir mourir votre fille en servant Jésus-Christ?

Son frère s'en va la voir, lui parlant doucement:
—Oh! rendez-vous, ma sœur! Pourquoi ce différend?
—Ô frère, ô cruel frère, je te l'ai toujours dit,
Que ta cruelle lettre (?) voulait me faire mourir.

Quand elle fut dans l'échelle, au dernier échelon:
—Apportez-moi mes airs, qui sont sur mon blanc lit,
Que je chante les vêpres avant de m'y mourir.

Le bourreau la regarde, lui parlant doucement:
—Oh! rendez-vous, ma fille! Pourquoi ce différend?
—Bourreau, fais ton office, fais-le bien vitement,
Car la Vierge Marie est là-haut qui m'attend.

Cette complainte a été chantée en 1916 par M^me^ Jean Bouchard, des Éboulements en haut, qui l'apprit de son grand-père Juste Perron, au Cap-aux-Oies (Phono, 94).

SCÈNE VILLAGEOISE. TAPIS AU CROCHET

C'est une fille de rare beauté

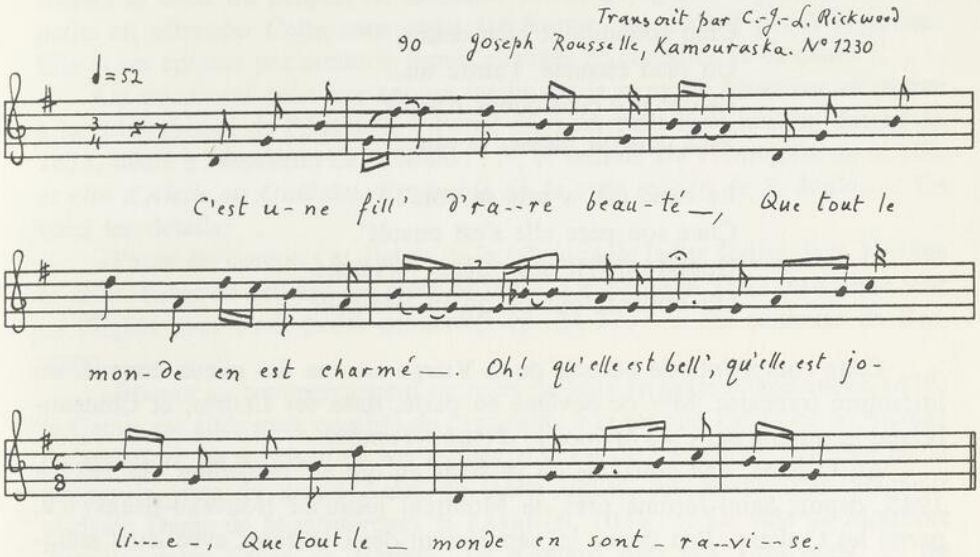

C'est une fille de rare beauté,
Que tout le monde en est charmé.
Oh! qu'elle est bell', qu'elle est jolie,
Que tout le monde en sont ravi'-e!

Un jour que sa mère la peignait,
Trois officiers la regardaient.
Mais ils l'ont pris et l'emmenèrent
Dans la chambre du capitaine.

Quand ell' fut dans l'échell' monté',
La belle se mit à pleurer.
Ell' crie, ell' pleure, elle se lamente:
—C'est donc ici, mon Dieu, que j'offense!

«Auparavant que de l'offenser,
La Sainte Vierge je m'en vas prier.
Accorde-moi, bonn' Vierge sainte,
Accorde-moi que j'devienne en cane!

Sa prière elle a été exaucé'.
En cane la belle ell' s'est trouvé'.
Elle a passé par la lucarne,
Dans un étang ell' s'épivanne.

Cinq soldats ont bien couru,
Un pied chaussé, l'autre nu.
Ils ont tiré cinq coups d'arme,
Sans pouvoir blesser la cane.

La cane elle a pris sa volé'.
Chez son père elle s'est envolé'.
Quand on fait des prières ferventes,
On obtient tout ce qu'on demande.

Cette complainte de miracle de la Vierge est une des mieux connues en littérature française. M^me^ de Sévigné en parle, dans ses *Lettres,* et Chateaubriand la résume dans ses *Mémoires d'Outre-Tombe.*

Au Canada, une douzaine de versions en ont été recueillies, de 1917 à 1948, depuis Saint-Jérôme près de Montréal jusqu'au Nouveau-Brunswick, parmi les Cadiens. J'en donne ici séparément deux versions avec leurs mélodies: celle de Joseph Rousselle, de Saint-Denis de Kamouraska (Collection Massicotte, 1918, Phono, 1230, transcrite par C. J. L. Rickwood) et celle d'Urbain Petit, de Strickland (Ont.), recueillie par François-J. Brassard, en 1944 (Phono, 336).

Elle est aussi répandue qu'au Canada dans le folklore de France. On la trouve pour la première fois dans le gros manuscrit des *Poésies populaires de la France,* à la Bibliothèque nationale (Ms. T. II, feuillet 63). Et E. Rolland l'a étudiée dans *Mélusine* (II, col. 389).

Pour une fois ici, je me permets d'ajouter certains renseignements sur ses origines légendaires.

Le *Pouillé historique de l'Archevêché de Rennes* raconte qu'au moyen âge la cane merveilleuse venait chaque année à l'église Saint-Nicolas de Montfort, le jour de la fête patronale. Ce fait est attesté par les protestants Louveau et d'Andelot, par le jurisconsulte d'Argentré et par une foule . . . et à Montfort, dans de nombreux procès-verbaux des XV^e^ et XVI^e^ siècles; aussi dans des ouvrages étrangers, le doge Fulgose en 1480, et le président Chassenée en 1524. Ces apparitions devinrent plus rares au XVII^e^ siècle. H. du Châtelet en fut encore témoin en 1666. Et le P. Barlœuf composa à leur sujet un intéressant ouvrage. Après 1739, elles cessèrent complètement.

Le P. Barlœuf s'y arrête longuement dans son *Histoire de la Cane de Montfort,* etc. (Voir Sébillot, dans sa *Littérature de Haute-Bretagne,* p. 157; aussi Jérôme Bujeaud, dans *Chansons des Provinces de l'Ouest,* p. 166.)

«Quarante ans avant la composition des Histoires du Temps passé [de Perrault][1], Mme de Sévigné fit à Mademoiselle un petit récit de fées. Ce fut l'histoire de la cane de Montfort, qui, explique-t-elle, tous les ans, au jour de saint Nicolas, sortait d'un étang avec ses canetons, passait à travers la foule du peuple, en canetant, venait à l'église, et y laissait de ses petits en offrande. Cette cane avait été femme qui n'allait pas à la messe. Elle et ses enfants par punition furent changés en canetons et en cane»[2].

Un document peut-être encore inédit sur la cane de Montfort se trouve à la Bibliothèque de l'Arsenal, à Paris, dans un petit livre ancien, datant de 1628, dédié à Messieurs de S. Malo . . .[3], et intitulé *De l'Antiquité de la ville et cité d'Aleth ou Quidalet, Ensemble de la ville et cité de S. Malo* . . . En voici les détails:

«Parmi les comptes et diaires de la fabrique de ladite Église de S. Nicolas se remarquent en articles ces mesmes mots: Le 24 Avril 1543, la Canne vint en l'Église avec treze petits cannetons (p. 34-37) . . . la cannette de Bretagne . . .

«Encore au commencement du mois de May en cette même année 1628, la Canne est allée avec nombre de cannetons à la mesme Église de S. Nicolas de Montfort. Et à raison de ses venües, elle est de longtemps depeinte en la principale vitre du grand Autel de ladite Église, au dessus d'un Seigneur et d'une Dame de Montmorency et Laval (p. 103) . . . La ville de Montfort distant quatre lieües de Rennes. Et d'autant que nos Escrivains, et les estrangers mesmes font récit de la prodigieuse Canne de Montfort . . . D'Argentré . . . en escrit ainsi: Une chose célèbre en ce lieu de Montfort . . . Il y a aux fauxbourgs de cette ville une Église paroissiale de S. Nicolas . . ., et à peu d'espace de là, un estang situé au dessous du chasteau de cette Seigneurie. De cet estang par plus de cent et deux cens ans, sortent au passé une Canne sauvage, laquelle le jour de S. Nicolas, 2 (?) de May, venoit en cette Église, avec nombre de petits cannetons, Et parmy le peuple qui se trouvait souvent de trois à quatre mille personnes, choississoit son chemin, et se rendoit en l'Église y demeurant un espace de temps, sans s'effaroucher, ni rien monstrer de sa condition naturelle: et y ayant séjourné quelque temps, retournoit en son estang, tout paisiblement, sans pouvoir estre remarquée, estant dedans: depuis quelques années elle a fait cela mesme, mais plus rarement et non tous les ans. Cela se remarque estre advenu depuis les deux cens ans . . . Offrandes donnes le jour que ladite Canne venoit en ladite Église . . .»

---

[1]Mary Storer, *La Mode des Contes de Fées* (1685-1700), Paris, Champion, 1928, p. 12-13.
[2]Mme de Sévigné, *Lettres*, Les Grands Écrivains, Paris, 1864; lettre du 30 octobre 1658, à Mademoiselle.
[3]Chez Nicolas La Biche, Imprimeur et Libraire, MDCXXVIII.

C'est une fille de Paris

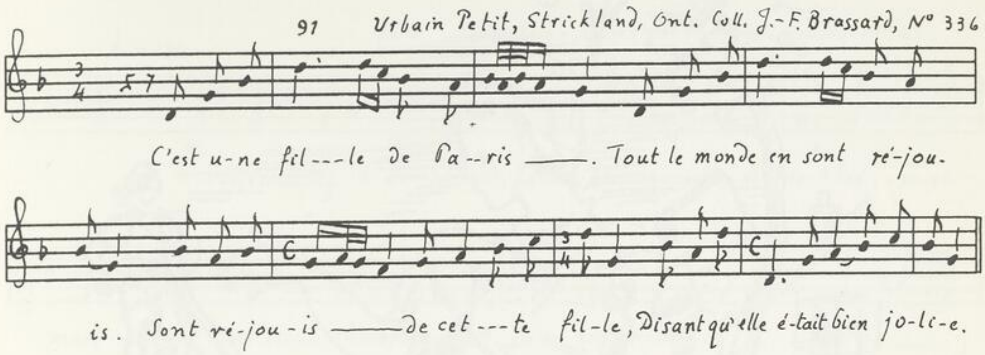

C'est une fille de Paris,
Tout le monde en sont réjouis,
Sont réjouis de cette fille,
Disant qu'elle était bien jolie.

Un jour sa mère la peignait.
Trois officiers la regardaient.
Mais ils l'ont pris, ils l'emmènent
Dans la chambre du capitaine.

Quand ell' fut au pied d'l'escalier,
Elle s'écrie, ell' se lamente:
—C'est donc ici qu'mon Dieu j'offense.

Auparavant de l'offenser,
La Sainte Vierge elle a prié:
—La Sainte Vierge, ma bonne Dame,
Permettez-moi qu' je vienne en cane.

Les prièr's ont été exaucé's.
En belle cane s'est trouvé'.
Elle a passé par la lucarne.
Dans un instant, ell' s'épivarde.

La belle can' prit sa volé'.
De chez son pèr' s'en est allé'.
Quand on fait des prièr's ferventes,
On a bien tout ce qu'on demande.

Cette chanson a été recueillie par J.-F. Brassard, d'Urbain Petit, de Strickland (Ont.), en 1944 (Phono, 336).

LA FILLE DU ROI D'ESPAGNE

par Arthur Lismer

La bergère muette

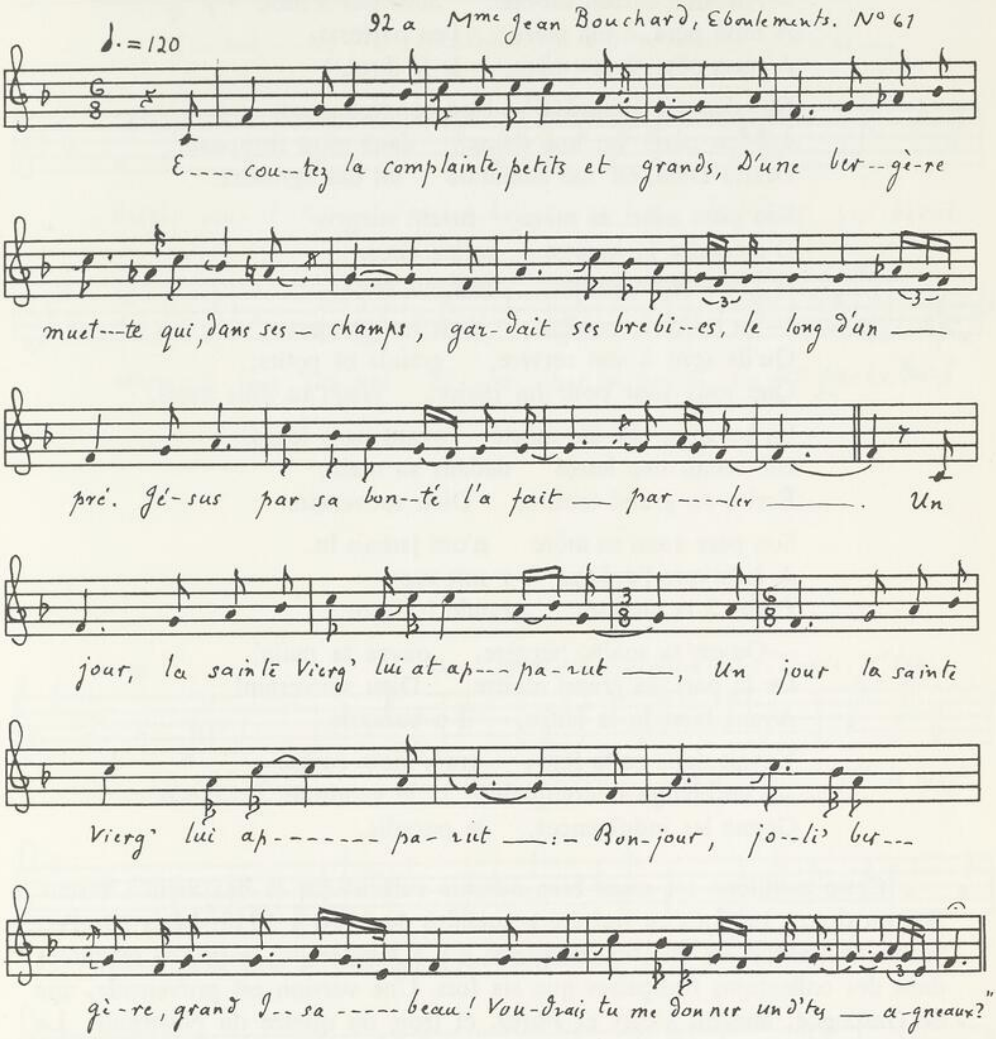

Texte critique

Écoutez la complainte, petits et grands,
D'une bergère muette qui, dans ses champs,
Gardait ses brebiettes, le long d'un pré.
Jésus par sa bonté l'a fait parler.

Un jour, la Sainte Vierge lui apparut.
—Bonjour, joli' bergère, grande Isabeau!
Veux-tu me laisser prendre un des agneaux?

—Ah! non certes, dit-elle. Sont pas à moi.
A mon père, à ma mère, j'en parlerai.
A mon père, à ma mère, je le dirai.

Ell' s'en est retournée bien promptement.
—Mon père, yat une dame, dans mon troupeau.
Grand Dieu, ell' me demande un des agneaux.

Son père aussi sa mère furent surpris
D'entendre la muette parler ainsi.
A Dieu firent prière, qu'il ait merci.

—Va lui dire, bergère, dans ton troupeau
Qu'ils sont à son service, grands et petits;
Que tous sont pour lui plaire, jusqu'au plus beau.

La bergère, elle est morte avant trois jours.
Ell' tenait une lettre dedans sa main,
Écrite du grand maître, Dieu souverain.

Son père aussi sa mère n'ont jamais lu.
A fallu que l'évêque y soit venu
Parler à la muette, grande Isabeau.

—Ouvre ta main, bergère, ouvre ta main,
De la part du grand maître, Dieu souverain!
Ayant bien lu la lettre, il a compris.

Yavait dans cette lettre trois mots écrits:
—Qui chante la complainte, le vendredi,
Gagne les indulgences, le paradis.

Cette cantilène est assez bien connue surtout sur le bas Saint-Laurent. Dix ou douze versions en ont été recueillies de 1916 à 1918. Mais elle l'est moins en France, où elle fut composée il y a longtemps. Je ne l'ai retrouvée dans des collections françaises que six fois. Une version est provençale, une de Gascogne, une du Velay et Forez, et trois ou quatre du Nivernais. La majorité de ces versions étant en français, on peut présumer que cette cantilène est née en province d'oïl, probablement sur la haute Loire. (Voir *Folk Songs of French Canada,* par Marius Barbeau et E. Sapir, Yale University Press, p. 81-86; aussi *Archives de Folklore,* I, p. 134-135.)

Le texte critique est basé sur les douze premières versions recueillies sur le Saint-Laurent. Les trois mélodies sont de M^me^ Jean Bouchard, des Éboulements en haut (Phono, 61); de M^me^ Mathilde Audet, des Éboulements en bas (Phono, 109); et de M^me^ Aimé Simard, de Saint-Irénée (Phono, 188).

92 b Mme Mathilde Audet, Eboulements. N°709

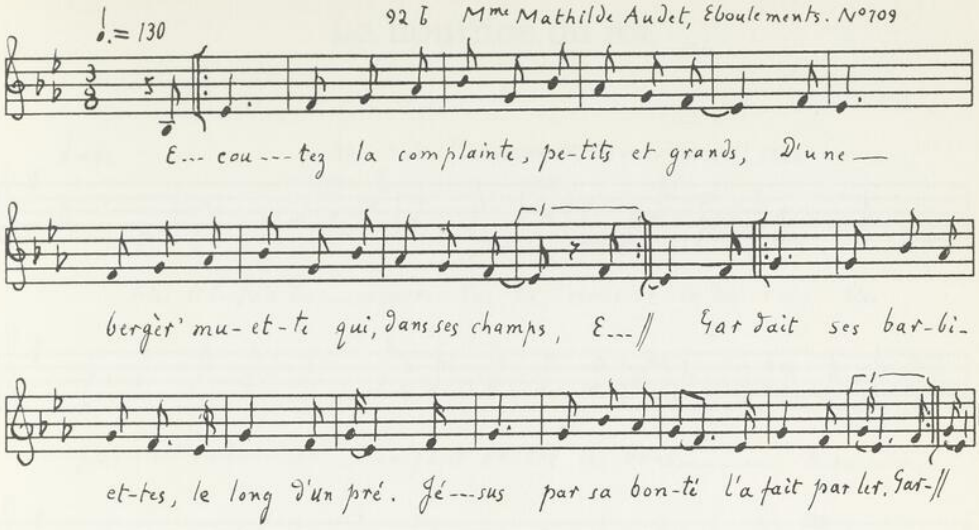

92 c Mme Aimé Simard, Saint-Irenée. N°188

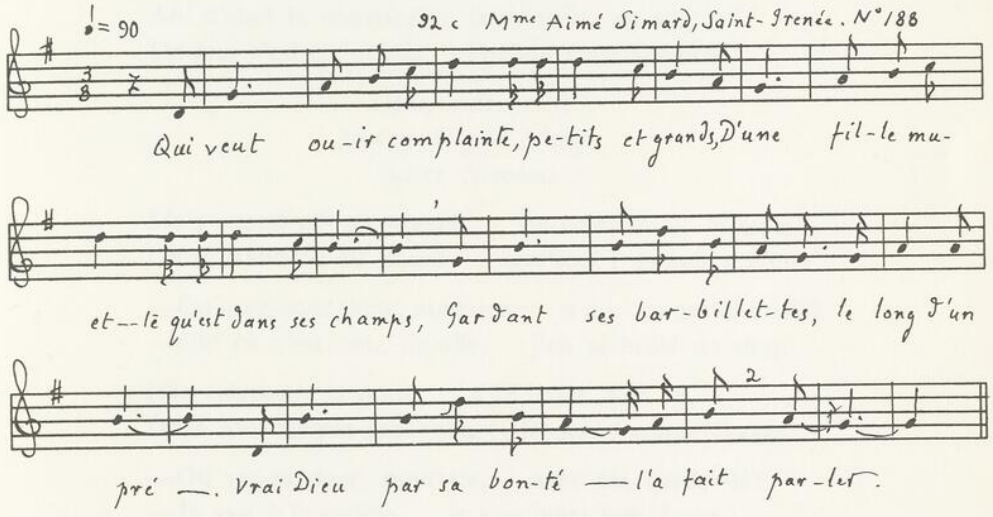

La nourrice du roi

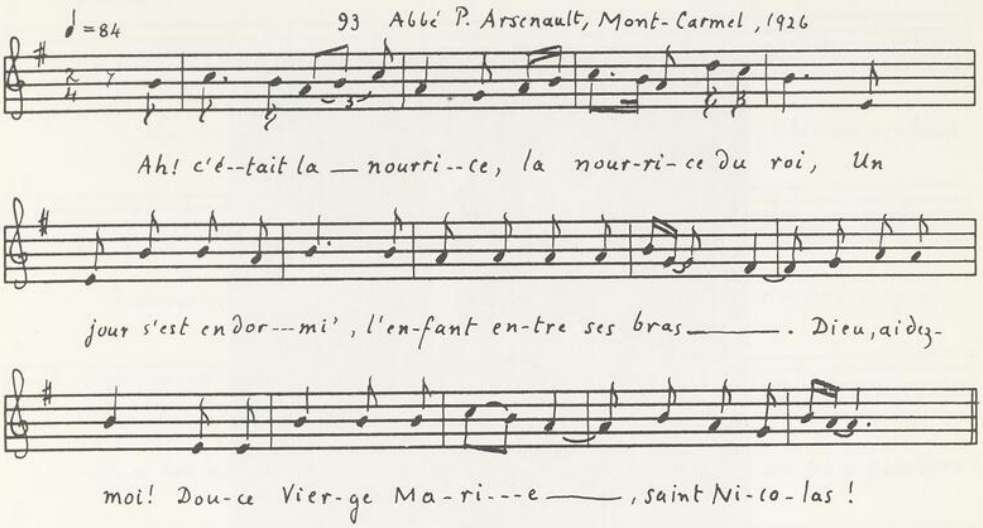

Ah! c'était la nourrice, la nourrice du roi,
Un jour s'est endormie, l'enfant entre ses bras.

Dieu, aidez-moi!
Douce Vierge Marie,
Saint Nicolas!

Mais quand ell' s'y réveille, en cendres ell' le trouva.
Un si grand cri ell' pousse que tout l' monde accoura.

—Qu'avez-vous donc, nourrice, à fair' ce grand cri-là?
—Oh! ce n'est rien, dit-elle, j'en ai brûlé un drap.

Elle entrouvre la porte, à la rivièr' s'en va.
Dans son chemin rencontre le grand saint Nicolas.

—Où vas-tu donc, nourrice, avec ces hardes-là?
—Je vais à la rivière, je vais laver mes draps.

—Tu as menti, nourrice, te noyer tu t'en vas.
A la maison retourne, l'enfant te tend les bras.

«Dans les bras de la Vierge tu le retrouveras.
Voilà les grands miracles que fait saint Nicolas.

Ce cantique vient d'une seule version, recueillie par l'abbé P. Arseneault, de Mont-Carmel (Île du Prince-Édouard), en 1926. Sa mélodie fut transcrite à l'oreille par l'abbé Théodore Gallant. (Voir *Romancero du Canada,* p. 183-186.)

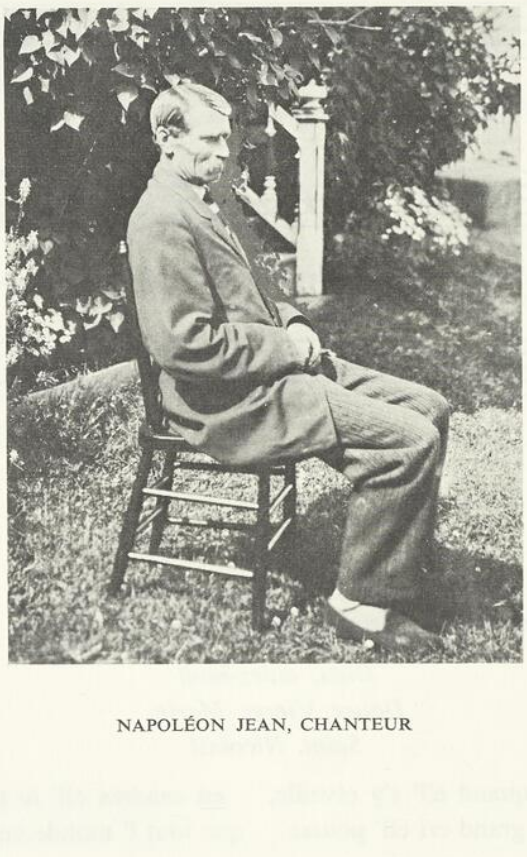

NAPOLÉON JEAN, CHANTEUR

La sainte Vierge aux cheveux pendants

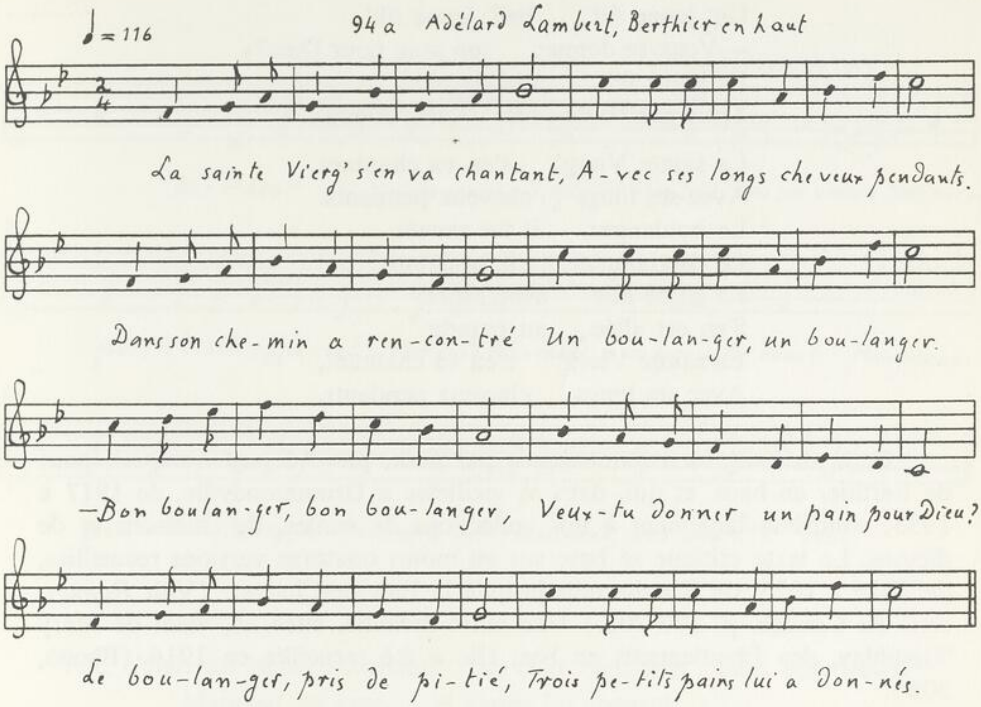

Texte critique

La sainte Vierg' s'en va chantant,
Avec ses longs cheveux pendants.
Dans son chemin a rencontré
Un boulanger, un boulanger.
—Bon boulanger, bon boulanger,
Veux-tu donner un pain pour Dieu?»
Le boulanger, pris de pitié,
Trois petits pains lui a donnés.

La sainte Vierg' s'en va chantant,
Avec ses longs cheveux pendants.
Dans son chemin a rencontré
Un charbonnier; a demandé:
—Bon charbonnier, bon charbonnier,
Veux-tu donner du feu pour Dieu?»
Le charbonnier, point de pitié,
Trois coups de pied lui a donnés.

La sainte Vierg' s'en va pleurant,
Avec ses longs cheveux pendants.
Dans son chemin a rencontré,
Un' jeune fill', bell' jeune fill'.
—Veux-tu donner ton sang pour Dieu?»
La jeune fill', pris' de pitié,
Trois goutt's de sang lui a donné's.

La sainte Vierg' s'en va chantant,
Avec ses longs cheveux pendants.
Le boulanger, il fut sauvé;
Le charbonnier, il fut damné.
La jeune fille avec Marie
S'en est allée au paradis.
La sainte Vierg' s'en va chantant,
Avec ses longs cheveux pendants.

Cette mélodie fut communiquée par écrit, par Adélard Lambert, natif de Berthier en haut, et qui, dans sa vieillesse à Drummondville, de 1917 à 1935, contribua largement à nos collections de contes, de chansons et de dictons. Le texte critique se base sur au moins quatorze versions recueillies, de 1916 à 1923, de Beauharnois jusqu'à la Baie-de-Chaleur. (Voir *Romancero du Canada,* p. 199-203.) Une autre mélodie, citée ici, vient de Mary Tremblay, des Éboulements en bas; elle a été recueillie en 1916 (Phono, 305).

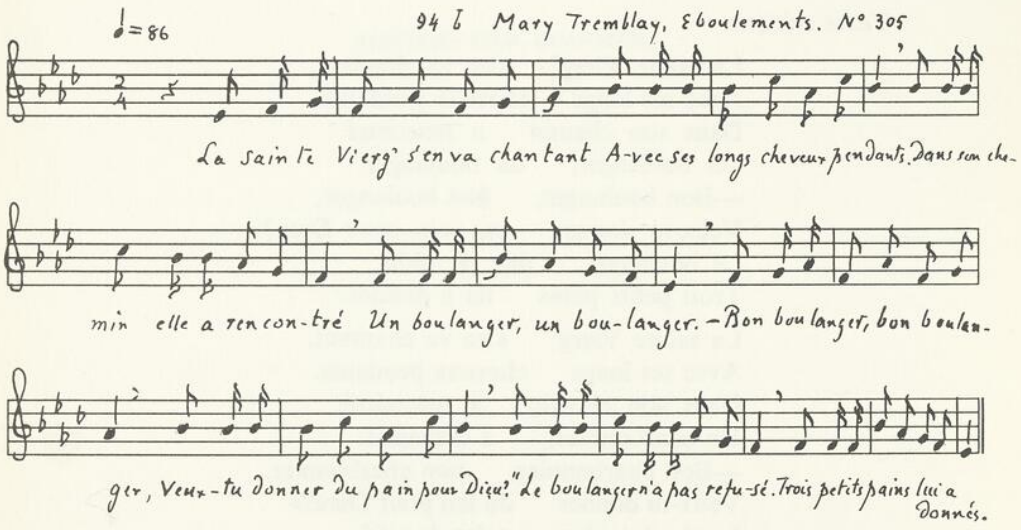

Le marchand et le diable

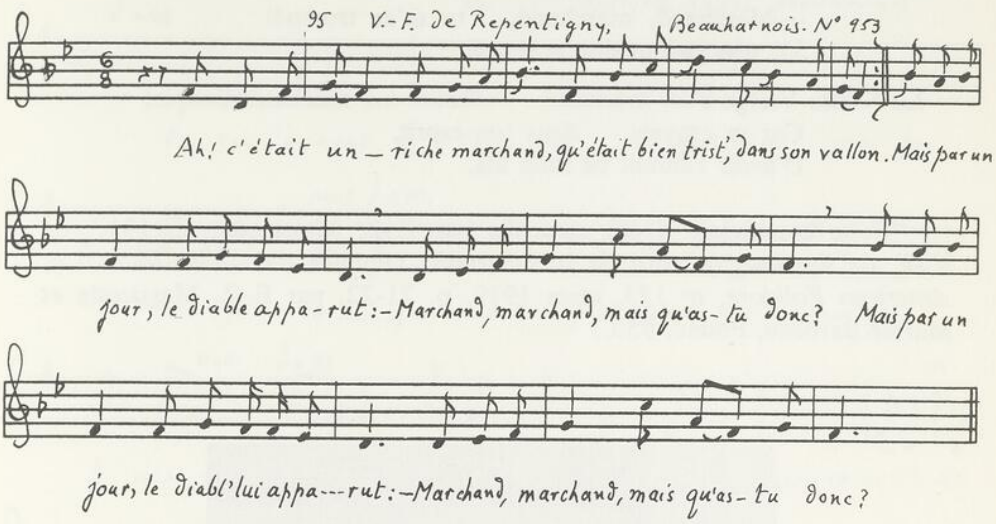

Ah! c'était un riche marchand qu'était bien trist', dans son vallon.
Mais par un jour, le diable lui apparut.
—Marchand, marchand, mais qu'as-tu donc?

—Il n'y a pas encor' deux ans, ah! que ma femme est décédé'.
Auparavant, j'étais riche marchand,
Mais à présent, il y a du changement.

—Marchand, marchand, démonte-toi pas. T'as encore une joli' fille.
Si tu voulais me la donner,
De l'argent je te donnerais.

Le beau marchand s'en fut alors trouver sa fill' dans sa chambrette.
—Ma fille, il faudrait s'habiller.
En promenade il faut aller.

La jeune fille s'est habillé'. Mais a fallu fair' sa prière.
—Bonne Sainte Vierge, conservez-moi!
Mère de Jésus, préservez-moi!

Dans leur chemin, ils fir'nt rencontre d'une jolie petit' chapelle.
—Arrêtez, mon père, arrêtez!
Ça s'ra pas pour vous r'tarder.

La jeune fill' s'est endormie, à l'image de la Saint' Vierge.
La Sainte Vierge s'est avancé'.
Derrièr' le marchand a monté.

Tant loin que l'diabl' la voit venir, il se déchire, il se lamente.
—Marchand, marchand, tu m'as trompé!
Tu n'as pas ta fille avec toi.

La Sainte Vierge s'est avancée. —Retire-toi, méchant disciple!
Car tu croyais, dans ton esprit,
D'avoir l'enfant de mon fils.

Cette complainte a été recueillie par E.-Z. Massicotte, en 1917, de V.-F. de Repentigny, natif de Beauharnois. (Publiée dans *The Journal of American Folklore,* nº 123, mars 1919, p. 21-22, par E.-Z. Massicotte et Marius Barbeau, Phono, 953.)

Mme THÉRIEN, CHANTEUSE

En revenant de l'Est

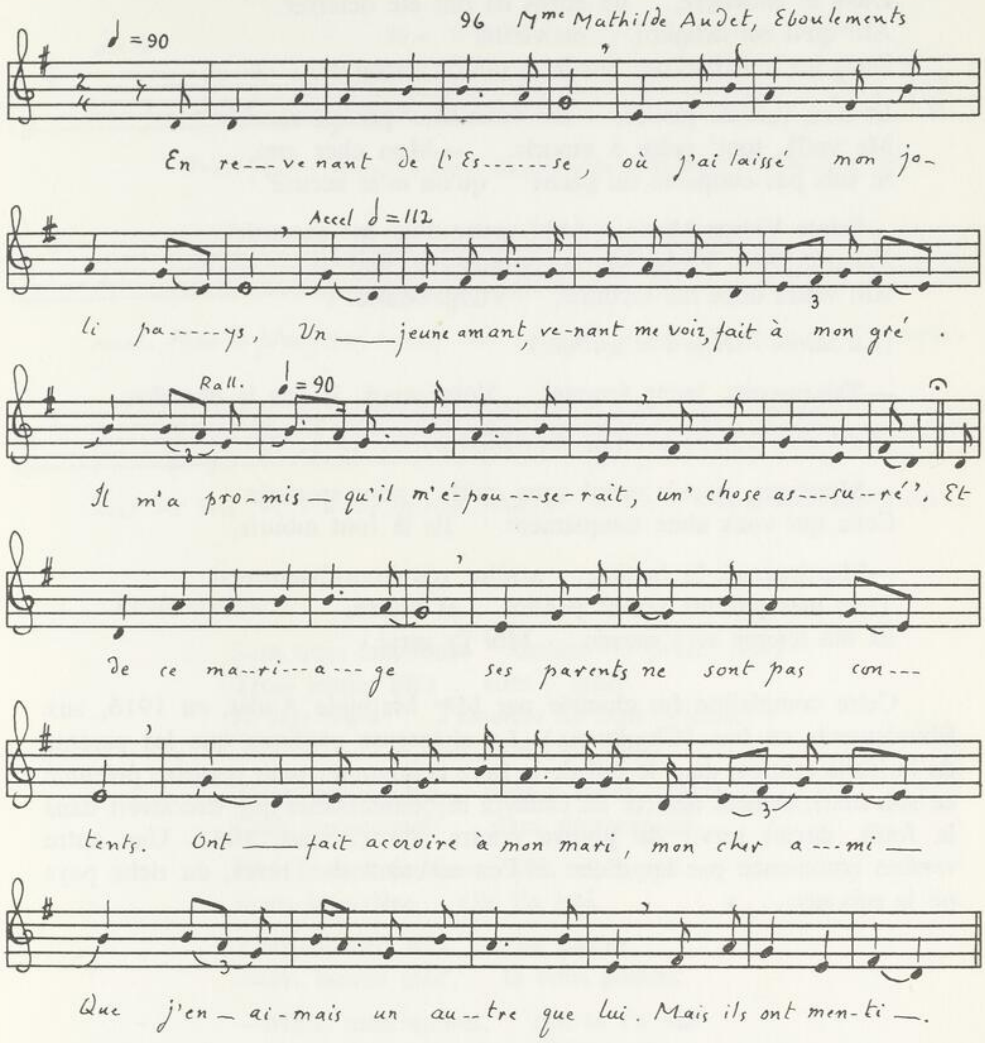

En revenant de l'Esse, où j'ai laissé mon joli pays, *(bis)*
Un jeune amant venait me voir, fait à mon gré.
Il m'a promis qu'il m'épouserait, un' chose assuré'.

Mais de ce mariage, ses parents n'étaient pas contents.
Firent accroire à mon mari, mon cher amant,
Que j'en aimais un autre que lui. Mais ils ont menti.

Mon mari en colère, par un minuit s'en fut tout armé.
Il a pris l'or et l'argent de ses valets.
A la guerre s'en est allé. Il m'a délaissé'.

Dans le cimetière, un corps ils ont été déterrer.
Ah! qu'il est défiguré, en vérité!
Dans les bois ils l'ont porté, pour l'y trouver.

Et moi, pris de justice, me voilà tout' prête à mourir.
Me voilà, tout' prête à mourir. —Mon cher ami,
Je suis pas coupable du péché qu'on m'at accusé'.

—Sainte Vierge Marie, Ah! venez donc me secourir!
J'ai prié Dieu, Vierge Marie, mon cher ami.
Ah! venez donc me secourir, Vierge Marie!

(*La Sainte Vierge à la femme:*)

—Taisez-vous, jeune femme! Votre mari, je vas le chercher.

(*La Sainte Vierge au mari, à la guerre:*)

—Monsieur, je suis venu' vous qu'ri pour secourir
Celle qui vous aime uniquement. Ils la font mourir.

—Messieurs de la Justice, arrêtez vos étourdissements!
Tous mes parents seront pendus et brûlés,
Et ma femme sera sauvée. Moi j'y serai.

Cette complainte fut chantée par M^me^ Mathilde Audet, en 1916, aux Éboulements en bas (Charlevoix). La chanteuse expliqua que les parents de la jeune mariée, dans le but de la faire condamner pour meurtre présumé de son mari, avaient déterré un cadavre méconnaissable qui, découvert dans la forêt, devait servir de preuve contre elle (Phono, 108). Une autre version commence par les mots: «M'en revenant de Trèves, du riche pays où je suis née . . . »

Le miracle du nouveau-né

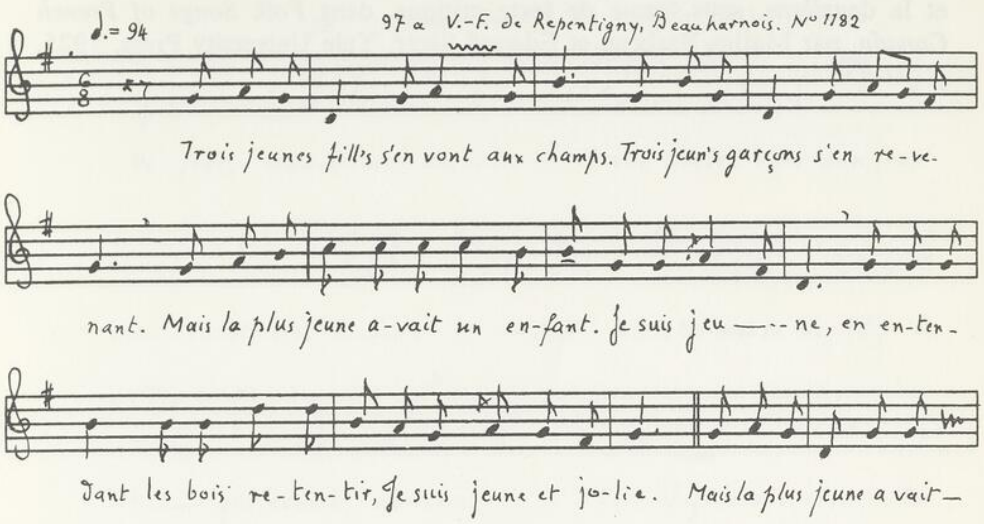

Texte critique

Sont trois faucheurs dedans les prés. *(bis)*
Trois jeunes fill's vont y faner.
Je suis jeune. J'entends les bois retentir.
Je suis jeune et jolie.

Trois jeunes fill's vont y faner. *(bis)*
Celle qu'accouch' d'un nouveau-né

D'un mouchoir blanc l'a env'loppé.
Dans la rivière elle l'a jeté.

L'enfant s'est mis à lui parler.
—Ma bonne mèr', là vous péchez.

—Mais, mon enfant, qui te l'a dit?
—Ce sont trois ang's du paradis.

«L'un est tout blanc et l'autre, gris.
«L'autre ressemble à Jésus-Christ.

—Ah! revenez, mon cher enfant!
—Ma chère mère, il n'est plus temps.

«Mon petit corps s'en va calant.
«Mon petit cœur s'en va mourant.

«Ma petite âme, au paradis.

Les deux versions utilisées ici sont celle de Vincent-Ferrier de Repentigny, de Beauharnois (Collection Massicotte. Phono, 1182), et celle de M^me^ Zéphirin Dorion, de Port-Daniel, comté de Bonaventure. La première a été publiée dans *The Journal of American Folklore,* mars 1919, n° 123, p. 21, et la deuxième, sous forme de texte critique, dans *Folk Songs of French Canada,* par Marius Barbeau et Edward Sapir, Yale University Press, 1925, p. 92-95.

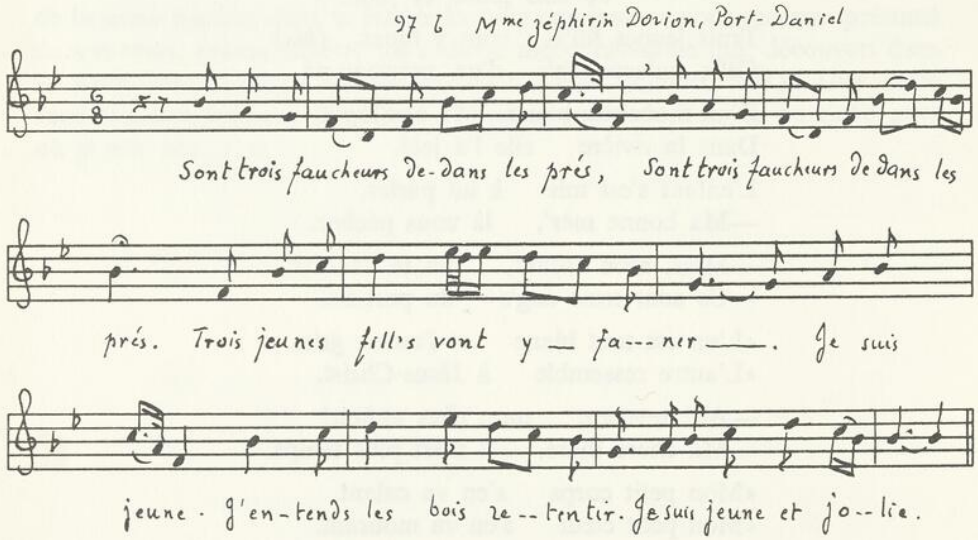

Ah! dites-moi la vérité

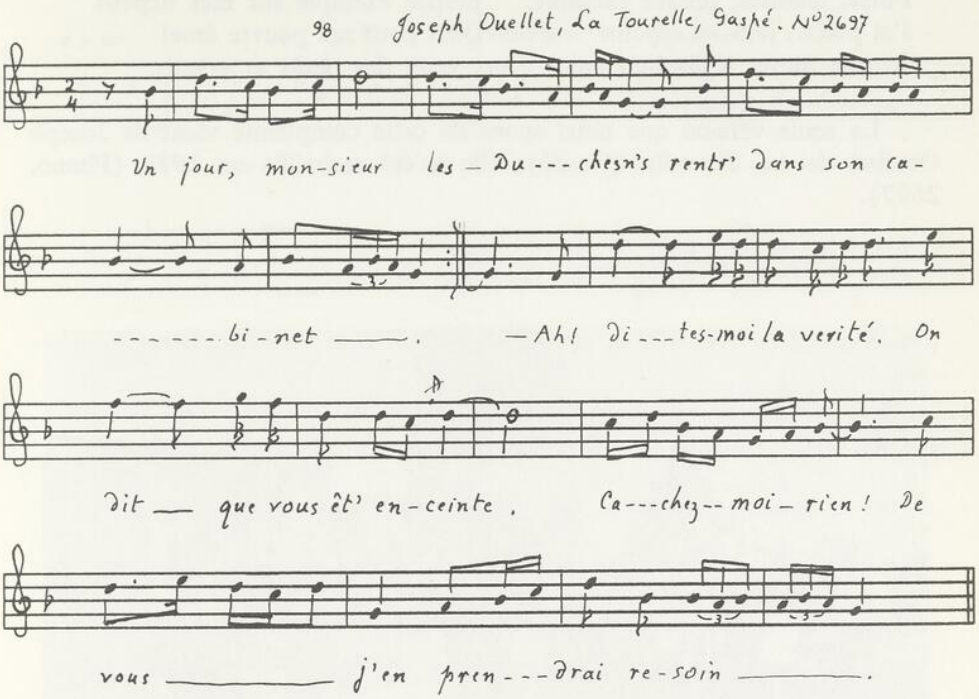

Un jour, monsieur les Duchesn's rentre dans son cabinet. *(bis)*
—Yah! dites-moi la vérité, zon dit que vous êt' enceinte.
Cachez-moi rien! De vous j'en prendrai resoin.

—Monsieur, je suis bien surpris du discours que vous me tenez.
Glorieuse comm' des chevaux, j'ai jamais fait de folie.
Je vous le dis sûrement, car c'est mon . . .

Mais c'est par un bon dimanche que la maladie l'a pris,
Que la maladie l'a pris, et le monde sont à la messe.
La vierge ne mène aucun bruit, un bel enfant produit.

Ce petit enfant aimable, ce petit enfant si doux,
Ce petit enfant si doux, dessus ses deux mains a' l'embrasse,
En 'i demandant quartier, elle l'a saigné . . .

Pour cacher son péché infâme, pour cacher son péché affreux,
Elle a été l'enterrer dans une étable à vaches,
Dieu tout rempli de clarté, ah! qui le regarde cacher.

C'est par un jour de fête que son procès fut jugé,
Que son procès fut jugé, d'être brûlée tout vive,
D'être brûlée dans ces feux pour son crime le plus affreux.

Filles, femmes, prenez exemple, prenez exemple sur mes dépens.
J'ai péché, je m'en répens. Priez Dieu pour ma pauvre âme!
Je suis morte à dix-huit ans, aux yeux des petits et grands.

La seule version que nous ayons de cette complainte vient de Joseph Ouellet, de La Tourelle (Gaspé); elle a été recueillie en 1918 (Phono, 2697).

RÉUNION DE CHANTEURS ET DE DANSEURS

Le désespoir m'emporte

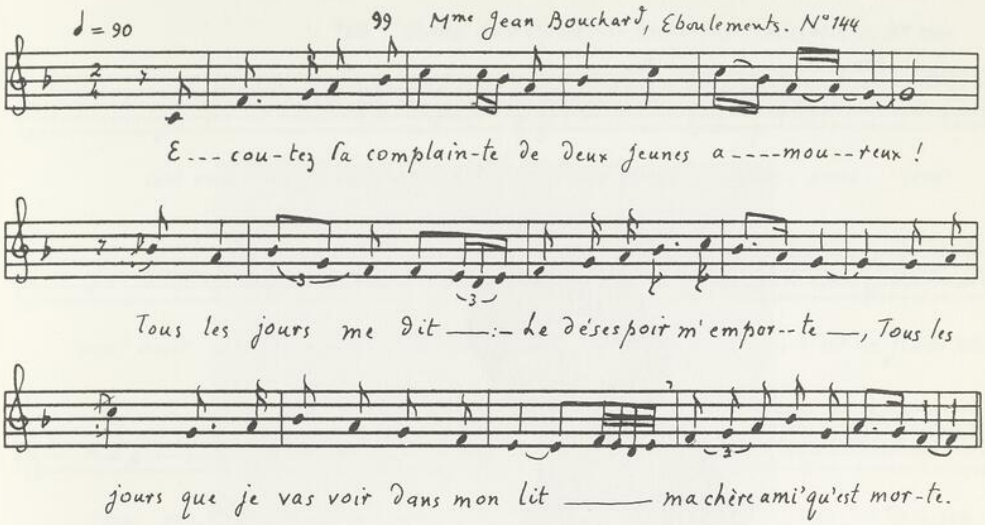

C'était la complainte de deux jeunes amoureux! (*bis*)
Tous les jours me dit: —Le désespoir m'emporte,
Tous les jours que je vas voir dans mon lit
Ma chère ami' qu'est morte.

Satan, en méchant traître, est venu à moi:
—Que me donnerais-tu, dis-moi, je t'en prie,
Si je voulais te mener
En ce lieu où repose t'amie?

Satan le prit et l'emporte plus vite que le vent,
Par su' les hautes montagnes, par su' tous les hauts bancs.
Il l'a pris, l'at emmené dans une grande chambre,
Là où il aperçut sa bien-aimé', dans une chaise ardente.

—Dites-moi, ma mignonne, ce qui vous a mis ici?
—C'est ce méchant Satan tous les jours me tourmente
Pour un seul péché, mon amant, qu'on a commis ensemble.

—Ah! dites-moi, m'amie, qu'avez-vous à demander
A votre père, à votre mère et à votr' sœur?
—Va leur dire, amant, qu'ils se tiennent sages,
Qu'ils s'amusent pas à tout faire comme moi.

Cette complainte a été chantée en 1916 par M^me^ Jean Bouchard, des Éboulements en haut. Elle l'avait apprise de son grand-père, au Cap-aux-Oies (Charlevoix) (Phono, 144). (Voir, dans ce recueil, une autre version de cette complainte, intitulée *Dans une chaise ardente*.)

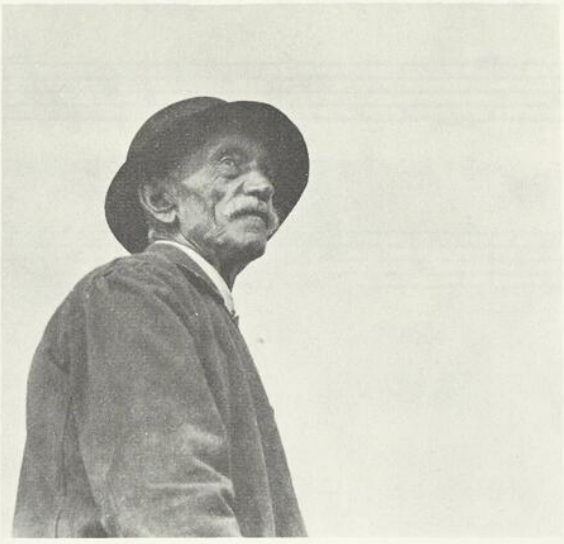

GAULIN, CHANTEUR

Dans une chaise ardente

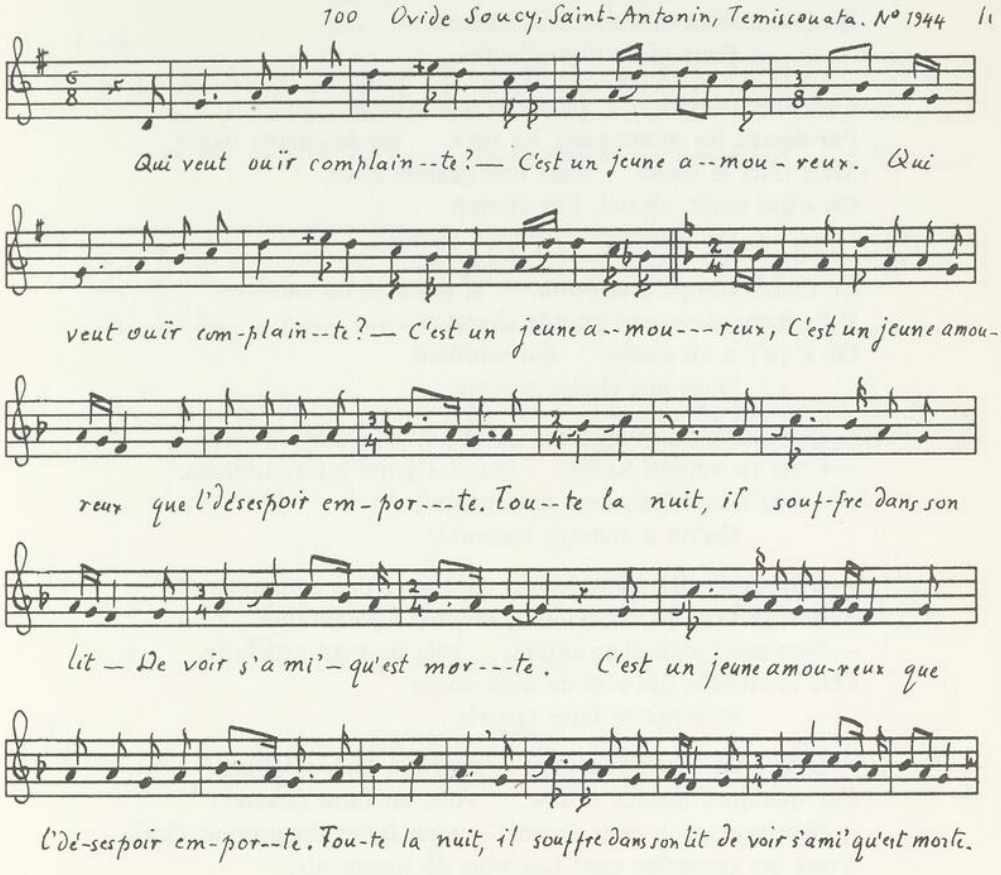

Qui veut ouïr complainte? C'est un jeune amoureux. (*bis*)
C'est un jeune amoureux que l'désespoir emporte.
Toute la nuit, il souffre dedans son lit
De voir s'ami' qu'est morte.

Satan par sa malice at apparu à lui.
—Que me donnerais-tu, dis-moi donc, je t'en prie,
Si je te menais tout droit à l'endroit
Pour yi épouser t'amie?

—Que veux-tu que je te donne, j'ai point un sou sur moi,
Ni demi moque [?], ni sou ni un denier.
—Donne-moi seulement ta verge de l'heure jolie.
[Expliqué: Son petit doigt gauche. C'était pour
avoir un permis du diable sur lui.]
Je te mènerais tout droit à l'endroit
Pour yi épouser t'amie.

Le diable l'emporte plus vite que le vent
Par-dessus les montagnes, les bois, sur les hauts bancs.
Mais d'ici le mena dans une grande allée,
Où c'qui restit, ah oui, fort étonné
De voir tant de portes fermées.

Le diable frappe à la porte, la porte yi fut ouverte.
Il l'a mené dans une grande chambre
Où c'qu'i' a vu s'amie qui rebrûlait
Dans une chaise ardente.

—Dites-moi, ma mignonne, qui vous a mis ici!
—C'est ce maudit Satan, tous les jours me tourmente.
. . . tous les péchés, mon cher amant,
Qu'on a commis ensemble.

—Dites-moi, ma mignonne, peut-on vous embrasser
Sur votre bouche vermeille comme l'accoutumé'.
—Non non, mon cher amant, cela ne peut satisfaire,
Que la chaleur qui sort de mon corps
Pourrait te faire mourir.

—Dites-moi, ma mignonne, peut-on vous soulager
Par quelques messes à dire, vous en faire chanter?
—Non non, mon cher amant, n'en faites donc point dire.
Vous me causeriez cent fois plus de tourments,
Cent fois plus de martyre.

—Dites-moi, ma mignonne, a'-vous rien à faire demander
A votre père, à votre mère, à vos deux sœurs?
—Dites-leu' seulement qu'ils soient retenus, plus sages,
Qu'ils ne fassent pas comme moi
Avec ces amants volages.

Cette version, recueillie en 1918, est d'Ovide Soucy, de Saint-Antonin (Temiscouata), qui l'avait apprise de son père et de sa mère, lorsqu'il était tout jeune (Phono, 1944). Quatre autres versions, en plus de celle de M^me^ Bouchard intitulée *Le désespoir m'emporte,* ont été recueillies, en 1918 et en 1922, dans Gaspé et sur la Baie-de-Chaleur.

Cette méchante misérable

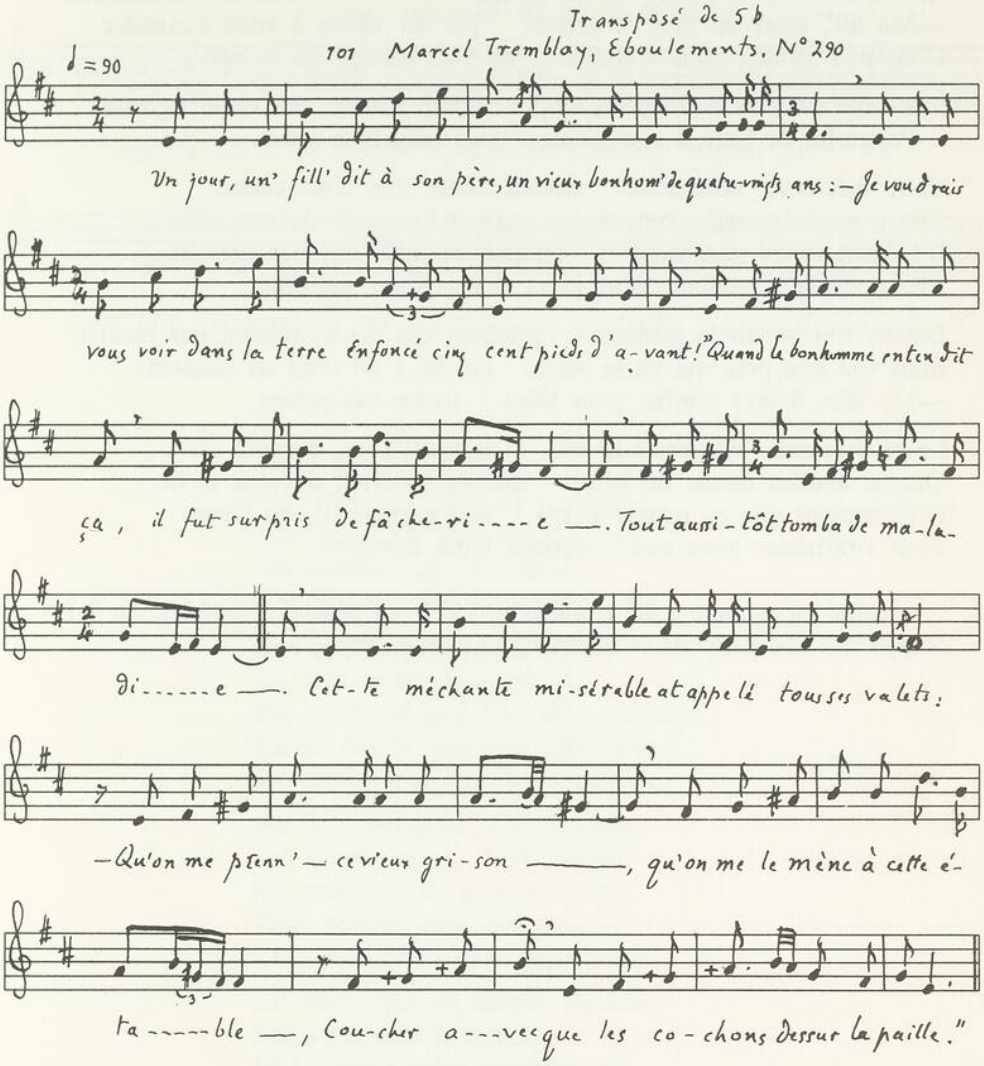

Un jour, un' fill' dit à son père, un vieux bonhomme de quatre-vingts ans:
—Je voudrais vous voir dans la terre, enfoncé cinq cents pieds d'avant.
Quand le bonhomme entendit ça, il fut surpris de fâcherie.
Tout aussitôt tomba de maladie.

Cette méchante misérable at appelé tous ses valets:
—Qu'on me prenn' ce vieux grison, qu'on me le mène à cett' étable
Coucher avecque les cochons, dessus la paille.

Quand le bonhomme fut sur la paille, souffra de terribles tourments.
—Ma fill', pour un mot de prière, j'ai un' chose à vous d'mander.
C'est une goutte d'eau à boire. Je suis enragé de la soé.

Mais elle est plus fière qu'un loup. C'est comme une vieill' tigresse.
—Portez-lui de l'eau à son saoul, tant qu'il n'en crève.

Cette méchante misérable, devant Jésus rien n'est caché.
Elle a voulu prendre vengeance. Dieu l'a punie de son côté.
Il lui prit un maux si violent qu'ils la mènent tout à la remène.
Elle a souffert pendant neuf jours des maux extrêmes.

Dessur son lit fait la grimace, grichant des dents, versant des pleurs.
Mais son bon père qui va la voir, qui lui a dit d'un air humain:
—Ma fille, il faut souffrir pour Dieu toutes ces peines.

Le bonhomme s'est deviré la tête, at aperçu par derrière lui
Quatre diables forme de bêtes qui s'y fourrent dessous le lit.
Qu'attendent que ce pauvre corps soit partagé d'avec l'âme,
Pour l'entraîner avec eux dedans leurs flammes.

Cette complainte a été chantée en 1916 par Marcel Tremblay, de Saint-Joseph des Éboulements (Charlevoix) (Phono, 290).

Dans la ville de Bond

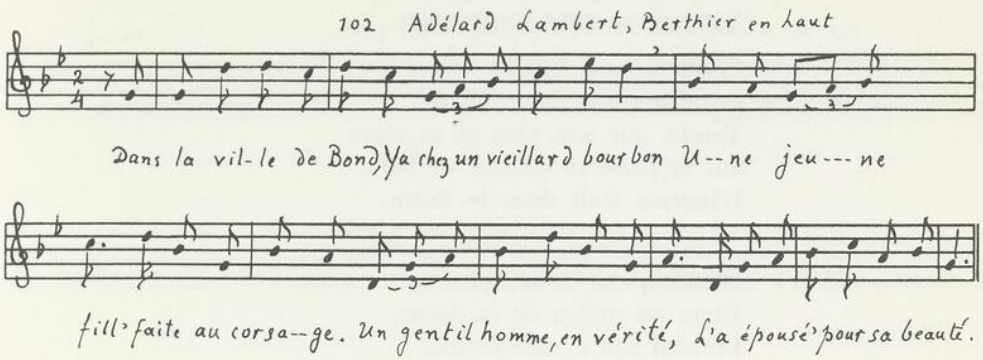

Dans la ville de Bond
Ya, chez un vieillard bourbon,
Une jeune fill' faite au corsage.
Un gentilhomme, en vérité,
L'a épousé' pour sa beauté.

Les bonnes gens fur'nt réjouis
De voir ce bonheur arrivé,
En se disant que leur fille, un jour,
En se disant que leur fille enfin
Les soulagerait dans leurs besoins.

Au bout de quatre ou cinq ans,
Ces bonnes gens, en se voyant
En pauvreté, en grande misère,
Bien résolus sans différer
Chez leur fill' d'aller demeurer.

Le vieux, qui est rempli d'amour,
Lui a souhaité le bonjour.
Et la bonne mère pareillement
S'est avancé' pour l'embrasser.
Rudement ell' l'a repoussé'.

—Qui sont ces vieillards effrontés
Dans mon château viennent demeurer?
J'en ai pas de parents si pauvres.
Et vite, sortez à grand pas!
Pour moi je ne vous connais pas.

Les bonnes gens, voyant la nuit,
Se mirent à prier Jésus-Christ,
D'aller loger dans leur étable.
Oh! cette ingrate sans pitié
Les envoya chez son fermier.

Le même soir, elle fit un bal,
Le même soir fit un régal.
Tandis que son père et sa mère
Sur la paille mouraient de faim,
L'ingrate était dans le festin.

A Jésus-Christ rien n'est caché.
Dieu la punit de son péché.
Étant au milieu de la danse,
Prenant son divertissement
Elle est morte subitement.

Ne doutant point de son salut,
Voilà plusieurs fois qu'on a vu
Des traînées de feu sur sa fosse,
Quantité de langues de feu.
Son corps en a changé de lieu.

Cette complainte fut communiquée par écrit, en 1917, par Adélard Lambert, natif de Berthier en haut, longtemps émigré en Nouvelle-Angleterre, et domicilié pendant sa vieillesse à Drummondville. Il l'avait apprise de sa sœur. C'est une variante de *C'est dans la ville de Chagnon* recueillie aux Éboulements (Phono, 329) et publiée ici; et de *Dans la ville de Charron* de Saint-Antonin (Temiscouata) (Phono, 1894).

C'est dans la ville de Chagnon

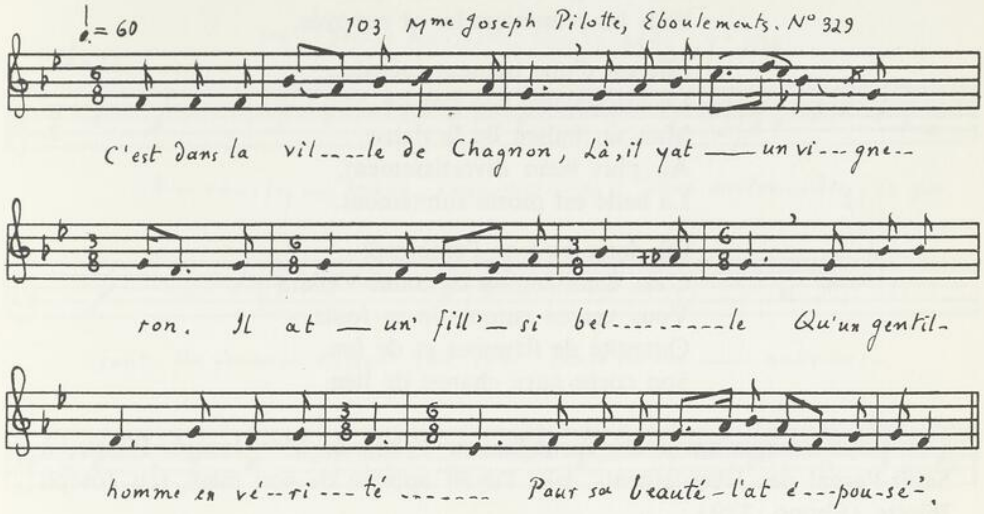

C'est dans la ville de Chagnon,
Là il y at un vigneron.
Il at une fill' si belle
Qu'un gentilhomme, en vérité,
Pour sa beauté l'at épousé'.

Les bonnes gens ont décidé
D'aller chez leur fille rester;
Puisqu'ils ont une fille si riche,
Peut-être qu'elle leur permettra
D'aller mourir entre ses bras.

Ces bonnes gens, remplis d'amour,
En entrant lui souhaitent le bonjour.
Tout doucement sa bonne mère
S'est approchée pour l'embrasser.
Si rudement elle l'a repoussé'!

Elle se retire avec fierté:
—Ce sont des gens bien effrontés!
Je n'ai ni père, ni mère si pauvres.
Reculez-vous, mais à grands pas!
Pour moi, je ne vous connais pas.

Ces bonnes gens, avant la nuit,
Ont eu recours à Jésus-Christ.
Ont demandé à coucher sur la paille.
Par une grâce faite sans pitié
Sous les pommiers les at envoyés.

Elle est d'une humeur inégale.
Le lendemain, elle fait un bal.
Mais au milieu de la danse,
Au plus beau divertissement,
La belle est morte subitement.

Où donc ira-t-on l'enterrer?
C'est dans l'église de Saint-Valier,
Vous verrez autour de sa fosse
Quantité de flammes et de feu.
Son corps aura changé de lieu.

Cette complainte a été recueillie en 1916, de M^me^ Joseph Pilotte, à Saint-Pascal des Éboulements. Elle l'avait apprise de son mari, feu Joseph Pilotte (Phono, 329).

BROYANT LE LIN, CAP-AU-CORBEAU, CHARLEVOIX

Le blasphémateur châtié

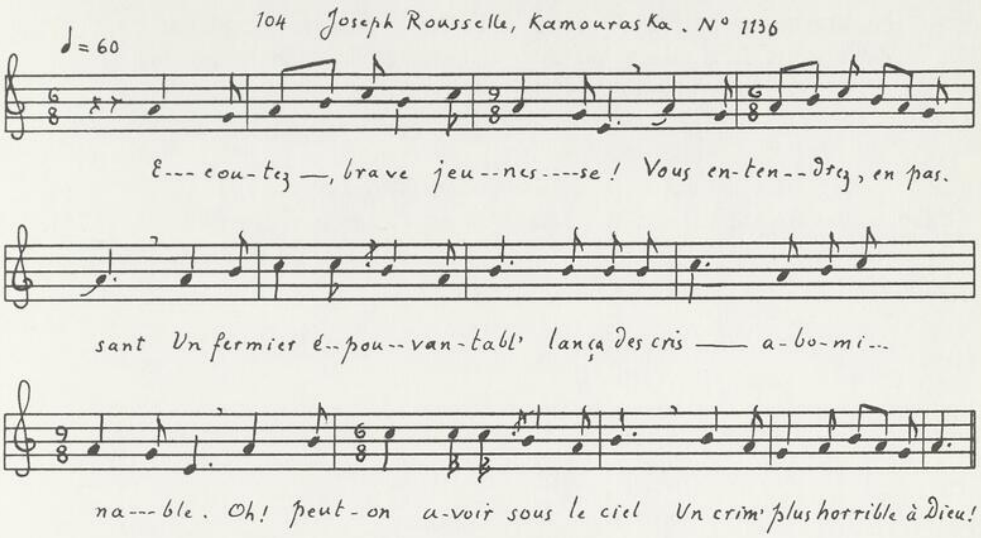

Écoutez, brave jeunesse! Vous entendez, en passant,
Un fermier épouvantable lançant des cris abominables.
Oh! peut-on voir sous le ciel
Un crim' plus horrible à Dieu!

Un dimanche, avant la messe, il s'en va dedans son champ.
Il jurait, il blasphémait: —Jésus-Christ, la Sainte Vierge!
Il fait des injures à Dieu
Qui vous dressent les cheveux.

Par ici passait un prêtre qui revenait de prêcher.
Il l'a entendu blasphémer. Aussitôt lui a dit: —Mon frère,
Changez de vie promptement.
Redoutez le jugement!

—Je ne crois ni Dieu ni diable, répondit le scélérat.
Je vois qu'il n'y en a pas. Je ne ramass' point d'avoine,
Ni orge, ni avoin', ni blé
Pour nourrir tous mes bestiaux.

. . . . . il a pris son pistolet,
Droitement il a tiré au Flambeau qui nous éclaire,
En disant: —Dieu souverain,
Permettez qu' je vienne en chien!

Ce malheureux hérétique a été puni sur-le-champ.
Devant l'prêtre et les religieuses son corps a changé de forme,
Comme un véritable chien,
La tête comme un chrétien.

Ne murmurez pas, mes frères, contre le Dieu tout-puissant.
Tout vient de sa sainte main, la pluie et les sécheresses,
L'abondance et la cherté.
Il ne faut pas murmurer.

Cette chanson vient de la Collection Massicotte (1918); elle a été chantée par Joseph Rousselle, de Saint-Denis (Kamouraska) (Phono, 1136). (Publiée dans *Folk Songs of French Canada,* par Marius Barbeau et Edward Sapir, Yale University Press, 1925, p. 96-99.)

PHILIAS BÉDARD DÉCOIFFÉ

par Arthur Lismer

Chants historiques

Le mariage anglais

(première version)

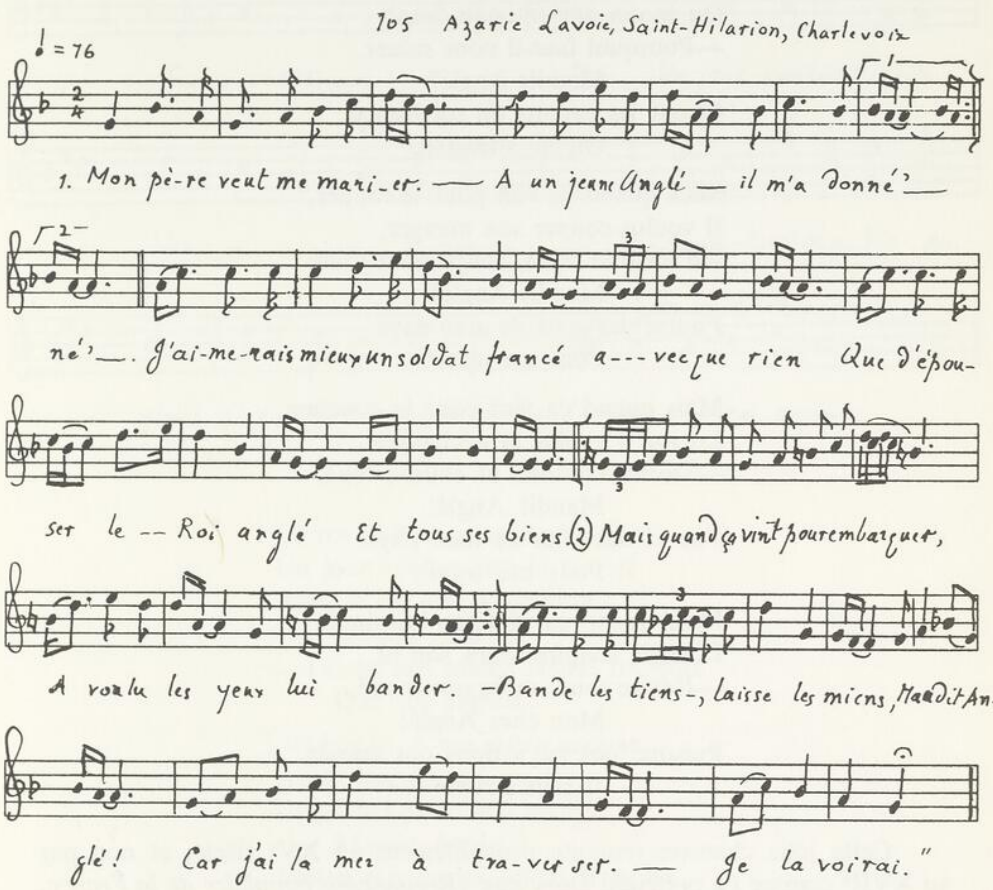

Mon père il veut me marier.
A un jeune Anglé il m'a donné'. } *bis*
J'aimerais mieux soldat françé
Avecque rien
Que d'épouser le roi anglé
Et tout ses biens.

Mais quand ça vint pour embarquer,
A voulu les yeux lui bander.
—Bande les tiens, laisse les miens,
Maudit Anglé!
Car j'ai la mer à traverser,
Je la voirai.

Quand ils furent rendus à Québec,
Du canon ont entendu tirer.
—Pourquoi faut-il nous saluer,
Maudit Anglé?
C'sont les canons du roi françé,
Qu'on attendait.

Mais quand ça vint pour le souper,
Il voulut couper son manger,
—Laisse le mien, coupe pour toué,
Maudit Anglé!
J'aurai des gens de mon pays
Pour me nourrir.

Mais quand ça vint pour le coucher,
Lorsqu'il voulut la déchausser,
—Déchausse-toué et couche-toué,
Maudit Anglé!
J'aurai des filles de mon pays
Pour me servir.

Mais quand ça vint sur la minuit,
L'Anglé soupire, dans son lit.
—Revire-toué, embrasse-moué,
Mon cher Anglé!
Puisque nos pèr's nous ont mariés,
Il faut s'aimer.

Cette jolie chanson remonte probablement au XV^e siècle, et non pas au XVII^e comme l'a prétendu Doncieux (*Romancéro populaire de la France,* p. 303-311). A la date qu'il indique, elle était déjà sur le point de passer avec les colons de la Loire et de la Normandie au Nouveau Monde; elle s'était déjà ramifiée en plusieurs versions qui remontent toutes à la mère-patrie. Il n'empêche qu'une strophe, «Quand ils furent rendus à Québec», fut ajoutée après son atterrissement en pays neuf.

La mélodie et le texte de la version donnée ici viennent d'Azarie Lavoie, de Saint-Hilarion (Charlevoix), et furent recueillis en 1937.

Le mariage anglais

(deuxième version—cadienne)

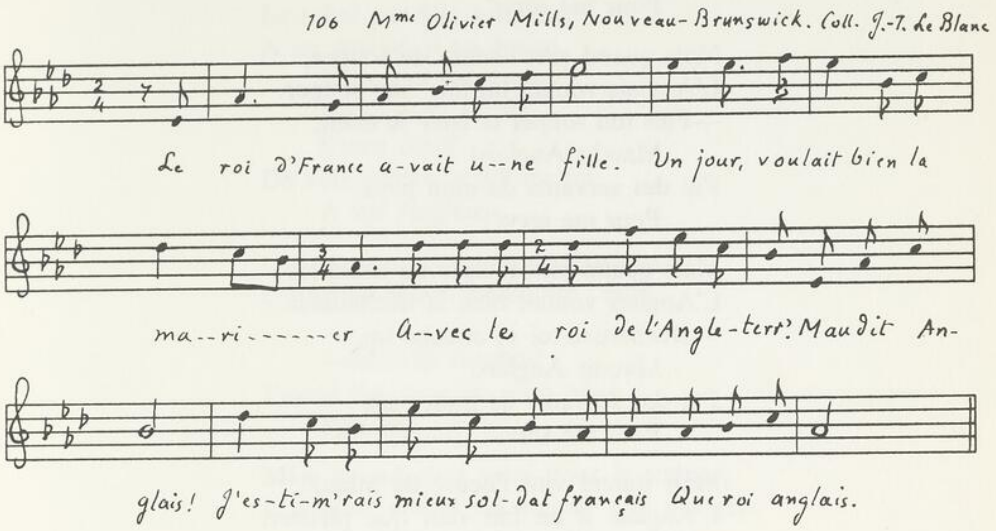

Le roi d' France avait une fille,
Un jour voulait bien la marier
Avec le roi de l'Angleterre,
Maudit Anglais!
—J'estim'rais mieux soldat français
Que roi anglais.

—Maman, ô ma chère maman,
Avant que de m'y marier,
Empêchez-le de m'y marier,
Maudit Anglais!
J'estim'rais mieux soldat français
Que roi anglais.

Mais quand ça vint pour s'en aller,
Ils avaient la mer à traverser.
Mais quand ça vint pour s'en aller,
L'Anglais voulait lui couvrir les yeux.
—Couvre les tiens, laisse les miens,
Maudit Anglais!
Si j'ai la mer à traverser,
Je la verrai.

Mais quand vint l'heure du dîner,
L'Anglais voulait lui fair' son dîner.
—Fais ton dîner et laiss' le mien,
Maudit Anglais!
J'ai des servants de mon pays
Pour me servi'.

Mais quand vint l'heure du souper,
L'Anglais voulait lui fair' son souper.
—Fais ton souper et laiss' le mien,
Maudit Anglais!
J'ai des servants de mon pays
Pour me servi'.

Mais quand vint l'heure du coucher,
L'Anglais voulait bien la déchausser.
—Déchausse-toi et couche-toi,
Maudit Anglais!
J'ai des servants de mon pays
Pour me servi'.

Mais quand vint l'heure de minuit,
L'Anglais il ne fait rien que pleurer.
—Dévire-toi, embrasse-moi,
Joli Anglais!
Puisque nous sommes mariés,
Il faut s'aimer.

Cette chanson est une des quatre versions cadiennes recueillies au Nouveau-Brunswick, en 1939, par Joseph-Thomas Le Blanc. Elle vient de M^me^ Olivier Mills, de Sainte-Marie, comté de Kent (N.-B.). Les trois autres, un peu différentes et sans la mélodie, furent communiquées au même folkloriste par M^me^ Joseph Bourdage, de Moncton, et par Jacques Le Blanc, de Coal Branch (N.-B.). La deuxième version substitue à ceux de la première les mots: «Ayez pitié, cruel père! Ne me rendez pas si malheureuse.» La quatrième version n'a que l'air noté; elle est d'Hippolite Belliveau, de Saint-Paul, comté de Kent.

Le mariage anglais

(*troisième version—de Repentigny*)

Le roi at une fille à marier.
A un Anglais il ya donné.
Mais tou' les dames
De la cour royale
S'sont écrié'
De voir marier la fill' du roi
A un Anglais.

Quand c'est venu pour embarquer
L'Anglais voulut lui tendre l'étrier
. . . . . .
—Maudit Anglais!
J'aurai des gens de mon pays
Pour me servir.

Mais quand c'est venu pour le souper,
L'Anglais voulut lui couper son manger.
—Coupe le tien et laisse le mien,
Maudit Anglais!
J'aurai des gens de mon pays
Pour me servir.

Quand c'est venu pour se coucher,
L'Anglais voulut la déshabiller.
—Déchausse-toi, déshabille-toi,
Maudit Anglais!
J'aurai des filles de mon pays
Pour me servir.

Mais quand c'est venu sur les minuits,
L'Anglais pleurait et il gémissait.
—Dévire-toi et embrasse-moi,
Mon cher Anglais!
Puisque nos pères nous ont mariés,
Il faut s'aimer.

Cette version a été recueillie par E.-Z. Massicotte en 1917, de V.-F. de Repentigny, natif de Saint-Timothée (Beauharnois).

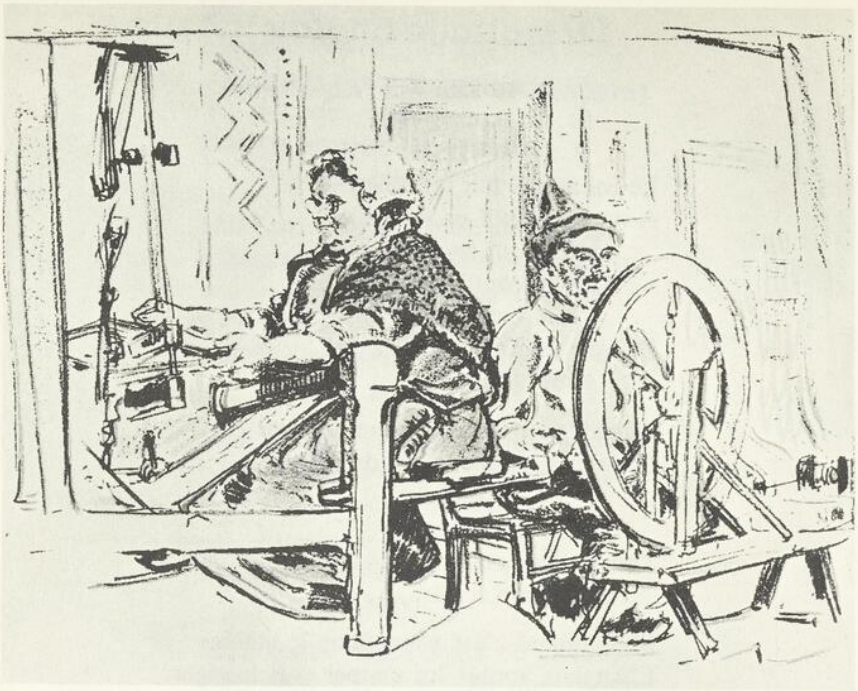

ALPHONSE PLANTE ET SA FEMME

par Arthur Lismer

Le prince d'Orange

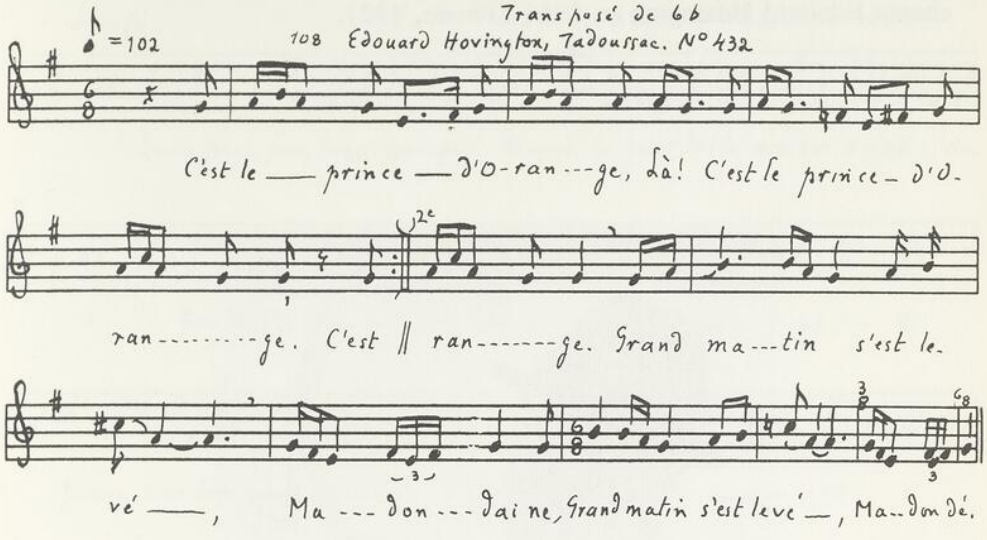

Texte critique

C'était le prince d'Orange,
Là!
C'était le prince d'Orange. Grand matin s'est levé,
Madondaine,
Grand matin s'est levé,
Madondé.
Il appela son page:
Là!
—Mon âne est-il bridé?
Madondaine . . .

—Ah! oui, vraiment, beau prince! il est bridé, sellé!»
Mit sa main sur la bride, le pied dans l'étrier.
A parti le dimanche, le lundi fut blessé.
Reçut trois coups de lance qu'un Anglais 'i a donnés.
En eut un dans la jambe et deux dans le côté.
Faut amener le prêtre mais pour le confesser.
—Je n'ai que fair' de prêtre: je n'ai jamais péché!
«Jamais n'embrass' les filles hors qu'à leur volonté;
«Qu'une petit' brunette, encor j'ai bien payé,
«Donné cinq cents liards, autant de sous marqués.

Ce texte est tiré de six versions qui viennent du bas Saint-Laurent, depuis Batiscan jusqu'à Port-Daniel, sur la Baie-de-Chaleur. (Voir *Romancero du Canada,* p. 14-18.) Le trait historique que satirise cette chanson politique, remonte à environ 1507. La mélodie ici reproduite est celle que chanta Édouard Hovington en 1916 (Phono, 432).

ADÉLARD ROUSSEAU, CHANTEUR

Le roi Eugène

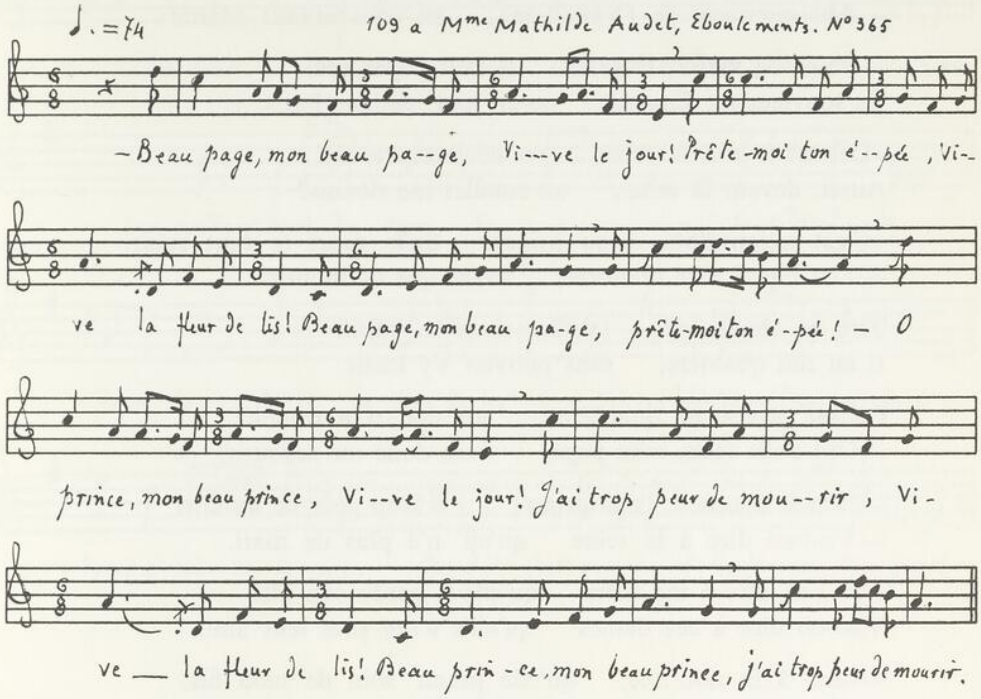

Texte critique

Un jour, le roi Eugène, en sortant de Paris, *(bis)*
S'en fut conduir' trois dames,

Vive l'amour!

tout droit à leur logis.

Vive la fleur de lis!

S'en fut conduir' trois dames tout droit à leur logis.
Quand il vint à leur porte: —Coucheriez-vous ici?

—Nenni, non non, mesdames, j' retourn' à mon logis.»
Quand il fut sur ces côtes, regarda derrièr' lui.

Il vit venir quinze hommes, ses plus grands ennemis.
—Ah! dis-moi donc, Eugène, qu'as-tu fait dans ta vi'?

—J'ai parcouru les villes pour aller à Paris.»
Il demande aux (quinze) hommes: —Que cherchez-vous ici?

—Nous cherchons à vous battre. Ici, nous faut ta vi'.
—Ah! monsieur de (Vendôme), en vous criant: Merci!

—Point de merci, Eugène! Il faut payer ceci.
Te souviens-tu, Eugène, qu'un jour, dedans Paris,

«Devant le roi, la reine, un démenti me fis?
Aussi, devant la reine, un soufflet me donnis?

«C'est aujourd'hui, beau prince, qu'la mort te faut subir.
—J'en tuerai bien quatorze, avant que de mourir.

Tira sa claire épée, vaillamment se battit.
Il en tua quatorze, sans pouvoir s'y lassir.

Quand ça vint au quinzième, son épé' d'or rompit.
—Oh! Petit Jean, mon page, viens donc me secourir!

—Nenni, non non, beau prince, j'ai trop peur de mourir.
—Va-t-en dire à la reine qu'ell' n'a plus de mari.

«Va-t-en dire à ma mère qu'elle a perdu son fils!
Va-t-en dire à ces dames qu'ell's n'ont plus leur ami!

«Aussi à la nourrice, qu'elle prenn' soin de mon fils,
Qu'ell' l'envoie aux écoles, aux écoles de Paris!

«Quand il sera en âge, [prendra] vengeance aussi,
Fera bâtir un temple au milieu de Paris.

Ce texte critique en 29 vers constituant une laisse épique en *i,* est tiré de 27 versions recueillies sur tout le parcours du bas Saint-Laurent et en Cadie jusqu'à Chéticamp (île du Cap-Breton).

L'épisode historique sur lequel cette chanson de voyageurs canadiens se base, remonte à la jeunesse de François Ier, après sa capture par Charles V à Pavie, en 1526. Il est expliqué dans mon *Romancero du Canada* (p. 19-26), et plus en détail encore dans un manuscrit destiné à la publication et conservé dans mes classeurs au Musée national.

Les trois mélodies données ici sont celle de Mme Mathilde Audet, des Éboulements en bas, recueillie en 1916 (Phono, 365); celle d'Édouard Hovington, de Tadoussac, recueillie en 1916 (Phono, 389); et celle de Mme Paul Langlois, de Port-Daniel, Baie-de-Chaleur, recueillie en 1922 (Phono, 3459).

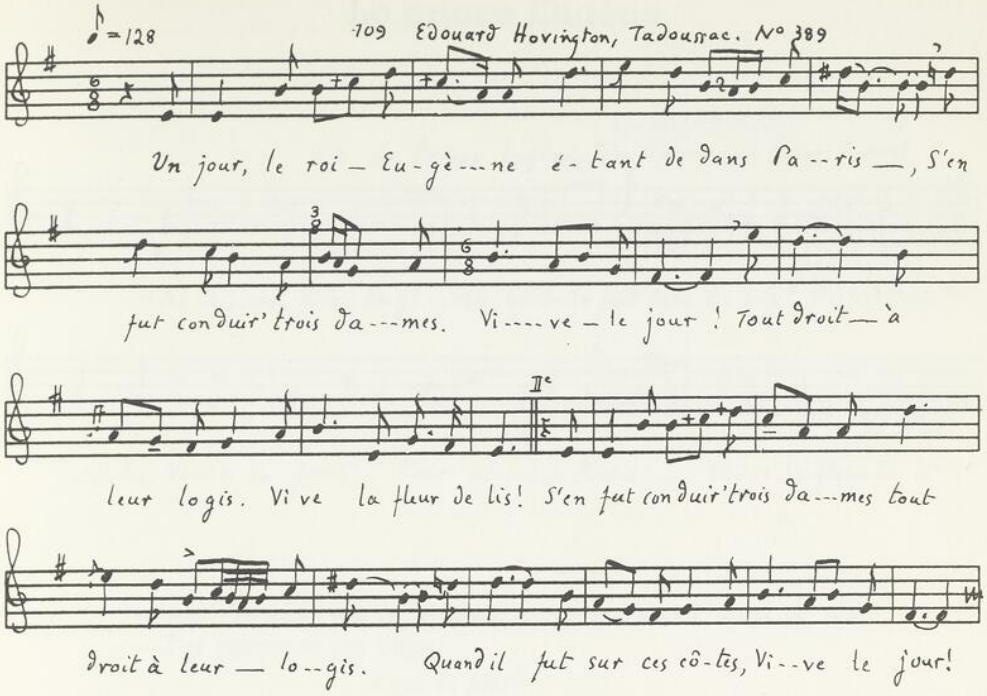
♪=128
109 Edouard Hovington, Tadoussac. N° 389
Un jour, le roi — Eu-gè---ne é-tant de dans Pa--ris —, S'en
fut con duir' trois da---mes. Vi----ve — le jour ! Tout droit — à
leur logis. Vi ve la fleur de lis! S'en fut con duir' trois da---mes tout
droit à leur — lo--gis. Quand il fut sur ces côtes, Vi--ve le jour!

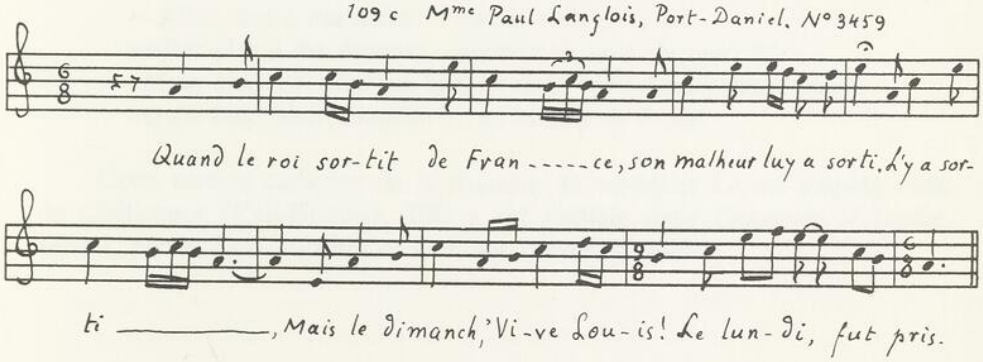
109 c Mme Paul Langlois, Port-Daniel. N° 3459
Quand le roi sor-tit de Fran-----ce, son malheur luy a sorti. L'y a sor-
ti ———, Mais le dimanch' Vi-ve Lou-is! Le lun-di, fut pris.

Le prince Eugène

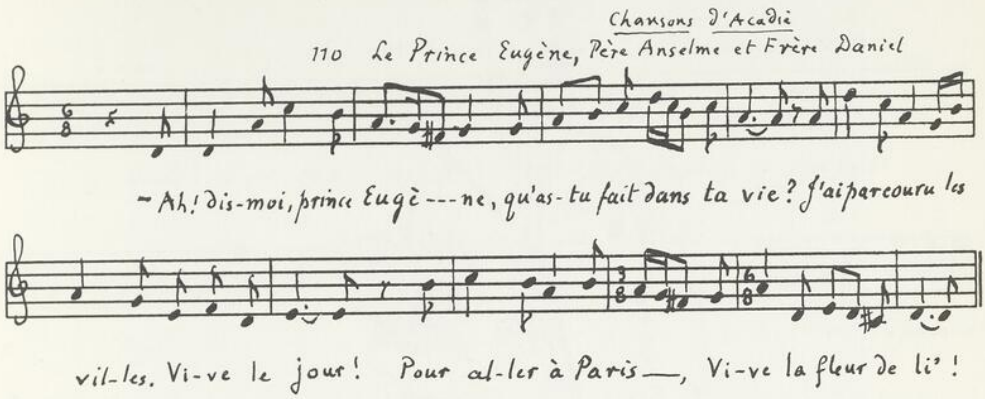

—Ah! dis-moi, prince Eugène, qu'as-tu fait dans ta vie?
—J'ai parcouru les villes,
Vive le jour!
pour aller à Paris.
Vive la fleur de li'!

—J'ai parcouru les villes, pour aller à Paris.»
Mais quand il fut au large, regarda derrièr' lui.
Il vit venir vingt hommes, ses plus grands ennemis.
Il demanda aux vingt hommes: —Que cherchez-vous ici?
—Nous cherchons à nous battre. Il faut nous battre ici.»
Gaillard à l'aventure, son épé' claire il prit.
Il en tua quatorze, ses plus grands ennemis.
Mais quand vint le quinzième, son épé' clair' cassit.
—Allez dire à ma mère que je suis mort ici.
«Allez dire à ma femme qu'elle ait soin de mon fi'.
«Mais quand il sera en âge, qu'il prenn' vengeance aussi.
«Qu'il fass' bâtir chapelle au milieu de Paris!

Cette version cadienne de la chanson de voyageur *Le roi Eugène* vient de Chéticamp (Cap-Breton). Elle a été publiée dans *Chansons d'Acadie,* série I, par le Père Anselme et le Frère Daniel, capucins.

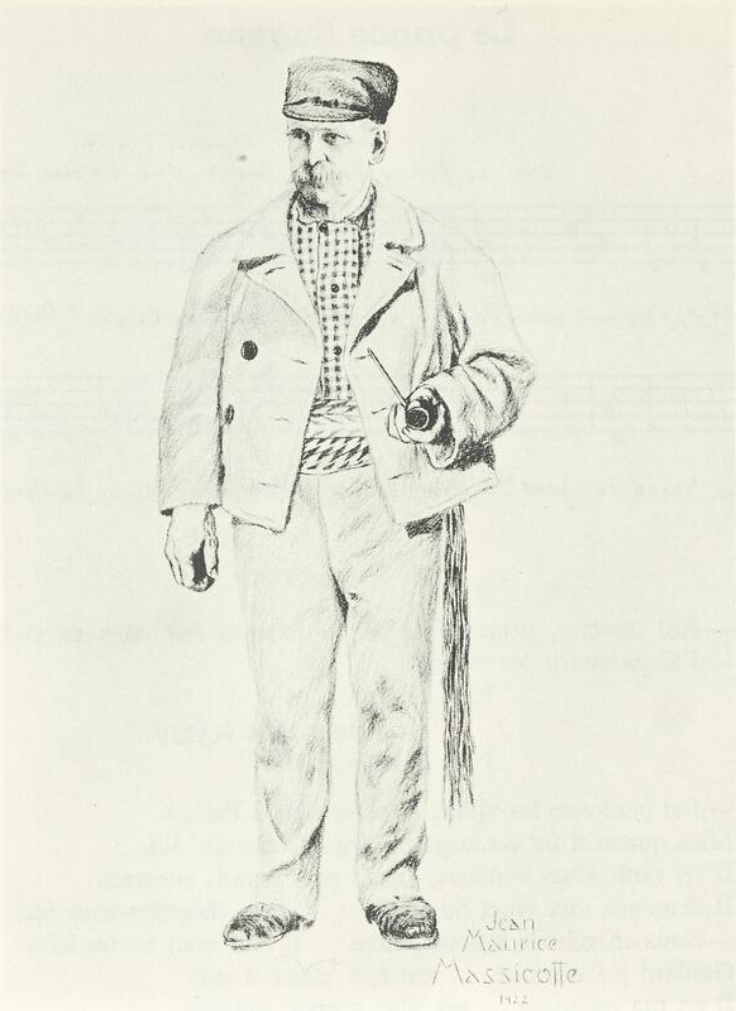

PHILIAS BÉDARD EN COSTUME D'HABITANT

par J.-M. Massicotte

Les trois roses empoisonnées

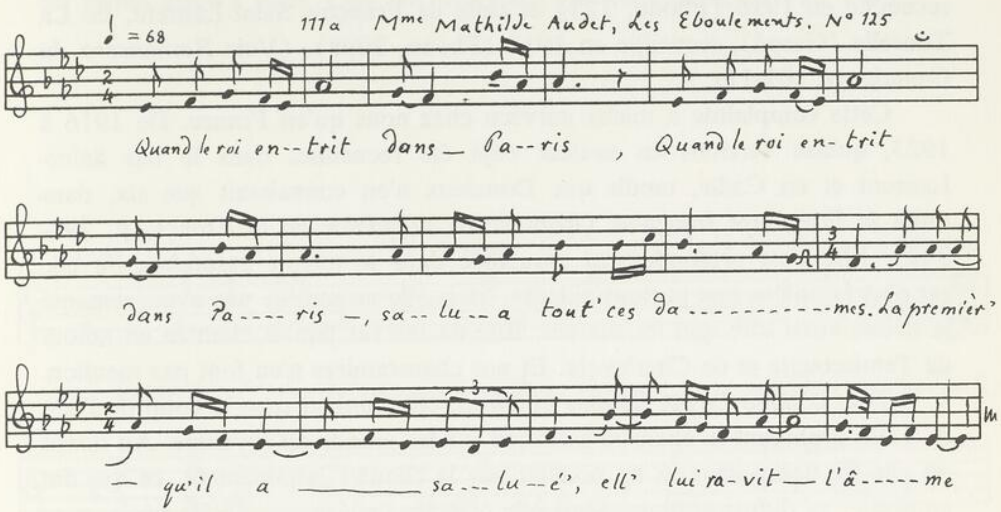

Texte critique

Quand le roi rentrit dans Paris, salua tout' ces dames. (*bis*)
La première qu'il a saluée, ell' lui a ravi l'âme.

—Marquis, t'es plus heureux qu'un roi d'avoir une si jolie femme.
Ah! voudrais-tu pour mon argent que je sois son amant?

—La bell', si tu voulais m'aimer, je te ferais richesse.
De tout mon or et mon argent t'en serais la maîtresse.

—Sir', cela ne m'appartient pas, mais plutôt à la reine.
J'estim'rais mieux cent fois mourir que tous les trésors de prix.

Le roi l'a pris', l'at emmené' dans sa plus haute chambre.
Ah! tout le long de l'escalier, la marquise n'a fait que pleurer.

La rein' a fait faire un bouquet de trois roses jolies.
Et la senteur de ce bouquet fit mourir la marquise.

Le roi lui fit faire un tombeau d'orme et de magné[1].
Il fit écrir' sur ce tombeau le nom de la marquise.

[1]De *mahogany*: acajou.

Quinze versions de cette chanson furent recueillies de 1916 à 1922, des Éboulements en descendant les deux rives du fleuve jusqu'en Gaspésie et à la Baie-de-Chaleur. Le texte critique ici reproduit repose sur ces versions. Les mélodies sont celle de M^me^ Mathilde Audet, des Éboulements en bas, recueillie en 1916 (Phono, 125) et celle de François Saint-Laurent, de La Tourelle (Gaspé), recueillie en 1918 (Phono, 2098). (Voir *Romancero du Canada,* p. 107-111.)

Cette complainte a mieux survécu chez nous qu'en France. De 1916 à 1923, quinze versions en avaient déjà été recueillies dans le bas Saint-Laurent et en Cadie, tandis que Doncieux n'en connaissait que six, dans toute la littérature française (*Romancéro populaire de la France,* p. 295-302). Elle s'est profondément enracinée dans le terroir gaspésien, où elle est plus familière que partout ailleurs. Mais elle ne semble pas avoir remonté le fleuve aussi loin que les marées. Elle ne me fut jamais chantée en amont de Temiscouata et de Charlevoix. Et nos chansonniers n'en font pas mention.

Tout comme *Le roi Eugène* et *Biron,* elle tombait sous le coup de l'édit de 1395 prohibant la chanson satirique sur les grands du royaume. Au temps où elle fut composée, on ne pouvait pas la chanter impunément, ce qui dut empêcher sa diffusion orale. Mais elle franchit l'océan, au XVII^e^ siècle, avec les colons de la Nouvelle-France, et trouva un havre de grâce, à l'abri de la loi. Depuis la publication du *Romancéro* de Doncieux, quelques versions supplémentaires de France ont été tirées de l'oubli par Millien et par Chaminade et Cassé: quelques-unes du Nivernais sur la Loire, et une autre du Périgord, chantée sur des airs différents.

Si cette chanson ne fut pas souvent recueillie en France, elle n'en fut pas moins, de notre temps, une des plus souvent discutées.

Le thème historique de *La marquise empoisonnée* fut d'abord étudié par Leroux de Lincy, dans son *Recueil de chants historiques français,* 1842. Il fut repris par Bujeaud, de Puymaigre et Bladé, qui cherchèrent à en identifier les personnages—Henri IV et Gabrielle d'Estrées, Louis XIV et M^me^ de Montespan, ou Louis XV et M^me^ de Vintimille. Résumons:

La belle Gabrielle d'Estrées n'était pas encore mariée lorsqu'elle fut présentée à Henri IV. Mais il fut bientôt nécessaire de voiler les conséquences du penchant avoué que le roi avait pour elle. On lui donna donc en hâte un mari—le sieur de Liancourt. Elle passait dans la retraite des heures pénibles, vers le temps de Pâques 1599, lorsque soudain elle mourut dans des circonstances qui, à tort, suscitèrent des soupçons. Le roi, navré, en porta le deuil en public. Là finit la vérité.

Mais le chansonnier, un jongleur dans la rue, se contenta de la rumeur qui allait partout brodant ses embellissements sur le thème caché des amours royales. Il voulut donner au public une belle complainte, où la fantaisie se

marierait à la grâce du style. Il y réussit au delà de son attente. Ce qui lui convenait était: une belle dame de la cour, une marquise, un galant de la noblesse, une reine jalouse qui avait recours aux poisons légendaires. La chanson qu'un jour il en fit partit aussitôt, anonyme, sur la grande route; elle est venue jusqu'à nous. Cela eut lieu dans l'Île-de-France, en l'an 1599.

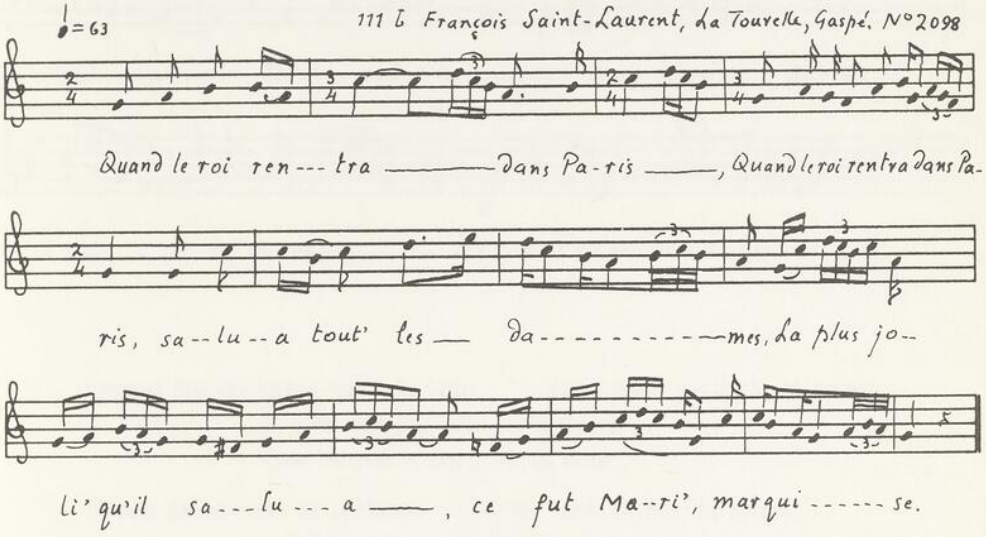

Quand Buron est entré

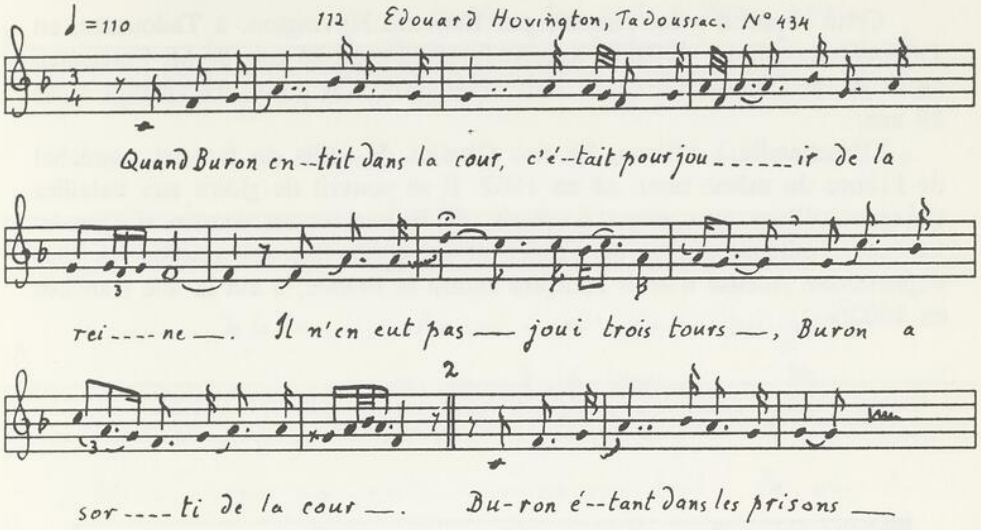

Quand Buron entrit dans la cour, c'était pour jouir de la reine.
Il n'en eut pas joui trois tours
Que Buron a sorti de la cour.

Buron étant dans les prisons a vu venir le roi, la reine.
—Sire, sauvez-moi donc une fois,
Moi qui vous ai sauvé trois fois.

—Buron, tu as parlé trop tard, j'en ai perdu la souvenance.
Si ce n'était qu'une trahison,
Tu serais mon ami, Buron!

—Premièrement, dedans Mémon, deuxièmement, dedans l'Espagne,
Troisièmement, dedans Paris.
Sans moi vous perdiez la vi'.

—Buron, tu as parlé trop tard, j'en ai perdu la souvenance.
Si ça n'était qu'une trahison,
Tu serais mon ami, Buron!

Buron étant sur l'échafaud a vu venir Petit-Jean, son page.
—Petit-Jean, mon pag', venez ici,
Venir m'y voir avant de mourir.

Buron avait une ceinture qui contenait cinq cents pistoles.
Mais à son page lui a donné'.
Tous ses parents lui ont ôté'.

Cette chanson a été chantée par Édouard Hovington, à Tadoussac, en 1916 (Phono, 434). Il l'avait apprise lorsqu'il avait 25 ans, de M. Fortescue, agent de la Compagnie de la Baie d'Hudson. En 1916, Hovington avait 89 ans.

(Bescherelle:) «Biron, Le duc Charles de—Fils du fameux maréchal de France du même nom, né en 1562. Il se couvrit de gloire aux batailles d'Argues, d'Ivry, aux sièges de Paris, de Rouen, et au combat d'Aumale. Le roi le nomma amiral de France et lui confia les ambassades les plus importantes. Accusé d'avoir conspiré contre la France, il eut la tête tranchée en 1602.»

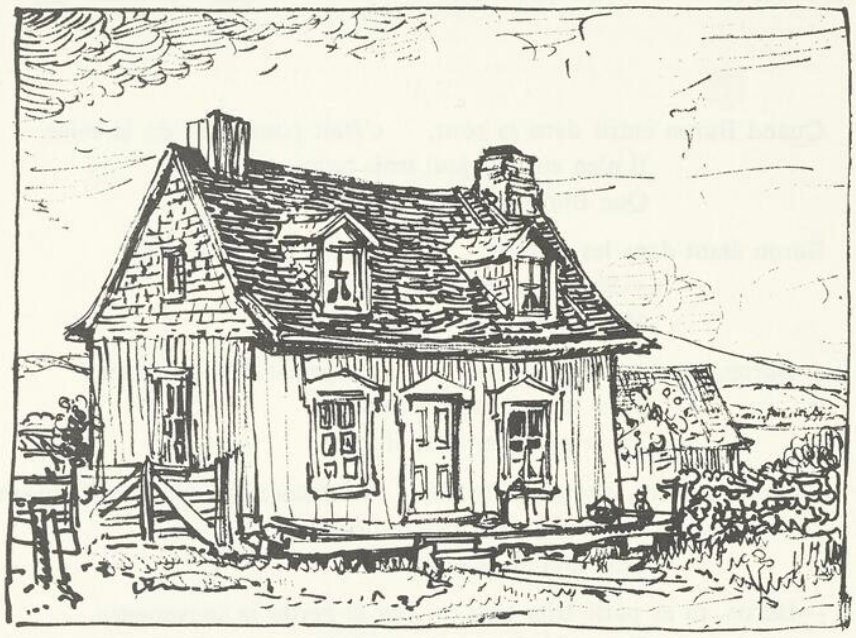

MAISON DE BOIS, SAINTE-FAMILLE, ÎLE D'ORLÉANS
par Arthur Lismer

Quand Biron rentra en Paris

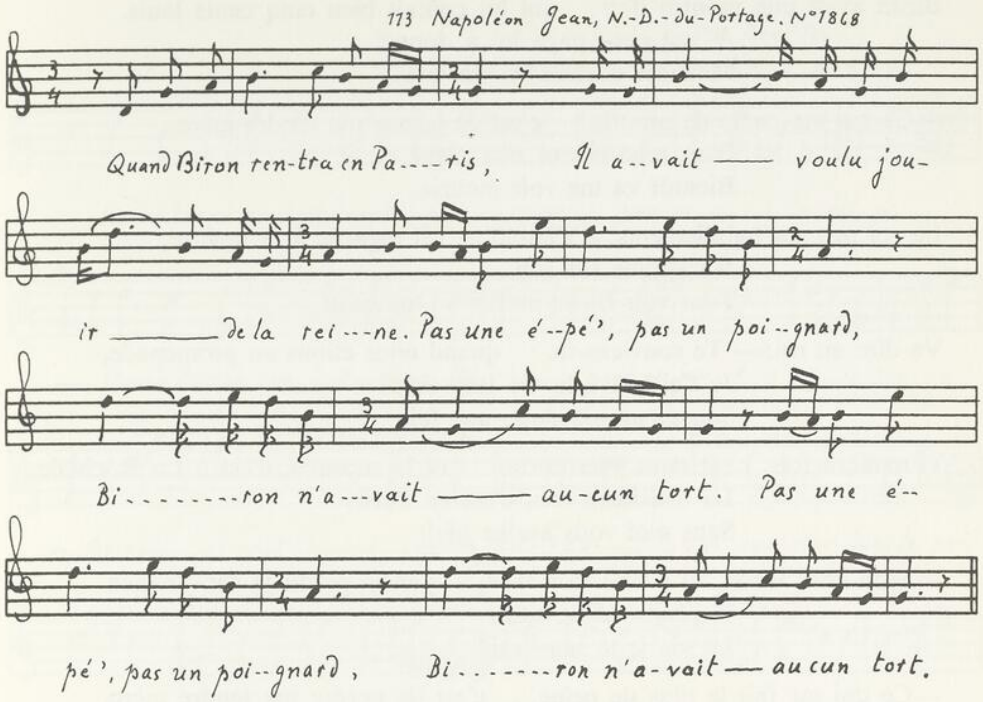

Quand Biron rentra en Paris, il avait voulu jouir de la reine.
Pas une épée, pas un poignard, } (*bis*)
Biron n'avait aucun tort.

Il n'eut point fait deux ou trois tours, voilà le grand prévost qui rentre.
—Fils d'un mari saldor [soldat], Biron,
Tu vas coucher dans les prisons.

Biron s'est deviré promptement: —Ce qui m'y parle de la sorte?
Si j'avais mon poignard doré,
La prison je m'en moquerais.

Quand Biron fut dans les prisons, une lettre écrit au roi de France:
—Sauvez-moi donc la vie une fois,
Moi je vous l'ai sauvé' par trois fois.

—Biron, tu y as parlé trop tard, j'en ai perdu la souvenance.
Si ce n'était que trahison,
Tu serais mon ami, Biron.

Quand Biron fut sur l'échafaud, il a appelé un de ses pages:
—Petit-Jean, mon page, venez ici,
Que je vous voie avant de mourir!

Biron avait une montre d'or qui lui coûtait bien cinq cents louis.
A son petit page lui a donné'.
Mais ses parents lui ont ôté'.

—Ce qui me coûte de mourir, c'est de laisser ma tendre mère.
Bien tendrement m'a élevé,
Bientôt va me voir mourir.

Le roi prit ses habillements, il s'habill'. Il regarde à la fenêtre;
Il s'appuie sur son . . .
Pour voir Biron mettre au tombeau.

Va dire au roi:— Te souviens-tu, quand nous étions en promenade,
Je t'ai sauvé la vie trois fois?
Sauvez-moi-la donc une fois.

«Première fois, c'est dans Pierrebron, et la seconde, c'est à La Rochelle,
La troisième fois, c'est en Paris.
Sans moi vous auriez péri.

—Mon cher Biron, tu parles trop tard, j'en ai perdu la souvenance.
Si j'étais maître seul,
La vie je te sauverais.

—Ce qui me fait le plus de peine, c'est de perdre ma tendre mère.
M'at élevé si noblement,
Me voir mourir si honteusement.

«Du sang de Biron en France il en demeur', j'ai plus qu'un de mes frères,
Que quatre pour y revenger
La mort de Biron sur le roi.

Cette chanson a été chantée par Napoléon Jean, à Saint-Antonin (Temiscouata), en 1918 (Phono, 1868). Il l'avait apprise à 15 ans d'Hubert Gagnon, alors du même endroit. «Je l'ai entendu chanter une fois. Je ne l'ai jamais chantée. Mais les mots me passent quelquefois dans l'idée, en travaillant.»

Quand Buron rentrit dans Paris

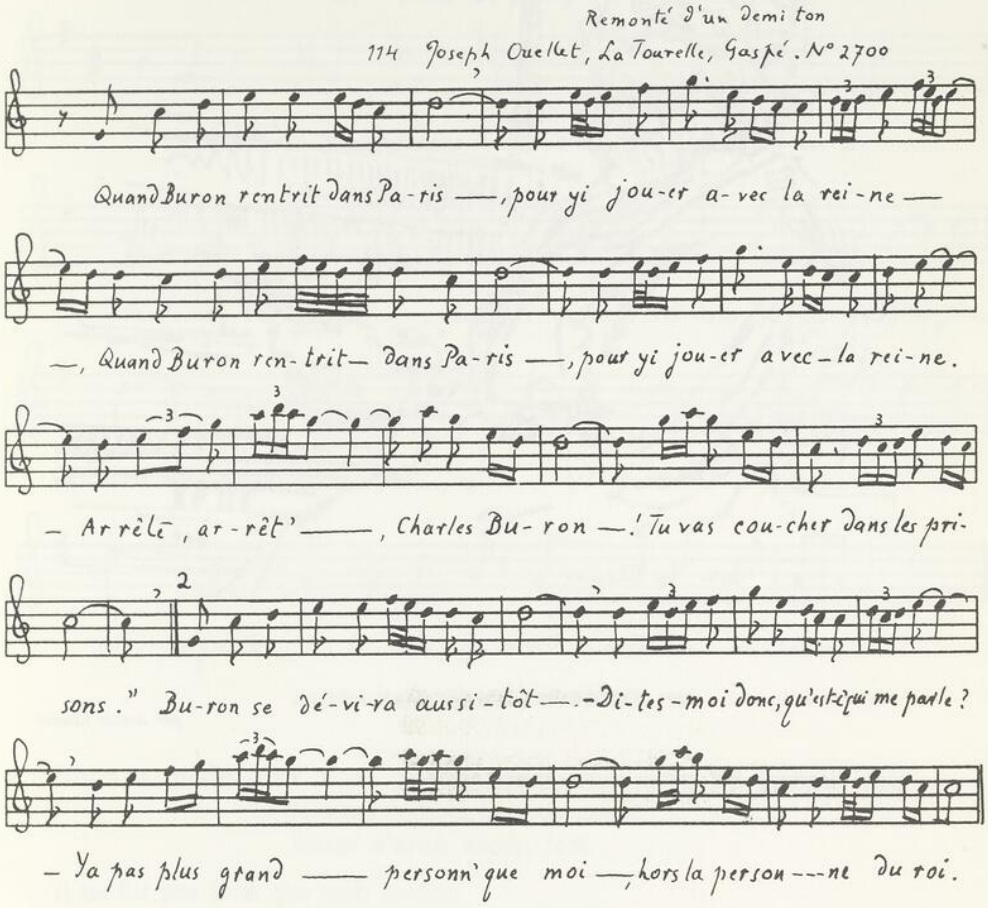

Quand Buron rentrit dans Paris, pour yi jouer avec la reine; *(bis)*
—Arrête, arrête, Charles Buron!
Tu vas coucher dans les prisons.

Buron se dévira aussitôt: —Dites-moi donc qu'est-ce qui me parle?
Ya pas plus grand personn' que moi
Hors la personne du roi . . .

Cette chanson a été chantée par Joseph Ouellet, de La Tourelle (Gaspé), en 1918 (Phono, 2700. Donnée un demi ton plus bas, en 5 dièses).

Mme NAPOLÉON LACHANCE, AU MÉTIER

par Arthur Lismer

Quand Biron a rentré

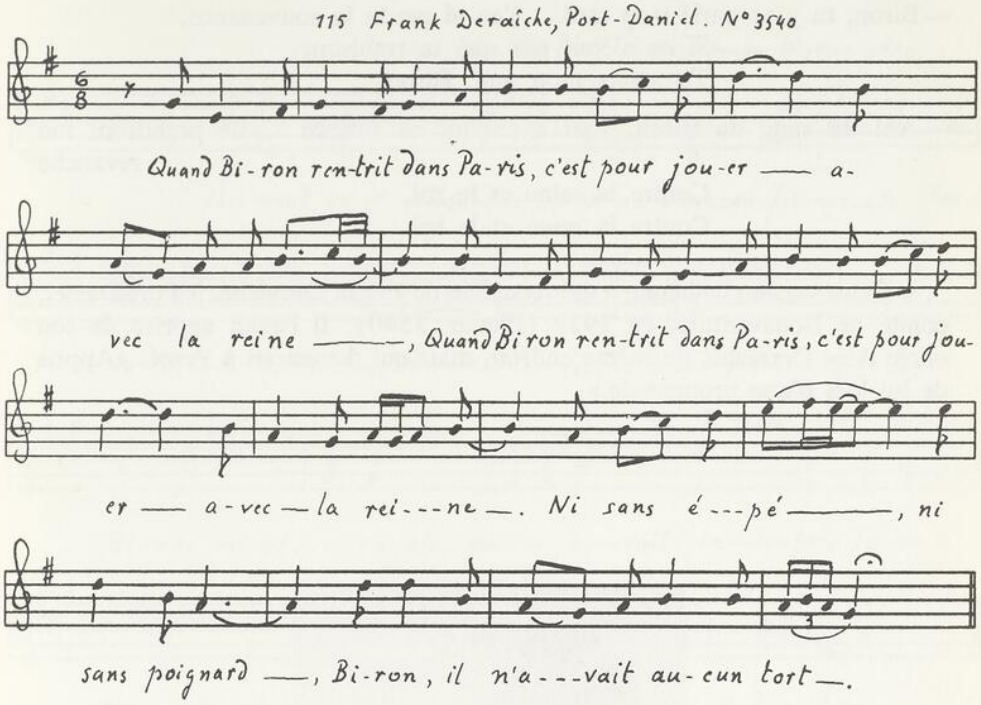

Biron a rentré dans Paris, c'est pour jouer avec les dames. *(bis)*
Ni sans épé', ni sans poignard,
Biron n'avait aucun tort.

Il ne fut pas joué que trois parties,
Il ne fut pas joué trois fois,
Biron change de couleur.

—Ah! dis-moi donc, mon ami Biron, tu iras coucher dans les prisons.
Ah! tu iras, mon ami Biron,
Coucher dans les prisons.

—Si j'avais mon épée, mon grand poignard de reine,
Si j'avais mon épée,
Coucher dans les prisons je n'irais pas.

Biron a vu venir le roi, à deux genoux s'y jeta par terre.
—Sauvez-moi la vie une fois,
Moi je vous l'ai sauvé' par trois fois.

«La première fois dans Locion, mais la seconde fois, dedans l'Espagne,
La troisième fois, dedans Paris.
Sans moi vous y étiez pris.

—Biron, tu y as parlé trop tard j'en ai perdu la souvenance.
Si ce n'était pas que ta trahison,
Tu serais mon ami, Biron.

—Ah! du sang de Biron, y'en a encore en France. Ils prendront ma revanche
Contre la reine et le roi,
Contre la reine et le roi.

Cette version cadienne a été recueillie de Frank Deraîche, à Port-Daniel, comté de Bonaventure, en 1922 (Phono, 3540). Il l'avait apprise de son oncle Alec Deraîche, du même endroit, mais qui demeurait à Percé. «Appris de lui lors d'une promenade.»

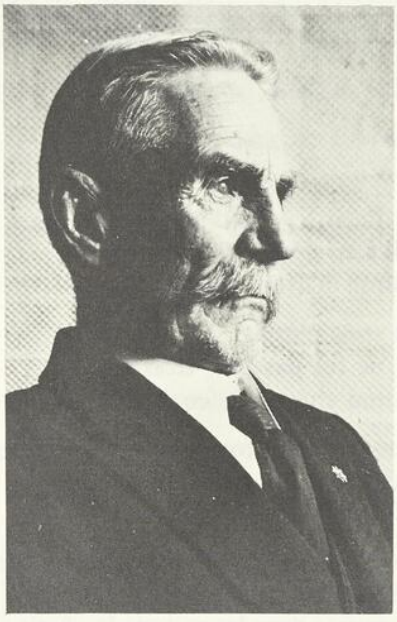

MALCOLM HOVINGTON, CHANTEUR ET RACONTEUR

La trahison du maréchal Biron

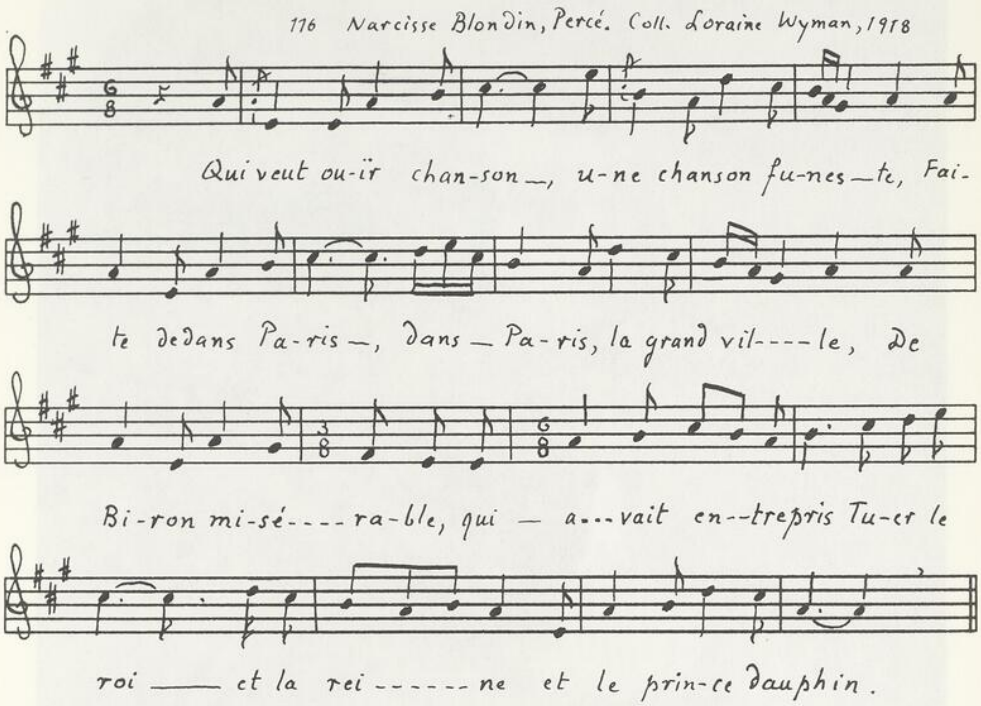

Qui veut ouïr chanson, une chanson funeste
Faite dedans Paris, dans Paris, la grand ville,
De Biron misérable, qui avait entrepris
Tuer le roi, la reine et le prince dauphin.

Le roi fut averti par un de ses gendarmes
Qui s'appelait Lafin, capitaine de garde,
En lui disant:—Mon prince, sire, sans dire mot,
Se fait une entreprise contre vous, à grand tort...

Ce fragment de la complainte du maréchal Biron a été recueilli en 1918, par Loraine Wyman, de Narcisse Blondin, à Percé (Gaspé). (Publié dans «Songs from Percé» dans *The Journal of American Folklore,* vol. 33, nº 130 (1920), p. 326, 327.)

LA VIEILLE M^me^ DOMPIERRE, CHANTEUSE

Complaintes anecdotiques

Un jour, il me prit envie

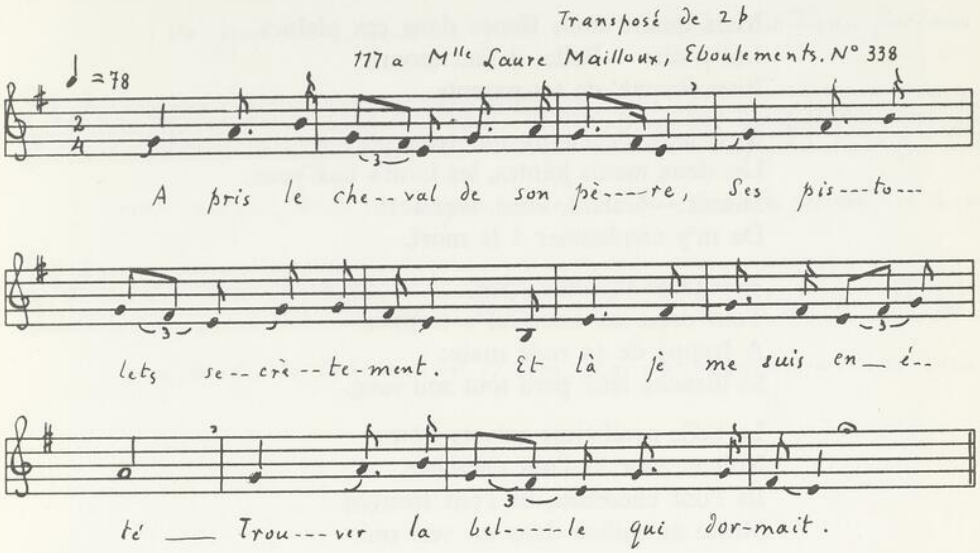

Texte critique

Un jour il me prit envie
C'est d'aller fair' mourir m'amie;
D'aller la fair' mourir si loin,
Sans que personn' n'en save rien. *(bis)*

Ai pris le cheval de mon père,
Ses pistolets secrètement;
Et là je me suis en été
Trouver la belle qui dormait.

—Réveillez-vous, belle endormie,
Réveillez-vous, car il est jour.
Prenez les plus beaux d' vos habits;
Nous irons voir tous nos amis.

Mais il l'a pris' par ses mains blanches;
Sur son cheval l'a fait monter;
Lui a dit: —Belle, tiens-toi bien!
Nous allons piquer d'l'éperon.

Son cheval marche comme un traître,
Comme un lion, parmi les champs.
Son cheval marche sans arrêt
Jusqu'au milieu de la forêt.

Mais quand nous fûmes dans ces plaines,
Lui a dit: —Belle, il faut mourir
Bien éloigné' de tes parents.

S'est jetée à genoux par terre,
Les deux mains jointes, les larm's aux yeux.
Disant:—Galant, vous avez tort
De m'y condamner à la mort.

A dégainé sa claire épée,
Tout droit au cœur lui a frappé;
A frappé de sa rude main;
Sa blanche ami' perd tout son sang.

La belle avait trois galants frères.
Nuit et jour ils l'ont cherchée,
Ils l'ont cherchée, ils l'ont trouvée
Morte au milieu dans un vert pré.

Dans leur chemin ont fait rencontre
D'un beau cavalier, franc meurtrier.
—D'où reviens-tu, franc cavalier?
Comm' tes souliers sont pleins de sang!

—Je reviens du bois, de la chasse,
Du bois, de la chasse au lapin. *(bis)*
J'en ai tant tué; luy en a bien.

—Tu as menti, franc meurtrier.
Tu as tué ma sœur aîné'.
De ma main tu seras brûlé.

Deux versions de cette complainte ont été recueillies en 1916: celle de M^lle^ Laure Mailloux, de Saint-Pascal des Éboulements, qui l'apprit il y a plus de 40 ans, de Milonne (?) Gagnon, de bon nombre d'années son aîné (Phono, 338, transposée de deux bémols) et celle d'Édouard Hovington, de Tadoussac, apprise quand il était jeune homme, d'un ouvrier de la rive sud du Saint-Laurent. Ces deux versions ne coïncident que dans la strophe de «La belle avait trois galants frères». La première strophe est tirée de la version Hovington; les strophes 2 à 9 sont de la version Mailloux; et les strophes 10 à 12, de la version Hovington (Phono, 385). Une troisième version, ici reproduite, a été recueillie en 1918, à Saint-André (Kamouraska), de M^me^ Artémise Michaud (Phono, 1800).

117 b Edouard Hovington, Tadoussac. N° 385

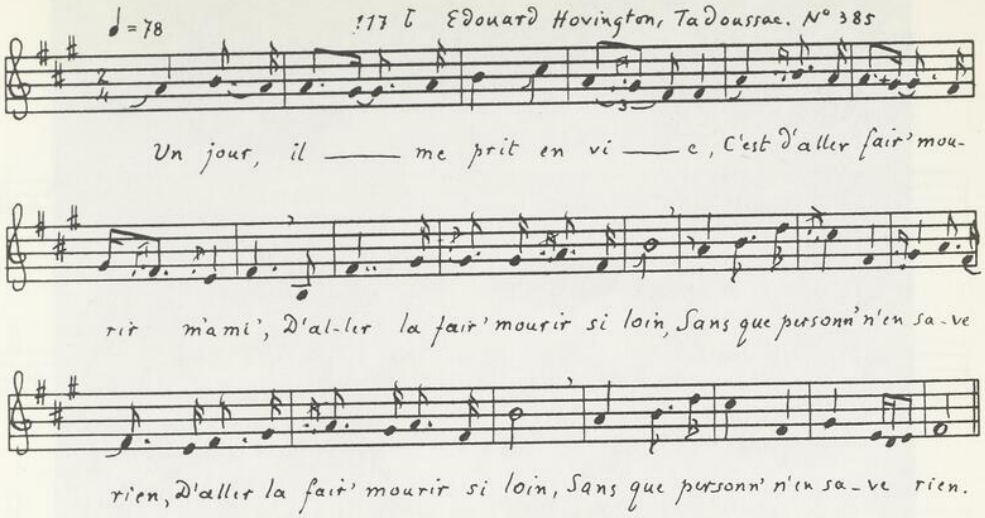

117 c Mme Artémise Michaud, St André, Kam. N° 1800

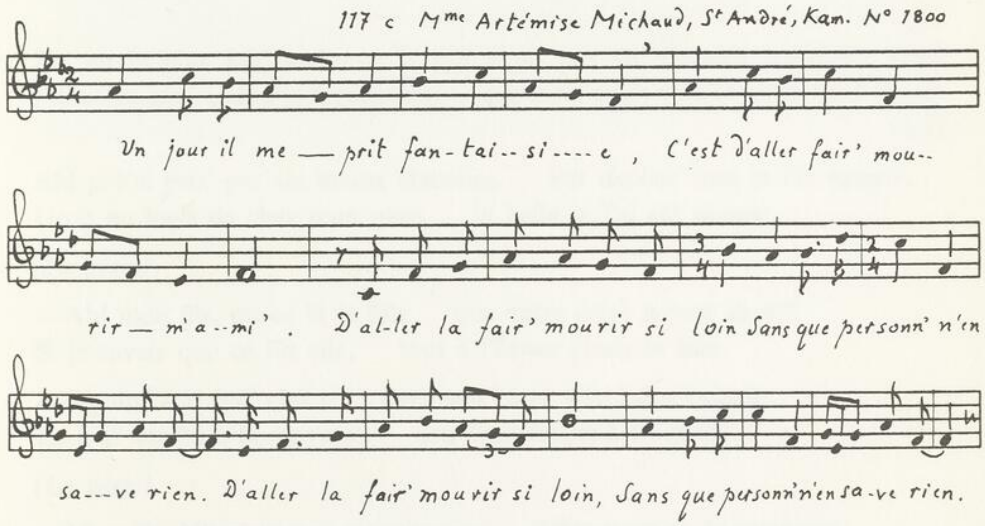

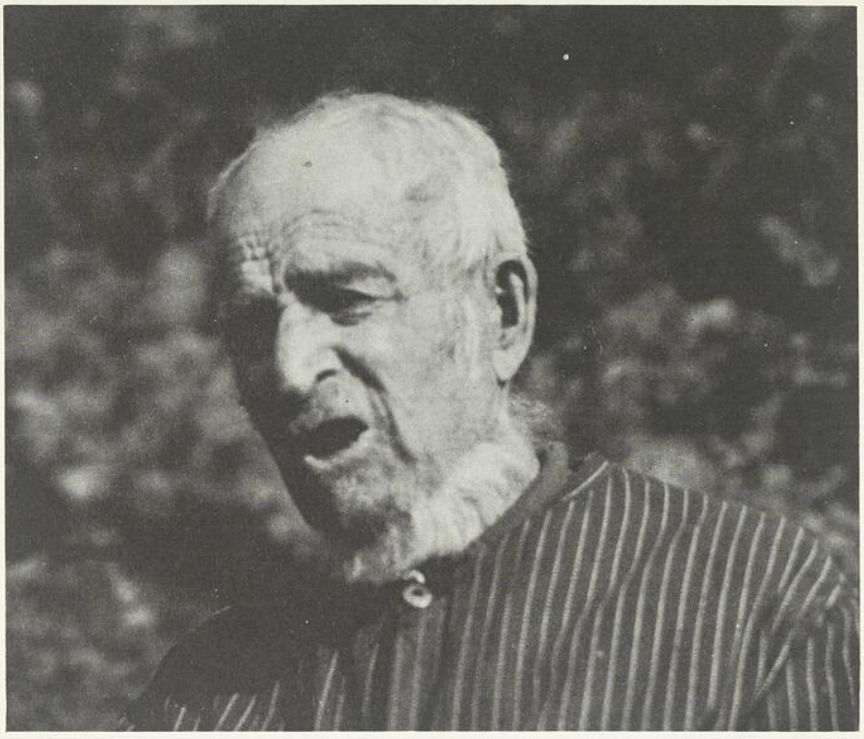

UN VIEUX RACONTEUR, À PERCÉ, GASPÉ

J'ai eu la plus jolie maîtresse

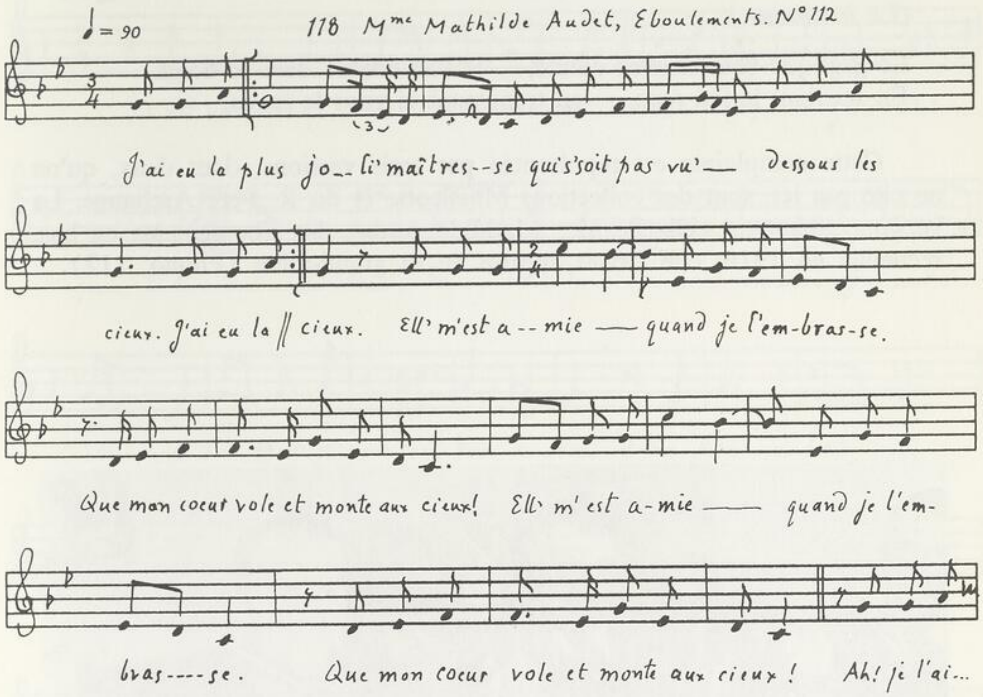

J'ai eu la plus joli' maîtresse qui s'soit pas vu' dessous les cieux. *(bis)*
Ell' m'est ami' quand je l'embrasse, que mon cœur vole et monte aux cieux!
(bis)

Ah! je l'ai pris' par ses mains blanches. Par derrièr' moi je l'ai monté'.
Droit au logis de chez mon père, la belle je l'ai été mener.

(Le père:)

—Ah! mon fils, est-ce là la fille que votre cœur a tant aimé'?
Si je savais que ce fût elle, tout à l'heure j'irais la tuer.

A dégainé son épé' claire, dans son blanc sein lui a frappé.
La bell' tomba à la renverse, son cher amant à ses pieds.

(Le père:)

—Mon fils, ell' n'est pas encor morte. Allez-vous-en la ramasser.
Elle est encore aussi vermeille comme la rose l'est au rosier.

(Le fils:)

—Comment est-elle aussi vermeille comme la rose l'est au rosier?
Elle a coutum' d'être aussi blanche comme la feuille de blanc papier.

(La mourante:)

Le gag' que vous m'avez donné, je l'ait encore dans le doigt.
En souriant je l'ai reçu, en trépassant je vous le rends.

Cette complainte est représentée par trois versions, dont deux, qu'on ne cite pas ici, sont des collections Massicotte et du R. Père Archange. La version ci-haut est celle de M^me^ Mathilde Audet, des Éboulements en bas, recueillie en 1916; elle l'avait apprise de sa grand-mère (Phono, 112).

LES OUELLET, FILS, VIOLONEUX

La marâtre et la fille honnête

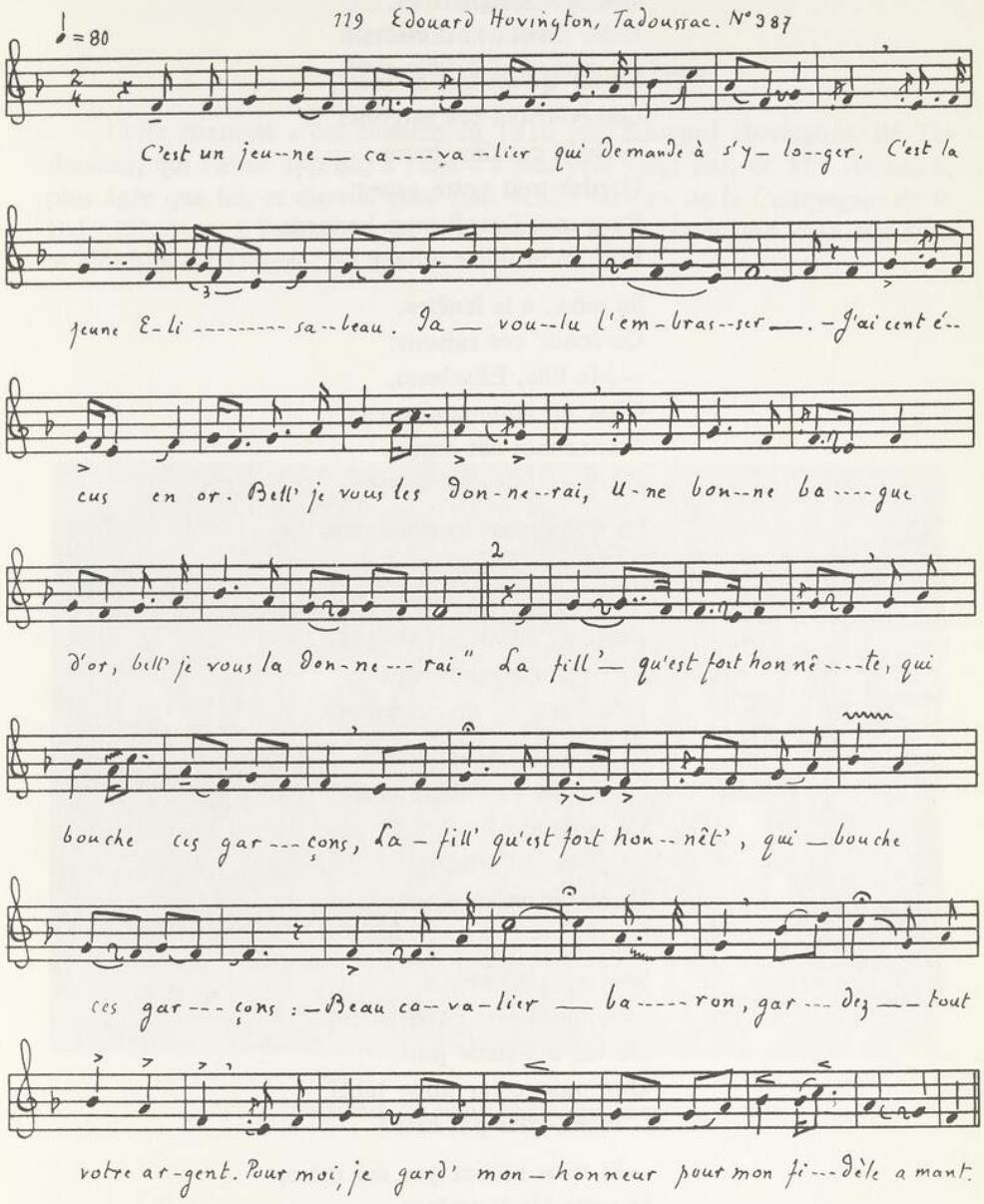

C'est un jeun' cavalier
Qui d'mande à s'y loger.
C'est la jeune Elisabeau.
Il voulut l'embrasser.

—J'ai cent écus en or,
Bell', j' vous les donnerai;
Une bell' bague d'or,
Bell', j' vous la donnerai!

La fill' qu'est fort honnête,
Qui bouchait ces garçons:
—Beau cavalier baron,
Gardez tout votre argent.
Pour moi j'gard' mon honneur
Pour mon fidèle amant.

Sa mère, à la fenêtre,
Qu'écout' ces raisons:
—Ma fille, Elisabeau,
C'est un commandement.
Prenez-moi cet argent
Du beau cavalier baron.

La fill', qu'est fort honnête,
A sa mère a répondu:
—Vous m'avét élevée
Jusqu'à l'âg' de quinze ans,
Et vous m'abandonnez
Pour l'amour de cet argent.

Sa mère, toute en colère,
Descendit l'escalier, (*bis*)
Le poignard à la main.
La jeune Elisabeau,
De sa vie en a eu fait.

Une heure après midi,
Son frère est arrivé.
—Bonjour, ma chère mère,
Où est ma sœur jolie,
Que mon cœur aime tant?
L'auriez-vous pas tuée?

—Si vous n'étiez pas ma mère,
Je vous ferais traîner,
Je vous ferais traîner
Par quatr' de mes chevaux.
Je vous f'rais balancer
Comm' vous le méritez.

Qu'en a fait la chansonnette?
C'est un jeune matelot, (*bis*)
Qui est dans son vaisseau,
Mettant les voil's au vent,
Pour aller à la guerre sept ans.

Cette chanson a été chantée en 1916 par Édouard Hovington, de Tadoussac, qui l'avait apprise, à l'âge d'à peu près vingt ans, de M^lle^ Barnston, plus âgée que lui, et dont le père était «chief factor» de la Compagnie de la Baie d'Hudson, à Tadoussac. M^lle^ Barnston, d'après Hovington, était née dans le Nord-Ouest (Phono, 387).

DES MÉTIS DU NORD-OUEST EN COSTUME

Dans la ville de Donnerille

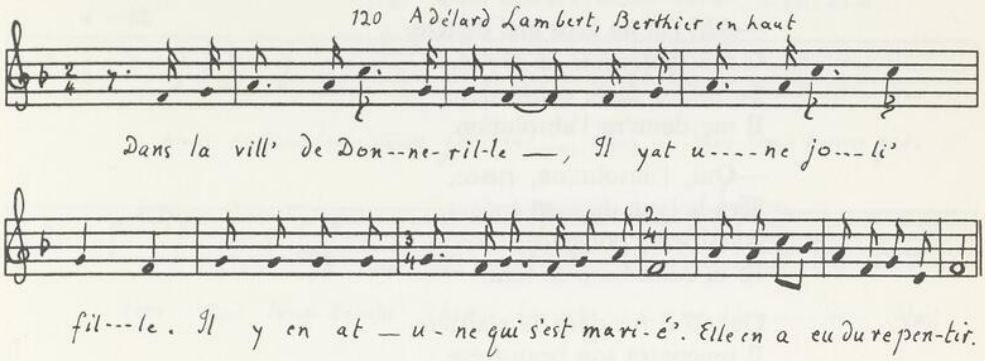

Dans la vill' de Donnerille,
Il y a une joli' fille.
Il y en at une qui s'est marié'.
Elle en a eu du repentir.

Elle avait un' belle-mère
Vraiment qui ne l'aimait guère.
Tous les jours ell' disait à son fils:
—Quand donc la feras-tu mourir?

—Attendez, attendez, ma mère,
Car vous n'attenderez guère.
Attendez à dimanche au matin,
J'accomplirai votre dessein.

Ell' s'en va de chez son père,
Lui raconte son histoire.
—Papa, vous m'avez donné un mari.
Je crois qu'il veut me faire mourir.

—Retourne-tois-en, ma fille,
Retourne-tois-en bien vite.
Retourne-tois-en, en ton petit logis.
Tu agiras pour plaire à lui.

Elle entre dedans sa chambre,
Tout le corps lui tremble.
Ell' se jeta sur le pied de son lit.
Ce n'était pas pour y dormir.

Il la prit par sa main blanche,
Sur son cheval la monte.
Quand ell' fut rendu' là-bas, dans la forêt,
Elle aperçoit sa fosse fait'.

—Ah! j'ai un gros mal de tête.
Il me faut avoir le prêtre.
Le prêtre de la confession,
Il me donn'ra l'absolution.

—Oui, l'absolution, rusée,
Sera le bout de mon épée.
Aussi mon poignard te sera,
Et ta confession se fera.

Quand il fut dans la clairière,
Il rencontra son beau-frère.
—D'où venez-vous, beau-frère, maintenant?
Comm' vous êt's tout rempli de sang!

—Je reviens de la chasse,
Faut-il que tu le saches?
Dans mon chemin, un lièvr' j'ai tué.
Ah! il m'a tout ensanglanté.

—Tu en as menti, fort traître.
Tu as la couleur pâle.
Ah! je vois bien par ta couleur
Que tu reviens de tuer ma sœur.

(Tiré des versions de la Baie-de-Chaleur:)

—Si j'ai fait une faute,
Ma mère en est la cause.
Si la justice me fait mourir,
Ma mère, elle en mourra aussi.

Cette complainte a été transcrite vers 1920 et communiquée, avec sa mélodie, par Adélard Lambert, qui l'apprit de sa mère. Lambert, natif de Berthier en haut, avait vécu en Nouvelle-Angleterre et termina ses jours à Drummondville (Québec). Il me communiqua, au cours de plusieurs années (1917-1935), une grande collection de chansons, de contes, de jeux de l'enfance et de formulettes, qui ont été en partie publiés dans *The Journal of American Folklore* et conservés au Musée national.

Six autres versions de cette complainte ont été recueillies en 1922, à Port-Daniel et à l'Anse-aux-Gascons, en Gaspésie.

Enterrée de feuillage

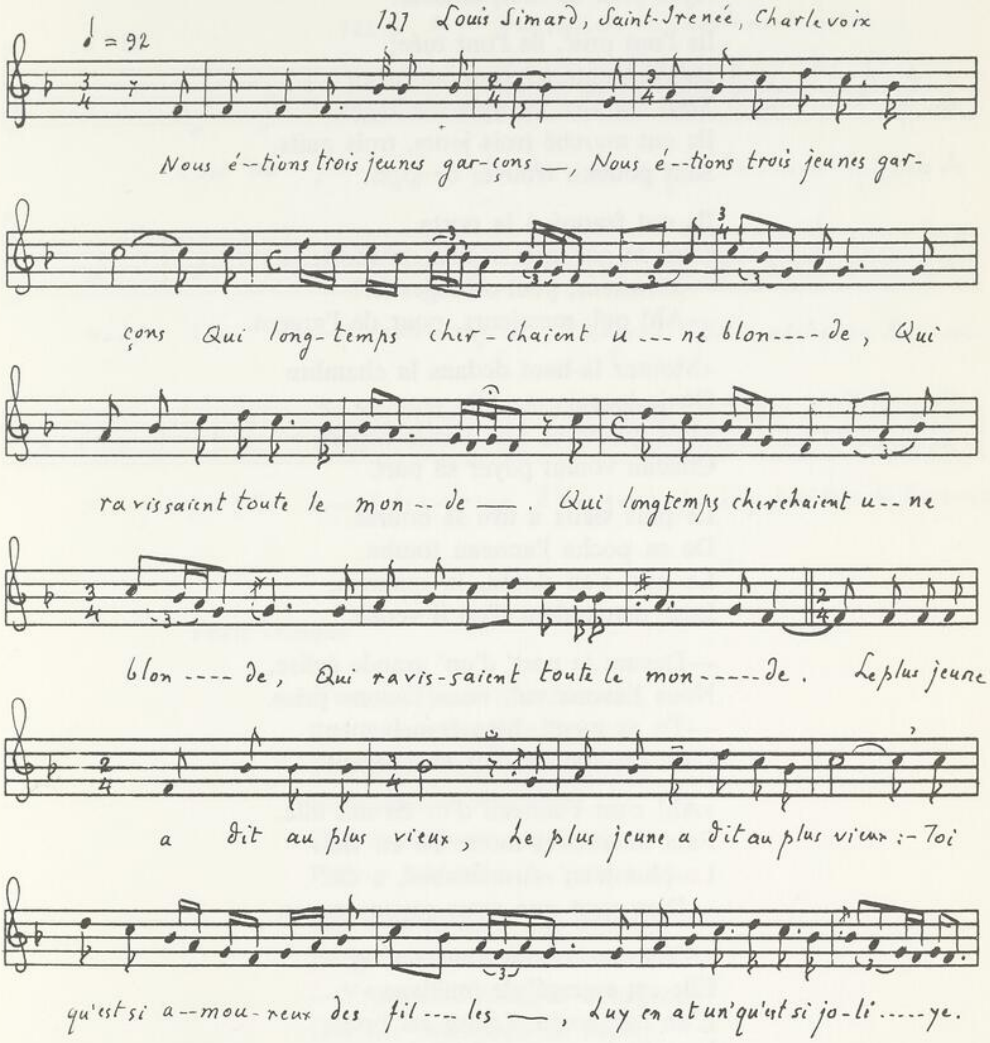

Nous étions trois jeunes garçons *(bis)*
Qui longtemps cherchaient une blonde,
Qui ravissaient tout le monde. *(bis)*

Le plus jeune a dit au plus vieux:
—Toi qu'es si amoureux des filles,
Luy en at une qui est si jolie!

Les trois galants l'ont accostée,
Lui demandé où elle allait.
—J'y porte les gag's à ma tante.
Ayez pitié de moi, dolente!

Ils l'ont pris', ils l'ont tuée;
Ils l'ont enterré' sous un arbre
Tout entouré' de vert feuillage.
Ils ont marché trois jours, trois nuits,
Sans pouvoir trouver de logis.

Ils ont frappé à la porte
Chez le pèr' que la fille est morte.
—Monsieur, peut-on loger ici?
—Ah! oui, messieurs, pour de l'argent.

«Montez là-haut dedans la chambre
Où je logeais ma fille grande».
Mais quand ça vint sur le départ,
Chacun voulut payer sa part.

Le plus vieux a tiré sa bourse.
De sa poche l'anneau tomba.
Le pèr' s'en douta, le ramassa,
Leur demandant d'où il venait.

—Devant la port' d'un' grande église,
Nous l'avons vu', nous l'avons prise.
—Tu as menti, bien franchement:
C'est un anneau d'or et d'argent.

«Ah! c'est l'anneau d'or de ma fille.
Faut la trouver morte ou en vie!»
Le plus jeun' s'est avancé, a dit:
—Dieu veut que nous soyons punis.

«Allez au bois dessous un arbre;
Elle est enterré' de feuillage.»
L'un est pendu, l'autre est brûlé.
Le plus jeune a seul la vie sauve
Pour avoir déclaré la chose.

Cette complainte a été chantée par Louis Simard, de Mille-Vaches, Côte-Nord, à Saint-Irénée, en 1916. Il l'avait apprise une trentaine d'années auparavant de sa belle-sœur, Louise Lavoie (concession Saint-Jean-Baptiste, de Sainte-Agnès, Charlevoix), qui avait alors à peu près 40 ans (Phono, 214). D'autres versions ont été publiées dans le *Recueil de Chansons canadiennes et françaises* ou les *Chants de la Veillée*.

Une jeune fille du Nord

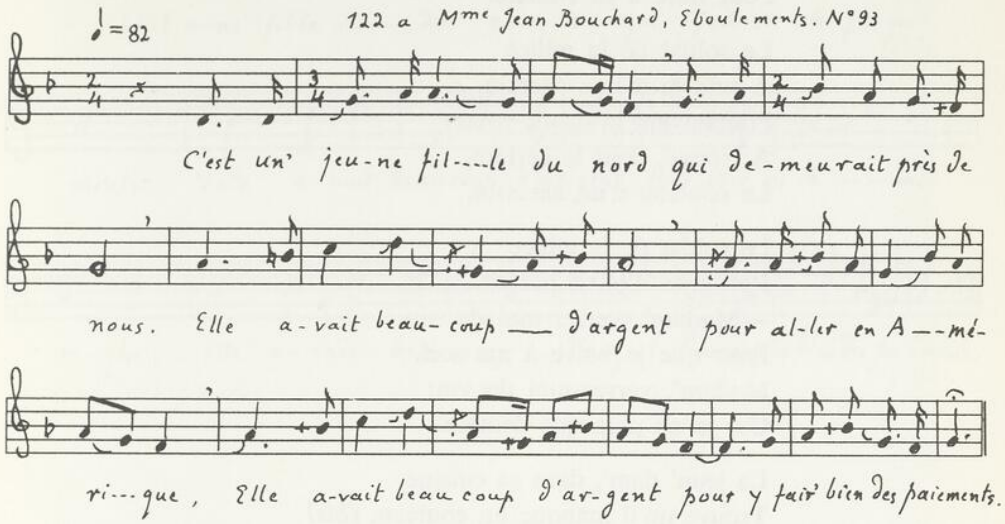

Texte critique

C'est une jeun' fille du nord,
Qui demeurait près de nous.
Elle avait beaucoup d'argent
Pour aller en Amérique.
Elle avait beaucoup d'argent
Pour y fair' bien des paiements.

Elle s'en va dans une auberge
De gens qu'ell' connaissait bien.
—Y aurait-il quelque bourgeois
Qui me conduirait en route,
Qui me passerait le bois,
Mon honneur et mon argent.

Un soldat de la milice
Qui est à s'y rafraîchir,
Lui répond:—Mademoiselle,
Je vous conduirai en route;
Je vous passerai le bois,
Votre honneur et votre argent.

Quand il fut dedans le bois,
Lui mit son mouchoir dans la bouche *(bis)*
Pour l'empêcher de crier, *(bis)*
Pour faire à sa volonté.

Le soldat de la milice
A pris le même chemin,
Poursuivant la même route.
A trouvé, pour le certain,
Le couteau d'un assassin.

Le soldat de la milice
Retourne d'où il partait.
—Madam', versez-moi du vin
Pour que je boive à ma soif.
Madam', versez-moi du vin;
Car je ne pars que demain.

La jeun' dam', dans sa cuisine,
Trouve qu'il manque un couteau, *(bis)*
Tout en gréyant sa cuisine.
—Madam', si vous voulez bien,
Je vous prêterai le mien.

—Mais ce couteau-là, mon brave,
C'est le couteau d' mon mari. *(bis)*
L'avez-vous pris par adresse?
C'est l' couteau de mon mari.
Dit's-moi, où l'avez-vous pris?

—Ce couteau-là, madame,
C'est le couteau d'un assassin. *(bis)*
Qu'a tué la plus joli' fille
Qu'on ait jamais rencontrée,
Dans la ville ou dans l'armée.

Le texte critique se base sur trois versions qui ont été recueillies en 1916: celle de M^me^ Jean Bouchard, des Éboulements village, qui l'avait apprise de sa tante, M^me^ Edmond Tremblay, du Cap-aux-Oies; celle de Marcel Tremblay, de Saint-Joseph des Éboulements; et celle de M^me^ Joseph Pilotte, de Saint-Pascal des Éboulements, qui l'avait apprise de son mari. Les mélodies sont celles des mêmes versions (Phono, 93, 271, 328. Le numéro 271 est ici transposé de 4 bémols).

122 b Marcel Tremblay, Eboulements. N° 271. Transcrit de 4b

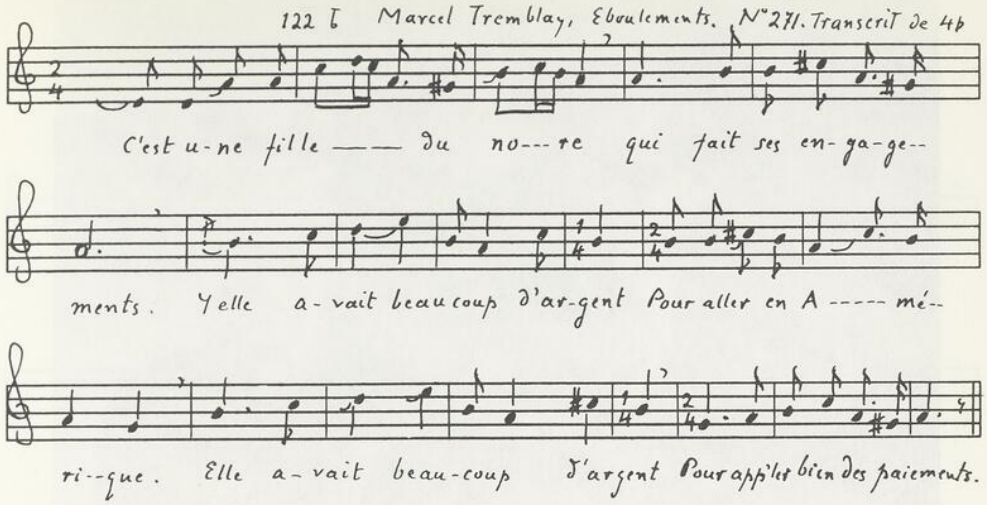

122 c Mme Joseph Pilotte, Eboulements. N° 328

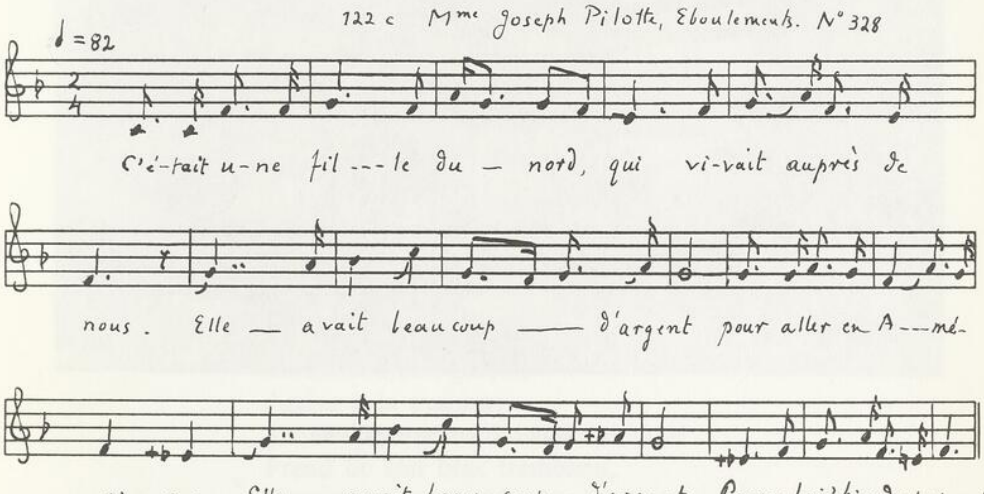

M. ET M^me ÉLIE LAVOIE, CHANTEURS

Le jour de l'Ascension

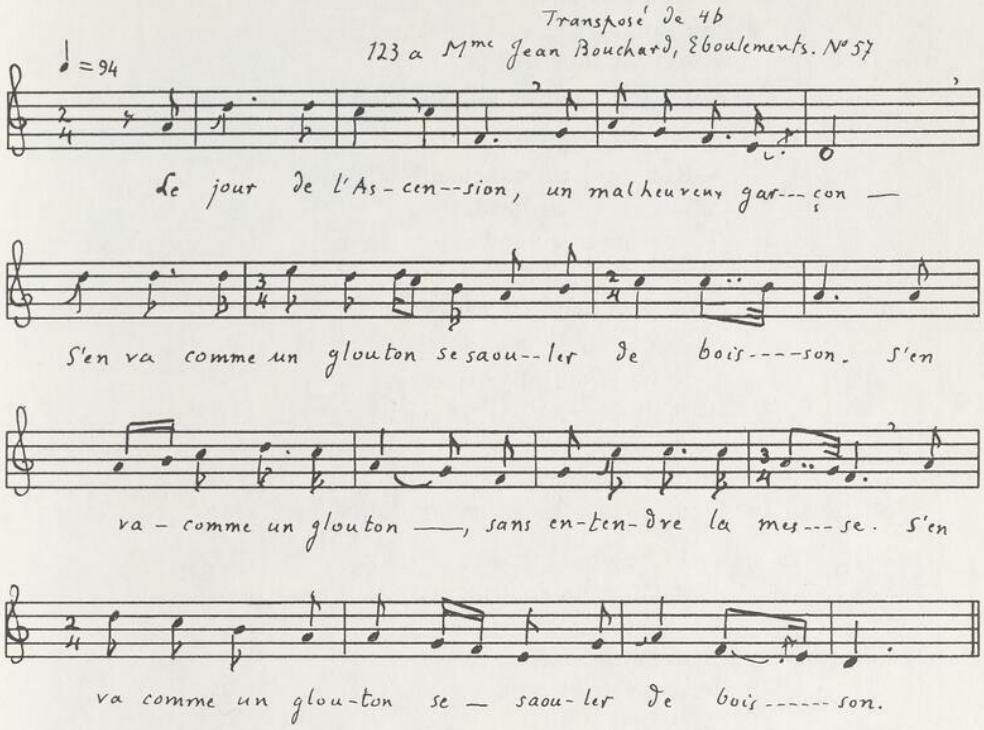

Le jour de l'Ascension,
Un malheureux garçon
S'en va, comme un glouton,
Se soûler de boisson.
S'en va s'soûler de boisson.
S'en va, comme un glouton,
Sans entendre la messe,
S'en va, comme un glouton,
Se soûler de boisson.

Ce malheureux garçon
Arrive à la maison;
Trouv' père et mèr' couchés.
Prend de son bras tremblant,
Dans sa main, une hache.
Trois coups sur le cerveau
Mir'nt son père au tombeau. *(bis)*

Sa mère s'étant levée,
Sur lui ell' s'est jetée.
—Moi, qui t'ai élevé,
Ô malheureux enfant,
Qui as tué ton père!
At-on vu sous le ciel
Un crime plus cruel? *(bis)*

Il dit, grichant ses dents:
—Retire-toi promptement.
Sinon, dans un instant,
Tu en auras autant.
Trois coups de grand couteau
Mirent sa mère au tombeau.

Il voit venir sa sœur
Triste et fondant en pleurs:
—Pour l'amour du Seigneur!
Achevez votre rage.
Justice est établie
Pour châtier les méchants.

—Je ne crains justice
Personn' semblablement . . .
. . . . . .
Et il l'a étranglé'
Sans en avoir pitié.

Quand il eut consommé
Ce crime si sanglant,
A pris l'or et l'argent.
Tout droit s'en est allé
Trouver un capitaine,
Pour se fair' cavalier.

. . . Son capitaine a dit:
—D'où viens-tu, mon enfant?
. . . présentement
Avant de t'engager,
De toi faut s'informer.

Il dit, baissant la tête,
Triste et fondant en pleurs:
—J'ai tué mon père,
Ma mère et ma sœur.
Je mérite, mon Dieu!
La mort la plus cruelle
Qui se peut inventer.

Le capitaine l'a fait prendre
Par quat'e de ses soldats;
C'est pour le fair' conduire
Aux prisons des Bris-d'Or.
Il a été condamné
De faire la mort dérable,
D'avoir les pieds coupés,
D'être tout vif brûlé.

S'en allant au tourment,
Parla à haute voix:
—Père et mère qui ont enfants,
Employez bien le temps;
Corrigez le jeune âge:
La boisson et le jeu
Ont causé mon malheur.

De cette complainte j'ai recueilli deux versions en 1916 et 1917: celle de M^me^ Jean Bouchard, des Éboulements en haut (Phono, 57) et celle de Joseph Rousselle, natif de Saint-Denis (Kamouraska), enregistrée par E.-Z. Massicotte, à Montréal, en 1917 (Phono, 1105). (Voir *The Journal of American Folklore,* n° 123, janv.-mars 1919, p. 24-26.)

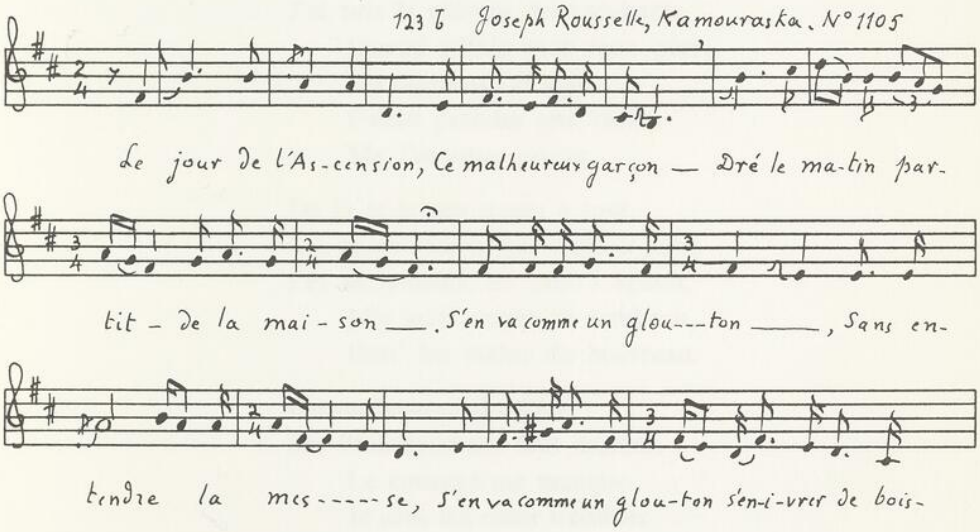

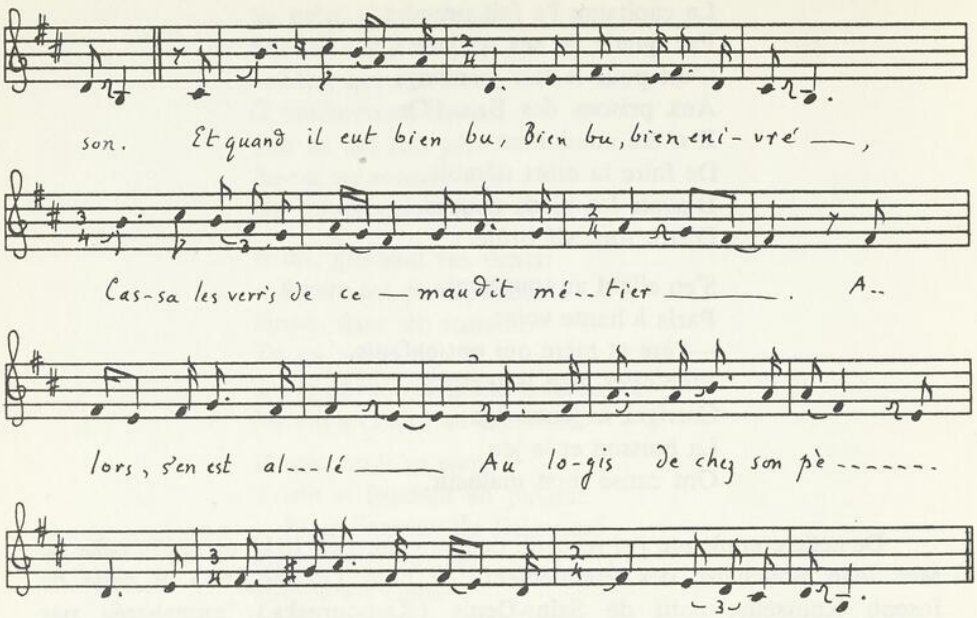
son. Et quand il eut bien bu, Bien bu, bien eni-vré —,
Cas-sa les verr's de ce — maudit mé--tier ——— . A--
lors, s'en est al---lé ——— Au lo-gis de chez son pè-------
re, Sans tar-der un ins-tant, Pour cher-cher de l'ar-gent.

Un couteau j'ai volé

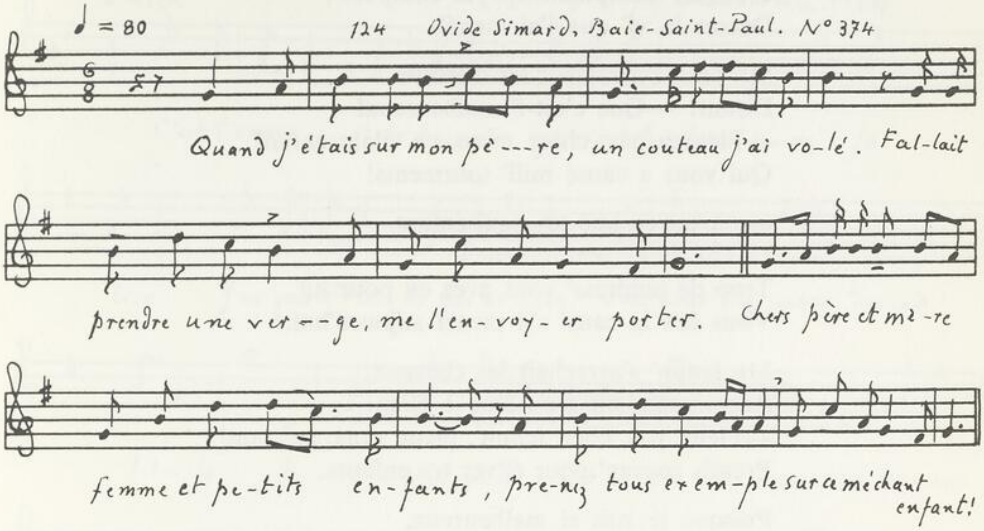

Texte critique

Du temps que j'étais jeune enfant,
J'ai pris le chemin des méchants.
Quand j'étais chez mon père,
Un couteau j'ai volé.
Fallait prendre une verge,
Me l'envoyer porter.

De là je m'suis rendu à tout.
Les vases sacrés j'en viens à bout,
Les sacrements, les saint's églises,
M'y voilà rendu au tombeau,
Entr' les mains du bourreau.

Par un beau matin d'été,
Sur l'échafaud me faut monter.
Le courage me manque,
Je sens ma chair trembler.
Quel triste sort d'mourir étouffé!

Quand j'fus sur l'échafaud monté,
On m'a demandé de parler.
—J'ait une grâce à demander,
Si vous voulez me l'accorder.
C'est un' complaint' qu'j'ai composé',
Dessur la vi' que j'ai mené'.

Ma mèr' s'arrachait les cheveux,
Disant: —Que c'est-i' malheureux!
—Pleurez pas, chère mère, ce vilain enfant
Qui vous a causé mill' tourments!

—J'avais eu que toi, seul enfant.
Je t'ai élevé tendrement.»
Trop de tendress' vous avez eu pour lui.
Vous êt's la caus' s'il meurt aujourd'hui.

Ma femm' s'arrachait les cheveux,
Recommandant mon âme à Dieu.
—Pleur' pas, chèr' femm', pleur' donc pas tant!
Prends courag' pour él'ver tes enfants.

Puisque je suis si malheureux,
Je baiss' mon bonnet sur mes yeux.
Adieu, chèr' femm' et mes petits enfants!
Ne prenez exempl' sur ce méchant vivant.

La mélodie ici reproduite est celle qu'a chantée Ovide Simard, de Baie-Saint-Paul, en 1916 (Phono, 374). Le texte critique est tiré de quatre versions venant de Berthier en haut, de l'île d'Orléans, de Saint-Denis (Kamouraska) et de Port-Daniel sur la Baie-de-Chaleur.

C'est l'amour et la boisson

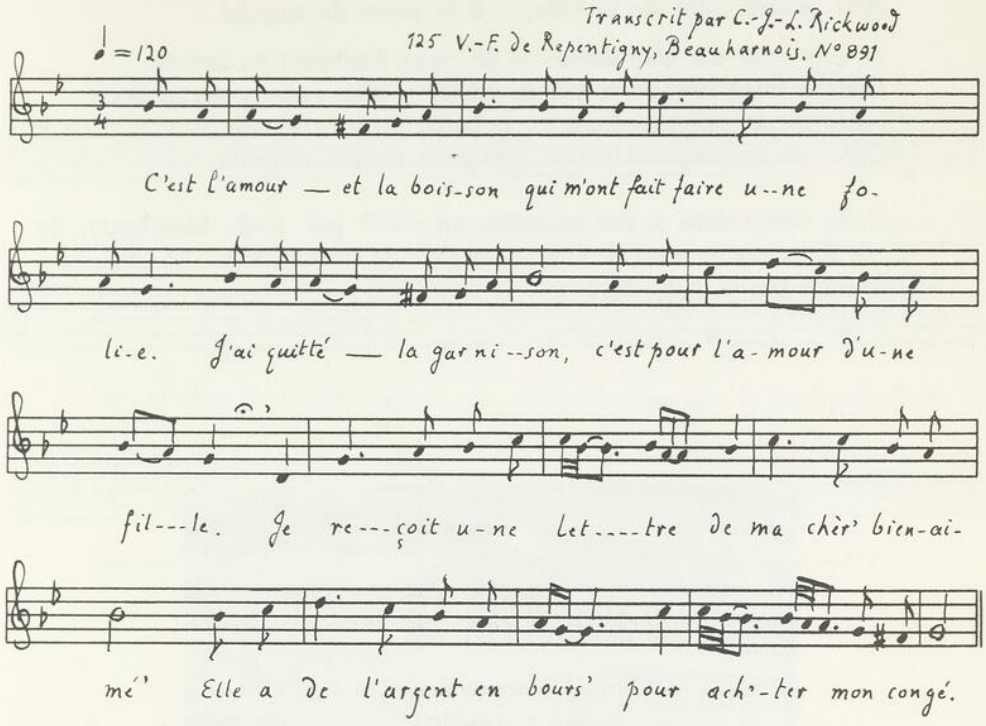

C'est l'amour et la boisson qui m'ont fait faire une folie.
J'ai quitté la garnison, c'est pour l'amour d'une fille.
Je reçois une lettre de ma chèr' bien-aimé'.
Elle a de l'argent en bours' pour ach'ter mon congé.

De là je me suis en allé sans le congé de mon maître,
Ni aucun de mes officiers, ni de mon brave capitaine.
J'ai traversé les mers, les montagnes, les vallé's.
De là où je me croyais d'être en lieu de sûreté.

Dans mon chemin j'ai rencontré trois braves capitaines.
De là ils m'ont dit: —Mon ami, avez-vous votre congé?
—Oui, je l'avais sans doute. Il m'a été volé,
Dedans mon porte-feuille, plusieurs de mes papiers.

De là ils m'ont dit: —Mon ami, la chose n'est point certaine».
Ils m'ont pris, ils m'ont emmené, ils m'ont mis les fers aux pieds.
Ce qui me fait plus de peine, m'ont pris, m'ont emmené
Tout droit à l'Île de France, rejoindre ma compagni'.

Dans l'Île de France étant arrivé, ils m'ont emprisonné.
Dans l'Île de France étant arrivé, ils m'ont emprisonné.
Je fus à pendre, pendre et à être étranglé,
Aux quatre coins de la ville, à la place du marché.

Je vois venir ma bien-aimée. Ses yeux fondaient en larmes.
Dans sa main tient un mouchoir blanc, pour essuyer ses larmes.
—Ne pleure point, la belle, la belle, pleure pas tant,
Car c'est ma dernière heure et mon dernier moment.

Cette complainte a été recueillie en 1917 par E.-Z. Massicotte, de V.-F. de Repentigny, natif de Saint-Timothée de Beauharnois. La mélodie a été transcrite par C. J. L. Rickwood (Phono, 891).

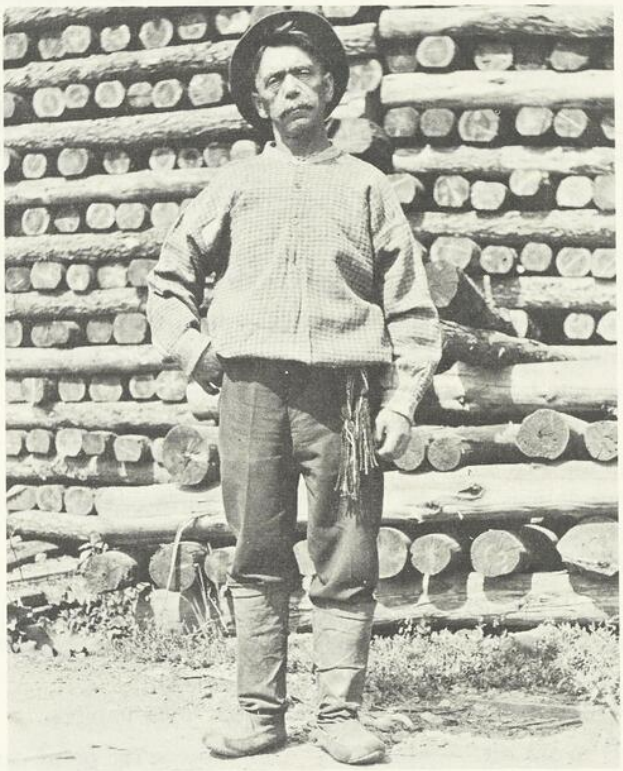

JOSEPH ROUSSELLE, CHANTEUR

J'étais orphelin de cinq ans

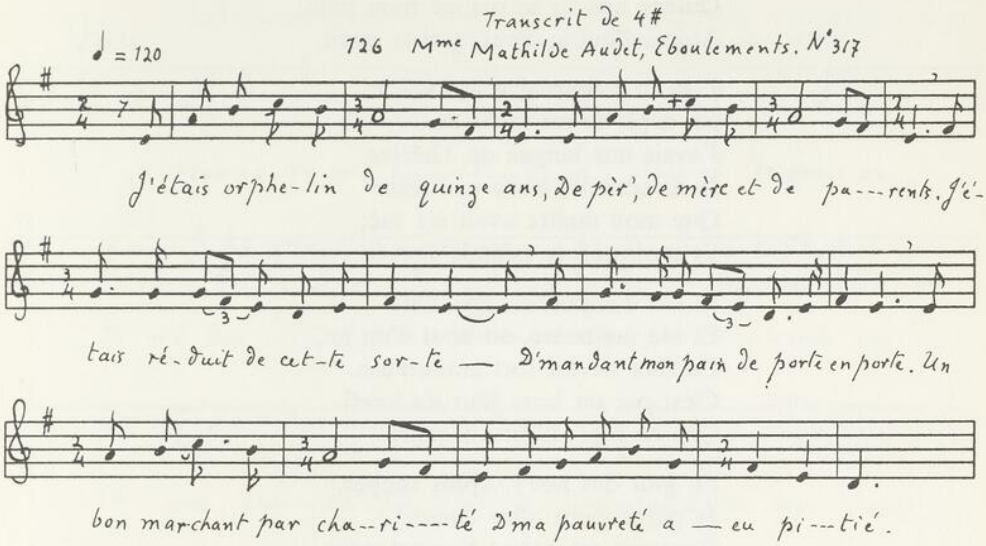

J'étais orphelin de cinq ans
De pèr' de mère et de parents.
J'étais réduit de cette sorte
A d'mander mon pain d'porte en porte.
Un bon marchand, par charité,
D' ma pauvreté a eu pitié.

Ils m'ont pris, ils m'ont adopté
Et aux écol's ils m'ont mené.
A mes quinze ans, ils me retirent;
Je savais très bien lire, écrire.
C'était enfin pour m'enseigner
C' que fallait fair' pour pratiquer.

Un jour, marchant dans la forêt,
Mon bon maître par devant moi,
Saisi d'une rage destinée,
Je levai ma sanglante épée.
Sans craindre mon Dieu tout-puissant,
Je trempai la main dans son sang.

Mon bon maître, tombant à bas,
S'écria: —Grand Dieu, qui est là?
Est-ce bien toi, mon Alexandre?
Ne vois-tu pas mon sang répandre?
Quinze ans tu as mangé mon pain;
Aujourd'hui je meurs par ta main.

J' m'en retournai à la maison,
En dépit de ma trahison.
J'avais une langue de Thérèse.
Je fis accroire à ma maîtresse
Que mon maître avait été tué;
Et moi, que je m'étais sauvé.

Je me comportai sagement;
Et ma maîtresse, au bout d'un an,
De moi devint fort amoureuse.
C'est par un beau jour du lundi
Que de moi ell' fit son mari.

Le jour des noc's, après souper,
Je partis pour aller danser;
J'aperçus un grand homme pâle
Pas à pas me poursuivait
En criant vengeance sur moi.

Ma maîtress', saisi' de frayeur,
Tomba à la renvers' de peur.
Il avait une triste mine,
Une épé' dedans sa poitrine.
Je déclarai, en vérité:
—C'est mon bon maîtr'; je l'ai tué!

Cette complainte a été recueillie en 1916 de M^me^ Mathilde Audet aux Éboulements en bas. La mélodie ici donnée est transposée de 4 dièses (Phono, 317).

Quand l'amour n'y est pas

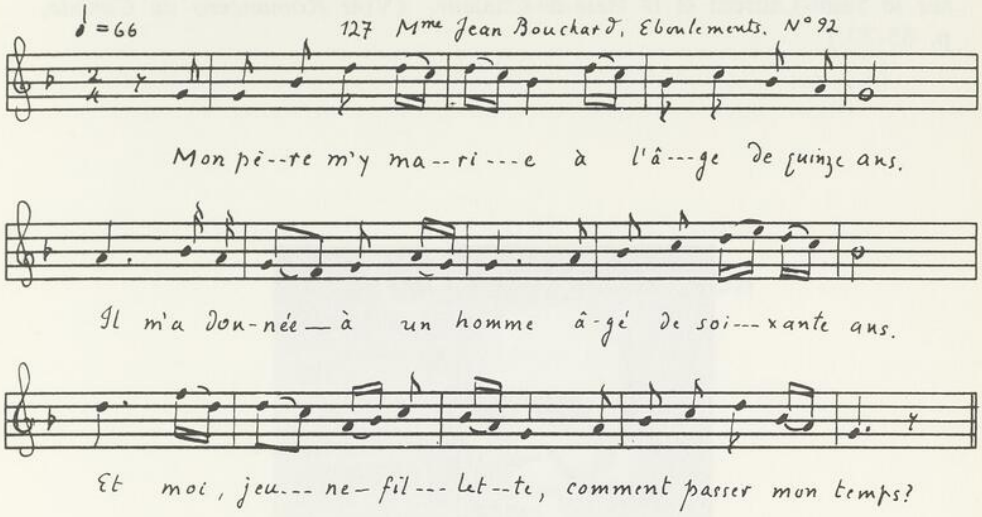

Texte critique

Mon père m'y marie à l'âge de quinze ans.
Il m'a donné' à un homme âgé de soixante ans.
Et moi jeune fillette, comment passer mon temps?

La première soirée, ell' ne fait que pleurer.
La servante se réveille: —Mon maître, dormez-vous?
Reconsolez votre épouse qui pleure auprès de vous.

—Que veux-tu que j'y fasse, quand l'amour n'y est pas?
Ô reine, ma douce reine, prenez vos beaux habits,
Retournez chez votre père, dissiper vos ennuis.

Quand ell' fut chez son père, ell' se mit à pleurer.
—Père, ô cruel père, de m'avoir marié',
A ce vieillard bonhomme que je ne peux aimer!

—Consolez-vous, ma fille! c'est un riche marchand.
Il est déjà malade; peut-être il en mourra.
Vous serez héritière; on vous remariera.

—Au diable la richesse quand l'amour n'y est pas!
Quand je serai morte en terre, n'aurai besoin de rien,
Qu'un' petite robe noire, par-dessus, un drap blanc.

La mélodie ici reproduite est celle que chanta en 1916 M^me^ Jean Bouchard, des Éboulements en haut (Charlevoix). Elle l'avait apprise, dans son enfance, de son grand-père Perron, au Cap-aux-Oies (Phono, 92). Le texte critique se base sur quatorze versions recueillies de 1916 à 1925, sur le Saint-Laurent et la Baie-de-Chaleur. (Voir *Romancero du Canada,* p. 65-70.)

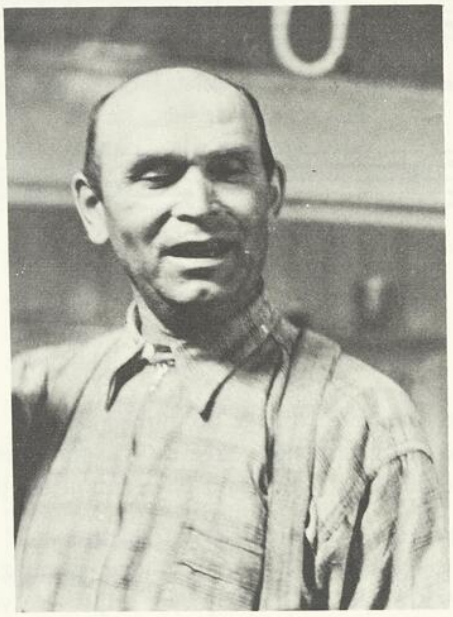

MALTAIS, CHANTEUR

Aventures galantes

C'est la belle Madeleine

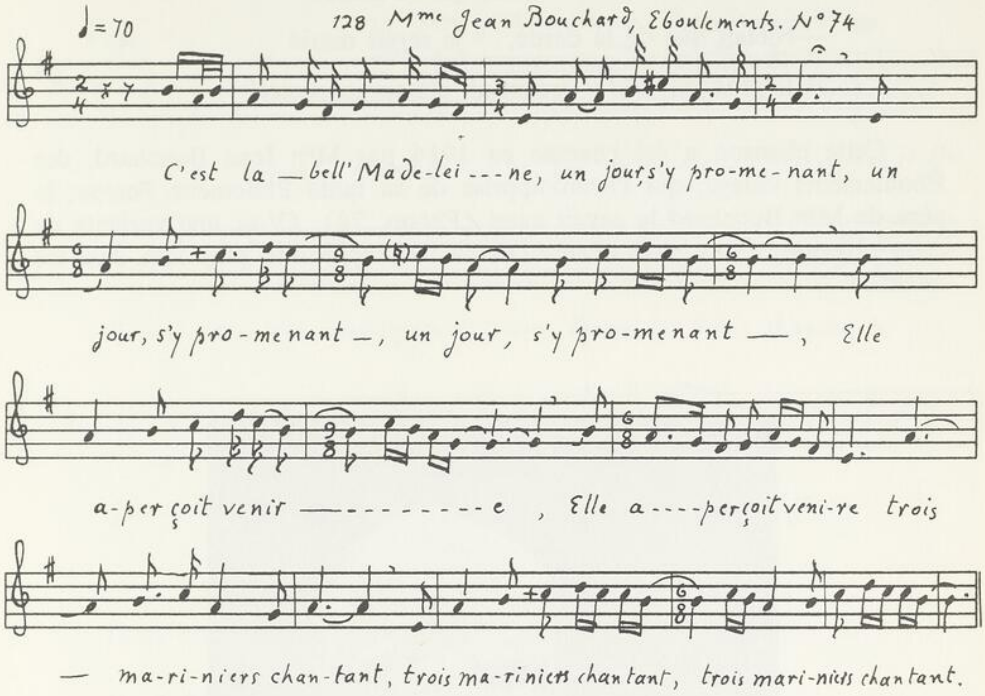

C'est la belle Madeleine, un jour s'y promenant, (*bis*)
Elle aperçoit venir trois mariniers chantant. (*ter*)
—Marinier du navire, apprends-moi à chanter!
—Embarque dans navire je te le montrerai.
Pendant qu' la chanson dure le navire a marché.
Quand la chanson fut faite, demande à débarquer.
—Comment veux-tu, la belle? somm's à cent lieues sur mer.
Entre six ans cinquante sans aborder la terr'.
—Comment va dire mon père, qui m'attend pour souper?
—J' te servirai de père. Viens avec moi souper!
—Comment va dire ma mère, qui m'attend pour coucher?
—J' te servirai de mère. Viens avec moi coucher!

—La darde est sur la table prends gard' de t'en couper!
La belle prend la darde [dague], au cœur se l'est passé'.
Il a maudit la darde, celui qui l'a forgé'.
—N'était que de la darde, je serais marié
A la plus joli' fille qu'on ait jamais rencontré'.

Cette chanson a été chantée en 1916 par Mme Jean Bouchard, des Éboulements village, qui l'avait apprise de sa tante Philomène Perron; le père de Mme Bouchard la savait aussi (Phono, 74). (Voir une variante de cette chanson, *Dans mon chemin rencontre,* reproduite plus loin dans ce recueil.)

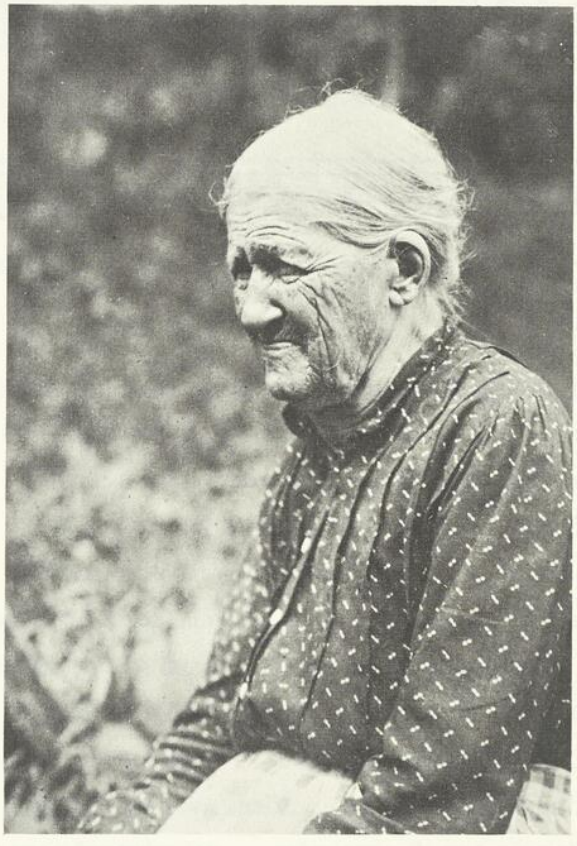

Mme ÉLIZABETH TREMBLAY, CHANTEUSE

A l'abri d'une olive

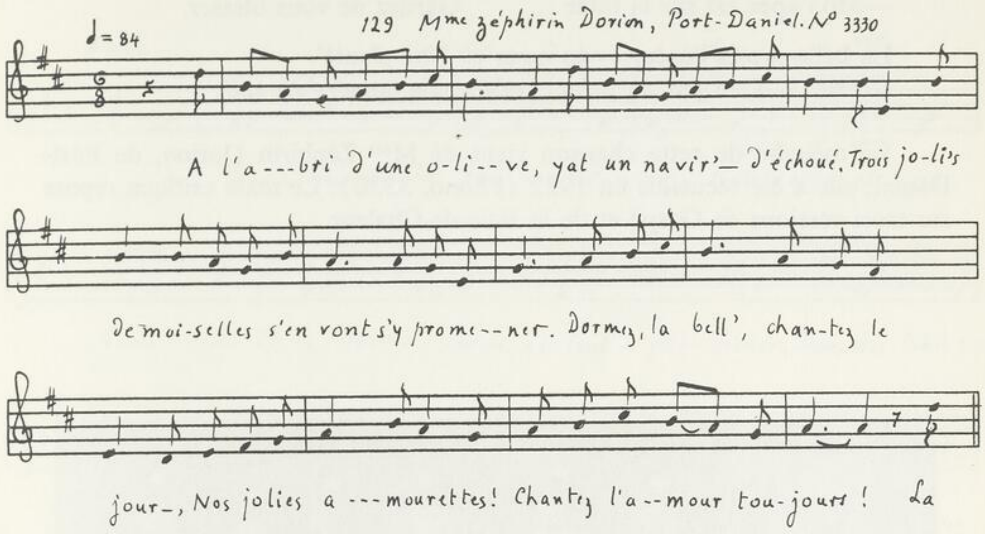

Texte critique

A l'abri d'une olive, yat un navire d'échoué.
Trois jolies demoiselles s'en vont s'y promener.

Dormez, la belle; chantez le jour
Nos jolies amourettes!
Chantez l'amour
Toujours!

La plus jeune d'entre elles s'est mise à soupirer:
—Si j'avais ma colombe, je la ferais chanter.

Parlant d'une colombe, la belle s'est endormi'.
Le bâtiment au large, la belle se réveillit.

Demande au capitaine: —Où sommes-nous, ici?
—Dessus la mer nous sommes, cent lieues de vos parents.

—Que va donc dir' ma mère, à souper qui m'attend?
—J' vous servirai de mère, avec moi mangerez.

—Que va donc dire mon frère, qui m'attend pour danser?
—J'vous servirai de frère, avec moi danserez.

—Qu'est-ce que ma sœur va dire, qui m'attend pour coucher?
—J'vous servirai de sœur, avec moi coucherez.

—Ma robe est trop étroite, trois points faut dégrafer.
—Mon épée est sur la table . . . Gardez de vous blesser.

La belle a pris l'épée, au cœur se l'est planté'.
S'écrié: —Que j'ai de peine! Ma mignonne s'est tué'.

La mélodie de cette chanson vient de M^me^ Zéphirin Dorion, de Port-Daniel; elle a été recueillie en 1922 (Phono, 3330). Le texte critique repose sur trois versions de Gaspé et de la Baie-de-Chaleur.

ENFANTS COSTUMÉS CHANTANT DES RONDES

Dans mon chemin rencontre

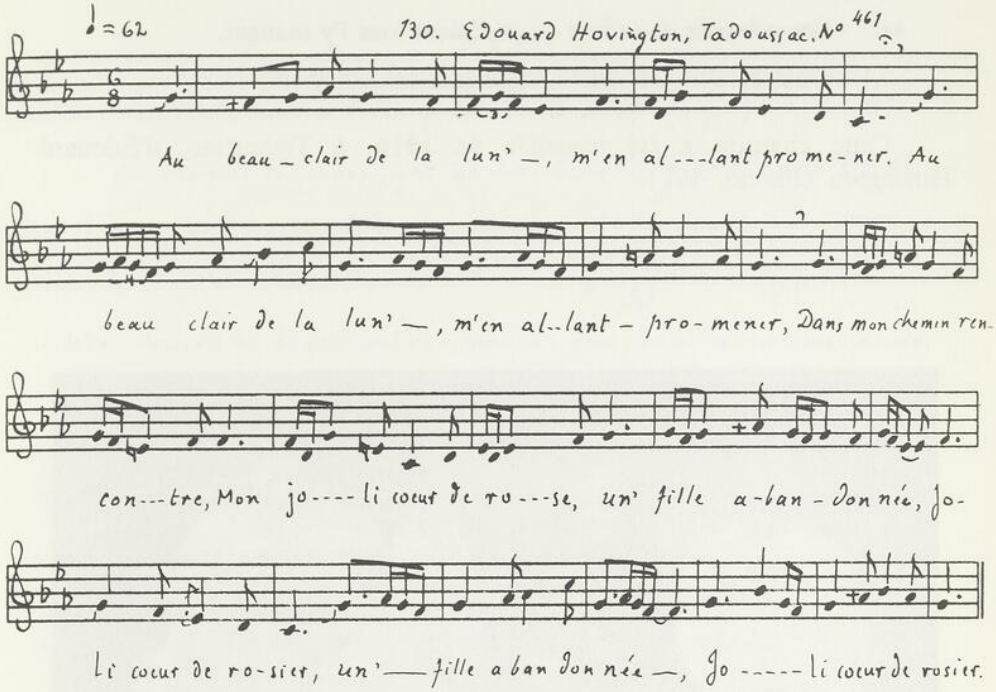

Au beau clair de la lune, m'en allant promener
Dans mon chemin rencontre
Mon joli cœur de rose,
une fille abandonné',
Joli cœur de rosier.
Dans ma chambr' l'ai menée.
Joli cœur de rosier.
Quand ell' fut dans sa chambre,
Mon joli cœur de rose,
ell' se mit à pleurer,
Joli cœur de rosier.
—Ne pleurez pas tant, belle, j'irai vous remener.
. . . . . Avec moi, vous couch'rez.
—Ma jupe est trop étroite. Je ne peux la délacer.
«Prête-moi ta dague, pour couper mon lacet.

—Ma dague est sur la table. Prends gard' de te blesser.
La belle a pris la dague, dans le cœur se l'est passé'.
Il la prend, il l'embrasse. Dans la mer l'a jeté'.
Les poissons de la mer voulaient tous l'y manger.
C'est la plus joli' fille que la terre ait porté'.

Cette chanson a été recueillie en 1916, à Tadoussac, d'Édouard Hovington (Phono, 461).

Mme JOSEPH TREMBLAY AVEC SES PETITES-FILLES

Derrière chez nous, yat un bateau

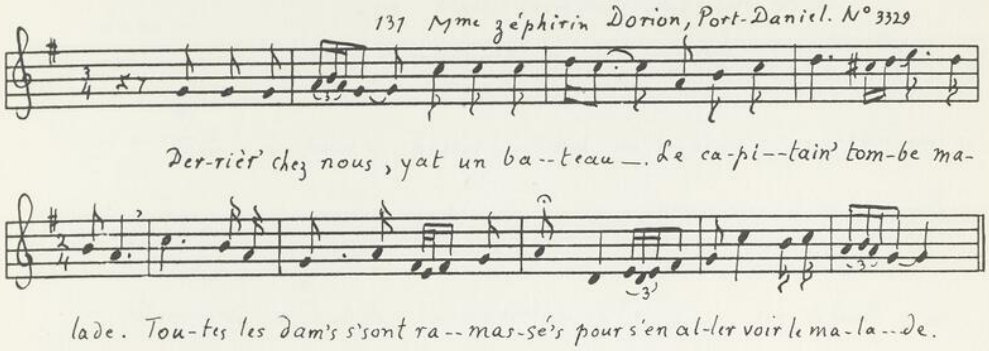

Derrièr' chez nous, yat un bateau. Le capitain' tombe malade.
Toutes les dam's s'sont ramassé's pour s'en aller voir le malade.

[*autre version:* pour aller lui faire la poivrade.]

Ya pu yen qu' belle Isabeau, son pèr' voulait pas qu'a'yalle.
Quand son pèr' fut endormi, la bell' s'en fut voir le malade.

—Beau matelot, mon bel ami, mangeriez-vous pas d'la soupe?
—Si fait, si fait, belle Isabeau, pourvu qu' ce soy' vous qui m' la donne.

—Beau matelot, mon bel ami, mangeriez-vous pas du fromage?
—Si fait, si fait, belle Isabeau, pourvu qu' ce soy' vous qui m' le donne.

—Beau matelot, mon bel ami, mangeriez-vous pas d'la pomme?
—Si fait, si fait, belle Isabeau, pourvu qu' ce soy' vous qui m'la donne.

—Beau matelot, mon bel ami, yest-i' pas temps que j' m'en aille?
—Vous êt's cent lieues dessur la mer, et cent lieues de sans votr' père.

La bell' s'arrache les cheveux, se jetant le visage par terre:
—Mon pèr' me l'avait toujours dit, que je serais fille perdue.

—Fille perdu' vous l'serez pas. Vous serez la mariée.
Le jour vous serez avec moi et la nuit, avec moi.

Cette chanson a été chantée en 1922 par M^me^ Zéphirin Dorion, de Port-Daniel (Baie-de-Chaleur) (Phono, 3329). Elle l'avait apprise de Sifroid Thériault, de la Grande-Anse (N.-B.). «J'avais 15 ans. Il en avait 70 à 73.»

Chantons, pour y passer le temps

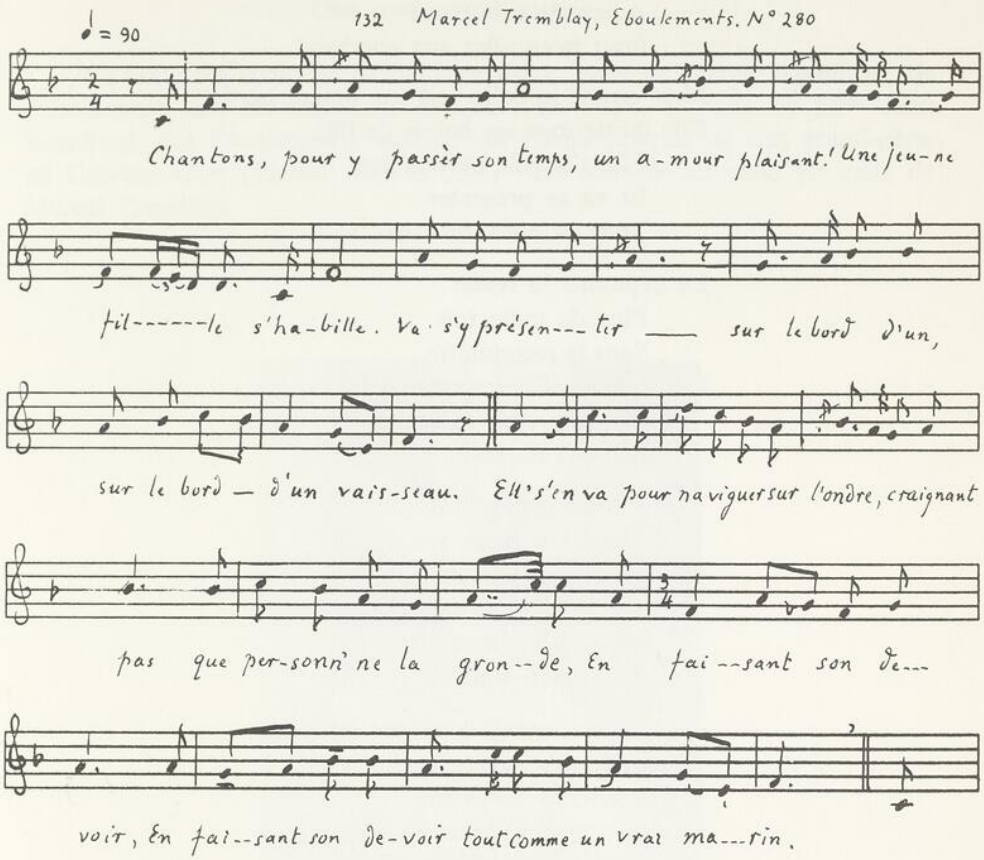

Texte critique

Chantons, pour y passer son temps,
Un amour plaisant!
Une jeune fille s'habille
En vrai matelot,
Va s'y présenter
Sur le bord du vaisseau.

Elle s'en va pour naviguer sur l'onde,
[Ne craignant] pas que personne la gronde.
Elle fait son devoir (*bis*)
Tout comme un vrai marin.

—Adieu, charmante Elina!
Adieu, je vais partir
Pour m'en aller en guerre.
Adieu, ma charmante Elina!
Adieu, je vais partir
Pour m'en aller aux combats!

Mais quand la belle voit son amant partir,
Elle quitte tous ses habits de fille;
Elle s'habille en matelot,
Et va se présenter
Tout au bord du vaisseau.

Le capitaine la revoit
Plus de mille fois,
Sans la reconnaître.
Lui a dit: —Charmant matelot,
Ah! que vous ressemblez
A ma l'Isabeau.

«Votre blanc visage,
Aussi vos doux yeux,
Votre joli corsage
M'ont toujours rappelé
Que vous ressembliez
A ma bien-aimé'.

—Monsieur, quand vous me dites ça,
Vous m'y surprenez;
Vous m'y faites rire.
Je suis de l'Orléans.
Je suis éloigné', ah mais!
De tous mes parents.

«Je suis un pauvre fils unique;
Je suis né dans la Martinique
De parents irlandais.
Je me suis embarqué
Mais à bord d'un corsair'.

La belle a bien été sept ans
Dedans ce bâtiment,
Sans se faire reconnaître.
A bien été sept ans
Sans se faire reconnaître,
Rien qu'au débarquement.

Puisque c'est ici que l'amour nous rassemble,
Il faut se marier ensemble;
Il faut se marier
Avec l'argent du roi
Que nous avons gagné.

Ce texte est composé de deux versions: celle de Marcel Tremblay, de Saint-Joseph des Éboulements, recueillie en 1916, et celle de M^me^ Jean Bouchard, des Éboulements village, qui l'avait apprise de son grand-père, au Cap-aux-Oies (Phono, 280 et 252). La mélodie ici citée est celle de Marcel Tremblay.

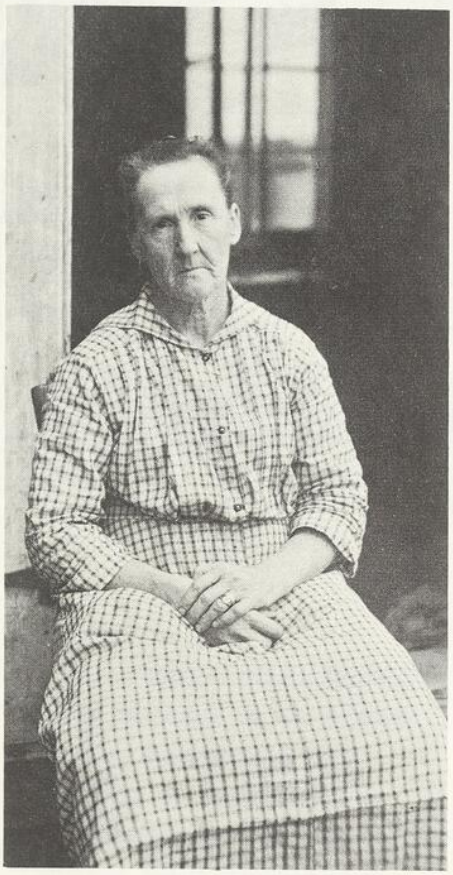

M^me^ ANTIME LEVESQUE, CHANTEUSE DE COMPLAINTES

PHILIAS BÉDARD CHANTANT «LE CORDONNIER ET LA FILEUSE»
par Arthur Lismer

Quand elle fut sur le pont

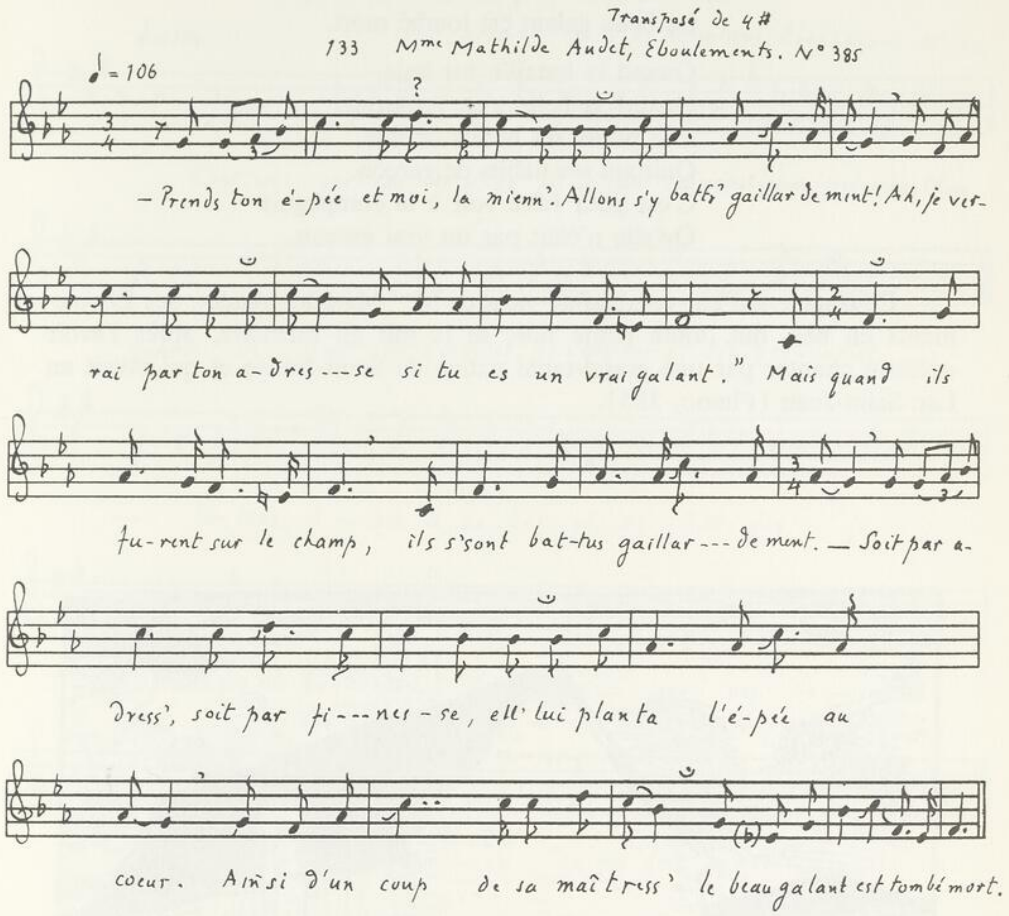

Et quand elle fut dessur le pont,
Elle fit rencontre de son mignon.
Le salua, mais d'un air fier,
Salua d'un air de fanfaron.
—Prends ton épée et moi, la mienne.
Allons se battre gaillardement.
Ah! je verrai par ton adresse
Si tu es vrai galant.

Mais quand ils furent sur le champ,
Ils s'sont battus gaillardement.
Soit par adresse, soit par finesse,
Ell' lui planta l'épée au cœur.
Ainsi d'un coup de sa maîtresse,
Le beau galant est tombé mort.

Quand la bataille fut finie,
Quand la belle s'en retournit,
Elle prena ses habits de fille,
Quittant ses habits de garçon.
C'est pour faire voir à la compagnie
Qu'elle n'était pas un vrai garçon.

Ce fragment d'une complainte vient de M^me^ Mathilde Audet, des Éboulements en bas, qui, toute petite fille, se la mit en mémoire, après l'avoir entendu chanter par une grand-tante native de Saint-Irénée et qui vivait au Lac Saint-Jean (Phono, 385).

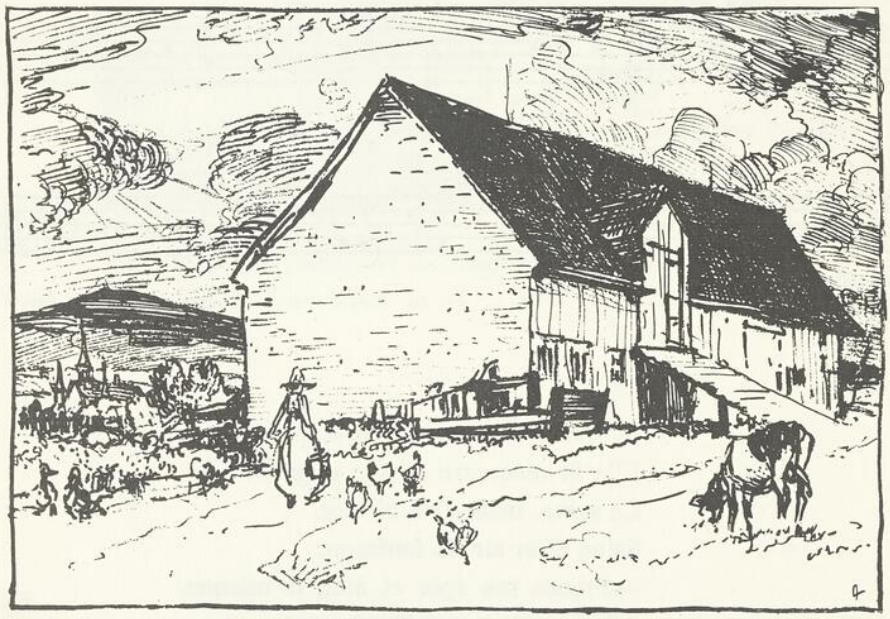

GRANGE À SAINTE-FAMILLE, ÎLE D'ORLÉANS

par Arthur Lismer

Ils s'aimaient si tendrement

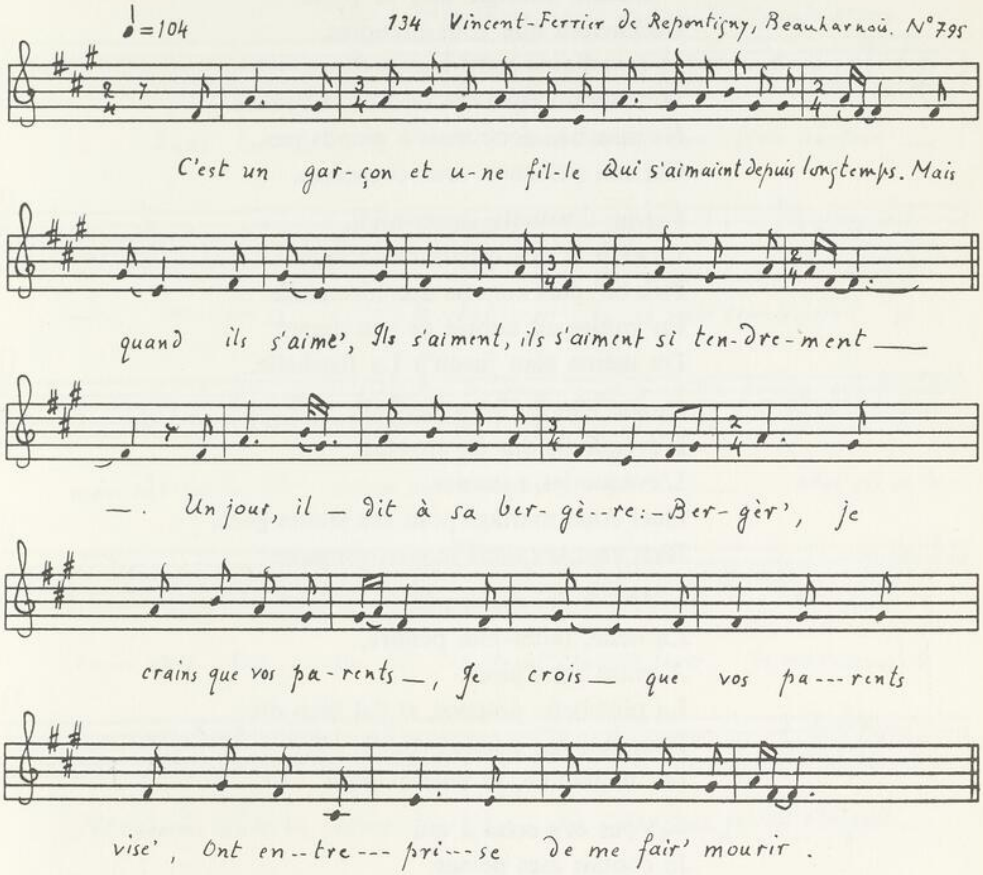

C'est un garçon et une fille
Qui s'aimaient depuis longtemps,
Mais quand ils s'aim', s'aiment,
Ils s'aiment si tendrement.

Un jour, il dit à sa bergère:
—Bergère, je crois vos parents,
Je crois que vos parents visen',
Ont entrepris de me fair' mourir.

«Adieu, la bell', je vas partir,
Pour La Rochell', pour y mourir,
Pour y mourir en langueur.
Pour vous mes larm's coul'ront toujours.

—Galant, enseign'-moi la route
Du chemin que vous prendrez.
Je marcherai coût' que coûte,
Marcherai longtemps dedans la France.
Ne marchez donc mais à grands pas,
Car ma présence vous consolera.

Par un dimanche après-midi,
La belle a pris quatre cents louis.
Puis ell' part comme une hirondelle
En voltigeant auprès de son amant
Du même élan jusqu'à La Rochelle.

Quand elle fut à La Rochelle,
L'évêque ils ont été trouver.
L'évêque les a mariés.
Quel doux mariage pour ces jeunes gens,
Bien envoyés dans la circonstance.

—Ah! si j'ai mal parlé,
La belle, faites-moi pendre,
A votre cour jurée.
La plus belle potence, si j'ai bien dit.
Pourquoi me pendez-vous?
Ma mignonne, je bois à vous!

—Vous êt's celui à qui
Je contais mes peines.
—Ah! oui, c'est moi qui t'ai tant fréquenté',
Qu'ons jamais pu se marier.

La belle l'embrasse
Du plus profond d' son âme.
En l'embrassant son visage pâlissait.
Son cœur lui crevait de joie.

Cette chansonnette incohérente, avec sa jolie mélodie, est de la Collection Massicotte. Elle a été chantée en 1917 par Vincent-Ferrier de Repentigny, natif de Beauharnois (Phono, 795). L'air a été transcrit par C. J. L. Rickwood.

Dans la forêt du roi

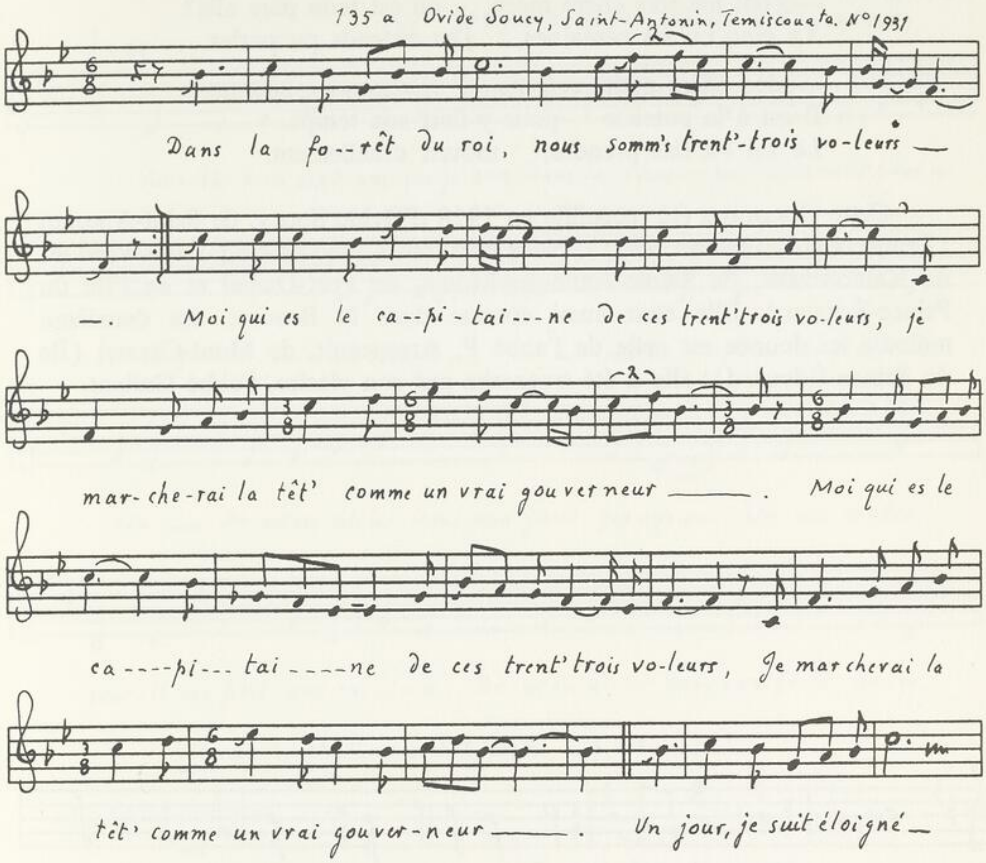

Dans la forêt du roi, nous somm's trent'-trois voleurs. *(bis)*
Moi qui es le capitaine de ces trent'-trois voleurs, *(bis)*
Je marcherai en têt' comme un vrai gouverneur. *(bis)*

Un jour, sut éloigné de tout's mes camarades.
Je m'écriai:—Aux armes, aux armes, mes amis!»
Par avant qu'i's m'ay't entendu, prisonnier j'ai été pris.

J'ai trois barriques d'or, dedans mon embuscade.
Vous les porterez en France, sur mon onque Louis,
Qu'i' prenn' soin de ma femme et mes enfants aussi.

J'ai trois petits enfants, zune tout joli' femme.
Vraiment qu'elle est si belle, si parfaite en beauté,
Qu'elle a eu du malheur de m'avoir épousé!

Le plus jeune des trois, un jour, dit à sa mère:
—Yoh! ma très chère mère, où est mon père allé?
Ya cinq ou six semaines, j'en entends pu parler.

—Mes chers petits enfants, prêtez-moi puissance!
Il est à la potence pour y finir son temps.
Le roi l'a fait prendre, mourir cruellement.

Cette chanson a été recueillie en 1918 d'Ovide Soucy, de Saint-Antonin (Temiscouata) (Phono, 1931). Nous en avons au moins cinq autres versions de Kamouraska, de Sainte-Anne-des-Monts, de Port-Daniel et de l'Île du Prince-Édouard. Elle était aussi connue dans la Beauce. La deuxième mélodie ici donnée est celle de l'abbé P. Arseneault, de Mont-Carmel (Île du Prince-Édouard); elle a été transcrite par son vicaire, l'abbé Gallant.

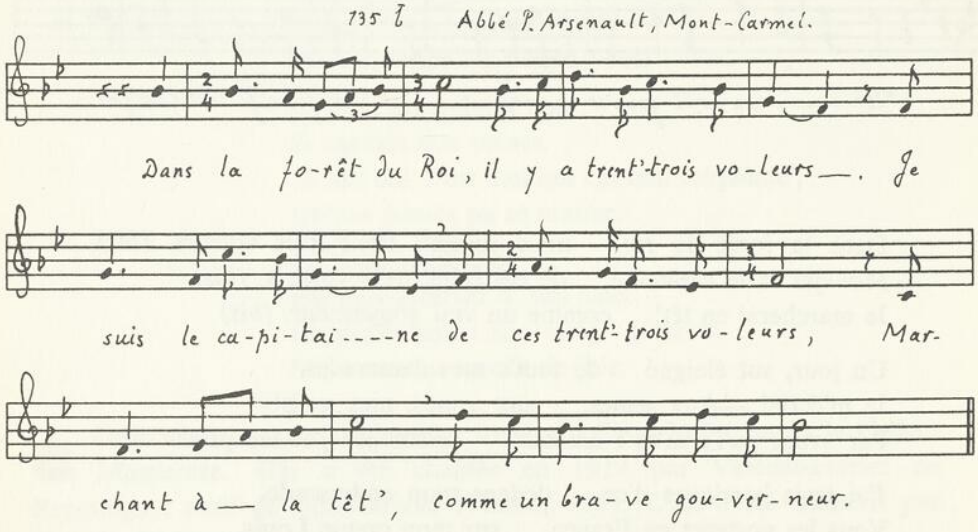

Voilà bien sept ans

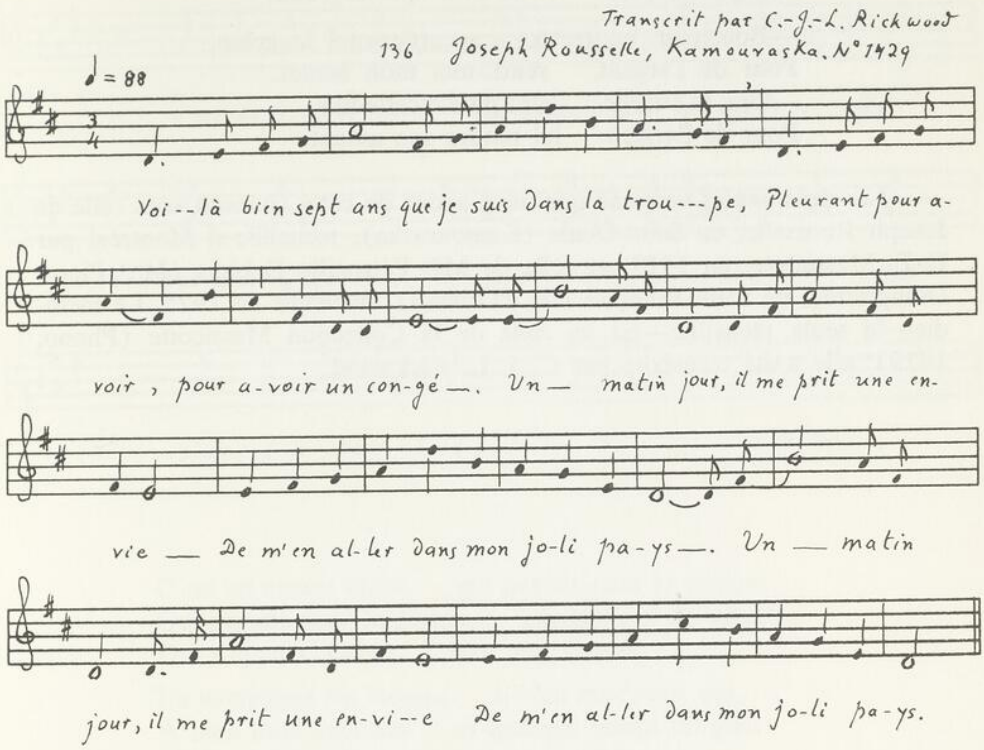

Texte critique

Voilà bien sept ans que je suis dans la troupe,
Toujours pleurant pour avoir un congé.
Un matin jour il me prit une envie
De m'en aller dans mon joli pays. *(bis)*

Me promenant dans un' vill' de France,
En traversant l'épé' nue à la main,
J'ai rencontré la plus bell' fill' du monde,
Toujours pleurant, regrettant son amant.

—Amant, amant, aimez-vous cette belle?
Et vous, la belle, aimez-vous cet amant?
—Je l'ai aimé tout le temps de ma vie,
Je l'aimerai tant que je vivrai.

Tout aussitôt la Justice m'arrête,
Ell' me conduit dans un noire cachot.
A quoi sert-il pour l'amour d'une fille,
Manger du pain et ne boir' que de l'eau?

—Bourreau, bourreau, accordez-moi la grâce.
Pour de l'argent, rends-moi mon amant.
—Oui, la Justice aura pitié d'cette fille,
Pour de l'argent lui rendra son amant.

Les deux seules versions que nous ayons de cette chanson sont celle de Joseph Rousselle, de Saint-Denis (Kamouraska), recueillie à Montréal par E.-Z. Massicotte, en 1917, et celle de M[lle] Pétronille Deblois (M[me] Pierre Dompierre), de Saint-François (île d'Orléans), recueillie en 1925. La mélodie—la seule recueillie—est ici celle de la Collection Massicotte (Phono, 1429); elle a été transcrite par C. J. L. Rickwood.

Déline ma bien-aimée

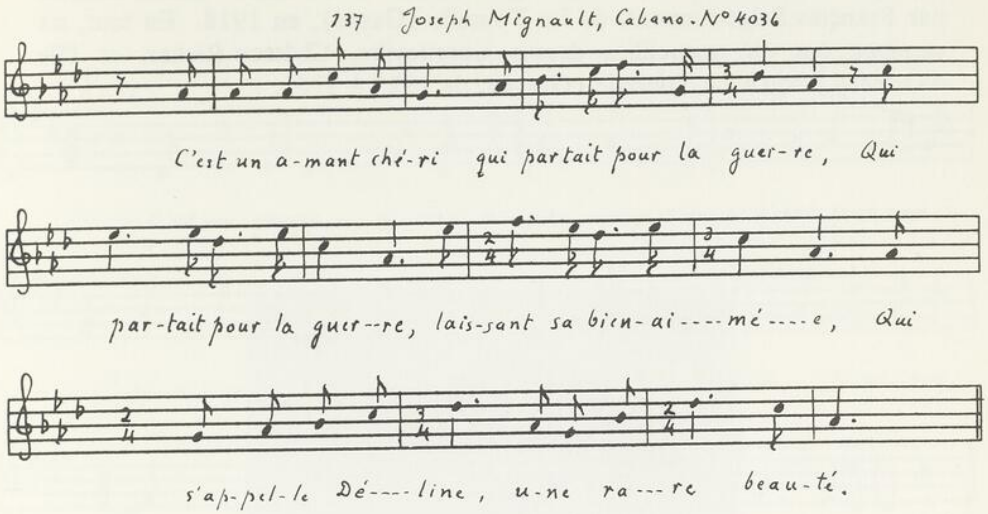

C'est un amant chéri, qui partait pour la guerre,
Qui partait pour la guerre, laissant sa bien-aimé',
Qui s'appelle Déline, une rare beauté.

La campagne fut longue, a bien duré sept ans,
A bien duré sept ans et quelque temps de plus.
Au bout de la septième, son congé a reçu.

Le beau galant s'en va au logis de son père.
—Bonjour, mon très cher père! J'ai reçu mon congé.
Où donc est ma Déline, Déline ma bien-aimé'?

Son père a répondu: —Déline, elle est morte.
Déline, elle est morte, est morte et enterré'.
Son corps est en terr' sainte, son âme en paradis.

Le beau galant s'en va prier dessus sa tombe.
—Réponds-moi donc, Déline, pour la dernière fois.
Puisque mon cœur t'adore, je veux mourir pour toi.

Délin' lui fit réponse: —T'en trouveras bien d'autres.
T'en trouveras bien d'autres, des filles de quinze ans.
Ell's te seront fidèles. Tu seras leur amant.

De là s'en est allé trouver son capitaine.
—Bonjour, mon capitaine! Me voici de retour.
Puisque Déline est morte, je servirai toujours.

Cette version est celle de Joseph Mignault, de Cabano (Temiscouata). Elle a été recueillie par Régina Schoolman, de Montréal (Phono, 4036). Quelques hémistiches ont été corrigés à l'aide d'une autre version chantée par François Saint-Laurent, de La Tourelle (Gaspé), en 1918. En tout, six versions ont été recueillies depuis Loretteville, Château-Richer, et l'île d'Orléans jusqu'à La Tourelle (Gaspé), de 1925 à 1936.

Mme JEAN-«FRANÇAIS» BOUCHARD, CHANTEUSE

C'est un garçon vive-la-joie

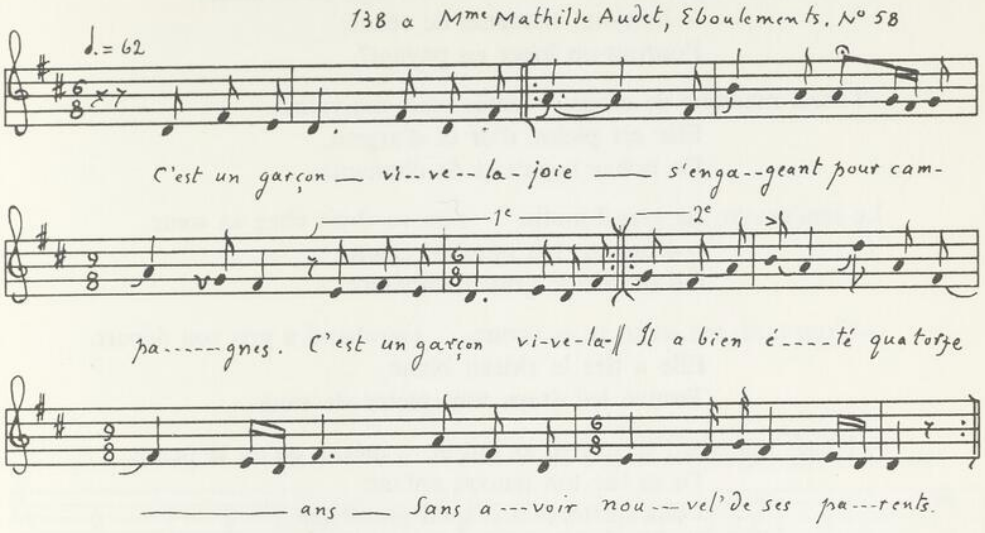

Texte critique

C'est un garçon vive-la-joie, s'engageant pour campagnes.
Il a bien été quatorze ans
Sans nouvelles de ses parents.

Au bout de quatorze ans passés va voir son capitaine:
—Mon capitain', je voudrais bien
M'en retourner dans mon pays.

—Mon cher enfant, j'ai grand pitié de ta pauvre indigence.
Quand tu iras dans ton pays,
Tu ne seras pas reconnu.

Le premier logis qu'il a fait c'est au logis d' sa tante.
—Bonjour, madame de céans,
Pourrait-on loger en payant?

«Tenez, madame de céans, mais voici ma valise.
Elle est rempli' d'or et d'argent,
De riches bagu's et de diamants.

A chaque pas, ah! qu'il faisait, sa tante le regardait.
—Ah, je vois bien, par vos doux yeux
Que vous êt's un de mes neveux!

—Si je suis un de vos neveux, n'en dit' rien à ma mère.
N'en parlez point jusqu'à demain,
Jusqu'à demain de grand matin.

Le deuxièm' logis qu'il a fait, c'est au logis de sa mère,
—Bonjour, madame de céans,
Pourrait-on loger en payant?

«Tenez, madame de céans, mais voici ma valise.
Elle est pleine d'or et d'argent,
De riches bagu's et de diamants.

Le lendemain, de grand matin, s'en va droit chez sa sœur.
—Bonjour, ma sœur de céans,
Où est allé le gros marchand?

—Trop tard, ma sœur, tu es venue, marchand a pris son départ.
Elle a tiré le rideau blanc,
Trouvé les draps tout pleins de sang.

—Hélas, ma sœur, ce que tu as fait là mérite qu'on te pende.
Tu as tué ton pauvre enfant;
Voilà quatorze ans qu'il est absent.

—Ah oui! ma sœur de céans! Raison veut que je meure.
A dégainé son grand couteau,
Se l'est passé dans les boyaux.

Les trois versions de cette complainte ont été recueillies en 1916. Le texte critique en est tiré, ainsi que les mélodies. Ce sont celle de M^me^ Mathilde Audet, des Éboulements en bas, qui la savait depuis l'âge de sept ou huit ans (Phono, 58); celle de M^me^ Jean Bouchard, des Éboulements en haut (Phono, 113); et celle de Louis Simard l'Aveugle, de Mille-Vaches et de Saint-Irénée (Phono, 117). Une variante en était aussi connue en Cadie, par le sénateur Poirier.

Transposé de 5 b

738 [Mme Jean Bouchard, Ebaulements. No 113

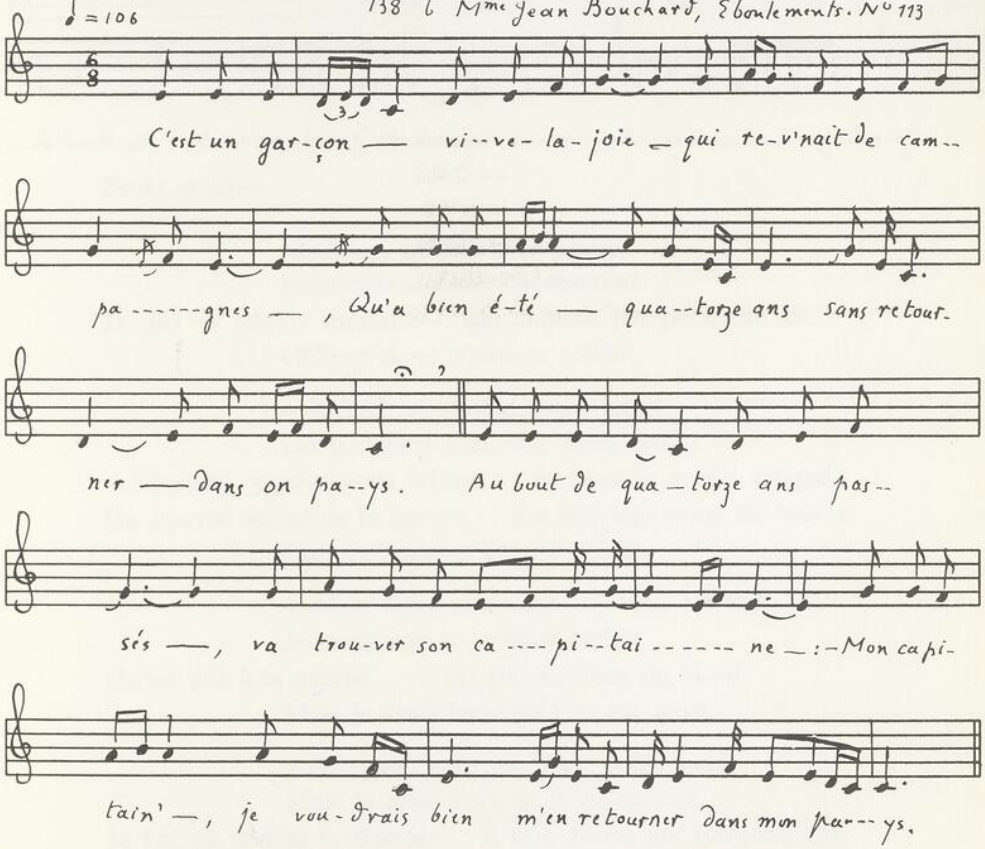

138 c Louis Simard, Saint-Irenée. N° 117

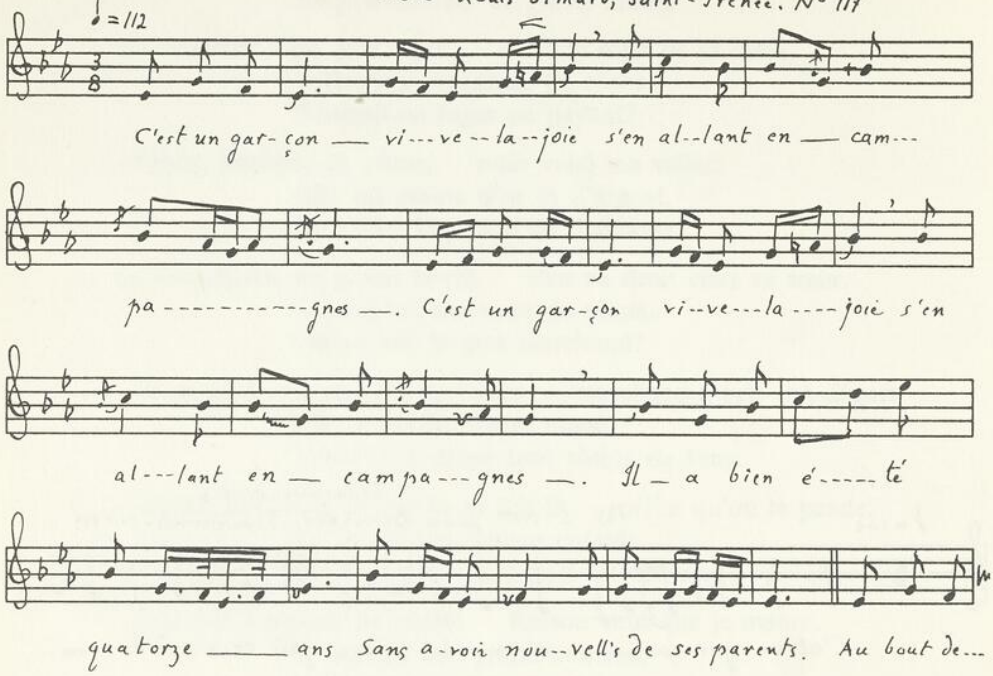

Madame, je suis bien égaré

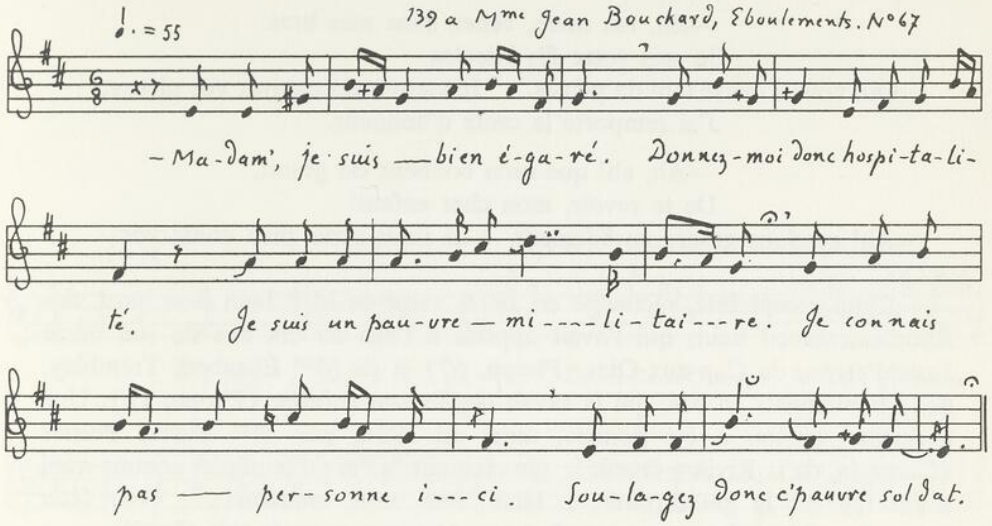

Texte critique

Madame, je suis bien égaré, } (*bis*)
Donnez-moi donc l'hospitalité. }
Je suis un pauvre militaire qui connaît pas personne ici.
Obligez donc c'pauvre soldat.

—Monsieur, portez votre sacot
Un peu plus loin, sur votre dos.
—Madam', pouvez-vous refuser un pauvre soldat fatigué,
Un pauvre soldat de la guerre. Le Seigneur vous en bénira.
Obligez donc ce pauvre soldat.

—Mon doux monsieur, en vous voyant,
Je crois voir mon cher enfant
Qu'est allé à la guerre, il est allé au front du Nord.
Mais je crois bien qu'il en est mort.

—Madam', votre fils n'est point mort.
Mais je crois bien qu'il vit encore.
Je l'ai vu dedans la Russie. Il m'a donné ses compliments,
C'est pour vous les donner en passant.

—Puisque vous avez vu mon fils,
Vous allez coucher dans son lit.
Passez tout près de cette porte; mettez votre sac par ici.
Soupez avec moi, mon bon ami!

—Eh, ma mère, venez dans mes bras.
Je suis votre fils Nicolas
Qui vous a causé tant de peines. Je viens vous essuyer vos pleurs;
J'ai remporté la croix d'honneur.

—Ah, ah! que mon bonheur est grand,
De te revoir, mon cher enfant!
Ah! rendons grâces au Seigneur de nous avoir bien conservés.

Cette complainte, recueillie en 1916, vient de M^me^ Jean Bouchard, des Éboulements en haut, qui l'avait apprise à l'âge de dix ans de son oncle Juste Perron, du Cap-aux-Oies (Phono, 67) et de M^me^ Élizabeth Tremblay, des Éboulements en bas, qui la savait depuis son enfance (Phono, 15). Une troisième version a été donnée, aussi en 1916, par M^me^ Pascal Poirier (Casgrain, de la Rivière-Ouelle). On chantait: «J'ai vu le papier comme quoi il fut tué sur la grand'route ... Noni, non, non, madame! ... Pour fêter son retour, Nous danserons tout le jour. Voyez comme je suis alerté!»

139 [Mme Elizabeth Tremblay, Eboulements. N° 75

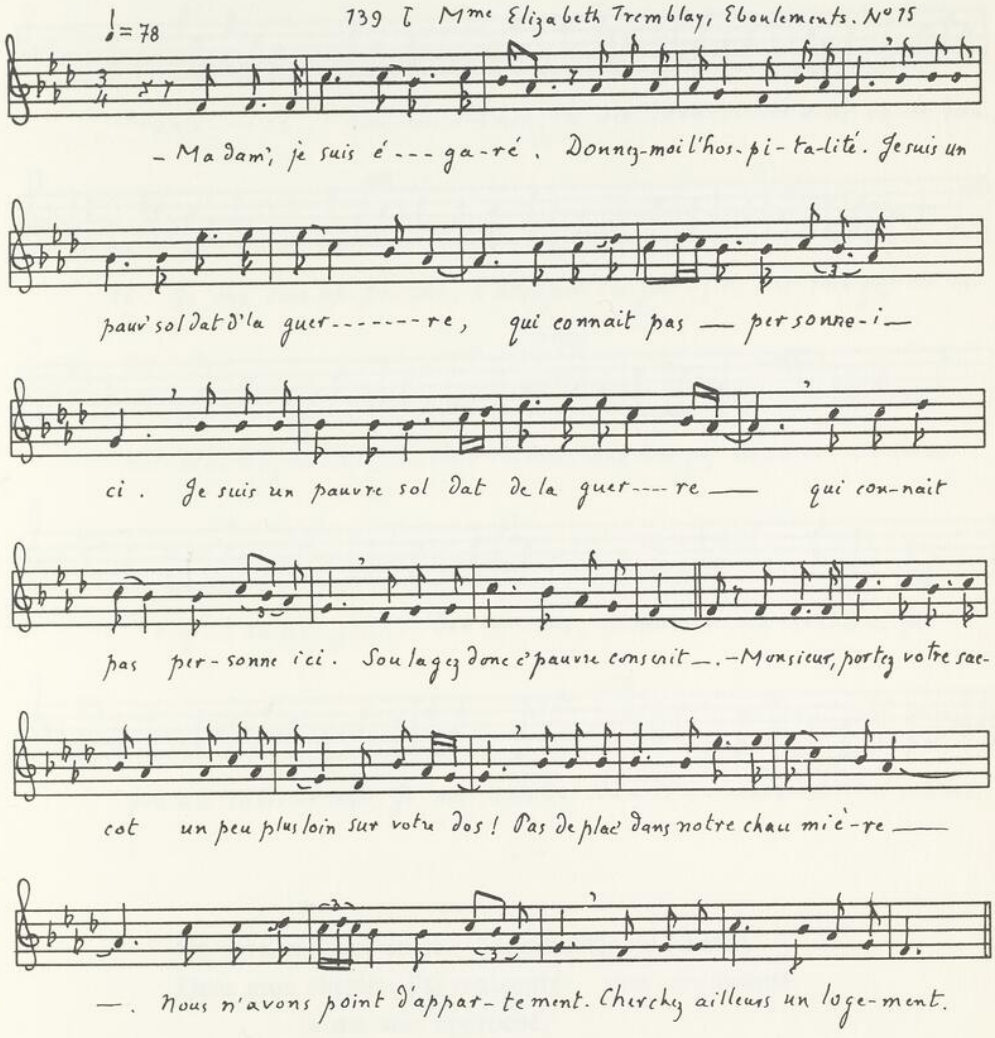

Le déserteur de France

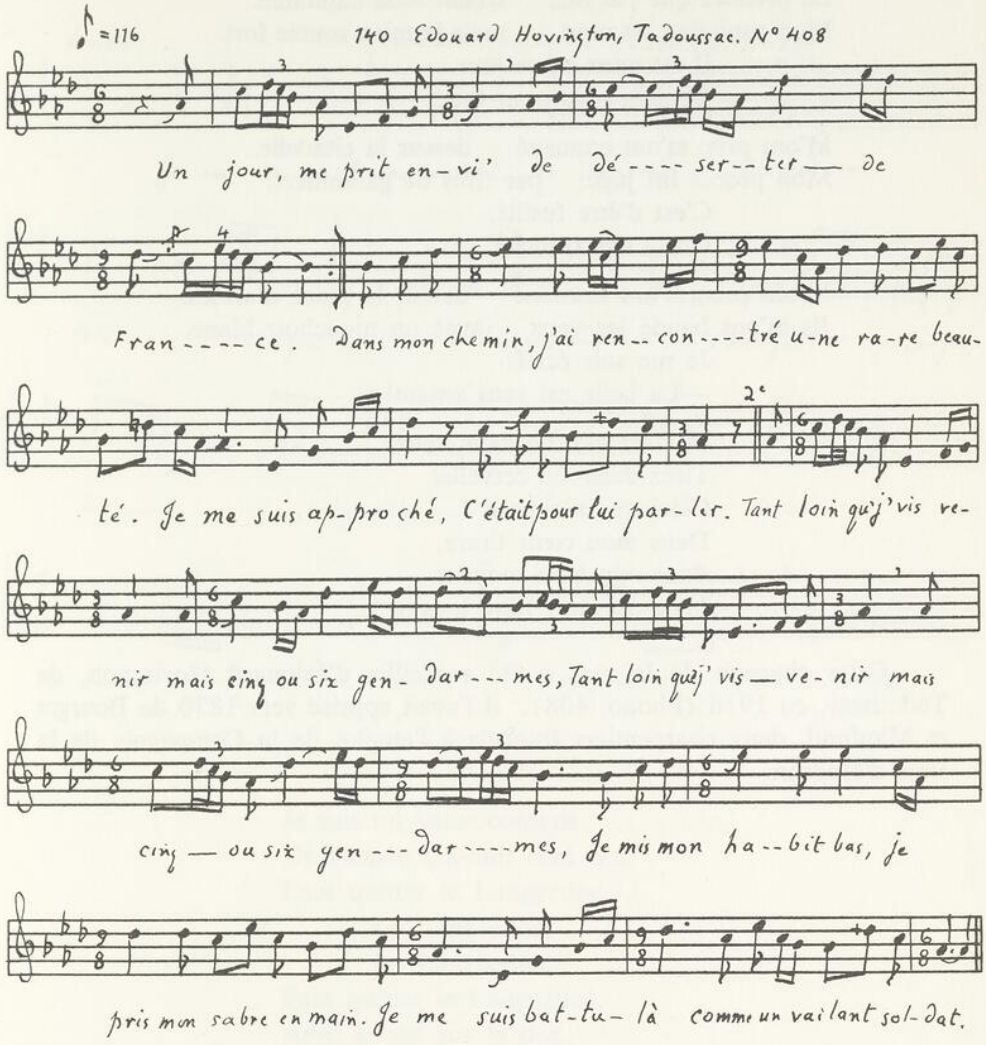

Un jour, me prit envie de déserter de France.
Dans mon chemin, j'ai rencontré une rare beauté.
Je me suis approché,
C'était pour lui parler.

Tant loin que j' vis venir mais cinq ou six gendarmes, (*bis*)
Je mis mon habit bas, je pris mon sabre en main.
Je me suis battu là
Comme un vaillant soldat.

Le premier que j'ai tué, c'était mon capitaine.
Mon capitaine est mort, mais je m'en soucie fort.
Il est mort en ce jour.
Demain sera mon tour.

M'ont pris, m'ont emmené dessur la citadelle.
Mon procès fut jugé par trois de galonniers.
C'est d'être fusillé,
Ou la tête tranché'.

M'ont pris, m'ont emmené dessur la place d'armes.
Ils m'ont bandé les yeux avec un mouchoir blanc.
Je me suis écrié:
—La belle est sans amant!

—Tirez loin de mon cœur.
Tirez dans ma cervelle!
Celui qui m'aimera
Dans mon cœur tirera,
Pour m'y faire mourir,
Mais non m'y faire languir.

Cette chanson de la mer a été recueillie d'Édouard Hovington, de Tadoussac, en 1916 (Phono, 408). Il l'avait apprise vers 1830 de Bourget et Maufond, deux charpentiers français à l'emploi de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Je suis un jeune conscrit

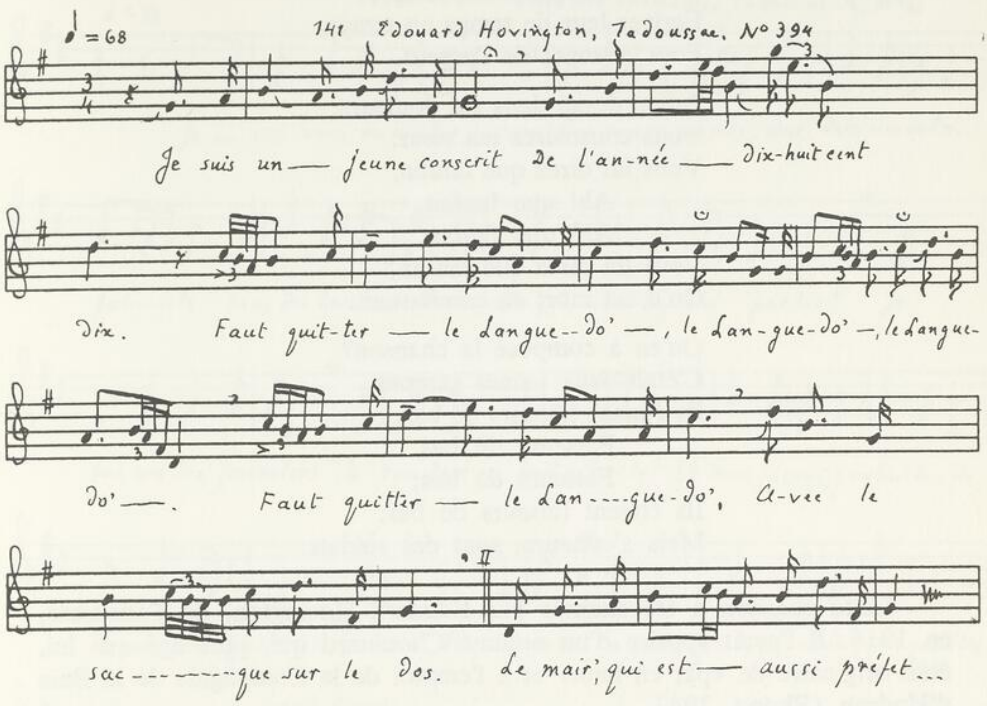

Je suis un jeune conscrit
De l'année dix-huit cent dix.
Faut quitter le Languedoc,
Le Languedoc,
Le Languedoc,
Faut quitter le Languedoc,
Avec le sac sur le dos.

Le mair' qu' est aussi préfet:
—Ce sont deux jeunes cadets.
Il nous fait tirer au sort,
Tirer au sort,
Tirer au sort,
Il nous fait tirer au sort
Pour nous conduire à la mort.

—Adieu donc, mes chers parents!
N'oubliez point vos chers enfants,
Écrivez-leur de temps en temps,
De temps en temps,
De temps en temps,
Écrivez-leur de temps en temps,
Pour envoyer de l'argent.

Adieu donc! dans ses douleurs,
Vous consolerez ma sœur.
Vous lui direz que fanfan,
Ah! que fanfan,
Ah! que fanfan,
Vous lui direz que fanfan,
Qu'il est mort en combattant.

Qu'en a composé la chanson?
C'était deux jeunes garçons.
Ils étaient faiseurs de bas,
Faiseurs de bas,
Faiseurs de bas;
Ils étaient faiseurs de bas;
Mais a'ct'heure, sont des soldats.

Cette chanson a été chantée par Édouard Hovington, de Tadoussac, en 1916. Il l'avait apprise d'un nommé Chouinard qui, plus âgé que lui, était originaire de «par en haut» et à l'emploi de la Compagnie de la Baie d'Hudson (Phono, 394).

Je vas vous raconter

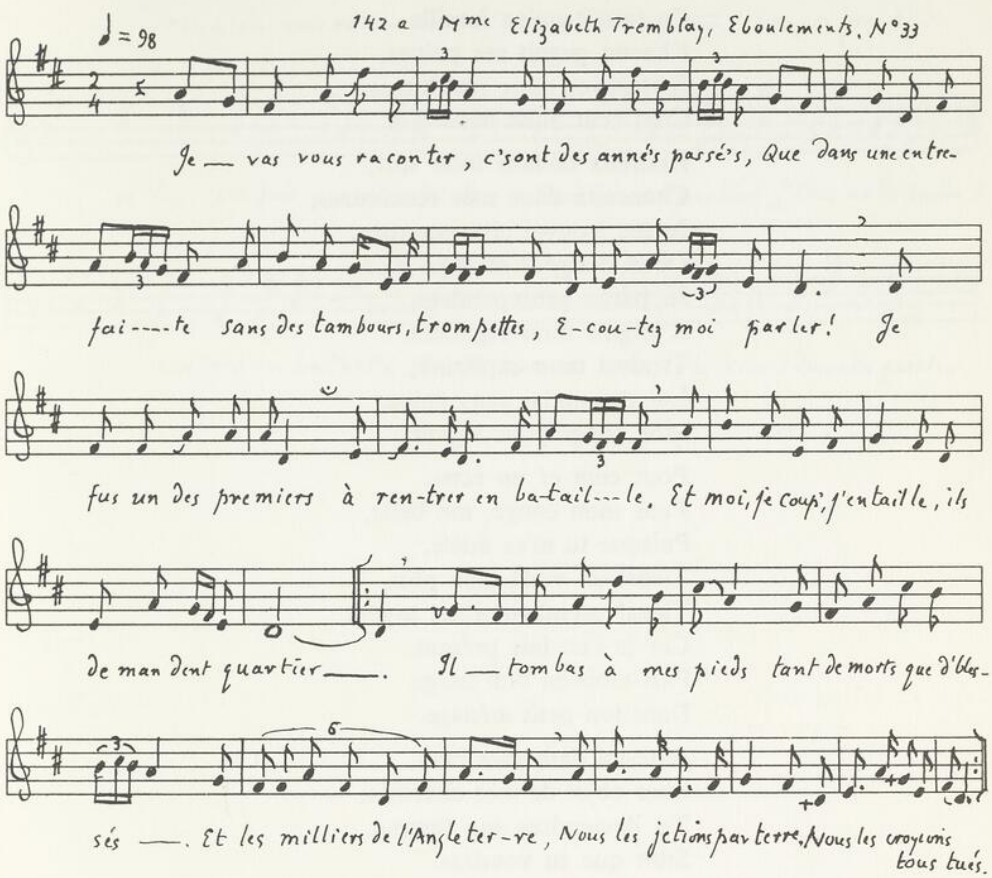

Texte critique

Je vas vous raconter
Des campagnes passé's.
Dans un' si grande fête,
On fait une tempête.
Écoutez-moi parler!
Je fus un des premiers
A rentrer en bataille.
Et là, je coup', j'entaille.
Ils demandent quartier.

Il tomba à nos pieds
Tant de morts que d' blessés.
Dix mille homm's d'Angleterre
Se croyaient tous tués.
Ça faisait qu'en famille
Chacun gagnit ses peines.
Je trouve, pour ressources,
Cinq cent mille louis d'or.

Heureux dedans mon sort,
Chanceux dans mes rencontres,
Je me trouvai cinq montres,
Deux d'argent et trois d'or.
Je partis promptement,
R'joignis mon régiment.
Trouvai mon capitaine;
Lui demandai sans peine
Mon congé pour argent.

Pour cent et un écus,
J'eus mon congé, ma belle,
Puisque tu m'es fidèle,
Tiens! en voilà bien plus.
Tiens! prends-moi cet argent,
Car je t'en fais présent.
Fais-mois-en bon usage
Dans ton petit ménage.

Jette-toi dans mes bras,
Cher objet de mes charmes.
Tu deviendras ma femme,
Sitôt que tu voudras.

Deux versions de cette chansonnette ont été recueillies en 1916: celle de M^me^ Élizabeth Tremblay, des Éboulements en bas, qui disait l'avoir apprise, étant jeune fille, d'un serviteur venant de la rive sud; et celle d'Ovide Simard, de la Baie-Saint-Paul, qui l'avait apprise d'un serviteur nommé Honoré Simard (Phono, 33 et 373).

La version Tremblay commence ainsi:

Je vas vous raconter.
C'est des anné's passé's,
Dedans une entrefaite,
Sans tambour, ni trompette.
Écoutez-moi parler!

142 l Ovide Simard, Baie-Saint-Paul. N° 373

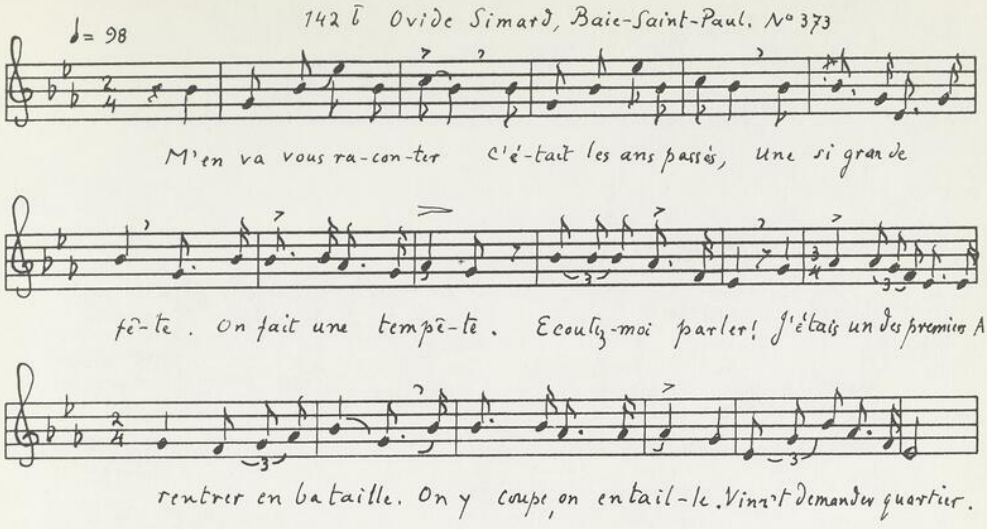

DANS LA BAIE-DE-CHALEUR

par Arthur Lismer

Voyages sur mer et sur terre

Voyages sur mer

Hors la période des Croisades au moyen âge, l'époque par excellence des voyages aventureux sur la mer fut celle de la Renaissance, au XVI^e^ et au XVII^e^ siècles. Depuis longtemps les chasseurs de baleine, dont le point de départ était le golfe de Gascogne, et les pêcheurs de morue de la Bretagne s'adonnaient aux navigations sur les «Grands Bancs», dans la direction de l'Islande et de Terre-Neuve. Partant à la voile, chaque printemps, Basques, Bordelais, Rochelais, Bretons et Normands filaient au gré des vents alizés, et ne revenaient qu'à l'automne. La plupart tiraient leur subsistance des eaux profondes, tandis que les plus hardis filaient à la découverte de terres nouvelles. Plusieurs d'entre eux devenaient forbans ou corsaires. Les uns comme les autres, à la merci des flots et des tempêtes, parfois en butte à l'attaque, y trouvaient riche aubaine à belles histoires, à complaintes et à chansons.

Aussi les chants de la mer sont-ils pour le moins aussi nombreux et variés que ceux des voyages sur terre. Une fois les ancres levées et les voiles déployées, les matelots chantaient pour tuer le temps, remémorant à plaisir des événements dans la vie maritime, ou soulageant leur nostalgie amoureuse.

Certaines complaintes des eaux amères côtoient des faits historiques reconnaissables, mais la majorité se tient en marge de toute chronique. Un bon nombre, dont les refrains sont rythmés, servait au labeur du bord, par exemple à tourner le cabestan, à lever les ancres et à haler ou à hisser les voiles. Tout en dégoisant des fredons, les loups de mer retournaient par la pensée aux ports d'attache, tels que La Rochelle, Bordeaux, Marseille, Toulon, Bayonne, Lisbonne, Carthagène, Dunkerque . . . Ces noms sertissent de vieilles chansons. Ou bien, faisant escale, ils aimaient à se rappeler les «Grands Bancs», les «Îles» (de l'Amérique) et même le Brésil.

Comme la Renaissance comporte la découverte du Nouveau Monde en même temps que l'expansion de l'imprimerie et du savoir livresque, il s'ensuit que les chansons des contemporains ne sont plus toutes folkloriques. L'ingérence des lettres, en particulier de l'imagerie et des feuilles volantes, est déjà apparente. Un petit nombre de compositions se caractérise par une verbosité inaccoutumée, par des innovations dans la longueur des strophes et dans les types de vers, par l'enjambement de rimes croisées féminines et masculines, et par le fignolage des adjectifs.

L'âge de ces chants de voyages sur terre comme sur mer varie suivant leur thème, leurs sources, et les indications qu'ils incorporent. *La courte paille,* par exemple, prend Marseille pour point de départ, son équipage vogue pendant des années le long des côtes d'Afrique, pour enfin toucher terre à Babylone (le Caire) en Égypte. D'autres pièces s'inspirent de navigations de l'ère pantagruélique, au XVI^e^ siècle. Mais la plus grande part flotte au gré des eaux vagues, ou elle erre par monts et par vaux, sous les bannières du roi toujours arborées.

Beaucoup moins anciennes, les complaintes du *Foudrion* et du *Navire de Bayonne* touchent à des événements dont on peut identifier approximativement la date. La composition, dans le *Foudrion,* est moins folklorique que littéraire. Ses vers de huit pieds sans accent fort à la demie tiennent de l'imagerie, de même que ses strophes de six vers dont les rimes, alternativement masculines et féminines, sont croisées. Mais sa belle et ample mélodie adopte le mode de *la,* à la manière des jongleurs qui s'étaient imprégnés du sens mélancolique de la mer.

A s'en tenir au seul répertoire de la France, bien peu de complaintes du même genre témoignent de hauts faits et de prouesses des marins au cours de leurs aventures sur les mers périlleuses. Le *Romancéro* de Doncieux n'en contient aucune, et les trois tomes de Millien pour le Nivernais, hors la *Prise du vaisseau,* mentionnée plus haut, ne citent que la *Bataille de Steinkerke* (1692), la *Navigation périlleuse,* où l'on parle du «grand roi de France» et de navigation «vers les îles de France», et de «l'île' de Saint-Vincent». Ces dernières paroles font allusion à deux engagements au large. Ici l'on rapporte que le navire s'en va «voguer dans les Indes», à six cents lieues au large. «J'ai aperçu un gros navire . . .; J'savais pas si c'était les Turcs . . . C'est les Anglais assurément . . .» «Le capitaine nous commande . . .: Allons, mes enfants, faut lever l'ancre . . . Il a saisi son porte-voix. Il a crié pour répondre à l'ennemi: La marchandise que je porte, C'est cent vingt pièces de canon . . .»[1]. Mieux pourvues sont les collections canadiennes, qui possèdent la *Petite Galiote*[2] et autres réminiscences tirées des annales inédites de la France maritime d'autrefois.

Maintes chansons, tout en se rattachant à un port de mer comme Marseille, Bordeaux, La Rochelle et Saint-Malo, prennent le large sans prétendre relater des faits véridiques. De vraies trouvailles de jongleurs, elles sont purement fictives ou lyriques. Telles sont *Vive les matelots!*—à leur départ de La Rochelle[3]; le *Merveilleux navire*—où «Les dames de la Rochelle ont armé un bâtiment»[4] (Je ploure mon pucelage, qui s'en va la voile au vent. Il est parti vent arrière, reviendra en louvoyant); «A l'abri de Marseille» y at un navire d'échoué[5]; le *Bateau de blé et la dame trompée* qui débute par «Devant Bordeaux», et son équivalent canadien *A Saint-Malo, beau port de mer*[6]; et deux chansons du répertoire canadien (bas Saint-Laurent) se réclamant de Bordeaux: «Le vingt-cinq de septembre, de Bordeaux j'ai parti», et «C'est dans Bordeaux».

Sans port d'attache et sans prétention d'actualité, nombre de fort belles chansons brodent leurs arabesques galantes ou amoureuses sur un fond de

---

[1]Millien, II, p. 101-102.

[2]*Romancero du Canada,* p. 39-42. Millien n'en connaît qu'une strophe (I, p. 311), qui ajoute aux versions canadiennes un détail important: «Petite galiote, Tu t'en vas au Brésil...»

[3]*Romancero du Canada,* p. 35-37.

[4]Doncieux, *loc. cit.,* p. 417-421.

[5]*Romancero du Canada,* p. 51-53.

[6]Barbeau et Sapir, *Folk Songs of French Canada,* p. 121-124.

scène maritime. Une des plus touchantes, dans le répertoire canadien, est la *Belle hirondelle*[1]. *La mort du contre-maître* et *Le dix d'avril nous sommes allés* redisent des mésaventures de corsaires—dont les uns sont flamands, tout comme le fait, sur un thème différent, *Je plains le sort des mariniers*[2]. Elles appartiennent toutes trois au répertoire français du Canada.

De jolies chansons côtières nous présentent la belle Isabeau et ses pareilles qui, à bord, se laissent conter fleurette par des matelots en mal d'amourettes. Le navire lève l'ancre pendant leurs ébats et les voilà à cent lieues au large! Quelques-unes ont l'heur d'échapper au danger, mais d'autres, dans le geste fatal de Lucrèce, se soustraient tragiquement au déshonneur. Une fille, prise de sympathie pour le capitaine malade sur son pont, dans «Cher matelot, mon bel ami!» monte lui servir la poivrade. Après la scène qu'elle lui fait lorsqu'elle se voit à cent lieues au large, il lui faut bien consentir à devenir «la mariée».

Le répertoire de la mer contient encore d'admirables et de joyeuses chansons, telles que *Dans les haubans*[3], *Ceux qui s'aiment sont toujours malheureux*[4]—ici on parle de voyages en Espagne d'où le beau galant rapporte à sa belle du musc odorant,—le *Bâtiment merveilleux*[5], *Dans sa chambre jolie*[6], et surtout *Joli tambour* ou *Sire mon roi, donnez-moi votre fille!*[7]

En face de cette floraison sur les eaux salées, on est porté à oublier les voyages sur terre—des Croisades, de la guerre et des pèlerinages. Ce serait bien à tort, car l'ancienne France fut toujours une puissance continentale autant que maritime. Et la littérature orale s'en ressent. *Germine* nous rappelle les expéditions du moyen âge en Terre-Sainte. Les *Trois pèlerins de Compostèle,* plusieurs fois recueillis en France et au Canada, commémorent des pèlerinages. Et le *Retour du mari soldat* a laissé l'empreinte profonde de chants de guerre dans la mémoire d'une nation tantôt vaincue, tantôt conquérante.

Le *Retour du mari soldat,* retour de guerre après une absence de sept ans, est bien connu en France, mais beaucoup mieux encore en Amérique française. Il a même traversé les frontières nationales, changé de langage plus d'une fois et pénétré en Suisse, au Piémont, en Allemagne et dernièrement, sous une forme littéraire différente, en Angleterre.

Ainsi que l'écrit Doncieux: «le cycle des retours du mari est un des plus importants qui soient dans la poésie traditionnelle, et il comprend plusieurs thèmes distincts», ici énumérés, et dont les romanciers se sont emparés[8].

---

[1]*Romancero du Canada,* p. 135-138; *Les Archives de Folklore,* I, p. 132-133; et Barbeau et Sapir, *loc. cit.,* p. 187-191.
[2]*Archives de Folklore,* I, p. 146, 147.
[3]*Romancero du Canada,* p. 43-45.
[4]*Loc. cit.,* p. 131-133.
[5]*Alouette!* p. 68-70.
[6]*Loc. cit.,* p. 71-73.
[7]Doncieux, p. 428-435. Aussi bien connue en France qu'au Canada, mais encore inédite.
[8]*Loc. cit.,* p. 407-416.

Au Canada plus qu'en France[1], le *Retour du mari soldat* a fourni un grand nombre de versions ramifiées en plusieurs compositions, dont quelques-unes seulement ont un refrain: «Brave, brave, bravement!» ou «Coucou, cornard, coucou!» Son thème familier a d'ailleurs été repris deux ou trois fois, par exemple dans la chanson où le mari qu'on croit mort et enterré revient chez lui le soir même des noces de sa «veuve». Réussissant à se faire reconnaître, au banquet de la nouvelle mariée, il regagne ses droits, au timbre joyeux de l'accueil: «Ce matin, j'étais veuve. Ce soir, j'ai deux maris!»

Le *Retour du soldat*[2], qu'un lied allemand a adapté sans beaucoup le changer[3], et que le poète anglais Tennyson a redit dans son «Enoch Arden», est ici reproduit sous sa forme canadienne; il ressemble de près à une version des Provinces de l'Ouest (en France), que Bujeaud en a donnée[4].

---

[1]Millien, *loc. cit.*, p. 212-217.
[2]Barbeau et Sapir, *loc. cit.*, p. 52-55.
[3]Cité par Doncieux: Erk et Boehme (*Deutsche Volkslieder*, I).
[4]J. Bujeaud, *Chants et chansons populaires des Provinces de l'Ouest*, II, p. 89-90.

La courte paille

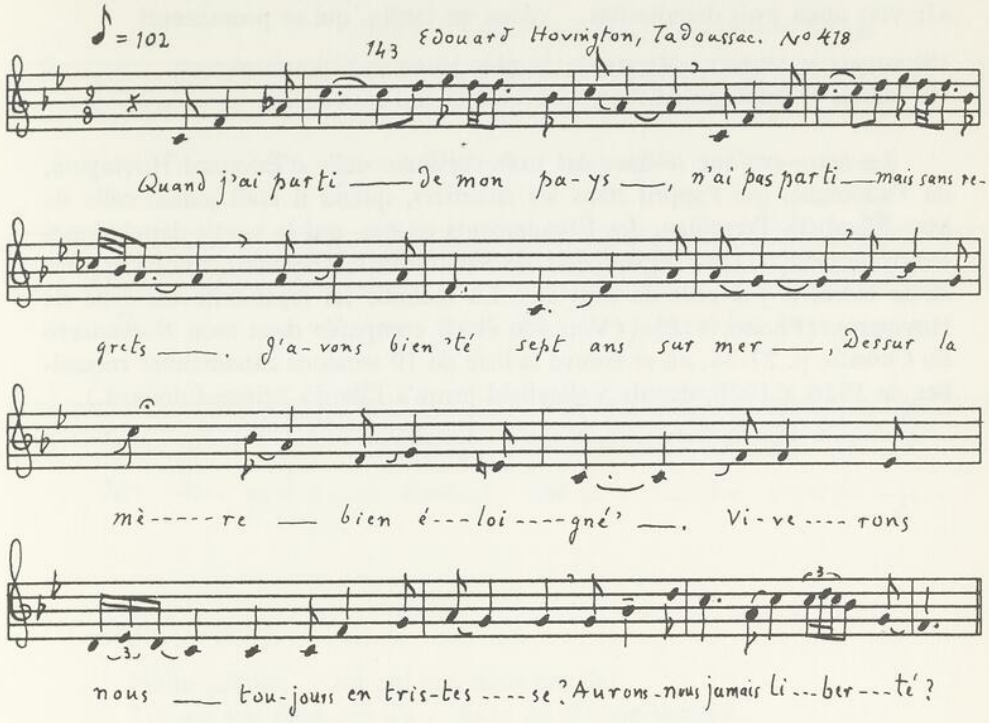

Texte critique

Quand j'ai parti de mon pays, j'ai pas parti mais sans regret.
J'avons bien 'té sept ans sur mer, dessur la mer bien éloigné'.

Vivrons-nous toujours en tristesse? Aurons-nous jamais la liberté?

J'avons bien 'té sept ans sur mer, dessur la mer bien éloigné'.
Au bout de la septième anné', de provisions nous avons chômé.

Avons mangé nos chiens, nos chats, jusqu'aux courroies de nos souliers.
Il a fallu tirer au sort savoir lequel serait mangé.

Le capitaine a fait les pailles. La plus courte lui est resté'.
At appelé Tit-Jean, son page: —Tit-Jean, veux-tu mourir pour moi?

—Auparavant, ah! que je meure, dedans les hun's je veux monter.
Quand il fut en haut, dans les hunes, il ne fit que rire, chanter.

—Ah! qu'as-tu donc, Tit-Jean, mon page? Qu'as-tu à tant rire, à chanter?
—Courag', courag', cher capitaine! Je vois la terre de tous côtés.

«Je vois la ville de Babylone je vois trois pigeons qui voltigent.
«Je vois aussi trois demoiselles, dans un jardin, qui se promènent!

«Si jamais je retourne à terre, la plus jeune je l'épouserai.
«Si jamais je retourne en mer, avec moi je l'emmènerai.

Le texte critique se base sur trois versions: celle d'Édouard Hovington, de Tadoussac, qui l'apprit dans les chantiers, quand il était jeune; celle de M^me^ Élizabeth Tremblay, des Éboulements en bas, qui la savait depuis longtemps; et celle de Charles Barbeau, de Sainte-Marie (Beauce), qui l'a apprise de sa mère, il y a près de cent ans. La mélodie ici reproduite est celle de Hovington (Phono, 418). (Voir son étude comparée dans mon *Romancero du Canada,* p. 27-34, où se trouve la liste de 19 versions canadiennes recueillies de 1916 à 1926, depuis Valleyfield jusqu'à l'Île du Prince-Édouard.)

Petite galiote

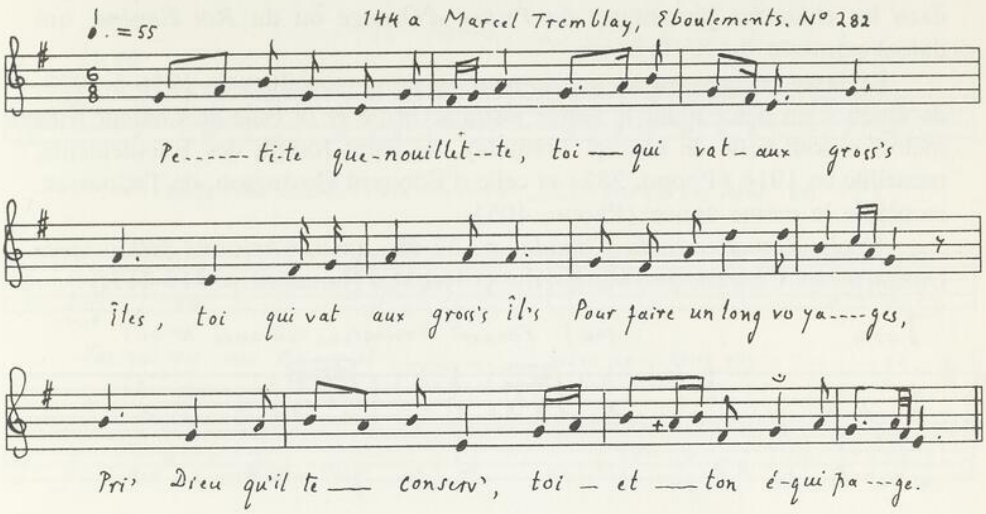

Texte critique

Petite galiote, toi qui vas dans ces îles,
Toi qui vas dans ces îl's faire un si long voyage,
Prie Dieu qu'il te conduis', toi et ton équipage!

Quand nous fûmes au large, à cent lieues de terre,
Trois gros navir's flamands sont venus pour nous prendre:
—Petit navir' français, os'rais-tu t'y défendre?

—Nous sommes vingt ou trente, tous du même accord.
Nous souffrirons la mort plutôt que de nous rendre;
Mettrons le feu à bord, nous ferons de la cendre.

Avions pour avantage trois vaillants charpentiers.
Ils ont tant travaillé qu'ils nous ont mis étanches.
Par la grâce de Dieu, nous arrivons en France.

Nous arrivons en France, à grands coups de canon.
Les canons ont tiré pour saluer la ville.
Vive le roi Lou-is! Notre navire arrive.

La *Petite galiote* est une chanson de France qui date de la période des corsaires et des grandes aventures navales, du XV^e^ au XVII^e^ siècle. Composée en français du nord (oïl), peut-être sur la côte nord-ouest de la

France, elle dut traverser les mers avec les colons du district de Québec, de 1640 à 1680. Même à cette date, elle avait déjà vieilli. Les textes tels que la tradition orale nous les a conservés, surtout chez nous (en France, elle a presque disparu), sont fort vieillis et déformés, beaucoup plus que dans les chansons historiques du *Prince d'Orange* ou du *Roi Eugène,* qui datent pourtant du XVI[e] siècle.

Le texte critique est ici tiré de neuf versions recueillies de 1916 à 1923, de Québec en descendant le fleuve jusqu'à Gaspé et la Baie-de-Chaleur. Les mélodies sont celle de Marcel Tremblay, de Saint-Joseph des Éboulements, recueillie en 1916 (Phono, 282) et celle d'Édouard Hovington, de Tadoussac, recueillie la même année (Phono, 405).

(Voir *Romancero du Canada,* p. 39-42; aussi *Chansons folkloriques françaises au Canada,* par Marguerite et Raoul d'Harcourt, p. 415-417.)

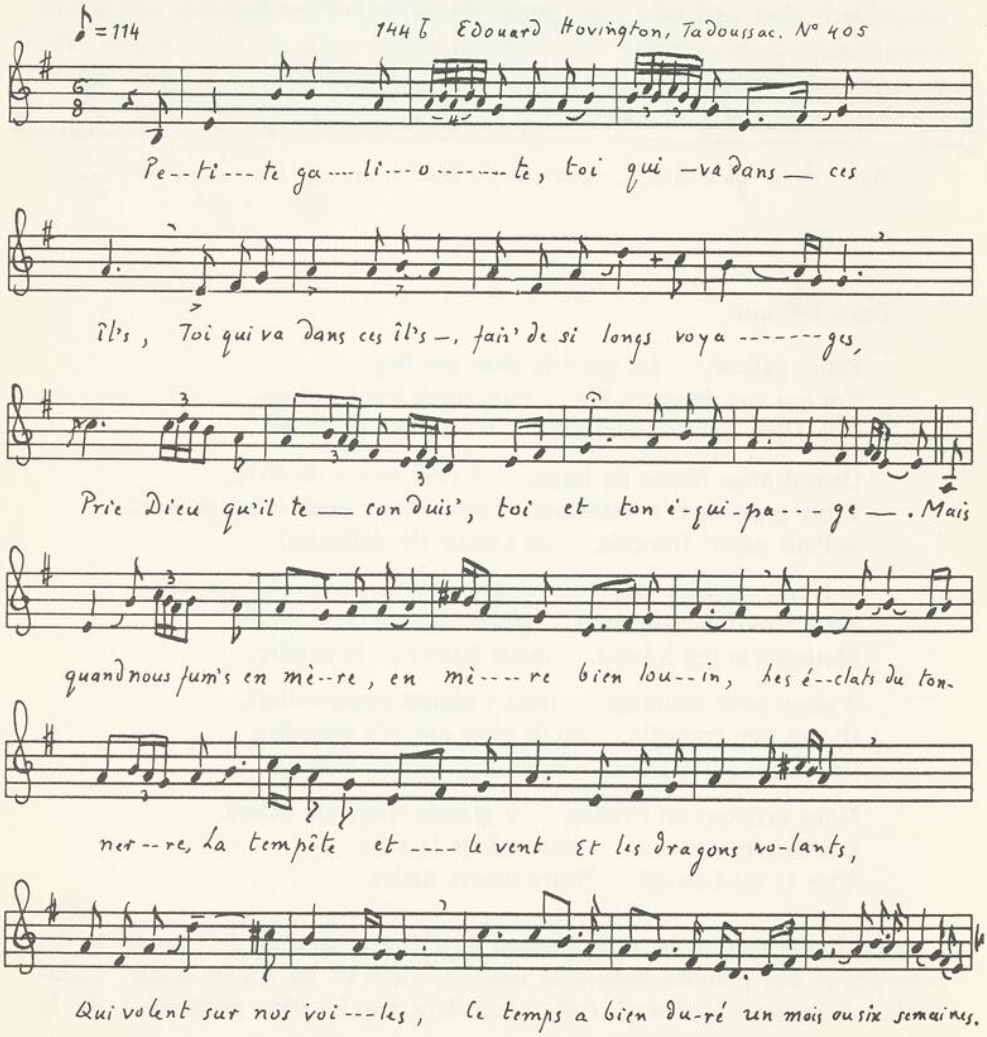

Petite batelière

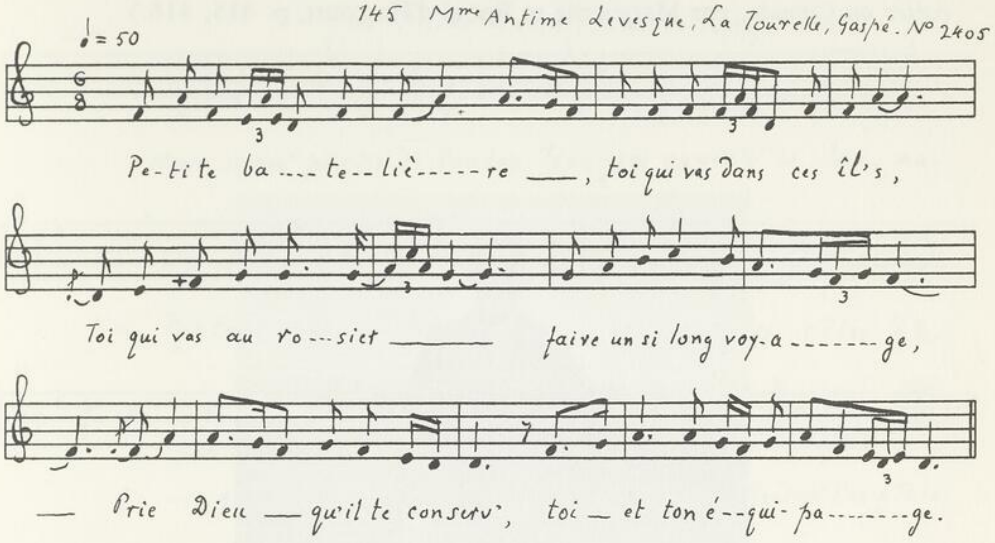

Texte critique

Petite galiote, toi qui vas dans ces îles,
Toi qui vas dans ces îl's faire un si long voyage,
Prie Dieu qu'il te conduis', toi et ton équipage.

Quand nous fûmes au large, à cent lieues de terre,
Trois gros navir's flamands sont venus pour nous prendre:
—Petit navir' français, os'rais-tu t'y défendre?

—Nous sommes vingt ou trente, tous du même accord.
Nous souffrirons la mort plutôt que de nous rendre;
Mettrons le feu à bord, nous ferons de la cendre.

Avions pour avantage trois vaillants charpentiers.
Ils ont tant travaillé qu'ils nous ont mis étanches.
Par la grâce de Dieu, nous arrivons en France.

Nous arrivons en France, à grands coups de canon.
Les canons ont tiré pour saluer la ville.
Vive le roi Lou-is! Notre navire arrive.

La mélodie ici donnée est celle de M^me^ Antime Levesque, de La Tourelle (Gaspé), recueillie en 1918. Elle l'avait apprise, dans sa jeunesse, de sa mère (Phono, 2405). Le texte critique est tiré de neuf versions recueillies le long du Saint-Laurent, en aval de Québec, et sur la Baie-de-Chaleur. (Voir *Romancero du Canada,* p. 39-42. Aussi *Chansons folkloriques françaises au Canada,* par Marguerite et Raoul d'Harcourt, p. 415, 416.)

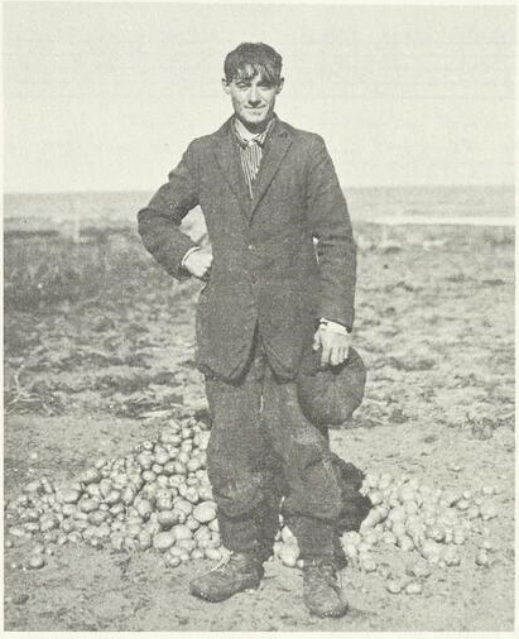

OUELLET, FILS, CHANTEUR, LA TOURELLE, GASPÉ

Nous sommes partis de Toulon

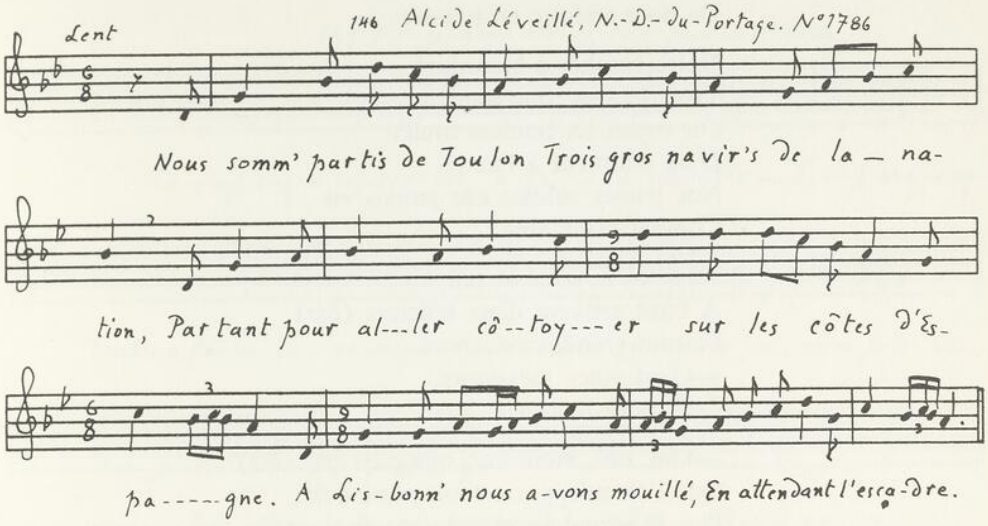

Nous sommes partis de Toulon,
Trois gros navir's de la nation,
Partant pour aller côtoyer
Sur les côtes d'Espagne.
A Lisbonn' nous avons mouillé,
En attendant l'escadre.

Mais quand l'escadre est arrivé',
Il a fallu appareiller.
Il faut mettre au vent Foudrion,
La grand voil' sur la misaine.
C'est pour aller joindre faction,
Mouiller à Carthagène.

Tout' la journé', marche à grand train,
En poursuivant notre chemin.
Le temps n'a pas voulu changer.
La tempête et l'orage
Dessous le vent nous ont jetés,
Plus de cent lieues au large.

Le lendemain, au point du jour,
Nous vîm's venir tout droit à nous,
Au loin, trois gros navir's anglais,
Filant comme la foudre,
Mais qui dans un instant croyaient
De nous réduire en poudre.

Notre combat a bien duré
Trois heures sans modérer.
On voyait les boulets rouler
D'un bâtiment à l'autre.
Nos jeunes soldats ont jamais vu
Combat semblable.

Aussitôt le combat fini,
A bord arrivent deux officiers (*bis*)
Faisant grands révérences.
—C'est vous, messieurs,
Qu'il nous faut.

—Oui, oui, monsieur, que c'est ça. (*bis*)
Que l'on m'apporte mon porte-voix,
Que je prononce ma sentence!
Adieu donc, cher Foudrion,
Tu n'es plus pour la France!

Le texte de cette chanson et la mélodie viennent de la version d'Alcide Léveillé, recueillie en 1918, à Notre-Dame-du-Portage, sauf les trois derniers couplets qui sont tirés de la version cadienne de l'abbé P. Arseneault, de Mont-Carmel (Île du Prince-Édouard), recueillie en 1926. Léveillé avait appris cette chanson à l'âge de douze ans, d'un vieillard du voisinage, nommé David Laferrière. En tout sept versions en furent recueillies de 1918 à 1926, toutes du bas du fleuve, à Saint-André (Kamouraska), au Portage, à La Tourelle (Gaspé), à Percé (Gaspé), à Gascons et à Port-Daniel (Baie-de-Chaleur) et à l'Île du Prince-Édouard. Nous l'avons remarquée en France, dans E. Millien, *Chants et chansons* (Nivernais), I, p. 307-308, avec un air différent.

De Bordeaux j'ai parti

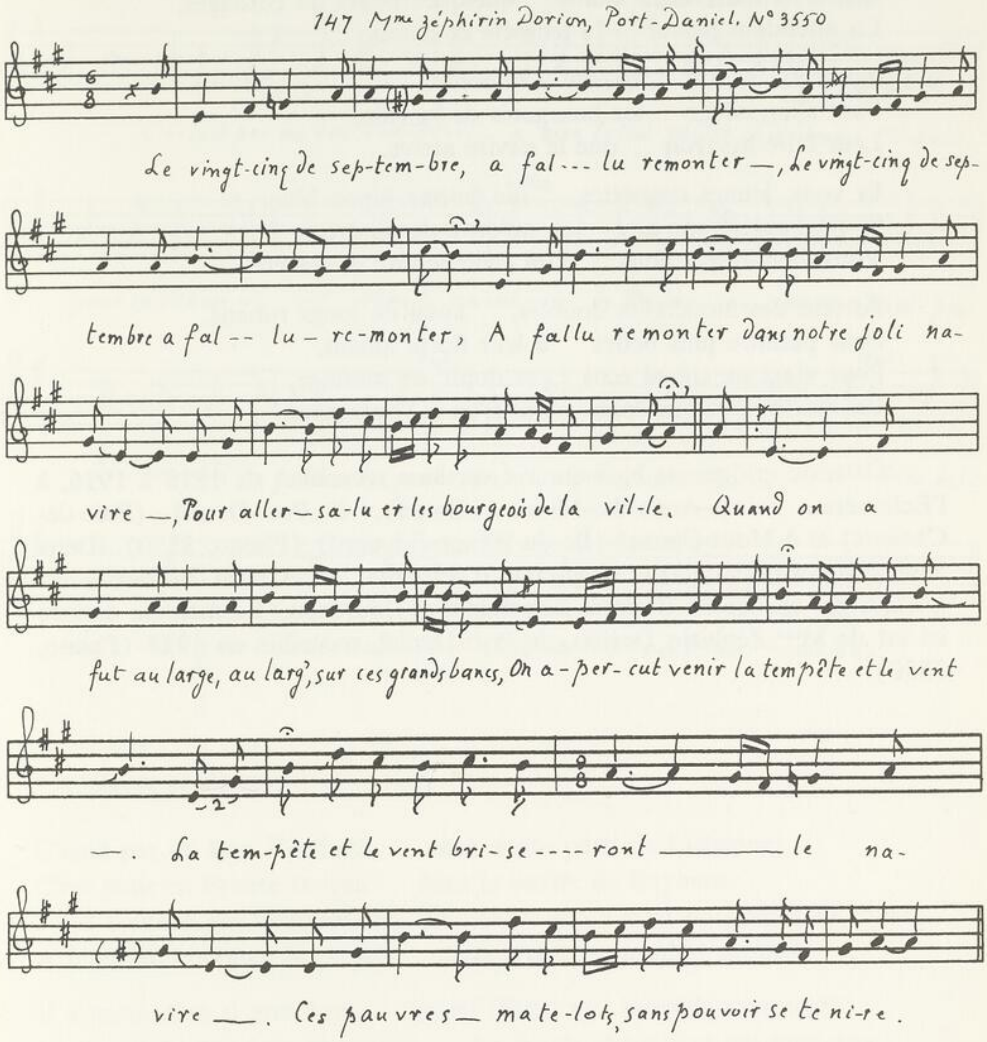

Texte critique

Le vingt-cinq de septembre, de Bordeaux j'ai parti. (*bis*)
Nous nous somm's embarqués avec grand réjouissance,
Pour aller naviguer dans la mer de France.

Mais quand nous fûm's au large, au larg', sur les grands bancs,
La tempête et le vent bris'nt les mâts et les cordes.
Les pauvres matelots criaient miséricorde.

Ceux qui sont dans les vergues en endurent le moins;
Ont tenu dans leurs mains quelques bouts de cordages,
En attendant passer la tempête et l'orage.

Notre joli navire la côte a remonté.
Faut aller saluer les bourgeois de la ville,
Leur faire assavoir que le navire arrive.

Et vous, jeunes coquettes, qui portez jupon blanc,
Si vous saviez sur mer ce qu'on a de misère,
Vous viendriez à nous d'un cœur tendre et sincère.

Portant des mouchoirs doubles, aussi de longs rubans,
Pour paraître plus belles à leur fidèle amant,
Pour vingt ou trente écus se donn' en mariage,
Un marin vaut bien peu qui n'en a l'avantage.

Ce texte critique se base sur six versions recueillies de 1918 à 1926, à l'Échouerie, Sainte-Anne-des-Monts (Gaspé), à Port-Daniel (Baie-de-Chaleur) et à Mont-Carmel (Île du Prince-Édouard) (Phono, 3550). Deux des versions disent: «Le vingt-cinq d'octobre», et le nom Bordeaux est quelquefois changé en Boudra, Boudreault et Bourdeau. La mélodie donnée ici est de M^me^ Zéphirin Dorion, de Port-Daniel, recueillie en 1922 (Phono, 3550).

Le navire de Bayonne

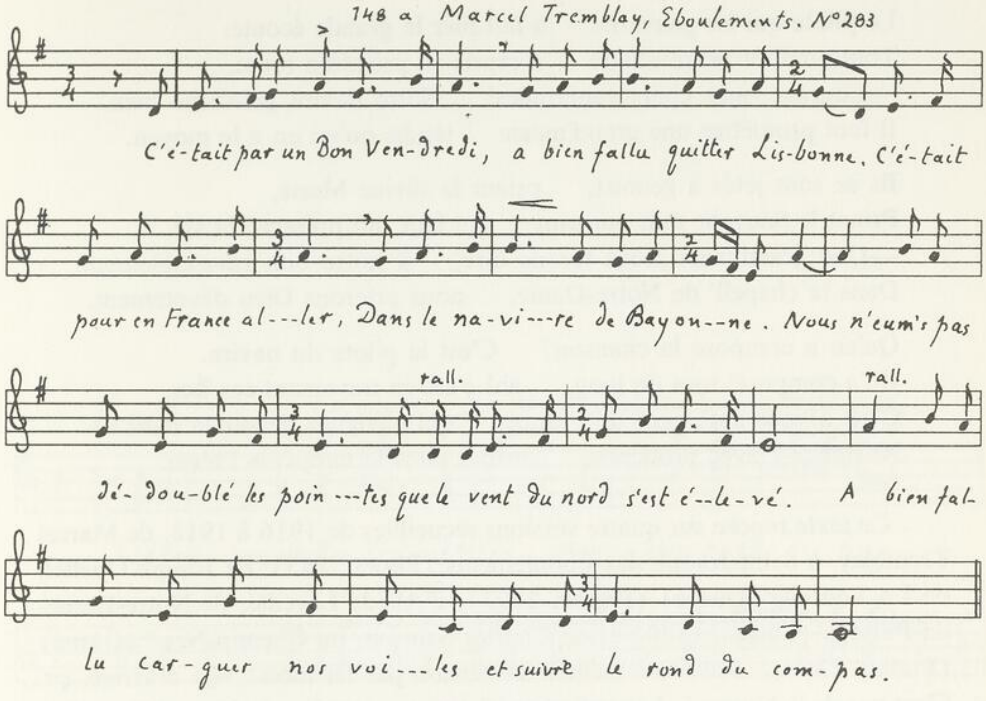

Texte critique

C'était par un Bon Vendredi, nous avons parti de Lisbonne;
C'est pour en France revenir dans le navire de Bayonne.
Nous n'eûm's pas dédoublé les Pointes qu'un vent de nord s'est élevé.
A bien fallu carguer les voiles pour y courir au quart noroué.

Il a venté d'un si gros vent, grand Dieu, quel horrible tourment!
La moitié de nos gens pleuraient, les autres chantaient des louanges;
Les autres chantaient des louanges: Louang's, louang's à haute voix!
Que Dieu ait pitié de nos âmes, puisque la mort il faut avoir!

J'avons reçu un coup de mer sur le fond de notre navire.
Les dalots ne pouvaient fournir. —Coupez le grand mât, je vous prie!
Coupez le grand mât, je vous prie! Jetez les chaloupes dehors!
Gardez les restes de nos voiles pour arriver tous à bon port.

Le capitain' s'est avancé, étant le maître du navire.
Dit-il: —Honneur à qui vivra! Le grand mât, c'est ma compagnie.
Courage, mes enfants, courage! Un vaillant homme nous gouvern'.
Eh là! tenez-vous bien de garde, que le navire vienne en travers.

Le pilote qui les gouverne a fait filer la grande écoute.
Tout aussitôt notre navire a repris sa première route.
—Courage, mes chers camarades! Notre navire gouverne bien.
Il faut promettre une grand'messe tandis qu'on en a le moyen.

Ils se sont jetés à genoux, priant la divine Marie,
Priant le Sauveur tout puissant qui leur ont préservé la vie.
—Une grand'mess' nous ferons dire, à notre bon rassemblement.
Dans la chapell' de Notre-Dame, nous prierons Dieu dévotement.

Qu'en a composé la chanson? C'est le pilote du navire.
Il l'a composé' tout du long, ah! c'est en traversant ces îles.
C'est à vous aut', gens de France, qui naviguez dessur la mer,
Naviguez-y avec prudence, surtout dans le temps de l'hiver.

Ce texte repose sur quatre versions recueillies de 1916 à 1918, de Marcel Tremblay, à Saint-Joseph des Éboulements (Phono, 283); de Joseph Ouellet, de La Tourelle (Gaspé) (Phono, 2693); d'Alcide Léveillé, de Notre-Dame-du-Portage (Phono, 1829) et de Charles Samson, du Chemin-Neuf (Gaspé) (Phono, 2396). Samson concluait sa version par les mots: «Ça a arrivé, ça. C'est pas de la blague.» Les mélodies ici citées sont celles de Marcel Tremblay et de Joseph Ouellet.

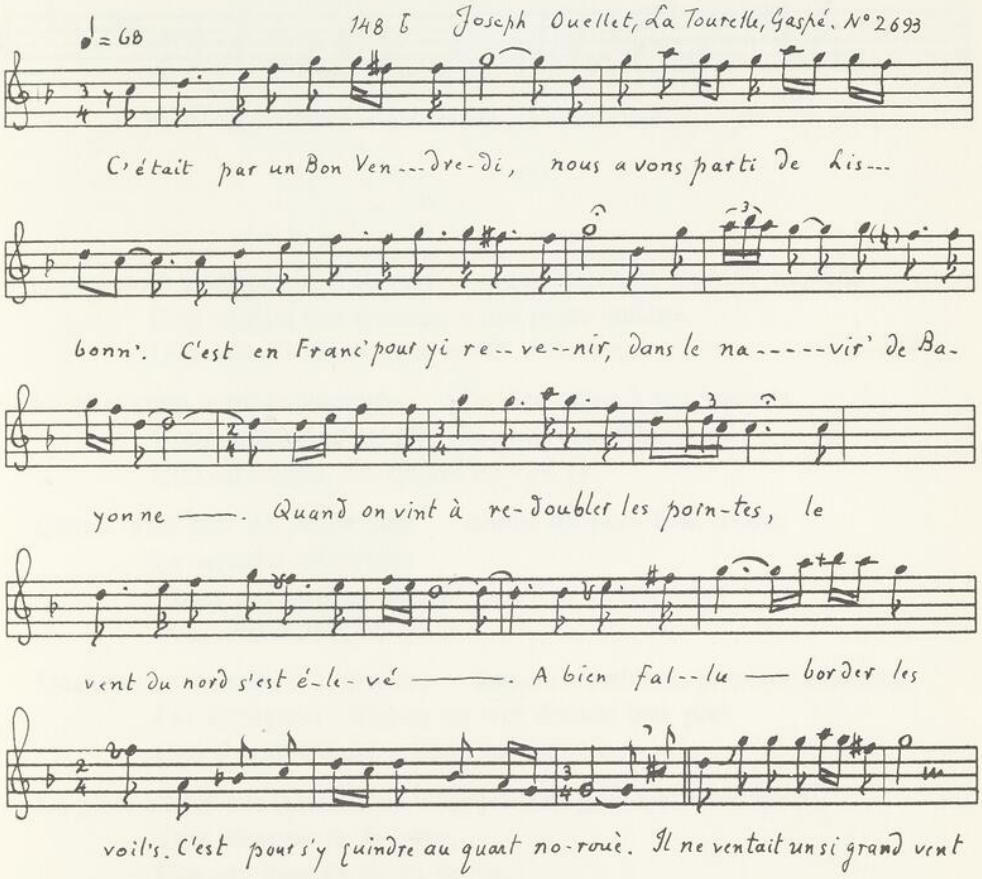
148 b Joseph Ouellet, La Tourelle, Gaspé. N° 2693
♩= 68
C'était par un Bon Ven---dre-di, nous avons parti de Lis---
bonn'. C'est en Franc' pour yi re--ve--nir, dans le na-----vir' de Ba-
yonne ——. Quand on vint à re-doubler les poin-tes, le
vent du nord s'est é-le-vé ——. A bien fal--lu —— border les
voil's. C'est pour s'y guindre au quart no-rouè. Il ne ventait un si grand vent

Quand nous partirons de l'aurore

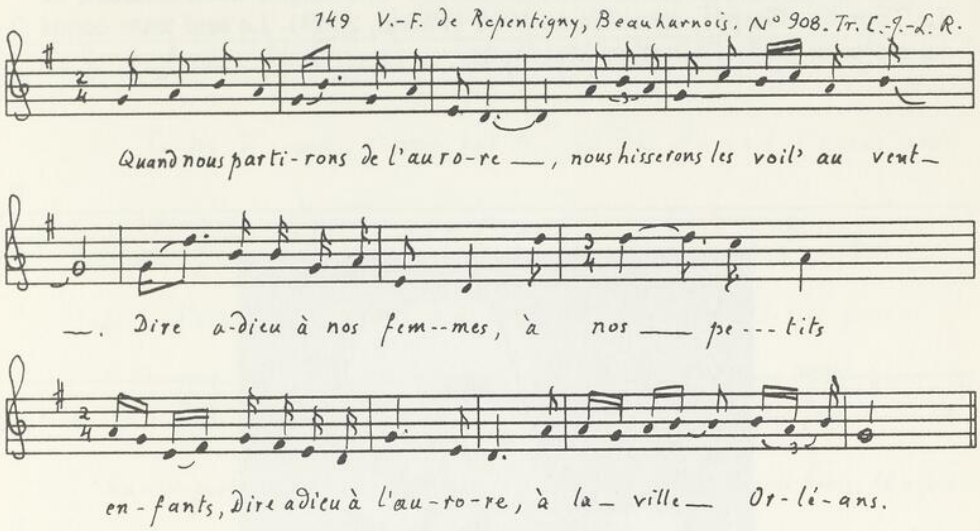

Quand nous partirons de l'aurore, nous hisserons les voil' au vent.
Dire adieu à nos femmes, à nos petits enfants.
Dire adieu à l'aurore, à la vill' d'Orléans.

Le plus cruel, c'est la partance, de dire adieu à nos parents.
Vous voyez tout' les fill's qui vous étend' les bras.
Cela est inutile, à la guerre on s'en va.

Quand nous fûm' en pleine mer, dessus les eaux bien avant,
La tempête effroyable
Voyez ces matelots faisant bien leur devoir
Pour sauver leur vaisseau.

Quand nous arrivons à Lisbonne, tous en tremblant, pleurant nos sorts,
Les Espagnols s'idolent de voir dedans leur port
Une si bell' frégate et tout' battue en or.

La pinte à boir' sur le derrière, qu'est bien garnie et bien fleuri',
Tout alentour de la hune,
Couvert tous de fleurs de lis,
Cela est inutile, tout cela est fini.

Jusqu'en 1918, il n'y avait que trois versions incomplètes et fautives de cette aventure maritime: celle d'Édouard Hovington, de Tadoussac, recueillie en 1916 (Phono, 406); celle de V.-F. de Repentigny, de Beauharnois et Montréal (mélodie transcrite par C. J. L. Rickwood, de la Collection Massicotte, Phono, 908, et ici reproduite); et celle de François Saint-Laurent, de La Tourelle (Gaspé), recueillie en 1918 (Phono, 2369). Le seul texte donné ici est celui de la Collection Massicotte.

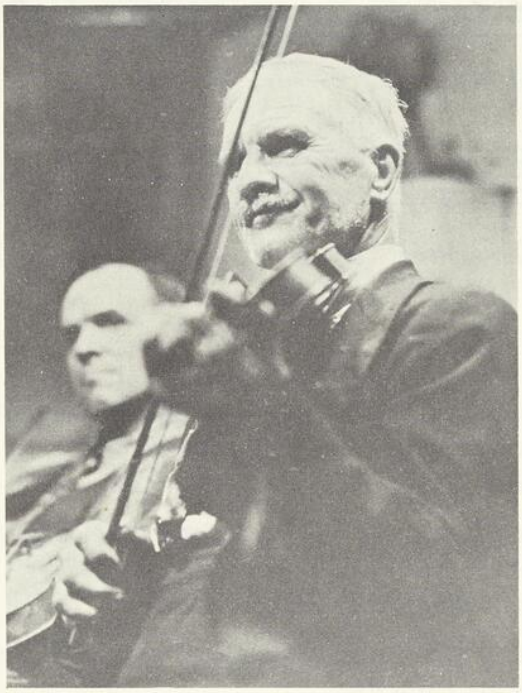

ÉLISÉE OUELLET ET UN DE SES FILS, VIOLONEUX

Le dix d'avril

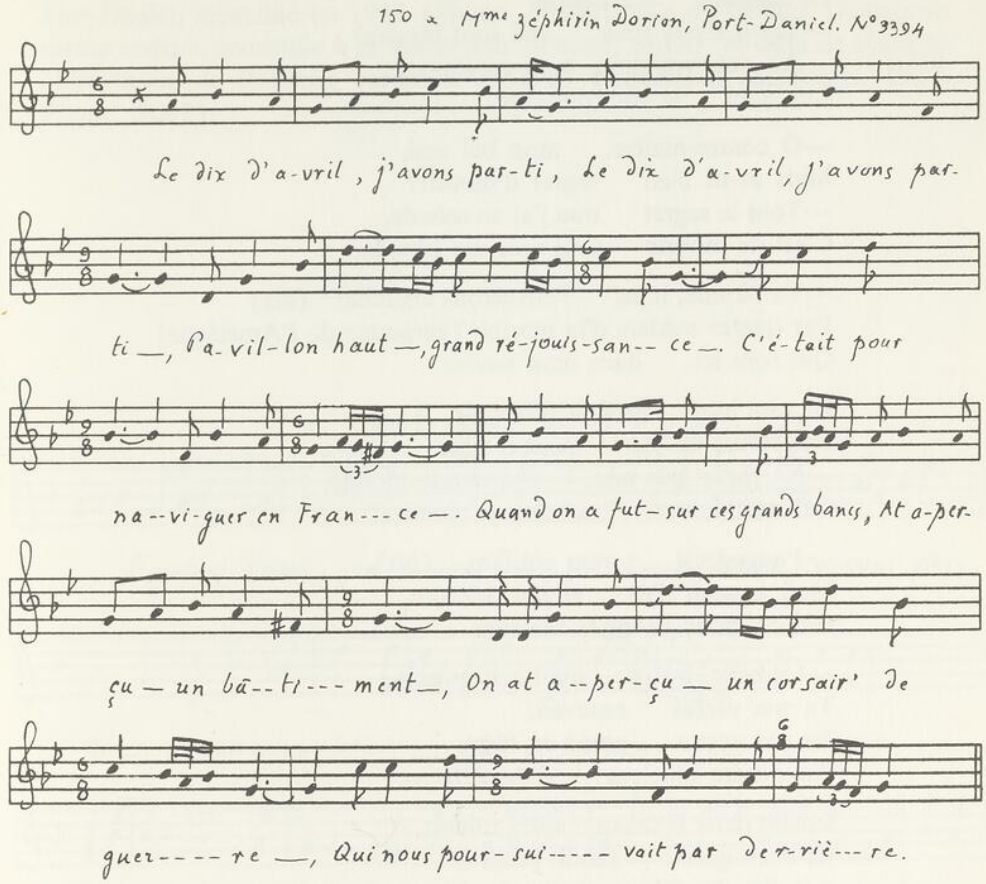

Texte critique

Le dix d'avril, j'avons parti (*bis*)
Dedans un bâtiment de guerre,
Pavillon haut, grand réjouissance,
C'était pour naviguer en France.

Mais quand nous fûm's sur les grands bancs,
S'est approché un bâtiment.
C'était un grand corsair' de guerre,
Qui nous poursuivait par derrière.

Trois coups d'canon ils ont tirés. *(bis)*
Les boulets ont touché l'arrière,
Le sang coul' comme un' rivière.

Le capitain' s'est écrié:
—Yat-il d'nos gens qui sont blessés?
—Ah oui, vraiment, mon capitaine,
Luy a ici le contre-maître.

—Ô contre-maître, mon bel ami,
Mais as-tu bien regret d'mourir?
—Tout le regret que j'ai au monde,
C'est de mourir sans voir ma blonde.

—Ta blonde, nous l'enverrons chercher (*bis*)
Par quatre soldats d'la marine [variante: de l'Amérique]
Qui sont ici, dans mon navire.

De tant loin qu'il la voit v'nir,
Les pleurs ell' ne peut retenir.
—Ne pleur' pas tant, charmante blonde,
Car ma blessure est trop profonde.

—J'engagerai mon cotillon, (*bis*)
Mon anneau d'or et ma ceinture,
Galant, pour guérir ta blessure.

—La belle, avant qu'il soit minuit,
Tu me verras enseveli,
Tu me verras porté en terre
Par quatre officiers d'Angleterre.

Sur les deux heures après minuit,
Le beau galant rendit l'esprit.
—Adieu les filles, adieu les blondes!
Pour moi, je m'en vas dans l'autre monde.

Au moins treize versions de cette chanson, avec deux variantes sur des airs différents dont l'un avec refrain, ont été recueillies de 1918 à 1925, sur le parcours du Saint-Laurent. Les seules qui viennent d'en haut de Québec sont celles d'Adélard Lambert, natif de Berthier en haut, et de Philippe Normandin, de Batiscan. Nous la retrouvons à l'île d'Orléans, à Saint-Denis de Kamouraska, et surtout dans la Gaspésie sur le versant nord de la Baie-de-Chaleur, dans les environs de Port-Daniel. Le mois est partout celui d'avril, mais la date exacte varie. Dans deux versions on remarque: «Dans un grand bâtiment de guerre, C'est pour aller en Angleterre» (version d'Adélard Lambert), et «Il faut partir pour l'Angleterre, Qui nous a déclaré la guerre» (version de M^me^ J.-B. Leblond, Sainte-Famille, île d'Orléans).

A noter que Faucher de Saint-Maurice en a publié une variante, sous le titre de *Plaintes et chants de matelots,* dans *La Revue nationale,* Montréal, vers 1895.

Les trois mélodies données ici sont celle de M^me^ Zéphirin Dorion, de Port-Daniel, recueillie en 1922 (Phono, 3394); celle de Gilbert Michel, du même endroit, recueillie à la même date (Phono, 3612); et celle de Philippe Normandin, de Batiscan, recueillie en 1927 (Collection Massicotte, 1927, Phono, 3041).

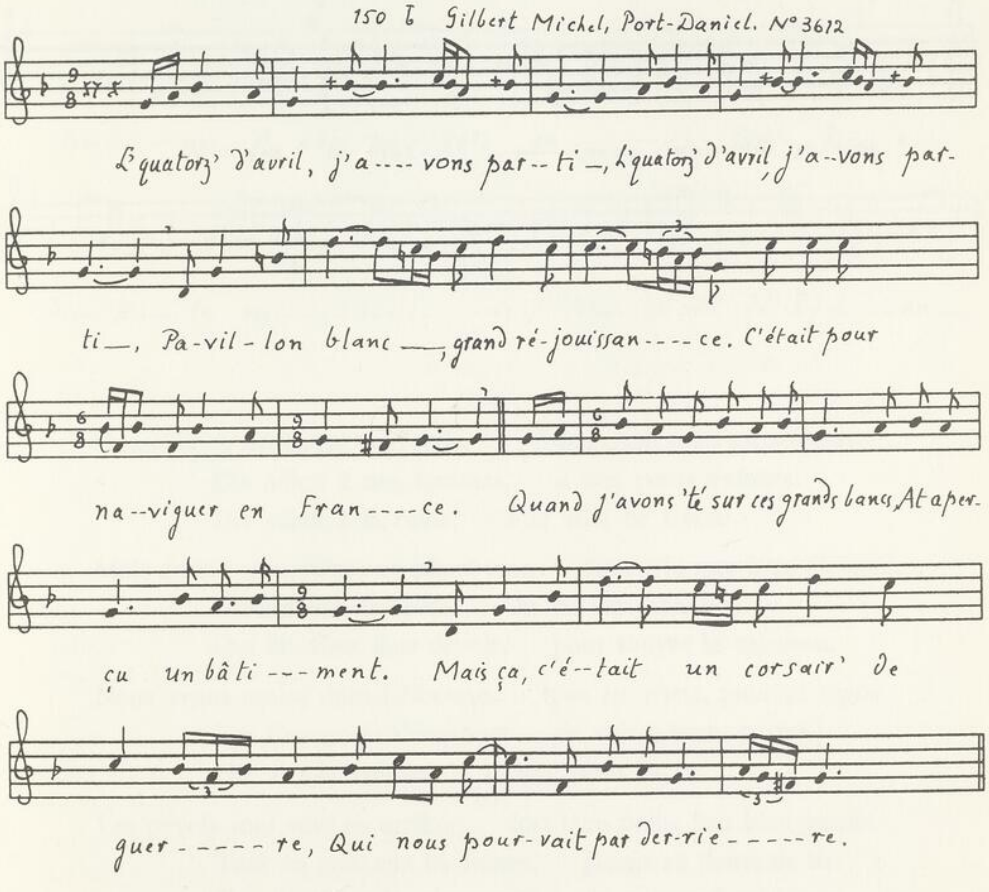

150 c Philippe Normandin, Batiscan. N° 3041

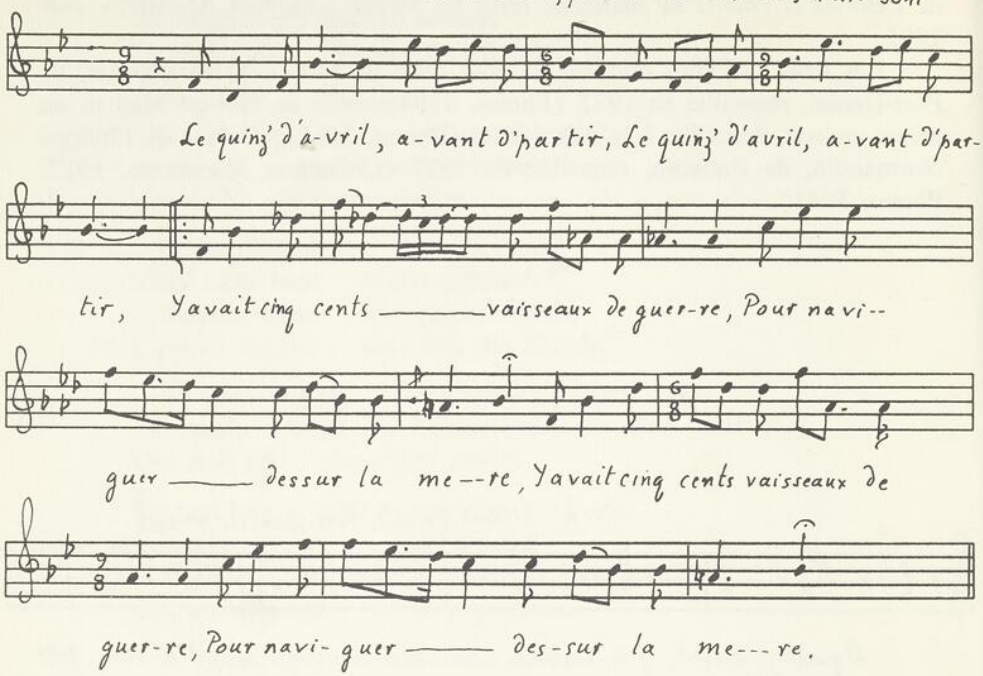

Quand nous avons parti de rade

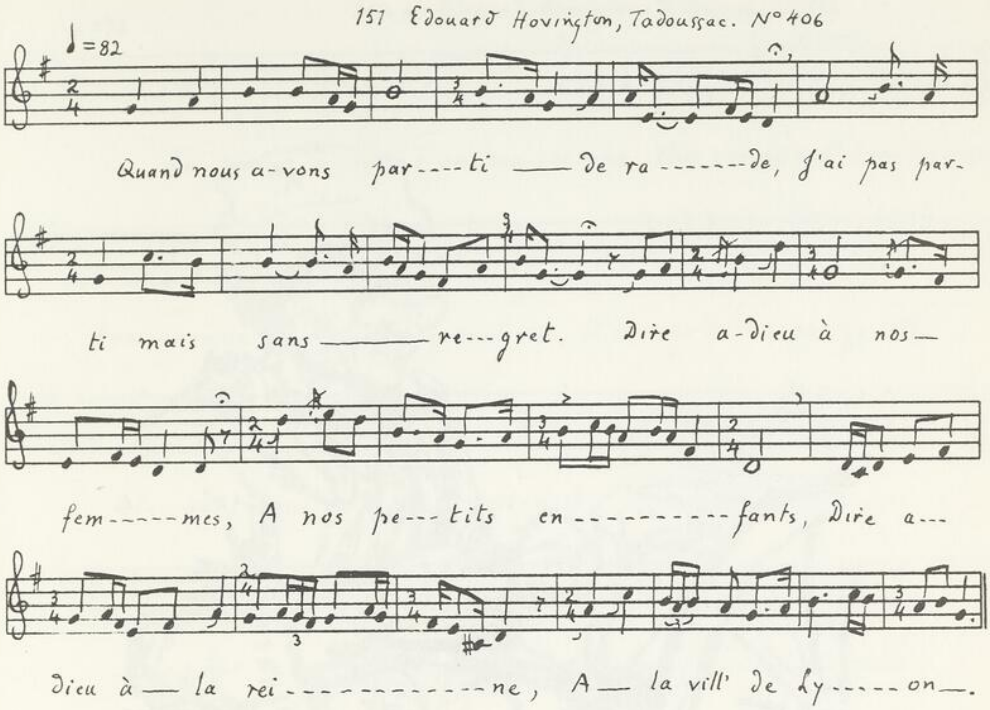

Quand nous avons parti de rade, j'ai pas parti mais sans regret.
Dis adieu à nos femmes, à nos petits enfants.
Dis adieu à la reine, à la ville de Lyon.

Mais quand nous fûmes en plein' mer, dessur la mer bien éloigné',
Survint une tempête. On vit ces matelots
Qui faisaient leur devoir, pour sauver le vaisseau.

Nous avons rentré dans Lisbonne, tous en avant, prenant repos.
Les Espagnols s'étonnent de voir à leurs portes
Un' si joli' frégate, le toit verni en or.

Les pavois sont vent en arrière, fort bien polis, fort bien garnis.
Tout en tour eux les hunes, garnis en fleurs de lis.
Ça nous bara les r'marques de ce grand roi Louis.

Cette chanson a été chantée par Édouard Hovington, de Tadoussac, qui l'apprit tout jeune encore de deux ouvriers français, Bourget et Maufond (Phono, 406).

M^me^ NAPOLÉON LACHANCE, AU ROUET

par Arthur Lismer

Je plains le sort des mariniers

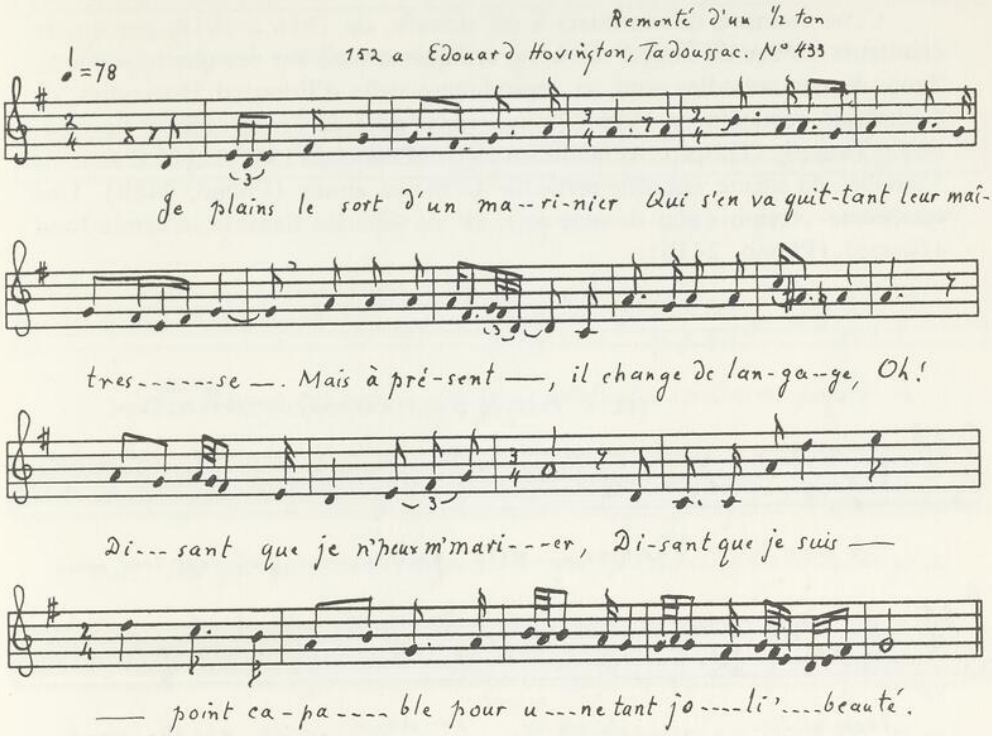

Texte critique

Je plains le sort d'un marinier qui s'en va quittant sa maîtresse.
Et moi qui vis dans l'allégresse et moi qui vis sans réconfort,
J'aurais toujours cru qu'ma maîtresse m'aurait aimé jusqu'à la mort.

Me suis fait bâtir un navire, mais pour y naviguer sur l'onde.
Me suis fait bâtir un navire, dans lequel j'me suis embarqué,
Où y aura ni roi, ni princesse capable de m'en empêcher.

Mais quand nous fûmes en plein' mer, à bien sept cents lieues dans le large,
Nous aperçûm's un gros navire, qui portait pavillon flamand.
Nous les prîmes pour des corsaires; mais ce n'était que des forbans.

Le capitaine monte en haut en criant: —Mes enfants, courage!
Courage, mes enfants, courage! ce sont des Turcs assurément.
Il faut carguer nos basses voiles, se battre ici gaillardement.

Faut mettre la chaloupe à l'eau, pour mieux jouer d' la guerrerie.
Mais Dieu n'a pas voulu permettre. Un grand vent de nord s'est levé.
Si vous aviez vu ces canailles! C'étaient des diables enragés.

Cette chanson de mariniers a été donnée, de 1916 à 1918, par quatre chanteurs du bas du fleuve. Le texte critique se base sur ces quatre versions. Trois de ces mélodies sont ici reproduites: celle d'Édouard Hovington, de Tadoussac, recueillie en 1916 (Phono, 433); celle de François Saint-Laurent, de La Tourelle (Gaspé), recueillie en 1918 (Phono, 2123); et celle d'Antoine Minville, du même endroit, recueillie la même année (Phono, 2489). Une quatrième version (non donnée ici) est de Charles Samson, Chemin-Neuf (Gaspé) (Phono, 2416).

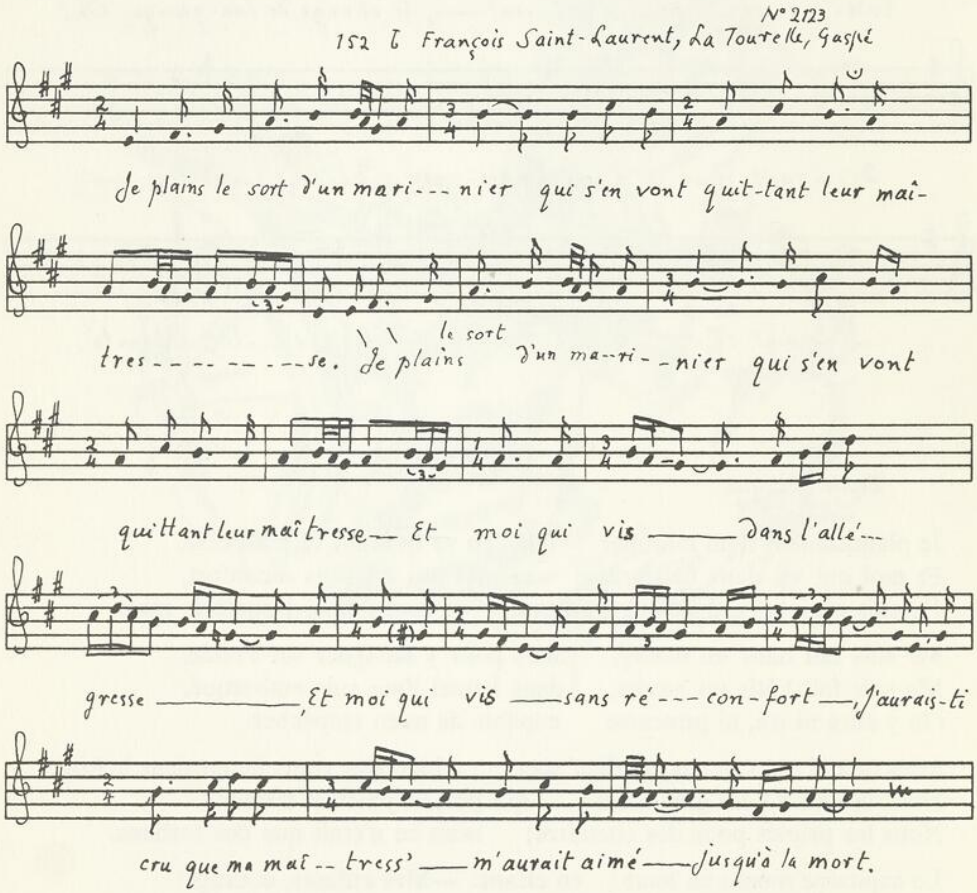

152 c Antoine Minville, La Tourelle, Gaspé. N°2489

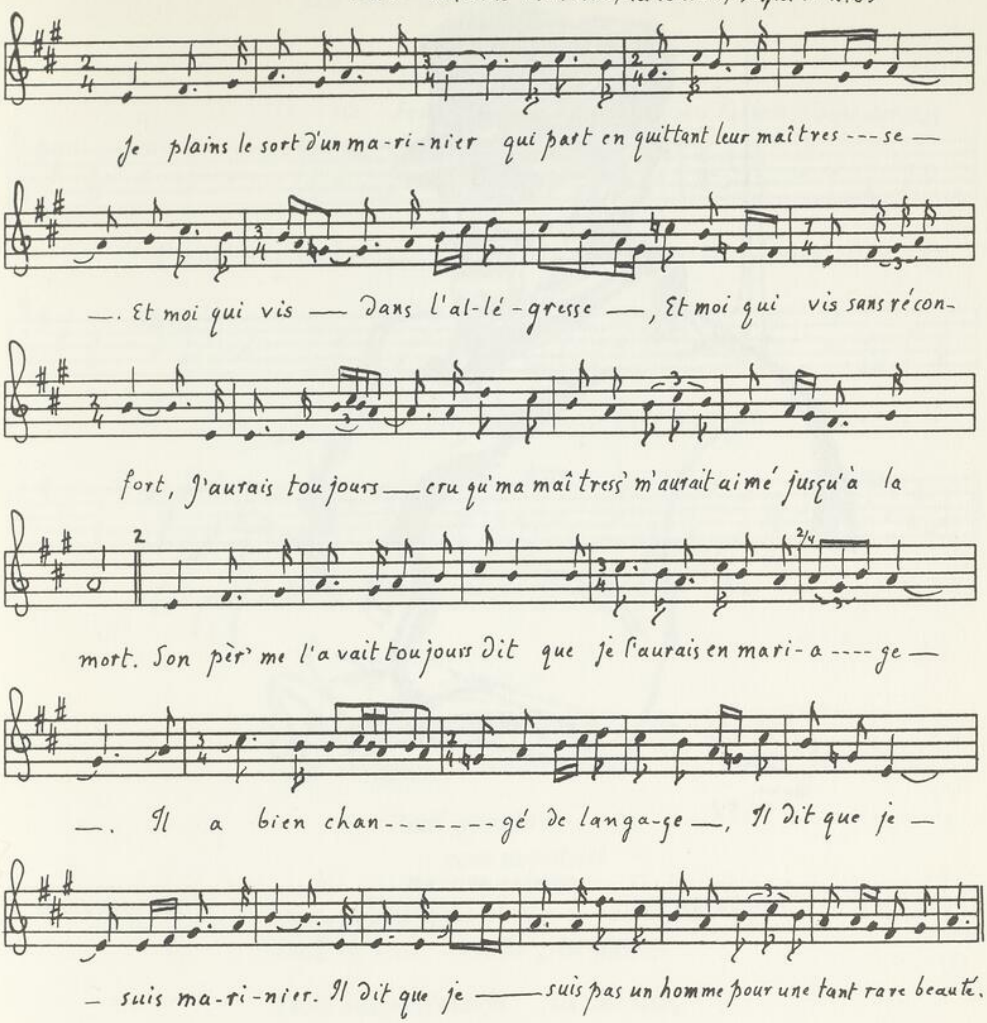

PHILIAS BÉDARD

par Arthur Lismer

Le vingt-cinq d'avril

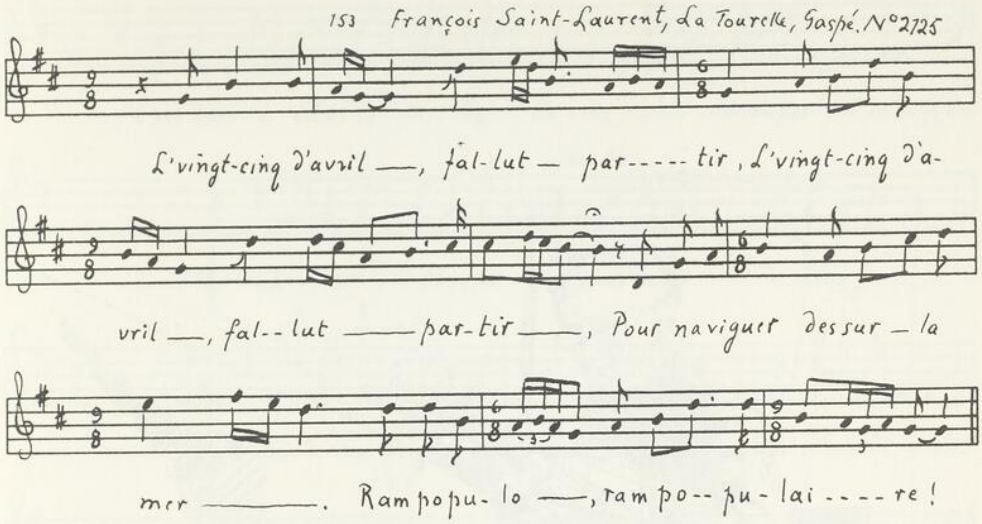

L'vingt-cinq d'avril, fallut partir (*bis*)
Pour naviguer dessur la mer.

Ram populo
ram populair!

Mais quand nous fûm's en pleine mer,
'Ons vu venir trois gros navir's.

Trois coups d'canon ils ont tiré,
Mais aucun mal ils nous ont fait.

Le capitain' s'est écrié:
Yat-il d'nos gens qui sont blessés?

—Ah oui, vraiment, mon capitain'!
Voilà ici notr' contre-maîtr'.

—Ô contre-maître, mon bel ami,
As-tu du regret de mourir?

—Le seul regret que j'ai au mond',
C'est d'y mourir sans voir ma blond'.

Cette chanson a été chantée par François Saint-Laurent, de La Tourelle (Gaspé); elle a été recueillie en 1918 (Phono, 2125). Le chanteur l'avait apprise de son père.

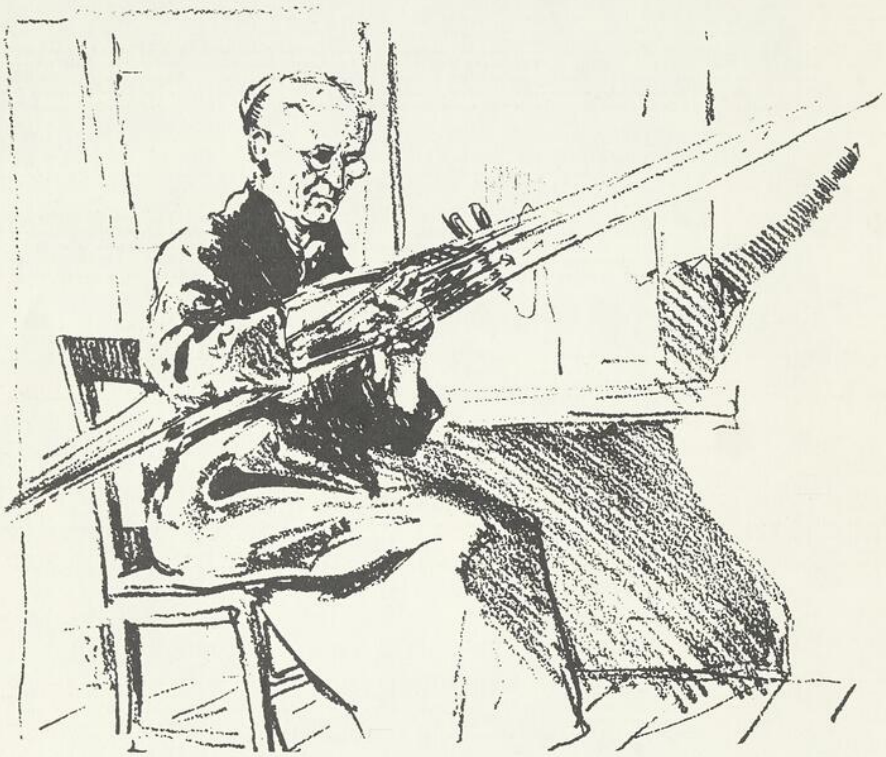

Mme NAPOLÉON LORD TISSANT UNE CEINTURE FLÉCHÉE

par Arthur Lismer

C'est dans la ville de Paris

154 Edouard Hovington, Tadoussac. N° 422

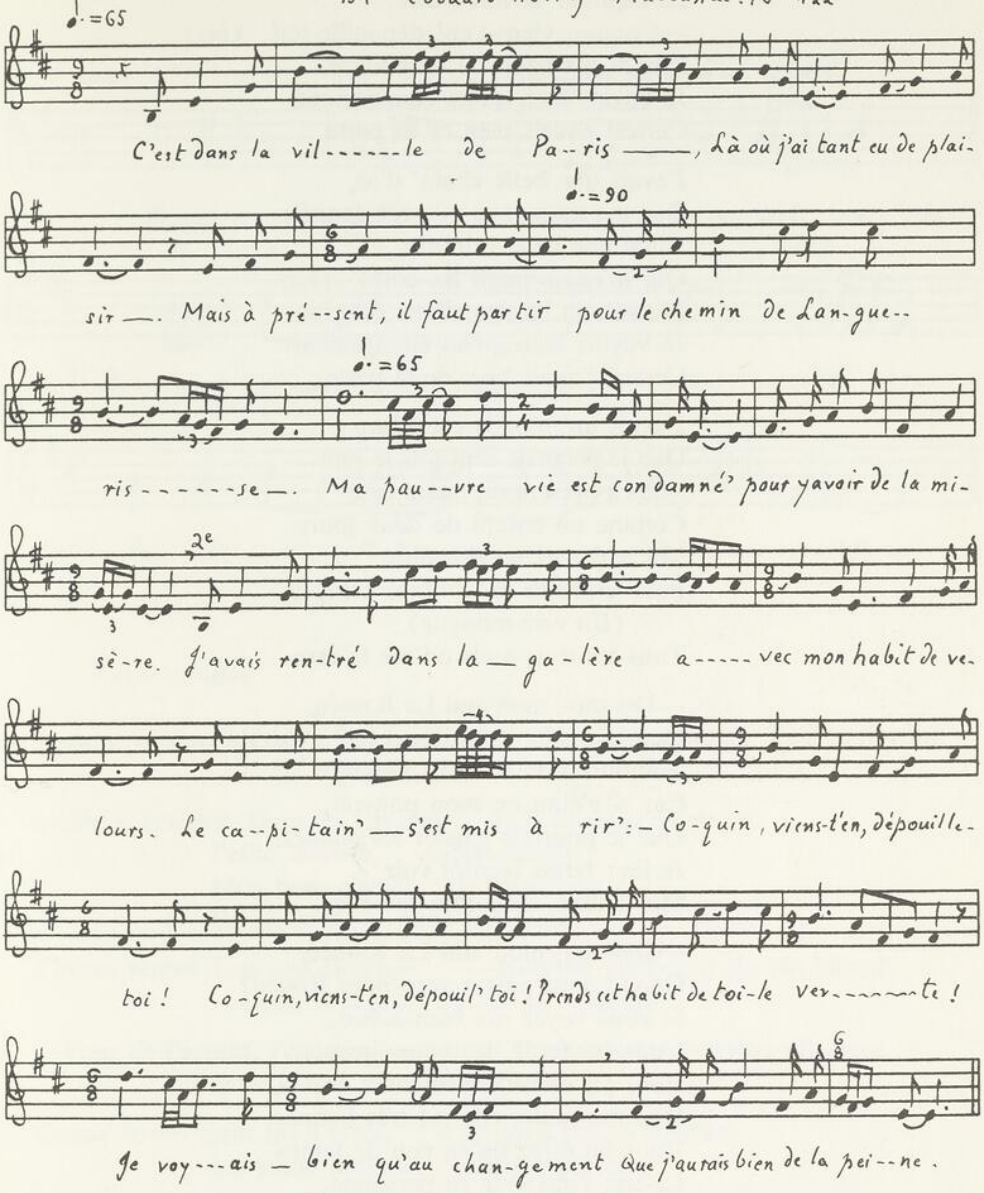

C'est dans la ville de Paris,
Là où j'ai tant eu de plaisir.
Mais à présent il faut partir
Pour le chemin de Langrisse.
Ma pauvre vie est condamnée
Pour y languir dans la misère.

J'avais rentré dans la galère
Avec mon habit de velours.
Le capitain' se mit à dire:
—Coquin, viens-t'en! dépouille-toi! (*bis*)
Prends cet habit de toile verte.
Je voyais bien qu'au changement,
Certes! j'avais bien de la perte.

J'avais une belle chaîn' d'or,
Que ma mignonne m'avait donné';
Aussi une belle ceinture,
Qui m'environnait les côtés *(bis)*
Mais de la largeur d'une écharpe.
Je voyais bien qu'au changement
Certes! j'avais bien de la perte.

J'avais un' blonde chevelure
Que je peignais cent fois le jour.
Mais à présent on me la rase
Comme un enfant de deux jours.
Ma barbe ne servira plus
Pour embellir mon blanc visage;
(*Un vers manque*)
Tous les trois mois on me la rase.

—Dis-moi, mon ami La Ramée,
Que ferons-nous toujours ici? (*bis*)
Toujours y vivre dans l'ennui?
Car si c'était en mon pouvoir,
Que je pourrais gagner les plaines,
Je leur ferais bientôt voir
Mes talons, aussi mes semelles.

—Dis-moi, mon ami La Ramée,
Quand donc partez-vous pour Rouen?
Si vous voyez ma bien-aimée,
Vous lui ferez des compliments;
Vous lui direz fidèlement
Que ma santé, elle est très bonne.
Vous lui direz qu'en peu de temps
Là-bas j'irai voir sa personne.

Cette chanson de la mer et des galères a été recueillie en 1916, d'Édouard Hovington, à Tadoussac, qui disait l'avoir apprise, dans sa jeunesse, d'un «étranger, un Canadien de par en haut» (Phono, 422).

Beau voyageur

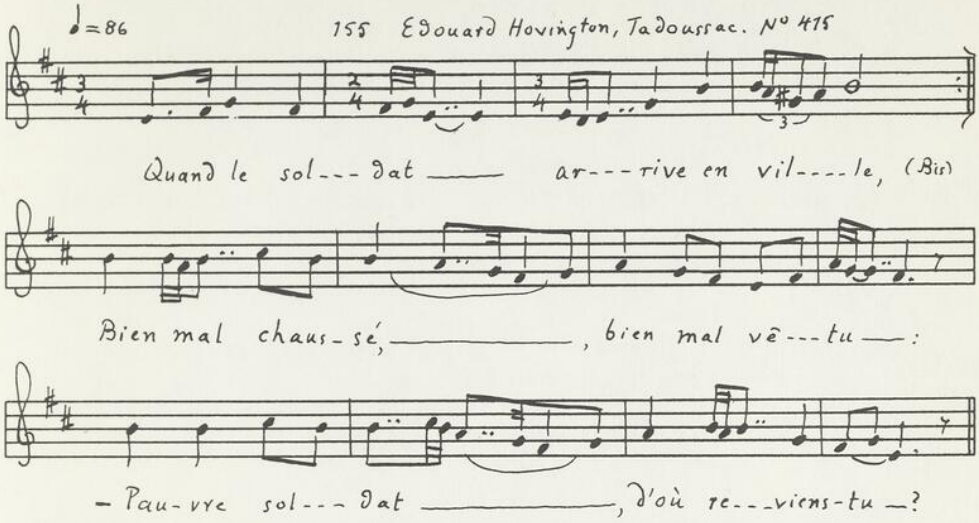

Texte critique

Beau voyageur, ah! qu'il voyage (*bis*), bien mal chaussé, bien mal vêtu.
—Beau voyageur, d'où reviens-tu?

—Ah, je reviens! Dans les voyages de la misère j'en ait eu'.
Petite hôtesse, en doutes-tu?
Mon beau cheval je l'ai vendu
Bridé, sellé, pour cent écus.

J'avons rentré dans une auberge: —Hôtesse, avez-vous du vin blanc?
—Beau voyageur, a'vous de l'argent?

—Pour de l'argent, j'en avons guère. J'engagerai mon vieux chapeau,
Mon aviron et mon canot.

Quand le voyageur fut à table, il se mit à rire, à chanter.
La jeune hôtesse fait que pleurer.

—Ah! qu'avez-vous, petite hôtesse, oh, qu'a'-vous à tant pleurer?
Regrettez-vous votre vin blanc
Qu'un voyageur boit sans argent?

—C'est point le vin que je regrette, c'est la chanson que vous chantez.
Mon défunt mari la savait.

«J'ait un mari dans les voyages, voilà sept ans qu'il est parti.
Et je crois que vous êtes lui.

—Oh! taisez-vous, petite hôtesse! Je vous ai laissé deux enfants.
En voilà quatre ici présents.

—J'ai tant reçu de fausses lettres que vous étiez mort, enterré,
Et là je me suis marié'.

(*Version 1:*)

—Je n'aurai pas les dernières peines. J'emmènerai nos deux enfants.
J'irai joindre mes hivernants.

(*Version 2:*)

—Vous me direz qu'est le père. Je tuerai pèr', mère, enfants.
J'irai joindre mes hivernants.

«Que Dieu béniss' nos deux enfants.
Que le devan [diable] emport' le restant!

Les deux premières versions de cette chanson bien connue au Canada viennent de M^me^ Élizabeth Tremblay, des Éboulements en bas, et d'Édouard Hovington, de Tadoussac; elles ont été recueillies en 1916 (Phono, 16 et 415). (Voir *Le retour du mari soldat,* dans *Folk Songs of French Canada,* Barbeau et Sapir, Yale University Press, p. 52-56.)

Le conscrit nouvellement marié

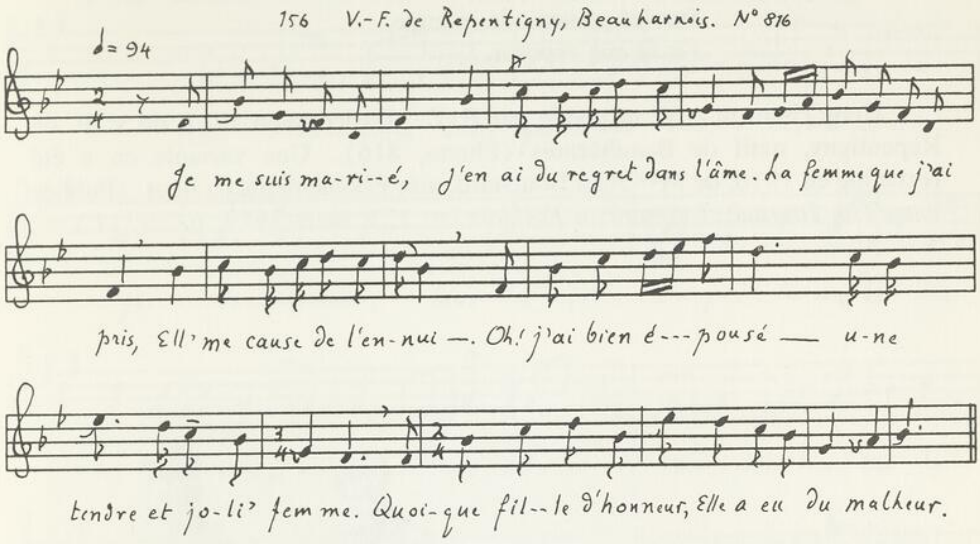

Je me suis marié, j'en ai du regret dans l'âme.
La femme que j'ai pris'
Ell' me caus' de l'ennui.

Oh! j'ai bien épousé une tendre et joli' femme.
Quoique fille d'honneur
Elle a eu du malheur.

Je me suis marié le vingt-cinq de septembre,
Qui était le lundi.
Le soir, a fallu partir.

Vint un commandement, a fallu prendre les armes.
Du côté de l'armée,
Le soir, a fallu gagner.

Il n'y avait personne sans qu'il fondit en larmes.
Père et mère, frère et sœur,
Tout le monde était en pleurs.

J'ai pris mon mouchoir, c'est pour essuyer mes larmes.
En essuyant mes deux yeux,
J'en ai fait mes adieux.

C'est à vous aut's, jeun's gens, sur moi prenez exemple.
Ne vous mariez pas
Tant que la guerre durera.

Car si j'avais des ailes, comme toi, belle hirondelle,
Sur les genoux de m'amie,
J'irais me reposer.

Cette chanson a été recueillie par E.-Z. Massicotte en 1917, de V.-F. de Repentigny, natif de Beauharnois (Phono, 816). Une variante en a été recueillie en 1916, de M^me^ Jean Bouchard, aux Éboulements en haut. (Publiée dans *The Journal of American Folklore,* n° 123, mars 1919, p. 26, 27.)

GILBERT DUMAS «MARIN», VIEUX CHANTEUR

Nous étions trois marins

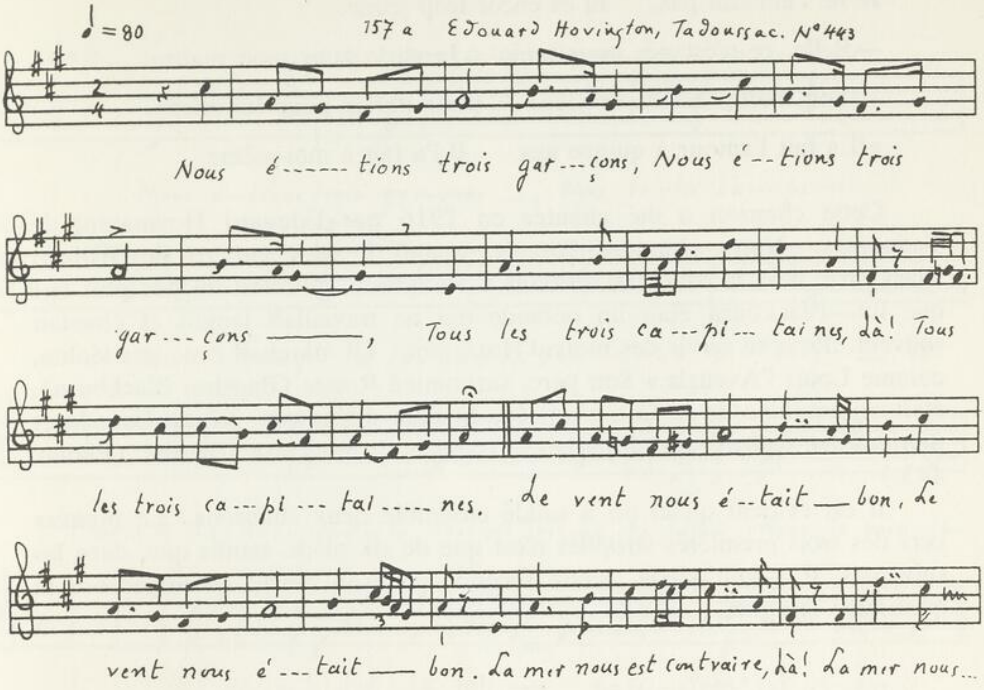

Nous étions trois garçons, (*bis*)

tous les trois capitaines

La!

tous les trois capitaines.

Le vent nous était bon, la mer nous est contraire.

C'est au pied du moulin, nous avons jeté l'ancre.

. . . . . .

Entre Paris et Saint-Denis, luy at une taverne.

Dans cette taverne luy a, luy at un' fill' de chambre.

Soir et matin, fait son lit, dans sa plus haute chambre.

Un valet la suit pas à pas, dans sa chambre jolie.

—Aimez donc, la belle, aimez donc, un amant qui vous aime.

—Noni, non non, dit-ell',

Je ne t'aimerai pas, tu es encor trop jeune.

—Belle, ce n'est pas pour moi. Je parle pour mon maître.

—Ton maître est assez vieux pour parler pour lui-même.

«Il a fait l'amour à quinze ans. Il l'a fait à moi-même.

Cette chanson a été chantée en 1916 par Édouard Hovington, de Tadoussac. Notre chanteur l'apprit, quand il était enfant, de William Blackburn, né à la Malbaie, résidant à Tadoussac, qui était un peu plus âgé que lui. Blackburn était un nomade qui ne travaillait jamais et chantait souvent. Pour se servir des mots d'Hovington: «Il marchait avec son violon, comme Louis l'Aveugle.» Son père, surnommé Rouge (Baptiste Blackburn), était un employé de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Né au Canada et marié à une Canadienne, il parlait le français. Il mourut à 102 ans. (Phono, 443.)

Il est évident qu'ici on a soudé ensemble deux chansons. Le premier vers des trois premières strophes n'est que de six pieds, tandis que, dans les suivantes, il a huit pieds. Cette seconde chanson devait commencer à la quatrième strophe.

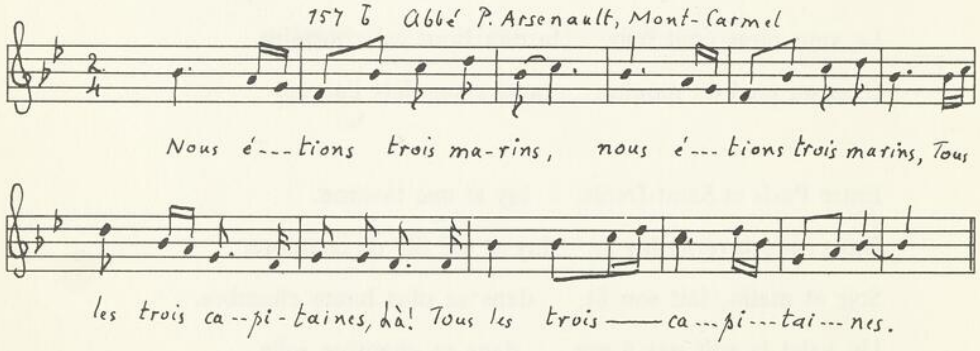

Vive les matelots!

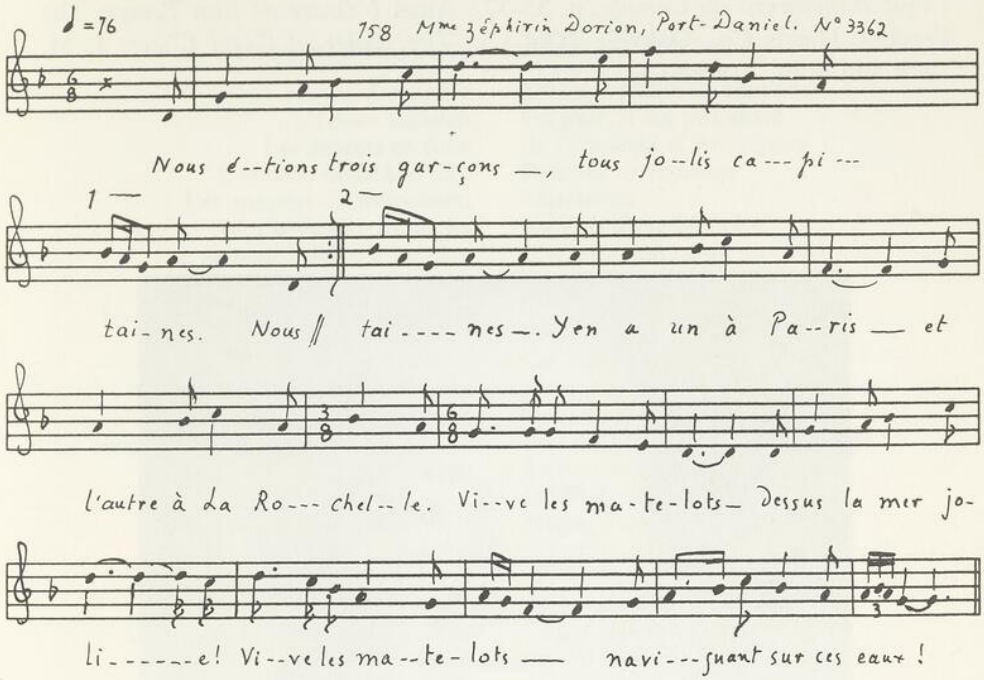

Nous étions trois garçons, tous jolis capitaines. (*bis*)
Y'en a un à Paris et l'autre à La Rochelle.
Vive les matelots, dessus la mer jolie!
Vive les matelots, naviguant sur ces eaux!

Et moi je suis auprès de ma jolie maîtresse.
—Marin, prends garde à toi! On te coupera l'herbe.

«Marin, prends garde à toi! On te coupera l'herbe,
L'herbe dessous le pied de ta jolie maîtresse.

«L'herbe dessous le pied de ta jolie maîtresse.
—La coupe qui voudra, je ne m'en soucie guère!

Qu'en a fait la chanson? C'est un vieux capitaine.
Il avait oublié d'en parler à sa vieille.

Il avait oublié d'en parler à sa vieille.
Il n'avait pas oublié le cou de sa bouteille.

Cette chanson de matelots n'est guère plus connue au Canada qu'en France. La seule version qui nous en soit parvenue jusqu'en 1923 est celle de M^me^ Zéphirin Dorion, de Port-Daniel (Baie-de-Chaleur) (Phono, 3362). La chanteuse l'avait apprise de son père, un Cadien de Caraquet (N.-B.). (Voir *Romancero du Canada,* p. 35-37. Aussi *L'Ordre de Bon Temps,* The Frederic Harris Co., Oakville (Ont.) et *The Order of Good Cheer,* J. M. Dent and Sons, Toronto.)

MARIUS BARBEAU

Photo par R. Sexton

Concordance des titres des chansons du recueil *Le Rossignol y Chante* avec ceux du *Catalogue de la chanson folklorique française*, par Conrad Laforte. Les Presses universitaires Laval, Québec, 1958. (Publication des Archives de Folklore.)

TITRES DU CATALOGUE	TITRES DU RECUEIL
Alexandre	J'étais orphelin de cinq ans
L'amant assassin	Un jour, il me prit envie
Les amants en fuite	Ils s'aimaient si tendrement
L'anneau de la fille tuée	Enterrée de feuillage
Les anneaux de Marianson	Marianson
Au bois du rossignolet	Au bois du rossignolet
L'aumône refusée à un père	Oh! allez voir, mon serviteur
La belle au jardin d'amour	Mon doux berger
La belle qui fait la morte pour son honneur garder	Blanche comme la neige
Le berger Colin	Qui n'a pas d'amour
Le berger et la bergère	Insensible bergère
Le berger infidèle	Je l'attends depuis l'aurore
Le berger repoussé par la belle bergère	L'herbe verdit tous les printemps
La bergère aux champs	La bergère aux champs
La bergère et le Monsieur	Dis-moi, Lucie
La bergère et le vieillard volé	Là-bas, dans ces prairies
La bergère et sa mère	C'était une jolie bergère
La bergère et son chien	Sur la verte fougère
La bergère muette	La bergère muette
La bergère refuse les présents	Je te ferai demoiselle
Biron	Quand Buron est entré
Biron	Quand Biron rentra en Paris
Biron	Quand Buron rentrit dans Paris
Biron	Quand Biron a rentré
Biron (La trahison de)	La trahison du maréchal Biron
La blanche biche	La blanche biche
Le blasphémateur changé en chien	Le blasphémateur châtié
La galère	C'est dans la ville de Paris
Le capitaine malade et Isabeau	Derrière chez nous, yat un bateau
Le capitaine tué par le déserteur	Le déserteur de France
Le chagrin de l'infidèle	J'ai du chagrin
Le chevalier à la claire épée	J'ai eu la plus jolie maîtresse
Combat en mer	Je plains le sort des mariniers
La courte paille	La courte paille
Le couteau d'un assassin	Une jeune fille du Nord
Le couteau volé	Un couteau j'ai volé
Le couturier refusé car avec son aiguille	Sire mon roi
Le crucifix et la femme avare	La femme avare et le crucifix
Dame Lombarde	Enseignez-moi de la poison
Les danseurs châtiés	Le jour de saint Nicolas
La danseuse noyée	Sur le pont de Londres
Départ du soldat conscrit	Je suis un jeune conscrit
Le départ du soldat nouvellement marié	Le conscrit nouvellement marié
Le déserteur et sa mie	Voilà bien sept ans

TITRES DU CATALOGUE	TITRES DU RECUEIL
Le déserteur par amour	C'est l'amour et la boisson
Le docteur qui vend son âme au diable	C'est un docteur bien misérable
Les écoliers pendus	Les écoliers de Pontoise
L'embarquement de la fille aux chansons et sa déplorable mort	C'est la belle Madeleine
L'embarquement de la fille aux chansons et sa déplorable mort	A l'abri d'une olive
L'embarquement de la fille aux chansons et sa déplorable mort	Dans mon chemin rencontre
L'enfant illégitime tué par sa mère	Ah! dites-moi la vérité
L'Escrivette	Le Sarrasin
La fiancée infidèle	Le prince des Ormeaux
La fille changée en cane	C'est une fille de rare beauté
La fille changée en cane	C'est une fille de Paris
La fille de chambre	Nous étions trois marins
La fille dénaturée	Cette méchante misérable
La fille du maréchal de France	Cherchant ses amours
La fille du maréchal de France	Revenant de guerre
La fille du maréchal de France	Ma fille, vous ne l'aurez pas
La fille du roi Loys	Les fers aux pieds
La fille du roi Loys	Dans les cachots
La fille du roi Loys	Ma fille a ressuscité
La fille en léthargie	Dans une tour
La fille habillée en page	Dessur le pont de l'Anse
La fille matelot	Chantons, pour y passer le temps
La fille soldat tue son amant	Quand elle fut sur le pont
La fille trépassée et sa mère	Voilà sept ans que ma mignonne est morte
La fille tuée par sa mère	La marâtre et la fille honnête
La fille vendue au diable	Le marchand et le diable
Le flambeau d'amour	Le flambeau d'amour.
Le galant qui voit mourir sa mie	Pour aller voir m'amie
Le galant qui voit mourir sa mie	Ah! je me suis levé
L'habit de plume	Je me suis habillé en plumes
L'hirondelle, messagère des amours	Ah! toi, belle hirondelle
L'hirondelle, messagère des amours	L'hirondelle, messagère des amours
L'ingrate punie	Dans la ville de Bond
L'ingrate punie	C'est dans la ville de Chagnon
Je me lève à l'aurore du jour	Je me lève à l'aurore du jour
Joli tambour	Sire mon roi
Joli tambour	Sire le roi
Joli tambour	Revenant de la guerre
Là-haut sur ces montagnes	Là-haut sur ces montagnes
Le maçon des prés	Gilère
Le mari assassin	Dans la ville de Donnerille
Le mari de quatre-vingts ans	Quand l'amour n'y est pas
Le mariage anglais	Le mariage anglais
Le mariage anglais	Le mariage anglais
Le mariage anglais	Le mariage anglais
La mariée chez satan	Le désespoir m'emporte
La mariée chez satan	Dans une chaise ardente

TITRES DU CATALOGUE	TITRES DU RECUEIL
Marin, on te coupera l'herbe	Vive les matelots!
La marquise empoisonnée	Les trois roses empoisonnées
Le martyre de sainte Catherine	Le martyre de sainte Catherine
Le martyre de sainte Catherine	La douceur de Jésus-Christ
Le martyre de sainte Reine	Le roi a une fille
La maumariée vengée par ses frères	Parle tout haut, parle tout bas
La maumariée vengée par ses frères	Malheureuse qu'elle était
La maumariée vengée par ses frères	Le jour de mes noces
Message à la belle au couvent	Rossignolet sauvage, toi qui vas au village
Message à la bergère Isabeau	Le roi des amoureux
Message de la bergère	Charmant rossignol
Le meurtre de la mie	D'où reviens-tu, mon fils Pierre?
Le meurtre de la mie	D'où reviens-tu, mon fils Jacques?
Le meurtrier et le capitaine	Le jour de l'Ascension
Le miracle de la Sainte Vierge	En revenant de l'Est
La mort du Colonel	Le dix d'avril
La mort du Colonel	Le vingt-cinq d'avril
Navigation périlleuse—La frégate du roi Louis	Quand nous partirons de l'aurore
Navigation périlleuse—La frégate du roi Louis	Quand nous avons parti de rade
Navigation périlleuse—Navire en détresse	Le navire de Bayonne
Navigation périlleuse—Petite galiote	Petite galiote
Navigation périlleuse—Petite galiote	Petite batelière
Navigation périlleuse—Petite galiote	De Bordeaux j'ai parti
Notre-Seigneur en pauvre	En pauvre homme s'est habillé
Le nourrisson brûlé	La nourrice du roi
Le nouveau-né noyé qui parle	Le miracle du nouveau-né
L'occasion manquée	Dans mon chemin rencontre
Les orphelins sur la tombe de leur mère	La grand marâtre
Les orphelins sur la tombe de leur mère	Dans mon livre je lis
Papillon, tu es volage	Papillon, tu es volage
Par derrière chez ma tante	Gailonla, gai le rosier
La Passion de Jésus-Christ	La Passion de Jésus-Christ
La Passion de Jésus-Christ	La Passion de Jésus-Christ
Le pauvre changé en crucifix	C'est Notre-Seigneur Jésus-Christ
Le pauvre et le mauvais riche	Le petit pauvre
Le pèlerin pendu dépendu	Les trois pèlerins de Saint-Jacques
Le pèlerin pendu dépendu	Les trois pèlerins
Pierre et Françoise	La fille du geôlier
Le plongeur noyé	La fille du roi d'Espagne
La porcheronne	La petite porcelette
La porcheronne	La cochonnière
Le prince d'Orange	Le prince d'Orange
Le prince Eugène	Le roi Eugène
Le prince Eugène	Le prince Eugène
La princesse enceinte	La couronne sur la tête
La princesse parricide et le bourreau	La parricide

3427

TITRES DU CATALOGUE	TITRES DU RECUEIL
Le printemps les filles changent d'amants	Rossignolet du bois joli
La prise du vaisseau	Nous sommes partis de Toulon
Le prisonnier de Nantes	Dans les prisons de Londres
Renaud (Jean)	Le beau Renaud
Renaud, le tueur de femmes	Renaud, le tueur de femmes
Le rendez-vous de nuit	Si l'amour prenait racine
Rendez-vous de nuit	C'est une fille que j'allais voir
Le retour du fils soldat: reconnu par sa mère	Madame, je suis bien égaré
Le retour du fils soldat: tué par sa mère	C'est un garçon vive-la-joie
Retour du mari soldat: l'anneau cassé	Germaine
Le retour du mari soldat: trois enfants	Beau voyageur
Le retour du soldat: sa blonde morte	Déline ma bien-aimée
Rossignol du vert bocage	Rossignol du vert bocage
Rossignolet du bois	Rossignolet des bois
Rossignolet sauvage	Beau rossignol sauvage
La Sainte Vierge aux cheveux pendants	La sainte Vierge aux cheveux pendants
Sommeilles-tu, ma petite Louison	Sommeilles-tu, ma petite Louison?
Souvenirs des campagnes militaires passées	Je vas vous raconter
Le testament d'un prisonnier	Dans la forêt du roi
Le tonnerre tombe sur deux mauvais garçons	Un miracle d'arrivé
La Toussaint	Le jour de la Toussaint
Les trois filles et le roi d'Angleterre	Dans la Cadie luy a
La vieille sacrilège	La vieille magicienne
Voilà la récompense	Voilà la récompense!

Table des matières

	Page
Préface	5
Présentation	7
Le répertoire	9
Je me suis habillé en plumes	13
Gailonla, gai le rosier	19
Oiseaux messagers d'amour	
Rossignolet du bois joli	23
Rossignol du vert bocage	25
Rossignolet sauvage, toi qui vas au village	29
Le roi des amoureux	31
Beau rossignol sauvage	35
Rossignolet des bois	37
Charmant rossignol	39
Au bois du rossignolet	41
Ah! toi, belle hirondelle	43
La pastourelle	
L'hirondelle messagère des amours	49
Je te ferai demoiselle	51
Là-haut sur ces montagnes	55
Mon doux berger	57
La bergère aux champs	59
L'herbe verdit tous les printemps	63
Là-bas, dans ces prairies	67
Insensible bergère	69
Je l'attends depuis l'aurore	71
Sur la verte fougère	73
Qui n'a pas d'amour	75
Dis-moi, Lucie!	77
C'était une jolie bergère	79
Papillon, tu es volage	81
J'ai du chagrin	83
Nocturnes et aubades	
Je me lève, à l'aurore du jour	89
Sommeilles-tu, ma petite Louison?	93

PAGE

Voilà la récompense! ... 97
C'est une fille que j'allais voir ... 99
Si l'amour prenait racine ... 101

Complaintes du moyen âge

Les écoliers de Pontoise ... 105
Germaine ... 111
La petite porcelette ... 119
Le Sarrasin ... 121
La cochonnière ... 123
Enseignez-moi de la poison ... 125
Le beau Renaud ... 129
Marianson ... 133
La blanche biche ... 141
Renaud, le tueur de femmes ... 143
Parle tout haut, parle tout bas ... 147
Malheureuse qu'elle était ... 151
Le jour de mes noces ... 153
La parricide ... 157
Le prince des Ormeaux ... 161
D'où reviens-tu, mon fils Pierre? ... 165
D'où reviens-tu, mon fils Jacques? ... 167
La couronne sur la tête ... 169

Princesses emprisonnées dans une tour

Le flambeau d'amour ... 173
Les fers aux pieds ... 179
Cherchant ses amours ... 181
Revenant de guerre ... 183
Ma fille, vous ne l'aurez pas ... 185
Dans les cachots ... 187
Ma fille a ressuscité ... 189
Gilère ... 191
Dans une tour ... 193

Anciennes chansons

Dans les prisons de Londres ... 199
La fille du geôlier ... 203
Dessur le pont de l'Anse ... 207
Sur le pont de Londres ... 209
Pour aller voir m'amie ... 213
Ah! je me suis levé ... 215

PAGE

La fille du roi d'Espagne 219
Sire mon roi! 223
Sire le roi! 225
Dans la Cadie luy a 227
Revenant de la guerre 229
Blanche comme la neige 231

Chants religieux et miracles

La Passion de Jésus-Christ (Mathilde Audet) 235
La Passion de Jésus-Christ (Ovide Soucy) 237
Le petit pauvre 239
En pauvre homme s'est habillé 241
C'est Notre-Seigneur Jésus-Christ 243
La femme avare et le crucifix 247
Oh! allez voir, mon serviteur! 249
La vieille magicienne 251
C'est un docteur bien misérable 257
Les trois pèlerins de Saint-Jacques 265
Les trois pèlerins 267
La grand marâtre 269
Voilà sept ans que ma mignonne est morte 271
Dans mon livre je lis 273
Un miracle d'arrivé 275
Le jour de la Toussaint 277
Le jour de saint Nicolas 281
Le martyre de sainte Catherine 287
La douceur de Jésus-Christ 289
Le roi a une fille 291
C'est une fille de rare beauté 293
C'est une fille de Paris 297
La bergère muette 299
La nourrice du roi 303
La sainte Vierge aux cheveux pendants 305
Le marchand et le diable 307
En revenant de l'Est 309
Le miracle du nouveau-né 311
Ah! dites-moi la vérité 313
Le désespoir m'emporte 315
Dans une chaise ardente 317
Cette méchante misérable 319
Dans la ville de Bond 321

PAGE

C'est dans la ville de Chagnon 323
Le blasphémateur châtié 325

Chants historiques

Le mariage anglais (1re version) 329
Le mariage anglais (2e version—cadienne) 331
Le mariage anglais (3e version—de Repentigny) 333
Le prince d'Orange 335
Le roi Eugène 337
Le prince Eugène 341
Les trois roses empoisonnées 343
Quand Buron est entré 347
Quand Biron rentra en Paris 349
Quand Buron rentrit dans Paris 351
Quand Biron a rentré 353
La trahison du maréchal Biron 355

Complaintes anecdotiques

Un jour, il me prit envie 359
J'ai eu la plus jolie maîtresse 363
La marâtre et la fille honnête 365
Dans la ville de Donnerille 369
Enterrée de feuillage 371
Une jeune fille du Nord 373
Le jour de l'Ascension 377
Un couteau j'ai volé 381
C'est l'amour et la boisson 383
J'étais orphelin de cinq ans 385
Quand l'amour n'y est pas 387

Aventures galantes

C'est la belle Madeleine 391
A l'abri d'une olive 393
Dans mon chemin rencontre 395
Derrière chez nous, yat un bateau 397
Chantons, pour y passer le temps 399
Quand elle fut sur le pont 403
Ils s'aimaient si tendrement 405
Dans la forêt du roi 407
Voilà bien sept ans 409
Déline ma bien-aimée 411
C'est un garçon vive-la-joie 413

PAGE

Madame, je suis bien égaré 417
Le déserteur de France 421
Je suis un jeune conscrit 423
Je vas vous raconter 425

Voyages sur mer et sur terre

La courte paille 435
Petite galiote 437
Petite batelière 439
Nous sommes partis de Toulon 441
De Bordeaux j'ai parti 443
Le navire de Bayonne 445
Quand nous partirons de l'aurore 449
Le dix d'avril 451
Quand nous avons parti de rade 455
Je plains le sort des mariniers 457
Le vingt-cinq d'avril 461
C'est dans la ville de Paris 463
Beau voyageur 465
Le conscrit nouvellement marié 467
Nous étions trois marins 469
Vive les matelots! 471

Illustrations

Le rossignol y chante, par Arthur Lismer 8
Le vieux Isaïe Leroux, danseur des environs de Montréal, vers 1920. (M.n., J 329.) 24
Le beau danseur, par George Pepper 30
Philias Bédard, chanteur de Saint-Rémi-de-Napierville; sa signature, par Arthur Lismer. (M.n., 89353.) 36
Les oiseaux s'abreuvant au calice. Sculpture sur bois en appliqué et dorée, sur un ancien autel de la Basilique de Québec, par François Baillairgé, vers 1790. (Collection M.B.) 48
Vincent-Ferrier de Repentigny, de Beauharnois, Philias Bédard, de Saint-Rémi et M^me^ J.-B. Leblond, de l'île d'Orléans, tous chanteurs, par Arthur Lismer. (M.n., J 5111.) 58
Marius Barbeau transcrivant une mélodie enregistrée sur un phonographe *Standard Edison*. (M.n., J 4840.) 62
La danse ronde, par G. Heriot, 1807. (Original aux Archives publiques, à Ottawa.) 68

PAGE

Deux danseurs, à la Jeune-Lorette, 1941. (M.n., J 299.) 82

Le chanteur. Caricature sculptée sur bois de Jean-Baptiste Côté, vers 1870. (Aux Archives de la province de Québec.) 84

Ancienne église paroissiale, aux Éboulements en haut, par Arthur Lismer. 88

Mme Mathilde Audet, chanteuse, Éboulements en bas (1916). (M.n., 37260.) 96

Chanteurs, danseurs, artisans et sculpteurs, au deuxième Festival de la Chanson, au Château Frontenac, à Québec, en 1928. Marius Barbeau à la direction (au centre). (M.n., J 5105.) 102

Complainte du Juif Errant. Ancienne image coloriée de Paris. (M.n., J 4104.) 110

Mary Tremblay, chanteuse, Éboulements en bas (1916). (M.n., 37261.) .. 124

Moulin à vent, grange et écurie, à l'île aux Coudres, par Arthur Lismer .. 140

Charles Barbeau, chanteur, violoneux et raconteur, Sainte-Marie de Beauce (1916). (M.n., J 5121, J 5121A.) 156

Groupe de jeunes danseurs de rondes canadiens, de Québec, sous la direction de Mme Jeanne Duquet, au Château Frontenac. (M.n., J 5106.) 160

Le raconteur, par Marjorie Borden. Encadrement de blasons populaires: le Bélier des Éboulements, le Dindon de la Malbaie, le Loup de la Baie-Saint-Paul, l'Anguille de la Petite-Rivière et le Marsouin de l'île aux Coudres. (M.n., J 5122.) 170

Édouard Hovington, raconteur et chanteur, ancien canotier, à Tadoussac, âgé de 89 ans, en 1916. (M.n., 37247, 37248.) 178

Marcel Tremblay, chanteur et raconteur, Saint-Joseph des Éboulements (1916). (M.n.) 182

La famille Thérien, au «Village», La Tourelle, Gaspé (1918). François Saint-Laurent, chanteur, à droite. (M.n., 43816) 186

Adélard Lambert, chanteur, raconteur et folkloriste, natif de Berthier en haut, longtemps résidant à Manchester, Massachusetts. (M.n., 92046, 92047.) 192

Chez Élisée Ouellet, deux chanteurs à répons, interprétant «Corbleur, sambleur, Marion». Marius Barbeau prenant les paroles à la sténographie, en 1941. (M.n., J 302A.) 196

La famille de Luc April, Notre-Dame-du-Portage, Temiscouata (1918). (M.n., 43904.) 202

Vieille chanteuse, à Port-Daniel, Gaspé. (M.n., 57652.) 208

Marius Barbeau recueillant à la sténographie une chanson de Jean-Baptiste Dupuis, à Sainte-Anne-des-Monts. (M.n., J 301.) 212

PAGE

Autour de la table, par Arthur Lismer 222

Le vieux Isaïe Leroux, danseur des environs de Montréal, vers 1920. (M.n., J 327.) 226

Jean-B. Beck, musicien et musicologue français natif d'Alsace, longtemps professeur de littérature des troubadours, à l'Université de Pennsylvanie et au Curtis Institute. Consultant de la chanson folklorique canadienne (de 1917 à 1928). (M.n., J 5124.) 228

E.-Z. Massicotte, archiviste et folkloriste de Montréal, recueillant une chanson de Joseph Rousselle, vers 1920. Rousselle était natif de Saint-Denis, Kamouraska. (M.n., J 5126.) 236

Joseph Rousselle, chanteur et raconteur, de Saint-Denis (Kamouraska) et de Montréal; sa signature, par Charles Comfort. (M.n., J 5108.) .. 242

Charles Barbeau et sa maison, à Sainte-Marie, Beauce (1916) 248

Cantique de monsieur de la Colombière. (Gros cahier relié aux Archives du Séminaire de Québec.) (M.n., 97388.) 250

Ovide Soucy, chanteur, Saint-Antonin, Temiscouata (1918). (M.n., 43921.) 256

Vincent-Ferrier de Repentigny, chanteur de Saint-Timothée, Beauharnois, vers 1922. (M.n., J 4084A.) 266

Alphonse Plante, chanteur et fouleur, Saint-Pierre, île d'Orléans. (M.n., J 5133.) 268

Charles Samson, chanteur, 93 ans, au Chemin-Neuf, Gaspé. (M.n., 43945.) 272

Le vieux Guérin, danseur, 90 ans, à Orléans près d'Ottawa (1928), entre deux anciennes statues de la Vierge et l'Enfant, sculptées au XVIII[e] siècle probablement à Montréal. (M.n., J 5128.) 276

M[me] Laura Boulton, de New-York, recueillant sur appareil électrique, en 1941, des chansons de trois Gaspésiens. De droite à gauche: François Saint-Laurent, Jean-Baptiste Dupuis et Joseph Ouellet. (M.n., J 4841.) 286

Scène villageoise, par M[me] Thomas Hovington. Tapis au crochet. (Photo, M.B.) 288

Scène villageoise, par M[me] Thomas Hovington. Tapis au crochet. (Photo, M.B.) 292

La fille du roi d'Espagne, par Arthur Lismer 298

Napoléon Jean, chanteur, Notre-Dame-du-Portage. (M.n., 43385.) 304

M[me] Thérien, chanteuse, au «Village», La Tourelle, Gaspé. (M.n., 43850.) 308

PAGE

Réunion de chanteurs et de danseurs, chez Zéveu Gaudreau, Lac-Sainte-Agnès, Charlevoix. (M.n., 80086.) ... 314
Gaulin, chanteur, Saint-Pierre, île d'Orléans. (M.n., J 5129.) ... 316
Broyant le lin, au Cap-au-Corbeau, Charlevoix. (M.n., J 5131.) ... 324
Philias Bédard décoiffé, par Arthur Lismer. (M.n., J 5109.) ... 326
Alphonse Plante et sa femme, habitants de Saint-Pierre, île d'Orléans, au rouet et au métier, par Arthur Lismer. (M.n., J 5318.) ... 334
Adélard Rousseau, chanteur, Saint-Pierre, île d'Orléans. (M.n., J 5132.) ... 336
Philias Bédard en costume d'habitant, par Jean-Maurice Massicotte. (M.n., 78642.) ... 342
Petite maison de bois, à Sainte-Famille, île d'Orléans, par Arthur Lismer. (M.n., J 5116.) ... 348
M^me^ Napoléon Lachance, de Saint-Pierre, île d'Orléans, au métier, par Arthur Lismer. (M.n., J 5114.) ... 352
Malcolm Hovington, chanteur et raconteur, Tadoussac, vers 1950. (M.n., 100360.) ... 354
La vieille M^me^ Dompierre, chanteuse, Saint-François Nord, île d'Orléans. (M.n., 66310.) ... 356
Un vieux raconteur, à Percé, Gaspé ... 362
Les Ouellet, fils, violoneux, Saint-Paul-de-la-Croix, Temiscouata. (M.n., J 300.) ... 364
Des métis du Nord-Ouest en costume, chantant et dansant, au troisième Festival de Québec, en 1930. (M.n., J 330.) ... 367
M. et M^me^ Élie Lavoie, chanteurs, à La Décharge, Saint-Urbain, Charlevoix (1941). (M.n., 83569.) ... 376
Joseph Rousselle, chanteur. (M.n., 53741.) ... 384
Maltais, chanteur, La Malbaie, 1941. (M.n., J 5130.) ... 388
M^me^ Élizabeth Tremblay, chanteuse âgée de 80 ans, en 1916, aux Éboulements, Charlevoix. (M.n., 37259.) ... 392
Des enfants costumés de Québec, chantant des rondes sous la direction de M^me^ Jeanne Duquet, au Festival de 1928. (M.n., J 5107.) ... 394
M^me^ Joseph Tremblay avec ses petites-filles, en 1916, aux Éboulements. (M.n., 37273.) ... 396
M^me^ Antime Levesque, chanteuse de complaintes, Ruisseau-à-Patates, Gaspé (1918). (M.n., 43869.) ... 401
Philias Bédard chantant le conte-fable «Le Cordonnier et la Fileuse», par Arthur Lismer. (M.n., J 5113.) ... 402
Grange à Sainte-Famille, île d'Orléans, par Arthur Lismer. (M.n., J 5117.) ... 404

PAGE

Mme Jean-«Français» Bouchard, chanteuse, Éboulements en haut, en 1916. (M.n., 37265.) 412

Dans la Baie-de-Chaleur, par Arthur Lismer (M.n., 95582.) 428

Ouellet, fils, chanteur, La Tourelle, Gaspé (1918). (M.n., 43864.) 440

Élisée Ouellet et un de ses fils, violoneux, Saint-Paul-de-la-Croix, Temiscouata (1941). (M.n., J 302.) **450**

Mme Napoléon Lachance, de Saint-Pierre, île d'Orléans, au rouet, par Arthur Lismer. (M.n., J 5120.) **456**

Philias Bédard, par Arthur Lismer. (M.n., J 5118.) 460

Mme Napoléon Lord tissant une ceinture fléchée, à Saint-Jacques l'Achigan, par Arthur Lismer. (M.n., J 5317.) 462

Gilbert Dumas «Marin», vieux chanteur, à l'Échouerie, Sainte-Anne-des-Monts, Gaspé. (M.n., 43861.) 468

Marius Barbeau (Photo par R. Sexton) 472

LAC
SAINT-JEAN
TADOUSSAC
LA MALBAIE
LES
ÉBOULEMENTS
ÎLE
D'ORLÉANS
QUÉBEC
BEAUCE
TROIS-
RIVIÈRES
MONTRÉAL
NAPIERVILLE
OTTAWA
BEAUHARNOIS

3427

Veuillez rapporter ce volume avant ou à la dernière date ci-dessous indiquée. Please return on or before the last date stamped below.

3 Jan. 68		

FIDES

BNQ
000 473 336